VINGT-DEUXIEME ANNÉE — N. 180 LUNNDI 1er JUILLET 1907

00357

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE. ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

## CALENDRIER

Aujourd'hui : Saint Théodoric.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 57 m. — Coucher, 7 h. 13 s.
Dernier quart., le 2 — Nouv. Lune, le 10.
Fête de Demain : La Visitation.

*30 JUIN*

## Le Pifferaro

CROQUIS PARISIEN

L'Opéra, tout resplendissant, se dresse dans l'ombre.

Sur la place, creusée, çà et là, de trous faisant flaque, la lumière électrique plaque des reflets bleus de glacier.

Un garde de Paris à cheval stationne sous la pluie, immobile comme une statue.

A côté de lui, sur le pavé boueux, se projette son ombre portée, équestre et gigantesque.

Le boulevard, très éclairé, est coupé, sans interruption, par les lueurs qui vont et viennent, promenant leurs lanternes de toutes couleurs qui semblent se poursuivre... et par les omnibus, dont les vitrées caisses passent dans un bruit cliquetis de ferraille.

On aperçoit, à travers les branches du feuillage ruisselant, les kiosques des marchands de journaux, couverts de réclames multicolores, qui les font ressembler à d'immenses lanternes japonaises.

L'avenue de l'Opéra s'enfonce dans la brume, piquée, en bordure, de points lumineux d'un ton sinistre.

La pluie tombe, fine, serrée, et ses gouttes s'irisent, se diamantent à la *lueur des reverbères* elles fouettent, et sur lesquels elles s'écrasent.

Devant une boutique, dont la devanture en fer est baissée, un rideau est couché.

C'est un petit pifferaro...

Vêtu de haillons, coiffé d'une casquette... *les jambes en chien de fusil*, la tête renversée, il dort, là, paisiblement, le nez au vent, sous la pluie, presque dans la crotte, la bouche entr'ouverte...

Les anges des rêves, touchés de sa détresse, ont dû donner libre essor aux songes dorés qui voltigent, sans doute, autour du front *du pauvre enfantelet*.

En rêve, il revoit le pays natal, avec son beau ciel bleu, et la mer, à l'horizon sans bornes ; les jolies filles, aux noirs cheveux piqués d'épingles d'or, dansant la tarentelle sous les lauriers en fleurs, au son cadencé des tambourins enrubannés ; les grandes églises de la *cité* voisine, tout illuminées, et *la* foule, recueillie, se pressant aux pieds de la Madone... Il revoit les champs de la campagne napolitaine, où, tout petit, il s'en allait, avec sa mère aux joues bistrées, aux yeux brillants, faire paître les bestiaux ; errer parmi les décombres moussus ; cueillir les pâquerettes et les boutons d'or semés dans l'herbe verte... ou regarder les sublimes couchers du soleil qui font courir dans le ciel comme un océan de sang, et les longs crépuscules bleuâtres, qui, d'abord, enténèbrent les ruines, un instant plus tard argentées par la lune.

Et l'enfant sourit à ces visions chéries.

Son visage semble s'illuminer, tant son extase intérieure le ravit.

Pauvre... pauvre petit pifferaro !

Il tient, sous son bras replié, son violon, qu'il a soigneusement mis à l'abri de la pluie sous son vêtement trop court formant gouttière.

Le musicien ambulant n'a pas dîné.

Qu'importe ? Qui dort dîne !

Et, là-bas, au pied des perrons de marbre blanc, les fringants équipages s'arrêtent.

Des femmes couronnées de fleurs.., superbes, sous les ors et les pierres précieuses.., ivres d'harmonie — y montent et s'y calfeutrent, emmitouflées douillettement dans les pelisses bordées d'hermine.

La grande ville, sans souci de ce pauvre qui crève de froid et de misère sur le pavé, s'en va, bruyante, rapide, enfiévrée... à son plaisir !

Une heure du matin.

*La pluie a cessé.*

Maintenant, la place est quasi obscure.

La façade de l'Opéra se perd tout à fait dans l'ombre.

Le boulevard est, par endroits, désert.

L'enfantelet dort toujours... sourit à ses visions... et grelotte !

Un couple passe : deux jeunes gens déambulant, bras dessus, bras dessous, rieurs, heureux !

En sortant du spectacle, ils ont voulu marcher.

Tout à l'heure, ils souperont, gaiement, en tête à tête, dans quelque cabinet d'un restaurant « chic ».

La femme est jolie.., très jolie — toute mignonnette, une vraie Parisienne.

Un bouquet de roses pare son corsage.

Le couple s'arrête devant le pifferaro.

La femme le regarde, attendrie. Elle sourit.

Puis, tandis que l'homme met un louis dans la main du pauvre petit musicien toujours endormi... la jeune femme lui jette son bouquet de roses, sur lequel une larme a coulé !

Le couple s'éloigne...

Alors, le pifferaro, le doux enfantelet se lève, regarde le bouquet ; puis, la pièce d'or.

— Vingt balles !... susurre-t-il, d'une voix de sirop-cognac.

Il grimace, lâche un jet de salive, jette le bouquet dans le ruisseau...

— Mince ed-noce !... clame-t-il.

Et il disparaît dans la nuit...

HENRI DEMESSE.

## LA QUESTION des Chemins de fer Corses

**par Célestin Caltucoli**
Conseiller général

### III

### L'ACHÈVEMENT DU RÉSEAU CORSE

A son tour, et conformément aux prescriptions des décisions ministérielles en date des 15 avril et 8 août 1890, et 20 mars 1891, le service départemental des ponts et chaussées prépara un second avant-projet, qui apporta certaines modifications au premier. M. l'ingénieur en chef de Thélin, dans un rapport en date du 30 avril 1891, s'exprimait comme suit :

« Pour des sections assez étendues, nous n'avons eu toutes reconnaissances faites, qu'à accepter le tracé de la Compagnie. Mais des modifications notables nous ont paru devoir être adoptées : 1. Entre Ghisonaccia et l'Abatesco ; 2. de la rivière de Solenzara à la baie de Tarco, où le tracé du côté de la mer semble préférable ; 3. de Sainte-Lucie à Portovecchio ; 4. enfin du col de la Trinité à Bonifacio (1). »

Le coût total de l'entreprise était, en outre, ramené de 14.750.000 francs à 13 millions.

Ayant vu les agents des ponts et chaussées succéder à ceux de la Compagnie, au long de la ligne idéale de Ghisonaccia à Bonifacio, nos compatriotes se grisèrent d'espérance et ne doutèrent plus. Pourtant, jamais l'achèvement du réseau n'avait été plus compromis. L'Etat, pressé par les élus de la Corse, qui, quoi qu'en aient dit quelques esprits chagrins, se sont toujours fortement préoccupés de cette question capitale, allait enfin rédiger ses intentions réelles, très différentes de celles qu'on lui prêtait depuis tant d'années, et dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles constituent un véritable défi à la loi.

Dès 1903, le ministre des travaux publics déclarait dédaigneusement « que la dépense à engager pour la construction de la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio avait été évaluée à 14.750.000 francs (remarquons, en passant, qu'il choisissait sciemment le chiffre fort, celui de la Compagnie) et que l'exploitation semblait devoir donner un déficit plus important que celle des lignes déjà établies (2). »

« Dans ces conditions, concluait-il, il n'a pas paru possible de donner suite au projet présenté. »

Ainsi, une loi est votée, promulguée, qui dit : On établira une ligne ferrée de Ghisonaccia à Bonifacio, et elle demeurera lettre morte parce que le service des travaux publics — simple agent d'exécution — trouve qu'elle coûterait trop cher à établir !

Ce serait tout à fait risible si ce n'était navrant.

C'était la grande querelle qui commençait. Tous les efforts des pouvoirs publics vont tendre, à partir de cette époque, à éluder les engagements antérieurs — et à gagner du temps. Oubliant qu'une loi, non abrogée, a décidé l'achèvement du réseau, le ministre des travaux publics fait assaut d'arguties, tour à tour discute et se dérobe. La ligne de Ghisonaccia à Bonifacio ? Eh oui, sans doute ! Qui a dit que l'on n'y pensait pas ? Mais pourquoi se hâter ? Songez au déficit d'exploitation du réseau actuel, déficit supporté chaque année par l'Etat. « Au point de vue civil — c'est le ministre qui parle (1) — la dépense semble hors de proportion avec les avantages à obtenir. Au point de vue militaire, le département de la Guerre n'a pas considéré l'extension du réseau corse comme urgente, et il a, en outre, estimé que si Bonifacio devait être relié au réseau actuel, un tracé par l'intérieur de l'île serait préférable à un tracé par le littoral. »

Je tiens à reconnaître, en passant, qu'ordre fut donné d'étudier ce tracé nouveau. En 1904, la Commission nommée par le Conseil général pour s'occuper du prolongement de la voie ferrée ayant prié le préfet de lui dire où en étaient les conférences mixtes, le ministre des travaux publics en fut aviser télégraphiquement. Sa réponse fut ambiguë, comme à l'ordinaire. Mais elle apprit au Conseil général — qui l'ignorait — que l'ingénieur en chef des ponts et chaussées « avait été invité à faire une étude sommaire d'une voie ferrée réunissant par l'intérieur des terres Bonifacio à un point à déterminer sur la ligne Ajaccio-Bastia, à comparer ce tracé avec celui par le littoral et à examiner si ce dernier pourrait emprunter la route nationale. »

Le résultat de cette étude, on l'attend toujours (2), le service des ponts et chaus-

(1) Rapport de M. de Casabianca, au Conseil général.

(2) Lettre à M. Gabrielli, député, 6 mars 1903.

(1) C'était alors M. Marsoulois.

(2) En présence de cette situation, mon excellent collègue M. Casabianca fit adopter à l'unanimité, par le Conseil général (séance du 14 octobre 1905), le projet de résolution suivant :

---

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

I

MONSIEUR BERNARD

...tal, il avait entendu au loin, ...e silence profond, un roulement ... Vers. A présent il distinguait nettement le grincement des roues qui ... les cailloux de la route... le ... fois d'un cheval battant régulièrement le sol... et le tintement des ... attachés à son collier.

... voiture, une sorte de tilbury légè... et un cheval arabe, appartenant ... voyage-route, qui trahissait ... D'autre, le petit ... voiture, Bernard ... il éprouvait une ... une peine in-

— Seul ! .. s'écria-t-il, tout attristé.. Il est seul !..

Le tilbury approchait, cependant. L'air était si pur, le jour si transparent qu'on distinguait très nettement, à trois cents pas, la physionomie de l'homme qui venait là-bas.

Il devait être de très grande taille, car son buste aux larges épaules émergeait du léger équipage et se dressait haut, sur le siège — découpant sa robuste silhouette sur l'horizon. Son visage, complètement rasé, aux traits gros et au teint basané, était éminemment curieux à voir, et dénotait un individu qui, certes, ne devait pas être « le premier venu », comme on dit.

Il avait la bouche fine, railleuse ; mais si un sourire donnait à son masque une vague expression de scepticisme, qui eût été peut-être déplaisante, il était heureusement corrigé par ce fait que ses yeux profonds — abrités sous des sourcils aux poils durs, longs et broussailleux — avaient une infinie douceur.

Sa physionomie indiquait une exceptionnelle bonhomie dont on était frappé dès le premier abord. Il était tout de noir vêtu. Sa redingote taillée à la mode ancienne, était ample, vaste, commode... faite à dessein, afin de ne pas gêner ses mouvements.

Toujours boutonnée, elle flottait sur un gilet très ouvert qui laissait voir le plastron immaculé de sa chemise, paré d'une cravate blanche, et orné de trois boutons en brillants qui étincelaient. Le docteur se moquait du qu'en dira-t-on... et ne se préoccupait, en aucune façon, des plaisanteries qu'on faisait parfois au sujet de ses « diamants ».

Il se souciait, comme de çà, qu'on raillât sa tenue, son accoutrement, sa cravate blanche de médecin de campagne veux jeu ! Il disait :

— Médecin de campagne !.. Eh ! bien, mais j'en suis un... et je m'en flatte !.. Vieux jeu... Qu'importe ? pourvu que je guérisse !

Ce en quoi il avait bien raison. Il sourit des diamants, cet homme — n'était-ce pas son droit ? Et, quant à sa cravate blanche, il trouvait qu'elle seyait à merveille à son genre de beauté. Il disait encore sa parlant de ceux qui se gaussaient de lui :

— Bien ! bien ! Laissez les dire ! Je les attends à leur première maladie ! Ils seront bien aises, alors, de m'appeler auprès d'eux. J'irai les visiter sans rancune, avec ma cravate blanche et mes diamants. Et nous verrons si le médecin de campagne ne fait pas, pour eux, son devoir !

Le tilbury, cependant, se rapprochait de plus en plus de l'endroit où Bernard, à présent debout sur la terrasse de sa propriété, attendait. Comme il faisait très chaud, le docteur ne pouvait pas trop son arme — dénommé Canabi — qui avançait au petit trot, mais d'une bonne allure.

De temps à autre, un petit nuage de fumée enveloppait la tête du docteur, et planait autour de son immense chapeau de haute forme et aux larges bords. C'est que, en route, le bonhomme fumait sans discontinuer...

Il avait toujours, au coin de la bouche, une petite pipe en racine de bruyère, au tuyau court... qu'il cognait, de temps à autre, sur le talon de ses grosses bottines — pour la débarrasser de la cendre — et qu'il rebourrait, avec précaution, dès qu'elle était vide... laissant alors flotter les rênes sur le cou du cheval, habitué à ce manège.

Le tilbury s'arrêta, enfin, non devant la grille de la propriété ; mais au-dessous de la terrasse. Le docteur, en effet, avait vu de loin, Bernard.

— Comment, docteur, fit le jeune homme surpris... vous n'entrez pas ?...

*Pourquoi donc ?*

— Je suis très pressé... Il faut que je sois à la sur-Tille à quatre heures et quart. Je n'ai donc que le temps ! Une affaire importante... Je suis très ainé de vous voir sans être obligé d'entrer chez vous. Cela me fait gagner dix bonnes minutes ! D'ailleurs, vous n'avez plus besoin de mes services. Vous êtes complètement remis. Je ne reviendrai plus chez vous comme médecin, à moins, cependant, que quelque complication ne survienne... mais, et fort heureusement, c'est tout à fait improbable. Je regrette de ne pouvoir vous serrer la main. Ce sera pour une autre fois. J'entrerai un jour que je serai moins pressé : vous savez quel plaisir véritable je prends à bavarder avec vous. Allons, sans adieu... Au revoir...

Le docteur allait reprendre les rênes quand le jeune homme, après avoir hésité une minute, s'écria :

— Attendez...

— Quoi donc ?

— Donnez-moi des nouvelles de madame Noémie et de mademoiselle Louise...

*(A suivre).*

...sées de la Corse ayant peut-être trouvé — juste retour... — que quoiqu'en pensât son ministre, la question ne valait pas l'étude demandée.

Plus franc, le ministre eût conseillé à la Corse de planter un orme et, sous son feuillage, d'attendre encore un petit quart de siècle, patiemment.

Mais l'Etat est comme cet homme prétentieux dont on a dit qu'il changeait si souvent son lustre d'épaule, qu'l'une et l'autre finissaient par en être écorchées. Dès qu'un argument, bon ou mauvais, plus souvent mauvais que bon, lui a rendu le service qu'il en attendait, il en prend incontinent un autre. Aussi, abandonné-t-il bientôt l'argument du déficit — sujet à caution, ainsi que je le démontrerai plus loin — et celui du tracé de la ligne — sur lequel on pouvait s'entendre — pour jeter cette invective à la tête des malheureux Corses : « Vous avez rendu les grands travaux impossibles dans l'île, par votre avarice d'expropriés ! »

*(A suivre).*

« Le Conseil général, regrettant que les instructions données par M. le Ministre des Travaux publics n'aient pas été exécutées par le service départemental des Ponts et Chaussées ;

« Emet le vœu qu'un avant-projet conforme en tout aux dernières instructions de M. le Ministre des Travaux publics soit établi dans le plus bref délai possible. »

## SYNDICAT DES CHARGEURS

Mercredi soir, à 9 heures, aura lieu sous la présidence de M. Auguste Gandin, maire de Bastia, au Théâtre municipal, (salle du péristyle), une grande réunion de tous les négociants et chargeurs des arrondissements de Bastia et de Corte pour la formation du Syndicat.

M. Joseph Ajaccio, avocat à la Cour d'appel, fera l'exposé de la question.

*La Commission provisoire.*

## Taxe du Pain

L'arrêté du 12 juin courant, portant fixation de la taxe du pain ordinaire à 0 fr. 40 le kilo, cessera d'être mis en vigueur à partir du 1er juillet prochain.

Bastia, le 29 juin 1907.

*Le Maire,*
A. GAUDIN.

## Ce que disent les Journaux

### L'Action

Sur les événements du Midi :

« Ce Marseillais Albert qui tape Clémenceau d'un billet de cent francs et se fait condoire en prison par l'automobile du plus gros propriétaire d'Argelliers (un certain Cabanes de Sainte-Valhère), hobereau millionnaire naturellement, en vérité n'imposait vaguement que bon, lui a rendu le service qu'il en attendait, il en prend incontinent un autre. Aussi, abandonne-t-il bientôt l'argument du déficit — sujet à caution, ainsi que je le démontrerai plus loin — et celui du tracé de la ligne — sur lequel on pouvait s'entendre — pour jeter cette invective à la tête des malheureux Corses : « Vous avez rendu les grands travaux impossibles dans l'île, par votre avarice d'expropriés ! »

### Le Radical

L'entrée de Marcellin Albert à la prison de Montpellier n'aurait du reste pas d'importance, si sa disparition de la scène n'avait pour première conséquence de laisser désormais aux viticulteurs la direction du mouvement du Midi. L'apôtre ne voulait, ne prêchait que la résurrection de la vigne ; en est-il de même des amis de M. Ferroul ? En est-il de même de ceux qui cherchent le salut de la viticulture dans l'incendie d'une préfecture et dans la révolte des troupes ? Voici la crise viticole dirigée désormais par ceux, révolutionnaires, ou deux pour-être, qui veulent en faire une agitation politique contre le Parlement et contre la République. Il faut signaler cette nouvelle face des choses en attendant les événements et en veillant.

### L'Aurore

Départements frères ! Nous avons déjà la mer, en attendant mieux. C'est au citoyen Bollosse, socialiste unifié s'il vous plaît, que revient l'honneur d'avoir lancé ce vocable de la langue parlementaire dans la langue officielle. Quelle angoisse mortelle que celle de ces députés qui, inconsciemment ou non, semblent toujours prêts à sacrifier ces intérêts particuliers, fussent-ils régionaux ou fédéralités ! Si nous continuons, si l'exemple du Midi donnait...


## Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.


## Notes Ajacciennes

*Baccalauréat*

M. Foglierini André, fils de très sympathique propriétaire du Grand Café Solférino, notre ami M. François Foglierini, vient d'être reçu à la 2e partie du baccalauréat-philosophie, avec mention assez bien.

Nous sommes heureux de lui adresser nos bien cordiales félicitations pour ce brillant succès.

*Carnet de Mariage*

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Stefanini, la gracieuse fille de notre excellent ami M. Auguste Stefanini, représentant de commerce, avec M. Roch Bastelica.

Nous leur adressons tous nos compliments avec nos meilleurs vœux.

*Conservatoire de Marseille*

Le jeune Roi Harold, d'Ajaccio, musicien au 3e de ligne, vient de remporter le 2e prix de flûte au conservatoire de Marseille.

Nos plus sincères félicitations à ce jeune musicien de grand talent.

## PARTI SOCIALISTE

*Section Bastiaise*
DE L'INTERNATIONALE OUVRIÈRE

Jeudi soir, à 8 heures et demie, les Membres du Groupe Socialiste de Bastia se sont réunis en séance ordinaire à la Bourse du Travail, place Calvin, Vieux Port.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance qui a été adopté à l'unanimité, le Groupe a procédé à l'admission de nouveaux membres.

Il a ensuite discuté les diverses questions à l'ordre du jour et décidé qu'une Conférence serait faite la semaine prochaine au Théâtre, par le camarade Moretti, avocat, docteur en droit.

Avant de lever la séance, le Secrétaire a pris la parole, et s'est exprimé en ces termes :

« Je tiens à remercier les citoyens qui sont venus en assez grand nombre, le 26 mai dernier, reconstituer la Groupe Socialiste de Bastia. Leur dévouement est un sûr garant de l'avenir de notre section qui acclère sans réserve à l'Internationale Ouvrière.

» Avec le concours des autres Fédérations et l'appui du Groupe Socialiste au Parlement, qui a décidé de nous envoyer trois Conférenciers — nous avons demandé les citoyens Jaurès, Aldy et Allemane, députés, — nous poursuivrons la réalisation de notre programme, dont la base, vous le savez, est la formule suivante :

« Entente et action internationales des Travailleurs. Organisation politique et économique du Prolétariat en parti de classe pour la conquête du Pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste. »

» Notre éminent camarade Moretti, avec son talent habituel, doit vous développer ce même programme. Quant à moi, en sortant, je me borne à vous dire :

» Groupons nous ! Et restons unis !

» Le sens le hypocrites déshonorer la République !

» Le Parti Socialiste a pris possession pour le sauver : Il fera triompher en même temps les revendications du Peuple. »

» La séance a été levée à 11 heures, aux cris de : Vive la République sociale !

## Bulletin Financier

Paris, 29 juin 1907.

A l'exception de notre Rente qui s'inscrit à 91.87, la plupart des Fonds d'Etats sont en nouvelle avance. Nos Sonores de Crédit se représentent très fermes aux environs de leurs cours précédents : Crédit Foncier 667, Crédit Lyonnais 1.118, Compteur National d'escompte 670, Sociétés Générale 627.

L'obligation 5 0/0 du chemin de fer Nord du Penara est ferme à 479.50. On négocie à 457.50 les obligations 5 0/0 Victoria Mines. L'obligation 5 0/0 Gulf And Chicago Railway s'inscrit à 4.9.50.

La Magistral Copper est calme à 64. La Capitales s'échange à 71. Les charbonnages de Koprivnica sont bien tenus à 125.

Les actions de la Société Recordaire et Tessegas Mécanique de Saint Quentin seront introduites à la Bourse de Lille le 29 courant. Elles peuvent jusqu'à cette date être obtenues à 117 frs.

La Société Industrielle d'Alfaxeo, en reprend à 377, offre à 380 demandée. L'action de l'Oviedo Mercury Mines progresse à 124 ; peu d'affaires se présentent avec d'assez intéressantes perspectives.

L'action de Automobiles Delahaye se traite entre 39 et 40 ; disons que les moteurs Delahaye sont établis pour consommer moins comme on l'assure ou de l'alcool.

Examine de la très ferme.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

EVISA. — M. Falaeci, surnuméraire à Ajaccio, nommé receveur de l'enregistrement et du timbre à Pero-Casevecchie, et non installé, est désigné pour le bureau d'Evisa, en remplacement de M. Paltéa, nommé à La Grand'Combe.

SOLLACARO. — Le ministre de l'instruction publique s'décidé la création d'une école mixte à Barrosjolo, commune de Sollacaro.

PIETRANERA. — Le dimanche 16 juin, à l'occasion de la fête des filles du Sacré-Cœur de Marie et la première communion des enfants tous les paroissiens et de nombreux Bastiais se sont rendus dans notre belle église qui avait été magnifiquement ornée pour une aussi grandiose cérémonie. Les enfants de première communion se sont approchés de la Sainte Table avec recueillement et modestie, pénétrés de ce sentiment sublime et de cette joie ineffable dont est rempli quiconque reçoit dignement Jésus-Eucharistie. Avant de donner à ces enfants le pain des forts, M. le Curé, en termes émus et touchants, leur a fait connaître la grandeur, la beauté de l'acte important qu'ils allaient accomplir.

Nous adressons nos plus sincères félicitations à M. Pulvezi, organiste, qui a si bien accompagné les cantiques mélodieux que les communiants et filles du Sacré-Cœur ont chanté en l'honneur de Jésus-Eucharistie et de la Sainte-Vierge.

Nous nos plus chaudes félicitations vont à M. l'abbé Sacripanti, notre digne Pasteur qui depuis qu'il est au milieu de nous ne cesse de déployer un zèle vraiment apostolique et se dévoue au bien des âmes non moins qu'au relèvement moral de notre paroisse.

Honneur à lui, honneur à Sa Grandeur Mgr l'Evêque d'Ajaccio qui a mis à la tête de notre paroisse, un Pasteur aussi digne, aussi aimé.

Que Sa Grandeur Mgr l'Evêque veuille bien nous permettre de le remercier de l'honneur qu'il nous a fait en daignant visiter notre église et en nous donnant sa sainte bénédiction.

Nous ne saurions trop remercier aussi le pieux et sympathique chanoine Bettoni qui a tant donné aux cours la douce impression d'un bon pâtre.

A tous, nos respectueux hommages et l'expression de notre amour filial.

*Les paroissiens de Pietranera.*

MOLTIFAO. — Le gendarme Cointe est nommé brigadier à Grosse, en remplacement du brigadier Andrei, qui passe à Moltifao.

## Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Marfori Joseph Mathieu, capitaine, 33 ans de service. Pension avec jouissance du 21 mars 1907, 2,450 fr.

Mattei Jean-Philippe, maréchal des logis ; 45 ans 4 mois 7 jours de service. Pension avec jouiss. du 1er avril 1907, 1,250 fr.

Ferrali Marie-Catherine, veuve Ortali. Le mari capitaine, décédé titulaire d'une pension. Pens. avec jouiss. du 7 novembre 1906, 1,100 fr.

Pinel Alphonse-Hippolyte, sergent-major, 24 ans 4 mois 7 jours de services. Pens. avec jouiss. du 22 février 1907, 883 fr.

Grazioni Ange, gendarme ; 33 ans 2 mois de services. Pens. avec jouiss. du 26 mars 1907, 664 fr.

Guerrini Pierre-Louis, adjudant ; 31 ans 2 mois de services. Pens. avec jouiss. du 1er avril 1907, 1,098 fr.

Luciani Jacques-Philippe, sergent, 28 ans 4 mois de services. Pens. avec jouiss. du 14 mars 1907, 853 fr.

Pinelli Pascal-Antoine, soldat ; 32 ans 3 mois de services. Pens. avec jouiss. du 10 janvier 1907, 656 fr.

Lucchini Léopold-Pierre, soldat ; 6 ans 1 mois de service. Blessures ou infirmités. Pens. avec jouiss. du 14 novembre 1905, 600 fr.

## Liste des lots de la Loterie du Patronage des Ecoles laïques

**Tirage le 14 juillet 1907**

***Prix du billet 0,10***

Pipe Kummer.
Boîte à gants.
Coupon drap.
Volume.
2 Bouteilles vin vieux.
Boîte chicorée.
Service toilette (5 pièces).
Pot conserves.
Parure manchettes.
Veilleuse.
2 Vases terre cuite.
Valise.
Flacon brillantine.
2 Litres vin vieux
2 Bouteilles lait pur.
Volume.
Revolver.
Pièce drap.
Sucrier fantaisie.
2 Sabots porcelaine.
Flacon dentifrice.
Lampe.
Etui cigarettes.
Broc majolique.
Porte statuettes.
Bouteille liqueurs de sapin.
Flacon parfumerie.
Flacon parfumerie.
Coupe cristal argenté.
Porte montre.
Sucrier cristal argenté.
Sucrier métal bronzé.
Sacs à biscuits.
Bloc-lettres.
Pochette.
Boîte chocolat.
2 Volumes Pêcheurs d'Islande.
Bouteille Vin-du-Cap.
2 Vases fantaisie.
Sucrier.
Vide poche.
Plateau incrusté.
Lampe.
Service à café de 3 pièces.
Lampe métal.

## Petite Gazette

**Variations Atmosphériques du 30 juin**

Thermomètre — 7 heures du matin : + 22.4 à midi + 25. 6 heures du soir + 22.4
Maxima + 29.8 Minima + 19.4.
Baromètre — Hauteur du matin, 766 mm à midi, 765 mm 6 heures du soir, 765 mm.
Vent — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

*Carnet mondain*

Viennent d'avoir lieu à Nice, les fiançailles de M. Pierre Coutret, avocat au barreau de cette ville, fils de M. Coutret, professeur agrégé d'histoire au lycée, et de Mme Coutret née comtesse Sanminiatelli-Zabarella, avec Mlle Gisèle Bicocchi, d'une ancienne famille patricienne de Volterra, fille de M. le chevalier Bicocchi, membre du conseil provincial de la province de Pise, et de Mme Bicocchi née Ghilli.

*La Mutuelle Tunisienne*

Voici déjà quelques années que nous suivons avec intérêt le fonctionnement de la société *La Mutuelle Tunisienne* qui compte un très grand nombre de nos compatriotes parmi ses adhérents.

Elle a à sa tête des hommes dont l'esprit d'initiative et l'activité ont assuré son succès. Le président général M. Ferdinand Huard, et ses collaborateurs les plus directs, M. Willot-Beauchamon, vice-président général ; Brandion, secrétaire général ; et Peltier, [illegible] général, ont réalisé de [illegible] pères. Il nous suffit de dire que cette Société compte 3,[illegible] membres et que son capital dépasse [illegible] francs.

Ces chiffres se passent de commentaire mais le côté [illegible] contente pas et travailleur [illegible] dre dire prosprérité plus [illegible] core. Tous nos vœux l'accompagnent dans cette marche ascendante.

***

*Dispute entre pour[illegible]*

Les nommés P[illegible] lier et Salvadore. C[illegible] jets sardes, après [illegible] pas mal de petits [illegible] journée, se sont [illegible] dans la rue du Ly[illegible] heures du soir. Ils [illegible] un grand rassem[illegible] sonnes, qui ont [illegible] une fête par eux [illegible] La police leur a [illegible] verbal.

***

*Les billets de banque*

Ne pas porter les billets [illegible] que à sa bouche, tel est le [illegible] qui découle d'un singulier [illegible] qui vient produire à New-York. Un [illegible] avait l'habitude, pour [illegible] billets de banque, de les [illegible] ses lèvres, chaque fois [illegible] quelque somme importante. [illegible] cher on à payer. Lors de [illegible] froids, sa lèvre inférieure [illegible] enfler subitement, et le [illegible] appelé aussi ôt constata [illegible] sonnement du sang de [illegible] reux client, lequel ne t[illegible] succomber après d'horribles [illegible] francs.

A l'autopsie, on constata [illegible] caissier, ayant les lèvres [illegible] prenant suivant sa dépêche [illegible] tude les billets de banque [illegible] lever, avait eu s'empoisonner [illegible] un billet malpropre.

En supposant même que [illegible] soit pas là la cause du [illegible] accident, le conseil [illegible] moins bon à suivre.

(Extrait de No[illegible]

***

*Avis*

Une jument de 4 ans [illegible] taille 1 m. 40, ferrée, ayant [illegible] lée, a disparu depuis le vingt [illegible] juin courant.

Père prévenir son propriétaire, M. Dolcerocca Charles, [illegible], moyennant récompense.

***

*Au Port*

Vap. « Alessandro Volta » [illegible] de Amezaga, de Livourne, [illegible] sagers, diverses.

— Vap. « Corsica, » cap. [illegible] de Nice, 2 passagers, div.

— Vap. « Farraman, » cap. [illegible] de Cette, diverses.

***

*Appartement à louer*

Huit pièces et deux cabinets [illegible] premier, jardin, cave, hangard [illegible] rez-de-chaussée, situé rues [illegible] gno et Miséricorde, à louer.

S'adresser à M. l'huissier [illegible] buni, Bastia.

***

*« Nos Loisirs »*

Achetez chaque semaine le [illegible] ro de *Nos Loisirs*. Vous y [illegible] dans ce superbe journal, [illegible] ment illustré, des lectures [illegible] amusantes et instructives [illegible]

Jamais journal plus [illegible] et mieux présenté ne fut [illegible] bas prix.

*Nos Loisirs* est en vente [illegible] le jeudi matin. Le numéro [illegible] times.

***

*A vendre*

Un buffet avec ses accessoires [illegible] appartement au Cercle de [illegible] lerrande, rue Abbatucci, 2.

## SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES BOULANGERS [illegible]

Grand fournant [illegible] d'un bout [illegible] à la rue de [illegible] Certainement, [illegible] qui lui cau[illegible]

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

## LA SITUATION MINISTÉRIELLE

Paris, 30 juin.

Les journaux de tous les partis s'occupent de la situation du ministère après le dernier vote de confiance, consécutif à l'interpellation sur l'agitation dans le Midi.

Les journaux réactionnaires et libéraux jugent que, malgré ces 90 voix de majorité, le gouvernement n'a pas de situation stable et est à la merci du premier incident de séance.

Quant aux journaux gouvernementaux, ils approuvent l'attitude de M. Clémenceau et croient que toute crainte de crise ministérielle doit être écartée.

## DÉMISSION de l'Archevêque d'Avignon

Avignon, 30 juin.

Mgr Sueur, archevêque d'Avignon, vient de prier le Saint Père de le relever de ses fonctions.

Le prélat, qui est âgé et très souffrant, est dans l'impossibilité de continuer à administrer son diocèse.

## LA CRISE VITICOLE

**LE**
**Préfet des Pyrénées-Orientales**
***attaque***
**la Ville de Perpignan**

Perpignan, 30 juin.

M. Dautresme, préfet des Pyrénées Orientales, a déposé une demande judiciaire de dommages-intérêts, contre la ville de Perpignan.

Le Préfet réclame une forte somme à la suite de l'incendie de l'Hôtel de la Préfecture, et des dégâts commis dans ses appartements particuliers par les émeutiers.

## En l'honneur de JULES FERRY

Paris, 30 juin.

Aujourd'hui a eu lieu, aux Tuileries, la cérémonie de la pose de la première pierre du monument de Jules Ferry, organisée par la Ligue Française de l'enseignement.

A deux heures, les différentes sociétés se sont formées sur le quai de l'Hôtel-de-Ville, le quai des Célestins et le quai Henri IV.

Le départ a eu lieu à 3 heures ; le cortège s'est rendu aux Tuileries en traversant la place de l'Hôtel de-Ville, la rue de Rivoli et la rue des Tuileries.

Le signal du départ a été donné par un coup de canon tiré du haut de la tour Eiffel. Cent et un coups de canon ont été tirés de minute en minute.

A quatre heures, a eu lieu la pose de la première pierre, puis les discours ont commencé. Les orateurs ont vanté les bienfaits de l'enseignement laïque, et salué la mémoire de Jules Ferry, le grand républicain et le grand politique.

L'Aéro-Club a ensuite procédé à l'ascension du ballon « Jules Ferry » et un lâcher de deux mille pigeons-voyageurs a eu lieu.

Divers chœurs, tels que la *Marseillaise*, le *chant des Triomphes de la République* de Leseur, exécuté à la fête des Victoires, en 1794, au Champ de Mars, ont été chantés par 400 élèves délégués des écoles de Paris et par diverses sociétés musicales.

Pendant toute la cérémonie et le défilé, les musiques militaires ont joué des hymnes patriotiques.

Le défilé a eu lieu dans l'ordre suivant :

Les quatre-cents enfants porteurs des pétitions ;

Le Conseil municipal de Paris et le Conseil général de la Ligue française de l'enseignement ;

Le comité du Cercle parisien, le comité des dames de la ligue, et le comité d'organisation de la fête ;

Les cent-vingt-neuf sociétés de l'Union nationale des sociétés d'instruction militaire de France ;

Les grandes sociétés de Paris formant fédération ou union de sociétés, de sections ou de cours ;

Les sociétés de Paris groupées par arrondissement ;

Les sociétés des départements.

Il ne s'est produit aucune manifestation hostile.

## ABORDAGE DU « JAUREGUIBERRY » et d'un contre-torpilleur

**60 victimes**

**Démenti du Ministre de la Marine**

Paris, 30 juin.

Plusieurs journaux ont publié ce matin une nouvelle à sensation, arrivée d'Oran, et qui a causé une très pénible impression.

Ils ont annoncé qu'une collision s'était produite entre le *Jauréguiberry* et un contre-torpilleur de l'escadre de la Méditerranée, qui effectue des manœuvres sur les côtes de l'Algérie.

Le « Jauréguiberry » aurait abordé, entre Toulon et Mers-el-Kébir, le contre-torpilleur, qui aurait eu une fente énorme. Le nombre des victimes serait de soixante environ.

Dès qu'il a eu connaissance de ce bruit, le ministre de la Marine a fait annoncer qu'il n'avait reçu aucun télégramme sur la prétendue catastrophe, et qu'il avait demandé des renseignements télégraphiques.

Dans la soirée un communiqué officiel dément, d'une façon certaine, la collision du « Jauréguiberry » et du contre-torpilleur.

L'escadre de la Méditerranée a mouillé dans la rade de Mers-El-Kébir sans qu'aucun accident n'ait eu lieu en cours de route.

## EN NORVÈGE

**Le « Duguay-Trouin » à Christiania**

Christiania, 30 juin.

Le vaisseau-école français « Duguay-Trouin », qui se trouvait en rade de Copenhague, depuis le 26 juin dernier, est arrivé dans la soirée à Christiania.

La population de la capitale norvégienne a fait un chaleureux accueil à nos marins.

Le capitaine de vaisseau Adam descendra demain à terre et sera reçu par le roi Haakon, en audience privée.

Des fêtes seront données en l'honneur des hôtes français.

## Société Française [illegible]

**La distribution des récompen[illegible]**

Paris, 30 juin.

Une grande fête a eu lieu aujourd'hui, à la Sorbonne, sous la présidence de M. Viviani, ministre du Travail à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Société Française de sauvetage et de la distribution des récompenses.

M. Viviani a prononcé un discours qui a été très applaudi.

## EN DANEMARK

**Les fêtes en l'honneur des Souverains Allemands**

Copenhague, 30 juin.

De très grandes réjouissances publiques sont organisés à Copenhague, en l'honneur des Souverains allemands, à qui on prépare une réception magnifique.

Le *Hohenzollern*, ayant à son bord l'empereur, l'impératrice et leur troisième fils, arrivera à Copenhague dans la matinée du 3 juillet.

Les Souverains allemands seront logés au château de Frédensborg.

## EN RUSSIE

**LA RÉVOLUTION**

**Assassinat d'un Inspecteur de prison**

Saint-Pétersbourg, 30 juin.

L'inspecteur de la prison de Krasnoiarsk a été assassiné par des malfaiteurs, restés inconnus.

La victime était un ardent partisan du tzarisme, et un implacable ennemi des révolutionnaires.


## L'Union Vie

**Fondée à Paris en 1828**

*Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat*

**RENTES VIAGÈRES**

*Assurances dotales, mixtes, combinées, etc.*

S'adresser à
Bastia, à M. Etienne Périer.
Ajaccio, à M. J.-T. Bartoli.
Corte, à M. Charles Mariani, l'Ile-Rousse, à M. Léon Rossi.
Propriano, à M. Toussaint Sorba.

CHIRURGIEN-DENTISTE
**M. ÉDOUARD NICOT**
Diplômé de l'Ecole Dentaire et de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat en assistant des Hôpitaux
CABINETS DENTAIRES :
*AJACCIO, 20, Cours Grandval*
*BASTIA, 28, Boulevard Paoli*
Atelier spécial de prothèse
*pour la fabrication des dentiers*
Extractions sans douleur. Obturations ciment, émail, amalgame platine aurifications, nettoyage et désinfection des dents. Dents artificielles, dentiers, appareils de tous systèmes, vulcanite, caoutchouc, or, etc. Bridge Work. Redressements.
AVIS. — Nous informons les personnes qui ont des pièces d'anciens systèmes montés en détachements, que nous nous chargeons de les réparer.
Cabinets ouverts de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures du soir.

## GUAGNO-LES-BAINS

*Ouverture de la Saison Thermale 24 juin*

HOTEL DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL
Pension et Chambre 5 fr. 50 par jour

*Arrangements pour famille*

Chef cuisinier. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries promenoir couvertes. — Cour spacieuse ombragée.

Eaux Thermales *sulfo salines sodiques* [illegible] simples, de vapeur et douches sans [illegible] dissement des chambres aux baignoires, [illegible] Prises et aux bains de vapeur, avantage l'air doux qui met l'organisme à l'abri de [illegible] mal. [illegible] nocive après un bain thermal. [illegible] Eaux m[illegible] d'une grande [illegible] sance : Rhumatisme, maladies arthritiques, bronchites, anémie, blessures, [illegible] mac de l'intestin, affections de l'estomac (sources dell'Oseblié), peau et des yeux syphilis. Eau reconstituante radicale de la [illegible] à la fois.

Climat parfait, tempéré, [illegible] adoucissante entretenu des arômes des sapinière, brise pine qui entourent la Station, vient de compléter la cure thermale.

Un médecin dirige la cure thermale. [illegible] d'air l'établissement. — Fermeture le 1er octobre.

Pour renseignements s'adresser à la propriétaire des Sources Thermales, à Guagno-les-Bains.

## AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 10 courant, elle a mis en vente savoir :

Sel, 11 fr. 50.

Soufre sublimé pur, 9 francs la balle de 50 kilos.

Sulfate de cuivre, 88 fr. les 100 kilos.

DEMANDER
**chez les bons Négociants**
**les farines**
**Razous et Rérolle de Toulouse**
***Garanties pur froment***

N. B. — Se méfier des insinuations, diffamations et méchancetés inqualifiables.

RAZOUS et RÉROLLE.

**Bijouterie-Horlogerie**
**DANESI fils**
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes réparations, est à même de les livrer un travail très soigné et garanti.

*Demander partout*
**« UN MORELLI »**
**Grand Vin Apéritif**
**Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1907)**
***Au plus Haute Récompense***

Société forestière
demande à [illegible] ter [illegible] FORÊT de pins maritimes ou [illegible] grandes dimensions pouvant être facilement exploitée.
Faire offres avec détails à M. de Santanna, au bureau du [illegible].

VIN du Domaine de [illegible] à 18 fr. l'hectolit
S'adresser à M. Vallesi, Vevale.

**Orezza-les-Eaux**
**HOTEL DE GRANAJOLA**
(VILLA MANFREDI)
*Ouvert du 20 juin au 1er octobre*
Le restaurant sera dirigé par un ancien maître d'hôtel renommé.
S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi, à Granajola (Orezza).

**Grand entrepôt de Vins**
FINS ET DE TABLE
de toutes provenances
**ORESTEBIA**
2[illegible] *Avenue Carnot,*
[illegible] PRIX. 1 Diplôme.
[illegible] aux diverses Expositions
*Gros et au détail*
LIVRAISON A DOMICILE
VINS A [illegible]
Rouge, 0,20 et 0,25, [illegible]
Blanc, 0,30 et 0,40 c. le 0,40 c. le l.
VINS FINS DE [illegible]
0,80 et 1 fr. la bouteille verre
VIN DE CHIANTI (Liqueur)
fr. 40 le flacon, 0,70 le 1/2 flacon.
VIN DE MARSALA (Sicile)
1.60, 1.75 et 2 fr. le bout., 0,80 c. le 1/2
3 fr. le flacon, 1 fr. 60 le 1/2 flacon.
VINS DE BORDEAUX (Médoc vieux)
1 fr. 25 la bouteille.
VINS D'ASTI mousseux
1 fr. 75 la bouteille.
VINS BARBERA d'Italie
1 fr. 50 la bouteille.
VINS DE MADÈRE et de MALAGA (Exposés)
1 fr. 40 la bouteille, 0,90 la 1/2 bouteille
MUSCAT DE FRONTIGNAN vieux
1 fr. la bouteille, 0,90 la 1/2 bouteille
Vermouth de Turin 1 fr. 50 la bouteille
Quinquina Pomponnet 1 fr. 40
Vermouth Supérieur 1 fr. 40
Apéritif « Le Fol » 1 fr. 50
Gentiane 1 fr. 40 la bouteille.
VINS DE CHAMPAGNE
Gratien et Meyer 3 fr. 25 et 3 fr.
Duc Regnault de Chamousseau
2 fr. 75 la bouteille.
Pietot à Epernay 4 fr. 50 et 5 fr.
SCIURE DE BOIS BLANC (Prix)
Prise en magasin 1 fr. le sac.
Rendue à domicile 1 fr. 25 le sac.
Vente de
Planches — Lattes — Liteaux — Poutrelles
*Prix réduits*

**ON DÉSIRE** acheter deux vaches laitières Agées de 5 à 7 ans environ, fraîchement vêlées. S'adresser pour conditions chez M. Marfis, 13, Place Saint-Nicolas, Bastia.

**CHOCOLAT MENIER**

Les visiteurs des concerts du
**THÉATRE**
etc., ne devraient pas oublier de se munir, avant la représentation, du
**LUCERNA**
**Chocolat** *apprécié dans 5 parties du monde par toutes les* **PERSONNES**

| | |
|---|---|
| Le monde entier. | se débite du chocolat au lait Lucerna |
| Corylus broyé. | les plus fins chocolats aux noisettes |
| Avellana avec la noisette entière. | |
| Le meilleur du Bon | Lucerna chocolat fondant. |
| L'amie indispensable à la table de famille | Lucerna cacao soluble. |
| Le dessert de tous les gourmets | Lucerna bonbons fins. |
| Le déjeuner rapide | Lucerna chocolat au lait pour cuire. |

**Endroit** de la fabrication : Hochdorf-Lucerne (Suisse).
Du **temps** pour se procurer du chocolat Lucerna on en trouve toujour[illegible]

**ARTHUR SUIRE**

Scierie transportable Arthur Suire, à Ajaccio (Corse). Force chevaux, locomotives-routières, demande à faire des sciages façon, et procure des acheteurs au comptant pour les bois en grumes. Envoyez offres.

LA
**Médecine Végétale**
par les Sucs et Principes vitaux des Plantes.



Le Méthode Végétale qui depuis de nombreuses années utilisait les secrets dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans cet intéressant ouvrage intitulé : « La Médecine Végétale ».

Tous les malades désespérés et désemparés qui liront le dans ce livre un moyen certain et radical de [illegible] sans drogues toxiques, sans poisons qui [illegible] corps, épuisent les nerfs et développent [illegible] ration, en maintenant sous l'action [illegible] et leurs dépurations, qui rajeunissent [illegible] tout naturellement et parfaitement la santé. Il convient donc de citer :

Maladies de la Femme, Règles douloureuses ou irrégulières, Pertes de la Femme, Maladies de la Femme, sang, etc. — Maladies de la Femme, Maladies contagieuses, Blennorragies, Rougeurs, Eruptions, Démangeaisons, Vices du sang, etc. — Maladies de la Femme, Maladies contagieuses, Vices cachés

relatif à la concession d'un terrain pour la construction d'un groupe scolaire.

Il croit pouvoir espérer que le projet d'acquisition du terrain situé au Nord de la Place Saint-Nicolas sera bien accueilli par l'administration.

Le Conseil autorise M. le Maire à proposer l'acquisition de ce terrain.

*Le Kiosque de la Musique*

Le Conseil examine ensuite le projet de la création d'un kiosque, sur la Place Saint-Nicolas, destiné à servir pour les concerts militaires.

La dépense totale s'élèverait à 12.000 francs environ. M. le Maire propose au Conseil de voter, pour l'exercice 1907, un crédit de 6.000 francs, nécessaire à la construction de la base en maçonnerie.

On traitera ensuite pour la partie métallique avec un négociant bastiais ou continental, suivant les conditions de prix et de paiement.

Adopté.

*Bureau de Bienfaisance et Hôpital Civil*

Le Conseil approuve les comptes administratifs pour l'exercice 1906, et les budgets additionnels de 1907 du Bureau de Bienfaisance et de l'Hôpital Civil. — Ces budgets se soldent par un excédent de recettes.

*Exploitation Théâtrale 1907-1908*

La Commission du Théâtre a été saisie d'une proposition de MM. Beaumont et Voisin, qui demandent à exploiter le Théâtre municipal pendant les mois de novembre et décembre prochains.

Ils donneraient une série de trente comédies, et ne demandent à la Ville que le paiement des primes d'assurance et aussi le prix du gaz, à raison de trente francs par soirée.

Si leur exploitation satisfait la Municipalité, ces mêmes directeurs demanderont à exploiter de nouveau notre scène pour une deuxième série de trente représentations pendant les mois de janvier et février. Ils demandent pour cette seconde tournée, qui comprendra des opérettes et des opéras comiques, une somme fermée de 2,000 francs.

La Commission donne un avis favorable au projet de MM. Beaumont et Voisin.

Le Conseil s'y rallie, et autorise M. le Maire à traiter avec ces deux artistes.

*La question de l'octroi*

Le conseil remet à une prochaine séance l'examen de la question des tarif, réglementation et mode d'exploitation de l'octroi.

*Chalet de nécessité*

Le Conseil décide la construction d'un chalet de nécessité sur la place du Palais de Justice, semblable à celui qui se trouve sur la place St Nicolas.

*Le Compte administratif*

Sur le rapport de M. Gregorj, le conseil approuve le compte administratif de M. le Maire dont la gestion est reconnue excellente.

La séance est levée à 5 heures.

## Ce que disent les Journaux

**La Liberté**

L'indiscipline dans l'armée:

« Si nous avons éprouvé une grande tristesse en apprenant les cas actes de mutinerie, nous n'avons cessé de les prédire, depuis le jour où les radicaux ont inscrit la politique dans l'armée. Ceux-ci, maintenant, voudraient retourner contre nous le reproche que nous n'avons cessé de leur adresser, et ils tentent dans leur presse de faire croire que nous sommes responsables des mutineries, parce que nous les avons prévues et dénoncées. On n'est pas coupable, on le comprend, qui nous arrêtera dans la mission que nous nous sommes donnée de poursuivre et de dénoncer partout les désorganisateurs de la défense nationale. M. Picquart ne sauvera pas par sa seule présence à la tête de l'armée, tout va bien puisqu'il est là; mais, ce qui le rassure, c'est précisément ce qui nous inquiète, nous ne nous entendrons jamais. Le meilleur est que les faits se chargent trop vite et trop cruellement de justifier toutes nos alarmes. »

**Le Soleil**

Sur le vote de la Chambre:

« Pour ne solliciter hâtivement la politique aucune sorte, on a beau lui dire que la crise viticole en particulier réclame un prompt remède, il est impossible de comprendre cela. Oui, M. Clémenceau a mystérieusement les méridionaux entendant qu'il massacrait des adversaires politiques; dans ces conditions, on comprend que sa majorité officielle n'ait pas renversé le ministère. M. Clémenceau, en faisant des adversaires, a dû voir les députés radicaux, venir à savoir si leurs voitures funèbres seront prêtes demain. Il est permis d'en douter et de croire que les électeurs républicains et socialistes modérés, ainsi que ceux de leurs compatriotes qui n'approuvent pas l'effusion du sang ne souviendront des assassinats commis par M. Clémenceau et approuvés par les députés du bloc ».

**Le Siècle**

Socialistes et radicaux:

« S'ils radicaux font mine de se séparer des socialistes, c'est parce que les socialistes qui tendaient de les domestiquer, ont fini par se laisser domestiquer eux-mêmes par les anarchistes, de sorte que les radicaux ne peuvent plus rester sous l'influence de M. Jaurès sans subir eux-mêmes la direction des saboteurs de la Confédération générale du travail; celle, ils ne l'accepteront jamais, d'abord parce que ce n'est pas de leur goût, et ensuite parce qu'ils y perdraient leur clientèle électorale qui n'hésitera pas à les lâcher pour s'engendrer d'un gendarme, à condition qu'il fût très brutal et qu'il n'attentât pas d'avoir essayé le feu des émeutiers pour cogner dessus à tort et à travers. Les socialistes ont mal manœuvré depuis quelques mois en rompant une union dont ils étaient les seuls à profiter et en exhibant la majorité qui les faisait vivre politiquement ».

## SYNDICAT DES CHARGEURS

*Grande réunion publique*

Mercredi, 3 juillet, à 9 heures du soir, aura lieu au Théâtre municipal, (salle du péristyle), sous la présidence de M. AUGUSTE GAUDIN, Maire de Bastia, une grande réunion publique pour la formation du Syndicat des chargeurs des arrondissements de Bastia et de Corte.

M. JOSEPH AJACCIO, avocat à la Cour d'appel, fera l'exposé de la question.

*La Commission provisoire.*

## Nouveaux Impôts

**ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE**

Le Président de la République française,

Sur le rapport du président du conseil, ministre de l'intérieur,

Vu la délibération du conseil général de la Corse en date du 16 avril 1907;

Décrète:

Art. 1er. — Le département de la Corse est autorisé, conformément à la délibération susvisée du conseil général, à s'imposer extraordinairement, pendant l'année 1908, 7 centimes additionnels au principal des quatre contributions directes, dont le produit sera et restera exclusivement applicable aux dépenses du service de l'assistance médicale gratuite mises à sa charge par la loi du 15 juillet 1893.

Cette imposition sera recouvrée, indépendamment des centimes extraordinaires dont le maximum est fixé, chaque année, par la loi de finances, en vertu des lois du 10 août 1871 et du 12 juillet 1906.

Paris, le 17 juin 1907.

## Bulletin Financier

Paris, 27 juin 1907.

Marché actif et en hausse presque générale sauf les fonds Russes et le Rio. Notre Rente n'inscrit 98.30. Nos Sociétés de Crédit se maintiennent, voudraient retourner encore nous le reproche que nous n'avons cessé de leur adresser, et ils tentent dans leur presse de faire croire que nous sommes responsables des mutineries, parce que nous les avons prévues et dénoncées. On n'est pas coupable, on le comprend, qui nous arrêtera dans la mission que nous nous sommes donnée de poursuivre et de dénoncer partout les désorganisateurs de la défense nationale. M. Picquart ne sauvera pas par sa seule présence à la tête de l'armée, tout va bien puisqu'il est là; mais, ce qui le rassure, c'est précisément ce qui nous inquiète, nous ne nous entendrons jamais. Le meilleur est que les faits se chargent trop vite et trop cruellement de justifier toutes nos alarmes. »

**Le Soleil**

Sur le vote de la Chambre:

« Pour ne solliciter hâtivement la politique aucune sorte, on a beau lui dire que la crise viticole en particulier réclame un prompt remède, il est impossible de comprendre cela. Oui, M. Clémenceau a mystérieusement les méridionaux entendant qu'il massacrait des adversaires politiques; dans ces conditions, on comprend que sa majorité officielle n'ait pas renversé le ministère. M. Clémenceau, en faisant des adversaires, a dû voir les députés radicaux, venir à savoir si leurs voitures funèbres seront prêtes demain. Il est permis d'en douter et de croire que les électeurs républicains et socialistes modérés, ainsi que ceux de leurs compatriotes qui n'approuvent pas l'effusion du sang ne souviendront des assassinats commis par M. Clémenceau et approuvés par les députés du bloc ».

**Le Siècle**

Socialistes et radicaux:

« S'ils radicaux font mine de se séparer des socialistes, c'est parce que les socialistes qui tendaient de les domestiquer, ont fini par se laisser domestiquer eux-mêmes par les anarchistes, de sorte que les radicaux ne peuvent plus rester sous l'influence de M. Jaurès sans subir eux-mêmes la direction des saboteurs de la Confédération générale du travail; celle, ils ne l'accepteront jamais, d'abord parce que ce n'est pas de leur goût, et ensuite parce qu'ils y perdraient leur clientèle électorale qui n'hésitera pas à les lâcher pour s'engendrer d'un gendarme, à condition qu'il fût très brutal et qu'il n'attentât pas d'avoir essayé le feu des émeutiers pour cogner dessus à tort et à travers. Les socialistes ont mal manœuvré depuis quelques mois en rompant une union dont ils étaient les seuls à profiter et en exhibant la majorité qui les faisait vivre politiquement ».

## Soirées familiales du Lycée

Mercredi prochain, 3 juillet, à 8 heures et demie du soir, aura lieu au lycée la deuxième soirée familiale de la saison.

Les cartes d'entrée sont délivrées au Secrétariat de M. le Proviseur.

Il n'est envoyé aucune invitation spéciale.

## Baccalauréats

Sont admis à subir les épreuves orales:

| *Philosophie* | *1re D.* |
|---|---|
| Antcolotti. | Bernardi. |
| Bourgeois. | Bronzini. |
| Bonaire. | Cesari. |
| Casale. | Colombani Ch. |
| Colombani. | Costantini. |
| Costa. | Forcioli. |
| Giacinti. | Franceschi. |
| Lavie. | Giovanetti. |
| Mlle Leca. | Lambichi. |
| Lertora. | Martinetti. |
| Marsan'olo. | Natali J. |
| Muselli. | Natali N. |
| Orengo. | Romani. |
| Stefani. | Sammarcelli J. |
| Tortora. | Sammarcelli P. |
| Vautura. | Santoni F. |
| | Valentini. |
| | Vincenzetti. |

## COURS SECONDAIRES et « Sillon »

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Dans une note parue dans le *Petit Bastiais*, votre correspondant établit que le camp des professeurs dits « dissidents » comprend plus de « répétiteurs » que de « professeurs ».

Voici, pour plus de précision encore, comment se composent les deux camps:

*1. Camp des Cours secondaires:*

| | |
|---|---|
| Professeur docteur ès-science | 1 |
| — élève de l'Ecole normale Sup. | 1 |
| — admissibles à l'agrégation | 2 |
| — bi-licencié | 3 |
| — licencié | 11 |
| — bachelier | 1 |
| — avec brevet supérieur | 1 |
| — avec brevet simple | 1 |
| Sous économe | 1 |
| Délégué pour le dessin | 1 |
| Total | 23 |

*2. Camp des « professeurs dissidents »*

| | |
|---|---|
| Professeur agrégé, (dont 3 d'italien) | 4 |
| — licencié | 1 |
| Répétiteurs licenciés délégués dans les fonctions de professeurs | 4 |
| Professeur avec brevet simple | 1 |
| Répétiteur bi-licencié | 1 |
| Répétiteurs bachaliers | 9 |
| Total | 20 |

A vos lecteurs de dire du quel côté se trouvent *l'élite* et la *majorité* dont on a tant parlé.

Veuillez agréer, etc.

VERAX.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SAINTE-MARIE-SICCHÉ. — M. Tollinchi, maire, a prononcé le discours suivant aux obsèques de M. l'avocat d'Ornano.

Mesdames, Messieurs,

Il est des obligations, qui, si pénibles soient-elles, constituent des devoirs. Celui d'être un dernier adieu au regretté avocat d'Ornano, en est un, auquel je n'aurais pu, à des titres divers, me soustraire. La mort d'aujourd'hui, en effet, a eu une vie bien remplie, et longtemps sa personnalité a été une des plus considérées de notre pays qui par son unanimité à le regretter montre assez dans quelle estime il le tenait.

Appartenant à une famille de juristes par tradition, il pensa avec raison, qu'il se devait au droit, et il apporta à cette étude avec une compréhension innée, des qualités solides de cœur et d'esprit qui honorent la toge autant que celui qui la porte...

Il avait d'ailleurs de qui tenir, et en outre, rien ne fut épargné pour en faire la grande figure, que nous avons tous connue et admirée. A une époque où la pénétration française n'avait pas chez nous l'intensité annelle et tout jeune encore, l'avocat d'Ornano était un des plus brillants élèves des collèges et lycées du continent où il fit lumière ses études, laissant la réputation d'un élève aussi remarquable par son talent gênie que par sa modestie.

Licencié en droit à un âge où la vie pour d'autres ne connaît pas encore de charges, il vint à Ajaccio mettre au service de ses compatriotes ses profondes connaissances, et avec une ardeur d'autant plus louable qu'elle était secondée par une bonne volonté et un amour du prochain, qui faisaient de lui l'avocat d'office de tous les malheureux, le défenseur des causes les plus nobles, celles de la misère. Riche, il ne voulait pas l'être, car son ambition fut toujours de parler pour le pauvre, mais il fut riche de la reconnaissance publique, riche de l'estime et de la sympathie de ses contemporains, riche enfin des consolations que procure une conscience sereine et fière d'elle-même. Aussi, ses funérailles du barreau voulurent lui rendre à leur tour un hommage public et ils en firent leur bâtonnier. Il serait superflu, Messieurs, de vous dire qu'à ce poste difficile, il fut encore à sa place, et ceux de son temps qui m'écoutent pourront convenir que son bâtonnat fut l'âge d'or du barreau d'Ajaccio, celui de la probité professionnelle, celui enfin plus rare de la bonne harmonie entre l'accusation et la défense. C'est pourquoi le public et le barreau associèrent leurs regrets à ceux de la magistrature lorsque l'avocat d'Ornano décida d'aller chercher à Tunis un champ plus vaste pour son inlassable activité, de mettre au service d'un pays neuf, l'autorité de sa parole, et de contribuer à faire connaître et aimer le nom Corse. Ses efforts furent encore couronnés de succès, et à Tunis comme à Ajaccio il fut un des maîtres du barreau, celui dont la science n'avait d'égal que la bonté, et s'il avait pu vivre, il aurait partagé avec d'autres insulaires cette prépondérance qu'ils se sont depuis assurée dans la colonie.

Malheureusement, le climat inhospitalier de la Tunisie donna le coup fatal à cet organisme, miné par la surmenage intellectuel, et il nous revint, quelque en pleine possession de toutes ses facultés, le corps brisé, et sans doute aussi latigué de la vie. Car, ce qui le fatiguait surtout, c'était la raison, c'était s'avoir perdu ce qui faisait sa force. Il a enduré pendant neuf ans, lui le brillant causeur, le supplice de ne pouvoir entendre et de ne pouvoir causer. Il causait bien avec ses livres, compagnons fidèles dans le malheur; il causait aussi avec son frère, modèle de dévouement et d'abnégation, mais il ne pouvait plus servir le droit et la justice, il ne pouvait plus former l'auditoire, et cette douleur l'abat. Il ne vivait plus, depuis longtemps déjà, que de souvenirs; il n'était retenu sur cette terre, où sa brillante carrière avait été si brusquement interrompue, que par la tendre affection d'une famille qui l'entoure sans cesse de marques de dévouement et de vénération. Il a dû la quitter sans regrets, puisqu'il a eu du moins la consolation de voir son fils grandir, imbue de ses principes et marchant sur ses traces.

A eux, et à leur mère, au frère du regretté avocat, vont en cette pénible circonstance les regrets unanimes de la population de Sainte-Marie-Sicché qui, longtemps encore, conservera le souvenir de disparu et de ses qualités.

⁂

Voici le discours prononcé par M. Luc d'Ornano, surnommé lors de l'enregistrement.

Mesdames, Messieurs,

Avant que la pierre sépulcrale ouvre à jamais cette tombe, permettez-moi de dire un suprême adieu à celui dont nous accompagnons aujourd'hui la dépouille mortelle, et de retracer brièvement les principales étapes d'une existence parfaitement remplie. Issu d'une excellente famille, l'avocat d'Ornano se fait remarquer au lycée de Perpignan qui abrita sa jeunesse par une intelligence vive et son caractère charmant. Après de bonnes études couronnées des plus brillants succès, il suit les cours des facultés de droit d'Aix et de Toulouse et conquiert rapidement le grade de licencié.

Dès lors, jaloux de son indépendance, il renonce à toutes les situations; les il serait pu prétendre à un quelconque administratif, suit dans l'ordre pour s'engager dans une voie, celle de toute entrave, son talent pouvait prendre son essor, et se fait inscrire au barreau d'Ajaccio.

D'un accès facile, d'un commerce agréable, aussi remarquable par sa science profonde du droit que par l'art avec lequel il savait plaider sur les causes et charmer son auditoire, il se crée bientôt en même temps qu'un cercle nombreux d'amis une clientèle nombreuse et choisie. Ces succès auraient suffi à un ambition moyenne, mais l'avocat d'Ornano nourrissait de plus vastes projets. Conscient de son mérite, il ne tarde pas à quitter la terre de Corse pour se rendre à Tunis où il astrovait un avenir plus brillant. Arrivé là, ses prévisions se réalisent au delà de toute pointe. Ses solides qualités du cœur et de l'esprit que les Tunisiens avaient déjà appréciées, lui valent un succès enviable dans la ville des beys. Ses confrères le barreau Tunisien reconnaissant en lui un sujet supérieur, lui accordent toutes leurs sympathies et l'élisent bâtonnier de l'Ordre, tandis que les autorités Tunisiennes lui confèrent comme une marque particulière d'estime, la croix de commandeur du Nichan-Iftikar. Malheureusement, un état de choses ne devait guère durer; la maladie guettait l'avocat d'Ornano et le rappelait impitoyablement dans la vigueur de l'âge.

Le voilà donc obligé de rentrer en foyer natal, abandonnant tout à coup ses ambitions les plus justifiées. En proie aux attaques journalières d'une maladie considérée dès le début comme incurable, il accepte son sort avec une résignation et une égalité d'humeur admirables. Tout entier à l'affection de ses enfants, il trouve dans l'affection et les soins assidus de la digne compagne de ses jours, de ses enfants et de son frère, un baume à ses souffrances.

Bon père, bon époux, bon parent, homme du monde accompli autant que juriste émérite, voilà l'homme qui vient de s'éteindre et longtemps il est aisé de comprendre après cela, la douleur immense de sa famille et l'émotion qui étreint toutes les personnes présentes. Une fois de plus, il est prouvé qu'il ne ment pas l'adage qui dit: « le mérite d'un homme se mesure après qu'il laisse derrière lui. »

Aussi, n'essayerai-je pas apporter à sa veuve, à ses enfants et à son frère, de vaines paroles de consolation; seul le temps, par l'oubli qu'il apporte avec lui, peut calmer de pareilles douleurs. Qu'il me suffise de leur dire que la sagesse défunt laisse parmi nous un souvenir impérissable et que tous les cœurs qu'il a donnés pendant toute sa vie lui fécondé en réalités heureux pour chère famille.

Adieu, mon cher parent, repose en paix !!!

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er Juillet

Thermomètre 7 heures du matin 22.6
à midi + 34.5 à 5 heures du soir + 22.2
Maxima + 28 Minima + 19

Baromètre 7 heures du matin 759 mm.
à midi, 759 mm 4 heures du soir 760 mm.

Vent — Dans la matinée. n.
Dans l'après-midi.

Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin.

⁂

*Banque de France*

Le Conseil général de la Banque de France a fixé le dividende du 1er semestre de 1907 des actions de la Banque à 85 francs net par action.

Ce dividende est payable au guichet ouvert depuis le 29 juin.

⁂

*Les Corses à Marseille*

Jeudi dernier, M. le Martin Padovani, de l'Ile-Rousse, donné un cercle catholique de la rue du Boulevard Bompard, offrait ce toute d'actualité qui va les plus chaleureux applaudissements.

Nous sommes heureux de lui adresser toutes nos félicitations.

⁂

*L'Alphabet pochard*

Abonnement est mort de famille. Il est son père, la profession de mon...


A VENDRE ensemble ou séparément une petite jument, âgée de 4 ans, et une jolie charrette anglaise. S'adresser au bureau du journal.

VIN du Domaine de Vignale à 18 fr. l'hectolitre. S'adresser à M. Vallesi, Vescovato.

CHIRURGIEN-DENTISTE
M. ÉDOUARD NICOT
Diplômé de l'École Dentaire de la Faculté de Médecine de Paris
Ancien assistant des Hôpitaux
CABINETS DENTAIRES:
ASCIO, 20, Cours Grandval
BASTIA, 28, Boulevard Paoli
Appareil spécial de prothèse
Spécialité de la fabrication des dentiers
Toute sans douleur. Obturations ciment, amalgame platine scrupuleuses, nettoyage et conservation des dents. Dents artificielles, dentiers, bridges, Bridge Work. Redressements. Avis aux personnes qui souffrent de la bouche, aux personnes qui ont des dents gâtées, aux personnes qui ont des dents cariées, aux personnes qui ont des dents malades, aux personnes qui ont des dents abîmées, aux personnes qui ont des dents usées, aux personnes qui ont des dents tombées, aux personnes qui ont des dents manquantes, aux personnes qui ont des dents de lait, aux personnes qui ont des dents de sagesse, aux personnes qui ont des dents de remplacement, aux personnes qui ont des dents de prothèse, aux personnes qui ont des dents de fausse, aux personnes qui ont des dents de fausse, aux personnes qui ont des dents de faus

DAME âgée, donne 75.000 fr. pr vivre et soins dans famille. Ecr. Rentiers, 8, rue Pissagno, Marseille.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
**PIERRE SABATÉ**
**Chirurgien-Dentiste du Lycée**
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles ! le mal pour la fabrication de dents artificielles

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

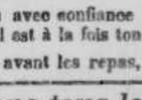
**Installation à Gaz**
**Jean Cini**, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
*Appareils sur commande*
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Aliment préféré des enfants

Un superbe morceau de Musique avec paroles et accompagnement dans chaque N° de
NOS LOISIRS

IMPORTANTE Société Marseille, connue et appréciée, ayant obtenu les plus hautes récompenses, demande agents en Corse. Traitement et commissions élevées ; mais références de 1er ordre sont exigées. S'ad. à M. Gneit, 2, Bd de la Blancarde, à Marseille.

**ARTHUR SUIRE**
La Scierie transportable Arthur Suire, à Ajaccio (Corse). Force 35 chevaux, locomotives-routières, demande à faire des sciages à façon, et procure des acheteurs au comptant pour les bois en grumes. Envoyez offres.

**Cordonnerie Modèle**
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
*Saison Printemps-Eté 1907*
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc
*Choix considérable de Pantoufles*
**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe dernier modèles en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
*La Maison se charge des réparations*

**L'Art de Gagner de l'Argent à la Bourse**
25 ans de succès, a valu à l'Auteur les félicitations des Financiers les plus distingués. — Envoi Gratis. — GAILLARD, 5, rue Feydeau, Paris.

*Demandez et offrez dans tous les Cafés* **L'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.**

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
*Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

**MAISON DE CONFIANCE**
**BIJOUTERIE MATTEI**
**20, Boulevard Paoli**
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèverie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.




Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
**H. FRAISSINET & Cie**
MARSEILLE
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*
SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907
NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON A ÉTÉ
Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline
APPRÊT DU NEUF
*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*
TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France
Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.
CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**
CORTE (Corse)
**GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS**
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

**Aux tempéraments délicats offrez un**
# VIN DU CAP CORSE
*à base de Quinquina*
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
***Apéritif Tonique Fortifiant***
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
*Demandez dans tous les bons Etablissements* **un Vin du Cap Mattei**



TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 182 MERCREDI 3 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|
| Corse | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 12 » | 6 » |

Union Postale, et Colonies Françaises : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.


*LE CALENDRIER*

Fête d'Aujourd'hui : Saint Irénée.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h, 50 m. — Coucher, 7 h. 12 s.
Dernier quart., le 2 Nouv. Lune, le 10.
Fête de Demain Saint Ostée.

*2 JUILLET*

## EN VILLÉGIATURE

Enfin voici la chaleur venue ; on peut dire que cette année elle a pris difficilement pied sur la bise et l'humidité.

La température a été, en effet, très variable, et nous avons vu les orages disputer âprement à notre soleil méridional les meilleures journées du printemps.

Ce petit jeu ne nous amusait guère. Les valétudinaires anxieux soupiraient surtout dans leurs chambres closes, en attendant que le ciel bleu vint ranimer leurs forces et leur espoir. Quand donc pourrait-on sortir tranquillement et heureux de vivre pour aller folâtrer à son aise dans les prairies en fleurs ? Quand s'envolerait avec les nuages sombres la mélancolie des jours pluvieux ? on commençait à désespérer.

D'habitude, en effet, à cette époque, nos stations estivales avaient reçu de nombreux visiteurs ; les gares avaient repris leur animation. Tout le long de notre voie ferrée des familles entières prenaient le train ou débarquaient en vue de s'assurer les premières places dans le site choisi pour la saison d'été.

Vizzavona surtout accueillait dans son sein les citadins pressés de goûter les primeurs de ses parfums et l'arôme exquis de son air vivifiant.

Sur la vaste terrasse du Grand Hôtel Vizzavona, les premiers évadés de nos agglomérations insulaires ou continentales humaient déjà l'air frais et les senteurs pénétrantes de la grande forêt. Ils saluaient avec joie les nouveaux venus, se félicitant de les avoir devancés dans ce séjour enchanteur où tous les avantages naturels et toutes les commodités artificielles se trouvent réunis.

A chaque sifflement de la locomotive annonçant l'arrivée d'un train, les fenêtres du grand hôtel s'ornaient de visages radieux accourus pour voir sortir des compartiments la fournée du jour. Les mouchoirs s'agitaient de part et d'autre. Des voix argentines de femmes et d'enfants s'entrecroisaient, des bonjours étaient fiévreusement échangés.

L'hôtel Vizzavona avait de la place pour tous. Luxueusement aménagé, dirigé avec une distinction si cordiale, il réunissait, dès l'ouverture de la saison, nos personnalités les plus répandues. On était certain de rencontrer là une société des plus exquises ainsi que le réconfort et les aises voulus. On savait d'avance quelles heures délicieuses on allait passer dans une atmosphère aussi pure, devant les cimes pittoresques du Monte d'Oro, sous le dôme frissonnant des pins échelonnés à perte de vue.

∴

Cette année l'exode a été retardé. Mais si elle n'a pas été précoce, la traditionnelle émigration vers les hauts sommets n'en sera pas moins effectuée avec empressement.

De tous côtés on se prépare. Les valises se remplissent, les malles se ferment : on commence à transpirer à la ville : l'heure de la fuite a sonné.

Heureux ceux qui peuvent tendre leurs ailes vers ces lieux de villégiature où l'on goûte en présence du ciel embrasé les charmes de l'ombre et de la fraîcheur.

Parlez, ô vous dont les moyens d'existence favorisent, vous tous que la tâche quotidienne ne retient pas esclaves dans l'atmosphère surchauffée des villes ! Profitez de ces initiatives privées qui ont élevé des hôtels confortables au flanc de nos pittoresques montagnes.

Allez respirer l'air pur et gonfler vos poumons à son souffle bienfaisant. L'air exhérience, nous savons combien il est agréable de vivre là-haut, au milieu des pins, sous les caresses de la brise, en profitant de l'eau fraîche, du bon vin et des mets substantiels qui s'offrent à vous et vous tentent.

Oh ! les bons repas, les bonnes siestes, les bonnes promenades. Comme on revient ravigoté après une pareille villégiature..... et plein d'ardeur pour se remettre sous le joug habituel des nécessités de l'existence.

C'est là seulement qu'il est permis de jouir momentanément de cette liberté, de cette indépendance vers lesquelles tout être humain aspire..... bien vainement hélas !

Ah ! comme l'on respire largement en villégiature, bercé par la chanson innocente des feuillages, loin de la foule, loin de ses embarras et des bruits, en présence de l'immensité de cette nature agreste devant laquelle l'homme sent qu'il n'est rien ou bien peu de chose....

On oublie un peu tout alors, on vit de cette vie universelle des choses, on rêve, on repose enfin sa pensée de ces mille mesquineries répugnantes qui étoilent de brasiers ardents la route sociale sombre et dangereuse où se déménent éperdument des êtres qui souvent, hélas ! n'ont d'humain que le nom...

ANTOINE-JEAN.

## SYNDICAT DES CHARGEURS

*Grande réunion publique*

Mercredi, 3 juillet, à 9 heures du soir, aura lieu au Théâtre municipal, (salle du péristyle), sous la présidence de M. AUGUSTE GAUDIN, Maire de Bastia, une grande réunion publique pour la formation du Syndicat des chargeurs des arrondissements de Bastia et de Corte.

M. JOSEPH AJACCIO, avocat à la Cour d'appel, fera l'exposé de la question.

*La Commission provisoire.*

## Une Représentation Théâtrale

Depuis quelques semaines on s'accoste dans notre ville en faisant suivre l'habituel bonjour de la même invariable phrase : « A quand la Comédie promise par les membres de la Circea ? » Il est temps de répondre enfin et fixer la date de cette représentation tant attendue !

C'est donc samedi soir 6 juillet, à huit heures et demie, qu'aura lieu — au théâtre municipal — la mise en scène de *In Campagna*, l'un des chefs d'œuvre de M. P. Vattelapesca, président d'honneur de la Société.

On rira beaucoup, car la *Commedidia* est désopilante. Les caractères et les situations y sont mis en lumière avec une vérité étonnante. Les personnages y parlent un dialecte clair d'où se dégage le bon sens indiscutable qui fait le fond du caractère corse.

Les aventures de ces deux bourgeois enrichis, venus à la campagne pour y jouir, en propriétaires, de la fraîcheur de l'air, de la saveur des fruits soignés jalousement, et les tours inimaginables joués par la bonne fûtée que secoula la jeune fille de la maison, y créent des scènes de haute comédie.

Deux saynètes en bel et bon français encadreront la pièce : l'une sentimentale et voilée et l'autre drôle, mais drôle à se pâmer ! Le programme définitif paraîtra dans la semaine.

Le but sérieux de la Société étant de vulgariser les œuvres corses, on saura gré à l'aimable Présidente de la Circea de ce nouvel effort dû à son zèle consciencieux et éclairé. Et l'on viendra en foule, et le peuple applaudira l'Auteur de *In Campagna*, ce Mistral de l'île dont l'œuvre belle et forte restera le patrimoine des Corses intelligents et fiers.

## CUIQUE SUUM

Paris, le 29 juin 1907.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Je lis dans le « Bastia-Journal » du 26 du courant, un article sur « La Fête du châtaignier. » Son auteur, mon distingué confrère M. Gaitet Vanquelin, y revendique l'honneur d'avoir été le premier à préconiser en Corse « la fête des arbres. » M. Gaitet-Vanquelin dispute même, avec jalousement à M. Gaston Valrao, un droit d'antériorité auquel il semble attacher du prix.

Il me donne ainsi le droit d'intervenir à mon tour pour rappeler aux plaideurs que je suis le premier à avoir publié dans un journal Corse — le « Petit-Bastiais » du 30 août 1905 — un article sur la « fête des arbres, » en préconisant l'association des instituteurs et de leurs élèves aux plantations des châtaigniers corses.

Dans son second article si hautement documenté, en la même matière, M. Gaitet-Vanquelin cite copieusement la publication d'un auteur ajaccien dans laquelle est reproduite une « Grida » du gouverneur génois « enjoignant aux paysans d'avoir à planter chaque année, au moins deux arbres fruitiers .. etc. »

Il convient de dire que cette citation doit revenir de droit à M. Célestin Bosc, ancien archiviste d'Ajaccio, qui, dès 1896, dans son ouvrage sur « les Archives anciennes » de cette ville, a publié ce document in extenso. Le même livre de M. Célestin Bosc renferme encore d'autres documents mis à profit par certains auteurs qui, suivant un usage acclimaté — depuis peu — dans l'île, ont *oublié* de donner des références à leurs emprunts.

Il est certes permis, même louable, de s'intéresser à la Corse en toutes choses, mais il est surtout louable de reconnaître à chacun ses œuvres, comme il est permis à chacun de protester contre les détournements qui lui sont faits.

Veuillez agréer, etc.

LOUIS BERTON, *publiciste*.
Paris, 36, Rue Beauregard.


Lire à la troisième page
«NOS TÉLÉGRAMMES»


7 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

I

MONSIEUR BERNARD

« Je serais heureux de me trouver, chez toi, en même temps que M. Gerfault sera au château des Saulaies, où il séjourne, d'ordinaire, en cette saison.

» Dis-moi donc, par retour du courrier, s'il y viendra cette année, et si je pourrai l'y voir ? Je ne m'entretiens pas longuement avec toi, aujourd'hui, parce que, comme je n'ai de libre que la main droite j'écris difficilement ; mais je ne me rattraperai prochainement.

» En attendant, ma chère mère, je t'embrasse de tout cœur, ainsi que Félicien.

» BERNARD. »

Le jeune homme relut cette lettre ; puis, il la mit sous enveloppe, et il écrivit cette adresse :

*Madame Benoîte Martenot*
*Hôtellerie du Cygne*
*à Lagny (Seine-et-Marne).*

— Oui, se dit encore Bernard, je verrai M. Gerfault. J'obtiendrai de lui qu'il vienne ici... C'est lui qui parlera au docteur !...

Il sonna. Un domestique parut.

— Que cette lettre parte ce soir même, ordonna-t-il.

Le domestique salua et se retira. Bernard, alors, retourna sur cette terrasse où il avait attendu le passage du médecin. Il voulait voir, encore, cette maisonnette qui s'élevait là-bas, et où devait se trouver alors celle qu'il avait tant compté voir, ce jour-là comme les autres : Mademoiselle Louise, cette jeune fille qui accompagnait le docteur dans toutes ses visites depuis quelque temps déjà.

Il resta là, longtemps préoccupé, mélancolique, sans se rendre compte du temps. Le soleil se courba derrière la forêt. Le jeune homme rêvait toujours à la même place ! Enfin, la nuit tomba, insensiblement. Alors, à pas lents, Bernard rentra chez lui, se disant :

— La verrai-je demain ? Non... hélas ! puisque le docteur m'a déclaré, tout à l'heure, qu'il ne viendra plus désormais. Mais, s'il ne vient pas ici, je puis aller chez lui ; il me l'a dit... J'irai demain.

Il se consulta.

— Si j'y allais ce soir ? se demanda-t-il... Oui, j'irai ! Attendre jusqu'à demain pour la voir... impossible ! Oui, oui, décidément j'irai ce soir !

II

LA MAISONNETTE DU DOCTEUR

La maisonnette du docteur — dont on apercevait le toit du haut de la terrasse qui s'étendait en avant de la propriété occupée par Bernard — s'élevait au milieu d'un jardin très vaste. On pouvait pénétrer chez le docteur, en voiture, par une grande porte en bois, peinte en vert bronze, et on y entrait, à pied, par une porte, plus petite, qui s'ouvrait dans le mur, à peu de distance de l'autre.

Une allée assez large, bordée de houlingrine touffue, conduisait au perron de la maison qui était abritée sous une marquise. A droite, un petit bâtiment, une buanderie, flanquait la maison, et, à gauche, s'élevait une sorte de hangar fermé partagé en deux parties : ce hangar servait d'écurie pour un seul cheval et de remise pour une voiture de petites dimensions. Derrière la maison, le jardin s'étendait, à perte de vue, tout en longueur.

Il était coupé en deux parts : l'une longeait le jardin d'agrément et l'autre le potager. L'une et l'autre étaient fort bien entretenues et agréables aux yeux.

Çà et là croissaient des arbres fruitiers d'assez haute taille et au feuillage épais.

Cette maison modeste n'avait qu'un seul étage. Elle se composait, au rez-de-chaussée, d'une cuisine, d'une salle à manger, d'une chambre et d'un petit salon.

Le docteur habitait la chambre du rez-de-chaussée. Au premier, il y avait trois chambres à coucher et un grand cabinet de toilette : là, vivaient celles à qui Bernard avait fait présenter ses hommages par l'entremise du docteur : madame Noémie et mademoiselle Louise.

Enfin, la maison était surmontée d'un grenier et d'une mansarde pratiquée sous le toit... recouvert de briques noircies et veloutées, çà et là, par des mousses, qui s'étendaient chaque jour davantage. Ce jour là, sur le coup de cinq heures après-midi, une femme étendait du linge sur des cordes attachées, à hauteur d'homme, aux troncs rugueux de beaux pommiers alignés au bord de l'allée principale du potager.

Elle prenait dans un large baquet — une « sapine », comme on dit dans le pays — des draps en grosse toile, qu'elle fixait, avec soin, sur des cordes bien tendues, qui pliaient, néanmoins, sous le poids, et elle les assujettissait avec des attaches de bois coupées en forme de fourchs à deux dents.

Une brise légère, chargée d'odeurs champêtres, soufflait, et gonflait la toile, d'où se dégageait un pénétrant parfum de lessive et d'eau fraîche. Le soleil couchant, ce beau soleil des journées radieuses de septembre, éclairait obliquement ce joli décor.

Bientôt, la femme eut vidé son baquet, et l'allée se trouva bordée, complètement, de linge immaculé, qui flottait au gré du vent, et qui, pendant la nuit, devait sécher en s'imprégnant des aromes exhalés des fleurs, des herbes, des arbres et des fruits mûrs.

*(A suivre).*

## A propos d'une Conférence

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

C'est une rude tâche que de s'exercer aux mœurs d'un peuple libre. Nous ne sommes pas encore parvenus à obtenir partout des auditoires de réunion publique qu'ils se soumettent à la libre discipline qui permet seule la loyale discussion des idées.

Mais c'est, dès à présent, un devoir de conscience pour tout citoyen indépendant de subir énergiquement l'intolérance partout où elle se rencontre.

Samedi soir, au péristyle du théâtre de Bastia, cinq cents citoyens avaient écouté avec une attention et un calme remarquables la conférence du camarade Albert Fabre, du *Sillon*. Deux contradicteurs avaient pris ensuite la parole et exprimé en toute liberté leurs conceptions sociales. De la confiance et de la discussion s'était clairement dégagée une conclusion : le Syndicat, pour accomplir sa mission rédemptrice du prolétariat, doit être *professionnel* (c'est-à-dire ni confessionnel ni politique) — *démocratique* (c'est-à-dire capable de préparer les travailleurs à un régime de production où ils seraient de plus en plus responsables et maîtres d'eux-mêmes), — *respectueux enfin de toutes les forces morales et religieuses*, qui peuvent développer chez les individus l'esprit de solidarité et de justice.

C'était là une conclusion trop généreuse pour certains anticléricaux qui ont peur des idées. La dignité même de cette réunion, si éducatrice, leur était une offense personnelle.

Ils se sont vengés. Cette discussion, qu'ils n'avaient ni la force ni le droit de soutenir, ils ont voulu au moins la rendre impossible, et ils se sont résolus à opposer à la force de l'idée la force du bruit et des hurlements.

Nous ne voulons pas tous les libre-penseurs et tous les socialistes bastiais responsables de cette conduite indigne d'hommes civilisés. Nous en connaissons qui méritent notre estime et notre respect et dont l'attitude fut toute autre. Mais n'ils veulent vraiment faire la Démocratie et arracher les hommes à toutes les servitudes intellectuelles et morales, nous exigeons d'eux qu'ils désavouent hautement de pareils procédés.

Plus que jamais, nous l'avons bien vu samedi soir, la Démocratie, régime de consciences et de responsabilité, a besoin d'une éducation morale. Elle ne sera possible que lorsque l'intolérance sectaire et la paresi-pris aveugle seront devenus le dégoût de tous les hommes libres.

Pour nous, camarades du *Sillon*, qui voulons servir la vérité avec toute notre âme, nous sommes fiers de notre dernière réunion, où l'on a bien vu de quel côté se trouvaient la loyauté et le pseudo libre. Nous avons confiance. Nous montrerons, non par des paroles mais par des exemples que le christianisme est une force morale et religieuse, force de justice et de fraternité dont la République et la Démocratie ont besoin.

Aucune force brutale ne peut arrêter une idée. Seuls ceux qui en ont la garde peuvent, par une lâche trahison, la flétrir et la tuer. Fouvez que nous restions fidèles à notre idéal, nous serons plus forts que la haine.

CLAUDE SAUVAGEOT.

## Ce que disent les Journaux

### L'Autorité

Sur le mouvement du Midi :

« Le mouvement du Midi n'est point de ceux qu'on réprime par la force ; aussi, aujourd'hui, il reprendra plus vif qu'il dans quelques jours, pour l'enrayer, il faudrait, avec de la vraie sollicitude, la volonté de soigner les infirmités des travailleurs et des humbles, toutes choses que nos gouvernants ne connaissent guère, préférant recourir à l'argument des baïonnettes contre ceux qu'ils ont affamés ».

### Le Radical

A la bonne heure ! Voilà une résolution qui mérite d'être donnée en exemple ! M. Georges Dreyfus, conseiller général de Perpignan, avait, par solidarité avec le Midi viticole, donné sa démission de conseiller général lors du grand meeting tenu dans la ville qu'il représente à l'assemblée départementale ; M. Georges Dreyfus, par une lettre adressée au préfet des Pyrénées-Orientales, vient de retirer sa démission : il déclare nettement que la loi votée par la Chambre et le Sénat renferme une série de dispositions capables d'assurer grandement la fraude, pour peu que le gouvernement veille à leur stricte exécution. Et pourquoi n'y veillerait-il pas ?

### L'Humanité

A propos du manifeste du parti socialiste :

« L'expérience montre en effet que les vignerons socialistes et coopérateurs de l'Hérault ont été moins éprouvés par la crise, parce qu'ils ont su organiser la production et la vente avec méthode : l'expérience montre encore que les vignerons coopérateurs et socialistes ont conscience des vices profonds de la société bourgeoise, et reconnaissent que le socialisme seul pourra les anéantir, ils ne sont pas bornés à dire au gouvernement : Débrouille-toi avec ça, ils ont au plus fort de la crise donné leur adhésion au projet de socialisation de la grande propriété viticole ».

### La République Française

Telle est, au fond, la thèse du manifeste, dépouillée de ses métaphores, tropes et entrechoses. On ne saurait en imaginer de plus contradictoires ! Comment ! les socialistes nous naissent que l'Etat, « absorbé par ses devoirs de police », ne peut prévoir certaines catastrophes économique, et ils voudraient le charger d'une façon absolue, exclusive, du soin de la vie économique tout entière de la nation ? L'Etat ne peut pas le moins, il pourra le plus ? Il est incapable d'assurer aux vignerons de trois départements, la vente de leur vin, et il devrait régler, ordonner, exécuter, conduire dans tous leurs détails tous les actes industriels, commerciaux, agricoles de quarante millions d'individus ?

## *Abonnements de Saison*

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE-ROUSSE. — Elle a été belle la première communion à l'Ile-Rousse.... Et ce n'est pas un événement rare, car tout ici est beau....

Le beau enveloppe tout ici... même la laideur ; il pénètre tout, constamment et tellement qu'il paraît banal, comme est banal aux yeux des hommes, le ciel étoilé qu'ils regardent chaque nuit.

Mais lorsque le beau s'extériorise, qu'il prend corps en une réalité vivante, comme dans la manifestation grandiose que nous avons contemplé dimanche, alors il se revêt d'indescriptibles éclats. Il devient un éblouissement qui affole l'âme plus encore que les yeux.

Oh ! non, nous ne les avons pas toutes vues les beautés de ce jour de première communion ; nous les avons senties profondément ; leurs charmes indicibles, leurs douceurs infinies, ont doucement envahi nos âmes, et nos âmes ont, toutes, tressailli des émotions de pré ent et des troubles de souvenir...

***

8 heures... La porte de l'Institution Jeanne d'Arc s'ouvre toute grande... D'abord, en tête, le Crucifix... le symbole ; puis, deux à deux, en splendide théorie, les premiers communiants surtout, défilent lentement vers le Temple où Dieu les attend.

La belle place Paoli a pris des airs insolites, avec sa foule compacte, bariolée de printanières toilettes, avec ses platanes gigantesques que surmonte le massif touffu de feuillage, elle est comme un immense parvis dont la voûte de branches et de feuilles repose sur des colonnes pourpre, et dont le sol est tapissé de dalles de soleil et d'ombre...

Dans ce pays de beauté naturelles on connaît merveilleux : frissons des branches caressant de vagues, frôlements de la brise balayant les feuilles et les fronts, murmures étouffés des vagues enfermées dans la mer prochaine, battements d'ailes de joyeuses voiles, gazouillis avides des mésanges becquées, cris déchirants des martinets en délire et des hirondelles ivres du printemps, voix substantives des premiers communiants qui passent en chantant, voix puissante des cloches éparses d'allégresse, tressaillement des cœurs qui battent, sourire des âmes et des lèvres, regards de tendresse... ce sont les accords divins des êtres et des choses communiant dans la même foi, échos sensibles des harmonies surnaturelles chantant dans la nature une hymne au Créateur.

***

Les premiers communiants entrent dans l'église déjà comble. Ils fendent la foule compacte des fidèles, et ils vont s'agenouiller tous au devant du Tabernacle. La messe commence. L'âme de la ville pleine en ce moment, sortira. Puis, elle se manifeste, robuste de foi et de vie profonde, dans les accents de la « Joyeuse » vibrante comme un *Credo*.

Les orgues qu'une main artiste anime, tressaillent sonores, en accords touchants, les prêtres, les agenouillements, les prosternions ardentes de cette âme commune qui nous apparaîtra bientôt dans toute son beauté, avec ses grâces exquises, ses élans, ses aspirations infinies, son incomparable pureté, quand à ces harmonies imposantes s'uniront les harmonies suaves des voix virginales. Voix des instruments lointains, vivifiés par le souffle des poitrines claires qui vibre sous le divin archet de l'art, cantiques inaltérables qui éclosent tendrement, comme des prières, sur les lèvres des jeunes filles.... c'est toujours l'âme de la cité qui se ressaisit en un corps éthéré, pour mieux frapper les sens distraits et les cœurs endormis.

Pendant que tout chante dans la maison de Dieu, la messe se poursuit, lente, mystérieuse. *Sanctus, Sanctus Sanctus*... puis les genoux se plient, les fronts s'inclinent, les cœurs s'élèvent, le ciel s'abaisse, et le Dieu trois fois saint, le Dieu des premiers communiants, descend parmi nous. Il est là. Il nous bénit.

***

... C'est l'instant solennel. L'Hostie Sainte rayonne sur l'autel, au milieu des ruissellements de l'or et des fleurs. Les communiants sont debout. Le vénéré Pasteur les bénit ; et, d'une voix qui dit tout l'émotion, leur adresse des paroles divines qui s'inscrivent irréfutablement jusqu'à l'âme la plus ensoupie : ... *Que le corps de Jésus Christ conserve ton âme éternellement* ! A ces mots, qui retentissent, troublants, doux comme l'espérance, dans le silence en prière, les jeunes enfants, deux à deux, à genoux, tremblants et joyeux, reçoivent, pour la première fois dans leur cœur, le Christ vivant... Oh ! qu'il y demeure éternellement ! — GNAF.

## *Syndicat agricole de la Corse*

Les candidats à l'Ecole d'agriculture d'Ajaccio, qui avaient été primitivement convoqués pour le 7 juillet, sont informés que, suivant les dernières instructions de M. le Préfet de la Corse, les épreuves écrites pour les candidats de l'arrondissement de Bastia auront lieu à Bastia, le 5 juillet courant, à sept heures du matin, dans l'une des salles d'étude du lycée.

L'examen oral aura lieu le 7, à Ajaccio.

Les concours agricoles scolaires demeurent fixés au 7 du courant, à huit heures du matin, dans l'une des salles d'étude de la place Saint Nicolas.

*Pour le Président,*
*Le Secrétaire-général,*
F. DORATI.

## Soirées familiales du Lycée

Aujourd'hui mercredi, 3 juillet, à 8 heures et demie du soir, aura lieu au lycée la deuxième soirée familiale de la saison.

Les cartes d'entrée sont délivrées au Secrétariat de M. le Proviseur.

Il n'est envoyé aucune invitation spéciale.

## *Bulletin Financier*

Paris, 28 juin 1907.

Le marché est irrégulier, mais reste assez ferme. Notre Rente clôture à 94.30 comme hier. Les fonds russes sont meilleurs. Nos Sociétés de Crédit ne varient pas.

L'obligation nouvelle 5 0/0 du chemin de fer de Vienne-Mixte vaut 439. Les obligations 5 0/0 Gulf And Chicago se traitent à 473.

Les Ciments Portland Artificiels de Tournan restent cotées à 199 fr. Les chemins de fer de Kapterskoi se entretiennent à 126. Les privilégiés Makarewka se négocie aux environs de 603 ; l'assemblée générale extraordinaire, réunie le 22 courant à St. Pétersbourg, a approuvé à l'unanimité l'acquisition du Charbonnage de Marinoff. La Société Industrielle d'Alizay est en reprise à 380. L'Oviedo Mercury Mines a de bonnes demandes à 121.

L'action Dalsaye est ferme à 20. Les automobiles taxi Express Motor Cab seront introduites incessamment aux environs de 150-125. Vu la faveur de ce genre de locomotion à Londres, cette valeur semble appelée à un avenir rapide. Pour tous renseignements s'adresser par correspondance à M. Montagnon, 4, rue Saint Antoine, Paris.

Nos chemins de fer restent bien disposés.

## *Comité Socialiste*
### de la Commune d'Albitreccia

Commission permanente, en vue de la campagne électorale, pour l'élection au Conseil Général, le 21 juillet 1907, dans le canton de Sainte Marie Siché.

Candidat Socialiste
COSTA LOUIS
*Notaire à Cognocoli-Monticchi*

Président : CARBONI Ange-Marie, Conseiller municipal.

Vice-Présidents : FILIPPINI Pierre, Conseiller municipal, et PIETROSINI Jean, Représentant de Commerce.

Secrétaire : ROSELLI Joseph-Marie, Représentant de Commerce.

Albitreccia, le 24 juin 1907.

## Baccalauréats

Les candidats dont les noms suivent ont été définitivement reçus.

*2e partie. — Mathématiques*

MM. Angeli, mention *Assez bien*.
Vecchi, id.
Pontolfeoni, id.
Clavaldini, id.
Padovani, id.
Antoniotti.
Guerrini.

PREMIÈRE PARTIE
*Latin-Grec*
M. Bianconi.
*Latin-Langues vivantes*

MM. Santelli, mention *Bien*.
Rafalli, *Assez bien*.
Terramorsi, id.
Lota, id.
Capifali Jean.
Bernardini Félix.
Polinesco.
Nicolai.
Lonzeyer.
Geronimi Louis.
Massoni.
Bernardini Joseph.
Torelli.
*Latin-Sciences*

MM. Battestini, mention *Bien*.
Capifali.
Rutert.
Lucciani.
Luciani.
*Sciences-Langues vivantes*

MM. Constantini, mention *Assez bien*.
Martinetti, id.
Bersardi, id.
Valentini, id.
Cesari, id.
Vincignerra, id.
Natali N.-B.
Natali Jean.
Sammarcelli Jean.
Franceschi Joseph.
Lambicchi.
Romani.
Giovannetti.
*Baccalauréat classique*
(2e partie. — Ancien régime)
M. Martinetti.
*Baccalauréat moderne*
(2e Partie. — Ancien régime)
MM. Bartolomei.
Ordioni.
Simoni.
*Baccalauréat classique*
(1re partie. — Ancien régime)
M. Ambrosi.

## Le Capteur de Chiens

AVIS

Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur de prévenir les habitants que le capteur de chiens reprendra son service à partir de lundi, 8 juillet courant.

A cette occasion il leur rappelle les dispositions suivantes de l'arrêté du 7 juillet 1906 dûment approuvé par M. le Préfet de la Corse le 16 du même mois.

Art. 1er. — Tout chien circulant en ville sans en sans médaille sera pris et mis en fourrière s'il n'est tenu en laisse.

Art. 2. — Quarante huit heures après la mise en fourrière il sera abattu s'il n'est pas réclamé par son propriétaire.

Art. 3. — Les chiens ne seront rendus que contre versement préalable, à la caisse municipale, de la somme de cinq francs.

Bastia, le 1er juillet 1907.

*Le Maire.*

## AVIS

Un concours de pointières aura lieu à Bastia le jeudi 25 se, tembre prochain, à 8 heures du matin.

# Nos Dépêches
## DU JOUR

### GRÈVE DES PATRONS-BOULANGERS d'Ajaccio

Ajaccio, 2 juillet.

Les patrons-boulangers de notre ville se sont réunis, aujourd'hui, à la Mairie, en assemblée générale, ont décidé d'offrir les rétributions suivantes :

3 fr. 50 par jour aux ouvriers,
6 fr. 25 pour 100 fagots de bois aux fagotiers.

Ces tarifs ont été immédiatement transmis au Syndicat des ouvriers-boulangers et fagotiers.

Ceux-ci ont refusé d'accepter les prix des patrons-boulangers ; ils exigent :

4 fr. par jour pour les ouvriers,
7 fr. 50 pour 100 fagots aux fagotiers.

En présence de ces exigences, les patrons-boulangers ont décidé de fermer leurs boulangeries demain matin.

### ASSAINISSEMENT de la Corse

*M. Antoine Gavini est nommé rapporteur*

Paris, 2 juillet.

M. Antoine Gavini, député de Corte, a été chargé de rapporter, devant la Chambre des députés, le projet de loi sur l'assainissement de la plaine orientale.

Les conclusions du rapport seront examinées à la rentrée du Parlement.

### LES VACANCES SCOLAIRES

Le maintien du *Statu quo*

Paris, 2 juillet.

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique a formulé aujourd'hui son avis sur le projet relatif à l'anticipation des grandes vacances scolaires, qui lui a été soumis par M. Briand, ministre de l'Instruction publique.

Le Conseil n'a pas approuvé la date du 16 juillet comme jour de départ des élèves, et celle du 25 septembre pour la rentrée des classes.

Le Conseil s'est tout simplement prononcé pour le maintien du « statu quo ».

### Grave incident aux Manœuvres du 125e de ligne

*Un soldat a fait feu avec une balle Lebel*

Poitiers, 2 juillet.

Un très grave incident s'est produit aux manœuvres exécutées par le 125e de ligne aux environs de Poitiers.

Un soldat a fait feu avec une cartouche à balle.

Le projectile n'a heureusement atteint personne.

Le silence le plus absolu est fait autour de cette affaire par l'autorité militaire qui a ouvert une enquête. On ne sait encore si l'on se trouve en présence d'un acte criminel ou d'un accident dû au hasard.

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00362

BOURSE DE PARIS

| | 1er juillet | 2 juillet |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 94.25 | 94.75 |
| — de 3 0/0 amortis. | 95.70 | 95.70 |
| | | ex-coupon. |

## LA CRISE VITICOLE

### M. DAUTRESME contre la Ville de Perpignan

*Un démenti officiel*

Paris, 2 juillet.

M. Clémenceau, président du conseil, a fait parvenir à la presse un communiqué démentant que M. Dautresme, préfet des Pyrénées-Orientales, ait adressé une demande en dommages-intérêts au parquet de Perpignan contre la municipalité de cette ville, à la suite de l'incendie de l'hôtel de la Préfecture par les émeutiers.

Ce bruit tendancieux, répandu par les journaux, ne reposait sur aucun fondement sérieux.

## BÉZIERS

### Félicitations au Capitaine Luigi

Béziers, 2 juillet.

Le général commandant le 16e corps d'armée a été chargé par le ministre de la Guerre de féliciter le capitaine de gendarmerie Luigi pour le tact qu'il a su déployer lors des manifestations de la soirée du 20 juin à Béziers.

L'intervention immédiate de cet officier évita à ce moment une effusion de sang.

Le ministre de la Guerre l'a chargé, en outre, d'annoncer au capitaine Luigi qu'il avait été inscrit d'office sur le tableau d'avancement pour le grade de chef d'escadron.

### Les mutins du 17e de Ligne

*Les mesures disciplinaires*

Paris, 2 juillet.

Les journaux ont annoncé que sur les 619 mutins du 17e de ligne, envoyés à Gafsa, 300 seraient libérables après le 12 juillet comme appartenant à la classe 1903.

Cette nouvelle était prématurée. M. le général Picquart, ministre de la Guerre, a, d'accord avec ses collègues du gouvernement, décidé d'ajouter un article au projet de loi sur le renvoi de la classe 1903. Cet article portera que les hommes du 17e de ligne, envoyés à Gafsa, par mesure disciplinaire, ne bénéficieront pas de la libération anticipée accordée à leurs camarades de la classe 1903.

## Montpellier

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION

### La Cour refuse la mise en liberté provisoire

Montpellier, 2 juillet.

La Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Montpellier a rendu aujourd'hui son arrêt sur les demandes de mise en liberté provisoire présentées en faveur de MM. Marcellin Albert, Ferroul et les autres détenus, membres du Comité d'Argelliers.

La Cour a repoussé en bloc toutes les demandes de mise en liberté provisoire.

## NARBONNE

### Le départ du Sous-Préfet

Narbonne, 2 juillet.

M. Icard, sous-préfet de Narbonne, sa femme et ses enfants ont quitté aujourd'hui Narbonne.

Afin d'éviter toute manifestation hostile, ce fonctionnaire est parti sous la protection de la troupe.

Il ne s'est produit aucun incident.

### Conseil des Ministres

Paris, 2 juillet.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

*La Crise viticole*

M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, donne lecture des rapports des préfets du Midi, sur la crise viticole.

Une certaine effervescence continue à régner, mais il semble improbable que de nouvelles collisions se produisent.

M. Clémenceau entretient également ses collègues de la situation faite à M. Dautresme, préfet des Pyrénées-Orientales, et des cabales montées contre ce fonctionnaire.

Il fait savoir, en outre, que M. Dautresme n'a nullement l'intention d'intenter une action en dommages-intérêts contre la ville de Perpignan.

*Les mutins du 17e de ligne*

M. le général Picquart, ministre de la Guerre, communique au Conseil le texte de l'article additionnel au projet de libération de la classe 1903, relatif aux mutins du 17e de ligne, envoyés à Gafsa.

Le Conseil approuve à l'unanimité la décision du ministre de la Guerre.

*L'entente franco-allemande*

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, rend compte de ses entretiens avec M. Etienne, à la suite de son voyage à Berlin.

*Affaires courantes*

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

## LE PARLEMENT

### Chambre des Députés

*Présidence de* M. EMILIEN

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### Le Blanc de Céruse

L'ordre du jour appelle l'examen du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à l'emploi du blanc de Céruse et des autres composés du plomb dans les travaux de peinture des bâtiments.

M. Beauregard

député libéral de Paris, développe un article additionnel tendant à allouer une indemnité aux fabricants dont les industries vont fatalement péricliter à la suite du vote de la nouvelle loi.

M. Breton

député socialiste du Cher, combat cet amendement.

### Le Ministre du Travail

monte, à son tour, à la tribune pour combattre l'article additionnel, présenté par M. Beauregard.

*Amendement Beauregard*

Le président met aux voix l'amendement additionnel déposé par M. Beauregard.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants . . 551
Majorité absolue . . . 276
Pour. . . . . 394
Contre . . . . 157

L'amendement Beauregard est repoussé.

### Le Vote

Le président met ensuite aux voix l'ensemble du projet de loi, qui est adopté par mains levées.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi matin.

## SÉNAT

*Réunion dans les bureaux*

Le Sénat s'est réuni à 2 heures et demie dans ses bureaux pour procéder à la nomination de deux commissions chargées d'examiner :

La 1re, le projet de loi adopté par la Chambre des députés, portant modification de l'art. 1er de la déclaration conclue le 4 octobre 1904 entre la France et l'Espagne, et relative à l'ouverture de la pêche des huîtres dans la Bidassoa.

La 2e, le projet de loi adopté par la Chambre des députés, portant approbation d'une convention signée à Paris, le 8 avril 1907, entre la France et l'Allemagne, en vue de protéger les œuvres artistiques et littéraires.

*Présidence de* M. ANTONIN DUBOST.

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### Surtaxe sur l'alcool

L'ordre du jour appelle l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre, autorisant la perception d'une surtaxe sur l'alcool à l'octroi de Saint-Amand (Nord).

Les conclusions du rapport de M. Lefèvre, rénateur de la Seine, tendant au vote du projet, sont adoptées.

### Etablissement de sections de communes

Le Sénat adopte également le projet de loi, voté par la Chambre, tendant à distraire la section d'Astet de la commune de Mayres (Ardèche), pour l'ériger en commune distincte.

Il en est décidé de même pour la section de Villemalier, de la commune de Villemur (Haute-Garonne).

### Dédoublement des cantons de Dijon

Sur le rapport de M. Lefèvre, le Sénat autorise, conformément au vote émis par la Chambre, le dédoublement du canton actuel de Dijon-Ouest et la création d'un nouveau canton sous le nom de Dijon-Sud.

### Le traité commercial germano-américain

*Question Lavertujon*

M. Lavertujon, sénateur républicain de la Haute-Vienne, demande à poser une question à M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, au sujet de la répercussion sur le commerce français du récent accord commercial intervenu entre l'Allemagne et l'Amérique.

M. Pichon

ministre des Affaires étrangères, accepte la question Lavertujon.

Il fait connaître que nos intérêts commerciaux ne sont nullement atteints par cette convention.

L'incident est clos.

### La destruction de scorbeaux et des pies

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre, ayant pour objet d'autoriser la destruction des scorbeaux et des pies dans les contrées où le trop grand nombre de ces oiseaux occasionne des dommages aux ensemencements et aux récoltes, et dont M. Vinet est le rapporteur.

Après une courte discussion, le projet est renvoyé à un nouvel examen de la Commission.

### Reconstitution des archives de St-Pierre de la Martinique

Le Sénat examine ensuite le projet de loi, tendant à autoriser l'ouverture sur l'exercice 1907, et l'annulation sur l'exercice 1906, au titre du chapitre 61 du budget du ministère des Colonies (relatif aux dépenses nécessitées par les éruptions de la Montagne Pelée, en mai et août 1902), d'un crédit de 35.092 fr., 14, destiné à l'achèvement de la reconstitution des archives de Saint-Pierre de la Martinique.

Les conclusions du rapport de M. Saint Germain, sénateur d'Oran, tendant au vote de la loi, sont adoptées.

### Le Recrutement de l'Armée

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre, portant modification aux dispositions de la loi du 21 mars 1905, sur le recrutement de l'armée, loi modifiée le 16 juillet 1906.

M. Waddington donne lecture de son rapport, qui conclut à l'adoption de ce projet de loi destiné à favoriser les rengagements.

Adopté.

### L'inégibilité des Fonctionnaires

Le Sénat s'occupe enfin du projet de loi, adopté par la Chambre, relatif à l'inégibilité de certains fonctionnaires, et dont M. Lozé est le rapporteur.

M. Lozé

au nom de la commission demande de voter l'urgence en faveur de ce projet.

La demande d'urgence, mise aux voix, est repoussée par le Sénat.

Séance vendredi.

## *L'ENTENTE* Franco-Allemande

### MM. Pichon et Etienne

Paris, 2 juillet.

Les journaux de toutes les nuances continuent à faire grand bruit autour du voyage à Berlin de M. Etienne, ancien ministre de la Guerre, et de ses visites à l'empereur Guillaume et au prince de Bulow.

Ils croient généralement qu'un accord diplomatique est à la veille de se conclure, accord dont les clauses seraient déjà officieusement débattues.

M. Etienne a eu aujourd'hui un nouvel entretien avec M. Pichon, ministre des Affaires étrangères.

M. Etienne a passé de longues heures au Quai d'Orsay.


AVIS DE DECÉS

(VENZOLASCA)

Mme Joseph-Marie Petrignani, Marie-Nicolette, née Ghilini ; M. Louis Petrignani et Mme Louis Petrignani, née Moracchini ; Mme veuve Ghilini Dévote et son enfants ; M. Pierre-Paul Moracchini et son enfants ; M. et Mme Sauveur Petrignani et leurs enfants ; Mme veuve Nicolaï Marie Joséphine, née Moracchini et ses enfants ; M. Dominique Cenco et Mme Dominique Cenco, née Moracchini, de Bastia, et leurs enfants ; Mlles Marie-Jeannine et Anne-Constance Petrignani ; M. Mathieu Scipioni et Mme Mathieu Scipioni, née Moracchini, de Sisco (Pasiolo), et leurs enfants ;

Ont le douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Joseph-Marie Petrignani*

leur époux, fils, gendre, neveu et cousin germain, décédé à Venzolasca, le 2 juillet 1907, à l'âge de 33 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui 3 juillet, à Venzolasca.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

**Société forestière**

demande à acheter ou JOLIE FORÊT de pins maritimes ou pins larix de grandes dimensions pouvant être facilement exploitée.

Faire offres avec détails à M. de Santanna, au bureau du journal.

**A VENDRE** ensemble ou séparément, une petite jument, âgée de 4 ans, et une jolie charrette anglaise.

S'adresser au bureau du journal.

**VIN** du Domaine de Vignale à 48 fr. l'hectolitre.

S'adresser à M. Vallesi, Vescovato.

CHIRURGIEN-DENTISTE

**M. ÉDOUARD NICOT**

Diplômé de l'Ecole Dentaire et de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat en assistant des Hôpitaux

CABINETS DENTAIRES :
*AJACCIO*, 20, Cours Grandval
*BASTIA*, 20, Boulevard Paoli

Atelier spécial de prothèse
pour la fabrication des dentiers

Extractions sans douleur. Obturations ciment, email, amalgame platine aurifications, nettoyage et émaillage des dents. Dents artificielles, dentiers, appareils de tous systèmes, vulcanite, celluloïde, or, etc. Bridge Work. Redressements.

AVIS. — Nous informons les personnes qui ont des pièces d'anciens systèmes cassées ou défectueuses, que nous nous chargeons de les réparer.

*Cabinets ouverts de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures du soir.*

**Grand entrepôt de Vins**

CHOIX D'ALGÉRIE & D'ITALIE

**ORESTE BIAGINI**

*5, Avenue Carnot, Bastia*

Grands Prix. 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

*Vente en Gros et au Détail*

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI offre ses vins fins et de table aux bordelaises ou demi-soldes à des conditions particulièrement avantageuses. Elle garantit les vins qu'elle livre, par son de vieille fruit, et engage les acquéreurs à en faire l'essai. Des échantillons seront adressés franco sur demande.

*Aperçu des prix pour le Gros*

Vin d'Algérie, de Frontignan, de Corbières et du Roussillon, Rouge : 17 et 20 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc : 24 et 25 fr. l'hect.

Vins de Corse (territoires de Vescovato, Albero, Taillano, etc. : Rouge 25 et 27 francs hectolitre ; Rosé et Blanc 26 et 28 fr. l'hect.

Ces prix s'entendent nu, hors de barrière, par parties d'au moins 100 litres.

Par parties inférieures les prix sont les suivants :

*Aperçu des prix pour le Détail*

Vins d'Algérie et de Frontignan, rouge : 0,30 et 0,35 le litre.

Vins de Corbières et de Roussillon, blanc : 0,30 le litre.

Vins de Corse (territoire de Vescovato, Albero, Taillano, etc..) rouge : 0,30 et 0,35 le litre ; blanc : 0,40 le litre.

Vinaigre à 0,30 le litre. — Huile d'olive à 1 franc 10 le litre.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907

NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON A ÉTÉ

Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline

APPRÊT DE NEUF

*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ**

POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?



UNE PREUVE

Un malade m'écrit :

« Je souffrais horriblement depuis deux ans de douleurs de l'estomac et de vomissements, de maux de tête et de dos, de faiblesse générale, de découragement de parti pris, insomnies et cauchemars, j'étais le désespoir de mon entourage. Depuis trois mois que j'ai fait votre merveilleuse Electro-vigueur,

« il y a trois mois que j'ai fait votre merveilleuse Electro-vigueur, il y a trois mois que je suis débarrassé de tous mes maux, je suis très satisfait, car je suis deja entièrement guéri. »

POUR LES INCRÉDULES

Une preuve telle que celle que nous reproduisons ci-contre pourrait même convertir un fanatique docteur de la vieille école, qui ne trouve rien que purger ou saigner.

Demandez-moi un homme qui souffre profondément dans les nerfs, dans les muscles ou les jointures de douleurs rhumatismales, de névralgie, lombago ou de toute autre douleur, et nous lui donnerons vigueur, regards, l'huile de vie dans le corps et il disparaîtra toute trace de souffrance.

TOUTE personne affaiblie demande à ne sentir vigoureuse de nouveau ; à ne sentir réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à ne sentir le magnétique enthousiasme de l'énergie du jeunesse ; à ne sentir le remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à ne sentir débarrassé d'accès de découragement, d'épuisement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime de vous-même et l'admiration des hommes et des femmes, sentir ces désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

**L'ÉLECTRO-VIGUEUR**

rend l'homme supérieur ; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

**Brochure Gratuite** Je prie tous les malades de lire ma brochure et de me rendre compte de ce qu'elle contient. Je vous enverrai la bonne foi de mes raisonnements. Je vous enverrai cette brochure franco et sous enveloppe.

Si vous le pouvez, venez vous-même. Consultation médicale gratuite de 10 h. à 6 h. 30. Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le livre illustré gratuit valant 6 francs

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN 14, bd Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom.....

Adresse.....

**Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS**

**ARTHUR SUIRE**

La Scierie transportable Arthur Suire, à Ajaccio (Corse). Force 35 chevaux, locomotives-routières, demande à faire des sciages à façon, et procure des acheteurs au comptant pour les bois en grumes. Envoyez offres.

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

**EUGÈNE PERICCHI, propriétaire**

*Saison Printemps-Été 1907*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc

*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe dernes modèles en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent sur l'argent 18 karats.




Ce produit se prépare dans la maison fondée par Louis-Napoléon Mattei, à Bastia, en 1815, et qui a obtenu des Trois-six première qualité, Double rectification pour la rencontre des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums de toutes marques déposées, etc.

Fabrique de Liqueurs, Cognacs et Rhums de toutes marques déposées, etc.

Bouchons marque déposée, etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes.

Représentation de toutes les grandes marques françaises et étrangères.

Grand Assortiment pour Buvettes.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articles.

*Le Directeur-Gérant,*

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**Installation à Gaz**

**Jean Cini,** ex-ouvrier du Gaz Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

*Appareils sur commande*

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

FARINE LACTÉE **NESTLÉ**

« Aliment préféré des enfants. »

**ANÉMIE**

**PALES COULEURS**

**FLUEURS BLANCHES**

**NEURASTHÉNIE**

**CROISSANCE**

**CONVALESCENCE**

de toutes Maladies

GUÉRISON RADICALE en **20 JOURS**

par l'**ELIXIR de St VINCENT de PAUL**

Seul Fortifiant assimilable se complétant par

**CONFITURE de St VINCENT de PAUL**

Grand Assortiment pour Buvettes.

**LE MONITEUR DE LA MODE**

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX

PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

PLUS DE LITTÉRATURE

PLUS DE RECETTES DE CUISINE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e pages.

3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs

ABEL GOUBAUD, Editeur, 3, r. du 4-Septembre

**Aux tempéraments délicats offrez un**

# VIN DU CAP CORSE

*à base de Quinquina*

**de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)**

***Apéritif Tonique Fortifiant***

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

***Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei***



TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 183

JEUDI 4 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale, et autres pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00363


*LE CALENDRIER*

Fête d'aujourd'hui. Saint Ours.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 3 h. 59 m. — Coucher, 7 h. 12 s.

Dernier quart., le 2 — Nouv. Lune, le 10.

Fête de Demain Saint Cyrille.

*3 JUILLET*

## La Toile de Pénélope

**Les Retouches à la Loi du Repos Hebdomadaire**

Au mois de mars dernier, le ministre du Travail, se soumettant, non sans rechigner, à la volonté de la Chambre, prit l'engagement d'apporter à la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire telles retouches qui en rendissent moins lourde l'application au petit commerce, à la petite industrie, aux humbles du patronat artisan.

M. Viviani vient de tenir sa promesse et de soumettre à la Chambre un nouveau projet modifiant les articles les plus critiqués, de façon à satisfaire à la fois et si possible radicaux et socialistes, frères ennemis, du moins en cette matière.

La loi, non dans son esprit, mais dans son interprétation torturée et appliquée par le gouvernement suivant la tendance socialiste, ne consacrait plus une œuvre de pacifique et humanitaire progrès, elle avait été transformée en un « instrument de guerre sociale ».

Les radicaux, très touchés dans leur clientèle politique, protestèrent, comme nous venons de dire, et c'est même de cette protestation que date la division de plus en plus profonde au point de vue parlementaire, qui sépare le socialisme du radicalisme. Celui-ci secoua enfin le joug de celui-là, et un radical des plus notoires, qui appartient même au régime hybride des radicaux-socialistes, M. Louis Puech, monta à la tribune pour faire, aux applaudissements des gauches, cette déclaration devant laquelle les socialistes ne pouvaient guère que conserver une réserve prudente, tout en rongeant pour la première fois leur frein en silence : « Nous, quand nous faisons des lois socialistes, nous les faisons pour atténuer la lutte et non pour l'exaspérer. C'est par la conciliation, par l'association de plus en plus étroite entre le capital et le travail que nous voulons marcher au progrès. Pour nous, entre le capital et le travail, l'union seule est féconde, l'antagonisme est funeste. »

La grande majorité de la Chambre avait aussi partagé l'émotion avec laquelle M. Louis Puech avait parlé de ces petits patrons « qui constituent dans ce pays l'une des forces sociales les plus saines, les plus fécondes et les plus utiles », qui sont les meilleurs soutiens de la République, et dont cependant les réclamations, en matière de repos hebdomadaire, avaient été soumises, contrairement à l'esprit et à la lettre même de la loi, à la discrétion arbitraire de préfets stylés par un gouvernement à la merci de la tyrannie socialiste.

Représentant très autoritaire de cette tyrannie au sein du ministère Clémenceau, M. Viviani l'avait d'abord pris de très haut avec la Délégation des gauches, déclarant qu'il n'entendait pas recevoir de sommations. Il semblait parler la cravache à la main, comme M. Barthou l'avait essayé à la Commission de législation fiscale. Mais de ce ton, que les uns et les autres avaient pris au contact de leur patron, M. Clémenceau, il a fallu s'agilièrement rabattre pour s'incliner devant la volonté parlementaire enfin excédée.

M. Viviani s'est même exécuté d'assez bonne grâce. Mais il ne peut avoir la prétention d'avoir mis enfin la dernière main à la toile de Pénélope ; celle-ci repassera encore bien des fois sur le métier, attendu au surplus que là où il y a des intérêts contraires, comme ici ceux du patron et de l'ouvrier, sans même parler de ceux du consommateur dont il y aurait tout de même à tenir compte, l'harmonie est fatalement irréalisable.

Déjà les plus vives protestations s'élèvent, en effet, au sujet des conditions que le projet établit comme compensation aux facilités qu'il apporte et notamment de l'obligation de payer les journées de repos comme des journées de travail. Une résistance désespérée s'élèvera sur ce point de la part des patrons.

Quant aux facilités accordées, il y en a quelques-unes d'assez appréciables. Ainsi, lorsque le personnel d'un établissement travaillera la demi-journée du dimanche jusqu'à midi, le repos compensateur pourra être, par roulement et par quinzaine, non seulement d'une journée, mais de deux demi-journées. Dans la loi actuelle, les maisons donnant le repos hebdomadaire le dimanche peuvent le réduire en ce qui regarde les personnes employées à la conduite des machines motrices, au graissage des transmissions, etc., les gardiens de bureaux et de magasins et les concierges ; on ajoute à cette nomenclature les gens proposés à l'entretien de la cavalerie, — on avait oublié qu'il faut nourrir les chevaux, même le dimanche ! — ceux aussi chargés de la conservation soit de la matière première, soit du produit en cours de fabrication.

De même, une modification très intéressante pour le commerce du détail est apportée à la loi actuelle ; le repos du personnel occupé à la vente au détail des denrées alimentaires pourra être réparti « sans autorisation, » c'est-à-dire sans autre intervention de l'administration que celle du contrôle de la compensation assurée.

Des facilités plus grandes seraient aussi données en ce qui concerne le droit du maire de supprimer par arrêté l'obligation du repos hebdomadaire fixé au dimanche, lorsqu'il y aura « fête locale ou affluence extraordinaire d'acheteurs. »

Les hôtels ou restaurants auraient aussi quelques avantages dans le projet remanié.

Dans les villes de moins de 95.000 habitants, les boulangers auraient le droit de grouper les jours de repos de chaque mois pour ceux de leurs ouvriers employés à la fabrication. Il est, en effet, actuellement impossible dans des localités de petite ou de moyenne importance, d'arriver, sous l'empire de la loi de 1906, à trouver, tous les dimanches, des ouvriers dits « extras », susceptibles de remplacer des ouvriers au repos.

Nous ne faisons qu'énumérer les principales retouches de la loi, il faudrait, pour toutes les passer en revue, entrer dans bien plus de détails. De plus, il aurait fallu indiquer les restrictions qui ne permettront pas aux facilités nouvelles de ressortir avec tous leurs avantages.

Mais, l'important, c'est que le projet Viviani ouvre des brèches dans la loi de 1906. L'esprit critique de la Chambre et du Sénat étant appelé à s'y appliquer, il est bien probable, après l'expérience faite et les réclamations soulevées, que la loi ne sera plus, comme elle partait pour en arriver, un instrument de guerre sociale.

La Rouvraye.

## LA DÉFENSE DE BASTIA

**contre les Anglo-Paolistes**

*Notre ville, ayant toujours été une place forte, s'est vue attaquer plus d'une fois depuis sa fondation.*

Au mois d'août de l'année dernière, nous avons donné un simple aperçu d'ensemble du dernier siège de Bastia, qui eut lieu, comme on sait, en 1794, et dura deux mois : avril et mai.

Nous publions aujourd'hui quelques détails plus circonstanciés de ce même siège, dont la défense égala l'attaque, et mérita des Anglais les honneurs de la guerre, dans la capitulation.

Voici d'abord les principales conditions « proposées par la Ville, et acceptées par l'amiral Hood : »

« La garnison sortira avec tous les honneurs de la guerre, ainsi que tout ce qui tient au militaire.

« La garnison s'embarquera dans le plus court délai possible, après la signature des présents articles, au grand môle de ce port, précédée de son artillerie de bataille, avec armes et bagages, tambours battant, drapeaux déployés, pour être directement transportée au Port de la Montagne (Toulon). »

Notre môle, alors, (au Vieux-Port) était autrement pittoresque avec son phare, sa guérite et sa « Madonnetta » regardant la mer, que la prosaïque jetée d'aujourd'hui, qui l'a remplacé.

« Les membres des corps constitués, et toutes personnes attachées au service de la République, sous quelques dénominations que ce puisse être, ou pensionnées, participeront à la capitulation du militaire et jouiront des mêmes conditions.

« Les habitants des deux sexes actuellement en cette ville ou réfugiés, auront leur vie, leur honneur et leurs propriétés sauf et garantis, etc.

« La commune en général, ni aucun individu en particulier, ne seront soumis à aucune taxe ou contribution quelconque, à raison des événements qui ont précédé ou accompagné le siège.

« Nul ne pourra être inquiété pour ses opinions politiques et religieuses, ni pour ce qu'il aura dit ou fait avant le siège.

« Les prisonniers qui ont été pris depuis le siège, seront mis en liberté et auront la faculté de se retirer à Bastia, ou en France. Ceux qui ont été faits depuis le commencement de la guerre et qui ont été livrés aux Corses, (les Paolistes !) seront réunis à ceux qui ont été faits à Fornali (Saint-Florent), pour être échangés lorsqu'il y aura lieu.

« Le gouvernement britannique sera le seul garant de la présente capitulation.

« Le 22 mai 1794. »

Et voici maintenant deux épisodes de ce même siège, dont l'un a trait à la fin de la « Sfacciata » et l'autre à la destruction de « Cardo » :

Lettre de Lacombe Saint-Michel, du 12 avril 1794, au président de la Convention :

« La veille, une frégate de quarante canons, vint s'embosser devant la batterie Pelletier (aujourd'hui Saint-Roch), [illegible] le plus terrible qui dure encore ; nos canonniers, tant de la marine que de l'artillerie, ont tiré avec leur supériorité accoutumée, et à quatre heures après-midi la frégate anglaise a hissé le pavillon de détresse, le feu y a pris, et elle a brûlé à la vue de Bastia. (C'était la *Sfacciata*, surnommée ainsi par le peuple, à cause de sa hardiesse à s'approcher de la terre). Nous leur avons tué beaucoup de monde, et par la précaution que j'ai prise de mettre nos soldats à couvert, nous n'avons que trois ou quatre blessés ; j'y attendant avec impatience le moment de se mesurer avec la baïonnette, etc. »

Du journal du siège du Général Gentili :

« Le dit général attaqua les hauteurs de Montemaggiore, Campo-Venloso et Lovaga, dont les rebelles (les Paolistes) s'étaient emparés ; ils en sont délogés avec une perte considérable. Le village de Cardo est pris et brûlé. Le même jour un vaisseau anglais a tiré sur la citadelle, mais les boulets rouges l'ont forcé de se retirer. »

Enfin, pendant 17 jours de bombardement qui réduisit la moitié de la ville en cendres, Bastia a reçu (nuit et jour) 3 000 bombes et autant d'obus.

Et ce fut dans cette épouvantable période de ce siège mémorable, qu'une dame de la citadelle, que nous avons connue, mit au monde un enfant, dans un souterrain.

D'un autre côté, à la citadelle aussi, un aïeul de M. Louis Prugner, qui couchait par prudence, dans sa cave, sur un pliant, pour se préserver des risques du bombardement, vit arriver jusqu'à lui un boulet qui lui défonça un tonneau rempli de vin, en le répandant à terre ; ce boulet, lui brisa, par ricochet, les pieds de son lit de circonstance, et le fit choir, lui, dans le vin : il en fut quitte pour un bain.

Après le siège, on reconstruisit les maisons détruites, mais « à preuve di vombre, » comme on disait alors.

Le maire de cette époque était Jean-Baptiste Galeazzini.

P. S. — Il existait un grand et beau dessin à la plume, contemporain de ce siège, et représentant Bastia, aux prises avec ses ennemis de terre et de mer.

Du côté de la mer, on y voyait les vaisseaux anglais foudroyer de leurs feux notre ville, qui ripostait vaillamment de son côté, et par le feu de sa forteresse et par celui de ses batteries.

Entre les deux, était la « Sfacciata » en flammes, qui allait à la remorque terminer sa carrière maritime à la Ilinella ; du côté de la terre on se battait également.

Ce dessin, qui appartenait à M. Bobis, coiffeur, fut prêté un jour par lui, à un officier d'état-major de notre place, qui l'emporta sur le continent, avec promesse expresse de le renvoyer par la poste après copie ; mais le proverbe corse qui dit : « Ch'impresta, ci resta, » devait avoir encore raison !

Aussi, notre honorable concitoyen regrette toujours de n'être pas rentré en possession de son historique dessin, qu'il eut donné bien volontiers à notre Musée.

*Un Amateur d'histoire locale.*

## L'Assistance Médicale

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Voici deux questions dont l'intérêt ne vous échappera pas et qui demandent une solution sans retard. Les [illegible] Evidemment oui, me répondrez-vous : « La loi sur l'assistance médicale gratuite fait une obligation à toutes les Communes riches ou pauvres de secourir leurs indigents ». Mais, lorsque médecins et pharmaciens refusent leurs secours, sous prétexte que l'administration le prend un peu trop à son aise et ne se soucie nullement de rémunérer de la peine due aux, ni d'acquitter la facture des autres, cette bonne loi doit-on ne saurait méconnaître le but essentiellement humanitaires, demeure ainsi lettre morte. Et les pauvres diables n'ont qu'à se laisser mourir, réfugiés et la haine dans l'âme pour leurs semblables qui, plus heureux, ne sont délotérevés du leur sort et les ont laissés souffrir et mourir, faute de quelques sous. Telle est la situation qui est faite, ici, dans la partie de la Corse qui a la réputation d'être belle et riche, aux indigents, non seulement de la ville d'Ile-Rousse mais des cantons de Nuro, Belgodère, Ile-Rousse qui représentent une population de 13 à 14.000 habitants.

En effet, voilà plus de deux mois que MM. les pharmaciens d'Ile-Rousse qui desservent ces trois cantons ont donné leur démission et ne fournissent plus rien à l'Assistance.

Les rares médecins, (deux docteurs et un vieil officier de santé) de cette région n'ont pas encore refusé leurs secours aux malades, mais demeurés sans doute à leur tour, de la désinvolture avec laquelle ils sont traités, finiront aussi probablement par se donner des loisirs.

Et comment, si la chose arrivait, pourrait-on leur en vouloir.

On dit et on répète partout, pour justifier l'indifférence administrative, qu'il y a en des abus et que la caisse de l'Assistance en est vide.

Qu'on les supprime, donc, ces abus une fois pour toutes, et que les notes des pharmaciens ou médecins mêlés à la politique soient sévèrement contrôlées, tout comme celles de leurs humbles confrères, et qu'elles n'aient même les dernières à être mandatées. Ce serait plus démocratique et de toute justice. Tandis que c'est le contraire qui se produit.

Pharmaciens et médecins qui font simplement et honnêtement leur devoir, mais qui ne sont ni conseillers généraux, ni maires, attendent longtemps le paiement

du leur note, heureux quand on ne les oublie pas entièrement.

Ne croyez vous pas, M. le Directeur, qu'il y a là une cause juste dont votre journal voudra bien prendre la défense. Evidemment cette tâche incombera aux maires. Mais soit insouciance, indifférence, ignorance même, ou autres raisons personnelles, depuis que cet état de choses existe, il n'est pas l'air de s'en préoccuper beaucoup.

Et si votre estimable journal ne daigne secouer la torpeur administrative ou réveiller un peu le sollicitude de nos maires, il y a tout à parier que les misérables subiront de longtemps encore les tristes effets de l'indolence coupable de nos administrateurs.

Avec tous mes remerciements pour la cause des misérables que votre voix autorisée voudra bien plaider, je vous prie de croire, M. le Directeur, aux sentiments de reconnaissance et de respect.

*A Un Gueux.*

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 4 Juil'et à 8 h 1/2*

| | |
|---|---|
| Fontenay, allégro, | Signard. |
| La Fête du Village, ouv., | Boisdion. |
| Les Hydropathes, valse, | Gang'l. |
| Les Noces de Jeannette, fant., | Marsh. |
| Gruss aus Liebchen, galop, | XXX. |

*Le Sous Chef de musique,* TOULOUSE.

## Baccalauréat

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

*Philosophie*

Les candidats dont les noms suivent ont été définitivement reçus.

MM. Antoniotti Pierre, *Assez bien*
Maracciole, id.
Ventura,
Colombani Pierre.
Giacinti André.
Casale Pie.
Masselli Paul.
Bourgeois.
Lavis.
Lortora Joseph.
Orsolani Thomas.
Tortori.

## Notes Ajacciennes

*La grève des boulangers*

Les ouvriers boulangers de notre ville et les marchands de petits fagots sont en grève depuis hier. Le prix du pain, ayant été fixé à 0,40 cent. par arrêté municipal, les ouvriers mitrons sollicitaient de leurs patrons une augmentation de salaire correspondante, qui leur fut refusée. La population ne souffre cependant pas encore de cette situation, les patrons ayant mis le main à la pâte. Et puisqu'ils n'ont plus d'ouvrier à payer, ne serait-ce pas à nous, pauvres consommateurs et infortunés contribuables, sur qui retombe sans cesse le poids de toutes les grèves, de l'alimentation ou de la navigation, à réclamer une diminution du prix du pain... ou à ne plus en manger.

Oh ! que je voudrais voir éclore enfin, à bonne grosse grève des consommateurs, des gens n'allant plus au café, ne voyageant plus et mangeant, en place du pain, des pommes de terre frites..., du chocolat ou des sinches, ce qui serait très nourrissant et infiniment plus agréable.

*Baccalauréat*

Nous avons appris avec plaisir le succès à la 1re partie du baccalauréat scientes-lettres du jeune Bastelica, fils du Percepteur de Cauro, notre vieil et sympathique ami.

Nous lui adressons nos meilleurs compliments.

*Kiosque à musique*

Il se refait fait. Qui ? Quoi ? Le Kiosque à musique parbleu. Depuis quelques jours il dresse triomphant et coquet flamboyant neuf, son dôme oriental. Les critiques déjà exaspérés du soubassement et qui attendaient le chapeau pour achever de dénigrer le tout, sont dans leurs petits souliers. Ils ont été attrapés, car il est, ma foi, joli le kiosque que la musique compte inaugurer pompeusement dimanche. Il fait le plus grand honneur au goût de son architecte, notre sympathique et sournois ami, M. Magliuli qui a mis en pratique le vieux proverbe : « Bien faire et laisser dire. »

*Distribution des Prix*

La date de la distribution des prix du Collège n'est pas encore fixée.

Cette cérémonie sera présidée par M. Chaleil, préfet de la Corse.

Le discours d'usage sera prononcé par M. Marchi, professeur de littérature.

## Les Elections Départementales

*Conseil Général*

LA PORTA. — M. Charles Vittini, conseiller général sortant, demande le renouvellement de son mandat.

VEZZANI. — M. J.-B. Battesti, conseiller d'arrondissement, a posé sa candidature.

M. Formoso Giacobbi, maire de Venaco, conseiller sortant, demande le renouvellement de son mandat.

Les deux candidats sont déjà en tournée.

*Conseil d'Arrondissement*

PIEDICROCE. — M. Jean-Pierre Pietri vient de poser sa candidature comme candidat républicain.

CHIATRA. — M. Toussaint Giansili, conseiller sortant, demande le renouvellement de son mandat.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SPELONCATO. — Le *Réveil Montagnards* et le *Courrier de l'Ole* font le plus vif éloge de notre compatriote, M. Mazzi Joseph Marie, sous-officier au 2e hussards à Senlis, vainqueur au Championnat qui a eu lieu dernièrement à Montlaçon.

Au concours individuel M. Mazzi a été classé premier et a obtenu un superbe objet d'art et une médaille de vermeil.

Nous sommes heureux à notre tour d'y joindre nos plus cordiales félicitations, en notre nom personnel et au nom de tous les bons amis Spelonceaux qui applaudissent aux succès de ce sympathique sous-officier, plein d'avenir, dont la carrière, nous nous plaisons à l'espérer, sera toujours [illegible]

E.M.

***

SAINT-LAURENT. — On a été quelque peu surpris d'apprendre qu'une nouvelle candidature au Conseil général venait de surgir : M. Angeli, maire de Rusio, se présente, paraît-il, sous le patronage de M. Gabrielli. Son concurrent étant présenté par M. Gavini, les électeurs ne demandent, non sans quelque malice, quelle comédie on s'apprête à jouer dans le canton.

On attend avec la plus vive impatience l'arrivée prochaine des deux députés-concilions qui viendront soutenir leur candidat.

***

OCCHIATANA. — Nous sommes heureux de féliciter notre jeune ami, M. Casanoni Stéphie, pour son succès au brevet de capacité. — A.

***

SAINTE-LUCIE-DE-TALLANO. — Sur l'initiative du citoyen Ortoli Jean-Baptiste, une section de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen vient de se fonder à Sainte-Lucie-de-Tallano. Les membres adhérents au nombre de trente, convoqués à cet effet, se sont réunis à la Mairie, le 14 juin courant.

Le citoyen Ortoli, après avoir rappelé en quelques mots pleins d'à propos le but de cette Ligue, a donné lecture des statuts et invité les membres à procéder à la formation du bureau qui a été ainsi constitué :

Président d'honneur : M. Gabrielli, député de Sartène.

Président : Ortoli Jean-Baptiste, instituteur retraité, président honoraire, fondateur de la section ajacciennne.

Vice-président : Ortoli A.-C., notaire et maire à Saint-André de Tallano.

Secrétaire-archiviste : V. Graziani, instituteur.

Trésorier : de Peretti J., adjudant en retraite.

Trésorier-adjoint : Pasqualini A.-X., étudiant.

Après l'élection du bureau, les membres ont adressé une adresse de sympathie au citoyen de Pressensé, président du comité central à Paris. Cette réunion s'est terminée par une véritable fête : les membres de la section, avant de se séparer, ont offert aux membres du bureau un punch d'honneur pendant lequel a régné la plus grande cordialité.

*La Secrétaire,* V. GRAZIANI.

***

VILLE DI-PARASO. — Mademoiselle Angèle Orsoni, fille des sympathiques et dévoués directeur et directrice de nos écoles communales, vient de subir avec succès avec une dispense d'âge d'une année, l'examen du brevet de capacité devant la commission d'Ajaccio.

Nous adressons nos cordiales félicitations à la jeune lauréate et à sa famille.

A.

***

## Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

## Dernier Echo de la Fête de Jules Ferry

*Organisation de Comités de Patronage des Ecoles laïques d'Ajaccio*

Le Comité d'organisation de la fête scolaire qui a été donnée le 6 juin dernier à Ajaccio en l'honneur de Jules Ferry, s'est réuni le 27 du même mois dans la salle du Vice-Rectorat.

Des comptes présentés par le Trésorière il est résulté que le montant des recettes s'élevait à . . . . . 1 010 60
Dépenses . 674 60
D'où un reliquat de. . . 336 30

Le Comité a décidé de faire de ce reliquat deux parts égales, dont l'une sera mise à la disposition du Comité de patronage des élèves des écoles maternelles, qui vient de se constituer et qui commencera à fonctionner à partir du mois d'octobre prochain.

L'autre part sera affectée à un patronage des écoles primaires laïques de garçons et de filles. Ce patronage sera organisé incessamment. Il aura pour but de [illegible] les [illegible] des Ecoles, en profit des élèves et de donner en même temps des Conférences populaires destinées à développer et à compléter cette œuvre scolaire.

Avant de se séparer, le Comité renouvelle ses remerciements à toutes les personne qui, à des titres divers, ont contribué à assurer le succès de la fête de Jules Ferry et à lui donner le magnifique éclat qu'elle a eu.

*Le Président du Comité,*
BARTOLI.

## Soirées familiales du Lycée

Par suite du mauvais temps la soirée familiale, qui devait avoir lieu hier soir, a été remise à mercredi prochain.

## Bulletin Financier

Paris, 29 juin 1907.

Le marché est ferme, malgré la résistance des primes. Notre Rente termine à 94.27. Les Fonds Etrangers accentuent leur reprise, principalement le Turc et le Russe. Nos Sociétés de Crédit se représentent à peu près toutes à leurs cours d'hier.

Parmi les valeurs industrielles le Rio reprend une légère fraction. Les valeurs de traction restent hésitantes.

L'obligation 5 0/0 du 1er de Bahia s'échange à 454. L'obligation hypothécaire 5 0/0 du chemin de fer de Goyaz est ferme à 446.

La St. Raphaël Quinquina se négocie à 411. L'action ordinaire Sels Gemmes et Houilles de la Russie Méridionale est cotée aux environs de 350. La Société Française Electrolytique se traite à 134. Nous enregistrons les mines d'étain de l'Arnoya à 91.50.

La Société Automobile l'Eclair est toujours intéressante à 123. Nous avons dit les avantages particuliers qu'offre cette entreprise.

Nos chemins de fer gardent leurs fermes dispositions.

### SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES CHEMINS DE FER. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu jeudi, 4 courant, à 8 heures 1/2 du soir, Bourse du Travail, place Casta.

**Prière d'être porteur du livret.**

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 juillet

Thermomètre Thermomètre du matin ♀ 22.6 à midi ♀ 24.5 à 4 heures du soir ♀ 22.2
Maxima ♀ 26 Minima ♀ 19.5.
Baromètre Thermomètre du matin, 759 mm à midi, 759 mm à 4 heures du soir, 760 mm.
Vent — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Nouvelles coloniales*

Nous apprenons avec plaisir que M. Edouard Tellier est nommé au poste d'attaché aux Affaires Indigènes, à Dakar.

Nous adressons toutes nos plus affectueuses félicitations au nouveau promu qui est le fils de Madame Tellier, née Mattei et du regretté Conseil de France.

***

*Les Corses à Cannes*

L'Amicale des « Enfants de la Corse » a offert dimanche, 30 juin, à la Maison Dorée, un apéritif d'adieu, à M. Santini, son ancien Président, Chef de la Sûreté à Cannes, appelé aux fonctions de Commissaire de Police à Ribérac (Dordogne).

Les sociétaires sont venus très nombreux, affirmer à leur compatriote, leurs sentiments d'estime et d'amitié. M. Angeli, secrétaire, en l'absence du président, est désigné par le bureau pour parler en son nom.

M. Angeli dit à M. Santini que si on regrette son départ de Cannes, on est heureux également des marques de confiance que vient de lui donner le gouvernement de la République en l'appelant à la tête de l'administration de la Police à Ribérac.

Le Secrétaire termine en assurant à M. Santini qu'on aura toujours une pensée pour lui à l'Amicale de Cannes. Ces paroles reçoivent une approbation unanime.

M. Santini, visiblement ému, se lève à son tour et remercie ses compatriotes dans un charmant discours. Ceux-ci lui font une véritable ovation. Une écharpe de Commissaire de Police lui est offerte.

On se quitte enfin en criant : vive la Corse et sur des échanges d'amitié. — P. A.

***

*Cours Secondaires de Bastia*

Les Cours secondaires, reconnus fondés à Bastia, étant le seul établissement officiel d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, reconnu et subventionné par l'Etat, M. le Ministre de l'Instruction publique a décidé, le 20 avril dernier, qu'à partir du mois d'octobre prochain *le concours des professeurs du lycée serait uniquement réservé à cette fondation ; à l'exclusion de toute institution privée.*

***

*Contraventions*

Le garde a verbalisé contre le sieur A. Louis, boucher, pour avoir transporté de la viande sur un tombereau découvert.

***

SI VOUS DÉSIREZ à Marseille un hôtel confortable, bien tenu et à des prix modérés, descendez à l'*Hôtel Nautique*, 7, Quai de la Fraternité.

***

*A vendre*

Un buffet avec ses accessoires, appartenant au Cercle de la Méditerranée, rue Abbatucci, 2.

***

*Appartement à louer*

Huit pièces et deux cabinets au premier, jardin, cave, hangard au rez-de-chaussée, situé rues de Castagno et Miséricorde, à louer de suite.

S'adresser à M. l'huissier Colombani, Bastia.

***

*A vendre*

Vache laitière. S'adresser chez Paoli à Toga.

***

*Un bon remède pour la gorge*

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

### Département de la Corse

Service Vicinal

AVIS D'ADJUDICATION DE TRAVAUX

Il sera procédé le 16 juillet 1907 à deux heures de l'après-midi, en l'hôtel de la Sous Préfecture de Bastia, à l'adjudication par soumissions cachetées de travaux de terrassements, chaussées et ouvrages d'art à exécuter sur les chemins vicinaux.

Les entrepreneurs de travaux publics pourront prendre connaissance des projets de ces travaux dans les bureaux de M. l'Agent Voyer en Chef et de M. l'Agent Voyer d'Arrondissement de Bastia.


**ON DÉSIRE** acheter deux vaches laitières Agées de 5 à 7 ans environ, fraîchement vêlées. S'adresser pour conditions chez M. Martini, 13, Place Saint-Nicolas, Bastia.

**Pianos d'occasion**

Piano droit à vendre, bonne occasion, 180 fr.
Piano carré, 40 fr.
S'adresser ou écrire à M. BLANC, 49, cours Napoléon, Ajaccio.

**CHLORO-ANEMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE**
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
**VIN DE VIAL** Quina, Sucs de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

**VOUS QUE TORTURE LA BRONCHITE**



Personnelle Vatel

**LA PREUVE** Paris, 5 Janvier 1905.— "Depuis quelques années, ma fillette avait régulièrement chaque hiver bronchite sur bronchite. J'essayai le traitement à l'Emulsion Scott ; immédiatement mon enfant se trouva mieux et fut bientôt rétablie. J'ajouterai que ma fille aime beaucoup l'Emulsion Scott".—Mme A. Valiot, Sage-Femme, 16, Rue St-Ferdinand.

**LE POURQUOI** Rien de surprenant à ce que l'Emulsion Scott soit aussi efficace. On a pris une peine infinie et dépensé des sommes considérables à perfectionner un remarquable procédé qui, transformant l'huile de foie de morue en Emulsion Scott, l'a rendue parfaitement savoureuse et digestible pour l'organisme le plus délicat, celui même des bébés. La formule en est parfaite et hautement appréciée des Docteurs. Pour être sûr de guérir, réclamez donc toujours bien le véritable flacon Scott avec sa marque "le Pêcheur et la morue". Prix unique en toutes pharmacies : 4 Fr. 50 le flacon, » Fr. 50 le demi. Echantillon franco contre 0.50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St-Honoré, PARIS.


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

**BOURSE DE PARIS**

| | 2 juillet | 3 juillet |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 94.75 | 94 60 |
| — de 3 0/0 amortis. | 95 75 | 96.20 |
| | | ex-coupon. |

## GRÈVE DES PATRONS-BOULANGERS d'Ajaccio

*Fermeture des boulangeries. — Appel des ouvriers à la population.*

Ajaccio, 3 juillet.

Conformément à la décision qu'ils avaient prise hier, les patrons boulangers d'Ajaccio, ont, pour la plupart, fermé leurs établissements ce matin.

Les ouvriers, contraints au chômage, ont fait placarder sur les murs de la ville des affiches, dans lesquelles ils font un pressant appel à la population. Ils exposent le bien fondé de leurs revendications, et déclarent vouloir les soutenir jusqu'à satisfaction complète.

Afin que la population n'ait pas à souffrir du manque de pain, ils se mettent à la disposition des autorités locales qui peuvent leur imposer une fabrication et une cuisson de pain aussi abondantes qu'elles le jugent nécessaires.

## LE VOL DES PLANS du dirigeable « Patrie »

### Un démenti officiel

Paris, 3 juillet.

Plusieurs journaux se sont fait l'écho du bruit de la disparition des plans du ballon dirigeable *Patrie*.

Le Ministre de la Guerre dément officiellement ce bruit fantaisiste.

## A L'ÉLYSÉE

### Le prince royal de Grèce

Paris, 3 juillet.

S. A. R. le prince Georges de Grèce a été reçu aujourd'hui, à l'Elysée, par le Président de la République. L'entretien des deux chefs d'Etat a duré un quart d'heure.

A l'arrivée comme au départ de l'Elysée, un bataillon, avec drapeau et musique, a rendu les honneurs au prince de Grèce.

M. Fallières a rendu, vers 5 heures, sa visite au prince Georges.

## LA MUTINERIE du 100e de ligne

*Les insoumis sont envoyés dans les garnisons de Corse*

Paris, 3 juil'et.

A la suite des graves incidents qui se sont produits à Narbonne et au camp de Larzac, le ministre de la Guerre a ordonné la dispersion des mutins du 100e de ligne, dans plusieurs régiments.

Un certain nombre d'entre eux sont envoyés en Corse et répartis entre les garnisons de Bonifacio, Ajaccio et Bastia.

## LA SITUATION EN MAURITANIE

Paris, 3 juillet.

Un communiqué du ministère des Colonies à la presse annonce que des renseignements très satisfaisants sont parvenus sur la situation politique en Mauritanie.

Aucun nouveau soulèvement n'est plus à craindre à la suite des mesures qui ont été prises.

## La revue du 14 Juillet

### Un Manifeste de M. Hervé

Paris, 3 juillet.

*La Guerre Sociale*, journal anarchiste, publie aujourd'hui sous la signature de son directeur, M. Gustave Hervé un manifeste très violent contre le gouvernement actuel et l'Armée.

L'apôtre de l'antimilitarisme invite tous les prolétaires à se rendre en foule au camp de Châlons, le 14 juillet prochain, pour manifester leur haine contre le gouvernement prétorien, fusilleur des Narbonnais, et aussi contre les soldats qui exécutent sans rébellion des ordres homicides.

## LES RELATIONS AMÉRICO-JAPONAISES

*Mise en défense des côtes du Pacifique par les Etats-Unis*

Paris, 3 juillet.

Malgré les démentis officieux de l'ambassade des Etats-Unis à Paris, le *Matin* et le *New-York Hérald*, persistent dans leurs informations relatives à la mise en état défense des côtes américaines du Pacifique.

Ils affirment que le président Roosevelt prend, de concert avec l'Amirauté, toutes les dispositions nécessaires pour mettre la côte américaine à l'abri d'un coup de force de l'escadre Japonaise.

Les relations des deux Etats sont d'ailleurs très tendues.

## AU MAROC

### Raisouli retient prisonnier un Caïd

Tanger, 3 juillet.

Le célèbre bandit Raisouli continue la série de ses exploits.

Il vient de faire arrêter, par ses partisans, le caïd Naciéan, et le retient en otage.

Le Caïd s'était rendu auprès du conducteur pour négocier sa soumission au Maghzen et lui faire connaître les conditions de son pardon.

## LA CRISE VITICOLE

### L'agitation dans les Charentes

Paris, 3 juillet.

Un mouvement identique à celui des départements viticoles du Midi, semble se dessiner dans les Charentes, où l'on se plaint de la fraude des eaux-de-vie.

Il est certain que les Représentants des Charentes au Parlement vont intervenir, à la tribune, pour demander des explications au gouvernement et réclamer contre les fraudes et aussi contre les droits qui frappent les sucres.

Une effervescence assez grande règne dans les départements intéressés, et il faut s'attendre à de graves événements possibles.

00364


**L'ALLIANCE Américo-Allemande**

Berlin, 3 juillet.

Les journaux allemands, notamment la presse officieuse, ne cachent pas qu'une alliance avec les Etats-Unis serait très avantageuse pour l'Allemagne, surtout à la suite des alliances Anglo-Japonaises et Franco-Anglaises.

Néanmoins, ils assurent que ce projet n'est encore l'objet d'aucune négociation officielle, et qu'en tous cas, il n'impliquerait aucune intention belliqueuse contre la France.

**EN RUSSIE**

**RIGA**

*8 condamnations à mort*

Saint-Pétersbourg, 3 juillet.

Le Conseil de guerre de Riga a jugé, aujourd'hui, huit paysans accusés d'avoir pris une part active aux derniers troubles qui ensanglantèrent la ville.

Le conseil a prononcé contre eux la peine de mort. Cette condamnation sera exécutée dès demain.

**MARSEILLE**
**Hôtel Nautique**
7, Quai de la Fraternité
*Maison Remise à Neuf*
*Electricité — Bains*
*Vue splendide sur la Mer*
PRIX MODÉRÉS
**V. RAYMONDO**, Propriétaire
*Succursale à Vichy*
HOTEL MAUSSANT

**Bijouterie-Horlogerie DANESI fils**
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des ateliers d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes réparations, est à même de livrer un travail très soigné et garanti.

**VICHY**
**Hôtel de Norvège**
*entièrement remis à neuf*
*près des Sources et du Casino*
*Chambre et Pension depuis 5.50*
*Arrangement pour familles*
DESCHAMPS, propriétaire

**AVIS**

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 10 courant, elle a mis en vente savoir :

Sel, 11 fr. 50.
Soufre sublimé pur, 9 francs la balle de 50 kilos.
Sulfate de cuivre, 88 fr. les 100 kilos.

**A VENDRE** ensemble ou séparément, une petite jument, âgée de 4 ans, et une jolie charrette anglaise.

S'adresser au bureau du journal.

**GUAGNO-LES-BAINS**
*Ouverture de la Saison Thermale 24 juin*
HOTEL DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL
Pension et Chambre 5 fr. 50 par jour
*Arrangements pour famille*

Chef cuisinier. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries promenoir couvertes. — Cour spacieuse ombragée.

Eaux Thermales *sulfo salines iodurées*. Bains simples, de vapeur et douches, sous-lier confinant des chambres aux baignoires, sudatoires et aux bains de vapeur, avantage appréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors toujours nuisible après un bain thermal.

Cures merveilleuses : Rhumatisme, maladie du système nerveux, anémie, blessures, arthrites, bronchites, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (suites de l'Oothio). Guérison radicale de la syphilis. Eau reconstituante et éducatrice à la fois.

Climat parfait, température idéale, brises salines des arômes des superbes forêts de pins qui entourent la Station, cure d'air complétant la cure thermale.

Un médecin dirige la cure thermale de l'Etablissement. — Fermeture le 1er octobre.

Pour renseignements s'adresser à la propriétaire des Sources Thermales, à Guagno-les-Bains.

**VIN** du Domaine de Vignale à 18 fr. l'hectolitre.
S'adresser à M. Vallesi, Vescovato.

**L'ART de GUÉRIR**
VIENT DE PARAITRE le *Journal de Médecine* Française qui publie une importante étude sur les nouveaux remèdes qui guérit rapidement la Phthisie pulmonaire (les Tuberculoses), la Bronchite, les Hémorragies, les Maladies de l'Estomac et le Rhumatisme, de l'Intestin, du Cœur, le Rhumatisme, la Goutte, les Douleurs, etc. — Envoi gratuit du journal à toutes personnes qui en font la demande au Directeur, 8, rue de la Préfecture, à Paris.


78 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

II

LA MARIONNETTE DU DOCTEUR

Tout le linge ménager de la maison était étendu là : draps, nappes, serviettes, torchons, chemises, — et la femme était environnée, de toutes parts, d'une barrière humide. C'était une femme de quarante-cinq ans environ, une forte femme, vigoureuse et bien membrée ; le type de la ménagère de campagne, infatigable, sachant tout faire, et laborieuse, intrépide, tenant rondement une maison, d'ailleurs gaie, toujours sans souci, et trouvant sa belle humeur, surtout, dans sa bonne santé.

Elle était grassouillette; ses beaux bras nus, rougis par le contact continu de l'eau, étaient petits, et ses coudes fossés de fossettes.

Tête nue, cheveux au vent, elle allait, toute la journée, de la maison au jardin, qu'elle entretenait elle-même ; de l'écurie à la buanderie, car elle soignait le cheval, lavait la voiture et faisait la lessive ; de la basse-cour au colombier, où elle s'occupait, pour son agrément, des poules et des pigeons. Elle portait un jupon court, en étoffe de laine de couleur grise, un caraco léger et un large tablier bleu. Elle était chaussée de sabots, pour marcher hors de la maison, où elle allait en chaussons à semelles de cuir.

Lorsque tout le linge fut étendu, elle prit son baquet et regagna la buanderie ; puis, elle passa dans la basse-cour, proche de l'écurie, et elle jeta, aux poules, des cribures de blé, mêlées à des grains de sarrazin ; les poules qui mangent du sarrazin étant, assurait-elle, de bonnes pondeuses. C'était, pour elle, l'heure de la récréation.

Elle s'amusait beaucoup à voir les volailles voraces se jeter sur le grain, et se battre, sous l'œil des coqs majestueux. Elle leur parlait, et elle riait, toute seule, aux éclats, ce qui accusait sa gorge opulente, libre dans son caraco, car jamais elle n'avait porté de corset.

Comme la plupart des gens qui ont vécu en pleine campagne, elle savait l'heure qu'il était... et mieux qu'en consultant le meilleur chronomètre — par la seule inspection de la position du soleil.

Aussi, en constatant qu'il était six heures, elle s'arracha, non sans regret, à son divertissement préféré.

Il était temps de penser dans la cuisine et de s'occuper du souper.

— Ces dames ne sont pas rentrées, dit la ménagère. Elles ont poussé leur promenade plus loin qu'elles ne l'avaient pensé... Mais elles seront ici avant longtemps. Ah ! si monsieur était exact, aujourd'hui...

On se mettait à table, chez le docteur, à sept heures, ou moins, aussi régulièrement que possible ! Aussi régulièrement que possible, car il arrivait souvent — trop souvent... au gré de la cuisinière, cordon bleu distingué — que monsieur fût en retard.

Quand elle avait cuisiné quelque sauce friande ou quelque rôti bien à point, elle se lamentait, parfois, en attendant vainement monsieur ! Elle ne perdait sa belle humeur habituelle qu'en pareille circonstance, et monsieur le lui pardonnait en faveur de l'intention. Monsieur était trop bon, aussi : il se faisait l'esclave de ses malades !

L'habitant propriétaire de la maisonnette, le docteur que nous avons montré en conversation avec Bernard, c'était le docteur Marc Hénault. Il était né dans le pays, où son père avait exercé la médecine pendant trente années. Après avoir terminé ses études à Paris, M. Marc Hénault était revenu à la-sur-Tille en 1870.

Dès lors, le fils avait pris la moitié de la clientèle du père ; puis, celui ci étant mort, subitement, pendant l'année terrible, en pleine guerre, le fils l'avait remplacé. Les vieux du pays se souvenaient qu'à l'époque du retour du jeune médecin à la-sur-Tille, le bruit avait couru que, s'il avait quitté Paris et s'il était revenu se fixer au fond de la campagne, lui, si savant... c'avait été par désespérance d'amour !

De vrai, le docteur Marc Hénault était resté célibataire, bien que, s'il l'avait voulu, il eût trouvé vingt bonnes occasions pour se marier avec des filles de riches propriétaires des environs.

Ses refus formels, opposés, catégoriquement, alors, à des offres fort séduisantes, n'avaient pas peu contribué à accréditer la version qui s'était répandue : à savoir, que le docteur Marc Hénault avait beaucoup aimé, à Paris, une jeune fille, qui lui avait préféré, à ce qu'on assurait, un homme titré : ce, pour la vaine gloriole de devenir vicomtesse !

Une méprise, avaient dit les bonnes gens, à l'époque ; une pimbêche... qui avait fait la sottise de ne pas prendre pour époux le fils du vieux docteur : un beau et brave garçon, bon aux pauvres, et si obligeant pour tous, un cœur d'or !

En 1871, le docteur Marc Hénault s'était absenté pendant quinze jours, à la grande surprise de tout un chacun ! Où était-il allé ? Il était parti sans avertir personne. Du jour au lendemain... crac !... on avait appris son départ. Comment avait il pu se décider à quitter sa maison, à délaisser ses malades ? Enfin, il était revenu.

Mais, ô surprise ! il n'était pas revenu seul. On en avait parlé à dix lieues à la ronde, jusqu'à Dijon, d'une part, et de l'autre, jusqu'à Châtillon-sur Seine, pendant plus d'un long mois !.. La chose avait fait événement.

*(A suivre),*

## ARTHUR SUIRE

La Scierie transportable Arthur Suire, à Ajaccio (Corse). Force 35 chevaux, locomotives-routières, demande à faire des sciages à façon, et procure des acheteurs au comptant pour les bois en grumes. Envoyer offres.

## Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

**EUGÈNE PERICCHI, propriétaire**

*Saison Printemps-Eté 1907*

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc
*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**



Rayon spécial de chaussures de luxe dernos modèles en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

*La Maison se charge des réparations*

## *ABSINTHE*
## Edouard Pernod
**La meilleure de toutes**

**Maison à Couvet (Suisse)**
**et Pontarlier (Doubs)**

**FONDÉE EN 1827**

*Consommateurs ! Demandez donc partout*

**Un « Edouard Pernod »**

**Dépôt pour toute la Corse :**
**L.-N. MATTEI et Cie Bastia, Ajaccio, Corte**

## MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

## ULCÈRES VARIQUEUX

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris sans les aigrir par cet unique remède.

M. Depensier, pharmacien à Rouen.

Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'en ai commencé votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'eczéma, varices et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente préparation.

Docteur CAPELLE à Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies : le flacon, 2 fr. 60. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 67, rue du Bac, Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 16, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderboni.

## Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
**H. FRAISSINET & Cie**
MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907

NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON & ÉTÉ

Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zephyr - Mousseline

APPRÊT DU NEUF

*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURCEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Rafaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scaglioli, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.




**HUNYADI JANOS**
LA MEILLEURE EAU PURGATIVE NATURELLE
Exiger le nom Hongrois SAXLEHNER

ANCIEN CABINET PRADÈRE
**PIERRE SABATÉ**
**Chirurgien-Dentiste du Lycée**
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans-dentistes, se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont par le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières animales à la stérilisation de leurs instruments.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**Installation à Gaz**
**Jean Cini**, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
*Appareils sur commande*

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
« Aliment préféré des enfants. »

LE
## Salon de la Mode
*TOUS LES SAMEDIS*
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An... 16 f. — Six Mois. 7f 50

*Le N° : 25 centimes*

SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An... 32 f. — Six Mois. 16 f 50

*Le N° : 50 centimes*

SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à L. E. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Petits-Saints, PARIS

# PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

## GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

**VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL**
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

**Aux tempéraments délicats offrez un**

# VIN DU CAP CORSE

*à base de Quinquina*

**de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)**

***Apéritif Tonique Fortifiant***

**Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.**

**Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.**

***Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Matteï***



TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 184 — VENDREDI 5 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr |
| Autres Départ | 32 » | 16 » | 8 » |

UNION POSTALE et autres PAYS : le mois en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés



00365

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


### *LE CALENDRIER*

Fête d'Aujourd'hui : Saint Cyrille.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 00 m. — Coucher, 7 h. 12 s.
Dernier quart., le 2 — Nouv. Lune, le 10.
Fête de Demain : Saint Ulric.

*4 JUILLET*

## Boutonnières Fleuries

Le soleil de messidor ne fait pas seulement mûrir les blés, il fleurit aussi des couleurs les plus variées les boutonnières qui ne savent pas, comme celle de Béranger, se contenter de la simple fleur des champs.

A cette floraison des boutonnières on travaille à force en ce moment dans les cabinets de nos ministres ; aussi le citoyen Allard, se sentant l'autre jour battu d'avance dans l'assaut qu'il donnait au ministère, put-il dire méchamment à la Chambre : « Je retire mon ordre du jour, car je ne me fais aucune illusion. Nous sommes à la veille du 14 juillet et les marchés sont faits pour les palmes et pour le poireau. »

De celui-ci et de celles-là, chaque député de la majorité a, en effet, son loi, et il s'établit dans les couloirs de la Chambre et à la buvette une petite Bourse des décorations comme il en existe une pour les timbres-poste aux Champs Elysées, derrière les Guignols : « Un poireau contre une palme ! Trois Nichams pour une rosette de l'instruction publique ! »

La décoration est, comme on sait, avec le bureau de tabac, un des meilleurs moyens de gouvernement ; c'est une spéculation sur la vanité humaine. Le Français y est très sensible, ce qui faisait dire jadis à Victor-Emmanuel : « Il y a deux choses que je ne sais pas refuser à un Français qui toujours les demande si gentiment : du feu pour son cigare et la croix des SS. Maurice et Lazare pour sa boutonnière. »

Mais, en réalité, cette maladie du ruban n'est pas plus française qu'italienne, ou espagnole, ou belge, ou allemande ou russe ; seulement elle paraît plus singulière chez nous à cause que nous nous piquons d'être pointilleux sur le sentiment d'égalité.

La décoration par excellence, celle auprès de laquelle les autres ne sont que des décorations d'attente, est la Légion d'honneur. Nous n'apprendrons à personne qu'elle fut une des premières créations de Napoléon donnant,

.. .... pour astre à son armée.
L'étoile de ses éperons.

Napoléon Ier avait fixé le nombre des légionnaires à 6.000, sous Napoléon III on en comptait 60.000! Et le nombre n'en a pas diminué malgré une loi de la République qui remonte à quelque vingt ans et qui tendait à mettre un frein à la fureur de ce débordement.

Le fondateur de la Légion d'honneur avait voulu que les services militaires et les services civils fussent « confondus dans une même gloire, comme le pays les confond dans une même reconnaissance ». Ce n'était pas d'une conception vulgaire, malheureusement la politique a galvaudé la noble pensée.

Tout homme de 45 ans a une décoration rentrée ou qui n'est pas sortie, et tel snob de cet âge qui, en temps ordinaire, affiche son dédain pour ce « hochet de la vanité », ne l'appelle plus que « l'étoile des braves » aux alentours du 14 juillet ou du 1er janvier, alors qu'il espère voir son nom dans la promotion de la Légion d'honneur d'un ministère quelconque et à n'importe quel titre.

Mais voici que les femmes sont, elles aussi, piquées par la tarentule ; les hommes ouvrent leurs boutonnières, elles font bomber leur corsage pour recevoir la moucheture violette ou verte, voire même rouge de la prochaine floraison. Les hommes, toujours si brutaux, arrivent encore les premiers à la distribution et la raillent chaque fois presque toute, mais patience ! Depuis certain « sauve-qui-peut, » où les hommes leur passèrent si allègrement sur le corps, les femmes sont en train de se faire des muscles.

D'ailleurs, elles ont des moyens de séduction que les hommes ne sauraient contrefaire. Tel ministre, qui a laissé à l'instruction publique un souvenir plutôt joyeux, n'eût jamais souffert qu'un autre que lui-même, en certaines occasions, disposât de la source des rubans académiques. Porte close, il avait la conversation spirituelle avec les jolies solliciteuses et des mots adorables. A l'une qui ne demandait pas mieux que de se laisser décorer, mais qui, la pauvre, était obligée d'avouer qu'elle n'y avait pas de titres, le cher seigneur répondait : « Tant mieux, la belle, au moins on ne les discutera pas. »

Aux champs mêmes, la décoration a pris un attribut, non pas la fleur chantée par Béranger, mais un légume : le poireau ! Ce fut, comme on sait, une idée féconde qui germa dans l'esprit de M. Méline en 1883. Il n'y eut d'abord que des chevaliers et des officiers du Mérite agricole, mais, en 1900, M. Viger, je crois, y ajouta des commandeurs.

Dès la première heure, cette décoration de l'Agriculture a joui d'une faveur que la palme des jardins académiques, devenue bien banale, perdait déjà de plus en plus. Le Mérite agricole est plus cossu, il vous pose à distance son homme en « gentleman farmer, » et une femme en riche fermière de la vallée d'Auge.

Et puis, au surplus, tout le monde peut y aspirer, tout Français et toute Française étant, par constitution, consommateur de produits agricoles et encourageant par ainsi l'Agriculture. C'est bien ce que disait un préfet de mes amis — on fréquente qui on peut — pour calmer les scrupules d'un brave homme dont il voulait récompenser les services électoraux et qui avait la simplicité de ne pas se croire de titres au ruban rouge et vert.

A ses débuts, la Légion d'honneur, depuis si recherchée, eut beaucoup de peine à se faire accepter dans un certain milieu. Pressensis, Rochambeau et Lafayette avaient refusé la dignité très élevée dans l'ordre qu'on leur réservait. D'autres renvoyèrent leur brevet. Réal, si officiel qu'il fut pourtant, faisait confidence qu'il n'osait paraître dans un salon sans rougir comme sa boutonnière. Jusque chez Fouché, Garat croisait les revers de son habit de façon à ce qu'on ne vît pas sa croix, mais le ministre de la Police se faisait un malin plaisir de le déboutonner tout en causant, et de faire apparaître le bijou qu'il était alors d'usage de porter avec le ruban, sur l'habit aussi bien que sur l'uniforme. Mme de Staël, qui justement habitait, rue de Lille, l'hôtel qui allait bientôt devenir et qui est encore le Palais de la Légion d'honneur, s'amusait à dire aux gens qui se présentaient à elle décorés : « Eh bien ! vous voilà *des honorés* ; » le jeu de mots ne valait pas cher, mais Napoléon le lui fit payer comme bon en la faisant conduire à la frontière.

MARCEL FRANCE.

## LA QUESTION des Chemins de fer Corses

**par Célestin Caltucoli**
Conseiller général

IV

### L'ACHÈVEMENT DU RÉSEAU CORSE

Ça, c'est la chanson nouvelle. En 1904, dans un rapport d'ailleurs fort intéressant, M. Sibille, député de Nantes, dénonçait « les scandales des jurys d'expropriation en Corse. » Et que n'a-t-on pas dit de ces jurys, avant et après lui ? Mon excellent collègue M. Casabianca rappelle que dans le nouveau Larousse illustré, on peut lire ceci au mot « Expropriation » : Beaucoup de travaux du chemin de fer, en Corse notamment, ont dû être abandonnés parce que le jury avait accordé aux propriétaires des indemnités trop grandes. » On a dit — et avec quelle indignation — des prix élevés payés pour des terrains sans valeur, en plein maquis. On a montré le pauvre Corse faisant échec, par son exigence démesurée, aux intérêts généraux du pays. Et après ? Cette partialité systématique n'est-elle pas révoltante ? Faut-t-on croire aux gens de bonne foi que l'amour du Corse pour le sol où vécurent, pauvres et fiers, ses aïeux vénérés, est un phénomène exceptionnel en France ? Jusque Bochomme n'est il pas le même partout ? Est ce en Corse que l'on a vu un jury accorder, pour une superficie de 17 centiares, une indemnité de 10 millions ? Non ! Ce n'est même pas en un milieu terrien, c'est à Herblay, en Seine-et-Oise, à quelques lieues de Paris. Des exagérations scandaleuses ont été relevées en Normandie, en Auvergne, en Savoie : « Tous ceux qui se sont spécialement occupés de notre question, dit M. Alfred Picard, connaissent le fait d'un terrain qui, évalué d'abord à 30.000 francs, dut être payé 1.430.000 francs pour l'exécution d'une des premières lignes dirigées sur le Midi. »

J'estime donc qu'il veut mieux sourire de l'argument de l'expropriation, et passer.

Au surplus, à quoi rimait cette allégation ? Ne se souvenait-on plus que dans le chiffre de 14.750.500 francs établi par la Compagnie de chemins de fer départementaux pour la construction du tronçon de Ghisonaccia à Bonifacio, était comprise une somme de 1.500.000 francs pour l'achat des terrains ? M. Pinelli, géomètre de la Compagnie, chargé de l'estimation de ces terrains, en avait fixé globalement la valeur à 400.000 francs, puis avait, selon l'usage, grossi ce chiffre, en raison surtout de la richesse des régions traversées. « Le chemin de fer, lui-il en effet observer, traversera le beau domaine de Solenzara, sur une longueur de trois kilomètres environ ; il entrera ensuite dans les magnifiques forêts de chênes-liège et les jardins si bien cultivés de Porto Vecchio, empruntera sur la belle vallée de Figari, sans compter les oliviers incomparables des environs de Bonifacio. »

D'autre part, le service départemental des ponts et chaussées n'avait-il pas fixé comme suit le montant des dépenses allouées aux terrains d'emprise ?

1. 187 hectares. . . . . 1.300.000
2. Frais à raison de 1.500 fr. par kilomètre pour 105 kil. 157.500

Total . . . 1.460.500

79 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

II

LA MAISONNETTE DU DOCTEUR

C'est que le bon docteur Marc Hinault avait ramené, avec lui, une jeune femme et une petite fille. Ça, c'était inouï !.. Une jeune femme, avec une petite fille !. Qui était-ce ?

Les malins du pays, les forts, ceux qui n'avaient pas « froid aux yeux » et qui se vantaient, aussi, « d'avoir le nez creux », y avaient absolument perdu leur latin.

Pourtant, comme on aurait voulu savoir le fond, le tréfond des choses ! Mais, vainement, on avait interrogé Rosalie, la gouvernante du docteur, qui, de l'avis de tous, devait savoir la vérité ; vainement, on avait même écrit à Paris, car on avait su, finalement, que le docteur était allé à Paris ; personne n'avait pu recueillir le moindre indice capable de mettre les curieux sur une bonne piste ! C'était du guignon !

La jeune femme, fort jolie, ma foi... et douce, et modeste... triste aussi, bien triste toujours !.. s'était installée chez le docteur, avec la petite fille. Il faut rendre cette justice aux bavards du pays que personne n'avait jasé, méchamment, à ce sujet... qui eût pu, cependant, prêter à des médisances faciles.

On avait trop bien gardé souvenance des innombrables services, rendus, à tous, par le docteur Joseph Hinault, le père du jeune M. Marc, qui, lui-même, avait remplacé le vieux médecin avec le même dévouement aux pauvres et aux malades.

Madame Noémie, — tel était le nom sous lequel on avait tout de suite connu la nouvelle venue, — ne sortait guère que pour aller à la messe, le dimanche.

Le reste du temps, elle demeurait dans la maisonnette, où elle s'occupait de sa fille, la petite Louise, une enfant de quelques mois, pour qui elle paraissait avoir le plus vif attachement maternel.

Dès lors, et trois fois par semaine, le curé d'Ile-sur-Tille, un jeune abbé très intelligent, qui avait servi pendant la guerre, comme aumônier militaire, était venu passer la soirée chez le docteur.

Dame, m'sieu Marc n'était dit que la jeune femme pouvait s'envoyer amie, une Parisienne ! perdue au fond d'une campagne bourguignonne ! Il avait cherché à lui constituer une compagnie. A coup sûr, on avait dû révéler à l'abbé, M. Pierre Rnot, le secret si inutilement cherché par tous ; mais, naturellement, il l'avait gardé pour lui.

Peu à peu, le docteur Marc avait invité d'autres personnes à ses soirées : quelques notabilités du canton, et on avait veillé, bientôt, chez lui presque tous les soirs, jusqu'à onze heures, heure à laquelle chacun se retirait. Enfin, insensiblement, on s'était habitué à voir la dame. A présent, on n'était plus que de loin en loin qu'on causait encore du passé en ce qui la concernait.

D'ailleurs, madame Noémie et sa fille, mademoiselle Louise, qui était devenue une belle jeune fille, — étaient, avec le docteur Marc, les personnes les plus charitables, les plus douces, les plus discrètes, les meilleures qu'on pût trouver dans le pays.

Le docteur Marc Hinault était populaire dans tout le canton. Pas un paysan, aux environs, qui ne le consultât. Il n'avaient confiance qu'en lui seul !

Quoique sa clientèle fût considérable, ses profits étaient maigres. A la fin de chaque année, lorsqu'il réglait ses comptes, il ne pouvait joindre que difficilement les deux bouts comme on dit.

Encore, s'il y parvenait, à peu près, était-ce grâce à l'ordre et à l'habileté de madame Noémie — et, aussi, grâce aux infinies ressources que savait mettre en œuvre la Rosalie, que nous avons montrée à l'œuvre, et dont l'économie, en matière de ménage, était proverbiale.

M. Hinault était un brave homme dans toute l'acception du mot. Il donnait généreusement ses soins à tous, sans se préoccuper, à l'avance, de savoir s'il serait ou non payé. Même, on eût dit qu'il était encore plus attentif au chevet des misérables.

Chez ceux-ci d'ailleurs, il lui arrivait, souvent, de laisser une pièce blanche sans mot dire ! Dame ! ce n'était rien que d'indiquer des remèdes. Encore fallait-il que l'on eût de quoi payer les drogues, — et les pharmaciens vendent cher leur marchandise !

Le bon docteur ne se vantait pas de ses libéralités devant Rosalie, qui eût poussé les hauts cris, non qu'elle eût mauvais cœur, la pauvre ..., mais parce qu'elle prétendait que m'sieu se privait même du nécessaire, et qu'il n'était pas assez riche pour faire la charité.

Une consultation gratuite, encore... ça passait !.. mais de l'argent par-dessus : c'était le comble !.. Le docteur Marc Hinault, fort instruit, pratiquement et théoriquement, était un vrai savant. Comme tous les hommes de sa trempe, il était simple et doux, par nature et par raison.

Son cœur surabondait d'amour pour tout ce qui vivait dans la nature : les hommes, les animaux, les végétaux même ! Il ne pouvait voir la souffrance, sans gémir ! Aussi ne soignait-il pas seulement les hommes, il guérissait, au besoin, les bêtes, tout comme un vétérinaire habile. Bien mieux, il savait comment s'y prendre pour traiter les arbres et les plantes ; il eût été un arboriculteur, un agronome, un horticulteur distingué.

*(A suivre).*


**VIN** du Domaine de Vignale à 18 fr. l'hectolitre.
S'adresser à M. Vallesi, Vescovato.

« Les terrains, dit M. Casabianca, ont été divisés en 7 classes, savoir : 1. Terrains incultes non susceptibles de défrichement ; 2. maquis, terrains friches susceptibles de fournir du charbon et d'être mis en culture après défrichement ; 3. terres arables ; 4. chênes liège ; 5. oliviers ; 6. vergers ; 7. jardins. »

On est donc en droit de dire que les ponts et chaussées et la Compagnie, agissant séparément et en quelque sorte contradictoirement, ont abouti à un coût total identique, ce qui peut passer pour un critérium.

Mais l'Etat ne se laisse pas volontiers souiller, et même quand il s'avoue vaincu, il va prudent de se tenir sur ses gardes. En la circonstance, il eut sur-le-champ la sensation du péril — et il se tira d'affaire par une pirouette. Sans renoncer à ses prétentions — si peu soutenables — à l'égard du jury corse, il sauta sur un argument nouveau et, se retournant vers l'adversaire — la Corse, — il lui jeta résolument cette injonction :

« Donnez-moi le terrain, et je vous ruinerai la ligne. C'est à prendre ou à laisser. »

Cela se passait à la Chambre, le 29 novembre 1905. L'honorable M. Gabrielli venait de provoquer, aux applaudissements de ses collègues, un discours nourri de faits, dans lequel était péremptoirement démontrée la nécessité d'achever le réseau corse d'intérêt général, et il avait conclu par la proposition de résolution suivante :

« La Chambre invite le Gouvernement à assurer, dans le plus bref délai possible, l'achèvement du chemin de fer de la côte orientale de la Corse, et exprime la confiance que le ministre des travaux publics fera disparaître sans retard un avant-projet définitif en vue de la déclaration d'utilité publique de cette ligne. »

*(A suivre).*

### Ligue de propagande
*Radicale et Radicale-Socialiste*

Dans sa réunion générale du 3 juin la ligue de propagande Radicale et Radicale-Socialiste a décidé d'organiser un banquet et un punch démocratique pour le 14 juillet prochain.

Le banquet et le punch auront lieu à midi et à 8 heures 1/2 du soir dans les jardins de l'hôtel Colombani.

Les personnes désireuses d'y assister sont priées de se faire inscrire avant le 11 juillet chez MM. Romagnoli, Bd. Paoli, 30 et J.-A. Ricci, Place d'Armes, 4.

Prix du banquet, 2 fr 50. — Punch 1 franc.

*Le Comité.*

## Ce que disent les Journaux

**Le Rappel**

Sur la matinée du 17 et le manifeste socialiste :

« Réunion militaire, guerre civile, inquiétude générale du pays, que de bonnes choses à la fois pour nos unifiés ! Mais, comme ils ont bien fait de nous montrer leur jeu découvert, il est bon qu'elle arrive aux yeux du pays tout entier, cette pièce que les vignerons du Midi, malgré les mauvais conseils de la misère, auront eux aussi distiguée le danger. D'un côté, ils verront ceux qui, par l'union de tous, par la solidarité des bons citoyens, en cherchant à concilier les intérêts d'apparences divergents, s'efforcent de parer aux maux cruels qui les accablent ; de l'autre apparaîtront ceux qui soufflent la division et la haine, ceux qui mettent à profit toutes les crises économiques, tous les deuils pour essayer de fonder sur des violences nouvelles la sainte nihilisme de leur rêve ».

**La République Française**

La majorité est résolue à voter, sinon tout le projet Caillaux, du moins quelque chose ! Bien, très bien, excellent. Résolue à faire un geste, elle se désintéresse de tout ce qu'on pourra dire d'utile, de sérieux, de juste, d'irréfutable même, contre la perfection, quand elle-même ne goûte ? Peu importe, pourvu que ce soit avant les élections de 1910. Quand au gouvernement, il borne son ambition à parler avant ces élections des Congrégations, sous prétexte de dissiper les calomnies dirigées contre son projet. Modeste ambition et très « boulangère ».

**L'Humanité**

L'impôt sur le revenu à la Chambre :

« Qu'il ait été facile à un gouvernement prévoyant et vigoureux de mener la démocratie à la bataille contre des partis de réaction, aussi débiles, aussi inconsistants aussi nerveux ! Mais le ministère, en frappant sur les ouvriers et les paysans, s'est retiré la force vive et l'élan, il a créé une alarme générale, et c'est cette sorte de lassitude qui s'est marquée ainsi dans l'attitude indifférente de la Chambre. Pourtant le dernier mot dit ne pas se laisser oublier ainsi ; on en point aussi, le parti socialiste continuera son action et son effort en vue de l'avenir ».

## *Abonnements de Saison*

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

## Brevet supérieur de jeunes gens

Les examens de la 1re session du Brevet supérieur des jeunes gens commenceront lundi prochain 8 juillet.

Les aspirants devront être présents au lycée pour l'appel nominal à 7 heures 3/4 précises. (Entrée par la rue de la Miséricorde). Ils devront être munis de leur bulletin de versement.

Les épreuves écrites ont lieu dans l'ordre suivant :

1er jour, matin : Composition scientifique, 8 heures à midi.

1er jour, soir : Langues vivantes, 3 heures à 5 heures.

2e jour, matin : Composition française, 8 heures à 11 heures.

2e jour, soir : Dessin, 2 heures à 5 heures.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BONIFACIO. — On annonce le prochain mariage de Mlle Marie Serafino, d'une famille bonifacienne bien connue, avec M. le lieutenant Gaillieur, du 161e.

Toutes nos félicitations.

***

CALENZANA. — Avant-hier, out eu lieu à Calenzana, au milieu d'une nombreuse affluence de parents et d'amis, les obsèques de M. Augustin Cardi, employé des Douanes et Régies de l'Indo Chine.

Le deuil était conduit par son père, son beau-père Pascal Marini, conseiller municipal, son beau frère Théodore Luciani, adjoint des affaires civiles du Congo, et par ses autres beaux-frères.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Giudicelli, Marchetti, Ambrosini, Emmanuelli, fonctionnaires coloniaux de l'Indo-Chine, Villanova, négociant, et Roboglia, tommis des contributions indirectes.

Plusieurs couronnes avaient été offertes ; on remarquait entre autres celle déposée par les coloniaux avec cette inscription : « Les coloniaux à leur regretté camarade ».

L'absoute a été donnée par le chanoine Blanconi entouré de tout le clergé de la paroisse.

Un imposant cortège avait été dressé au milieu de l'église.

Toute la population, hommes, femmes, vieillards et enfants, avait tenu à donner un regretté Cardi, une dernière marque d'affection, et au moment où le funèbre cortège quittait la maison mortuaire, tous les yeux se voilèrent de larmes, les sanglots éclatèrent de partout à la vue de la pauvre veuve éplorée qui clamait sa douleur à la face du ciel. Les plus stoïques ne purent cacher leur émotion.

D'une intelligence vive, d'une nature loyale et franche, d'une âme ouverte aux sentiments les plus nobles, il avait su s'attirer la sympathie de tous ceux qui l'ont connu.

En 1899 il avait quitté son pays natal pour se rendre en Indo-Chine, où il avait su, livré à son propres moyens, acquérir et conserver l'estime et la confiance de ses chefs. Mais le climat inhospitalier du Cambodge le guettait.

Cet homme qui nous avions connu si plein de force et de santé, nous est revenu, il y a trois mois à peine, le corps brisé, miné par la terrible maladie qui l'a emporté en si peu de temps, à peine âgé de 37 ans.

Nous n'essayerons pas d'apporter à sa veuve et à ses parents quelques mots de consolation : il est des douleurs qui ne peuvent se calmer. Mais nous tenions à apporter ici, l'expression des regrets unanimes de toute la population Calenzanaise. — R.

***

ROGLIANO. — M. Stevana Grégorio-Thomas, maire d'Erba, est nommé suppléant de la justice de paix de Rogliano, en remplacement de M. Ralbaldi, dont la démission a été acceptée.

ROSAZIA. — Madame veuve Rosel Catherine née Alessandri est nommée débitante de tabacs de la régie et des poudres à feu à Rosazia.

***

PERELLI D'ALESANI. — Samedi dernier le coquet village de Perelli d'Alesani était en fête ; on y célébrait le mariage de Mlle Françoise Casarini, la charmante nièce de M. P. P. Casarini, avec M. Charles Michali, de Saint André-de-Cotone.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée au couvent d'Alesani. La jeune mariée, élégamment vêtue d'une robe blanche en crêpe de Chine, pleine de grâce et de beauté, a été conduite à la mairie, puis à l'église, par son oncle, M. P.-P. Casarini. Ses témoins étaient MM. Antonmarchi son beau-frère et Marcel Casarini. Ceux de l'époux : MM. Domarchi, capitaine en retraite son oncle, et Pompei de Saint André-de-Cotone.

Après la cérémonie les nombreux invités qui formaient le cortège, se sont dirigés vers un grand jardin dont l'époux est le propriétaire, où sous une treille délicieusement ombragée un grand déjeuner leur a été servi : En voici le menu :

Hors-d'œuvres variés
Potage consommé perles du Japon
Poissons : Truites à la Rousmanière
Filet de veau Champenoise
Petits pois à la Provençale
Timbale de riz
Rotis — Salades
Dessert — vins — café — liqueurs

Au dessert, M. Joseph-Marie Orsoni, après un petit compliment aux époux, a enlevé avec maestria, de sa voix universellement connue dans le canton, une superbe romance de circonstance.

Les époux sont partis ensuite pour Vizzavona, et partiront ensuite pour l'Italie où nos vœux sincères de bonheur les accompagnent. — X.

***

VICO. — M. Solciani, lieutenant au 134e, passe avec son grade dans la gendarmerie et est désigné pour Vico, en remplacement de M. le lieutenant Pigeonne, désigné pour Château-Gontier.

***

BONIFACIO. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. André Giacinti, le fils du sympathique percepteur de notre ville, vient d'être reçu à la 2e partie du baccalauréat philosophie.

Nous nous réjouissons sincèrement de ce beau succès, et adressons à M. André Giacinti et à son père, nos bien cordiales félicitations.

***

CAMPILE. — Le brigadier de gendarmerie Ottomani est nommé maréchal des logis à Campile.

## THEATRE MUNICIPAL

Samedi soir, 6 courant
à 8 heures précises
*A Cirnea*
donnera une représentation de
**Les deux Veuves**
Comédie en un acte de G. Mellefils

DISTRIBUTION :

| | |
|---|---|
| Caroline de Montclar, | Mlles V. A. |
| Laure Picquart, | G. F. |
| Henri de Pessac, | MM. T. P. |
| Labarque, garde chasse, | V. L. |

## IN CAMPAGNA

Commedia in un atto di P. Vattelapesca

PERSONE :

| | |
|---|---|
| Santo, proprietario, | Signori G. L. |
| Paisana, | R. R. |
| U guardianu, | S. P. |
| Brigida, moglie di Santo, | Signora C. S. |
| Orsola, a figlia, | R. S. |
| Felina, a serva, | N. C. |
| Latina, | G. S. |

Altri paisani

A scena si passa in una casa di campagna lucina à Bastia.

## ROSALIE

Comédie en un acte de Max Maccrey

DISTRIBUTION :

| | |
|---|---|
| Mme Bol, | Mlles H. F. |
| Rosalie, la bonne, | D. T. |
| M. Bol, | M. P. B. |

## *Bulletin Financier*

Paris, 1er juillet 1907.

Liquidation facile et marché ferme. Notre Rente s'inscrit à 94 50. Cours de compensation 94.30. Fonds Etrangers en nouvelle avance, surtout les Russes. Nos Sociétés de Crédit sont bien disposées ; Crédit Foncier 662, Crédit Lyonnais 1.145, Comptoir National d'Escompte 678, Société Générale 682.

Les obligations nouvelles 5 0/0 du chemin de fer de Victoria Minas se retrouvent aux environs de 499. On note 476 50 obligations 5 0/0 Gulf And Chicago Railway qui est une des bonnes importantes des Etats Unis.

La Magistral Copper se négocie entre 69 et 65. La Libraire Oil-nderil est calme à 430. La Source Intercrille d'Ashaco est en avance à 301 ; son dernier exercice fut une vaste agglomération ouvriers, habitations, usines, cultures en pleine activité.

L'Oviedo Mercury a de bonnes demandes à 123.50 ; les ingénieurs estiment que les puits peuvent fournir trois fois la quantité retirée jusqu'à présent. L'action Lithopone n'a pas varié à 134.

L'action Chemical et Worker accentue son progrès à 570. La Société Desbaye conserve ses bonnes dispositions à 38 et 40, profitant de ses succès dans les épreuves de communication et d'endurance.

Nos chemins de fer accentuent leurs bonnes tendances.


POUR ME RÉTABLIR
J'ai choisi les pilules Pink
Et les m'ont guéri.

La Nalphie, par Serrazac, est une toute petite commune du département de la Dordogne. Ces mêmes les pilules Pink y sont bien connues, puisqu'un de ses habitants, M. Mary François, nous écrivait :

« J'ai choisi comme remède véritable les pilules Pink ». Elles l'ont d'ailleurs parfaitement guéri.



*M. Marty, guéri par les pilules Pink*

J'ai été très éprouvé, écrivait M. Marty, par le retour du printemps. J'étais devenu très faible, je me manquais presque plus et cependant je souffrais pour le peu que je mangeais, de douleurs pénibles. La nuit je dormais très mal et le matin j'étais tout courbaturé. J'étais presque à l'extrémité de mes forces. J'ai choisi comme remède véritable pour me rétablir, les pilules Pink dont j'avais bien souvent entendu faire l'éloge. Les pilules Pink m'ont en effet parfaitement rétabli ; j'ai retrouvé grâce à elles mon excellente santé d'autrefois. »

On parle favorablement des pilules Pink aussi bien dans les grandes villes que dans les bourgades où ce plus reculées ; l'exemple qui nous venons de citer, pris entre mille, l'indique bien. Les pilules Pink sont un mal connu populaire. Populaire, parce que les nombreuses guérisons qu'elles ont données la ont mises en faveur auprès du public, populaire parce qu'elles guérissent rapidement, sûrement, la plupart des maladies communes, maladies dont au moins une personne au dans chaque famille sans à souffrir dans l'année.

Les pilules Pink guérissent l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, rhumatismes, sciatiques, troubles des femmes, douleurs.

Les pilules Pink donnent du sang, régénèrent le sang et tonifient les nerfs. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Pilé Gabin, 23, Rue Bolle, Paris. 3.50 la boîte, 17.50 les 5 boîtes franco.


## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 4 juillet

Thermomètre : 7 heures (minimum) + 19 8, à midi + 23 5 heures du soir + 19 7
Maxima + 25 6 Minima + 16 6.

Baromètre — 7 heures du matin, 770 mm à midi, 770 mm 4 heures du soir, 770 mm.

Vent — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Nos Représentants*

M. le docteur Santelli a été élu par le 1er bureau membre de la commission des pétitions.

***

*Distinction honorifique*

Le ministre du commerce a décerné une médaille de bronze à M. le docteur Paraldi Joseph-Adrien, médecin du bureau d'hygiène de Toulon ; a contribué efficacement par son intervention personnelle à l'application des mesures de prophylaxie.

*Nouvelles judiciaires*

M. Masseoni, juge de paix de Michelet, est nommé aux mêmes fonctions à Palestro, Algérie.

***

*Ponts et Chaussées*

M. Ricci Maurice, commis des Ponts-et-Chaussées de 1re classe, détaché au service des travaux publics de l'Indo-Chine et remis à la disposition du ministère des travaux publics par l'administration des colonies, est affecté au service ordinaire du département du Pas-de-Calais.

***

*En Algérie*

M. Lovichi, administrateur de 3e classe, a été promu à une classe supérieure.

***

*Ecole de Saint-Cyr*

Ont été admis à subir l'examen oral du concours d'admission à l'école militaire de Saint-Cyr, les candidats dont les noms suivent, qui ont composé à Paris. MM. d'Ornano Ludovic-Antoine-François-Joseph, de Orsoni Alexandre-Stanislas, Storelli François-Marie-Joseph.

***

*Pilules Suisses*

Deux Pilules Suisses coûtent *six centimes* ; prises au repas du soir, elles guérissent rapidement la *constipation*. Ce remède est supérieur à tout autre même coûtant plus cher. Dans toutes les Pharmacies.

***

*Au Port*

— Vap. « Vezzovo, » cap. Santini, de Saint-Florent, diverses.
— Vap. « Lamone, » cap. Maury, de Livourne, 1 passagers, div.
— Vap. « Vercellotan, » cap. William, de Liverpool, diverses.
— Vap. « Golo, » cap. Carrieu, de Marseille, 119 passagers, div.
— Vap. « Numidia, » cap. Leliévre, de Livourne, 38 pass., div.


## LE RETOUR D'AGE

L'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL qui guérit les varices, la phlébite, le varicocèle, les hémorroïdes est aussi souverain contre tous les accidents du retour d'âge : hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux, constipation. Nyrdahl, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe du chaque flacon, la signature de garantie NYRDAHL.


## Etat-Civil

NAISSANCES

Tumed Paul-Adem, tailleur d'habits, et Magi Marie Dominique, vermicellière.

DÉCÈDES

Luciani Antoine-François. — Mazzoni Marie-Joséphine. — Sauvignati Joseph-Robert. — Raffalli Marie-Françoise-Assomption. — Bicchieraï Marie-Toussaintine-Eléonore.


## A VENDRE

ensemble ou séparément, une petite jument, âgée de 4 ans, et une jolie charrette anglaise.

S'adresser au bureau du journal.

## Société forestière

demande à acheter une JOLIE FORÊT de pins maritimes ou pins larix de grandes dimensions pouvant être facilement exploitée.

Faire offres avec détails à M. de Santanna, au bureau du journal.

## ON DÉSIRE

acheter deux vaches laitières Agées de 5 à 7 ans environ, fraîchement vêlées. S'adresser pour conditions chez M. Marfisi, 13, Place Saint-Nicolas, Bastia.

## LA GUÉRISON DES MALADIES de POITRINE

et des Voies respiratoires

Sous ce titre, le Journal des Forces vitales publie une étude scientifique sur une nouvelle méthode employée radicalement à l'Observatoire, la Phtisie, la Bronchite, l'Laryngite, la Grippe, l'Asthme, l'Oppression, etc. — Ce journal est envoyé gratuitement sur demande adressée à M. le Directeur de l'Institut de Radiation, 11, rue Lafayette, Paris.


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00366

**BOURSE DE PARIS**

| | 3 juillet soir | 4 juillet |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 94.40 | 94 55 |
| — de 3 0/0 amortis. | 96.30 | 95 90 |

ex-coupon.

## GRÈVE DES OUVRIERS BOULANGERS d'Ajaccio

Ajaccio, 4 juillet.

Hier, vers 10 heures du soir, les ouvriers boulangers grévistes ont parcouru une les rues d'Ajaccio, puis se sont rendus à la Mairie, où ils ont tenu un important meeting.

Ils ont décidé que, les patrons-boulangers ayant obligé la municipalité à augmenter le prix du pain, ils fabriqueraient désormais eux-mêmes le pain nécessaire à l'alimentation de la ville au moyen de farine prélevées sur le approvisionnements de la manutention militaire.

Le pain, ainsi fabriqué, sera vendu par eux dans les rues au prix ordinaire, soit au prix de 0 fr. 35 le kilog.

***

De leur côté, les patrons boulangers font d'importantes commandes de pain à Corte.

## Gabriel de Gravone A BASTIA

Ajaccio, 4 juillet.

Notre jeune compatriote, Antoine Faggianelli, élève primé de Sarah Bernhardt et connu dans le monde théâtral sous le pseudonyme de *Gabriel de Gravone*, arrivera vendredi à 2 heures à Bastia pour prêter son gracieux concours à la soirée organisée par la *Cyrnea*.

## Médaille militaire

Paris, 4 juillet.

M. Joseph Bonavita, Chef guetteur à Bastia, est inscrit au tableau de concours pour de la Médaille militaire.

## LA CRISE VITICOLE

### COMPLOT MILITAIRE

Paris, 4 juillet.

La Presse parisienne commente l'information du journal *Le Soir* prétendant que les nombreux régiments de toutes armes qui inondèrent le Midi, lors des dernières émeutes, y furent envoyés pour étouffer un véritable complot militaire fomenté par des civils auprès des 17e, 81e, 100e, et 122e de ligne.

Cette très grave information fera l'objet d'une interpellation à la Chambre.

### POURVOI EN CASSATION contre l'arrêt de la Cour de Montpellier

Montpellier, 4 juillet.

MM. Ferroul, Marcellin Albert, Catala, docteur Senty, Richard, Cabanes, Bernard et Bourge ont signé un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la Chambre des mises en accusation de la Cour d'Appel de Montpellier qui a repoussé leur demande de mise en liberté provisoire.

## LE CENTENAIRE DE GARIBALDI

### A NICE

Nice, 4 juillet.

Aujourd'hui a été célébré à Nice, au milieu d'un très grand enthousiasme, le centenaire de Garibaldi.

Une grande conférence a eu lieu à 8 heures, à l'Eldorado. Toutes les sociétés niçoises de secours mutuels, ainsi que les diverses associations de la ville y assistaient avec drapeaux et insignes.

Après la conférence les sociétés se sont rangées dans la rue Pastorelli, vers l'avenue de la gare, puis ont défilé devant la statue de Garibaldi.

De nombreuses et belles couronnes ont été déposées sur le socle du monument du grand *condottiere*.

Le maire de Nice a ensuite prononcé une allocution, où il a célébré le caractère indomptable, les vertus guerrières et politiques du héros de l'indépendance italienne.

Le cortège s'est ensuite rendu au cimetière du Château pour y effectuer le pèlerinage traditionnel.

Dans la soirée ont eu lieu de splendides illuminations et de belles fêtes populaires.

### A ROME

Rome, 4 juillet.

La cérémonie commémorative du centenaire de Garibaldi a donné lieu à une imposante manifestation en l'honneur du grand Patriote. La ville était entièrement pavoisée de drapeaux ; des réjouissances populaires avaient été organisées.

Le roi Victor-Emmanuel a passé, à cette occasion, une revue de toutes les troupes de la garnison.

Après cette prise d'armes, les troupes ont défilé devant la statue de Garibaldi, qui disparaissait sous les couronnes.

La ville de Nice avait tenu à participer à ces réjouissances commémoratives. Elle avait, à cet effet, envoyé à Rome une délégation du conseil municipal composée de MM. Bandon, 1er adjoint, Isnard, 2e adjoint, Audiberti, Bouveri, Clerissy et Passeron.

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

***Séance du matin***

*Présidence de* M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### Le régime des Eaux de la Durance

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à la réglementation du régime des eaux de la Durance.

Une courte discussion s'engage à laquelle prennent part MM. Thierry et Michel.

Les députés des Bouches-du-Rhône font valoir les desiderata des agriculteurs de leur département, et notamment ceux de la ville de Marseille. Ils demandent que les intérêts agricoles des Bouches-du-Rhône ne soient pas lésés au profit du département de Vaucluse.

Après l'intervention de M. Raux, ministre de l'Agriculture, le président met aux voix les articles et l'ensemble du projet de loi qui sont adoptés à une forte majorité.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après-midi.

***Séance de l'après-midi***

La séance est ouverte à 2 heures.

### L'Impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion : 1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ; 2. de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et les capitaux improductifs ; 3. de la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu. M. Rezé Renaud, député radical de la Haute-Saône, est rapporteur du projet.

**M. Merle**

député socialiste de Briançon, parle longuement en faveur du vote d'une loi juste et équitable.

L'orateur se déclare hostile au principe de la proportionnalité dans l'impôt ; il est au contraire favorable à l'égalité des sacrifices de tous les citoyens devant l'impôt.

M. Merle déclare, en outre, qu'il faut tenir compte des charges domestiques des familles nombreuses.

Le député de Briançon examine point par point ce projet de loi. Il demande à M. Caillaux certaines explications de détail, notamment en ce qui concerne l'évaluation des revenus.

« Il faut, dit-il, acclimater le régime des déclarations obligatoires et exactes dans les mœurs des contribuables.

M. Merle étudie enfin longuement la question de l'imposition de la rente française et essaye d'en démontrer la légitimité.

**M. Ribot**

député progressiste du Pas-de-Calais, proteste contre l'imposition de la rente qui est contraire aux engagements pris solennellement par les premiers gouvernements républicains.

**M. Merle**

termine son discours en protestant contre les coups de Bourse de certains financiers, et déclare que la baisse de la rente ne sera pas le résultat de la nouvelle imposition.

Séance demain matin.

## EN ITALIE

### Les funérailles de l'ambassadeur Nigra

Rome, 4 juillet.

Ce matin ont été célébrées, à Rapallo, les obsèques solennelles du comte Nigra, ancien ambassadeur à Paris.

Sa Majesté Victor-Emmanuel III s'était fait représenter et avait envoyé une superbe couronne.

Toutes les autorités civiles et militaires, ainsi qu'un grand nombre de membres du corps diplomatique suivaient le cercueil.

Sur le passage du cortège les troupes qui formaient la haie ont rendu les honneurs.

## EN PORTUGAL

### L'agitation Révolutionnaire

*Troubles graves. — Les troupes refusent de tirer. —*

Lisbonne, 4 juillet.

L'agitation révolutionnaire revêt un caractère de plus en plus grave. Les manifestations anti-gouvernementales se multiplient dans la plupart des villes du Portugal.

Des troubles très graves ont éclaté, la nuit dernière, à Aegrado-Heroinno. Des collisions sanglantes se sont produites entre royalistes et républicains.

De nombreuses troupes, gagnées à l'insurrection, ont refusé de tirer sur les émeutiers.

L'autorité militaire a dû proclamer l'état de siège et demander d'importants renforts à Lisbonne.

## EN BULGARIE

### Condamnation des assassins du Président du Conseil

Sofia, 4 juillet.

La Cour martiale de Sofia a rendu aujourd'hui son arrêt contre les assassins de M. Petkoff, président du Conseil des ministres.

Le principal accusé, Petroff, est condamné à la peine de mort. Des deux complices l'un, Kranoff, a été puni de la réclusion perpétuelle, l'autre Icoonomoff, de la peine de 15 années d'emprisonnement.

## EN RUSSIE

### LA RÉVOLUTION

### Envoi en Sibérie de 262 prisonniers

Saint-Pétersbourg, 4 juillet.

Sur l'ordre du Procureur Impérial de Saint-Pétersbourg un convoi de 262 prisonniers politiques a été envoyé en Sibérie.

Ils y seront soumis au régime des condamnés de droit commun.


## GUAGNO-LES-BAINS

*Ouverture de la Saison Thermale 24 juin*

HOTEL DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL

Pension et Chambre 5 fr. 50 par jour

*Arrangements pour famille*

Chef cuisinier. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes glacières promenoir couvert. — Cour ombragée.

Eaux Thermales *sulfo salines iodurées*. Bains simples, de vapeur et douches, excellent traitement des chaudes-pisses baigneures, sueurs froides et aux bains de vapeur, avantage appréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors nuisible après un bain thermal.

Cures merveilleuses : Rhumatisme, maladie du système nerveux, anémie, blessures, arthrites, bronchites, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (source dell'Occhio). Guérison radicale de la syphilis. Eau reconstituante et adoucissante à la fois.

Climat parfait, température idéale, brise exterieure des crêtes des superbes forêts de pins qui entourent la Station, cure d'air complétant la cure thermale.

Un médecin dirige la cure thermale de l'établissement. — Fermeture le 1er octobre.

Pour renseignements s'adresser à la propriétaire des Sources Thermales à Guagno-les-Bains.

## En vente chez M. Marfisi,

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie sorte de Patrimonio.

CHIRURGIEN-DENTISTE

## M. ÉDOUARD NICOT

Diplômé de l'École Dentaire et de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat en médecine des Hôpitaux

CABINETS DENTAIRES :
*AJACCIO, 27, Cours Grandval*
*BASTIA, 28, Boulevard Paoli*

Atelier spécial de prothèse
*pour la fabrication des dentiers*

Extractions sans douleur. Obturations ciment, émail, amalgame platine soudures, nettoyage et désinfection des dents. Dents artificielles, dentiers, appareils de tous systèmes, redressements, orthodontie, etc., etc. Petite Work. Renseignements.

AVIS. — Nous informons les personnes qui ont des pièces d'ancien système montées en dentiers, que nous nous chargeons de les réparer.

*Cabinets ouverts de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures du soir.*

## COMMANDITAIRE ASSOCIE

est demandé pour monter fabrique CASQUETTES rapportant 30 à 40 0/0. S'adresser à Ciamannacce et connaissance. Ecrire de suite Janen, 2, rue François Masson, Marseille.

## Orezza-les-Eaux

HOTEL DE GRANAJOLA
(VILLA MANFREDI)
*Ouvert du 20 juin au 1er octobre*

Le restaurant sera dirigé par un ancien maître d'hôtel renommé.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi, à Granajola (Orezza).

## Grand entrepôt de Vins

FINS ET DE TABLE
de toutes provenances
ORESTE BIAGINI
*5, Avenue Carnot, Bastia*

3 Grands Prix. 1 Diplôme 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

*Vente en Gros et au détail*

LIVRAISON A DOMICILE

VINS DE TABLE
Rouge, 0,20 le 0,25, 0,30 et 0,40 s. le litre.
Blanc, 0,30 et 0,40 s. le litre.

VINS FINS DE CORSE
0,80 et 1 fr. la bouteille verre compris.

VIN DE CHIANTI (Italie)
fr. 40 la fiasco, 0,70 le 1/2 fiasco.

VIN DE MARSALA (Sicile)
1.60 1.75 et 2 fr. la bout., 0,90 s. le 1/2 b.
3 fr. le fiasco, 1 fr. 60 le 1/2 fiasco.

VINS DE BORDEAUX (Médoc vieux)
1 fr. 25 la bouteille.

VINS D'ASTI mousseux
1 fr. 75 la bouteille.

VINS BARBERA d'Italie
1 fr. 50 la bouteille.

VINS de MALÈRE et de MALAGA (Espagne)
1 fr. 40 la bouteille, 0,90 le 1/2 bouteille.

MUSCAT DE FRONTIGNAN vieux
1 fr. la bouteille, 0,90 le 1/2 bouteille.

Vermouth de Turin 1 fr. 50 la bouteille.
Quinquina Pomponet 1 fr. 40 id.
Vermouth Supérieur 1 fr. 40 id.
Apéritif « Le Pif » 1 fr. 50 id.
Gentiane 1 fr. 40 la bouteille.

VINS DE CHAMPAGNE
Grafieu et Heyer 3 fr. 25 et 3 fr. 75 la bout.
Duc Reynald de Chanconsaux 2 fr. 50 et 2 fr. 75 la bouteille.
Frutot à Epernay 4 fr. 50 et 5 fr. la bout.

SIROP DE BOIS BLANC (Pin)
Prise au magasin 1 fr. le cas.
Rendue à domicile 1 fr. 25 le cas.

Vente de Planches — Lattes — Liteaux — Poutrelles
*Prix réduits*

## Déménagements

*pour tous les pays*
Prix très réduits

Cadres de déménagements, garde meubles pour entreposer le mobilier. Camionnage et emballage soignés.
Agence Maritime, 7, route du Cap, Bastia.

*Demander partout*
« UN MORELLI »
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)

# MAISON
# L.-N. MATTEI & Cie

**a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de**

## Vin du Cap Corse au Quinquina

**Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.**

**On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse**

## Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

**reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un**

## Vin du Cap Mattei

**Exiger la marque**

**Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAP MATTEI.**






# LA CEDRATINE
## Délicieuse Liqueur de marque
***Se méfier des contrefaçons***

**Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904**



TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 185 — SAMEDI 6 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00367

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE


### LE CALENDRIER

**Fête d'Aujourd'hui :** Saint Ulric.
**Soleil :** (heure nationale)
**Lever,** 4 h. 00 m. — **Coucher,** 7 h. 12 s.
**Dernier quart.,** le 2 — **Nouv. Lune,** le 10.
**Fête de Demain :** Précieux Sang.

*5 JUILLET*

## *M. Etienne à Berlin*

A Berlin, comme à Kiel, auprès du prince-chancelier de Bülow comme auprès de l'Empereur lui-même, M. Etienne vient de recevoir l'accueil le plus cordial. Le public allemand aussi a tenu à lui témoigner de la sympathie comme le prouve ce petit incident : reconnu au restaurant du Kaiserhof, où il dînait avant de reprendre la route de Paris, notre ancien ministre de la Guerre ne fut pas médiocrement surpris en entendant la musique jouer à son intention la marche entraînante de *Sambre-et-Meuse*, tandis que tous les convives applaudissaient chaleureusement.

De ces bonnes dispositions on peut encore trouver la preuve dans cette note de l'officieuse *National Zeitung*, qui, après avoir signalé la longue visite de M. Etienne au prince-chancelier, ajoute : « Nous ne doutons pas que la personne de l'éminent homme politique français n'ait produit, au cours de cette conversation, la meilleure impression sur le prince de Bülow. L'accueil amical et respectueux que M. Etienne a trouvé à Berlin correspond aux aimables prévenances qui lui ont été témoignées à Kiel, ainsi qu'à ses compatriotes. »

A Kiel, M. Etienne a eu deux longs entretiens avec Guillaume II: le premier après un dîner sur le yacht impérial le *Hohenzollern*, et le second après un déjeuner sur la *Princesse-Alice*, le bateau de voyage du prince de Monaco dont on connaît l'intimité avec le souverain allemand, d'une part, et M. Etienne, de l'autre.

Le lendemain, à Berlin, où il n'a fait que passer, il a eu avec M. de Bülow la longue conversation qui n'a pas duré moins d'une heure et quart.

Que s'est-il dit dans ces rencontres qui, évidemment, ne sont pas de hasard, et qui sont le grand événement politique du jour ? Le *Temps*, qui, certainement, serait le mieux renseigné dans la presse si celle-ci devait être mise au courant, n'a reçu de son correspondant berlinois que cette information équivoque : « Ces conversations privées où les questions politiques à l'ordre du jour ont été librement abordées n'avaient aucun caractère diplomatique ni officiel. *M. Etienne n'en croit pas moins devoir observer à leur sujet une très grande réserve.* J'ai conservé toutefois de ma conversation avec M. Etienne l'impression personnelle qu'il emportait de Kiel et de Berlin une certaine confiance dans l'amélioration progressive des relations franco-allemandes. »

Cependant, quel fut le point de départ de cette démarche à un si haut degré si intéressante bien que non officielle ?

Un sourire sceptique égaya la Chambre quand M. Clémenceau, dans une de ses réponses aux interpellations sur l'insurrection du Midi, parla de « préoccupations autrement graves » dont son esprit était assailli. C'était, pensait-on, une fausse piste sur laquelle le vieux renard parlementaire voulait rompre les chiens à ses trousses. Néanmoins, peu après, un grand journal parisien annonçait l'envoi à Berlin d'un « personnage ayant occupé en France une très haute situation. » Mais on ne s'y arrêta encore pas, et le voyage de M. Etienne ne fut signalé qu'en même temps que sa présence aux fêtes nautiques de Kiel et au dîner du Yacht-Club impérial où Guillaume II termina son toast par ces mots depuis soulignés par la presse du monde entier : « Nous voulons surtout adresser un souvenir reconnaissant aux hôtes distingués qui nous sont venus du beau pays notre voisin. »

Or, on sait aujourd'hui que le président du Conseil était très sincère quand il parlait de ses inquiétudes patriotiques et l'on suppose que ce fut à la suite d'un télégramme confidentiel adressé de Kiel par S. A. S. le prince de Monaco qu'il demanda à M. Etienne la démarche officieuse dont celui-ci vient de s'acquitter avec plus de succès encore, semble-t-il, qu'on ne pouvait l'espérer.

Le sourire a remplacé l'impérial froncement de sourcils dont notre gouvernement s'était alarmé et qu'avaient provoqué certains commentaires donnés dans un journal du matin très tapageur, par M. Henri de Jouvenel, à la suite d'une conversation qu'il venait d'avoir avec le ministre des Affaires étrangères sur la conclusion du nouveau traité franco-espagnol : « La vérité, disait *personnellement* notre confrère, *mais à l'issue d'un entretien avec M. Pichon*, est que la politique de l'Europe ne se fait pas contre l'Allemagne, elle se fait sans elle. L'Allemagne paie la faute de Bismarck, qui a dédaigné le grand essor colonial des nations civilisées, dans les dernières années du dix-neuvième siècle. Le regard fixé sur les frontières de l'Empire, Bismarck n'a pas vu la vie de l'Europe se déplacer.

» Quand Guillaume II, ce grand intuitif, a aperçu le danger, il était trop tard. Ni les voyages en Palestine, ni les visites à Tanger n'ont prévalu contre trente ans d'erreurs. Dans les vastes débats d'influence qui se livraient en Asie et en Afrique, l'Allemagne était absente. En Extrême-Orient, la France et l'Angleterre s'associaient pour l'empire avec le Japon d'une part et la Russie de l'autre. En Afrique, elles rencontraient l'Italie et l'Espagne. Ces six puissances négociaient entre elles, liaient des combinaisons, puis des amitiés, puis des traités, et, laissant l'Allemagne renfermée dans l'Europe, elles se partageaient tout l'ancien continent. »

Malgré tout ce qu'il pouvait y avoir, dans ces réflexions, de flatteur pour la perspicacité de l'Empereur, il était difficile que celui-ci trouvât de son goût ces commentaires sur l'histoire de l'empire d'Allemagne, d'autant plus qu'ils paraissent comme un écho des griefs de la presse allemande d'opposition.

Enfin tout est bien qui finit bien, on s'est expliqué et les bonnes dispositions pour un rapprochement qu'on signalait d'Outre Rhin ayant la double surprise du traité franco-japonais et des arrangements espagnols, s'affirment de nouveau et avec une autorité toute particulière.

Il n'y a qu'à se féliciter des gestes actuels de la diplomatie, tant en ce qui touche à nos rapports avec l'Allemagne qu'en ce qui intéresse ceux de l'Allemagne avec l'Angleterre, et ceux-ci ne peuvent que gagner à la nouvelle, annoncée officiellement par le *Foreing-Office*, que l'Empereur et l'Impératrice d'Allemagne ont accepté avec empressement l'invitation à les venir voir à Windsor, que leur oncle et leur tante, le Roi et la Reine d'Angleterre, viennent de leur adresser.

LA ROUVRAYE.

### *Abonnements de Saison*

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

### SYNDICAT DES CHARGEURS

*Grande réunion publique*

Mercredi soir, à 9 heures, au Théâtre municipal, dans la salle du péristyle, a eu lieu, sous la présidence de M. Gaudin, maire de Bastia, une grande réunion publique, dans le but de propager l'idée du Syndicat des chargeurs.

Les membres de la Commission provisoire prennent place sur l'estrade, et M. A.-M. Sisco, secrétaire, donne lecture des Statuts qui ont été élaborés par les soins de la Commission.

Le but du Syndicat, ses moyens d'action, sa raison d'être, sont exposés ensuite par M. Joseph Ajaccio, avocat à la Cour d'appel.

**Ce n'est, ni le procès d'un homme, ni d'une compagnie, mais l'exposé sincère d'une situation dangereuse pour l'avenir économique de notre île qu'il doit à ses auditeurs.**

**Le monopole prisé d'une Compagnie toute puissante est synonyme de pain cher, il amène la hausse du prix de toutes les denrées, c'est pourquoi le public est intéressé, lui aussi, à l'établissement d'une concurrence.**

**Ce que l'on doit poursuivre c'est l'abaissement et non l'avilissement du fret, et toute du tarif minimum adopté par la Commission insulaire, l'adjudicataire a pu établir le régime de son plaisir et de l'arbitraire, en brisant toute vallélté de résistance.**

**Les vingt-trois articles du connaissement sont ensuite examinés successivement.**

**L'article 7 et l'article 21 du connaissement constituent une véritable prime à l'impunité, un encouragement à la négligence. Ils sont de plus contraires à l'ordre public.**

**En stipulant que la Compagnie ne répond pas du mauvais état de son matériel (article 7), et des fautes de ses capitaines et de son équipage (article 21), on viole sciemment les dispositions formelles de l'article 216 du Code de Commerce, qui dit que tout propriétaire de navire est civilement responsable des faits du capitaine.**

**L'article 216 du Code de Commerce est d'ordre public. Au surplus, avec cette**

---

80 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

II

LA MAISONNETTE DU DOCTEUR

Souvent, il lui était arrivé d'étonner les vieux jardiniers par ses connaissances, fort étendues, en ce qui touchait à leur profession. De retour au logis, quand il avait du temps devant lui, il s'occupait de ses fleurs, de ses roses surtout. Il possédait une belle collection de rosiers, sans pareille dans le pays. Il ne permettait pas qu'on coupât une seule de ses roses.

Il les coupait lui même, quand elles étaient flétries et sèches; mais la vue de ces fleurs, la veille fraîches et parfumées, à présent fanées et sans odeur, lui causait une impression pénible !

La nuit... quand madame Noémie et mademoiselle Louise s'étaient retirées chez elles, au premier étage, il passait dans sa chambre, au rez-de-chaussée et il bouquinait, souvent même assez tard au grand scandale de Rosalie, qui prétendait que la nuit est faite pour qu'on se repose !

Elle le prouvait, d'ailleurs, en dormant à poings fermés, dès qu'elle avait la tête sur la plume, de neuf heures et demie du soir à cinq heures du matin, été comme hiver. Le docteur la calmait en disant :

— Il faut aux vieillards moins de sommeil qu'aux jeunes !

Rosalie n'avait que cette coquetterie : elle ne voulait pas vieillir. Le seul délassement de M. Marc Hénault, duquel il n'avait jamais pu se défaire : c'était de fumer.

Ainsi que nous l'avons indiqué déjà, il avait toujours la pipe aux dents, qu'il fût en tournée, dans sa voiture, sur la route, dans son jardin, dans sa chambre... partout : hormis dans le petit salon où on se réunissait le soir, parce que madame Noémie ne pouvait pas supporter l'odeur du tabac.

***

Rosalie leva les œufs dans le poulailler, avant de passer dans la cuisine : quatorze œufs, la ponte de la journée ! Une ponte superbe ! Joyeuse, elle crut devoir faire une harangue aux poules pour les féliciter !

C'était sa manie de parler sans cesse, et, comme elle faisait les demandes et les réponses, elle n'était jamais contredite ! Il était près de six heures et demie quand elle entra dans la cuisine, éclairée par une grande fenêtre donnant sur le potager. Le soleil avait disparu ; la clarté décroissait de minute en minute.

Déjà, l'ombre envahissait le Levant, tandis que le ciel était, au Couchant, tout empourpré et lumineux encore.

C'était l'heure où Bernard, ayant regagné sa maison, se disait, en songeant à mademoiselle Louise :

— La verrai je ce soir ?.. Oui, j'irai chez le docteur !

Rosalie entendit, soudain, le grincement que produisait, en se refermant, la petite porte par laquelle on pénétrait du dehors dans le jardin.

— Bon ! se dit-elle, ces dames viennent de rentrer.

En effet, un instant après, elle entendit marcher, au premier étage, dans la chambre de madame Noémie. Cette chambre s'étendait juste au-dessus de la cuisine. Rosalie reprit :

— Mônieu ne tardera pas à rentrer, lui aussi, s'il n'est pas forcé de faire, encore aujourd'hui, comme hier, par exemple, un long détour pour aller voir un malade !

Oui, la veille, Rosalie avait enragé ! Elle avait mis, à la broche, un coq de bruyère qu'un avait envoyé au docteur, et elle avait dû servir froid et desséché ce gibier succulent !

Ces dames n'en avaient même pas profité, car jamais elles ne se mettaient à table sans le docteur, à quelque heure qu'il rentrât, et bien qu'il les eût priées, cent fois, de ne pas l'attendre. Tous les habitants de la maison, d'ailleurs, étaient très sobres... Ils vivaient, surtout, de laitage, d'œufs et de fruits, — fort peu de viandes !

De plus, le docteur ne buvait jamais que de l'eau, une eau pure, limpide, saine ; cette eau de source qu'un boit dans les pays montagneux et boisés. Ça indignait Rosalie, cuisinière émérite ! Jadis elle avait servi chez un abbé.

Autrefois, elle avait fait l'impossible pour rendre gourmand le docteur Hénault ; mais elle avait, en vain, dépensé son savoir-faire. Le docteur dédaignait les sauces les plus exquises, les rôtis les plus appétissants. Il préférait, aux ragoûts les mieux confectionnés, deux œufs bien frais, ou un bol de bon lait tout chaud.

. . . . . .

— Ah ! c'est mônieu ! Il arrive donc à l'heure, pour une fois ! On fera une croix à la cheminée !

Dans le silence, Rosalie avait entendu, au loin, sur la route, un tintement de grelots. Cette sonnerie lui était bien connue. Elle reprit :

— Carabi sent l'ouvrie ! Il marche fermes ! Pauvre bête ! Mônieu l'avait harrassé, hier, tout simplement ! C'était pitié de le voir tout couvert de sueur, à ce point que j'ai dû le bouchonner une bonne demi heure.

Rosalie, qui préparait une omelette et battait ses œufs, à tour de bras, dans une soupière en faïence pointe, posa le tout sur la table, jeta un coup d'œil sur la soupe à l'oignon qui bouillait sur le fourneau, et sortit, en courant, pour ouvrir la grande porte. Il faisait presque nuit.

*(A suivre).*


VIN du Domaine de Vignale à 18 fr. l'hectolitre.
S'adresser à M. Vallosi, Vescovato.

Anglo-Egyptienne, les tiers auraient le droit et le devoir de surveiller le matériel et le personnel de la Compagnie. Or, cette surveillance ne peut être pratiquée utilement et cela se conçoit.

A l'appui de son opinion, le conférencier cite M. Desjardins, avocat à la Cour de cassation. Le proposant doit, d'ailleurs, répondre du choix de l'instrument ou de l'individu dont il se sert. Cette théorie est plus conforme à l'équité d'abord, et un droit civil matériel. Nul ne pouvant s'exonérer de sa propre faute. Le fait ne peut balancer entre celui qui souffre et celui qui se trompe. On ne peut donc pas stipuler contrairement à la règle posée par l'article 1384 du Code Civil, qu'on ne répondra pas de la faute de ses agents. Cette règle est d'ordre public, comme celle de l'article 1382, et divers arrêts du Tribunal de Marseille ont été prononcés dans ce sens.

Le recours contre les préposés est illusoire, et les conséquences de ce système inique n'ont pas tardé à se faire sentir. Les manquants et les avaries deviennent plus fréquents chaque jour, la Compagnie n'ayant plus d'intérêt à surveiller son personnel.

Quant à la clause de dérogation à la juridiction du tribunal consulaire de Rouen, formulée au paragraphe 22 du connaissement, elle constitue la meilleure réponse à ceux qui croiraient encore que la Compagnie se maintient dans le droit commun.

Un mouvement de défense s'impose, et un syndicat pourra seul plaider contre ces dispositions dont quelques-unes sont contraires à l'ordre public.

En formant le syndicat, on doit s'abord avoir pour but la défense du commerce insulaire qui, actuellement, ne peut aller plaider à Marseille, et de gros intérêts ne sont en cause. On adhérera à la Société des Intérêts du Commerce et un résultat énorme restera acquis. On aura mis un frein à un monopole envahissant.

La constitution du Syndicat est urgente. Les chargeurs qui, pour se défendre, affectionnent l'arrivée d'un bateau, perdraient de vue qu'un armateur ne se décidera à vendre sur notre ligne, que lorsque le fret lui sera assuré. Un navire en partie double leur alors le Syndicat et l'armement.

Il stipulera la suppression des clauses de non responsabilité et de juridiction, des taxes supplémentaires d'embarquement et de débarquement, non prévues par le cahier des charges.

Ce rapport a été suivi de nombreuses demandes de renseignements sur la manière de former des nouveaux syndicats, demandes auxquelles il a été répondu par la plupart des communes auxquelles il a fallu demander de se mettre en règle.

Les bons de payement seront donc transmis ces jours-ci aux MM. les Maires et les sommes destinées aux assistés aux percepteurs du département.

## THEATRE MUNICIPAL

Sabato sera, 6 luglio
a 8 ore e mezzo precise

*A Cirnea*

derà una rappresentazione di

**Les deux Veuves**

Comédie en un acte de G. Mallefille

DISTRIBUTION :

| | |
|---|---|
| Caroline de Montclar, | Miss V. A. |
| Laure Picquart, | G. F. |
| Henri de Prunes, | MM. T. P. |
| Labrosse, garde chasse, | V. L. |

## IN CAMPAGNA

Commedi ûn tu atti di P. Vasselapecca

PERSONE:

| | |
|---|---|
| Santo, proprietariu, | Signori G. Z. |
| Paisanu, | E. R. |
| U guardianu, | S. P. |
| Brigata, moglie di Santo, | Signore C. S. |
| Orsola, a figliola, | E. S. |
| Fillina, a serva, | N. G. |
| Latino, | G. S. |

Altri paisani

A scena si passa in una casa di campagna vicinu à Bastia.

## ROSALIE

Comédie en un acte de Max Maurey

DISTRIBUTION :

| | |
|---|---|
| Mme Bol, | Julie H. F. |
| Rosalie, la bonne, | D. T. |
| M. Bol, | M. P. B. |

U giovanu artista corsu

**Gabriel de Gravone**

di u Canservatôriu di Parigi, declamerà una scena di

## L'AIGLON

Prix des places : 1re Loges, 2 fr. 50. — Balcons et Fauteuils, 2 fr. — 2me Loges et Stalles, 1 fr. 50. — Parterre, 0,75

### Musique Municipale d'Ajaccio

*Place du Diamant*

*Inauguration du kiosque*

Programme de 30 juin 1907, à 8 h. 1/2

| | |
|---|---|
| Le Bienheureux, p. r., | Leroux. |
| Poète et Paysan, ouv., | Suppé. |
| Atala, solo de basso, | Verdi. |
| Zampa, fant., | Héroïd. |
| Bouquet de Valses, | Bosé. |

Le Chef de Musique. TIBERI.

### Allocations aux Vieillards

AVIS ADMINISTRATIF

M. le Préfet de la Corse a l'honneur de porter à la connaissance des intéressés que les allocations dues aux Vieillards, aux Infirmes et aux Incurables depuis le mois de janvier seront payées dans un bref délai.

Ce payement a été retardé par la nécessité de former des nouveaux rôles par la plupart des communes auxquelles il a fallu demander de se mettre en règle.

Les bons de payement seront donc transmis ces jours-ci aux MM. les Maires et les sommes destinées aux assistés aux percepteurs du département.

### Avisu

Tutti quelli e quelle chi brammanu di fassi un cògliu di rise sciòlte e sincere, sò prevenuti e prevenute che sta sera, a u teatru municipale, si rapresenta *In Campagna*, commedióla in 2 atti, di *Lu Pè*.

### Ligue de propagande

*Radicale et Radicale-Socialiste*

Dans sa réunion générale du 3 juin la ligue de propagande Radicale et Radicale Socialiste a décidé d'organiser un banquet et un punch démocratique pour le 14 juillet prochain.

Le banquet et le punch auront lieu à midi et à 8 heures 1/2 du soir dans les jardins de l'Hôtel Colombani.

Les personnes désirant s'y associer sont priées de se faire inscrire avant le 11 juillet chez MM. Romagnoli, Bd. Paoli, 30, et J.-A. Rizzi, Pass d'armes, 4.

Prix du banquet, 2 fr 50. — Punch 1 franc.

*Le Comité.*

### Fausse alerte !

Le brick goélette la « Fée », capitaine Sartori a fait son entrée dans le Nouveau-Port de Bastia avec un chargement de marchandises diverses pour le compte de MM. Clément frères, dans la nuit de lundi à mardi.

Les divers passagers, touchant ce port, n'ont jamais vu si peu, surtout à une heure aussi avancée de la nuit, autant de monde sur les quais que cette nuit-là.

Pensez donc ! Soupçonneux, l'assassin présumé des deux agents de police de Marseille, avait été signalé par le parquet de cette ville comme passager à bord du dit navire.

Sitôt amarré à quai la police fait irruption à bord pour mettre la main au collet de Soupçon.

Le Capitaine, avec l'amabilité qui le caractérise, n'est mis entièrement à la disposition de M. l'inspecteur Histori pour l'aider dans ses recherches qui, naturellement, n'ont abouti à rien.

Avant de faire de pareilles perquisition, la police, je pense, devrait être mieux renseignée.

UN SPECTATEUR.

### Groupe Socialiste de Bastia

*Section française de l'Internationale Ouvrière*

Dimanche, 7 juillet, à 2 heures précises, au péristyle du théâtre, Conférence publique et contradictoire par Félix Pyat, de la Fédération Socialiste de la Seine, sous la présidence du Camarade Moretti, du Groupe Socialiste de Bastia :

Radicalisme — Socialisme.

PRIX d'entrée : 0.15 centimes.

### Au « Journal Officiel »

*Ministère des Affaires Etrangères*

M. Sébastien Colonna-Cesari, attaché à la résidence générale de Tunis, est attaché au cabinet particulier du ministre des Affaires étrangères à Paris.

*Ministère de la Guerre*

M. Luciani, capitaine au 3e escadron du train des équipages militaires, est nommé à la 1re classe et désigné pour la 18e escadron, à Tlemcen.

M. Fontana Mathieu, lieutenant au 2e rég. du génie, est promu au grade de capitaine au corps.

M. Ville, médecin aide-major de 1re classe au 66e, est promu au grade de médecin-major de 2e classe, et affecté au 134e.

M. Fourcines, médecin aide-major de 1re classe au 156e, est promu au grade de médecin major de 2e classe au corps.

M. Colonna-Goncalli, capitaine au 19e bat. de chasseurs, passe au 47e d'inf. ; maintenu à l'école de guerre.

M. Balelli, capitaine au 1er rég. de tirailleurs algériens, passe au 77e.

M. le lieutenant Franchi, du 81e rég. d'inf. colonial, est désigné pour servir au Tonkin.

*Affaires indigènes*

M. Carnpiac, lieutenant au 4e rég. de spahis, détaché dans le service des affaires indigènes en Algérie, est affecté à la compagnie saharienne de la Soubre.

*Commissariats de police*

M. Santini Jean, chef de la sûreté à Cannes, est nommé commissaire de police de 4e classe à Ribérac.

*Chemins de fer*

M. Ossini, sous chef de gare à la Rochelle, est nommé sous inspecteur du réseau de l'Etat, à Paris.

### Bulletin Financier

Paris, 3 juillet 1907.

Le marché est plus calme mais reste ferme. Notre Rente finit à 94.90. Fonds Etrangers bien tenus. Nos Sociétés de Crédit consolidents se contentent d'enregistrer des dispositions. Le Crédit Foncier se retrouve à 665 le Comptoir National d'Escompte à 683, la Société Générale à 661, le Crédit Lyonnais fait 1.097.

Les obligations nouvelles 3 0/0 du chemin de fer de Victoria Minas sont demandées à 430. L'obligation 5 0/0 Gulf And Chicago Railway se négocie à 460 ex-coupon. Les actions de la Cie des chemins de fer du Sud de l'Italie, émises à 250 frs. sont inscrites à la cote officielle et se négocient à 271 ; elles jouissent d'une garantie de l'Etat, des provinces et des communes pendant 50 ans.

La Société Industrielle d'Aliseo se maintient à 181. L'Oviedo Mercury Mines est en nouveau progrès à 125.

L'action Recordaire et Tissages Mécaniques de St Quentin a été introduite officiellement à la cote des agents de change de Lille à 120 fin le 27 juin. A ce prix cette valeur est encore avantageuse pour ceux qui n'ont pu l'obtenir à 117 avant l'introduction.

Les sucreries Delehaye se retrouvent en bonne tendance à 28.

Nos chemins de fer sont très fermes.

### NOS BOULANGERS

Les ouvriers boulangers, réunis en assemblée générale, le 1er Juillet 1907, à 9 heures du matin, Bourse du travail.

Ordre du jour :

Revendications et dispositions à prendre.

Nomination d'une commission exécutive.

L'assemblée, dans sa délibération et à l'unanimité des membres présents, a voté une augmentation de salaire de 0 fr. 50 centimes par journée complète, c'est-à-dire : 10 fr. 50, pour parisiens et 1 fr. 50 pour la mise au four.

Elle a nommé en outre une commission exécutive composée de cinq membres.

Cette commission a reçu plein pouvoir de soumettre à M. le Maire les revendications ci-dessus.

L'assemblée a voté pour les apprentis les revendications suivantes.

*Revendications des apprentis*

1. — 19 francs par mois pour aider trois journées par jour.

2. — 25 francs par mois pour aider deux journées par jour.

3. — 21 francs par mois pour aider une journée par jour.

Toute fourniture supplémentaire sera payée à raison de 0 fr. 25 cent., en dehors du mois.

Sur notre demande, M. le Maire a bien voulu convoquer MM. les patrons pour vendredi, 5 courant, à 9 heures du matin à l'Hôtel de Ville.

Les patrons présents ont un principe adhéré aux prix de trois francs et aux revendications formulées des apprentis.

Pour la Commission et par ordre,

Raph 0. MASALA.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 juillet

Thermomètre : 3 heures du matin + 19 8. à midi + 23. 6 heures du soir + 19 7
Maxima + 25 6 Minima 16 6.
Baromètre : 7 heures du matin, 770 mm. à midi, 770 mm 6 heures du soir, 770 mm.
Vent — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviométre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Gendarmerie*

Sont nommés dans la Gendarmerie : Gardes républicains : Maisetti Jacques-Alphonse, ancien canonnier, proposé par la 2e Cie de la Corse ; Mariani François Marie, ancien soldat, proposé par la légion de la garde républicaine ; Cie de la Seine, Graziani Ange-Dominique, ancien caporal, proposé par la 1re Cie de la Corse ; Cie des Alpes Maritimes, Bianchi François-Joseph, ancien caporal, proposé par la 2e Cie de la Corse.

1re Cie de la Corse, Bigot, ancien trompette, proposé par la Cie du Cot ; Lapuyade, ancien caporal, proposé par la Cie des Basses-Pyrénées ; Chauvet, ancien maréchal des logis, proposé par la Cie des Basses-Alpes ; Cornier, ancien brigadier, proposé par la Cie de la Seine ; Hognat, ancien caporal, proposé par la Cie de la Lozère.

***

*Décès*

Mardi ont eu lieu à Marseille les funérailles de l'un des meilleurs enfants de la Corse, M. Joseph Casori, si justement aimé et estimé de tous pour sa bonté et pour son courage.

Ancien sous-lieutenant au 10e d'infanterie, M. Casori prit en 1870 le commandement d'une compagnie de la garde nationale, et devant les troubles de la Commune, il se signala constamment par une bravoure admirable. Sa modestie égalait sa valeur. Très brave, très intelligent, très bon, il était le vrai type du Corse franc, chevaleresque et brave. Les actes de dévouement qu'il accomplit et les services qu'il rendit sont innombrables.

Appartenant à l'ancienne famille des Casori, il avait épousé une descendante du célèbre Galeano, le glorieux philosophe.

Les deux fils de M. Joseph Casori ont fait en volontaires, l'un la campagne de Dahomey, et l'autre la campagne de Chine.

Nous présentons à Mme veuve Joseph Casori, à ses fils, à ses filles, à tous ceux qu'il aimait si profondément nos respectueuses condoléances. — A. M.

***

*Appartement à louer*

Huit pièces et deux cabinets au premier, jardin, cave, hangard au rez-de-chaussée, situé rues de Castagno et Miséricorde, à louer de suite.

S'adresser à M. l'huissier Colombani, Bastia.

### NOUVELLES RELIGIEUSES

PAROISSE SAINTE-MARIE. — La Société préparatrice à la fête de N. D. du Mont Carmel commencera dimanche, 7 courant.

Le matin à 6 heures, messe avec exposition de la Relique.

Tous les soirs à 5 heures, Salut.

### SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MENUISIERS. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures, place Caletta.

Ordre du jour : Adhésions de nouveaux membres.

Prière d'être exact.

Le secrétaire, J. Gambari.

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Payement des cotisations le 8 de chaque mois à la Maison, à 8 heures du soir.

Il est rappelé que le montant des versements de janvier au juillet s'élève à 2 fr. 50.

Les versements trimestriels et semestriels sont exigibles d'avance.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 7 juillet, réunion du mois de 9 h. 1/2 à 10 heures et demie, à la Mairie.

Admission de nouveaux adhérents.

Le Président, J. Angely.

SOCIÉTÉ Ste-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 7 et 14 courant, aura lieu la perception de 9 à 11 heures, au siège social Bd du Palais, 8.

Prière aux retardataires de se mettre en règle.

Le Trésorier, Raibaldi.

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les ouvriers boulangers syndiqués et non syndiqués et apprentis sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu dimanche, 7 courant, à 9 heures de l'après-midi, place Caletta.

Ordre du jour : Résultat obtenu de la convocation de M. le Maire. — Délibération et dispositions à prendre.

Pour la commission exécutive et par ordre,

Raphé MASALA.

N. B. — Les patrons boulangers qui voudront adhérer aux revendications exposées par le Syndicat, sont priés de se présenter à la Bourse du Travail qui sera ouverte à partir du samedi, 6 courant, de 10 heures à midi.

DOCTEUR-CHIRURGIEN-DENTISTE

M. ÉDOUARD NICOT

Diplômé de l'Ecole Dentaire et de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat et assistant des Hôpitaux

CABINETS DENTAIRES :
*AJACCIO, 20, Cours Grandval*
*BASTIA, 30, Boulevard Paoli*

Atelier spécial de prothèse
*pour la fabrication des dentiers*

Extractions sans douleur. Obturations ciment, émail, amalgame, plaques américaines, nettoyages et consultations des dents. Dents artificielles, dentiers, appareils de tous systèmes, volcanite, celluloïd, etc., etc. Bridge Work. Redressements.

AVIS. — Nous informons les personnes qui ont des pièces d'anciens systèmes cassées ou défectueuses, que nous sommes chargeons de les réparer.

Cabinets ouverts
*de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures du soir.*

**Orezza-les-Eaux**

HOTEL DE GRANAJOLA
(VILLA MANFREDI)

*Ouvert du 20 juin au 1er octobre*

Le restaurant sera dirigé par un ancien maître d'hôtel renommé.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi, à Granajola (Orezza).

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

| | 4 juillet | 5 juillet |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 94 55 | 94 80 |
| — de 3 0/0 amortis. | 95 90 | 95.50 |
| | ex-coupon. | |

## UN BLAME A M. NEGRE

Paris, 5 juillet.

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique a frappé de la réprimande M. Nègre, préparateur de chimie à la faculté des Sciences de Lille, pour avoir, à la suite de la révocation de son frère, l'instituteur Nègre, ouvert une souscription auprès de ses collègues en faveur de ce dernier.

## A L'ÉLYSÉE

*Réception de la Mission Persane*

Paris, 5 juillet.

A trois heures de l'après-midi, le Président de la République, a reçu, avec le cérémonial habituel les envoyés du Shah de Perse, chargés de notifier à M. Fallières l'avènement du nouveau souverain.

La mission, qui est dirigée par S. Exc. Mocher et Molk, mini tre de Perse à Saint Pétersbourg, a été introduite dans le grand salon de réception par M. Mollard, directeur du protocole.

M. Fallières, qui était entouré de la plupart des membres du gouvernement et de sa maison militaire et civile, a répondu par une allocation bien sentie, au discours de S. Exc. Mocher et Molk.

## Conseil des Ministres

Paris, 5 juillet.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

## EN ITALIE

## LE CENTENAIRE DE GARIBALDI

### Les Fêtes de Rome

Rome, 5 juillet.

Les Fêtes organisées en l'honneur de Garibaldi se sont prolongées jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

Les feux d'artifices ont été tirés sur divers points de la ville, complètement illuminée.

La musique des pompiers de Bastia (Gênes) a dû répéter dix fois la *Marseillaise* et l'*Hymne à Garibaldi* que la foule enthousiaste ne cessait de réclamer et chantait en chœur.

## Tirages financiers

*Ville de Paris 1894-1896*

Paris, 5 juillet.

L'obligation portant le numéro 48.247 est sortie remboursable à 400.000 francs.

*Foncières 1879*

Les obligations portant les numéros 893 226 et 825.690 sont sorties remboursables à 400.000 francs chacune.

L'obligation portant le numéro 1.183.014 est remboursable à 25.000 francs.

*Foncières 1885*

L'obligation portant le numéro 673.497 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation portant le numéro 233.533 est remboursable à 25.000 francs.

## EN BELGIQUE

COUR D'ASSISES DU BRABANT

## L'AFFAIRE WADDINGTON

Bruxelles, 5 juillet.

Aujourd'hui ce sont terminés devant la Cour d'assises du Brabant les débats du procès intenté contre M. Carlos Waddington pour assassinat du jeune Balmaceda, amant de sa sœur.

Après les plaidoiries de Me Buysmans et Sanson, le jury rentre dans la salle de délibération.

Après une longue discussion il rapporte un verdict négatif.

En conséquence Carlos Waddington est acquitté.

Le public accueille ce verdict par de très vifs applaudissements.

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

*Séance du matin*

*Présidence de M. BRISSON*

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### Le travail dans les mines

L'ordre du jour appelle la discussion sur la proposition de loi de M. Basly tendant à limiter à huit heures, au maximum, la journée du travail dans les mines.

Le rapport de M. Janet conclut à l'adoption du projet.

Après un long discours de M. Basly et une intervention de M. Vivani, ministre du travail, le président met aux voix la proposition Basly.

Le scrutin donne les résultats suivants :

| | |
|---|---|
| Nombre de votants | 550 |
| Majorité absolue | 276 |
| Pour | 427 |
| Contre | 123 |

Par 304 voix de majorité la Chambre adopte la proposition Basly.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après-midi.

*Séance de l'après-midi*

La séance est ouverte à 2 heures.

### Le Centenaire de Garibaldi

*Motion Beauquier*

Au début de la séance, M. Beauquier, député radical socialiste de Besançon, développe un projet de résolution associant la France aux hommages rendus par l'Italie à la mémoire de Garibaldi.

M. Brisson, président de la Chambre, s'associe à la motion de M. Beauquier. Garibaldi a droit au saint reconnaissant de la France à laquelle il prêta à l'heure du désastre, son concours dévoué.

M. Pichon, ministre des affaires étrangères, se joint au président de la Chambre pour approuver la motion Beauquier.

La Chambre approuve par des applaudissements répétés la motion Beauquier.

### Les Canaux du Rhône

*Proposition Fournier*

M. Fournier développe une proposition relative aux canaux du Rhône.

La proposition est renvoyée à la commission des travaux publics.

### LA QUESTION MAROCAINE

*Interpellation Denys Cochin*

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Denys Cochin, député libéral de Paris sur les affaires du Maroc.

M. Cochin demande au ministre des affaires étrangères des renseignements précis sur la situation de la France au Maroc.

Il est bon que la Chambre sache quels sont nos rapports avec toutes les autres puissances européennes signataires de l'acte d'Algésiras ?

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, commence par déclarer que les récents commentaire de la presse sur le voyage de M. Etienne à Berlin ne sauraient être pris au sérieux. M. Etienne n'a été chargé d'aucune mission diplomatique relative à l'entente Franco-Allemande pour les affaires du Maroc.

Nos relations avec l'Allemagne sont bonnes, mais ne se sont pas resserrées ces derniers jours, car aucun événement officiel ne s'est produit.

M. Pichon donne ensuite des renseignements satisfaisants sur la situation internationale au Maroc et sur les accords de la France avec les diverses puissances.

L'incident est clos.

### L'Amélioration du Casernement

### Interpellation Lachaud

La Chambre aborde la discussion de l'interpellation de M. Lachaud, député radical de la Corrèze, sur l'amélioration du casernement.

M. Lachaud développe son interpellation. Il se plaint du manque d'hygiène dans les casernes. Il signale de nombreuses fraudes commises par les fournisseurs d'effets et de linge au préjudice de l'armée.

M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Guerre, réclame de l'orateur plus de précision dans ses accusations.

M. Lachaud réplique en disant que le gouvernement et l'autorité militaire devraient exercer une plus grande surveillance dans l'achat et la réception des fournitures.

M. Plisonnier, député radical de l'Isère, demande à ce que les corps de troupe soient appelés à acheter directement les fournitures qui leur sont nécessaires.

On évitera ainsi les fraudes des fournisseurs et le gaspillage de plusieurs millions.

M. Chéron répond aux interpellateurs. Il déclare qu'il faut améliorer l'éducation physique des jeunes soldats et aussi leur assurer de meilleurs casernements.

Ceux-ci seront améliorés ; les fraudes, quel qu'en soit la nature, seront sévèrement réprimées.

M. Chéron affirme en outre que les stocks de fournitures nécessaires à la mobilisation sont au complet.

### Ordre du Jour

La discussion générale est close.

Le Président met aux voix l'ordre du jour suivant, déposé par MM. Lachaud et Plisonnier.

La Chambre approuvant les déclarations du Gouvernement et comptant sur lui pour réaliser les améliorations au casernement et à l'éducation physique, l'invite à continuer la répression des fraudes dans les fournitures militaires.

Cet ordre du jour est adopté à une très forte majorité par mains levées.

La séance est levée et renvoyée à demain.

## SÉNAT

*Présidence de M. ANTONIN DUBOST.*

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### Le Centenaire de Garibaldi

*Motion Magnin*

M. Magnin, sénateur inamovible, dépose une motion tendant à associer le Sénat français aux fêtes italiennes en l'honneur de Garibaldi.

M. Delahaye, sénateur conservateur de Maine et Loire, proteste contre la motion Magnin.

« Garibaldi, dit-il, ne fut qu'un prétendu héros, dont la France a eu bien plus à se plaindre qu'à se louer. »

M. Dubost proteste, au nom du Sénat, contre les dires de M. Delahaye. Il prononce un pompeux éloge du *condottiere* qui se mit au service de la France pendant la guerre de 1870.

Le Sénat vote ensuite à une très forte majorité la motion Magnin.

### Echange d'immeubles

L'ordre du jour appelle la discussion de deux projets de loi, adoptés par la Chambre des députés et tendant, le premier, à un échange d'immeubles entre l'Etat et M. Bijot ; l'autre à un échange mobilier entre l'Etat et M. Bégnin.

Les rapports de M. Alexandre Lefèvre tendant au vote des projets sont adoptés.

### L'Hôtel de l'ambassade française à Vienne

Sur les conclusions conformes du rapport de M. Charles Dupuy, le Sénat ratifie le vote émis par la Chambre en faveur de l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 300.000 fr. au chapitre du ministère des Affaires étrangères du budget de 1907 et destiné à l'ameublement de l'hôtel d'ambassade de Vienne.

### La destruction des corbeaux

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, ayant pour objet d'assurer la destruction des corbeaux et des pies dans les contrées où le trop grand nombre de ces oiseaux occasionnent des dommages aux ensemencements et aux récoltes.

Après une courte discussion, le Sénat vote l'ajournement du projet et son renvoi à la commission.

### La condition de la femme divorcée

Le Sénat examine la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à modifier le point de départ du délai de dix mois imposé à la femme divorcée pour se remarier et dont M. Poulle est le rapporteur.

Adopté.

### La prostitution des mineurs

L'ordre du jour appelle la discussion, en deuxième délibération, de la proposition de loi concernant la prostitution des mineurs et dont M. Bérenger est le rapporteur.

Après l'adoption des huit premiers articles du projet, le Sénat le renvoi à l'examen de la commission.

### Assistance judiciaire

Sur les conclusions conformes du rapport de M. Legrand, le Sénat adopte le projet de loi, voté par la Chambre des députés, et tendant à compléter et à modifier les articles 3 et 12 de la loi du 10 juillet 1901 sur l'assistance judiciaire.

La séance est levée et renvoyée à mardi.

**Grand entrepôt de Vins**

CORSES, D'ALGÉRIE & D'ITALIE

**ORESTE BIAGINI**

*6, Avenue Carnot, Bastia*

Grands Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

*Vente en Gros et au Détail*

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI offre ses vins fins et de table en bordelaises ou demi muids à des conditions particulièrement avantageuses. Bien que les prix soient très réduits il le garantit les vins qu'elle livre, pur jus de raisins frais, et engage les acquéreurs à en faire l'essai. Des échantillons seront adressés francs sur demande.

*Aperçu des prix pour le Gros*

Vin d'Algérie, de Frontignan, de Corbières et du Roussillon, Rouge : 17 et 20 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc : 24 et 25 fr. l'hect.

Vins de Corse (territoire de Vescovato, Aléria, Tallone, etc.) rouge : Rouge 25 et 27 francs hectolitre ; Rosé et Blanc 26 et 28 fr. l'hect.

Ces prix s'entendent au, bord de barrière, par parties d'environ 100 litres.

Par parties inférieures les prix sont les suivants :

*Aperçu des prix pour le Détail*

Vins d'Algérie et de Frontignan, rouge : 0,20 et 0,25 le litre.

Vins de Corbières et de Roussillon, blanc : 0,30 le litre.

Vins de Corse (territoire de Vescovato, Aléria, Tallone, etc.,) rouge : 0,30 et 0,35 le litre ; blanc : 0,40 le litre.

Vinaigre à 0,30 le litre. — Huile d'olive à 1 franc 10 le litre.

SCIURE DE BOIS BLANC (Fin)

Prise en magasin 1 fr. le sac.
Rendue à domicile 1 fr. 75 le sac.

Vente de
Planches — Lattes — Liteaux — Poutrelles
*Prix réduits*

**A VENDRE** ensemble ou séparément, une petite jument, âgée de 4 ans, et une jolie charrette anglaise.

S'adresser au bureau du journal.

**AVIS**

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 10 courant, elle a mis en vente savoir :

Sel, 11 fr. 80.

Soufre sublimé pur, 9 francs la balle de 50 kilos.

Sulfate de cuivre, 85 fr. les 100 kilos.

**Il sait Tout**

ce que contient la

POCHETTE NATIONALE :

5 Billets de Loterie à 1 fr.

Tirage 15 Mars 1908

et un Timbre de garantie **Numéroté** participant gratuitement à plusieurs tirages en 1907.

15 Juillet, 15 Octobre, 31 Décembre 1907

CHAQUE POCHETTE PLUS de TROIS MILLIONS de lots

En vente partout. — Prix : 5 francs



Pour recevoir franco, envoyer mandat-poste de 0 fr. 70 par lettre recom. 0 fr. 50 ; étranger : 0 fr. 75 à l'Administrateur de la Pochette Nationale, 5, rue Etienne-Marcel, Paris.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907

NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON & ÉTÉ

Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zephyr - Mousseline

APPRÊT DU NEUF

*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

*Refuser tous les Contrefaçons. Exiger la véritable marque*

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Bellevill à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Scapellati, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

**Installation à Gaz**

**Jean Cini**, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

*Appareils sur commande*

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage ! — Travail soigné et garanti.

**HUNYADI JANOS**

LA MEILLEURE EAU PURGATIVE NATURELLE

Exiger le nom Hongrois SAXLEHNER

IMPORTANTE Société Mutuelle, connue et appréciée, ayant obtenu les plus hautes récompenses, demande agents en Corse. Traitement et commissions élevées ; mais références de 1er ordre sont exigées. S'ad. à M. Gault, 2, Bd de la Blancarde, à Marseille.



**Royal Windsor**

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS? Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête toutes les chutes des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exigez qu'on vous donne le flacon Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs, Parfumeurs en Gros et Détail. Dépôt : EN DEPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande des Prospectus contenant détails et attestations

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

*Saison Printemps-Eté 1907*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc

*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**



Rayon spécial de chaussures de luxe dernos modèles en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

*La Maison se charge des réparations*

*Demandez et offrez dans tous les Cafés* **AMARO MATTEI**, *apéritif supérieur.*

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

*Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouces artificielles*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières minérales à la cause pour la fabrication de leurs saletés.

*Le Directeur-Gérant,*

J.-B. Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**RHUMATISME**

Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines grande sensibilité au froid ou au chaud, réveil le matin, vertiges, ataxie, digestions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité, c'est le cas à s'adresser à l'Institut antirhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.



POUR FAIRE PONDRE LES POULES

2.500 OEUFS par an pour 10 poules

NOTICE gratis et franco

LA KABILINE

*Véritable Teinture des Ménages*

LA KABILINE

*Pour rendre neufs ses Vêtements*

LA KABILINE

*Adoptée par les Personnes économes*

LA KABILINE

*Connue dans le monde entier*

ESSAYEZ-EN!

Le Paquet: 40 Centimes.

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**

CORTE (Corse)

**GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS**

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

**Aux tempéraments délicats offrez un**

# VIN DU CAP CORSE

*à base de Quinquina*

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

***Apéritif Tonique Fortifiant***

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

***Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei***



TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 186

DIMANCHE 7 JUILLET 1907

00369

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 32 » | 12 » | 6 » |

Union Postale, et autres Pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés


*LE CALENDRIER*

**Fête d'Aujourd'hui : Précieux Sang.**

**Soleil : (heure nationale)**

**Lever, 4 h. 02 m. — Coucher, 7 h. 11 s.**

**Dernier quart., le 2 — Nouv. Lune, le 10.**

**Fête de Demain : Sainte Elisabeth.**

*6 JUILLET*

## UNE AGRESSION

(NOUVELLE)

Il rentrait très heureux, ce soir-là, délicieusement ému par les propos tendres et doux que lui avait tenus, une accorte et sémillante demoiselle, réduite, par je ne sais quelle ironie du sort, à exercer le pénible métier de bonne de café.

Il aurait bien voulu rester plus longtemps auprès de sa gentille Jeanne, mais dix heures allaient bientôt sonner, et l'irascible concierge de son immeuble ne manquerait pas de fermer impitoyablement la porte.

Il se hâtait aussi, sans même remarquer les voisins qui le saluaient au passage, et c'est tout essoufflé qu'il arriva devant son habitation, heureusement éclairée encore. Il respira librement, et pour se remettre des émotions de la soirée, il huma bruyamment une grosse pincée de tabac.

Lentement, et encore sous le charme des paroles de sa chère fiancée, il regagna son cabinet de travail.

Confortablement installé dans un fauteuil Voltaire, il contempla un instant les miniatures accrochées aux murs, prit ensuite un énorme volume dans sa bibliothèque, style Louis XV, et se mit au travail.

Au physique, c'était un charmant garçon, un peu malingre et chétif, mais très distingué. D'une mise élégante et recherchée, la barbe soigneusement taillée, les yeux grands et d'un bleu d'azur, la bouche mignonne, les lèvres sensuelles, le regard vif et pénétrant, le front découvert, Leniais réalisait le type le plus parfait du mondain raffiné.

Il n'avait pas trente ans, et déjà les graves problèmes de la Destinée humaine agitaient son esprit. D'une intelligence vive, d'un jugement sain et élevé, il avait une prédilection pour l'histoire, l'Académie lui décernerait un jour ses meilleurs prix, et nul doute que plus tard, il ne siégerait sous sa coupole.

Cependant, il était distrait, ce soir-là ; sa pensée semblait le transporter dans le monde vaporeux des songes. Assurément, des fantômes de femmes le poursuivaient, et la voix enjoleuse de celle qu'il aimait devait se faire entendre et l'empêcher de travailler.

Soudain, la porte de son cabinet de travail s'ouvrit et quatre ou cinq individus à la mine patibulaire firent irruption dans la salle. En un clin d'œil, les lampes furent éteintes et les rideaux brusquement tirés. Devant une attaque aussi imprévue, Leniais se demanda tout d'abord s'il n'était pas le jouet de quelque rêve. Les cris ou plutôt les hurlements des malfaiteurs le rappelèrent brusquement à la triste réalité.

D'un bond, il fut derrière son bureau, s'empara d'une chaise et se mit sur la défensive.

Armés de longs couteaux, la casquette enfoncée jusqu'aux oreilles, un foulard autour du cou, les apaches s'approchèrent de Leniais et tentèrent de s'emparer de sa personne. L'un d'eux, le plus hardi et sans doute le plus jeune, eut même l'audace de frapper sur l'épaule du malheureux, complètement médusé.

C'est alors que, s'imaginant d'avoir reçu quelque coup de poignard, la pauvre victime lança sa chaise sur le groupe des assaillants. Ce fut le signal d'une grave bagarre. Renversé, piétiné, grossièrement insulté et traité plusieurs fois de misérable, Leniais aurait été sûrement jeté par la fenêtre sans l'intervention énergique d'Alphonse, le chef de la bande.

Les apaches osèrent renverser sur sa tête la corbeille à papier où tant de fois il avait jeté des billets d'amour. Il ne chercha même pas à se défendre et se contenta simplement de gémir. Comme un malheur est vite arrivé, pensait-il ! Mais comment, diable, ont-ils pu faire pour pénétrer dans ma demeure. Mes domestiques ont dû sûrement leur prêter la main. Ah ! les gredins !

Et le pauvre Leniais tremblait comme une feuille à l'idée qu'on allait peut-être lui faire endurer quelque nouveau supplice. Il sentait déjà le froid d'une lame qui le transperçait. Pris d'une terreur folle, il donnait des coups de pied à droite et à gauche en poussant des cris plaintifs, et en injuriant les malfaiteurs qui le narguaient. Exaspérés par tant de résistance et encouragés du geste et de la voix par le redoutable Arthur, nos apaches se vengèrent sur son haut-de-forme qui roula bientôt à terre complètement défoncé.

La situation était grave ; Leniais joignit les mains, recommanda son âme à Dieu (car il avait de de Vigny, drapé dans son manteau, il attendit courageusement la mort (qui ne vint heureusement pas). Onze heures sonnaient à ce moment à l'horloge de la Tour Saint-Maurice. Pris de remords, probablement, l'un des apaches s'avança vers Leniais, et, d'une voix rauque et avinée, lui dit : « Nous ne voulons pas te faire du mal. Va te coucher, et surtout ne dis rien de ce qui s'est passé. » Le bon Leniais promit tout ce que l'on voulut, et en poussant un *ouf* de satisfaction, regagna lestement et à pas de loup, sa chambre. Toute la nuit, il eut des cauchemars affreux ; son lit semblait être remué par des mains invisibles, et je puis vous assurer qu'il ne dormit que d'un œil afin de prévenir quelque nouvelle attaque.

Un peu courbaturé, les traits tirés par une longue insomnie, il se leva le lendemain en jurant d'être plus courageux à la prochaine occasion. A cet effet, il a acheté un superbe revolver, et au dire de certaines mauvaises langues, le commissaire de police l'aurait autorisé à porter tous les jours, un petit sabre japonais. Les apaches n'ont qu'à bien se tenir désormais.

Dans la petite ville de V..., on rit encore beaucoup de cette attaque nocturne, peu banale.

ANTOINE-JEAN.

## Au Nouveau Port

Il n'en coûte vraiment pas cher de faire un article de journal. Une séance d'une heure ou d'une heure et demie et voilà la copie entre les mains du Directeur.

En toutes choses cependant, il y a lieu de distinguer. S'il y a des sujets que l'on peut traiter « currente calamo » il en est d'autres qui vous présentent l'arête un peu vive. Cette arête, il vous la faut raboter. A défaut de quoi, il est à peu près certain que vous risquez de blesser la vérité et vous même avec elle. Ce n'est pas tout. Il vous reste ensuite à considérer, Contradictions, etc. à votre égard.

Vous allez peut-être croire, après cela, que je vais vous entretenir de la lune et de ses habitants, ou tout au moins d'un sujet tout-à-fait aride dont les éléments emprunteraient un caractère surnaturel, et je n'ai, pour cela, aucune mission sacrée. Ce serait donc, de ma part, de la prétention déplacée, et je déclare que ma témérité ne va pas jusque-là.

Voulez-vous cependant me permettre une extravagance, qui n'en est pas une? Antithèse coloniale, n'est-ce pas vrai? Eh bien ! Par une association d'idées, je vous prie de croire que je me promène en ce moment à Ajaccio, sur le boulevard Roi-Jérôme, tandis que mes deux pattes de derrière foulent le sol bastiais.

Je n'ai cependant ni talisman ni le don d'ubiquité. D'autre part, pour me dédoubler, la baguette de Moïse serait peut-être impuissante. A tous ceux qui connaissent la Blanche, le boulevard Roi-Jérôme n'est pas inconnu. Il longe la mer entre la Mairie et la gare.

Et savez-vous ce qui me fait penser au dit boulevard ? C'est l'étude sommaire que j'ai entreprise et dont je traduis depuis quelques mois mes impressions dans ce journal.

Cette étude se rattache aux travaux à exécuter au Nouveau Port, travaux de parachèvement de la jetée Saint-Nicolas. Ces travaux sont de différentes natures. Nous en avons indiqué une bonne part'ie déjà. Nous allons en compléter la nomenclature.

On connaît l'isthme du Nouveau Port, cet isthme qui, formé par la jetée existante, donne passage, à sa naissance, à un torrent inabordable, entre ce que j'appellerai les deux mers, et cela, bien entendu, à l'époque des intempéries.

C'est alors que l'origine de l'isthme devient, dans toute sa largeur, un canal infranchisable. Rien du canal de Suez, par exemple !

La mer déferle avec un flux qui n'a presque pas de reflux. Et cela se comprend ! La plate-forme de l'isthme ne mesure qu'un mètre à 1m 50 d'altitude. Elle est donc facilement envahie par les eaux du large qui viennent se jeter torrentiellement dans le passage dans la partie comprise entre les bureaux de l'octroi et de la douane, installés au fond du Nouveau Port.

Je ne veux pas en conclure que les employés de ces deux administrations sont exposés à de graves dangers, à cause de cette tourbillonnante inondation, mais il est un fait indéniable, c'est que, tant que la tempête n'est pas tombée, il n'est pas possible de passer d'une rive à l'autre du canal des deux mers, sans se mouiller jusqu'aux jarrets.

Eh bien ! Rien n'est plus simple, à mon avis, que de remédier à une situation si peu en harmonie avec les exigences du mouvement commercial du port neuf. Il n'y a qu'à briser la jetée à son origine, non loin de l'escalier de pénétration, et la continuer en arrière sur une centaine de mètres, dans la direction de la plage des bains, faisant

---

81 — Feuilleton du Petit Bastiais

LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

II

LA MARIONNETTE DU DOCTEUR

Il n'y avait plus, au ciel, qu'une faible clarté, suffisante encore pour qu'on pût circuler, dehors, sans faire. La vigoureuse servante leva, comme une plume, la barre de fer pesante qui fermait la porte, dont elle ouvrit les deux battants, très lourds, qui tournèrent sur leurs gonds, en gémissant de manière lamentable. Il était temps ! La voiture venait de s'arrêter devant la porte.

Carabi secouait sa crinière, faisait tintinnabuler ses grelots, hennissait joyeusement, et, impatient de se trouver à l'écurie, devant son râtelier et sa mangeoire garnie de foin et d'avoine, sur sa litière de paille fraîche, il frappait le sol, de ses sabots ferrés.

— Bonsoir, mônsieu ! cria Rosalie.

— Bonsoir, Rosalie ! Bonsoir ! reprit le docteur.

Il fit claquer sa langue, et Carabi tourna. La voiture passa la porte, monta l'allée et s'arrêta devant l'écurie. M. Hénaut lâcha les rênes, posa son fouet, et sauta lestement à terre. Puis, il caressa Carabi.

— Bon Carabi ! lui dit il, de sa voix sonore et bien timbrée ; je suis content de toi, ma vieille ! Soignez le, Rosalie : il a fait ses huit lieues, au moins, aujourd'hui, et fort allégrement, encore ! Double ration d'avoine, vous entendez, Rosalie ?

— Compris, mônsieu ! Compris ! Quand on travaille forme, il faut qu'on se restaure. C'est bien vu ! On dirait qu'il vous a compris, mônsieu : Regardez-le !.. Trépigne-t il assez ? Là !.. là !.. Carabi !.. Patience donc !.. Je n'ai pas quatre bras, mon vieux !.. On ne peut pas dételer les harnais, comme ça, rien qu'en soufflant dessus... Reste tranquille, nom d'un chien, ou je cogne !

Tout en parlant ainsi, Rosalie achevait de dételer Carabi, qu'elle conduisit à l'écurie, où le docteur la suivit.

— Litière de premier choix : deux bottes de paille ! reprit la servante, qui se plaisait, on le sait, à parler, ainsi, en faisant sa besogne. Foin qui embaume ! Quant à l'avoine, M. Carabi sera content de son palefrenier ordinaire...

M. Marc Hénault s'amusait toujours des discours de Rosalie : il sourit.

— Ces dames sont là ? demanda-t-il.

— Oui, mônsieu !.. Elles sont rentrées il n'y a pas plus d'un quart d'heure !

— Bien !.. je vais les retrouver.

— Le temps de verser l'avoine dans la mangeoire et je retourne à la cuisine. Dans cinq minutes, la soupe sera sur la table.

Le docteur marcha vers la maison, dans laquelle il entra. Madame Noémie et mademoiselle Louise en revenant de la promenade, s'étaient retirées, d'abord, dans leur chambre, pour remettre un peu d'ordre à leur toilette ; puis, elles étaient descendues, et elles attendaient, dans le petit salon, le retour du docteur.

Bien simplement meublé le petit salon ; mais, comme partout dans la maison, d'ailleurs, on se rendait compte, dès qu'on y pénétrait, de ce fait... à savoir que la main d'une femme de goût avait arrangé toutes choses. Cela se traduisait par des riens, visibles aux yeux des gens clairvoyants en ces matières.

Les moindres objets étaient bien à leur place adroitement groupés, mis en valeur, pour mieux flatter les regards. Et puis, tout y brillait, car Rosalie apportait, à Noémie, son aide précieuse.

La propreté méticuleuse de la servante, en effet, ne constituait pas l'un des moindres luxes de la maison du docteur. Les murs étaient tendus d'une andrinople à bon marché, rehaussée par des bandes de laine bleu foncé. De belles aquarelles, peintes par Noémie, et représentant des natures mortes, encadrées dans de simples passe-partout ; des gravures bien choisies ; des eaux-fortes d'après des œuvres de maîtres ; quelques pastels fort intéressants ornaient les panneaux.

Les sièges classiques : canapé, fauteuils et chaises étaient recouverts en vieille tapisserie, un peu usée ; mais soigneusement rafraîchie par Noémie ; ces meubles, fort beaux, venaient du vieux docteur Hénault. Marc les avait trouvés dans l'héritage paternel ; ces meubles ornaient, depuis cinquante ans, le petit salon de la maisonnette.

Dans un coin, on voyait un piano à queue d'Erard, qui occupait le tiers de la pièce. Sur la cheminée et sur la table du milieu : une belle table Louis XIII, incrustée, Noémie entretenait des fleurs et des plantes vertes. Ça et là, on voyait des bronzes, des terres cuites, brocantées par le docteur, — qui aimait les bibelots, — ou provenant des cadeaux faits, au médecin, par des malades reconnaissants

Lorsque M. Marc Hénault pénétra dans le salon, il y trouva Noémie et Louise, assises près de la table, et occupées d'un ouvrage de femme. Noémie achevait de broder une nappe d'autel pour l'abbé Rnot, et Louise faisait de la tapisserie au métier. A son aspect, Louise se leva et l'embrassa très affectueusement.

— Bonsoir, mon oncle ! lui dit-elle, d'une voix d'une douceur toute particulière qui frappait surtout, lorsqu'on l'entendait pour la première fois.

La jeune fille appelait le docteur « mon oncle », sans qu'on ait jamais pu savoir, dans le pays, comment cette parenté avait pu s'établir, puisque M. Marc Hénault était fils unique du vieux docteur Joseph.

— Bonsoir, ma fille ! répondit le brave homme.

(*A suivre*).

parallèlement face à l'alignement des docks du côté de la mer.

Les flots irrités de la mer seraient ainsi arrêtés dans leur course folle, le terre plein de l'isthme serait à l'abri de la vague envahissante, et l'on enlèverait à la mer un espace important qui pourrait servir à l'établissement d'un superbe square ou à une tout autre destination.

Ah ! Mais dites donc ! Où est passé mon boulevard Roi-Jérôme ? J'avais certainement fondé quelque espoir làdessus, pour étayer mon travail. Ce sera pour un prochain numéro.

Que voulez-vous ? On ne peut pourtant pas constamment s'enfoncer dans les profondeurs des faits de sérieuse importance et de leur discussion. Je crois que toute discussion, quelque grave qu'elle soit, gagne beaucoup à être agrémentée de petits propos de santés., de petites tartines au beurre, etc.

Je prie mes aimables lecteurs de vouloir bien ne pas encore ouvrir la bouche, parce que, malheureusement, mes moyens ne me permettent que d'emprunter la figure.

Je ne sais si ma diversion a produit cet effet, mais je promets de redevenir plus grave quand j'essaierai d'ouvrir à Bastia, ce que j'appellerai le pendant du boulevard Roi-Jérôme d'Ajaccio la Blanche...

DA TALLA.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 7 Juillet à 8 h. 1/2*

| | |
|---|---|
| Jean Bart, allegro, | Baot. |
| Le lac des fées, ouv., | Auber. |
| Une soirée près du lac, fantaisie pour hautbois, | Leroux. |
| Hérodiade, fantaisie, | Massenet. |
| Tobéroen, valse, | Faust. |

*Le Sous-Chef de musique*, TOULOUSE.

## Conseil Municipal

Dans le compte-rendu de la dernière séance du Conseil municipal, nous avons omis l'importante question suivante :

*Hôtel Valery. Hôtel de Ville. Hôtel des Postes*

Au nom de la Commission des Finances, M. Giordani lit un rapport sur la proposition de M. le Comte Valery

La Commission est d'avis de confirmer la précédente délibération prise en ce sens, et d'acheter l'Hôtel Valery, pour la somme de 220 000 francs, mobilier compris, à la condition expresse que l'Etat accepte d'affecter l'Hôtel-de-Ville, à l'usage d'un Hôtel des Postes, moyennant un loyer annuel de 6.000 francs.

Le Conseil adopte les conclusions du rapport.

M. le Maire est autorisé à engager les négociations, dans ce but, avec l'administration des Postes.

## Chez Mesdemoiselles AGOSTINI

« Sire, je suis charmé ; on que je sens est au-dessus des paroles. »

Telle est la réponse donnée par Mme de Sévigné à Louis XIV, qui lui demandait son impression sur la représentation d'Esther à Saint-Cyr.

Cette même impression fut éprouvée par le brillant essaim de dames et de jeunes filles qui se pressaient jeudi et samedi dans les coquets salons de Mme Agostini.

Nous regrettons de ne pas avoir la plume de la spirituelle marquise pour exprimer le sentiment de profonde satisfaction éprouvé à ces deux auditions.

Mais que dirons nous qui n'ait été dit ? « L'un vient trop tard, » s'est écrié La Bruyère au début de ses Caractères.

Nous ne pouvons néanmoins nous empêcher de rendre hommage, à notre tour, au talent supérieur de Mlle Berthe, dont il convient de rappeler que le premier professeur fut sa sœur, Mlle Juliette.

Cet hommage, nous ne sommes pas les seuls à le lui rendre. « J'ai entendu » Rapsodie de L'Arlésienne jouée par de grands artistes parisiens, nous disait quelqu'un dont la compétence est incontestable, après avoir entendu le même morceau joué par Mlle Berthe, et j'avoue franchement, ajoute-t-il, que le talent de cette jeune fille ne pâlirait pas devant le leur. »

Il n'est permis, en effet, qu'à très peu de personnes essentiellement musiciennes d'exécuter avec un tel succès un morceau de musique comme « Jardins sous la pluie » de Debussy.

C'est que l'art pianistique a tellement progressé que la connaissance approfondie de l'instrument est devenue nécessaire pour pouvoir y interpréter les nuances variées du sentiment et donner au piano des sonorités d'orchestre.

Mais surtout nous avons été littéralement ravi par le son doux et pénétrant de la voix de Mlle Berthe dans « L'Hérodiade » de Massenet ; « Il est doux, il est bon, » et dans « Kyrie, » berceuse d'Augusta Holmes ; en même temps qu'il nous était donné d'apprécier une fois de plus le talent d'accompagnatrice de sa sœur, Mlle Juliette.

Comment nous étonner ensuite des progrès réalisés rapidement et sûrement même par les plus jeunes élèves de Mlles Agostini.

En les entendant, jeudi, chanter en chœur avec un ensemble parfait « Le Bouquet, » nous avons acquis la conviction que ces progrès sont d'une évidence incontestable.

Il n'en saurait être autrement. Le proverbe ne nous dit-il pas : « Tel maître, tel élève. » Sans compter qu'il faut aussi faire la part d'un peu de timidité. Il est, en effet, difficile pour des débutants de paraître devant un public attentif à leurs gestes, sans avoir à se défendre d'une certaine appréhension.

Quand même nos futures artistes ont tenu à honneur d'essuyer ordinairement les premiers coups de feu, et, en présence d'un auditoire de connaisseurs, ils ont engagé la lutte avec une assurance et un aplomb qui nous ont réellement surpris.

Il nous est impossible dans un modeste compte rendu de faire mention de tous les exécutants. Nommons, cependant, parmi les plus fortes élèves de Mlles Agostini, Mlles Barbara Cooper, qui a joué « Samson et Delila » avec une agilité de doigté et une précision vraiment surprenantes ; Marie-Louise Orillat, dont les aptitudes musicales sont si remarquables ; Augusta Giordani dont la voix agréable nous a charmé dans la « Berceuse » de Mozart ; V. Alerini, H. d'Angelis, A. de Gentile, Conal, J. Salustro, H. Tomasi, sans oublier MM. Fajeau et Suzoni, deux artistes consommés. Et quand ces jeunes filles, dont l'éducation artistique est près de son terme, ont chanté le deuxième chœur tiré d'un des meilleurs opéras de Gounod « La Reine de Saba, » nous avons, pour

« Soldats de X... compagnie, voyez ce rocher, devant vous, en pleine mer, c'est l'îlot des Lavezzi. En 1856, une grande frégate la *Sémillante* se rendait en Crimée avec 700 hommes, fut assaillie par une grosse tempête et vint s'échouer là-dessous. Pas un matelot, pas un seul, n'échappa à la mort. Rendons les honneurs à ces braves camarades, morts au champ d'honneur. . .

» *Arme sur l'épaule... droite !* »

Et le capitaine, rabre au clair, ému, se tourna dans la direction des Lavezzi, resta quelques secondes semblant faire une prière, puis fit reposer ses hommes sur les armes.

Les Lavezzi pelées, dénudées de toute végétation qui furent si cruelles pour les infortunés de la *Sémillante*, paraissaient se repentir de leur crime et sourir ce matin-là dans le soleil avec leur grève frangée d'écume légère comme le voile d'une juridique communiante. Et les vagues petites se succédaient aux vagues n'en allant mourir en harmonieux clapotis sur les « brisants » qui, jadis, épouvantèrent l'équipage de la malheureuse *Sémillante*.

FRANÇOIS FABIO

## *Bulletin Financier*

Paris, 6 juillet 1907.

Le marché est calme à la clôture se fait aux environs des cours de la veille. La Rente Française reste à 94 77. Les Fonds Etrangers sont moins bien tenus. Nos Sociétés de Crédit gardent leurs bonnes dispositions. Le Crédit Lyonnais a fait 1,165, Crédit Foncier 669, Comptoir National d'Escompte 693, Société Générale 667.

Les obligations 5 0/0 du Port de Bône ouvrent de bonnes demandes à 456. L'obligation hypothécaire 5 0/0 du chemin de fer de Gryan s'avance à 456.

La Capitale s'échange à 71. La Société Française Electrolytique se retrouve à 134. Les Mines de Beryex Françaises valent 447. La Malmenaise privilégiée est en reprise importante à 520.

Nous avons annoncé l'introduction au cours de 199 fr. de la Cie Générale des Phosphates de la Floride, cette Cie possède de très riches gisements de phosphates à haute teneur, Son avoir est de 8 0/0.000.

L'action Chenard Walker est en avance à 575.

Les actions de nos Grandes Cies de chemins de fer ont accentué leur mouvement de reprise.

## Ligue de propagande
*Radicale et Radicale-Socialiste*

Dans sa réunion générale du 3 juin la ligue de propagande Radicale et Radicale Socialiste a décidé d'organiser un banquet et un punch démocratique pour le 14 juillet prochain.

Le banquet et le punch auront lieu à midi et à 8 heures 1/2 du soir dans les jardins de l'hôtel Colombani.

Les personnes désireuses d'y assister sont priées de se faire inscrire avant le 11 juillet chez MM. Romagnoli, Bd. Paoli, 30, et J.-A. Rinzi, Place d'Armes, 4.

Prix du banquet, 2 fr 50. — Punch 1 franc.

*Le Comité.*

## Musique Municipale d'Ajaccio

*Place du Diamant*

*Inauguration du kiosque*

Programme du 30 juin 1907, à 8 h. 1/2

| | |
|---|---|
| Le Bienheureux, p. r., | Leroux. |
| Poète et Paysan, ouv., | Suppé. |
| Attila, suite de bases, | Verdi. |
| Zampa, fant., | Hérold. |
| Bouquet de Valses, | Bosc. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

## Brevet supérieur des jeunes gens

Les examens de la 1re session du Brevet supérieur des jeunes gens commenceront lundi prochain 8 juillet.

Les aspirants devront être présents au lycée pour l'appel nominal à 7 heures 3/4 précises. (Entrée par la rue de la Miséricorde). Ils devront être munis de leur bulletin de versement.

Les épreuves écrites ont lieu dans l'ordre suivant :

1er jour, matin : Composition scientifique, 8 heures à midi, — versions, 3 heures à 5 heures.

2e jour, matin : Composition française; 8 heures à 11 heures.

2e jour, soir : Dessin, 3 heures à 5 heures.

## Groupes Socialistes de Bastia
*Section française de l'Internationale Ouvrière*

Dimanche, 7 juillet, à 2 heures précises, au périssyle du théâtre, Conférence publique et contradictoire par Félix Poit, de la Fédération Socialiste de la Seine, sous la présidence du Camarade Moretti, du Groupe Socialiste de Bastia :

Radicalisme et Socialisme.

Prix d'entrée : 0.15 centimes.

# *Petite Gazette*

**Variations Atmosphériques du 6 juillet**

*Thermomètre* 7 heures du matin + 20 2. à midi + 35 4 à 6 heures du soir + 22 4 Maxima + 27 6 Minima 17 3.

*Baromètre* — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 760 mm 6 heures du soir, 766 mm.

*Vent* — Dans la matinée, calme. Dans l'après-midi, id.

*Etat du ciel*, quelques nuages.

*Pluviomètre*, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Ordre des Avocats*

L'ordre des avocats de la Cour d'appel de Bastia a procédé hier au renouvellement de son Conseil, pour l'année judiciaire 1907-1908.

M. Antonetti a été réélu tâtonnier.

MM. Hyacinthe de Montera senior, de Caraffa, Dacori et Morelli ont été également réélus membres du Conseil de l'Ordre.

Nos félicitations.

***

*Les dautins du 100e à Bastia*

Quarante-une des soldats du 100e régiment d'infanterie qui ont pris part aux mutineries de Narbonne et du camp de Larzac, sont arrivés à Bastia par le dernier courrier. Ils ont été répartis entre les diverses compagnies du 2e bataillon du 163e.

Mais ayant à purger des punitions de 60 jours de prison infligées par le général commandant le corps d'armée, ils ont été enfermés dans les cellules de la caserne Watrin.

***

*Clinique médicale*

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu à Marseille, à l'Hôtel-Dieu, pour l'emploi de chef de clinique médicale, M. le docteur Vincentelli a été proclamé élu.

***

*Décès*

Nous avons appris avec regret la décès de la petite Joséphine Orsini, l'unique enfant de Mme et M. Paul Orsini, attaché à la succursale de la Banque de France à Marseille.

Cette charmante enfant était âgée de deux ans, elle remplissait la maison de ses rires et de ses cris argentins et était toute la consolation de la famille.

Nous offrons à Mme et M. Paul Orsini toutes nos condoléances.

***

*Mois du Sacré-Cœur*

Dans la paroisse Saint-Jean, les exercices du mois du Sacré-Cœur ont été clos dimanche dernier, par d'imposantes cérémonies. Le matin, plusieurs centaines de personnes ont pris part à la communion générale, et le soir, après vêpres, une foule compacte et recueillie a escorté la statue du Divin Maître.

Le matin et le soir, M. l'abbé Antonelli a prononcé de belles paroles sur la dévotion au Sacré Cœur.

Pendant toute la durée des exercices de nombreuses dames et demoiselles on fait résonner les voûtes de leurs cantiques mélodieux avec un ensemble parfait, et ont contribué pour leur part à rehausser l'éclat des diverses cérémonies.

***

SI VOUS DÉSIREZ à Marseille un hôtel confortable, bien tenu et à des prix modérés, descendez à l'*Hôtel Nautique*, 7, Quai de la Fraternité.

***

*A vendre*

Un Buffet avec ses accessoires, appartenant au Cercle de la Méditerranée.

***

*On demande*

On demande à acheter un appartement sur les boulevards (1er, 2e ou 3e étage).

S'adresser au bureau du journal.

**SOCIÉTÉS et SYNDICATS**

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Payement des cotisations le 1 de chaque mois à la Mairie, à 8 heures du soir.

Il est rappelé que le montant des versements de janvier et juillet s'élève à 7 fr. 20. Les versements trimestriels et semestriels sont exigibles d'avance.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 7 juillet, recette du mois de 9 h. 1/2 à 10 heures et demie, à la Mairie.

Admission de nouveaux adhérents.

Le Président, J. Angely.

SOCIÉTÉ Ste-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 7 et 14 courant, aura lieu la perception du 9 à 11 heures, au siège social Bd du Palais, 8.

Prière aux retardataires de se mettre en règle.

Le Trésorier, Raffaldi.

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les ouvriers boulangers syndiqués et non syndiqués et apprentis sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu dimanche, 7 courant, à 1 heure de l'après-midi, place Caletta.

Ordre du jour : Résultat obtenu de la convocation de M. le Maire. — Délibération et dispositions à prendre.

Pour la commission exécutive et par ordre, Roche MASALA.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés de se réunir aujourd'hui dimanche, pour la perception des cotisations.

Le Président, Castellotti.

JEUNESSE PLÉBISCITAIRE. — Les membres de la Jeunesse Plébiscitaire et les personnes désireuses d'en faire partie, prié d'assister à la réunion du 7 juillet, à 1 heure précise.

Ordre du jour

Conférences publiques et contradictoire du camarade G. J. Bauvois, « la Patrie. » — Adhésion de nouveaux membres.

Local, Bd du Cardo, 2.

PATRONS BOULANGERS. — Les patrons boulangers syndiqués et non sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 2 heures de relevée, au péristyle du Théâtre.

**NOUVELLES RELIGIEUSES**

PAROISSE SAINTE-MARIE. — La neuvaine préparatoire à la fête de N. D. du Mont Carmel commencera dimanche, 7 courant.

Le matin à 6 heures, messe avec exposition de la Relique.

CHAPELLE DE MONSERATO. — Aujourd'hui, octave de la Visitation, messe à 5 et 8 heures. Le soir à 4 heures, bénédiction de la Relique.

L'aumônier, POZZOVERA.


## L'Union Vie
**Fondée à Paris en 1929**

*Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat*

**RENTES VIAGÈRES**

*Assurances dotales, mixtes, combinées, etc.*

S'adresser à

Bastia, à M. Etienne Périer.
Ajaccio, à M. J.-T. Bartoli.
Corte, à M. Charles Mariani,
l'Ile-Rousse, à M. Léon Rossi.
Propriano, à M. Toussaint Sorba.


## TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia

*Liquidation judiciaire Guscelli*

1re Assemblée de Concordat

Les créanciers vérifiés et affirmés du sieur Guscelli Ange, déclaré en état de liquidation judiciaire par arrêt de la cour d'Appel de Bastia du 5 mars 1907, sont invités à se présenter le lundi, 22 juillet courant, à 8 heures du matin, dans la salle d'audiences du tribunal aux fins de concordat.

Bastia, le 6 juillet 1907.

Le Greffier,
A. CIPRIANI.


## MARSEILLE
**Hôtel Nautique**
7, Quai de la Fraternité

*Maison Remise à Neuf*
*Electricité — Bains*
*Vue splendide sur la Mer*

PRIX MODÉRÉS

**V. RAYMONDO, Propriétaire**

*Succursale à Vichy*
HOTEL MAUSSANT

## A VENDRE

*Une locomobile* routière Rausomm pouvant se déplacer à une vitesse de 4 à 8 kilomètres à l'heure et fournir à poste fixe une force motrice de 35 chevaux vapeur.

S'adresser à M. de Lucs, notaire à Ajaccio, ou au Comptoir Agricole du Poitou, 72, Route de Bordeaux, Poitiers.

## VICHY
**Hôtel de Norvège**

*entièrement remis à neuf*
*près des Sources et du Casino*
*Chambre et Pension depuis 5.50*
*Arrangement pour familles*

DESCHAMPS, propriétaire

## Café des Gourmets

*Boulevard Paoli, 23, Bastia*

A partir de 3 heures

**GLACES**

Plombière et Fraise
SERVICE EN VILLE

Bière Tourtel
*Brune et Blonde*

SANDWICHS


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00370

**BOURSE DE PARIS**

| | 5 juillet | 6 juillet |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 94.80 | 95.00 |
| — de 3 0/0 amortis. | 95 50 | 95.60 |

ex-coupon.

## Naufrage DU SOUS-MARIN « RUBIS »

Cherbourg, 6 juillet.

Le sous-marin « Rubis » a coulé aujourd'hui en rade de Cherbourg.

Il ne s'est produit aucun accident de personne. Les dégâts matériels sont très importants.

Le sinistre est dû aux mêmes causes de négligence qui amenèrent tout dernièrement l'accident du sous-marin « Gymnote » à Toulon.

Ce sous-marin avait été lancé ces jours derniers.

## *GRAVE INCENDIE* à bord du cuirassé « Hoche »

Toulon, 6 juillet.

Un commencement d'incendie a éclaté ce matin à bord du cuirassé « Hoche, » de l'escadre active de la Méditerranée.

Le feu s'est déclaré à proximité de la soute à poudres et à munitions.

Heureusement, le feu a été immédiatement signalé et des secours furent organisés avec célérité.

Les marins se rendirent ainsi rapidement maîtres de l'incendie.

L'enquête ouverte n'a pas encore pu déterminer les causes du sinistre. On croit cependant qu'il n'est pas dû à la malveillance.

Aussitôt qu'il a été connu en ville, cet événement y a causé une très pénible impression.

## ENTREVUE de MM. Clémenceau et Tittoni

Paris, 6 juillet.

M. Clémenceau, président du conseil des ministres, a fait communiquer une note à la presse démentant qu'il doive rendre visite à M. Tittoni, premier ministre italien, pendant les vacances parlementaires.

M. Clémenceau effectuera seulement un voyage touristique à travers les villes italiennes.

## LA CRISE VITICOLE
### L'Agitation DANS LE MIDI
## NARBONNE

Narbonne, 6 juillet.

Une grande agitation se manifeste à Narbonne ; elle nécessite de très sérieuses mesures d'ordre.

La population est, en effet, très surexcitée ; et les nombreuses patrouilles de gendarmerie, qui circulent en ville, durent, à diff rentes reprises, disperser plusieurs groupes.

### Arrestation des porteurs d'armes et de bâtons

De forts détachements de gendarmerie circulent à travers la foule, arrêtant quiconque est trouvé porteur d'une arme quelconque ou d'un bâton.

Des manifestations se produisent sur divers points de la ville.

## Trente perquisitions Six arrestations

Dans la journée, les commissaires de police se sont présentés chez trente personnes suspectées de favoriser ou de préparer l'agitation révolutionnaire dans le Midi.

De nombreux papiers ont été emportés par les agents de la force publique.

Six arrestations ont été opérées et les détenus furent conduits à la prison centrale.

## Montpellier
### LA RÉUNION des Maires démissionnaires

*Manifestations probables*

Montpellier, 6 juillet.

Demain, aura lieu, à Montpellier, la réunion générale de tous les maires démissionnaires du Midi.

A la suite des rares défections qui se sont produites et des objections soulevées par quelques municipalités, le congrès des maires examinera la question de savoir si les démissions doivent être retirées et quel'e doit être l'attitude à observer vis-à-vis des pouvoirs publics.

De très sévères mesures d'ordre ont été prises à cette occasion. Toutes les troupes sont consignées.

De graves manifestations sont, en effet, à craindre, étant donné la surexcitation extrême de la population.

## M. FALLIÈRES à Bordeaux

Paris, 6 juillet.

Le Président de la République quittera Paris dans la première quinzaine de septembre pour se rendre à Bordeaux.

Ce voyage, on s'en souvient, avait dû être retardé à cause des événements du Midi.

## LE CENTENAIRE DE GARIBALDI
### A PARIS

Paris, 6 juillet.

De grandes fêtes auront lieu à Paris en l'honneur de Garibaldi les 12, 13, 14 et 15 juillet. Les Garibaldiens en chemise rouge, assisteront à la revue de Longchamps.

### A MARSEILLE
### Conférence de M. l'avocat Stefani

Marseille, 6 juillet.

Des fêtes populaires ont eu lieu aujourd'hui, à Marseille, à l'occasion du centenaire de Garibaldi.

Sur l'initiative du Comité franco-italien une grande soirée théâtrale a eu lieu au Casino de la plage. Elle a été précédée d'une remarquable conférence de M. Stefani, avocat au barreau de Marseille, qui a retracé les hauts faits d'armes accomplis par le *condottiere* italien pour l'émancipation de sa Patrie et en faveur de la France pendant la guerre de 1870.

## Le Monument de Mangini à Lyon
### Discours de M. Loubet

Lyon, 6 juillet.

Aujourd'hui a eu lieu, à Lyon, l'inauguration du monument levé à Félix Mangini, le bienfaiteur Lyonnais.

M. Emile Loubet, ancien président de la République, et président d'honneur de l'Alliance républicaine démocratique de Lyon, a présidé la cérémonie.

L'ancien Chef d'Etat a fait un magnifique éloge de Mangini, et a longuement parlé des bienfaits de la mutualité.

## Le Voyage Présidentiel
### en Norvège, en Suède et Danemark

Paris, 6 juillet.

Le voyage de M. Fallières qui devait s'effectuer cet été, en Norvège, en Suède et Danemark, à l'effet de rendre leur visite aux Souverains de ces Etats, est renvoyé dans le courant de l'année 1908.

## Les Elections au Conseil général

*M. Méline ne demande pas le renouvellement de son mandat.*

Epinal 6 juillet.

M. J les Méline, ancien président du Cons il, sénateur des Vosges, qui, depuis trente-six ans siégeait au Conseil général de ce département, comme représentant le canton de Corcieux, renonce à solliciter le renouvellement de son mandat.

M. Méline, qui n'a jamais eu de concurrent, renonce à son siège à la suite de la candidature de M. Villaume, agriculteur et conseiller d'arrondissement qui, jusqu'ici, avait été son ami politique.

## Conseil des Ministres

Paris, 6 juillet

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

*La fin de la session parlementaire*

Le conseil s'est occupé de la date de la séparation des Chambres. Il a décidé que le décret de clôture ne sera lu qu'après le vote du projet de loi complémentaire sur le mouillage, le sucrage et la circulation des vins.

Cette discussion se terminera probablement samedi prochain, 13 juillet.

*La revue du 14 Juillet*

Malgré les manifestations annoncées, le conseil a décidé que la revue du 14 juillet aura lieu à Longchamps comme les années précédentes.

*Mouvement préfectoral*

M. Clémenceau, président du Conseil, a annoncé la préparation d'un mouvement préfectoral dont le point de départ sera la nomination de M. Cruchon Dupeyrat, préfet actuel des Hautes-Pyrénées, qui sera appelé à diriger le département de l'Oise.

*Le Voyage Présidentiel*

Le conseil s'est ensuite occupé des visites que M. Fallières fera, pendant les vacances parlementaires, dans les différentes villes du Sud-Ouest.

*Les affaires du Maroc*

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a rendu compte de la situation internationale au Maroc, ainsi que des renseignements qui lui ont été transmis par le ministre de France à Tanger sur les projets du Maghzen.

*Affaires courantes*

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

## LES RELATIONS Américo-Japonaises

*La défense du Pacifique. — L'agitation à Manille. — L'optimisme des milieux politiques.*

Washington, 6 juillet.

La flotte américaine effectuera des grandes manœuvres dans le Pacifique dans le courant de l'automne prochain. Ces exercices auront pour objet principal de prévoir la défense des côtes américaines en cas d'attaque de l'escadre japonaise.

Une grande agitation règne dans la plupart des ports américains, notamment à Manille.

Dans ce dernier port, les ouvriers Japonais, employés aux chantiers navals d'Cangaro ont été renvoyés et remplacés par des nationaux américains.

Un grand mouvement populaire se dessine d'ailleurs aux Philippines contre les Japonais. Tous les journaux indépendants font une vive campagne, approuvent les mesures de défense prises par le président Roosevelt et engagent le gouvernement américain à empêcher toute action du gouvernement de Tokio.

La situation est donc très tendue. Néanmoins dans les milieux diplomatiques l'optimisme continue à régner. On pense que les Japonais n'oseront jamais entreprendre une lutte contre l'Amérique.

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

*Présidence de* M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

## LA CRISE VITICOLE

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif au mouillage, au sucrage et à la circulation des vins.

Ce projet est composé des articles du premier projet, disjoints lors de la discussion sur la demande du gouvernement lui-même.

**M. Georges Berry**

député libéral de Paris, combat longuement le nouveau texte de loi.

Il est mauvais dans son principe, car il établit un système inquisitorial que les débitants ne subiront qu'avec beaucoup de réclamations justifiées.

**M. Caillaux**

ministre des Finances, proteste contre les dires de M. Berry. Les négociants honnêtes ne sauraient se plaindre des mesures prises pour réprimer toutes les fraudes.

**Tumulte**

De nombreux députés du Midi protestent de leurs bancs contre la thèse de M. Berry. Les départements viticoles ne désirent qu'une chose : la répression de la fraude.

La Chambre devient très houleuse, les invectives pleuvent sur M. Berry qui n'en demeure pas moins à la tribune.

**M. Berry**

continuant son discours déclare :

« On propose pour réprimer les fraudes une loi très vexatoire pour les commerçants des grandes villes.

» La seule mesure utile serait de surveiller la production et la circulation de l'acide tartrique dont se servent toujours les mouilleurs. »

*Discussion des Articles*

Après le discours de M. Berry et quelques répliques des députés du Midi, la Chambre passe à la discussion des articles.

ARTICLE 1er.

Le président met aux voix l'article 1er qui impose aux commerçants l'obligation d'indiquer sur leurs factures les degrés alcooliques du vin vendu et qui contraint les débitants de boissons à emporter les vins à consommer sur place dans des fûts portant la marque extérieure des degrés alcooliques.

Mis aux voix, cet article est repoussé à une très forte majorité.

M. Caillaux lui même a voté contre.

ARTICLE 2.

La Chambre passe ensuite à la discussion de l'article 2 relatif aux visites que les agents de la régie devront faire chez les débitants de vins.

**M. Cezenauve**

rapporteur, demande à la Chambre de ne pas hésiter à voter cet article. Son adoption est nécessaire pour la répression des fraudes, puisque les agents de la régie pourront pénétrer dans les caves des fraudeurs et surveiller les débitants au détail.

**M. Puech**

combat l'article 2 ; il reproche au ministre des Finances de n'avoir pensé qu'à un moyen de répression de la fraude : l'inquisition.

**M. Caillaux**

ministre des Finances, défend la même thèse que le rapporteur.

**Le Vote**

Le président met ensuite aux voix l'article 2.

Le scrutin donne les résultats suivants :

| | |
|---|---|
| Nombre de votants | 559 |
| Majorité absolue | 279 |
| Pour. | 295 |
| Contre | 264 |

Par 31 voix de majorité, l'article 2 est adopté.

Pendant le dépouillement du scrutin, qui donne lieu à un pointage, une grande agitation règne dans la salle des séances.

*Amendement Sembat*

M. Sembat, député socialiste de Paris, dépose un amendement à l'article 2.

Mis aux voix, cet amendement est repoussé à l'unanimité, moins une voix, celle de M. Sembat.

LES ARTICLES 3 ET 4

La Chambre adopte ensuite, après une courte discussion, les articles 3 et 3.

L'ARTICLE 5

**M. Lezy**

député bonapartiste du Gers, justifie la rédaction de cet article qui empêchera les alcools industriels d'être présentés comme de bonnes eaux-de-vie d'Armagnac, après une préparation douteuse.

Plusieurs orateurs prennent successivement la parole ; ils expriment les craintes du commerce vinicole.

**M. Caillaux**

rassure les députés du Midi et promet que l'article 5 ne gênera nullement les transactions commerciales. Il faut arrêter la fraude éhontée.

L'article 5 mis aux voix est adopté à une très forte majorité.

**Le Vote**

Les autres articles, ainsi que l'ensemble du projet de loi sont successivement mis aux voix et adoptés par mains levées.

Séance lundi.

ÉTUDES DE | Me Gaston DENIZOT, avoué à Paris, rue de l'Echelle n° 5,
Me Louis GIORDANI, notaire à Bastia (Corse).

# VENTE SUR LICITATION

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES. — AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR

**en l'étude et par devant Me GIORDANI, notaire à Bastia (Corse)**

EN UN SEUL LOT

D'UNE

# MAISON

**de diverses parcelles de terre**

# ET D'UNE PETITE CONSTRUCTION

## *SITUÉES A PINO*

**CANTON DE LURI (CORSE)**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE LUNDI 29 JUILLET 1907, A 9 HEURES DU MATIN**

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement par la troisième Chambre du Tribunal Civil de la Seine, le 13 juin 1903, enregistré, confirmé par arrêt de la deuxième Chambre de la Cour d'Appel de Paris, du 24 mai 1905, enregistré ;

Et aux requête, poursuite et diligence de :

M. Bénito Massiani, demeurant à Paris, rue Bochard de Saron, n. 14, ci-devant et actuellement même ville, rue Victor Massé, n. 32 bis,

Ayant pour avoué Me Gaston Denizot, demeurant à Paris, rue de l'Echelle, n. 5 ;

En présence de :

1° M. Charles Nyer, demeurant à Paris, rue de la Terrasse, n. 17, au nom et comme tuteur à l'interdiction de M. Philippe-Antoine Massiani,

Ayant pour avoué Me Maurice Reche, demeurant à Paris, rue Sainte-Anne, n. 51 bis ;

2° Mme Berthe-Eugénie-Jeanne Delallée, veuve de M. Nicolas-Antoine Massiani ;

3° M. André Massiani ;

Ces deux derniers au nom et comme seuls héritiers et représentants de M. Nicolas Massiani, leur mari et père décédé, demeurant tous deux à Salies-de-Béarn (Basses-Pyrénées), rue Saint-Martin,

Ayant pour avoué, Me Detroye, demeurant à Paris, place Boïeldieu, n. 1,

Et encore en présence ou eux dûment appelés de :

4° M. Emile Massiani, demeurant à Paris, rue Taibé, n. 4 ;

5° M. le docteur de Chabert, demeurant à Enghonne (Seine-et-Oise), au nom et comme subrogé tuteur au suc de M. Philippe-Antoine Massiani.

Il sera, le lundi 29 juillet 1907, à 9 heures du matin, procédé en l'étude et par devant Me Giordani, notaire à Bastia (Corse), à la vente sur licitation, au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles dont la désignation suit :

## DÉSIGNATION

*Les immeubles suivants situés à Pino, canton de Luri*

1° Une maison d'habitation, au lieu dit Metimo, élevée sur caves, deux étages et greniers ; elle comprend deux caves au rez-de-chaussée, quatres pièces au premier étage, cinq pièces au deuxième étage et deux pièces au grenier.

Cette maison figure à la matrice cadastrale sous la section E, numéro 681 ; elle tient du Nord à héritier Joseph Bianchi, du l'Est, du Sud et de l'Ouest au chemin rural.

2° Parcelles de terrain, autrefois complantées en vignes situées aux lieux dits Santa-Caterina, Santa-Maria et Pastinelli ; d'une superficie de 51 ares 91 centiares, figurant à la matrice cadastrale, sous la section E, numéros 654, 655, 651, 645, 646, 649, 642, 778 et 796.

3° Une petite construction, isolée, servant de magasin, à la marine de Pino, au lieu dit Scalo, figurant à la matrice cadastrale sous la section E, numéros 20 et 25, pour une superficie de 67 centiares.

## MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix fixée par le jugement susénoncé du 13 juin 1903, à la somme de mille francs, ci . . . . . **1,000 fr.**

Fait et rédigé à Paris, le 28 juin 1907, par l'avoué poursuivant soussigné.

Signé : G. DENIZOT.

Enregistré à Paris, le 28 juin 1907, f° 10, c° 4. Reçu fr. , décimes compris.

Signé : Bartoszwski.

**S'adresser pour les renseignements :**

**1° à Me Gaston DENIZOT, avoué, demeurant à Paris, rue de l'Echelle, n. 5 ;**

**2° à Me GIORDANI, notaire à Bastia (Corse), dépositaire de l'enchère ;**

**3° à Me Maurice ROCHE, avoué, demeurant à Paris, rue Sainte-Anne, n. 51 bis ;**

**4° à Me DETROYE, avoué, demeurant à Paris, place Boïeldieu, n. 1.**


**Aux tempéraments délicats offrez un**

# VIN DU CAP CORSE

*à base de Quinquina*

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

## *Apéritif Tonique Fortifiant*

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

*Demandez dans tous les bons Etablissements un* **Vin du Cap Mattei**

**THÉ BLAIZE PÈRE** LE MEILLEUR PURGATIF DÉPURATIF

60 ANS DE SUCCÈS. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

**TUMEURS** cancers et fibrômes. Ecrire Viallet, 15, rue Lakanal, Grenoble (Isère), qui indique remède.


*Le Directeur-Gérant,*
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.


TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 187 — LUNDI 8 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE
00371


### *LE CALENDRIER*

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Elisabeth.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 02 m. — Coucher, 7 h. 11 s.
Dernier quart., le 2 Nouv. Lune, le 10.
Fête de Demain : Sainte Véronique.

*7 JUILLET*

## *Superstitions*

**La science de nos extra-lucides. — Comment juger le client. — Un lot de petites remarques.**

Il paraît qu'on se propose en haut lieu de faire une guerre sérieuse à toutes les somnambules plus ou moins lucides, chiromanciennes, cartomancieunes et autres diseuses de bonne aventure dont le nombre a augmenté durant ces dernières années dans une proportion élevée. Le petit commerce qui procurait à ces dames de bonnes rentes et du bien au soleil, grâce à la naïveté, à la crédulité humaine, va donc péricliter et devenir une mauvaise affaire, et les professionnelles du marc de café, de la ligne de chance et du blanc d'œuf feront bien d'utiliser autrement leur ingéniosité.

Leurs clients s'en consoleront-ils ? C'est là qu'est la question. Je crois plutôt qu'ils vont maudire l'autorité et lui reprocher de les trop bien défendre.

— Et s'il nous plaît d'être volés ! diront-ils peut-être. S'il nous convient d'être dupes et si nous y trouvons un charme.

Cet argument serait évidemment sans réplique en notre siècle où l'on réclame toutes les libertés — même celle d'être exploité — du moment qu'on y trouve son compte.

Car c'est la caractéristique des gens candides en question. Tout en se défendant de croire aux prédictions des sorcières modernes, ils prennent pour articles de foi toutes les sornettes qu'on leur débite et ils s'en vont, volés, bernés, convaincus et ravis quelquefois — selon que le discours a été plus ou moins consolateur.

Or, voilà qu'à ces gens-là on va détruire leurs chimères, voilà qu'on va empêcher les neveux d'espérer l'héritage des oncles, les femmes de croire à la fidélité de leurs maris, les amoureux de connaître l'âme de leurs amoureuses.

Ceux-là surtout seront privés plus que tous autres quand ils ne pourront pas consulter prudemment, comme tant d'eux le font aujourdh'ui, les voyantes « extra-lucides » et savoir d'elles si... le fiancé ou la fiancée a des qualités ou des vices.

Il leur serait bien facile pourtant de les remplacer pour le but en question, et d'être « sorciers » eux mêmes et de façon plus sûre. Il leur suffirait d'étudier un peu, je ne dirai pas le caractère qui peut être dissimulé, mais les signes certains de la physionomie qui leur permettront de conclure sans peine. Je vais essayer de fixer certains de ces signes. Que mes lecteurs observent ensuite autour d'eux et ils verront si je les égare.

Les yeux sont le miroir de l'âme, a-t-on dit, non sans raison. Voyez le regard de la personne intéressée et vous la jugerez sans peine. Il n'est pas besoin de s'étendre à leur sujet. Parlons plutôt du nez.

S'il est aquilin, en bec d'aigle, il dénote la force, le courage, mais aussi souvent la colère. Ce nez accompagné d'yeux perçants et de lèvres minces est un signe infaillible de cruauté.

S'il est mince, sec, difforme, il marque souvent la lâcheté. S'il est retroussé au bout avec des narines étroites, nacrées, diaphanes, c'est un indice de tempérament voluptueux qui s'accompagne généralement de paresse. S'il est droit, un peu fort avec des narines larges, il dénote une intelligence claire, un esprit laborieux.

Celui qui a des excroissances de chair sur le nez s'emporte facilement. Enfin, celui dont le nez s'attache au front par une ligne très courbe est presque toujours prédisposé à la folie.

Mais où l'on peut juger facilement l'homme ou la femme, c'est par le rire.

La rieuse en A est d'un tempérament nerveux subordonné aux variations atmosphériques. Elle aime violemment et sans calcul. Le rieur en A est bon garçon, mais souvent léger et frivole, il est prodigue, mais généreux.

La rieuse en E est ordinairement bonne ménagère, excellente mère de famille, aime son intérieur, mais elle est souvent tourmentée par la jalousie. Le rieur en E a le cœur bon et naïf ; jeune, il aime les voyages ; vieux, il sait goûter le bien-être que donne une fortune acquise par le travail et l'économie.

La rieuse en I adore la campagne et tous les genres de sports. Elle est rieuse, enjouée et d'un abord facile. Le rieur en I possède une grande finesse, intelligent et avare, il ne pense pas aux femmes et n'a de l'amour que pour les écus.

La rieuse en O traite le monde cavalièrement, adore les émotions violentes, est douée d'un cœur généreux, mais profondément blessé et vous la jugerez sans peine. Il n'est pas besoin de s'étendre à leur sujet. Parlons plutôt du nez.

S'il est aquilin, en bec d'aigle, il dénote la force, le courage, mais aussi souvent la colère. Ce nez accompagné d'yeux perçants et de lèvres minces est un signe infaillible de cruauté.

S'il est mince, sec, difforme, il marque souvent la lâcheté. S'il est retroussé au bout avec des narines étroites, nacrées, diaphanes, c'est un indice de tempérament voluptueux qui s'accompagne généralement de paresse. S'il est droit, un peu fort avec des narines larges, il dénote une intelligence claire, un esprit laborieux.

Celui qui a des excroissances de chair sur le nez s'emporte facilement. Enfin, celui dont le nez s'attache au front par une ligne très courbe est presque toujours prédisposé à la folie.

Mais où l'on peut juger facilement l'homme ou la femme, c'est par le rire.

La rieuse en A est d'un tempérament nerveux subordonné aux variations atmosphériques. Elle aime violemment et sans calcul. Le rieur en A est bon garçon, mais souvent léger et frivole, il est prodigue, mais généreux.

La rieuse en E est ordinairement bonne ménagère, excellente mère de famille, aime son intérieur, mais elle est souvent tourmentée par la jalousie. Le rieur en E a le cœur bon et naïf ; jeune, il aime les voyages ; vieux, il sait goûter le bien-être que donne une fortune acquise par le travail et l'économie.

La rieuse en I adore la campagne et tous les genres de sports. Elle est rieuse, enjouée et d'un abord facile. Le rieur en I possède une grande finesse, intelligent et avare, il ne pense pas aux femmes et n'a de l'amour que pour les écus.

La rieuse en O traite le monde cavalièrement, adore les émotions violentes, est douée d'un cœur généreux, mais profondément blessé et vous la jugerez sans peine. Le rieur en O adore la culture et les fleurs. Affligé d'une grande sensibilité, il est très peu loquace. La patience est sa qualité maîtresse.

La rieuse en U garde toute sa vie un caractère enfantin. Elle ne juge de toutes choses que superficiellement. Son cœur est simple, son âme sans passion, ses sens sont d'une cruelle froideur. Le rieur en U est curieux, méfiant, médisant, mais d'une gaieté communicative et d'une probité à toute épreuve.

Voulez-vous, à présent, connaître les hommes par la manière dont ils fument les cigares ?

Celui qui le serre entre ses dents et l'y tient fixé, qu'il soit allumé ou non, est un monsieur agressif, exigeant, rapace, dont il faut se défier. Celui qui le fume d'une façon dégagée, le retirant souvent de ses lèvres et prenant plaisir à suivre les spirales de la fumée, celui-là est un bon garçon, expansif, franc, le cœur sur la main.

Le fumeur qui attend que le bout de son cigare soit orné d'un « faux-col » de cendre de plusieurs centimètres avant de le secouer, est considéré comme un être orgueilleux, vaniteux et frivole.

Ce dernier est de la même catégorie que celui qui laisse ses ongles atteindre une longueur ridiculement démesurée.

On reconnaît encore les qualités ou les défauts... par la semelle des souliers. Parfaitement ! c'est très sérieux et vous pouvez en faire l'expérience.

Si les chaussures sont usées aux bords intérieurs, cela indique le tempérament nonchalent et paresseux ; l'usure aux bords extérieurs marque un esprit vaniteux et niais ; l'usure du derrière des talons est un caractère autoritaire, emporté quelquefois, mais un être actif, audacieux et résolu, surtout si la semelle est usée régulièrement aux deux pieds à la partie centrale.

Vous riez ! Essayez-en et vous n'en direz plus rien. Les remarques mentionnées dans cet article et observez autour de vous.

Vous verrez qu'on peut en certains cas être, soi-même, le meilleur des sorciers, celui qui ne coûte rien et qui — chose plus rare encore — ne trompe pas.

ROBERT DELYS.

### *Abonnements de Saison*

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

## LA QUESTION des Chemins de fer Corses

**par Célestin Caltucoli**
Conseiller général

IV

### L'ACHÈVEMENT DU RÉSEAU CORSE

Ici, je citerai purement et simplement le compte rendu in-extenso, tel qu'il figure à l'*Officiel* :

« M. le Président. — La parole est à M. le Ministre des Travaux publics.

» M. Gauthier, ministre des travaux publics. — Messieurs, la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio a une longueur de 78 kilomètres et doit coûter 14 millions 750,000 francs. L'honorable M. Gabrielli me demande pourquoi l'administration n'a pas préparé de projet définitif ni proposé à la Chambre une loi déclarative d'utilité publique. Il y a à cela deux raisons. Le premières est celle qu'a invoquée tout à l'heure l'honorable M. Sibille : l'état donnée les faits qui se sont passés en Corse, il est indispensable que le département s'engage à prendre à sa charge toutes les dépenses de terrains dépassant la somme prévue au projet, lui demande, vingt paroles plus loin, de supporter, « suivant la doctrine du Parlement et des Commissions, le coût des terrains. » Mais nous avons eu ce chose à faire. Et tout d'abord, j'entends démontrer que cette prétendue « doctrine » n'est jamais rien d'intangible.

M. le Ministre me permettra de lui faire respectueusement observer que ses bureaux l'avaient bien mal renseigné. Je me bornerai à citer quelques récents exemples où la fameuse doctrine des Commissions de la Chambre et du Sénat a reçu de fâcheuses entorses.

Le 18 avril 1904, a été déclarée d'utilité publique, à titre d'intérêt général, la ligne de Florac à Sainte-Cécile.

L'art. 4 de la loi dit textuellement :

« Il est pris acte de l'offre faite au nom


82 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS


LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

II

LA MARIONNETTE DU DOCTEUR

De même qu'elle lui disait « mon oncle, » il lui disait « ma fille », — ce qui achevait de déconter les curieux. Puis, il embrassa Noémie et s'assit auprès d'elle.

— Ouf ! s'écria-t-il, journée fatigante ! Pourvu qu'on ne vienne pas me chercher, ce soir, pour aller au loin, soigner quelque malade !

Il énumera les visites qu'il avait faites et donna des nouvelles des gens qu'il avait vus, et que Noémie, installée depuis près de vingt ans dans la maison, connaissait presque tous.

— Et M. Bernard ? demanda Noémie.

Le docteur raconta comment il avait vu, de loin, l'ingénieur, sur la terrasse, ce qui lui avait permis de passer sans entrer chez le jeune homme.

— Ça m'a fait gagner dix bonnes minutes !.. expliqua-t-il.

En adressant la question au docteur, Noémie avait fixé un regard attentif sur sa fille ; elle constata que celle-ci s'était troublée légèrement. Le docteur reprit :

— Bref, M. Bernard est rétabli !... L'accident pouvait avoir des suites très graves. Heureusement pour lui, j'ai pu commencer le traitement à temps. Un jour plus tard... dame, il aurait fallu, peut-être, lui faire l'amputation. . Ah ! il l'a échappée belle !

Le trouble de Louise augmenta visiblement, ce qui n'échappa point à Noémie.

— Je l'ai engagé à venir nous voir dès qu'il pourra sortir, poursuivit M. Marc Hénault. L'abbé Ruet, que j'ai rencontré ce matin, m'a demandé anxieusement de ses nouvelles : il est privé de whist depuis l'accident de M. Bernard, et, si ça continuait, il serait capable, lui aussi, d'en faire une maladie. Or, il faudrait que je le soigne ! J'ai donc hâte, moi aussi, de revoir le jeune ingénieur exact à nos soirées. D'ailleurs, il est fort agréable ce jeune homme. Il est bien élevé, instruit, intelligent ; il ne parle que pour dire des choses intéressantes ; c'est un causeur agréable, et je l'entends toujours avec plaisir. Vraiment, il me manque, à moi aussi !

Cette conversation fut brusquement interrompue par Rosalie, qui était entrée, comme une trombe dans le salon.

— Madame est servie ! fit-elle.

— Alors, allons dîner ! dit le docteur.

Il offrit son bras à Noémie et ils passèrent dans la salle à manger, où Louise les suivit...

* * *

Elle était très gaie cette salle à manger, avec ses boiseries claires, délicatement sculptées, ornées de fines peintures attribuées à Watteau, et achetées, par le père de Marc, lors de la démolition d'un château des environs. Une jolie suspension, en cuivre, supportait une lampe qui éclairait bien la table, en vieux chêne, recouverte d'une nappe encadrée de filets rouges — et faisait briller l'argenterie massive, les cristaux et les porcelaines.

Rosalie avait posé, sur le buffet, ses assiettes de rechange, et, sur la desserte, en vieux chêne comme le buffet, le dessert, composé de magnifiques pêches, de poires bien dorées par le soleil, et de raisins, qui, entr'aperçus dans la pénombre, avaient une fine couleur ambrée.

Le docteur s'était installé à sa place habituelle, entre madame Noémie et mademoiselle Louise. Madame Noémie servit : le docteur, d'abord ; puis, Louise ; puis, elle même.

— Je meurs de faim ! déclara M. Marc Hénault en plongeant sa cuiller dans son potage préféré : une soupe à l'oignon et au fromage.

Madame Noémie n'avait pas plus de trente-sept ans ; mais elle paraissait plus âgée : on lui eût donné quarante-cinq ans environ. Elle était très grande, très maigre, anguleuse même ; mais élégante, néanmoins, car elle était bien faite.

Avec sa robe, en laine noire très simple, qui tombait, droite, elle avait grande allure. En parlant d'elle, les gens du pays disaient : « Elle est très distinguée ! »

Ce qui contribuait, surtout, à la valoir, c'est qu'elle avait les cheveux blancs, appliqués, en bandeaux, sur son front très pur. Elle n'avait jamais dû être belle, mais jolie, à coup sûr, et, surtout, gracieuse, car elle avait la bouche fine, le nez bien dessiné et des yeux superbes. L'expression dominante de sa physionomie, c'était la douceur et l'énergie, à la fois.

Pour les habitants du village et des environs, c'était une énigme vivante. Comme elle était très bonne, et comme elle paraissait toujours si triste, on la plaignait. On ne l'avait jamais vu rire ; elle causait peu, jamais inutilement. Elle était extrêmement réservée. On se disait tout bas :

« Il doit y avoir quelque chose de terrible dans son passé ! »

Mais quoi ?... Nul ne le savait, sauf le docteur et l'abbé Ruet. Ceux qui habitaient, déjà, la rue Tête, lors de son installation dans la maisonnette, se rappelaient qu'on l'avait vue, pendant, plus d'un an, chaque matin, sortir de l'église, où elle avait longtemps prié et pleuré.

« La pauvre femme ! se répétait-on. Regardez-la : elle a les yeux rouges ; bien sûr, elle a encore pleuré toutes les larmes de son corps !... »

*(A suivre).*


**VIN** du Domaine de Vignale à 18 fr. l'hectolitre.
S'adresser à M. Vallesi, Vercovato.

du Département par le Conseil général de la Loire dans sa délibération du 19 août 1903, pour le cas où la dépense d'acquisition des terrains nécessaires à l'établissement de la ligne mentionnée à l'article premier serait supérieure à 700.000 fr. — de supporter la moitié de l'excédent sans que la contribution à fournir à l'Etat par le Département puisse dépasser la somme de 140.000 francs. »

Le 15 février 1904, la ligne de Chorges à Barcelonnette était déclarée d'utilité publique.

Le département des Hautes-Alpes s'engageait à intervenir dans la dépense des achats de terrains jusqu'à concurrence de 25.000 frs et le département de la Savoie offrait une subvention égale au cinquième de la dépense d'acquisition des terrains sur le territoire de département.

Le 25 février 1902, déclaration d'utilité publique de la ligne de Moutiers à Bourg-Saint-Maurice.

Le département offre 25.000 francs.

Il serait fastidieux de multiplier les exemples.

Et après tout, sur quelle loi se base-t-elle, cette doctrine? Est-elle autre chose que l'affirmation personnelle de quelque Commission du budget, de quelque rapporteur s'imaginant que son bon plaisir législatif c'est ce qu'il importerait de savoir.

La loi du 16 septembre 1807 pose le principe du concours des départements et des communes pour l'exécution des travaux publics. L'article 28 s'exprimait ainsi:

« Lorsque, par l'ouverture d'un canal de navigation, par le perfectionnement de la navigation d'une rivière, par l'ouverture d'une grande route, par la construction d'un pont, un ou plusieurs départements sont jugés devoir recueillir une amélioration de la valeur de leur territoire, ils peuvent être appelés à contribuer aux dépenses des travaux par voie de centimes additionnels aux contributions, et ce dans les proportions qui seront déterminées par des lois spéciales. Ces contributions ne peuvent s'élever au-delà de la moitié de la dépense, le gouvernement fournissant l'excédent (1) »

Lorsqu'en 1842, on se mit sérieusement à construire des chemins de fer, le gouvernement n'avisa d'étendre aux voies ferrées le principe de la loi de 1807. Il proposa de décider qu'indépendamment des subventions volontaires qui pourraient être offertes par les localités et acceptées par lui, le montant des huit-centièmes de terrains fait payé jusqu'à concurrence des deux tiers par les départements et les communes intéressées.

Le texte suivant fut voté:

« Les indemnités dues pour les terrains et bâtiments dont l'occupation sera nécessaire à l'établissement du chemin de fer et de leurs dépendances, seront avancées par l'Etat, et remboursées à l'Etat jusqu'à concurrence des deux tiers, par les départements et les communes.

» Dans chaque département traversé, le Conseil général délibérera:

» 1. Sur la part qui sera mise à la charge du département dans les deux tiers des indemnités et sur les ressources extraordinaires ou moyen desquelles elle sera remboursée, en cas d'insuffisance des centimes facultatifs.

» 2. Sur la désignation des communes intéressées et sur la part à supporter par chacune d'elles, en raison de son intérêt et de ses ressources financières. » (Articles 2 et 4 de la loi du 11 juin 1842).

L'application de ces dispositions rencontra d'extrêmes difficultés. Les départements résistèrent, et leur résistance fut d'autant plus vigoureuse, que les pouvoirs publics exonéraient, sans subvention, un grand nombre de lignes appelées à desservir principalement les régions les mieux à même de fournir une contribution. Aussi, la loi du 19 juillet 1845 abrogea-t-elle celle de 1842. Le concours des départements devint alors purement *facultatif*, et jusqu'en 1860 il en fut ainsi.

A cette date, le gouvernement voulut rétablir l'obligation, pour les départements et les communes, de contribuer aux indemnités d'expropriation. Mais le corps législatif fit mauvais accueil à cette proposition, et une décision tenue fut prise. On vota une disposition portant que les subventions de l'Etat seraient réunies du montant de celles fournies, soit en terrains, soit en argent, par les départements, les communes et les particuliers intéressés. Comme on le voit, et c'est là un point capital, aucune obligation ne fut imposée aux départements ni aux communes.

On se borna à indiquer que leurs offres seraient bien accueillies et diminueraient d'autant la contribution de l'Etat.

Mais une autre question ne tarda pas à surgir. Certains jurys allouaient des indemnités si excessives, que la Commission extra-parlementaire nommée en 1860, pour étudier les conditions d'achèvement du réseau, se demanda s'il n'était pas urgent de revenir à la loi de 1842. Deux combinaisons furent étudiées par elle: Ou bien les départements et les communes seraient tenus de payer une contribution à fixer, ou bien ils garantiraient que les dépenses d'expropriation ne dépasseraient pas un minimum fixé par avance, le surplus devant rester à leur charge. Cette dernière combinaison parut la plus sage, et la Commission s'y rallia. Néanmoins, elle n'alla pas la sanction législative.

*(A suivre).*

(1) Traité d'économie politique par Alfred Picard. (Tome 2, *passim*).

## Ce que disent les Journaux

### La République Française

L'impôt sur le revenu:

« Quel plus beau sabotage, à ce point de vue, que celui des retraites ouvrières? Il s'agissait de savoir ce qu'on ferait annuellement de centimes de millions de francs représentant un capital de plus de trente milliards, comment on le prendrait aux patrons et aux ouvriers pour le répartir aux vieux travailleurs. Un certain nombre de séances du matin devaient y être depuis y ont suffi. Aujourd'hui, la même comédie se répète à propos du projet d'impôt sur le revenu. Nous n'en sommes encore qu'à la farandole; la troupe parlementaire s'agite, fait du bruit, parade et crie. La Bourse qui, hier, a fait monter la rente française de 50 centimes, n'a voulu voir que cela; l'éclaircissement des propos et l'énigmatique possible des résultats. La Bourse ne croit plus qu'à la « farandole » parlementaire. Mais qu'elle prenne garde, demain, au « sabotage ». Quand l'une s'arrête de courir, l'autre n'en est loin ».

### L'Action

Peut-on imaginer rien de plus scandaleux que l'attitude des parlementaires dans la question de l'impôt sur le revenu? A peine quarante d'entre eux assistaient-ils avant hier à l'ouverture de la discussion générale. Que l'on sache pour ou contre la réforme fiscale, que l'on veuille ou ne veuille pas du projet Caillaux devenu le projet de la commission, il n'en est pas moins certain que l'impôt sur le revenu, surtout après l'ajournement du projet sur les conseils de guerre, reste la seule grande réforme en discussion du programme ministériel. Aussi, en présence d'une pareille désertion, la majorité radicale et socialiste commet une véritable désertion politique et même un véritable crime légal envers le suffrage universel.

### Le Gaulois

Les députés ont fait mouvement de ne point se mêler à un débat confus, fâcheusement chaud et qui ne pouvait aboutir. Cette grève parlementaire, toutefois, ne me rassure qu'à demi: si les députés sont absents, les boîtes où ils enferment leurs bulletins de vote ne quittent pas leurs palaces, et l'on peut être certain qu'au cas d'urgence les rabatteurs mobilisés n'hésiteraient pas à les mettre à contribution. On a vu dans les importantes adoptées à d'énormes majorités, alors qu'en réalité la Chambre était à peu près vide. Que nos amis ne s'endorment pas, car on recommence où l'on s'était arrêté, et l'on ne dit pas comment se règlera le résultat du vote a été définitivement acquis lorsqu'il sera soumis à la discussion des articles.

## Heures Bonifaciennes

## DEVANT LES LAVEZZI

A PAUL BART.

Nous laissons nonchalamment un jour la côte crayeuse et aride du fond de l'île. Ce fut par une douce matinée du mois de juin que des amis bonifaciens décidèrent une partie de campagne quasi à mon honneur? Naturellement, ce ne fut pas un jardin quelconque que l'on choisit pour promenade, le paysage marin étant, là-bas, d'un pittoresque achevé et d'un charme délicieux qui fait que l'on s'attache à ces parages, malgré soi. Nous fîmes rapidement la route dans une sphère de fraîcheur, mais relativement établi sur un rocher blanchâtre situé sur la batterie redoutable de Bocca-de-Valle.

Devant nous, le détroit fameux de Bonifacio, autrement dit les Bouches, resemblait fort à une nappe de turquoise que les rayons solaires faisaient scintiller. Le temps était clair, la lumière méridionale faisait s'élever les structures élégantes d'yachts blancs retour de Naples, Syracuse ou Palerme, situé que les lignes plus grossières de matelotières transatlantiques s'en allant là-bas, bien loin, en Extrême-Orient. Le martèlement des machines, le grondement de la vapeur, tous les bruits sonts animant ces véritables villes flottantes et parvenant jusqu'à nos oreilles donnaient à l'âme un certain malaise fait de nostalgie lointaine et de rêveries exotiques... Peu à peu ces sensations, disparaissent. De si grande qu'elle était, elle devinrent dans quelques instants des points noirâtres et minuscules, à peine perceptibles, et cela très souvent à cause des voiles épaisses de fumée que l'économie du temps ne disipe pas. Et tout près de nous, louvoyant parmi les rochers à fleur d'eau, des barques de pêche, des felouques lourdes ou des côtres légers, toutes voiles dehors, semblaient papillonner dans la sérénité de la mer et de l'atmosphère.

Et ces voyages et ces barques effleurant le détroit offrent un coup d'œil saisissant: c'est un tableau sans cesse changeant et sans cesse plus beau dont le cadre est formé par les côtes mauves vaporeuses de la Sardaigne si voilée de Corse beaucoup plus précise et beaucoup plus animée. Sur le coteau de la Trinité on voit toujours le couvent des mêmes pères... Ils auraient choisi les beaux sites et on ne saurait leur en faire un crime. Ils recherchaient, les bons ermites, la consolation et la paix dans les cadres esthétiques de la nature. Ils aimaient se plonger dans l'oubli et le tranquillité. Ils devaient aussi regarder filer les nombreux bateaux et s'inspirer de cette figure pour copier les lois individuelles à leur existence...

Mais pendant que nous longions les escarpements des côtes croyances notre attention est attirée par des soldats qui, un à un, s'infiltrent dans un maquis épais de cistes et d'absinthes. Plus loin, à cheval, un capitaine semble surveiller ces hommes courbés qui courent, rampent et se faufilent, disparaissant comme par enchantement dans le maquis touffu. Nous nous amusons à suivre une séance pratique de service en campagne, pouvant peut être un jour nous être grandement utile...

Bientôt tout est fini. Le rassemblement de la compagnie a lieu. Les soldats sont en garde-à-vous. L'capitaine fait un speech. Il parle de la *Sémillante* et des Lavezzi. Nous entendons distinctement ces mots:

« Soldats de la... compagnie, voyez ce rocher, devant vous, en pleine mer, c'est l'îlot des Lavezzi. En 1855, une grande frégate, la *Sémillante*, se rendait en Crimée [illegible] quand une tempête s'éleva. Une grosse tempête et vint s'échouer là-dessus. Pas un matelot, pas un seul, n'échappa à la mort. Restons les honneurs à ces braves camarades, morts au champ d'honneur...

» *Armez sur l'épaule... droite!* »

Et le capitaine, sabre au clair, ému, se tourna dans la direction des Lavezzi, resta quelques secondes semblant faire une prière, puis fit reposer ses hommes sur les armes.

Les Lavezzi, pelées, désolées de toute végétation, qui furent si chantées pour les lamentations de la *Sémillante*, paraissaient se replonger dans leur crime et sourire ce matin. Ils dans le soleil avec leur grève frangée d'écume légère comme le voile d'une pudique communiante. Et les vagues polies se succédaient aux vagues, s'en allant mourir en harmonieux clapotis sur les « brisants » qui, jadis, épouvantèrent l'équipage de la malheureuse *Sémillante*.

FRANÇOIS FABIO.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VENZOLASCA — Notre village était plongé dans le deuil dans la journée du 2 juillet. M. Joseph-Marie Petrignani, le négociant actif et si honorablement connu, l'avait en quelques heures par la cholérine, était enlevé subitement à l'affection de ses jeunes épouse et de ses vieux parents. A l'âge de 32 ans et au lendemain même de son mariage, Petrignani se mourrait, au milieu de sa famille éplorée, ne laissant que d'unanimes regrets.

La population locale, une foule d'amis et d'alliés accourus d'Ampugnani, de Tavagna et de tous les points de la Casinca, avaient tous par leur présence à honorer la mémoire du cher disparu, et à apporter quelque consolation aux deux veilleurs et à la jeune veuve littéralement anéantie sous la douleur.

A Mme et à M. Louis Petrignani, à Mme veuve Petrignani-Ghilini, à la famille Ghilini, à M. Paul Moracchini, à M. et Mme Cuneo, de Bastia, et à la famille Nicolai nous adressons nos sincères condoléances, et, en cette triste occurrence, l'assurance de notre vive affection.

***

BONIFACIO. — Mardi, à 7 heures du matin, ont eu lieu les obsèques de M. Orsochioni Etienne, décédé le veille à l'âge de 58 ans. La population bonifacienne a accompagné en foule, jusqu'au champ de l'éternel repos, la dépouille mortelle de cet homme de bien. M. Orsochioni fut un citoyen honnête et droit, un époux affectueux, un père de famille modèle. Il était imbu de sentiments nobles et élevés: les Bonifaciens savent qu'il s'employa, avec toute l'ardeur de son âme généreuse, à l'édification de notre société de secours mutuels de S. Boniface dont il était resté l'un des plus actifs organisateurs. Aussi, en mort a-t-elle excité en ville d'unanimes regrets; et la foule qui se pressait aux obsèques disait assez combien est immense le vide qu'elle a fait en milieu de nous.

La société de secours mutuels de Saint Boniface, et la Section des vétérans des armées de terre et de mer de notre ville, dont le défunt faisait partie, précédaient le long cortège.

Nous prions la famille Orsochioni Etienne, si cruellement éprouvée, de croire à la large part que nous prenons à sa profonde douleur.

## Liste des lots de la Loterie du Patronage

*des Ecoles laïques*

**Tirage le 14 juillet 1907**

***Prix du billet 0,10***

(Suite)

Bouteille Marsala.
Bouteille Muscat d'Asti.
Suite Compas.
Nécessaire aquarelliste.
Kilo Couscoussou arabe.
Lampe à Colonne.
Glace.
Album pour timbres.
Sac à mains.
2 Crèches.
Flacon Brillant.
Machine à boucher et 2 paires cire à cacheter.
Volume. A travers le Moyen Age.
Les armées de la République.
Aventures de 4 hussards alsaciens.
Le feu à Formose.
Sac bonbons.
Jardinière métal repoussé.
Paquet Thé Noir.
Paquet Thé Noir.
Coffrets à gants.
Bougeoir fantaisie.
Boîte à ouvrage.
Poupée.
Poupée.
Poupée.
Porte bouquet.
Boîte à gants.
Stéréoscope.
Coffret fantaisie.
Lampe.
Lampe à colonne.
Vin du Cap Morelli.
Gentiane Forelli.
2 Tableaux.
Bouteille Quina Lillet.
Pistolet breloque et 25 cartouches.
Couteau à Champagne.
Canne.
Cravate de dame.

## Ligue de propagande

*Radicale et Radicale-Socialiste*

Dans sa réunion générale du 3 juin la ligue de propagande Radicale et Radicale-Socialiste a décidé d'organiser un banquet et un punch démocratique pour le 14 juillet prochain.

Le banquet et le punch auront lieu à midi et à 9 heures 1/2 du soir dans les jardins de l'hôtel Colombani.

Les personnes désireuses d'y assister sont priées de se faire inscrire avant le 11 juillet chez MM. Romagnoli, Bd. Paoli, 30, et J.-A. Hicci, Place d'Armes, 4.

Prix du banquet, 2 fr 50, — Punch 1 franc.

*Le Comité.*

## Le Capteur de Chiens

AVIS

La Mairie de la Ville de Bastia a l'honneur de prévenir les habitants que le capteur de chiens reprendra son service à partir de lundi, 8 juillet courant.

A cette occasion il leur rappelle les dispositions suivantes de l'arrêté du 7 juillet 1906 dûment approuvé par M. le Préfet de la Corse le 16 du même mois.

Art. 1er. — Tout chien circulant en ville avec ou sans médaille sera pris et mis en fourrière s'il n'est tenu en laisse.

Art. 2. — Quarante huit heures après la mise en fourrière il sera abattu s'il n'est pas réclamé par son propriétaire.

Art. 3. — Les chiens ne seront rendus que contre versement préalable, à la caisse municipale, de la somme de cinq francs.

Bastia, le 1er juillet 1907.

*Le Maire:*

## Brevet supérieur des jeunes gens

Les examens de la 1re session du Brevet supérieur des jeunes gens commenceront aujourd'hui lundi, 8 juillet.

Les aspirants devront être présents au lycée pour l'appel nominal à 7 heures 3/4 précises. (Entrée par la rue de la Miséricorde). Ils devront être munis de leur bulletin de versement.

Les épreuves écrites ont lieu dans l'ordre suivant:

1er jour, matin: Composition scientifique, 3 heures à midi.

1er jour, soir: Langues vivantes, 3 heures à 5 heures.

2e jour, matin: Composition française, 3 heures à 11 heures.

2e jour, soir: Dessin, 2 heures à 5 heures.

## Allocations aux Vieillards

AVIS ADMINISTRATIF

M. le Préfet de la Corse a l'honneur de porter à la connaissance des intéressés que les allocations dues aux Vieillards, aux Infirmes et aux Incurables depuis le mois de janvier seront payées dans un bref délai.

Ce payement a été retardé à cause de formalités non remplies par la plupart des communes auxquelles il a fallu demander de se mettre en règle.

Les bons de payement seront donc transmis ces jours-ci à MM. les Maires et les sommes destinées aux assistés aux percepteurs du département.

## Conseil Pratique

*Asperges à la russe.*

Nous voici en pleine saison de légumes frais: asperges, petits pois, carottes tendres, artichauts, font leur apparition sur nos marchés, au grand plaisir des ménagères qui trouvent avec eux un concours précieux pour leurs menus quotidiens.

Tout le monde sait préparer les asperges pour les servir à la vinaigrette ou avec une sauce blanche mais il existe plusieurs autres manières de présenter ce légume. En voici une excellente fort usitée en Russie.

Vous prenez trois livres d'asperges que vous faites cuire comme à l'ordinaire; lorsqu'elles sont cuites, les égouttez et les rangez sur un grand plat long, de manière à présenter en surface toutes les parties rapides.

Mettez à bouillir dans la poêle 150 grammes de beurre, lui ajouter une poignée de mie de pain et dès que cette dernière commence à blondir, des œufs durs décoquillés et hachés. Salez et poivrez.

Versez le tout brûlant sur les asperges (sur le côté convenable) saisissez d'un bouquet de cresson et servir brûlant.

Ce plat est exquis quoique d'un apprêt bien simple.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 juillet

*Thermomètre* — 7 heures du matin + 21,6 à midi + 25,3 à 4 heures du soir + 22,3 Maxima + 27,8 Minima + 17,5.

*Baromètre* — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 761 mm 6 heures du soir, 764 mm.

*Vent* — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

*Etat du ciel*, découvert.

*Pluviomètre*, à 7 h. du matin: 0 mm.

***

*Nouvelles maritimes*

M. le médecin de 1re classe Taddei dit Torrelli, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le cuirassé *Démocratie*, qui entrera en armement, pour essais, à Brest, le 15 juillet 1907.

***

*Carnet mondain*

Viennent d'avoir lieu, à Nice, les fiançailles de M. Pierre Contrel, avocat au barreau de cette ville, fils de M. Contrel, professeur agrégé d'histoire au lycée, et de Mme Contrel, née comtesse Sanminiatelli-Zabarella, avec Mlle Gisèle Bicocchi, d'une ancienne famille patricienne de Volterra, fille de M. le chevalier Bicocchi, membre du conseil provincial de la province de Pise, et de Mme Bicocchi, née Ghilli.

***

*Mouvement des passagers*

Pendant le mois de mai, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille: 9 voyages de Bastia, 8 d'Ajaccio.

Le nombre des passagers a été de: 1.058 de Bastia, 650 d'Ajaccio et Propriano, 109 d'autres ports, total, 1.817.

Il a été transporté: de Bastia, 1.114 tonnes; d'Ajaccio et Propriano, 439; d'autres ports, 436; total, 1.989.

***

*En Cassation*

La Cour de Cassation vient d'admettre le pourvoi de M. le chanoine Michel, curé de la cathédrale de Nîmes, contre le jugement de M. le juge de paix qui l'avait condamné à 5 francs d'amende pour célébration de la messe sans autorisation, et a cassé le dit jugement.

***

*Mots de la fin*

Un cycliste amateur s'est donné une entorse en ramassant une pelle et a dû s'aliter.

— Maman, demande sa fillette en interrompant le travail de tapisserie qu'elle exécute pour la fête de son père, est-ce qu'on va couper la jambe à papa?

— Mais non, petite sotte! En voilà une idée! Pourquoi demandes-tu cela?

L'enfant, rougissant un peu:

— Je n'aurais en qu'une pantoufle à faire!

(Extrait de Nos Loisirs)

***

*A vendre*

Un buffet avec ses accessoires, appartenant au Cercle de la Méditerranée, rue Abbatucci, 2.

***

*On demande*

On demande à acheter un appartement sur les boulevards (1er, 2e ou 3e étage).

S'adresser au bureau du journal.

### SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les habitants de la ville de Bastia sont prévenus que les boulangeries adhérentes à ce jour aux revendications formulées par le Syndicat sont:

MM. Campana, Laurenti, Ghigliermini Antoine, Canessa Augustin, Carlotti Mathieu, Gaffaynil J.-B., Mmes Marie Prosper, veuve Tiburce Lota.

Dans ces boulangeries ils trouveront le pain nécessaire pour l'alimentation de la ville.

N. B. — Les boulangeries adhérentes, au plus de leur personnel, trouveront au sein du Syndicat les ouvriers disponibles pour le travail supplémentaire.

Pour la commission exécutive et par ordre,
Raphaël MASALA.

SYNDICAT DES CORDONNIERS. — Les ouvriers cordonniers syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui, à 7 heures et demie du soir, Bourse du Travail, place Calotta.

Ordre du jour: Cotisations. Revision du contrat et questions diverses concernant le Syndicat.

Le Président, Rollard.


CHIRURGIEN-DENTISTE

M. ÉDOUARD NICOT

Diplômé de l'Ecole Dentaire et de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat en assistant des Hôpitaux

CABINETS DENTAIRES:
*AJACCIO, 20, Cours Grandval*
*BASTIA, 20, Boulevard Paoli*

Atelier spécial de prothèse
pour la fabrication des dentiers

Extractions sans douleur. Obturations ciment, émail, amalgame platine sertissations, nettoyage et emaillage des dents. Dents artificielles, dentiers, appareils de tous systèmes, redressements, caoutchouc, or, etc. Bridge Work. Redressements.

AVIS. — Nous informons les personnes qui ont des pièces d'anciens systèmes exposées en détériorations, que nous nous chargeons de les réparer.

Cabinets ouverts
de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

## Nouveaux Centimes ADDITIONNELS *POUR LA CORSE!!*

### Les salaires des cantonniers

Paris, 7 juillet.

M. le Ministre des Travaux publics, qui avait récemment promis à nos Représentants de relever les salaires des cantonnier, a tenu parole aux dépens des contribuables Corses.

En effet, un décret paru à l'*Officiel* de ce jour, autorise le département de la Corse à s'imposer extraordinairement, pour l'année 1908, d'un centime cinquante centièmes additionnels au principal des quatre contributions directes pour en effecter le produit à l'amélioration des salaires des cantonniers ordinaires et des cantonniers-chefs du service vicinal.

## ÉLECTIONS SENATORIALES

### *Basses-Alpes*

Digne, 7 juillet.

Les électeurs sénatoriaux étaient convoqués, aujourd'hui, à l'effet d'élire un sénateur, en remplacement de M. Gassier, républicain, décédé.

Six candidats étaient en présence: MM. Andrieux, ancien préfet de police, ancien député nationaliste; Pelissier, conseiller général, radical; Tirribilot, industriel, radical socialiste; Général Pedoya, radical. Delombre, ancien président du conseil général, ancien député, républicain; Hubbard, ancien député, président du conseil général, radical.

*Premier tour*

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants:

Inscrits: 424.
Votants: 416.

Ont obtenu:
MM. Andrieux, 108 voix;
Pelissier, 60;
Tirribilot, 58;
Général Pedoya, 51.
Paul Delombre, 49;
G. Hubbard, 46;
Voix diverses, 44.

Le premier tour de scrutin n'ayant donné aucun résultat, il est procédé à un deuxième tour.

***

Aux élections du 22 février 1903, M. Gassier avait été élu par 229 voix, en remplacement de M. Andrieux, invalidé.

### *Haute-Saône*

Vesoul, 7 juillet.

Le collège électoral était appelé à élire un sénateur en remplacement de M. Ournon-Chalandre, républicain progressiste, décédé.

Deux candidats étaient en présence.

M. Charles Couyba, député radical socialiste de l'arrondissement de Gray;
M. Bertrand, libéral.
M. Couyba, seul candidat de l'union des républicains, a été élu par 597 voix contre 249 à M. Bertrand.

### *Corrèze*

Tulle, 7 juillet.

Le collège électoral était appelé à élire un sénateur, en remplacement de M. Chavdrelière de Sal, républicain, décédé.

Deux candidats étaient en présence:

M. Bouby, docteur-médecin, député républicain radical de la première circonscription de Tulle.

M. Tavé, avocat, maire de Tulle, député radical socialiste de la deuxième circonscription de Tulle.

Inscrits: 715,
Votants: 691.

M. le docteur Bouby a été élu par 423 voix contre 268 à M. Tavé.

***

Au renouvellement de 1903, M. Chavérelière de Sal avait été réélu par 502 voix.

### *Puy-de-Dôme*

Clermont Ferrand, 7 juillet.

Les électeurs sénatoriaux étaient convoqués, aujourd'hui, à l'effet d'élire un sénateur, en remplacement de M. Chantagrel, républicain radical, décédé.

Plusieurs candidats étaient en présence:

M. Bony-Cisternes, député républicain radical de l'arrondissement d'Issoire;
M. Gravière, indépendant.

Le scrutin a donné les résultats suivants:

Inscrits: 1.166.
Votants:

Ont obtenu:
MM. Bony-Cisternes, 726;
Gravière, 233.
Voix diverses: 204.

M. Bony-Cisternes est élu.

***

Au renouvellement de 1900, M. Jean Chantagrel avait été réélu par 529 voix.

## Chambre des Députés

### Le renvoi de la classe 1903

Paris, 7 juillet.

C'est demain que reviendra devant la Chambre la discussion du projet de loi relatif au renvoi anticipé de la classe 1903, modifié par le Sénat.

Le rapporteur de ce projet de loi est M. Le Hérissé, député républicain de la première circonscription de Rennes. Il conclut à l'adoption du texte voté par le Sénat, ainsi que de l'article additionnel relatif aux soldats mutinés du 17e qui est ainsi conçu:

« Seront exclus du bénéfice des dispositions de l'article 1er les militaires du 17e d'infanterie qui ont manqué, le 22 juin 1907, à tous les appels effectués depuis le réveil jusqu'à midi. »

On s'attend à une vive discussion de la part des membres de l'extrême-gauche qui s'opposeront au vote des modifications apportées par le Sénat, ainsi qu'aux mesures d'exception contre les mutins du 17e d'infanterie.

Le ministre de la Guerre posera à ce sujet la question de confiance.

## M. FERDINAND BUISSON à Lyon

Lyon, 7 juillet.

M. Ferdinand Buisson, député radical socialiste de la Seine, président de la Ligue de l'Enseignement, a présidé, aujourd'hui, la grande fête annuelle de la Société des Amis de l'Instruction.

Après un grand concert musical, M. Buisson a fait une conférence sur: « La Dette sociale envers l'enfant. »

Cette conférence, qui avait attiré un public très nombreux, a été vivement commentée à cause de la hardiesse de la thèse soutenue.

## LA CRISE VITICOLE

### Montpellier

### LA RÉUNION des Maires démissionnaires

Montpellier, 7 juillet.

Aujourd'hui a eu lieu, à trois heures de l'après-midi, dans la salle des Concerts, le Congrès des maires démissionnaires du Midi.

Une grande agitation règne en ville.

La population acclame les représentants des diverses communes et se livre à des manifestations en faveur des détenus.

Un service d'ordre très sévère avait été organisé; de nombreuses patrouilles de gendarmes et de fantassins ont dispersé, à différentes reprises, les groupes des manifestants.

## A L'ÉLYSÉE

*Réception de la Mission Persane*

Paris, 7 juillet.

Le Président de la République et Mme Fallières ont donné hier soir un grand dîner en l'honneur de l'ambassade extraordinaire chargée par le Shah de Perse de notifier officiellement son avènement.

Ce dîner a été suivi d'une brillante réception qui s'est prolongée fort avant dans la nuit.

Cette ambassade, qui est composée de Mirza Hassan Khan, ministre de Perse à Saint-Pétersbourg; de Mustapha Khan Safaal Mamalock, conseiller d'ambassade; de Abdulah Khan, secrétaire particulier, et de Hussein Khan, attaché, quittera Paris demain matin.


## Orezza-les-Eaux

HOTEL DE GRANAJOLA
(VILLA MANFREDI)
*Ouvert du 20 juin au 1er octobre*

Le restaurant est dirigé par un ancien maître d'hôtel renommé.

S'adresser pour renseignements à Mme veuve Manfredi, à Granajola (Orezza).

## A VENDRE

*Une locomobile* routière Rausomm pouvant se déplacer à une vitesse de 4 à 8 kilomètres à l'heure et fournir à poste fixe une force motrice de 35 chevaux vapeur.

S'adresser à M. de Loca, notaire à Ajaccio, ou au Comptoir Agricole du Poitou, 72, Route de Bordeaux, Poitiers.

## OREZZA-LES-EAUX

Grand Hôtel de la Paix
*Stazzona*
Veuve PIETRI, propriétaire
Ouvert du 10 juillet au 15 septembre
Réductions pour familles et séjour prolongés.

## Société forestière

demande à acheter une JOLIE FORÊT de plus maritimes ou pins larix de grandes dimensions pouvant être facilement exploitée.

Faire offres avec détails à M. de Santanna, au bureau du journal.

## Grand entrepôt de Vins

FINS ET DE TABLE
de toutes provenances
**ORESTE BIAGINI**
*5, Avenue Carnot, Bastia*
2 Grands Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions
*Vente en Gros et au détail*
LIVRAISON A DOMICILE

VINS DE TABLE
Rouges, 0,30 et 0,25, 0,30 et 0,40 c. le litre.
Blanc, 0,30 et 0,40 c. le litre.
VINS FINS DE CORSE
0,50 et 1 fr. la bouteille verre compris.
VIN DE CHIANTI (Italie)
fr. 40 la Bonne, 0,70 le 1/2 flacon.
VIN DE MARSALA (Sicile)
1.60 1.75 et 2 fr. le bout., 0,80 c. le 1/2 b.
3 fr. le flacon, 1 fr. 60 le 1/2 flacon.
VINS DE BORDEAUX (Médoc vieux)
1 fr. 25 la bouteille.
VINS D'ASTI mousseux
1 fr. 75 la bouteille.
VINS BARBERA d'Italie
1 fr. 50 la bouteille.
VINS de MALAGA (Espagne)
1 fr. 40 la bouteille, 0,90 le 1/2 bouteille.
MUSCAT DE FRONTIGNAN vieux
1 fr. la bouteille, 0,90 le 1/2 bouteille.
Vermouth de Turin 1 fr. 50 la bouteille.
Quinquina Pomponnet 1 fr. 40 id.
Vermouth Supérieur 1 fr. 60 id.
Apéritif « Le Pol » 1 fr. 50 id.
Gentiane 1 fr. 40 la bouteille.
VINS DE CHAMPAGNE
Geuden et Meyer 3 fr. 25 et 3 fr. 75 le bout.
Des Ragnault de Chamousseau 2 fr. 50 et 2 fr. 75 la bouteille.
Frenet & Epernay 4 fr. 50 et 5 fr. le bout.
SIROP DE BOIS BLANC (Pin)
Prise au magasin 1 fr. le litre.
Rendue à domicile 1 fr. 75 le litre.
Vente de Planches — Lattes — Liteaux — Poutrelles
*Prix réduits*

Les visiteurs des concerts du
THÉATRE
etc., ne devraient pas oublier de se munir, avant la représentation, du
LUCERNA.
**Chocolat** apprécié *dans 5 parties* du monde par toutes les PERSONNES

| | |
|---|---|
| Le monde entier. . . . . | se débite du chocolat au lait Lucerna |
| Corylus breyé. . . . . | les plus fines chocolats aux noisettes. |
| Avellana avec la noisette entière. | |
| Le meilleur du Bon . . . . . | Lucerna chocolat fondant. |
| L'amie indispensable à la table de famille . . . . . | Lucerna cacao soluble. |
| Le dessert de tous les gourmets . | Lucerna bonbons fins. |
| Le déjeuner rapide . . . . . | Lucerna chocolat au lait pour cuire. |

**Endroit** de la fabrication: Hochdorf-Lucerne (Suisse).
Du **temps** pour se procurer du chocolat Lucerna on en trouve toujour.

*Il sait Tout*

ce que contient la

POCHETTE NATIONALE :

5 Billets de Loterie à 1 fr.

Tirage 15 Mars 1908

et un Timbre de garantie **Numéroté** participant gratuitement à plusieurs tirages en 1907.

15 Juillet, 15 Octobre, 31 Décembre 1907

CHAQUE POCHETTE : PLUS de TROIS MILLIONS de Lots

En vente partout. — Prix : 5 francs

Pour recevoir directement, envoyer mandat-poste de 5 fr. 20 ; par lettre recom. 5 fr. 50 ; étranger : 5 fr. 75, à M. l'Administrateur de la *Pochette Nationale*, 7, rue Etienne-Marcel, Paris.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

H. FRAISSINET & Cie

MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907

NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON & ÉTÉ

Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline

APPRÊT DU NEUF

*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacien Luigi à Bastia, Bielfacili à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, 2, rouge Napoléon, à Ajaccio.

**Installation à Gaz**

**Jean Cini**, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

*Appareils sur commande*

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

HUNYADI JANOS

LA MEILLEURE EAU PURGATIVE NATURELLE

*Exiger le nom* Hongrie SAXLEHNER

IMPORTANTE Société Maritime, connue et appréciée, ayant obtenu les plus hautes récompenses, demande agents en Corse. Traitement et commissions élevées ; mais références de 1er ordre sont exigées. S'ad. à M. Guest, 2, Bd de la Blancarde, à Marseille.

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire

*Saison Printemps-Eté 1907*

Chaussures en tous genres

pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc

*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe dernos modèles en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*

**MAISON DE CONFIANCE**

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de sticks Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

***Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.***

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

*Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ANCIEN CABINET PRADERE

**PIERRE SABATÉ**

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articulations

*Le Directeur-Gérant,*

J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

RHUMATISME

Les personnes atteintes de *douleurs*, tremblements *musculaires et articulaires*, goutte, *névralgies*, migraines, grande lassitude au réveil ou au chaud *ruisseau le matin*, vertiges, ataxie, *digestions pénibles*, *concordant avec une variations de la température et de l'humidité*, ont intérêt à s'adresser à *l'Institut antirhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris*, qui envoera *gratis* le moyen de guérir rapidement.




LA KABILINE

« Véritable Teinture des Blouses

LA KABILINE

Pour rendre neufs aux Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN !

Le Paquet : 40 Centimes

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**

CORTE (Corse)

**GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS**

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

**Aux tempéraments délicats offrez un**

# VIN DU CAP CORSE

*à base de Quinquina*

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

***Apéritif Tonique Fortifiant***

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

*Demandez dans tous les bons Etablissements un* **Vin du Cap Mattei**



TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 188 MARDI 9 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



D0373

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


### LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Véronique.

Soleil : (heure nationale)

Lever 4 h. 02 m — Coucher, 7 h. 11 s.

Dernier quart., le 2 Nouv. Lune, le 10.

Fête de Demain : Les 7 frères martyrs.

*8 JUILLET*

## Serrons les rangs

Deux discours importants ont été prononcés la semaine dernière, qui répondent trop exactement aux graves préoccupations de l'heure présente, pour passer inaperçus. Deux chefs de groupe qui sont parmi les plus écoutés à la Chambre, bien que ne professant pas les mêmes opinions politiques, M. Sarrien et M. Poincaré, ont exprimé des idées semblables sur la politique qui s'impose désormais à la Démocratie. Cette coïncidence d'opinions est significative et montre que des partis, qui luttent chaque jour d'influence, sont d'accord quand même lorsqu'il s'agit de conjurer un péril national, au moment des crises douloureuses comme celle qui vient de se produire dans le Midi.

M. Sarrien, que l'on avait présenté ces temps derniers comme un adversaire du gouvernement, a déclaré formellement qu'il accordait au cabinet Clémenceau son concours le plus loyal. Et il a ajouté : « Jamais majorité ne fut aussi compacte, aussi homogène, aussi résolument réformatrice. Il faut serrer les rangs, marcher la main dans la main. Les élections cantonales sont proches ; comme toujours, les attaques de la réaction seront vaines. »

Quant à M. Poincaré, ancien ministre des Finances, que l'on s'était plu à opposer lui aussi à son successeur, M. Caillaux, le discours qu'il a prononcé au Congrès des commerçants détaillants de France est un démenti à ces bruits intéressés : il y exprime au contraire des idées de discipline civique qui méritent d'être relevées. « On se tromperait étrangement, a-t-il dit, en voyant dans l'angoissant problème qui nous sollicite aujourd'hui une question ministérielle ou même parlementaire. Ce qu'il faudrait obtenir de la sagesse des Chambres et du pays, c'est un changement profond des mœurs et des méthodes. »

Ces paroles sont profondément vraies et justes. Il est temps de passer du domaine des discussions stériles de parti à parti aux actes, et pour que l'œuvre accomplie soit profitable à tous, il faut que tous y prennent part. Ceux qui se retranchent derrière une divergence d'opinion pour refuser d'apporter leur concours à l'élargissement du bien-être social commettent une lâcheté ; ils encouragent par leur abstention les révoltés et les rétrogrades, tandis qu'il faudrait, pour maintenir notre rang au milieu de l'acharnée concurrence mondiale, que tous travaillent et agissent en vue d'un idéal unique.

« Jamais, dit M. Poincaré, il n'a été plus indispensable pour tous les républicains de travailler au rétablissement de l'autorité gouvernementale, sous peine de voir se dissoudre peu à peu une nation qui, comme tout organisme, ne peut vivre et prospérer sans la coordination rationnelle des divers éléments dont elle est composée. »

Au contraire, il semble que nous prenions plaisir à critiquer, à démolir l'ordre établi. Les lois ne sont faites que pour être violées, dit-on, et chaque jour on se soulève contre ces lois. Aurions-nous donc oublié, nous les Français qui inscrivîmes le mot Liberté au fronton de nos temples, que l'obéissance aux lois n'est point une restriction de notre liberté, mais au contraire son affirmation, puisque l'ensemble des lois est un talisman que nous nous sommes librement donné contre l'injustice et la tyrannie du pouvoir absolu ?

La République idéale serait celle très juste et très libérale, où chacun concourrait au bien-être général, sans jalousie et sans haine, où nulle faveur ne pourrait exister, si non pour les plus déshérités et les plus humbles, mais par contre où personne ne se désintéresserait de la chose publique.

« Il n'y a pas, conclut M. Poincaré, de nation vigoureuse et résistante sans esprit d'abnégation, de dévouement, de sacrifice. Parlons un peu moins de nos droits ; parlons un peu plus de nos devoirs ; et unissons nos efforts pour entretenir, et s'il le faut pour ranimer dans notre pays inquiet, la conscience de notre unité indivisible, le sentiment héréditaire de ses destinées, le respect de la loi et l'idée nationale. »

M. Poincaré, qui n'est pas parmi les amis du Cabinet actuel, donne ici un admirable exemple de l'abnégation et de la discipline qu'il préconise. Bien loin de chercher à saper ses adversaires politiques et à leur tendre des pièges, il apporte sa pierre à l'édifice national. Avec M. Sarrien, avec M. Clémenceau lui-même, il crie aux mécontents, aux égarés, aux indifférents, aux sceptiques, à tous : « Serrons les rangs ! » L'œuvre de paix sociale est longue et difficile à parachever, et il n'y aura pas trop de toutes les bonnes volontés unies en un même faisceau pour la mener à bien.

A. CAPELLO.

### MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 9 Juillet à 8 h. 1/2*

| | |
|---|---|
| Face en despeau, défilé, | Turina. |
| Le Domino Noir, ouv. | Auber. |
| Amoretten, valse, | Gung'l. |
| L'Arlésienne, première suite d'orchestre, | Bizet. |
| Capricieuse, polka p. clarinette, | E. Mathieu |

*Le Sous-Chef de musique,* TOULOUSE.

* *

### Retraite en musique

*Itinéraire du Mardi 9 juillet 1907*

Place Saint-Nicolas, rues Miot, du Nouveau Port, avenue Carnot, rue de l'Opéra, boulevards du Palais, Saint-Angelo, cours des Ormeaux, Place d'Armes, faubourg St-Joseph, (à l'Intérieur), route nationale, Place d'Armes, place de la citadelle, cours des Ormeaux, boulevards Saint-Angelo, du Palais, Paoli, rue Miot, cours Sebastiani. Rentrée.

## Causerie Agricole

### *La Moisson*

Quand faut-il moissonner ?

« On doit commencer la moisson, dit Columelle — un agronome qui vivait à Rome du temps de Sénèque — aussitôt que les épis prennent une teinte jaunâtre et avant que les graines ne deviennent dures, afin qu'ils grossissent dans la *gerbière*. »

« Quand les graine sont aguerries, mais non encore du tout endurcis, dit, à son tour, Olivier de Serres — contemporain d'Henri IV, — c'est alors le vrai point de les couper et non extrêmement meurs, car ils s'achèvent de meurir et préparer en *gerbes*. »

Docteur de Blangy expliquait longuement, en 1771, pourquoi il faut couper le blé prématurément et comment on doit s'y prendre pour faire des moyettes. L'abbé Rozier reproduisait, en 1785, le travail de Docteur de Blangy et recommandait aussi l'emploi des moyettes qu'il appelait *gerbiers momentanés*.

Enfin, Mathieu de Dombasle écrivait, il y a trois quarts de siècle, qu'il faut couper le blé lorsque la paille, commençant à blanchir et à sécher vers le pied, commence aussi à perdre sa teinte verdâtre et que le grain a acquis assez de fermeté pour que, si on le presse entre les doigts, l'ongle s'y imprime encore, mais ne le coupe plus aussi facilement que lorsqu'il avait la consistance laiteuse ou pâteuse.

Ces quelques citations d'agronomes éminents prouvent unanimement qu'il faut moissonner un peu sur le vert ; et l'avis de toutes ces illustrations agricoles est que le travail végétatif du grain s'opère encore dans l'épi alors même que celui-ci a été séparé du sol. Il n'est qu'un cas où l'on doive attendre la complète maturité des céréales avant d'en faire la moisson : c'est quand les graine doivent servir de semence ; car la faculté germinative d'une graine n'est parfaite que si la plante dont elle provient a été récoltée après une végétation complète.

* *

Pour couper les céréales, on emploie différents instruments : la faucille, la faux, la serpe, la moissonneuse. La faucille, connue de tout le monde, oblige les moissonneurs à se tenir courbés vers la terre ; elle rend le travail pénible et lent, mais aussi plus régulier et meilleur. La faux, employée à couper les foins, sert aussi à la moisson, mais pour ce travail on la munit d'un rateau qui retient les tiges coupées et les empêche de s'éparpiller sur le sol : la faux a l'inconvénient de secouer l'épi et de faire perdre de grain quand le blé est trop mûr ; aussi lui préfère-t-on souvent la serpe. C'est une sorte de petite faux à manche court et recourbé, qu'on emploie de plus en plus surtout dans le Nord et l'Est de la France ; l'ouvrier tient la serpe de la main droite, et, de la gauche, un crochet ou « piquet » qui sert à maintenir les tiges coupées et à les ramasser en javelle : à cause de ce « piquet » on donne aux moissonneurs à la serpe le nom de « piqueteurs. »

A tous ces instruments on préfère, dans la grande culture, les moissonneuses mécaniques traînées par des bœufs ou des chevaux : les tiges des céréales sont coupées par une scie animée d'un mouvement rapide de va-et-vient, puis elles tombent sur un tablier en bois où des retours les arrangent et les mettent en javelles ; il y a même des moissonneuses-lieuses qui raisonnent les javelles et en composent des gerbes serrées avec un lien de corde.

Ces instruments perfectionnés ont le double avantage de suppléer très économiquement à la main-d'œuvre trop rare et de hâter le travail : on a calculé, en effet, que pour couper un hectare de blé à la faucille, il faut cinq à six jours, trois à la serpe et presque autant à la faux ; or, avec une moissonneuse, on peut couper deux, trois et même quatre hectares par jour.

* *

Une fois le blé coupé et les javelles liées en gerbes, on ne peut pas les rentrer de suite : il faut les mettre en moyettes. Ce procédé n'est pas nouveau ; et, pour nous servir d'une expression devenue banale à force d'être répétée, il était connu de toute antiquité. Depuis Columelle jusqu'à Mathieu de Dombasle, tous les agronomes qui font autorité par leurs écrits et leur

---

83 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

II

LA MAISONNETTE DU DOCTEUR

... Rosalie servit son omelette, dorée, parsemée de fines herbes aromatiques, très appétissante. Pendant que madame Notaire lavait, Louise dînait des détails à « son oncle » sur la promenade qu'elle avait faite, quelques heures auparavant, avec sa mère.

— Nous avons rencontré M. Leroux, dit-elle.

— Le maire ?...

— Oui, il revenait de la pêche.

— Bredouille ?

— Non, ma foi, il avait pris soixante-quinze écrevisses, aux balances, sous les saules ; il était enchanté.

— Soixante-quinze écrevisses ! Malin ! Bonne pêche ! Ça ne donne plus guère, pourtant, les écrevisses, à ce que disent les gens du pays. Dommage, car c'est un mets de choix !

— M. Leroux nous a dit qu'il viendrait, ici, ce soir.

— Tant mieux ! Il est un peu braque, notre maire ; mais c'est un brave homme ! Brailliard, avale-tout cru, comme on dit ; au fond, le cœur sur la main !

Louise avait vingt ans révolus. C'était une jolie fille, alors dans toute sa fleur. De taille moyenne, elle paraissait plus grande lorsqu'elle était assise, car elle avait le buste haut sur des jambes un peu trop courtes.

Cette disproportion de son corps — qui ne choquait point, d'ailleurs — était, savamment, diminuée par l'artifice de robes longues et de chaussures à talons élevés.

Assez forte des hanches et de la poitrine, elle gardait une exquise svelteuse. Elle portait un costume en étoffe légère, de couleur claire, bien drapé. Ses manches, coupées à la hauteur des coudes, laissaient voir ses beaux bras nus, à la peau très blanche, et au grain délicat.

Ses mains, potelées, trouées de fossettes, aux doigts longs et effilés, aux ongles roses, étaient alors étendues sur la nappe, et apparaissaient superbes, en pleine lumière. Trois roses blanches — un cadeau d'une voisine — s'épanouissaient dans la douce tiédeur de sa gorgerette, au dessous de son col splendidement modelé.

Ses cheveux blonds, ondulés sur son front et sur ses tempes, frisottaient sur sa nuque ; sa bouche, aux lèvres un peu grosses, était petite, et, quand elle souriait, on voyait ses dents très blanches, bien rangées dans des gencives d'un rouge vif. Son nez, aux narines très ouvertes, légèrement retroussé, était dominé par ses sourcils blonds, très épais, et qui se rejoignaient.

Elle avait des yeux noirs très brillants ; mais dont l'éclat était adouci par l'ombre de ses longs cils dorés.

— Nous aurons aussi M. Carelier de Brévannes, reprit le docteur. Ce soir, au moins, avec le maire et moi, l'abbé pourra faire son whist ; je l'ai vu, ce matin, à Villeconte : il y était venu pour affaires.

M. Carelier de Brévannes était percepteur à Ivelle-Ville, et capitaine des sapeurs-pompiers... Rosalie servit des perdreaux rôtis, qui embaumaient, et qui, bien rissolés, bien gras, reposaient sur une tichette de pain doré dans le beurre. Elle avait apporté, triomphalement, son plat.

— Alors c'est un souper fin ? dit le docteur en riant.

Rosalie exulta.

— C'est le père Lacroix qui les a apportés, ce matin, pour monsieur, fit-elle.

— Il braconne toujours le père Lacroix ?

— Il n'a pas autre chose à faire entre ses repas.

Madame Notemie découpa l'un des perdreaux et servit le docteur.

— Merci ! dit-il.

Rosalie demeura interdite.

— Monsieur ne mangera pas de...

— Non, Rosalie... ne vous en déplaise.

— Parce qu'ils ont été braconnés ?

— Non pas... diable ! je ne pousse pas si loin les scrupules.

— Monsieu mourrait de faim ?

— Je suis ravassé !

— Mais monsieu refuse de manger d'un mets de roi !

— Je ne suis qu'un médecin de campagne !

Louise déclara qu'elle ne prendrait plus rien ; quant à Noémie, après le potage, le soir, elle ne mangeait pas autre chose. Rosalie, indignée, remporta son rôti.

— Elle est farieuse ! fit M. Marc Hazanil, que les colères de la bonne Rosalie amusaient.

Il but un grand verre d'eau ; il mangea, en gourmet, une moitié de pêche et un raisin ; puis, il se leva.

— Je vais faire un tour au jardin, histoire de fumer une pipe. Je vous retrouverai au salon.

Il bourra sa pipe, lentement, soigneusement, et il sortit. Noémie et Louise passèrent dans le salon, où elles reprirent leur ouvrage interrompu.

— Vous ferez du thé ! dit Noémie à la servante, qui était venue prendre ses ordres.

— Bien, madame ! répondit Rosalie.

Et elle desservit en se disant :

— Monsieu est un digne homme ; mais on n'a pas de goût à cuisiner, pour lui, quelque chose de bon : M. l'abbé, mon premier maître, n'eût laissé, des deux perdreaux, que les os !...

(*A suivre*).


VIN du Domaine de Vignale à 18 fr. l'hectolitre.

S'adresser à M. Vallesi, Vercovato.

expériences ont recommandé l'emploi des moyottes, qu'on trouve jusqu'en Chine et qu'on ne pratique pas encore partout en France.

On établit des moyottes de différentes manières. La moyotte dite « flamande » est la plus pratique. Voici comment on opère : on met une gerbe debout, on en appuie deux autres de chaque côté de la première en les écartant, de manière qu'elles laissent entre elles un vide assez considérable. On place les deux gerbes suivantes à angle droit, de la même manière, toujours en les arc-boutant. On forme alors les quatre intervalles par quatre nouvelles gerbes, mais sans remplir complètement les vides, en inclinant les dits les uns sur les autres, de manière que le sommet représente pas une trop grande largeur qu'il serait difficile de recouvrir. Enfin, on prépare la dernière gerbe qu'on lie le plus loin possible des deux en la renversant sur les neuf premières gerbes après l'avoir ouverte, et l'on en coiffe la moyotte. Cette année, à cause de l'hiver et du printemps pluvieux, des greges nombreux et des vents impétueux du commencement de juin et de ces jours derniers, bien des blés et des avoines sont couchés ou, pour mieux dire, versés ; et, si l'on veut que la moisson soit bien faite, il faut que l'aération des céréales coupées soit parfaite ; ce qu'on n'obtiendra que par le système des moyottes.

ALFRED JOLON.

## A propos de Chiens

Bastia, le 8 juillet 1907.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

C'est à partir d'aujourd'hui que le Capucan reprend ses fonctions. J'aime tous les animaux que le Créateur a placés sur cette terre et même les chiens, mais à la condition qu'ils n'appartient aucune gêne dans les actes de mon existence. Lorsqu'une puce pique, on l'écrase, de même, lorsqu'un chien vous horripile par ses abats, ses hurlements, etc., il faut le supprimer.

Les propriétaires de chiens ont toute faculté de les garder dans leurs salons ou de les promener en laisse, de manière à les rendre inoffensifs à leurs concitoyens.

Mais que de chiens abandonnés ! et qui empêchent les contribuables de dormir ! C'est pourquoi, je crois que le Capucan devrait faire aussi une ronde dans la nuit. Oh ! comme il remplirait vite sa charrette. Si cette proposition était adoptée, je crois que le jour il pourrait se reposer. Après quelques rondes de nuit tous les chiens errants auraient passé par la fourrière. Je soumets très respectueusement cette idée à M. le Maire. D'ailleurs, un essai ne coûterait rien.

Agréez, etc.

*Un Contribuable qui voudrait avoir le droit de dormir la nuit.*

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

**LA VASINA. — Les familles Santelli et Nicolai**, si justement estimées dans les cantons de Brando et de San-Martino, viennent d'être cruellement éprouvées par la mort de Mme Thérèse Santelli née Nicolai, décédée dans sa cinquante quatrième année à La Vasina.

La défunte était une excellente épouse et une bonne mère, qui ne recherchait d'autres joies que celles du foyer domestique et qui le rendait si agréable par ses soins doux, sa bonté de caractère. Aussi et enfants la pleurent amèrement car sa disparition laisse dans leur cœur un vide irréparable.

La population s'est associée à la douleur de M. Toussaint Santelli et de ses enfants en assistant aux obsèques célébrées dans le beau sanctuaire de Notre-Dame des Grâces. Puis elle a suivi le cercueil jusqu'au caveau de la famille.

Nous exprimons à M. Toussaint Santelli, à MM. Joseph Santelli, Vincent Velery et à leur famille nos bien sincères condoléances.

***

**OLMETO. — Mardi**, ont eu lieu à Olmeto, au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie, les obsèques de M. Ballesoni Pierre, ex-Juge au Tribunal de première instance d'Ajaccio, enlevé, à l'âge de 78 ans, par une courte maladie que les soins les plus dévoués n'ont pu conjurer.

Le deuil était conduit par M. Ballesoni Xavier, fils du défunt.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Peretti, maire d'Olmeto ; Marcantoni, percepteur ; Peretti Joseph, propriétaire ; et Casanova, pharmacien.

Dès sa plus tendre enfance, M. Pierre Ballesoni laissa entrevoir des aptitudes brillantes. Au Petit Séminaire d'Ajaccio comme à la Faculté de droit de Paris il occupa toujours un rang d'honneur. Ses maîtres ne parlaient qu'avec admiration de son intelligence fine et déliée.

Les succès constants qu'il remporta dans la magistrature ne démentirent jamais les belles espérances que sa jeunesse avait fait concevoir.

Son débuts au barreau de Sartène furent des plus heureux. Sa connaissance du Droit lui avait acquis de bonne heure les sympathies du public. C'était un notre un logicien habile, serré, toujours clair et toujours maître de lui-même. Ceux qui l'ont entendu plaider se rappellent encore cette admirable puissance de raisonnement qui le caractérisait.

Elu maire d'Olmeto, il mit au service de ses concitoyens les éminentes qualités dont il était doué. Aussi eut-il l'honneur et la joie de mériter cette même réélection qui est le caractère des affections populaires.

Dans les postes importants qui lui furent plus tard confiés, il déploya toujours un rare talent et un tact parfait. Toujours égal à lui-même, il n'a jamais dévié de la ligne de conduite qu'il s'était tracée et qui était celle de la justice et du devoir. Son esprit de conciliation lui avait attaché tous les cœurs. Ceux qui l'ont connu dans les fonctions élevées et délicates qu'il a occupées à Ajaccio pendant près de vingt ans, n'oublieront pas la douceur qui le distinguait dans toutes ses relations. C'était aussi un de ces juges intègres que rien ne peut corrompre et qui rendent des arrêts et non des services.

**M. Pierre Ballesoni** était encore un ami sûr et agréable. Dès qu'on l'approchait, on appréciait vite l'aménité de son caractère, la variété de ses connaissances, la grâce et l'élégance de son langage. Esprit cultivé et tolérant, il faisait l'agrément des sociétés où il se trouvait.

Son esprit de charité était connu de tous. Personne n'implorait jamais en vain le secours de ses bienfaisances et l'efficacité de sa protection.

Venir en aide aux malheureux était une consolation et douce pour son cœur, qu'il souffrait parfois de ne pouvoir suivre à son gré les élans de sa générosité. L'estime et la popularité dont il jouissait ont éclaté surtout à l'occasion de ses obsèques. Le village tout entier assistait à la cérémonie funèbre. Une foule considérable était accourue de tous les points du canton pour lui apporter un dernier tribut de respect et de sympathie.

**M. le Maire d'Olmeto** a prononcé sur sa tombe un discours que nous publierons dans un prochain numéro.

### Ligue de propagande
*Radicale et Radicale-Socialiste*

Sous la présidence d'honneur de M. le Sous-Préfet MONTIGNY

Dans sa réunion générale du 3 juin la ligue de propagande Radicale et Radicale-Socialiste a décidé d'organiser un banquet et un punch démocratique pour le 14 juillet prochain.

Le banquet et le punch auront lieu à midi et à 8 heures 1/2 du soir dans les jardins de l'hôtel Colombani.

Les personnes désireuses d'y assister sont priées de se faire inscrire avant le 11 juillet chez MM. Romagnoli, Bd. Paoli, 30, et J. A. Ricci, Pasa d'Armes, 4.

Prix du banquet, 2 fr 50. — Punch 1 franc.

*Le Comité.*

### Bulletin Financier

Paris, 5 juillet 1907.

Le marché est très bien disposé, quoique peu animé. Notre Rente est en légère reprise sur hier à 96,35. Les Fonds étrangers sont fermes. Russes en avance. Nos valeurs de Crédit sont toujours en excellente tendance. Le Crédit Foncier rote 620, coupon détaché aujourd'hui, le Crédit Lyonnais fait 1.461. Nous retrouvons le Comptoir National d'Escompte à 630 et la Société Générale à 664.

Les valeurs industrielles sont soutenues ainsi que les valeurs de traction. Les obligations nouvelles 5 0/0 du chemin de fer de Vicicroy Mines sont en plus-value à 415. L'obligation 5 0/0 Gulf and Chicago Railway s'échange (ex-coupon) à 462. L'action de la Cie des chemins de fer du Midi de l'Italie garde son avance à 710.

**La Société Industrielle d'Alliance** est ferme à 381. L'Oviedo Mercury Mines est recherchée à 124, intéressante à ce cours étant données les perspectives d'avenir de l'entreprise. L'action Lutheyens se négocie à 124.

La société des Automobiles Delahaye a toujours un courant régulier d'affaires entre 38 et 40.

Nos chemins de fer accentuent leurs bonnes dispositions.

## Soirées familiales du Lycée

Mercredi, 10 juillet, à 8 heures et demie du soir, aura lieu la dernière soirée familiale de la saison.

Les cartes sont délivrées au Secrétariat de M. le Proviseur. Celles qui ont été distribuées pour la soirée du 3, restent valables.

## Ce que disent les Journaux

**Le Rappel**

Sur la situation de la France :

Le ministère Clémenceau nous fait subir à notre tour un Monk-Lon et notre allée se demande si nous valons la peine qu'elle nous garde pour alliés, et si elle ne doit pas chercher ailleurs une force utile, peut-être chez nos propres ennemis. C'est pourquoi tous les bons Français doivent s'unir pour tirer le navire du naufrage sans s'occuper dugrément de l'armement qu'on y mettra ensuite, parce que la seule chose qu'on puisse faire pour le moment, c'est de l'en pêcher de sombrer. A tous prix, il faut ramener la discipline dans l'armée et dans les administrations publiques, la paix et l'ordre dans le pays, le respect des lois et la morale dans les esprits, et, pour cela, remplacer au gouvernement ceux qui ont amené cet état anarchique par des hommes mieux pénétrés de leurs devoirs et à qui leur passé laisse plus de liberté pour les remplir.

**L'Estafette**

A propos de la démission de M. Méline :

Il ne faut pas être surpris de l'acharnement avec lequel le ministère recourt à tous les moyens de la candidature officielle pour arracher un nouveau siège de conseiller général : il poursuit sans ménagement jusqu'au bout l'homme dont le nom est particulièrement exécré par les révolutionnaires et les radicaux, cette fureur implacable l'honore, mais il est triste qu'elle soit victorieuse si que le vaincu se résigne si aisément à ses défaites, sous les motifs désintéressés et les explications chevaleresques de son désistement se cachent mal la faiblesse, le dégoût, l'abandon qui sont les pires défauts chez un opposant ; sous prétexte de ne pas exposer ses électeurs aux représailles, de ne pas les plonger entre leur concierge et leurs impôts, il se refuse à devenir « un candidat de combat et à couper en deux un canton jusqu'où il unit ».

**Le Libre Parole**

A propos du voyage de M. Etienne à Berlin :

« Sacre Etienne ! à contempler sa face rubiconde de solliciteur inquiet, sa face de guichet et d'antichambre, on ne se doutera jamais qu'il a dans sa poche l'honneur de la République et qu'il la fait luire aux yeux des souverains. Oh ! il n'est pas méchant, ça non ! Il ne ferait pas le coup de la vache enragée. Tout ce même, je comprends que notre ambassadeur s'ennuie à Berlin, M. Jules Cambon, en trouve la plaisanterie amère et demandé au peu vivement au Pichon du quai d'Orsay, pourquoi on lui mettait ce coco dans les jambes.

## Les Corses à l'Etranger

Les journaux de l'Indo-Chine nous rapportent que, dans le courant du mois d'avril dernier, notre concitoyen, M. Joseph Graziani, garde principal de 2e classe de la garde indigène de l'Indo-Chine, s'est brillamment signalé dans une dangereuse rencontre avec des pirates Chinois.

Commandant un détachement de miliciens indigènes dans l'île de Quan-Tchéou-Wan, cédée il y a quelques années par la Chine à la France, notre jeune compatriote s'est particulièrement distingué dans ce fait d'armes, où les pirates Chinois laissèrent sur le terrain dix morts, plusieurs blessés et abandonnèrent des armes et des munitions.

L'attaque et la défense furent des plus rudes ; du côté Français, un garde principal fut assez grièvement blessé, plusieurs gardes indigènes le furent aussi et tués.

La conduite de notre concitoyen a été dans cette circonstance au-dessus de tout éloge et lui a valu, avec les félicitations de ses chefs, son élévation immédiate à la première classe de son grade.

Nous sommes d'autant plus heureux de reproduire les appréciations flatteuses des journaux du Tonkin que M. Graziani, qui n'appartient que depuis six ans à la garde indigène, n'en est pas à son coup d'essai. La récente promotion dont il a été l'objet est une nouvelle preuve de sa valeur et de son réel courage militaires.

M. Graziani compte de nombreux parents dans notre ville ; il est le beau-frère de M. Marcelli, inspecteur de 1re classe de la garde indigène, qui a lui-même rempli une très belle carrière en Indo-Chine et il est également apparenté à la famille Ghilini.

Nous sommes heureux de lui présenter nos meilleures félicitations et de l'encourager à continuer à faire honneur à la Corse.

## Petite Gazette

**Variations Atmosphériques du 8 juillet**

Thermomètre : 7 heures du matin : 22. à midi : 34 2 à 3 heures du soir : 29. Maxima : 29. Minima : 17 c.

Baromètre : Hauteur du matin, 764 mm. à midi, 764 mm. 8 heures du soir, 763 mm.

Vent : Dans la matinée, Nord-Est. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

### A la Plage

La plage, où la plupart des habitations prennent des bains et jettent des douches sur les absentes, va être abandonnée. Il devient impossible de s'y baigner. On y jette des remblais qui rendent les eaux boueuses et sales, et même quelquefois on laisse stationner dans ces eaux un chien mort.

M. le Maire est trop galant pour proscrire cette si belle plage aux chiens mantes Bastiaises qui, dans l'après-midi, s'y délassent de toutes leurs occupations et préoccupations et profitent de la brise si agréable qui règne en cet endroit. Si on n'avise sans retard, il se produira chez nous quelques agitations aussi sérieuses que semblables à celles du Midi.

***

### Au Salon

M. Pierre Alberi-Emile-Joseph a obtenu une mention honorable au Salon de 1907, section d'architecture.

***

### Marché des cocons

Dans Vaucluse, les prix des cocons varient entre 4.25 et 4.30 le kilo ; les cocons faibles se paient 1 25 le kilo.

A Valence, le prix est descendu à 4 francs. A Nyons, les cocons se sont vendus de 4 fr. à 4.15, sous déduction des doubles ; les faibles, de 1.50 à 2.50. A Alais, on a vendu à 4.50.

## Etat-Civil

**NAISSANCES**

**Dané François**, élève en pharmacie, et **Mme Rosa**, tailleuse.

**Pellicci Corrado-Maurice-Orlando**, portefaix, et **Cini Antoinette**, tailleuse.

**Aussel Georges-Henri-Jean**, cultivateur, et **Orlandi Rose-Marie**, ménagère.

**MARIAGES**

**Dasegri Ange. — Santamaria Pascal.**

**— Maestracci Joseph Emile. — Roberti Antoine-Augustin-François.**

**DÉCÈS**

**Buisson Alphonse-Adolphe**, officier d'administration d'artillerie, marié, 50 ans.

**Bianconi Pierre-Mathieu**, cultivateur, veuf, 67 ans.


## A VENDRE

*Une locomobile routière* Ransomm pouvant se déplacer à une vitesse de 4 à 8 kilomètres à l'heure et fournir à poste fixe une force motrice de 35 chevaux vapeur.

S'adresser à M. de Locs, notaire à Ajaccio, ou au Comptoir Agricole du Poitou, 72, Route de Bordeaux, Poitiers.


# Nos Dépêches
## DU JOUR

**BOURSE DE PARIS**

| | 6 juillet | 8 juillet |
|---|---|---|
| Rente de 3 0/0 ancien | 95.00 | 95.15 |
| — de 3 0/0 amortie. | 99.60 | 95 90 |

ex-coupon.

## ÉLECTIONS SENATORIALES

### Basses-Alpes

Digne, 8 juillet.

Cette élection a donné lieu à trois tours de scrutin.

M. Andrieux, ancien préfet de police, ancien député nationaliste, qui avait obtenu le plus grand nombre de voix aux deux premiers tours de scrutin, s'est désisté en faveur de M. Aubert, radical socialiste.

Au troisième tour de scrutin M. Peissier, conseiller général, radical socialiste, a été élu par 234 voix, contre 183 voix à M. Aubert, radical socialiste.

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

### Aisne

Laon, 8 juillet.

Les électeurs de la première circonscription de Saint-Quentin étaient convoqués, hier, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. François Hugues, décédé.

Le scrutin de ballottage a donné les résultats suivants :

Inscrits : 21,451.
Votants : 17,394.

Ont obtenu :

**M. Frédéric Hugues**, fils, manufacturier, progressiste, 8,721 voix ;

**M. Ringuier**, conseiller général, socialiste, 6,662.

**M. Frédéric Hugues** a été élu.

***

Au premier tour de scrutin, les voix s'étaient ainsi réparties :

**M. Ringuier**, socialiste, 7,250.

**M. Hugues**, fils, progress.. 7.450.

**M. Leduc**, brasseur, rad., 2,086.

### Creuse

Guéret, 8 juillet.

Le collège électoral de l'arrondissement de Boussac était appelé, hier, à élire un député, en remplacement de M. J. Judet, radical socialiste, décédé.

Ce scrutin de ballottage a donné les résultats suivants :

**M. Victor Judet** fils, agriculteur, radical socialiste, a obtenu 5,096 voix.

**M. Lacote**, radical socialiste, en a obtenu 4,681.

***

Au premier tour de scrutin les voix s'étaient ainsi réparties :

M. Victor Judet, avait obtenu 3,848 voix.

M. Lacote en avait obtenu 3.790.

M. Guillemot, professeur, radical socialiste, avait obtenu 1,334 voix.

## EN TURQUIE

### Arrestation d'Arméniens

Constantinople, 8 juillet.

La police secrète du palais de Yildiz-Kiosk a procédé à de très nombreuses arrestations d'Arméniens soupçonnés de projeter un attentat contre la vie du Sultan.

Les perquisitions opérées au domicile des personnes arrêtées, n'ont donné aucun résultat.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00374

## Le Président de la République A LONDRES

Paris, 8 juillet.

Les journaux parisiens annoncent que le Président de la République, avant de se rendre en Suède, Danemark et Norvège, rendra visite à S. M. Edouard VII à Londres.

## Drame au 8e Colonial

### Un soldat blesse son caporal

Toulon, 8 juillet.

A la suite d'une discussion le soldat Victor Battesti, du 8e rég. d'infanterie coloniale, a porté un coup de baïonnette à son caporal.

Celui-ci est très grièvement blessé.

Ce drame a péniblement impressionné toute la garnison.

## LES RELATIONS Américo-Japonaises

### Déclarations d'un amiral japonais

Tokio, 8 juillet.

La situation est loin de s'améliorer entre le Japon et les Etats-Unis.

Tous les journaux japonais publient des articles empreints du chauvinisme le plus farouche. Ils déclarent que le Japon ne saurait supporter les provocations du gouvernement de Washington.

L'amiral Kamamoto, interviewé, a porté le jugement suivant sur les officiers américains :

« Si les Américains nous déclarent la guerre, il est très douteux que leurs officiers de gala soient assez patriotes et assez courageux pour combattre. »

### Opinions de deux amiraux américains

New York 8 juillet.

Les amiraux américains envisagent la possibilité d'un conflit prochain avec le Japon. Ils ne s'en montrent pas très alarmés. Ils croient que la victoire de l'escadre des Etats-Unis sera aisée.

L'amiral Brownson, parlant au nom du président Roosevelt lui-même, de l'envoi projeté de l'escadre américaine dans le Pacifique, a déclaré :

« L'envoi de notre escadre dans les eaux du Pacifique sera un enseignement salutaire pour l'amirauté japonaise. Il démontrera que nous sommes capables de protéger efficacement les deux côtes des Etats-Unis. »

De son côté l'amiral Dewey a formulé son appréciation par ces mots :

« La présence de notre escadre dans le Pacifique sera utile à tous les points de vue. »

## EN RUSSIE

### L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

*Un article de la Novoïe Vremia*

Saint-Pétersbourg, 8 juillet.

Les journaux de la capitale protestent contre un article paru hier dans la « Novoïe Vremia » et dont l'auteur attaquait vivement l'alliance franco-russe.

Les appréciations sévères contre certains ministres français, notamment contre le général Picquart sont vivement relevées et critiquées.

L'alliance franco-russe, d'ont on substance la plupart des journaux, est très sincère de la part des deux Etats ; elle leur est aussi utile à l'un qu'à l'autre.

## LA RETRAITE d'Alfred Dreyfus

(Paris, 8 juillet.

D'après une information qui n'a pas encore été confirmée, le commandant Alfred Dreyfus aurait demandé sa mise à la retraite.

## LA CRISE VITICOLE

### Montpellier

### LA DÉCISION DU CONGRÈS DES MAIRES

*Le maintien du Statu quo*

Montpellier, 8 juillet.

L'assemblée des maires démissionnaires de l'Hérault, a, par 95 voix contre 5, décidé le maintien du *statu quo* pour ce qui est de la démission des corps élus.

Néanmoins quelques défections se sont produites et de rares municipalités ont repris leurs pouvoirs.

### Les Viticulteurs de Narbonne et de Béziers *se solidarisent avec* les Syndicats de Bourgogne

Béziers, 8 juillet.

Les syndicats viticoles de Narbonne et de Béziers, ayant constaté que leurs intérêts étaient semblables à ceux défendus par les viticulteurs de la Bourgogne, ont décidé de se solidariser avec ces derniers.

## LILLE

### Protestations des débitants de boissons

Lille, 8 juillet.

Les débitants de boissons de Lille se sont réunis en assemblée générale.

Ils ont rédigé d'un commun accord une longue protestation contre les demandes exagérées des viticulteurs des départements du Midi.

Ils ont, en outre, résolu de faire intervenir leurs représentants auprès du ministre des Finances pour que leurs intérêts ne soient pas sacrifiés à ceux du Midi.

## LE PARLEMENT

### Chambre des Députés

*Présidence de* M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### Le renvoi de la classe 1903

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, modifié par le Sénat, relatif au renvoi anticipé de la classe 1903.

**M. Lasies**

député bonapartiste du Gers, combat le texte voté par le Sénat. Il demande à la Chambre de maintenir le 12 juillet comme date ferme du renvoi de la classe. Le parlement ne doit pas voter une loi qui n'impose aucune obligation au Ministre de la guerre ; il ferait œuvre inutile.

L'orateur demande, en outre, que les ajournés suivent le sort de leur classe et soient libérés avec leur camarades.

**M. Treignier**

député radical-socialiste de Loir-et-Cher, appuie la thèse soutenue par M. Lasies. La Chambre ne doit pas revenir sur sa première délibération.

**M. Raiberti**

député républicain de Nice, réclame à son tour le maintien du premier projet. Le danger n'est pas créé par le renvoi anticipé de la classe 1903, mais bien par la loi militaire de 1905, dont l'application sera désastreuse. Il faudra réduire nos garnisons frontières et dégarnir nos effectifs de couverture.

L'orateur proteste également contre l'article additionnel relatif aux mutins du 17e d'inf.

Il serait anti-légal d'excepter d'une mesure générale deux cents hommes auxquels on a infligé aucune punition individuelle.

Le Ministre de la Guerre manquerait au surplus à la parole donnée. Il a, en effet promis qu'aucune punition individuelle ne serait portée contre les mutins.

Le devoir du gouvernement, dans les circonstances actuelles, consiste à rechercher les causes de la mutinerie, afin d'en prévenir le retour dans toute l'armée.

Il consiste aussi à ne pas détourner de son devoir exclu il de défense nationale cette armée mise aujourd'hui à toutes les sauces.

**M. Raiberti** réclame ensuite l'exclusion de l'armée des condamnés de droit commun. Il engage le Ministre de la Guerre à couvrir les officiers quand ils font respecter la discipline.

**L'ARTICLE PREMIER**

La discussion générale est close.

Le président donne lecture de l'article premier, d'après le texte voté par le Sénat.

**M. Lasies**

prenant à nouveau la parole réclame le maintien de l'ancien article premier du projet.

**M. Le Hérissé**

député républicain d'Ille-et-Vilaine, déclare que le texte proposé par le Sénat et celui primitivement adopté par la Chambre ont le même sens dans la pensée du ministre.

Il faut donc voter le texte du Sénat signifiant que la classe 1903 sera renvoyée dans ses foyers le 12 juillet.

**M. le Général Picquart**

ministre de la Guerre, ne peut pas prendre l'engagement de libérer le 12 juillet tous les hommes de la classe 1903. Il ne pourra procéder de mesure que lorsque tous les hommes auront regagné leurs garnisons.

Le maintien sous les drapeaux des ajournés est nécessaire pour permettre d'assurer le service d'ordre dans le Midi.

**M. Lasies**

proteste contre la thèse du ministre de la Guerre. Les ajournés ne sauraient être retenus pour un pareil motif. Le gouvernement n'a évidemment pas besoin d'eux pour assurer le maintien de la tranquillité publique.

**M. Dumont**

député radical du Jura, appuie les observations de M. Lasies.

**M. Berteaux**

député radical de Versailles, président de la Commission de l'armée, approuve le général Picquart. Il est naturel que les 22,000 ajournés soient maintenus sous les drapeaux jusqu'au mois d'octobre prochain. Ils n'ont, en effet, pas encore accompli deux années de service.

**M. le Général Picquart**

réplique à son tour sèchement : « J'ai dit mon sentiment et mes préférences. J'espère que la Chambre voudra bien me donner raison. »

**M. Jaurès**

s'adressant au ministre lui crie : « Vous demandez à la Chambre de se déjuger ».

*Amendement Bétoulle*

**M. Betoulle**, député radical de Béziers, dépose un amendement substituant les mots « 12 juillet » aux mots « à partir du 12 juillet. »

### Le Vote

Le président met aux voix l'amendement Betoulle.

Le scrutin donne les résultats suivants :

| | |
|---|---|
| Nombre de votants | 570 |
| Majorité absolue | 286 |
| Pour | 242 |
| Contre | 328 |

Par 68 voix de majorité la Chambre repousse l'amendement Betoulle.

*Amendement relatif aux ajournés*

**M. Betoulle** dépose ensuite un deuxième amendement stipulant que les ajournés seront renvoyés à partir du 12 juillet.

Le président met aux voix cet amendement.

Le scrutin donne les résultats suivants :

| | |
|---|---|
| Nombre de votants | 577 |
| Majorité absolue | 289 |
| Pour l'adoption | 447 |
| Contre | 130 |

Par 317 voix de majorité l'amendement est adopté.

*Amendement relatif à la libération des engagés volontaires*

**M. Betoulle** dépose enfin un amendement tendant à la libération anticipée des engagés volontaires de la classe 1903 qui seront renvoyés à la même date que les appelés.

La Chambre repousse l'amendement Betoulle à une forte majorité.

### Les mutins du 17e

*Amendement Lafferre*

**M. Lafferre** demande la suppression de l'article 3 qui exclut les mutins du 17e de la libération anticipée.

**M. Clémenceau**

déclare que le gouvernement n'a pris aucun engagement envers les mutins. Il faut pour le maintien de la discipline qu'ils soient privés de toute faveur.

**M. Le Hérissé**

rapporteur, demande à la Chambre de repousser l'amendement Lafferre.

Il n'est pas possible d'accorder une faveur aux soldats qui se révoltent pillèrent une cartoucherie, quittèrent leur casernement et n'y rentrèrent qu'après des sommations de leurs chefs.

### TUMULTE

La voix de l'orateur est bientôt couverte par le bruit des altercations qui se produisent entre les députés du Midi et les membres du gouvernement.

Le président a grand peine à rétablir l'ordre.

**M. Pastre**

député socialiste du Gard, critique violemment la politique du gouvernement, à l'égard des départements viticoles.

**M. Clémenceau** et ses collègues suivent une politique d'imprévoyance et d'incohérence.

**M. Clémenceau**

essaye de rammener le tumulte et de se défendre. Il ne peut qu'à grand peine fournir les explications.

Le Président du conseil qui se démène comme un beau diable tente de refaire l'histoire de la mutinerie du 17e.

### Violents incidents

Les députés du Midi ne cessent de dénier les faits apportés à la tribune par M. Clémenceau. Leur verdict de la mutinerie est totalement opposée à celle du gouvernement. Aussi un débat très confus s'engage-t-il qui provoque un brouhaha indescriptible.

**M. Pastre**

s'écrie : « Le premier soldat indiscipliné fut le général Picquart. »

**M. le général Picquart**

proteste avec indignation. Il a toujours fait son devoir de bon et loyal serviteur de la patrie.

La séance est ensuite suspendue à 8 heures, au milieu d'une grande agitation.

## AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Busseo, née Cristiani, et ses enfants ; M. et Mme Antonarchi et leur fils ; Mlles Julie et Annette Cristiani ; Mlle Marie de Nobili ;

Les familles de Zerbi, de Luri et A. Lota,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Alphonse-Adolphe Busson*

*Officier d'Administration de 1re classe d'Artillerie*

leur époux, père, oncle, cousin et allié, décédé à Bastia, le 8 juillet 1907, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 9 du courant, à 10 h. du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, Bd Saint-Angelo, 15.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.


## GUAGNO-LES-BAINS

*Ouverture de la Saison Thermale 24 juin*

**HOTEL DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL**

Pension et Chambre 5 fr. 50 par jour

*Arrangements pour famille*

Chef cuisinier. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries promenoir couvertes. — Cour ombragée.

Eaux Thermales *sulfo salines sodarées*. Bains simples, de vapeur et douches, seulement ouverts et aux bains de vapeur, avant-midi exclusivement qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors malsain après un bain thermal.

Cures merveilleuses : Rhumatisme, maladie du système nerveux, anémie, blessures, arthrites, bronchites, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (source dell'Orbito). Guérison radicale de la syphilis. Bien remarquable et admirable à la fois.

Climat parfait, température idéale, brise salutaire des sources des sapinières faites de pins qui entourent le Fronton, cure d'air complétant la cure thermale.

Un médecin dirige la cure thermale de l'Etablissement. — Fermeture le 1er octobre.

Pour renseignements s'adresser à la propriétaire des Sources Thermales, à Guagno-les-Bains.

## Société forestière

demande à acheter une JOLIE FORÊT de pins maritimes ou pins Laricio de grandes dimensions pouvant être facilement exploitée.

Faire offres avec détails à M. de Santisme, au bureau du journal.

*Il sait Tout*

ce que contient la

POCHETTE NATIONALE :

**5 Billets de Loterie à 1 fr.**

Tirage 15 Mars 1908

et un Timbre de garantie **Numerote** participant gratuitement à plusieurs tirages en 1907.

15 Juillet, 15 Octobre, 31 Décembre 1907

CHAQUE POCHETTE : PLUS de TROIS MILLIONS de lots

En vente partout. — Prix : 5 francs

Pour recevoir directement, envoyer mandat-poste de 5 fr. 50, par lettre recom. 5 fr. 50 étranger : 6 fr. 75. — M. l'Administrateur de la Pochette Nationale, Rue Thomas-Narcel, Paris.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907

NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON A ÉTÉ

Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline

APPRÊT DE NEUF

*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Refuser tout Contrefaçon. Exiger le véritable cachet

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.

**Installation à Gaz**

**Jean Ciuli**, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

*Appareils sur commande*

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

HUNYADI JANOS

LA MEILLEURE EAU PURGATIVE NATURELLE

Exiger le vrai Nom : FRANZ SAXLEHNER

**ARTHUR SUIRE**

La Scierie transportable Arthur Suire, à Ajaccio (Corse), Force 35 chevaux, locomotives-routières, demande à faire des sciages à façon, et procure des échelettes au comptant pour les bois en grumes. Envoyer offres.

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

**EUGÈNE PERICCHI, propriétaire**

*Saison Printemps-Été 1907*

Chaussures en tous genres

pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc

*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe dernes modèles en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

20, Boulevard Paoli

Le BIJOUTIER MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., argentan or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tome 1er — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la falsification de leurs articulations

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**RHUMATISME**

Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud, *faiblesse le matin*, vertiges, *abcès, dyspepsies pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité*, ont intérêt à s'adresser à l'*Institut antirhumatismal, 17, rue Jacquemont, Paris*, qui enverra *gratis* le moyen de guérir rapidement.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX

PLUS DE TRAVAUX À FAIRE

PLUS DE LITTÉRATURE

PLUS DE RECETTES DE CUISINE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITIONS : toujours un Gravure coloriée en 1re Page. Abonné dans les 1er, 2e et 4e Pages.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ADEL GOUBAUD, Éditeur, 7, rue de Septembre

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**

CORTE (Corse)

**GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS**

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

**Aux tempéraments délicats offrez un**

# VIN DU CAP CORSE

*à base de Quinquina*

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

***Apéritif Tonique Fortifiant***

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

*Demandez dans tous les bons Etablissements un* **Vin du Cap Mattei**



TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 189

MERCREDI 10 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » |
| | 6 mois | 3 mois |
| | 25 fr. | 13 fr. |
| | 28 » | 15 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00375

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


## LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Les 7 frères martyrs

Soleil : (heure nationale)

Lever 4 h. 03 m — Coucher, 7 h. 10 s.

Dernier quart., le 2 — Nouv. Lune, le 10.

Fête du Demain : Saint Pie I, pape.

*9 JUILLET*

UN CENTENAIRE

## Napoléon à Tilsit

Des bords du Rhin aux bords du Niémen, l'armée française avait marqué trente-cinq étapes et traversé trois glorieuses journées : Iéna, Eylau, Friedland. L'aboutissement nécessaire à ces marches et batailles, c'était la paix. Un roi de Prusse arrogant en 1806, et un empereur de Russie trop jeune pour bien discerner la politique mondiale, tous deux vaincus, s'humiliaient jusqu'à implorer un arrangement.

Napoléon, dont la fantaisie se donne libre cours au bivouac, décide de rencontrer « l'Empereur des neiges au milieu de l'eau..., » et il ordonne à Lariboisière, commandant l'artillerie : « Faites-nous une cabane dorée, que vous placerez sur un ponton. »

Puis, comme si César commandait même aux puissances célestes, un beau soleil, éclaircit la journée du 25 juin 1807, lorsque, à midi, Napoléon s'embarquait, rive gauche du Niémen, afin d'aller, non pas attendre mais joindre le Tsar, qui « brûlait » du désir d'embrasser l'Homme ayant fait trotter magistralement ses soldats.

Quant à l'entrevue, un auteur écrivit une relation au moins curieuse.

Stuart, premier secrétaire de l'ambassade britannique à Saint-Pétersbourg, fut soupçonné d'avoir déversé une poche de fiel anglais sur la tête du Tsar. Le pamphlétaire donne, au théâtre du Niémen, des décors ; et il met en scène le renard Napoléon et l'ours Alexandre. Messire Renard futé et Sa Lourdeur l'Ours, après s'être embrassés devant les figurants, s'isolent et causent :

L'OURS. — Je suis heureux de l'accueil qu'a bien voulu me faire Votre illustre Majesté...

LE RENARD. — Hé ! l'Empereur de toutes les Russies n'emploie plus, à mon endroit, comme avant Austerlitz, le mot *monsieur*. Le Buonaparte s'est donc mué en Napoléon, cette fois ?

L'OURS. — Sire, je vous accuse l'insolence d'un conseiller... qui surprit ma signature.

LE RENARD. — Ah ! chez vous, les domestiques gouvernent la maison .. Voilà pourquoi elle est prête à crouler ..

L'OURS. — Je supplie Votre Majesté d'oublier les torts que j'ai eus envers Elle. Ma démarche n'est, d'ailleurs, qu'un acte de soumission... Franchement, les Russes désirent la paix.

LE RENARD. — Les fruits du beau pays de France étant trop verts pour des Tartares, vous vous trouvez forcés de nous offrir quelques raisins d'une bonne treille. Je vous avoue, seigneur Tsar, qu'étant tout botté, j'irais volontiers à Pétersbourg visiter vos palais... Mais, puisqu'il plaît à Votre Majesté de m'épargner les fatigues d'un long voyage, nous pourrions décider ici de mettre en bride cette vieille Europe, qui a besoin d'être conduite, ma foi, à coups de cravache.

L'OURS (*étonné autant qu'effrayé*). — Sire...

LE RENARD. — Ne vous affolez pas, seigneur Tsar... Nous allons partager...

L'OURS. — A la bonne heure ! Je reconnais là que vous êtes bien monsieur mon frère.

LE RENARD. — Je suis plutôt, compère, votre cousin. Venons aux affaires. Etant maître d'ordonner, je veux que ma volonté fasse loi, partout, même au bord de la Néva. Je désire écraser, avilir, amener au pire esclavage cette race anglaise, qui se permet de redire une insolence : « Oh ne tirera pas sur mer un coup de canon sans ma permission. »

L'OURS. — D'accord !

LE RENARD. — En ce qui concerne la Russie, je lui ôte la Pologne.

L'OURS (*hochant la tête*). — Sire, en compensation, vous m'accorderez Constantinople et la Turquie...

LE RENARD. — Tout beau, seigneur Tsar... Je suis l'allié du Sultan. Je ne puis décemment ôter à cette bonne tête de Turc un héritage qu'il tient de ses pères... Votre pays n'a pas besoin de s'agrandir... Améliorer sa situation, cela vaudrait mieux.

L'OURS. — Offrez-moi au moins la Finlande suédoise...

LE RENARD. — Nous verrons dans quelque temps... Relativement à la Prusse, le roitelet de Brandebourg doit perdre ses Etats.

L'OURS. — Je supplie Votre Majesté de ne pas chagriner un brave homme.

LE RENARD. — Oubliez-vous que les os de mes grenadiers couvrent, en Saxe, plusieurs arpents de terre. Les larmes des mères françaises, cela se paie quand, enfin, le règlement des comptes est venu.

L'OURS (*visiblement gêné*). — J'assure Votre Majesté que le roi Frédéric-Guillaume III mérite...

LE RENARD. — C'est moins lui, Sire, que Sa Majesté la reine Louise qui vous intéresse... Ce fut elle qui voulut la guerre. On l'a entendue crier : « Sus à Napoléon ! » Vous l'avez vue à Memel...

L'OURS (*plus gêné*). — En effet, Sire. J'entends encore l'éclat de son désespoir.

LE RENARD. — Une femme repentie. Et vous ne lui gardez pas rancune d'un accident ?

L'OURS. — Je ne sais où veut en venir Votre Majesté par cette allusion...

LE RENARD. — Mes informations sont sûres, seigneur Tsar. La galanterie vous portait très naturellement à baiser la main de la reine Louise. Et vos lèvres, appuyant trop ardemment sur le chaton d'une bague, se coupaient, au point que le sang sortit. La Reine, émue, voulut étancher, d'un fin mouchoir, cette blessure et vous donner des consolations. Alors, vous lui promîtes, tout bas, de sauver la couronne qu'elle porte très bien et que j'ai grande envie de lui ôter, parce que, à ses intrigues, nous avons dû de nous battre.

L'OURS (*gémissant*). — Votre Majesté ne voudrait pas que je manquasse à une parole donnée.

LE RENARD (*furieux*). — Comment ! après avoir pris l'engagement d'écraser la Grande Armée, vaincu et forcé d'accepter la paix, vous promettez de rendre à Berlin une personne qui est ma pire ennemie... Je ne peux être solidaire...

L'OURS. — Sire, demandez-moi toute compensation qu'il m'est possible de vous accorder... Mais faites que... Louise reste reine...

LE RENARD. — Eh bien, que votre volonté soit accomplie... Mais vous allez armer contre l'Angleterre, puis vous préparer à serrer le cou de François II, empereur d'Autriche ; souverain qui n'attendait, ces mois derniers, qu'une occasion pour se déclarer contre moi...

L'OURS (*trépignant*). — Nous taperons sur l'Anglais, à grands coups, d'autant mieux que l'ours moscovite garde une dent au léopard britannique. Quant à l'Autriche, voulez-vous deux cent mille hommes pour aller faire, dans Vienne, une belle procession ?

LE RENARD. — Remettons la procession... Il faut du repos aux troupes.

L'OURS (*dansant*). — Alors, je suis l'allié du grand Napoléon ?

LE RENARD. — Oui, du petit Bonaparte, de l'Ile Corse.

L'OURS. — Sire, ne parlons plus de cela. Je vous reconnais comme Empereur et Roi...

LE RENARD. — C'est un peu tard, seigneur Tsar... Si votre soumission est sincère ?...

L'OURS — Je suis aux genoux de Votre Majesté, pour assurer les plus grandes besognes qu'il lui plaira de me faire exécuter.

LE RENARD. — J'aime à entendre parler ainsi... Partageons...

L'OURS. — Sire, vous m'offririez enfin quelque chose ?

LE RENARD (*hautain*). — Je vous donne la paix et un service de table.

L'OURS (*baissant les oreilles*). — C'est peu, en vérité ...

LE RENARD. — Aimeriez-vous mieux des coups de canon ?... J'en ai trois ou quatre cent mille à tirer sur vos soldats. Puis, mes Polonais réclament la Lithuanie et vingt villes. Si, à l'entière soumission, vous préférez des discussions, je vous ferai repasser le Niémen à l'instant. Demain, je publierai que l'autocrate Alexandre Ier a cessé de régner.

L'OURS (*qui pleure*). — Vous ne me réduirez pas, Sire, à une pareille extrémité.

LE RENARD. — Si M. de Buonaparte annonçera que M. de Romanow n'avait pas le droit de s'introniser à la place du tsar Paul Ier, assassiné. Et mon armée envahira vos provinces, déchaînera la révolution, émancipera les serfs, à qui vous refusiez, sous peine du fouet ou de l'exil en Sibérie, le droit d'acheter mon portrait...

L'OURS (*essuyant ses yeux*). — Grand Napoléon, soyez généreux.

LE RENARD. — J'y dicte : guerre à l'Angleterre ; abaissement de la Prusse, qui paiera cent quarante millions de contributions ; formation d'un grand-duché de Varsovie ; surveillance de l'Autriche et de la Suède ; constante bonne volonté du Tsar à lire mes communications et à exécuter mes instructions ; retraite de l'armée russe ; disgrâce des courtisans qui ont excité à la haine contre moi.

L'OURS. — Hélas !

LE RENARD (*montrant ses griffes*). — Il faut accepter ou bien refuser, d'un mot.

L'OURS. — Que Votre Majesté m'accorde le temps de réfléchir...

LE RENARD. — La nuit porte souvent mauvais conseil. Je veux écrire à Joséphine, Impératrice et Reine, que le grand Tsar de Moscovie met ses hommages aux pieds de la souveraine et sa soumission aux pieds de Napoléon. Est-ce convenu ?

L'OURS. — Sire, vous me demandez là...

LE RENARD (*irrité*). — Marchandez-vous les bénéfices dus ? En ce cas, mes prétentions vont augmenter... Votre Majesté reconnaîtra mon frère Joseph comme roi de Naples ; mon frère Louis comme roi de Hollande ; mon frère Jérôme comme roi de Westphalie ; mon....

L'OURS (*suppliant*). — Grand, très grand Napoléon, je suis votre allié, votre serviteur, votre domestique, votre valet, votre esclave...

Voilà comment un Anglais écrivait l'histoire diplomatique de son temps.

Napoléon imposait, il est vrai, au Tsar Alexandre, plusieurs des conditions indiquées dans le pamphlet ; mais il y mettait des formes polies, et les signatures furent apposées de plein gré, à Tilsit, le 8 juillet.

Alors, la France dominait l'Europe, après lui avoir montré ses forces.

EDOUARD GACHOT.

(*Autorité*).

## In Lingua Corsa

A une époque où l'idée régionaliste et les penchants décentralisateurs refleurissent et s'affirment sur tous les points du territoire français, avec une vigueur significative, n'est-ce point une tristesse poignante que de voir notre Corse dégénérée, abdiquant toute dignité nationale, sombrer, lamentable, dans l'obstruction des intelligences et la déchéance des cœurs...

Eh bien, une soirée comme celle de samedi, où une foule nombreuse s'assemble pour applaudir — enfin — un chef-d'œuvre en dialecte corse, glisse tout de même en nous un rayon de réconfortant espoir et dépasse la portée d'une vulgaire réunion mondaine.

Cette soirée d'ailleurs, la *Cirnea* n'avait rien négligé pour en aviver l'attrait impérieux, et en avait élaboré le programme passionnant et divers, avec un heureux et délicat éclectisme.

A ses fidèles, — qui en l'occurrence étaient représentés par tout Bastia et par le Tout-Bastia, à en juger par la rutilante lignée des loges aristocratiques et fleuries, autant que par l'entassement du brave peuple aux banquettes du parterre, — elle offrait la primeur de deux comédies légères et exquises : *Les deux Veuves* et *Rosalie*, dont les agréables acteurs soulignèrent la fine sentimentalité ou les joyeusetés intempestives, tous fort correctement, quelques-uns même avec beaucoup d'adresse scénique et de compréhension.

Quant à Gabriel de Gravone, dont l'aimable concours fut pour la *Cirnea* une aubaine précieuse et inespérée, que dire de lui qui, déjà, n'eût été dit ? Cet Ajaccien de vingt ans, au seuil de sa carrière, semble en avoir précocement goûté les suprêmes enivrements. Il a joui de l'acclamation des foules parisiennes, et connu l'orgueil de la grande publicité. M. Emile Faugel l'apprécie..., Madame Sarah Bernhardt le choie... et tel que nous le vîmes samedi soir, tour à tour enfiévré, convulsé, trépidant, épique, douloureux, attendri, sous la tunique pâle du duc de Reichstadt, hurlant sa désespérance aux fantômes de Wagram, nous comprenons la faveur qui s'attache à ce jeune nom, lourd de promesses.

Comme vous le voyez, *In Campagna*, le gros morceau du programme, s'accompagnait d'accessoires assez brillants ! La *commedia*, cependant, ne s'en est point trouvée diminuée. Le public savoura, comme il sied, la fidélité de cette esquisse réaliste, burinée d'une main géniale. Il s'enthousiasma des mésaventures de *Santa* et de *Brigida*, autour de qui gravite la burlesque conspiration de jeunesses futées, d'hilarants villageois, s'émerveilla de la *paghiella*, applaudit ces types du crû dont nos artistes cyrnéens ont fait des créations prodigieuses de vérité, bâcha toute l'interprétation de bravos et de tempêtes de rire.

Si la valeur d'une œuvre se mesure à ses effets, le théâtre de *Zia Pè* est définitivement classé. Et une fois de plus, les amateurs de la *Cirnea*, dans leur tâche de vulgarisateurs fervents, ont signé, samedi, un bulletin de victoire.

Bien des yeux, dans la foule enthousiaste, l'ont cherché, le bon Vattelapesca, le vieillard malicieux et sage, celui qu'on acclame, sans l'apercevoir jamais... Et nous songions, par ces temps de « battage » outrancier, à cet exemple d'effacement, à cet homme, obstiné dans son isolement un peu hautain, et qui, insoucieux des ovations d'un soir, se réserve sans doute, en sa calme et juste assurance, l'adhésion de la postérité !

F. M.


Lire à la troisième page

« NOS TÉLÉGRAMMES »

## Nouveaux Centimes additionnels

*Les salaires des cantonniers*

Le Président de la République française,

Sur le rapport du président du conseil, ministre de l'intérieur ;

Vu la délibération du conseil général de la Corse en date du 17 avril 1907 ;

Décrète :

Art. 1er. — Le département de la Corse est autorisé, conformément à la délibération susvisée du conseil général, à s'imposer extraordinairement, pendant l'année 1908, 3 centimes 50 centièmes additionnels au principal des quatre contributions directes pour en affecter le produit au relèvement des salaires des cantonniers cantonniers et des cantonniers chefs du service vicinal.

Cette imposition sera recouvrée, indépendamment des centimes extraordinaires dont le maximum est fixé, chaque année, par la loi de finances, en vertu des lois des 10 août 1871 et 12 juillet 1879.

Art. 2. — Le président du conseil, ministre de l'intérieur, et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* et inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 26 juin 1907.

## Ce que disent les Journaux

**L'Aurore**

Sur les élections d'hier :

« Les élections sénatoriales d'hier, en affirmant à nouveau le progrès de l'idée républicaine, nous permettent de faire encore une heureuse constatation : c'est l'indifférence avec laquelle le corps électoral accueille les excitations et les compagnes d'apaisement menées à grand orchestre par tous les organes de la réaction. Si l'on croyait à ces derniers, les plus mauvais jours de l'histoire seraient proches, la propriété menacée, l'armée en déroute, la France au dernier rang des nations. Les électeurs sénatoriaux n'ont pas l'air de s'être laissé émouvoir hors de raison par ces folles diatribes. Ils ont voté avec certain pour la République ; ils ont, dans la circonscription où le nationalisme était encore représenté, élevé délibérément l'union à. Il faut nécessairement avec joie ces symptômes rassurants et encourageants de la fermeté des convictions républicaines dans le pays. »

**Le Libre Parole**

Sur les mutins du 17e :

« Qu'ont fait les soldats du 17e ? Ils ont cédé à un mouvement très naturel, très explicable, en reculant devant la jeunesse qui leur tirait dessus, leurs amis, leurs anciens camarades d'école. On comprendrait qu'un vieux général, qui aurait donné pendant quarante ou cinquante ans l'exemple de l'obéissance, un Gavoix Saint-Cyr, un Soult, un Bonaparte, soit impayable pour des hommes qui ont manqué au devoir militaire. Ce qui confond l'esprit, ce qui semble appartenir au domaine de l'insanité, c'est de voir un Picquart, qui n'est devenu ministre de la Guerre que parce qu'il a dreyfusé, faire preuve d'une si méconnaissable duperie vis-à-vis de mutineurs qui n'ont fait que ce qu'il a fait, mais qui l'ont fait dans des conditions autrement dignes d'indulgence et de pardon. »

**La Petite République**

Sur l'incendie du *Hachet* :

« L'incendie n'a pas prévenu, affirme-t-on, aucun caractère de gravité et on se plaît à énumérer complaisamment les dégâts : Un rouleau de toile peinte, 2 matelas et un bout de linoleum », en qui, en effet, n'est pas bien grave. On ajoute le plus sérieusement du monde que toutes les consignes d'incendie ont été bien exécutées ; pour un peu on se féliciterait de ces bonnes mesures auxquelles on a su si bien entourer les dites consignes ! C'est charmant ! C'est charmant, sans doute, mais cela ne résout pas la question ; si j'osais, je dirais que ce qui n'a pas d'importance, c'est l'importance du feu ; ce qui est grave, c'est qu'il se soit déclaré après tant d'autres. On l'a mal vu, c'est fort bien ; mais il reste à savoir pourquoi et comment il a pris, si on l'a mis par négligence ou par malveillance : il faut savoir si, pour l'une ou l'autre de ces raisons, le feu va éclater à tout propos aux environs des soutes de nos cuirassés. »

**Le Radical**

A propos du centenaire de Garibaldi :

« Le meilleur est de l'oublier : Garibaldi, pour ceux qui l'installent, n'était pas le vainqueur de Dijon ; il était l'homme du pape. Qu'il ait pris les drapeaux aux Prussiens, peut importait ; il avait combattu l'armée papaline, il avait fait du mal à une puissance cette amie paternelle qui venait de dire son mot en enfonçant dans la Russie par le bréchet de Porte-Pia et en chassant le pape du Quirinal pour y installer Victor Emmanuel. Les Garibaldiens accueillirent verre en main la plus de leur sang généreux, exécutèrent le triomphateur, qu'ils avaient, aux yeux des dépêches monstrueuses de Bordeaux, la honte indélébile d'avoir fait l'Italie moderne et défait la papauté. Plus d'un vers de sa vie a passé sur ces misérables querelles ; la Chambre et le Sénat veulent se l'associer à l'apothéose de l'Odéon. Encore les temps ont marché. »

## COUR D'ASSISES

*Rôle des affaires devant être jugées pendant la session du 3e trimestre, qui s'ouvrira le mercredi 17 juillet 1907, à midi précis.*

Mercredi 17 juillet. — Saux Jean-André, sans profession, demeurant à Bastia, meurtre. Ministère public, M. Mancini, substitut du Procureur général. Défenseurs, Mes de Carcalla et de Montera Junior.

Jeudi 18. — Sota Paul-Antoine, cultivateur de pierres, demeurant à Bastia, assassinat. Min. pub., M. Argeli, avocat général. Déf. Me de Carcalla.

Vendredi 19. — Rostini Joseph, cultivateur, demeurant à Oie, assassinat. Min. pub., M. Mancini. Déf., Mes de Montera Séraker et de Montera Junior.

Samedi 20. — Bartoli Lucien, demeurant à Casalabrive, assassinat. Min. pub. M. Argeli. Déf. Me de Carcalla.

Lundi 22, mardi 23 et mercredi 24. — Giudicelli Dominique, Salviani Marie-François et Bonnardini Nicolas, demeurant tous trois à Ste Lucie de Mercurio, assassinat et complicité de ce crime. Min. pub. M. Mancini. Déf. Mes Decori, Rocelli et Stampacci.

Jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27. — Antonetti Ange-Philippe, Antonetti Jules-Antoine et Antonetti Angèle, demeurant à Ajaccio, assassinat, tentative de meurtre sur un gendarme dans l'exercice de ses fonctions et complicité d'assassinat. Min. pub., M. Argeli. Déf. Me de Carcalla et Roux du barreau d'Ajaccio.

Lundi 29 et mardi 30. — Colombani Jules-François, soldat au 163e et Gavi Antoine Simon, demeurant à Bastia, vols qualifiés. Min. pub. M. Mancini. Déf., Mes de Montera Junior et Datori.

Mercredi 31 et jours suivants. — Orsini Roch et autres de Moriz, coups et blessures sur un fonctionnaire public dans l'exercice de ses fonctions. Min. pub. M. Argeli. Déf. Mes de Carcalla et Antonetti.

## Ligue de propagande

*Radicale et Radicale-Socialiste*

Sous la présidence d'honneur de M. le Sous-Préfet MONTIGNY

Dans sa réunion générale du 3 juin la Ligue de propagande Radicale et Radicale-Socialiste a décidé d'organiser un banquet et un punch démocratique pour le 14 juillet prochain.

Le banquet et le punch auront lieu à midi et à 8 heures 1/2 du soir dans les jardins de l'hôtel Colombani.

Les personnes désireuses d'y assister sont priées de se faire inscrire avant le 11 juillet chez MM. Romagnoli, Bd. Paoli, 30, et J. A. Ricci, Place d'Armes, 4.

Prix du banquet, 2 fr 50. — Punch 1 franc.

*Le Comité.*

## Nécrologie

**M. L'OFFICIER D'ADMINISTRATION BUSSON**

M. Adolphe Busson, officier d'administration de 1re classe à la direction d'artillerie de Bastia, vient de succomber aux suites de la cruelle maladie qui, depuis quelques mois, ne laissait que trop entrevoir un fatal dénouement.

M. Busson avait fait presque toute sa carrière en Corse : à Bastia d'abord, puis à Ajaccio, et à Bastia encore, où il comptait la terminer pour s'y fixer définitivement et jouir des loisirs de la retraite au milieu de l'honorable famille à laquelle il s'était allié.

Cette consolation lui a été refusée, et il disparaît à cinquante ans, à la veille de voir sa belle carrière couronnée par l'étoile des braves, juste récompense de ses trente ans de services.

Officier méritant, fort intelligent, rompu à toutes les difficultés de l'administration du service de l'artillerie, il était très apprécié de ses chefs qui perdent en lui un collaborateur zélé et consciencieux.

Mais la perte est plus grande pour son inconsolable compagne, pour ses chers enfants, pour tous ses proches qui trouvaient en lui le meilleur des époux et des pères, le parent le plus affectueux, dont les soins si prévenants n'ont pu avoir raison du terrible mal qui en a fait sa proie.

C'est en présence d'une nombreuse assistance que les derniers devoirs ont été rendus à ce brave officier.

M. le colonel Ledlet, directeur de l'artillerie, M. le colonel Delanale, directeur du génie, ainsi que tout le personnel des directions de l'artillerie et du génie et des divers services administratifs, suivaient le cercueil.

Les honneurs ont été rendus par un détachement du 163e.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Polverelli, officier d'administration, gestionnaire de l'hôpital militaire ; Grépillon, officier d'administration du service du génie ; Dupori et Neste, officiers d'administration du service de l'artillerie.

Nous prions Mme Busson-Cristiani, les familles Antomarchi, Cristiani et de Nobili, d'agréer l'expression de nos profondes condoléances.

## Soirées familiales du Lycée

Mercredi, 10 juillet, à 8 heures et demie du soir, aura lieu la dernière soirée familiale de la saison.

Les cartes sont délivrées au Secrétariat de M. le Proviseur. Celles qui ont été distribuées pour la soirée du 3, restent valables.

## *Petite Gazette*

**Variations Atmosphériques du 9 juillet**

*Thermomètre* — 7 heures du matin + 22°, à midi + 34-2 à 6 heures du soir + 21° Maxima + 35° Minima + 17°8.

*Baromètre* — Heures du matin, 764 mm ; à midi, 764 mm ; à 6 heures du soir, 763 mm.

*Vent* — Dans la matinée, Nord-Est. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Décoration*

Le Bey de Tunis vient de conférer la décoration de l'ordre du Nichan Iftikar, à notre sympathique compatriote et ami, M. Nicolai, commissaire spécial à la gare de Vienne (Isère).

Rarement distinction fut plus méritée, rarement le choix du Bey tomba sur un sujet aussi distingué sous tous les rapports.

M. Nicolai est un jeune. Ses qualités, ses aptitudes et son intelligence lui ouvrent un bel avenir.

Toutes nos félicitations à notre excellent ami dont les brillants services sont si justement appréciés.

***

*Un sauvetage*

Hier matin, vers 10 heures, M. R. Casanova se trouvait sur les quais du vieux port, quand son attention fut attirée par les cris d'un enfant de quatre à cinq ans, qui venait de tomber à l'eau. M. Casanova n'eut que le temps de plonger tout habillé et ramena fort heureusement le pauvre bébé, qui en fut quitte pour la peur.

Nos plus sincères félicitations au jeune sauveteur qui, d'ailleurs, n'en est pas à son coup d'essai. — V. B.

***

*Au Port*

Vap. « Alessandro Volta, » cap. de Amezaga, de Porto Torres, 43 passagers, diverses.

— Vap. « Corsica, » cap. Ichè, de Nice, 43 passagers, div.

— Vap. « Crams, » cap. Carter, de Livourne, diverses.

— Vap. « Vizzavona, » cap. Santini, de Portovecchio, 9 pass.; div.

***

*A louer*

Divers locaux, grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.

S'adresser à MM. L. N. Métivi et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

| | 8 juillet | 9 juillet |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95 15 | 95 00 |
| — de 3 0/0 amortie. | 95,90 | 96 00 |

ex-coupon.

## NOS REPRÉSENTANTS chez M. Symian

### Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Paris, 9 juillet.

Les Sénateurs et Députés de la Corse sont convoqués pour demain, à trois heures, au Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes.

Nos Représentants s'entretiendront avec M. Symian, des modifications à apporter dans l'organisation des Services maritimes postaux.

## Nouvelles Militaires

*Réserve*

Paris, 9 juillet.

M. le chef d'escadron d'artillerie Cacciagnerra passe avec son grade dans la réserve et est affecté à la direction d'artillerie de Bastia.

***

MM. Foirct et Orengo sont nommés lieutenants d'artillerie de réserve, et affectés au 13e bataillon, à Ajaccio.

## MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Paris, 9 juillet.

On annonce que M. Grimanelli, directeur de l'administration pénitentiaire, au ministère de l'Intérieur, sera appelé, incessamment, à faire valoir ses droits à la retraite.

Il sera remplacé par le préfet de l'Aisne.

## Nouvelles Maritimes

*Commandements à la mer*

Paris, 9 juillet.

M. le capitaine de vaisseau Seurrieu est appelé au commandement du *Gaulois*.

M. Foullioc, du *Démocratie*.

M. Journet, du croiseur *Marceau*.

***

M. le capitaine de frégate Vergos est nommé au commandement du *Calédonien*.

M. Noël, au commandement de l'*Epée*.

***

M. le lieutenant de vaisseau Violette est appelé au commandement du *Flamberge*.

M. Yvon, du *Lancier*.

M. Moutet du *Francisque*.

## M. FALLIÈRES *à Rambouillet*

Paris, 9 juillet.

Le Président de la République, Mme et Mlle Fallières quitteront Paris, à la fin de la semaine prochaine, pour se rendre à Rambouillet.

Ils y passeront la plus grande partie des vacances, mais le Président se rendra à Loupillon pendant la période des vendanges.

## *LA CLOTURE* de la Session parlementaire

Paris, 9 juillet.

M. Clémenceau, président du Conseil, lira samedi à l'issue de la séance de la Chambre, le décret de clôture de la session ordinaire du Parlement.

M. Gayot-Dessaigne, Garde des Sceaux, accomplira la même formalité au Sénat.

## La Séance d'hier ET LA PRESSE

Paris, 9 juillet.

La majorité formidable qui a adopté le projet de loi sur le renvoi de la classe 1903, a causé une grande surprise.

Les journaux socialistes se montrent très irrités de la victoire du Gouvernement. Ils ne se peuvent consoler de l'échec de M. Jaurès, qui n'a plus aucune influence à la Chambre.

Les organes modérés et conservateurs regrettent aussi que le Parlement ait, à nouveau, sanctionné la politique jacobine et incohérente de M. Clémenceau. Ils reconnaissent néanmoins que le Gouvernement a agi sagement en réclamant une punition contre les soldats indisciplinés du 17e.

MM. Clémenceau et Picquart ont eu cependant en le tort grave de manquer à la parole donnée. Ils n'auraient jamais dû avoir la faiblesse de promettre l'impunité à des soldats révoltés.

## EN ANGLETERRE

*Les Souverains anglais dans le pays de Galles*

Londres, 9 juillet.

LL. MM. le roi et la reine d'Angleterre, ainsi que la princesse Victoria, sont arrivés hier soir à Holyhead, où ils ont passé la nuit à bord du *Victoria and Albert*.

Aujourd'hui le roi a posé la première pierre de l'Université de Pangor.

Les Souverains Anglais partiront demain pour l'Irlande, où ils visiteront l'Exposition internationale de Dublin et assisteront jeudi aux courses de Leopardstown.

## Un nouveau croiseur anglais

Londres, 9 juillet.

L'amirauté a décidé de mettre en chantiers un vaisseau type de croiseurs à grande vitesse tenant le milieu entre les cuirassés de première et de deuxième classes.

Ces nouveaux navires seront armés de canons de 175 millimètres et fileront 23 nœuds.

## Les Morts du Jour

*Mme Granier de Cassagnac*

Paris, 9 juillet.

On annonce la mort de Mme Granier de Cassagnac, femme du général.

*M. Villard*

Paris, 9 juillet.

On annonce la mort de M. Ferdinand Villard, sénateur de la Creuse.

M. Villard naquit à Saint-Christophe (Creuse), le 5 octobre 1842.

Il était maire de Gadrat, et président du Conseil général de la Creuse, où il représentait le canton de Pontarion.

M. Villard avait été élu sénateur en 1894 et siégeait au groupe républicain.

## UN SUICIDE

Marseille, 9 juillet.

M. le capitaine Ciccoli, du 15e régiment de chasseurs, de passage à Marseille, s'est suicidé en se logeant une balle de revolver dans la tête.

Le malheureux officier a mis fin à ses jours dans un accès de fièvre chaude.

## Conseil des Ministres

Paris, 9 juillet.

Le Conseil des ministres, qui devait être tenu ce matin à l'Elysée, n'a pu avoir lieu à cause de l'heure tardive à laquelle se sont terminés, hier soir, les débats de la Chambre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront, jeudi matin, à 9 heures, sous la présidence de M. Fallières.

## Les Mutins du 17me

### Une supplique au Président de la République

Béziers, 9 juillet.

Les parents des soldats du 17e d'infanterie, envoyés à Gafsa par mesure disciplinaire, se sont réunis aujourd hui à Béziers.

Ils ont nommé une délégation de trois membres, qui sera chargée de présenter au Président de la République une pétition en faveur des mutinés.

Cette délégation partira dans la soirée pour Paris.

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

*Présidence de M. Brisson*

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

## La situation du réseau de l'Ouest

*Question Lhôpiteau*

M. Lhôpiteau pose une question au ministre des Travaux Publics relative à la situation actuelle du réseau de l'Ouest.

M. Barthou

ministre des Travaux publics, donne toutes les indications nécessaires.

L'incident est clos.

## L'incorporation des condamnés de droit commun

*Proposition Raiberti*

Comme sanction au discours prononcé à la séance d'hier, M. Raiberti, député républicain de Nice, dépose une proposition de loi tendant à incorporer dans les bataillons d'Afrique tous les condamnés de droit commun.

La Chambre vote l'urgence en faveur de cette proposition, puis la renvoie à l'examen de la commission de l'armée.

## La dénaturation des sucres

*Interpellation Pélisse*

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Pélisse sur les conditions insuffisantes exigées pour la dénaturation des sucres destinés à l'alimentation du bétail.

M. Pélisse

réclame des mesures de surveillance rigoureuses, afin d'empêcher les fraudes des sucres dénaturés.

Ceux-ci sont exemptés d'impôts et ne doivent servir qu'à l'alimentation du bétail. Il ne faut pas que les distillateurs s'en servent pour le sucrage des vins.

M. Caillaux

ministre des Finances, donne l'assurance que des dispositions satisfaisantes seront prises.

L'incident est clos.

## Les fraudes dans la vente des marchandises

La Chambre aborde la discussion du projet de loi relatif à la répression des fraudes commises dans la vente des marchandises.

MM. Georges Berry, Léonce de Castelnau et Lasies présentent diverses observations.

### INCIDENT

Pendant que le député du Gers est à la tribune, une voix hurle : « Vous représentez les fraudeurs. »

M. Lasies, réplique : « Qui a dit ça ? »

M. Lenoir répond : « Moi ».

De violentes apostrophes sont alors échangées entre MM. Lasies et Lenoir. Plusieurs députés prennent part au colloque, finalement un échange de témoins a lieu.

M. Sénac

critique longuement les mesures de répression proposées par la commission.

M. Cazeneuve

rapporteur, justifie le texte de sa proposition.

La discussion générale est close.

ARTICLE PREMIER

La Chambre aborde la discussion des articles.

Le président met aux voix l'article premier établissant le droit pour le tribunal correctionnel de prononcer l'incapacité de profession contre tout négociant fraudeur.

Le scrutin donne les résultats suivants :

| | |
|---|---|
| Nombre de votants | 552 |
| Majorité absolue | 277 |
| Pour | 108 |
| Contre | 446 |

Par 338 voix de majorité la Chambre repousse l'article 1er.

LES ARTICLES 2 et 3

La Chambre adopte ensuite, sans discussion, les articles 2 et 3 de la proposition Caseneuve.

*L'ENSEMBLE*

La discussion des articles étant terminée, le président met aux voix l'ensemble du projet qui est adopté à la presque unanimité.

La séance est levée et renvoyée à demain, dans l'après-midi.

## Dans les couloirs

### L'Incident Lasies-Lenoir

A l'issue de la séance, M. Lasies a envoyé ses témoins à M. Lenoir.

Celui-ci de son côté a constitué les siens. Les quatre témoins se sont immédiatement réunis, et ont décidé que l'incident ne comportait aucune suite.

Dès que cette décision fut connue de M. Lasies, celui-ci déclara qu'il ne l'acceptait pas.

Il constitua aussitôt de nouveaux témoins.

M. Lenoir leur fit savoir qu'il s'entendait à la décision des premiers arbitres et qu'il refusait tout autre satisfaction à M. Lasies.

00376

## SENAT

*Présidence de M. Antonin Dubost.*

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

## Chemin de fer d'intérêt local

L'ordre du jour appelle la 1re délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet de déclarer d'utilité publique l'établissement, dans le département du Morbihan, d'un chemin de fer d'intérêt local à voie étroite, de Surzur à Port Navalo.

M. Mazière, sénateur de la Creuse, est rapporteur du projet.

Adopté.

## Vérification des poids et mesures

Le Sénat, sur les conclusions conformes de M. Victor Leydet, sénateur des Bouches-du-Rhône, adopte le projet de loi voté par la Chambre des députés et relatif au mode de fixation des droits à percevoir pour la vérification périodique des poids et mesures.

## Le renvoi de la classe 1903

Le général Picquart, ministre de la guerre, dépose, sur le bureau du Sénat, le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif au renvoi anticipé de la classe 1903.

Ce projet est renvoyé immédiatement à l'examen de la commission.

## La catastrophe de l' « Iéna »

M. Monis, sénateur radical de la Gironde, dépose le rapport de la commission d'enquête parlementaire chargée de rechercher les causes de la catastrophe de l'*Iéna*.

Le Sénat en renvoie la discussion à une séance ultérieure.

La séance est suspendue.

*Reprise de la séance*

La séance est reprise une demi-heure après.

## Le renvoi de la classe 1903

M. Waddington, sénateur radical de la Seine-Inférieure, dépose son rapport sur le projet de loi, adopté hier par la Chambre des députés, rapport que la Commission de l'armée a discuté et adopté pendant la suspension de séance.

M. Waddington

conclut au vote du projet tel qu'il a été adopté par la Chambre.

ARTICLE 1er

Après déclaration d'urgence, le président met aux voix l'article 1er qui est ainsi conçu :

« Exceptionnellement seront sauf demande contraire de leur part, envoyés en congé à partir du 12 juillet prochain et en attendant leur passage dans la réserve, les appelés de la classe 1903 ayant effectivement accompli plus de deux ans de service actif et les engagés volontaires, dont l'engagement contracté pour trois ans, expire au plus tard le 30 novembre 1907. »

Cet article est adopté par mains levées.

ARTICLE 2

Le Sénat adopte également l'article 2 ainsi conçu :

« Dans le cas où les circonstances paraîtraient l'exiger, et jusqu'au 1er novembre prochain, ces hommes pourront être rappelés sous les drapeaux par ordre d'appel individuel. »

ARTICLE 3

La discussion s'engage ensuite sur l'article 3, rédigé de la façon suivante :

« Seront exclus du bénéfice des dispositions de l'article 1er, les militaires du 17e d'infanterie, qui ont manqué, le 22 juin 1907, à tous les appels effectués depuis le réveil jusqu'à midi. »

M. Nègre

sénateur radical socialiste de l'Hérault, proteste contre la mesure exceptionnelle prise contre les soldats du 17e ; cette exception étant illégale.

M. Nègre refait ensuite l'historique des événements du Midi. Il rejette la faute des troubles sanglants sur l'insolence gouvernementale.

M. Clémenceau avait promis le pardon aux mutins en cas de soumission. On doit tenir la promesse faite.

M. Pichon

ministre des Affaires étrangères, interrompant l'orateur, s'écrie : « Nous refusons simplement une faveur à des soldats insurgés. »

M. Nègre

réplique : « Il fallait les traduire devant des juges. »

L'orateur termine son discours en demandant la suppression de la mesure exceptionnelle dictée par l'article 3.

M. Clémenceau

président du Conseil déclare : « Jamais le Gouvernement ne promit l'amnistie aux mutins, il promit seulement de ne pas exercer de répression individuelle.

« On ne peut pas excuser une mutinerie militaire. »

M. Flaissières

sénateur socialiste des Bouches-du-Rhône, plaide la cause des mutins, qui refusèrent simplement de fusiller leurs parents.

## Le Vote

Le président met ensuite aux voix l'article 3.

Le scrutin donne le résultat suivant :

| | |
|---|---|
| Nombre des voix | 282 |
| Majorité absolue | 142 |
| Pour | 265 |
| Contre | 19 |

Par 148 voix de majorité l'article 3 est adopté.

Le président met enfin aux voix l'ensemble du projet de loi qui est voté par mains levées.

Séance jeudi.

## EN ITALIE

### Un scandale judiciaire

Rome, 9 juillet.

Les journaux italiens font grand bruit autour d'un scandale judiciaire qui vient d'éclater à Rome.

La chambre des mises en accusation vient, en effet, de décréter d'accusation MM. Daria, directeur général des prisons et le chevalier Canevelli, pour crime de vexations et de subornation de témoins.

C'est sur les dépositions de ces deux personnages, qui avaient arraché de faux aveux à Acciarito, que ce dernier avait été condamné pour attentat contre feu le roi Humbert.

Cette affaire aura une répercution au Parlement, où une interpellation sera adressée au Gouvernement.

### L'arrivée du Ministre des Affaires étrangères d'Autriche

Rome, 9 juillet.

Le baron d'Aerenthal, ministre des Affaires étrangères d'Autriche, arrivera à Desio, le 14 juillet.

Il y sera l'hôte de M. Tittoni, ministre des Affaires étrangères, avec lequel il aura une entrevue diplomatique.

Le 16, S. M. Victor Emmanuel recevra le baron d'Aerenthal dans son château de Racconigi.


**Département de la Corse**

**Service Vicinal**

AVIS D'ADJUDICATION DE TRAVAUX

Il sera procédé le 16 juillet 1907 à deux heures de l'après-midi, en l'hôtel de la Sous-Préfecture de Bastia, à l'adjudication par soumissions cachetées de travaux de terrassements, chaussées et ouvrages d'art à exécuter sur les chemins vicinaux.

Les entrepreneurs de travaux publics pourront prendre connaissance des projets de ces travaux dans les bureaux de M. l'Agent Voyer en Chef et de M. l'Agent Voyer d'Arrondissement de Bastia.

**ON DÉSIRE** acheter deux vaches bâtières âgées de 5 à 7 ans environ, fraîchement vêlées. S'adresser pour conditions chez M. Marfisi, 13, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Etude de Me FIESCHI-VIVET

Notaire à Ajaccio

*aux Cours Napoléon, 17.*

**VENTE APRÈS FAILLITE**

**ADJUDICATION**

EN UN SEUL LOT

Au plus offrant et dernier enchérisseur

En l'étude et par le ministère de Me FIESCHI-VIVET, Notaire à Ajaccio

LE LUNDI 15 JUILLET 1907, à 4 heures de l'après-midi

D'UNE GRANDE PROPRIÉTÉ

ou

**DOMAINE DIT DE L'OLMO**

sis sur le territoire de la commune d'Ajaccio, à 3 kilomètres de la ville, et dépendant de la faillite de M. André Pô, négociant en spiritueux et distillateur, demeurant à Ajaccio.

Cette propriété consiste en :

UNE MAISON D'HABITATION élevée sur sous sol, d'un rez-de-chaussée avec terrasse et d'un premier étage avec grenier au-dessus. Chapelle à côté ; terrasse.

UNE MAISON D'HABITATION composée d'un rez-de-chaussée, d'une grande pièce à usage de pressoir à huile avec premier étage de six pièces.

Hangars, écuries, remises, cours, jardins, terres labourables, vignes, oliviet et pâturages.

Le tout d'une contenance de 40 hectares environ clôturé de murs et de haies vives.

**Mise à prix : 30.000 francs**

Entrée en jouissance immédiate.

*Consignation pour enchérir : 5.000 fr.*

S'adresser : Pour les renseignements à Me FIESCHI-VIVET, notaire dépositaire du cahier des charges ; à Me TASSO, syndic de la faillite ; à Me MARCANGELI, avoué.

Et sur les lieux pour visiter.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
SANS douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa montre un garde contre accidents électriques ambulants — le disant chirurgien-dentiste — qui n'est pas le droit d'exercer la profession, et qui emploient des moyens anxiétiques ! le seul pour la substitution de deux arcticulés

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR
LES TRÉSORS DE CHEVEUX
Gérant : F. VIBERT, Lt de CHIMIE

LE
**Salon de la Mode**
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Figurines de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
SON GRAND ALBUM
Un An ... 6 fr. — Six Mois ... 3 fr. 50
*Le N° : 25 centimes*
SECONDE ÉDITION
SON ALBUM COLORIÉ
Un An ... 12 fr. — Six Mois ... 6 fr. 50
*Le N° : 50 centimes*
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à L. Henry PETIT, Editeur
7, rue des Petits-Pères, PARIS

**ECZEMAS, DARTRES**

Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs qui infectent votre affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENNIER. C'est le remède idéal, unique au monde; qui réussit où tous les autres ont échoué.

Connue je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminuait et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.

Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.

(signé) MAGNES, à St Julien-en-Born (Landes)

Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 60 adressé à la Pharmacie Depositaire 57, rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
**H. FRAISSINET & Cie**
MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907
NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON A ÉTÉ
Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline
APPRÊT DU NEEF
*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Refuser toutes les Contrefaçons. Exiger la signature ci-contre.
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Rabiotti à Corte, Pedevenil à Ile-Rousse, Sorgiola, 3, cours Napoléon, à Ajaccio.

**Installation à Gaz**
**Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz**
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
*Appareils sur commande*
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

**HUNYADI JANOS**
LA MEILLEURE EAU PURGATIVE NATURELLE
Exiger le nom Andreas SAXLEHNER
sur l'étiquette et le bouchon.

**ARTHUR SUIRE**

La Scierie transportable Arthur Suire, à Ajaccio (Corse). Force 35 chevaux, locomotive routière, demande à faire des sciages à façon, et prendre des échantillons en comptant pour les bois en grumes. Envoyer offres.

**Cordonnerie Modèle**
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
**EUGÈNE PERICCHI, propriétaire**
*Saison Printemps-Été 1907*
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc
*Choix considérable de Pantoufles*
**Prix très réduits**



Rayon spécial de chaussures de luxe dernes modèles en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
*La Maison se charge des réparations*

**MAISON DE CONFIANCE**
**BIJOUTERIE MATTEI**
**20, Boulevard Paoli**
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, perruque, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**
CORTE (Corse)

**GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS**

**VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL**
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

**Aux tempéraments délicats offrez un**

# VIN DU CAP CORSE

*à base de Quinquina*
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
***Apéritif Tonique Fortifiant***

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il'active et facilité la digestion.

*Demandez dans tous les bons Etablissements un* **Vin du Cap Mattei**



TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 190

JEUDI 11 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale, et autres Pays, le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00377

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE


*LE CALENDRIER*

Fête d'Aujourd'hui : Saint Pie I, pape.
Soleil : (heure nationale)
Lever 4 h. 03 m. — Coucher, 7 h. 09 s.
Premier quart., le 18 — Pleine Lune, le 30
Fête de Demain : Saint Jean Gualbert.

*10 JUILLET*

## CIRNEA-THÉATRE

Le 6 juillet, alors que les citadins s'en vont chercher sur les hauteurs la fraîcheur et le repos, alors que tous les théâtres sont fermés et les salons désert, la *Cirnea*, bravement, témérairement presque, organise un spectacle, redresse les tréteaux, replace les décors, rallume la rampe... Et, malgré des hochements de tête fort sceptiques, malgré des haussements d'épaules très significatifs, la *Cirnea*, parce que tout lui réussit, réussit une fois de plus.

A quoi tient ce nouveau triomphe ? Peut-être au charme irrésistible de l'organisatrice ; peut-être au choix des pièces représentées, peut-être et surtout au nom brillant qui est venu, le dernier jour, s'ajouter au bas des affiches déjà posées, comme une affirmation de succès.

Il régnait dans la salle comble cette atmosphère délicieuse, faite du plaisir attendu, de la Beauté contemplée. C'est donc devant des spectateurs charmés d'avance que le rideau s'est levé. Je me hâte de dire que l'attente n'a point été déçue.

On commençait par les *Deux Veuves*, la fine et spirituelle comédie de G. Malleffile. Rien n'est, à mon avis, plus difficile à rendre que ces pièces où l'on ne doit point déployer les grands gestes de la tragédie, où il faut se garder d'être comique et où l'on doit cependant éviter la monotonie. Ce sont des comédies toutes en demi-teintes, en nuances discrètes, qui exigent énormément de tact, car elles doivent émouvoir sans faire pleurer, amuser sans déchaîner le franc-rire du vaudeville.

En confiant l'interprétation des *Deux Veuves* à Mlles Alerini et Firpi, à MM. Peraldi et L. de Montera, on avait en vraiment la main heureuse. Veuve trop tôt consolée et veuve inconsolable, Mlle Alerini et Mlle Firpi ont fait preuve d'une remarquable aisance et d'un naturel parfait. L'une a prêté à la volage Caroline son spirituel sourire et sa grâce légère, très joliment parée de froufrous roses. L'autre a prêté à la sentimentale Laure la mélancolie de ses yeux bleus, le charme de sa beauté blonde, admirablement mise en valeur par l'élégance d'une robe noire qui expliquait sans peine sa fidélité aux « longs habits de deuil ».

M. Peraldi, d'un chic extrême en chasseur improvisé, d'une émotion très vraie en amoureux habile, s'est taillé un légitime succès par l'ardeur qu'il a mise à plaider la cause de son cœur.

Et M. L. de Montera, gardien farouche des chasses de ses maîtres et des bonnes traditions, a bien rendu le côté comique de la pièce, et mêlé à de délicates émotions un peu de gaieté de fort bon aloi.

*Rosalie*, l'hilarante saynète de Max Maurey, a été jouée en perfection par Mlles H. Firpi et D. Trani et par M. Berneau. On n'est pas plus comiquement rageurs et affairés que M. Berneau et Mlle Firpi, ni plus délicieusement niaise que Mlle Trani. L'éclat de rire général qui a accueilli ce lever de rideau a prouvé aux acteurs mieux que tous les éloges, qu'ils ont toute la faveur du public.

Il faut de temps en temps que la *Cirnea* rappelle aux sceptiques qu'elle n'est pas une société exclusivement mondaine et qu'elle n'oublie pas le but principal de sa fondation. Ceux qui ont vu représenter par des artistes cyrnéens, l'œuvre de notre concitoyen le plus illustre, ont compris que la *Cirnea* se souvient de ses projets et les mène à bonne fin.

*In Campagna !* C'est le Bastiais croqué sur le vif, avec ses qualités sérieuses et les défauts correspondants : l'économie confinant à l'avarice, la bonhomie apparente sous laquelle se dissimule un grand fond d'ironie ; c'est la Bastiaise, j'entends la Bastiaise de race, un peu sermonneuse, mais pleine de bon sens et de principes solides ; c'est la jeune Bastiaise vive, charmante ... et fûtée.

Devant les trois principaux personnages défilent des types de paysans superbement dessinés par la plume du maître P. Vattelapesca, dont le talent prodigieux s'est plu à observer dans ses moindres replis l'âme astucieuse de nos bons villageois. Ceux-ci furent personnifiés à merveille par M. Ernest Romani, incroyable de vérité, et M. Peraldi, très réussi en garde-champêtre.

Le Bastiais, c'est M. Zuani, un *Santu* inénarrable, digne de figurer sur d'autres scènes que la nôtre. Si M. Vattelapesca avait pu, du fond de sa retraite, assister au triomphe de sa pièce, il aurait eu avoir uniquement écrit ce rôle à l'intention de M. Zuani, tant celui-ci a su en faire goûter la piquante saveur.

Mlles Seatelli, chargées de présenter aux Bastiais deux types de mère et de fille bastiaises, se sont acquittées de leur tâche avec infiniment de grâce et d'esprit. Dans ses toilettes d'une vérité incontestable, sous ses bandeaux grisonnants, Mlle Caroline Seatelli sourlint victorieusement sa réputation d'excellente comédienne, et partagea le succès de sa charmante sœur, Mlle Eugénie Seatelli, brune ingénue, au fin sourire excusant gentiment toutes les roses.

Mlle Ciavatti, dont je ne connaissais pas le précoce talent, m'a émerveillé par le naturel et la vivacité de son jeu. Maintes dames, du haut de leur loge, ont dû retrouver dans ce type parfait de domestique moderne la rouerie légendaire de leurs.... *bonnes à tout faire*, surtout à berner leurs maîtres.

Pour compléter cette interprétation remarquable, le rôle de la *Iatata* avait été confié à Mlle Sinetro, une fort gentille débutante.

***

J'ai dit en commençant que le succès triomphal de cette soirée était dû surtout au nom sur l'affiche d'un artiste Corse dont la Gloire a déjà effleuré le jeune front.

Gabriel de Gravone a bien voulu retrouver dans son cœur les chers souvenirs qui l'attachent à Bastia. Il y compte des amis qui l'ont suivi dans sa marche rapide vers sa destinée radieuse, qui ont assisté de loin à ses brillants débuts et qui l'ont acclamé samedi soir avec le jmeilleur d'eux-mêmes. Ce fut une émotion très douce que de le voir si gracieux, si vibrant, si plein de jeune ardeur, sous le blanc costume du duc de Reichstadt. Gabriel de Gravone a tout ce qu'il faut pour conquérir son public. Il a le charme et l'élégance qui donnent tant de séduction aux rôles qu'il est destiné à tenir ; il a sa voix claude aux sonorités d'airain, aux inflexions tendres, cette voix qui éclate, exaspérée et hurlante, dans l'horreur de Wagram, et qui sait n'être plus qu'une souple caresse, pour murmurer des vers de Musset, à des amis charmés, sur une barque tout là bas, au large.

Gabriel de Gravone ! C'est un nom qui portera bien loin dans ses syllabes sonores l'âme et le parfum de notre Corse. Et voilà pourquoi, dans cet espoir certain, je me plais à rééditer pour le jeune artiste le dernier vers d'une exquise poésie que dédiaient au lendemain triomphant de *Cyrano de Bergerac* les élèves de Stanislas à leur prestigieux camarade Edmond Rostand :

C'est le vol des Aiglons qui fait l'envergure des aîtés.

Il appartenait à la *Cirnea*, précieuse conservatrice de nos vieilles gloires, de nous offrir les premiers rayons de cette jeune gloire à son aurore.

## LA QUESTION des Chemins de fer Corses

**par Célestin Calfucoli**
Conseiller général

VI

### L'ACHÈVEMENT DU RÉSEAU CORSE

Nous arrivons ainsi en 1876. La Commission du budget pour 1877 décida, en présence de la déclaration d'utilité publique d'un certain nombre de chemins de fer, « que les travaux ne seraient commencés que lorsque le ministre des travaux publics aurait reçu des départements, des communes et des particuliers, des offres de concours jugées par lui suffisantes. » M. Christophle détenait alors le portefeuille des travaux publics. Le 22 juin 1876. Il adressa aux Conseils généraux une circulaire par laquelle il provoquait leurs offres de concours pour hâter l'établissement des lignes auxquelles ils s'intéressaient. Une opposition violente se manifesta sur le champ dans le Parlement. On fit ressortir l'échec de la loi de 1842, et l'injustice qu'il y avait à interpréter ainsi implicitement aux départements pauvres de jouir du bienfait des voies ferrées. Néanmoins, et grâce aux efforts de M. Sadi-Carnot, rapporteur du budget, les conclusions de la Commission furent adoptées.

Le Sénat les rejeta résolument. En même temps il décida (4 août 1876), la création d'une Commission de dix huit membres chargée d'étudier la question des dépenses d'expropriation.

Fait curieux : La presque unanimité des représentants des Compagnies se prononcèrent alors pour la mise de ces dépenses à la charge des départements et des communes ! A les entendre, le meilleur moyen de refréner les exigences des propriétaires de terrains et les largesses des jurys, c'était d'imputer uniquement l'achat des terrains à la caisse départementale ou, mieux encore, à la caisse communale ! En revanche, le Conseil supérieur des voies de communication émit l'avis « qu'il n'était pas possible d'admettre comme règle générale l'achat des terrains par les départements, surtout au taux que cette charge leur incomberait tout entière. »

En 1879, enfin, dans les lois des 16 et

---

84 — Feuilleton du Petit Bastiais

LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

III

LA PARTIE DE WHIST DE L'ABBÉ PIERRE ROUT

Il y avait dix minutes environ que madame Noémie et mademoiselle Louise avaient repris leur place dans le petit salon, pendant que le docteur Marc Rémault fumait sa pipe dans le jardin, quand un coup de cloche retentissant annonça la venue d'un visiteur. Un instant après le docteur parut dans le salon, avec le visiteur.

— Monsieur l'abbé Pierre Rout, annonça-t-il.

— Mesdames, bonsoir, fit l'abbé d'une voix sonore et bien timbrée, d'une voix que lui eût enviée un officier de cavalerie pour commander la manœuvre à ses escadrons.

Il portait deux petits bouquets, modestes, mais qui embaumaient ; il aimait les fleurs, et surtout les fleurs parfumées. Il offrit ses bouquets à Noémie et à Louise, qui le remercièrent par un sourire. Jamais il ne venait chez le docteur à la veillée sans apporter, à ces dames, un petit bouquet de son jardin.

— Je travaille pour vous, monsieur l'abbé, dit Noémie, en montrant la nappe d'autel qu'elle brodait. Ma besogne n'avance pas ! Je ne l'aurai pas terminée avant un mois, au moins.

L'abbé voulut voir la broderie.

— Sapristi ! déclara-t-il, quelle patience il faut pour faire de pareils ouvrages ! Madame, c'est trop beau pour moi ; il y a là une petite guirlande de myosotis qui est un vrai chef-d'œuvre !

— Ah ! on vous gâte, monsieur l'abbé, et c'est bien vu ! dit le docteur.

Louise débarrassa l'abbé de son chapeau — un magnifique chapeau très brillant, de forme basse et aux larges ailes, qu'il portait crânement, sur l'oreille droite, bien plus en mousquetaire qu'en prêtre... et, aussi, de son parapluie, — car l'abbé portait toujours dans ses courses, et par quelque temps qu'il fît, un parapluie très élégant, à pomme d'argent.

— On me reproche, à l'évêché, ma tournure par trop soldatesque, disait-il ; mon parapluie, meuble extra-bourgeois, me constitue un correctif !

L'abbé Pierre Sigisbert Rout, fils d'un ouvrier lorrain et d'une humble femme — de qui il ne parlait jamais sans se sentir douce ment attendri — avait été élevé par un sien oncle, curé d'un village des Vosges, qui avait fait, de lui, « un homme » dans l'acception la plus belle et la plus large du mot.

Il était, alors, âgé de cinquante-cinq ans, environ. Depuis vingt ans, il occupait — et de la façon la plus digne — la petite cure d'Is-sur-Tille. Très intelligent, fort instruit, l'abbé Pierre, comme on l'appelait dans le pays, était un grand esprit, supérieur de dix coudées à la grande majorité de ses collègues.

Cette supériorité lui avait nui. De plus, il avait sur toutes choses, des idées à lui, des idées larges. Il savait faire respecter les dogmes et les règles de l'Eglise dans toute leur rigidité, non sans se départir au besoin, et très humainement, de cette intolérance étroite, non conforme aux vrais principes chrétiens bien entendus, qui est encore outrée, parfois, par des prêtres, fort honnêtes gens, sans doute ; mais qui, peut-être, comprennent mal leur sainte mission.

Tout en constatant sa valeur très réelle, ses chefs hiérarchiques, persuadés, pourtant, qu'il eût occupé avec honneur, avec distinction même, un poste beaucoup plus élevé, l'avaient cependant maintenu dans sa cure d'Is-sur-Tille — car les princes de l'Eglise, comme tous les autres princes — sans en excepter les gros bonnets du gouvernement républicain — aiment, surtout, ceux qui ont une nature de clown naturel, et savent faire avec grâce la double courbette devant leur omnipotence vraie ou fausse !

Ses chefs hiérarchiques disaient souvent, en parlant de lui :

— Très méritant, très « capable », l'abbé Pierre Rout ; mais de caractère beaucoup trop indépendant... oui, oui, trop indépendant !

Ils n'osaient pas dire, peut-être : « Trop intelligent ! » Ils le pensaient, et cela suffisait à la vanité du bon abbé Pierre — qui n'avait plus d'ambition ! Il se plaisait fort, d'ailleurs, en son modeste presbytère, où il vivait bien, car c'était un fin gourmet, et où il bouquinait surtout, pendant des journées entières.

Il était grand amateur de poésies lyriques à grandes envolées — car c'était un spiritualiste... par nature et par raison. Il avait la passion des livres... non des livres d'art modernes, mais des vieilles éditions, surtout d'ouvrages latins... car c'était un latiniste émérite.

Tout en lisant, il fumait des pipes — des pipes de terre, à long tuyau, dont il avait une cargaison dans sa bibliothèque. Le jardinet qui entourait son presbytère était rempli de fleurs : rosiers, réséda, héliotropes, jasmins, violettes. La seule fleur sans parfum qu'il cultivât était la tulipe — qu'il aimait à cause du riche coloris de sa corolle, et, aussi à cause de sa floraison hautaine, orgueilleuse. Il disait :

— Voyez comme elle porte fièrement la tête, dédaigneuse de l'humble violette, si belle, et qui embaume !

*In petto*, il se répétait que la tulipe avait des airs d'évêque ! Oui le connaissait et on le choisissait à vingt lieues à la ronde. Charitable, sans ostentation, il faisait beaucoup de bien. Toutefois, comme il aimait la franchise, il était impitoyable lorsqu'on l'avait trompé.

*(A suivre).*

18 juillet 1879 portant classement de chemins de fer en France et en Algérie, une disposition fut introduite, aux termes de laquelle le concours financier offert par les départements, les communes et les particuliers, devait être l'un des éléments déterminants de l'ordre de priorité à adopter pour la construction des nouvelles lignes.

Telles ont été, jusqu'à ce jour, ces matières de dépenses d'expropriation, les dotations et cautions au cours des diverses législatures. Il n'en est pas d'autres, et rien ne saurait autoriser le ministre des travaux publics pas plus que les Commissions parlementaires, à en créer une de plus.

Quelques chiffres mieux à ce sujet : Dans son *Traité des chemins de fer*, qui fait autorité, M. Alfred Picard établit comme suit les dépenses faites, depuis l'origine des chemins de fer jusqu'en 1902, par l'Etat, les Compagnies et les localités, pour les lignes d'intérêt général :

| | |
|---|---|
| Compagnies . . . | 8 971,066,000 |
| Etat. . . . . | 342 018,000 |
| Subventions locales. . | 46,287,000 |
| | 12.199,971,000 |

C'est-à-dire que les subventions locales représentent seulement 1/14 2 des dépenses totales! (0,7 0/0).

En outre, d'une copieuse monographie de la Compagnie de l'Est, qui vient d'être publiée (il est regrettable que de semblables monographies n'existent pas pour chacune des Compagnies, surtout en ce temps de rachat), j'extrais les chiffres significatifs que voici :

Depuis la début de la Compagnie et jusqu'en 1881, les dépenses de premier établissement se sont réparties ainsi :

| | |
|---|---|
| Etat . . | 192,397,988 |
| Localités | 144.360 |
| | (0,7 0/0 environ) |

De 1881 à 1905, voici quelle a été leur répartition :

| | |
|---|---|
| Etat . . | 571,140,860 |
| Localités | 19.240,172 |
| | (0,3 50 0/0) |

Voilà, je crois, qui réduit quelque peu la proportion des subventions locales. Or, qu'on ne l'oublie pas, il s'agit ici du réseau de l'Est, desservant l'une des plus riches régions du pays.

J'ai tenu à m'étendre tout particulièrement sur cette question, qui est devenue la *tarte à la crème* des pouvoirs publics dans leurs rapports avec la Corse, à seule fin de bien démontrer qu'il serait inutile, pour le ministre des travaux publics, de tenter de s'échapper par des tangentes successives. Quoi qu'ils soient — et je le prouve — ses arguments sont des cotonnes aux poils d'argile, et le simple logique suffit à les démolir.

Mais je poursuis : La réponse du ministre des travaux publics à la proposition de résolution de M. Gabrielli, est en Corse, comme bien l'on pense, un retentissement considérable. Un coup de tonnerre dans un ciel serein ! C'était, définitivement, la chute de toutes nos espérances. La mauvaise foi de l'Etat apparaissait évidente. S'incrirait-on, ou résisterait-on ? Pour les uns, l'apport total des terrains par le département semblant devoir être une condition mise gratuitement par nous, il fallait renoncer à l'achèvement ou réagir ouvertement aux prétentions de l'Etat. Comment la Corse pourrait-elle, en effet, faire face à une obligation aussi lourde, alors que l'infirmité de son centime additionnel ne permet pas de réaliser un gros emprunt ? Pour les autres, l'engagement du département devant se réduire à garantir les dépenses au delà des 1,100,000 francs prévus par les agents de la Compagnie et par ceux de l'Etat, on ne devait pas hésiter à le consentir, dès deux mains, l'intérêt des futurs expropriés n'étant pas telle qu'on la représente légèrement, et des arrangements amiables pouvant être vraisemblablement substitués en peu partout à l'expropriation pure et simple.

*(A suivre).*

## En l'honneur de Garibaldi

Grande réunion jeudi, 4 du courant, dans le local de la Société de Secours mutuels de Saint Bonifacio, où M. Giacomo Dettori fabrait, en Italien, une conférence sur le grand Patriote Garibaldi dont l'Italie glorifie, en ce jour, le mémoire à l'occasion du centenaire de sa naissance.

Nombreuses ont été les personnes qui ont répondu à l'invitation du Comité d'organisation des fêtes en l'honneur du héros de l'Indépendance Italienne, et dont la droiture présidait, le très sympathique agent d'assurance d'Italie, M. Tertian, n'avait rien négligé pour donner à cette réunion tout l'intérêt qu'elle devait avoir.

M. le Président Tertian ouvre la séance à quatre heures du soir, et en quelques mots bien sentis, présente le distingué conférencier à l'assistance. M. Giacomo Dettori est heureux, tout d'abord, d'adresser l'hommage de sa respectueuse gratitude et de son admiration reconnaissante à la ville de Bonifacio pour la cordiale hospitalité qu'elle accorde à ses compatriotes, les Italiens, que l'on doit considérer, à bon droit, comme les fils de la nation sœur. Puis, il aborde son sujet, et pendant deux heures, il nous tient sous le charme de sa parole simple mais captivante. Il nous montre Garibaldi dans sa prime jeunesse, imbu de sentiments humanitaires, prêt à sacrifier sa vie pour sauver celle de ses semblables. C'est le jeune homme intrépide, à l'esprit aventureux, plein d'audace, et à qui la fortune sourit toujours... Il nous parle ensuite de son départ pour l'Amérique au moment où la province de Rio s'était soulevée contre l'empire brésilien et venait de proclamer la république. La guerre ne tarde pas à éclater entre Montevideo et Rome, le fameux dictateur de Buenos-Ayres. Le gouvernement fait appel à la générosité du général Garibaldi, et le supplie de mettre son bras et son talent au service de cette noble cause.

Garibaldi prend la direction de la force navale, et conduit le peuple, de victoire en victoire, à la bataille de Sant-Antonio, 8 février 1846, qui le couvrit de gloire... L'amiral Latti, commandant l'escadre française, qui en fut le témoin, fit la plus bel éloge du général Garibaldi.

M. Giacomo Dettori termine en disant combien il est heureux, à cette occasion, de manifester sa profonde admiration pour le grand patriote Joseph Garibaldi, le héros immortel qui consacra toute sa vie au triomphe du droit, de la justice et de la liberté.

Ces dernières paroles sont accueillies par de frénétiques applaudissements et par les cris de vive Garibaldi ! vive la France ! vive l'Italie, vive Bonifacio ! vive la Maddalena !

A l'issue de la conférence, l'assemblée a envoyé au Comité organisé à la Maddalena un télégramme que nous reproduisons ci-après :

« Comitato onoranze Giuseppe Garibaldi, Maddalena.

« Italiani francesi intervenuti conferenza Garibaldi Bonifacio augurano Caprera fuoco sacro maestoso vive idee Eroe immortale.

« TERTIAN, Presidente. »

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 11 Juillet à 8 h 1/2*

| | |
|---|---|
| Entrée, allégro de concert, | Johan Wiek. |
| Mysora, ouv. symphonique, | W. Aigo. |
| Ballet d'Isoline, | Messager. |
| Le Prophète, fant., | Meyerbeer. |
| Rosita, valse espagnole, | Pfahlbaril. |

*Le Sous Chef de musique*, TOMASINI.

## Fête Nationale

*Revue des Troupes*

A l'occasion de la fête nationale, le Général Gouverneur de la Corse passera le dimanche 14 juillet, à 7 heures du matin, sur la place St. Nicolas, la revue, en grande tenue de service, des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les Officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale sont priés d'assister en tenue à cette cérémonie nationale.

***

Les habitants des maisons situées dans un rayon de 120 m. de la batterie de Saint Erasme sont invités à ouvrir les fenêtres pendant l'exécution des salves de réjouissance qui seront tirées le 14 juillet, à 7 heures du matin, à midi, et à 8 heures du soir.

***

*Pour les Cantonniers*

Le 14 juillet tombant cette année un Dimanche, M. Chaleil, préfet de la Corse, accorde un jour de congé supplémentaire, le lendemain de la fête Nationale, à tous les cantonniers des routes départementales et des chemins de grande communication et d'intérêt commun.

***

### L'œuvre de propagande

*Radicale et Radicale-Socialiste*

A l'occasion de la Fête Nationale, le Comité de la ligue de propagande Radicale et Radicale Socialiste a organisé, sous la présidence de M. MONTIGNY, Sous-Préfet de Bastia, un banquet et un punch démocratiques.

Le banquet et le punch eurent lieu à midi et à 8 heures 1/2 du soir dans les jardins de l'hôtel Colombani.

Les personnes désireuses d'y assister sont priées de se faire inscrire avant le 11 juillet chez MM. Romagnoli, Bd. Paoli, 30 et J. A. Ricci, Place d'Armes, 4.

Prix du banquet, 2 fr 50. — Punch 1 franc.

*Le Comité.*

## Les Elections Départementales

*Conseil d'Arrondissement*

BASTIA. — M. F.-A. Giansily, directeur de l'Aspic, est candidat républicain dans le canton de Terra-Vecchia.

## Petite Gazette

**Variations Atmosphériques du 10 juillet**

Thermomètre — 7 heures du matin : 20. à midi : 24. à 6 heures du soir : 21. Maxima : 28 5 Minima : 17 4.

Baromètre — 7 heures du matin, 770 mm à midi, 770 mm. à 6 heures du soir, 770 mm. Vent : Ouest, calme.

Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Suicide*

Aujourd'hui a été transporté à l'hôpital civil, par les soins de l'Assistance publique, le sieur Mazzini Simon, âgé de 26 ans.

Cet individu porte à la tête une profonde blessure occasionnée par une arme à feu. Mazzini a, en effet, tenté de se suicider hier à Nozzi après avoir tué sa fiancée, Rapale Madeleine, âgée de 18 ans.

L'état de Mazzini est très grave.

***

*Doctorat en droit*

M. Jean-Louis Pietra a été reçu à son premier examen de doctorat en Droit, devant la Faculté de Lyon. Toutes nos félicitations.

***

*Le Balayage*

Procès-verbal a été dressé contre l'entrepreneur du balayage pour n'avoir pas fait enlever les immondices du cours Saint-Nicolas et de la place Fontaine-Neuve, à l'heure réglementaire.

***

SI VOUS DÉSIREZ à Marseille un hôtel confortable, bien tenu et à des prix modérés, descendez à l'*Hôtel Nautique*, 7, Quai de la Fraternité.

***

*Objets trouvés*

Il a été trouvé un perroquet.

Le réclamer à la Direction des Douanes.

***

*Objet perdu*

Une épingle de cravate, avec photographie.

La rapporter, en échange d'une récompense, à M. Ambrosi, Bd de Cardo, 18.

***

*A vendre*

Calèche, moitié prix de sa valeur. S'adresser à M. Antoine-Pierre Croce, Bastia.

## Bulletin Financier

Paris, 6 juillet 1907.

La dernière séance de la semaine est exempte d'affaires aujourd'hui. La plupart des affaires. Notre Rente a gagné 25 centimes sur la veille et cote 95.39. Fonds Etrangers bien tenus en général. Nos Sociétés de crédit conservent leurs bonnes dispositions. Le Crédit Lyonnais monte à 1.171.

Les obligations 5 0/0 du Port de Bahia sont fermes à 450. L'obligation hypothécaire 5 0/0 du chemin de fer de Goyaz garde son avance à 450.

La société Française Electrolytique se tient à 131. Les Capitaux se maintient à 74. Les actions ordinaires Rete Uranium et Houilles de la Russie Méridionale passent de 343 à 345. Les mines de Baryte Françaises sont fermes à 447.

On nous informe de l'émission très prochaine des actions de 100 fr de la société Américaine de café ine Marseillaise. L'exploitation actuelle comporte 600,000 caféiers sur une superficie de 500 hectares, et cette culture pourra être bientôt presque doublée. On peut du reste admirer dès à présent à la Société générale Française industrielle, 35, boulevard Haussmann.

Nos chemins de fer conservent toute leur fermeté.

## Liste des lots de la Loterie du Patronage

*des Ecoles laïques*

**Tirage le 14 juillet 1907**

***Prix du billet 0,10***

4 Volumes « Chant de guerre Corse ».
2 Boîtes Andouillettes.
Boîte Loterie.
Vase majolique.
2 Porte-portraits fiches.
Paire sous-verre Richelieu.
2 Vases riches.
Sorcier Oriental.
Gilet piqué blanc.
Bouteille Cédratine.
Fontaine Rhum St. James.
Bouteille Dentifrice.
Ruche miel Félix Potin.
Sanache pour dames.
Flacon Brillantine.
Paire soulliers jaunes.
Bouteille Vin rouge 1904.
Bouteille Vin rouge 1905.
Pallière.
2 Statuettes fantaisie.
Boîte cigares.
Statuettes « Laitière Corse ».
Statuette « Cruelle ».
Statuette « Silhouette ».
Boîte Julienne (bonbons)
2 Bouteilles Vin.
2 Sabots fantaisie.
2 Sabots pr cuisine (unis).
Boîte savons fins.
Boîte ménage.
Volume « Au Drapeau ».
Sucrier Argenté.
Lampe Argentée.

### SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les habitants de la ville de Bastia sont prévenus que les boulangeries adhérentes à ce jour aux revendications formulées par le Syndicat sont :

MM. Campana, Laurenti, Ghiglermini Antoine, Canessa Augustin, Carlotti Matthieu, Gallaysti J.-B., Grégory, Léandri Dme, Jacques Dorsol, Casabona, J. Gozzi, Charles Rossi, Graziani Pierre, Rémuzi Joseph, Antoine Ferrari, Mme Marie Procopori, veuve Tiburce Lota, veuve Cresti, veuve Bruzzo, veuve Franchi.

Dans ces boulangeries ils trouveront le pain nécessaire pour l'alimentation de la ville.

N. B. — Les boulangeries adhérentes, en plus de leur personnel trouveront au sein du Syndicat les ouvriers disponibles pour le travail supplémentaire.

Pour la commission exécutive et par ordre,
Raphaël MASALA.


## AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 10 courant, elle a mis en vente savoir :

Suif, 11 fr. 50.

Soufre sublimé pur, 9 francs la balle de 50 kilos.

Sulfate de cuivre, 88 fr. les 100 kilos.

MARSEILLE
**Hôtel Nautique**
7, Quai de la Fraternité
*Maison Remise à Neuf*
*Electricité — Bains*
*Vue splendide sur la Mer*
PRIX MODÉRÉS
**V. RAYMONDO, Propriétaire**
*Succursale à Vichy*
HOTEL MAUSSANT

**A VENDRE**
*par bonbonnes de 15 à 30 litres*
Très BON VIN de propriétaire des côteaux de Bastia
S'adresser 17, rue de l'Opéra, au 3me étage.

**Pianos d'occasion**
Piano droit à vendre, bonne occasion, 180 fr.
Piano carré, 40 fr.
S'adresser ou écrire à M. BLANC, 19, cours Napoléon, Ajaccio.

VICHY
**Hôtel de Norvège**
*entièrement remis à neuf*
*près des Sources et du Casino*
*Chambre et Pension depuis 5.50*
*Arrangement pour familles*
DESCHAMPS, propriétaire

**Déménagements**
*pour tous les pays*
**Prix très réduits**
Cadres de déménagements, garde meubles pour entreposer le mobilier. Camionnage et emballage soignés. Agence Maritime, 7, route du Cap, Bastia.

**Société forestière**
demande à acheter ens JOLIEFORÊT de pins maritimes ou pins larix de grandes dimensions pouvant être facilement exploitée.
Faire offres avec détails à M. de Santanne, au bureau du journal.

# RÉCLAMEZ
**"le Pêcheur avec la morue"**
marque de fabrique de la Scott, la seule Emulsion capable de guérir
ASTHME, BRONCHITE, FLUXION DE POITRINE, RHUME TENACE, ESSOUFFLEMENT, AFFECTIONS DES POUMONS, MAUX DE GORGE, AMYGDALITE.
Epargnez-vous des souffrances, sauvegardez votre existence, en prenant de
**l'Emulsion Scott**
à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude, si hautement recommandée par les Docteurs qui connaissent tous la perfection de sa formule.

Prix unique en toutes pharmacies : 4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi.
Les vertus curatives de la Scott résultent de la grandiose pureté des ingrédients employés et des soins minutieux apportés à sa fabrication. Ce serait donc une fausse économie d'acheter des émulsions à bas prix, mal préparées, qui ne vous guériraient pas. Echantillon franco contre 0.50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 156, rue St-Honoré, PARIS.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00378

**BOURSE DE PARIS**

| | 9 juillet | 10 juillet |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95 00 | 95. 10 |
| — de 3 Cp0 amortis. | 96 00 | 95.80 |
| | | ex-coupon. |

## DRAME CONJUGAL
## *A BORGO*

*Un ancien gendarme tue sa femme*

Borgo, 10 juillet.

A cinq ou six cents mètres du village, se trouve une propriété avec maisonnette qui était habitée par Nicolai Vincent, âgé de 62 ans, et sa femme. Cette dernière était malade et alitée depuis plusieurs semaines.

Hier, dans l'après-midi, Nicolai s'était rendu à Borgo pour des affaires d'intérêt. Cet individu, qui en voulait à son gendre, au sujet de la dot de sa fille, avait eu plusieurs altercations avec des gens du village. Comme il était très surexcité, on essaya de le calmer. L'un de ses amis lui enleva même les deux pistolets qu'il avait dans ses poches, et son neveu, Bastiani François, le conduisit chez lui. En y arrivant, Nicolai s'empara de son fusil disant qu'il lui fallait, ce soir-là, de la viande fraîche. Son neveu l'invita au calme et sortit devant la porte pour traire une chèvre. A ce moment, une détonation retentit.

Pressentant un malheur, Bastiani accourut prévenir les gendarmes qui arrivèrent un quart d'heure après et mirent en état d'arrestation Nicolai Vincent. Ils constatèrent ensuite que sa femme portait une blessure grave à la poitrine occasionnée par une arme à feu.

Interrogé immédiatement, le blessé accusa son mari de lui avoir tiré volontairement un coup de fusil.

Cette malheureuse femme, âgée de 48 ans, expirait dans la nuit.

M. Morelli, juge d'instruction temporaire, et M. Costa, substitut du Procureur de la République, se sont rendus ce matin, à Borgo.

Après les constatations, M. Morelli a interrogé l'inculpé Nicolai Vincent qui soutient avoir blessé accidentellement sa femme en s'emparant de son fusil.

Les dires du meurtrier sont démentis par les constatations médicolégales.

Nicolai a été placé sous mandat de dépôt et transféré à Bastia.

Ce drame a causé une douloureuse impression dans la commune.

## NOS REPRÉSENTANTS
**chez M. Symian**

### Les Services Maritimes Postaux
**DE LA CORSE**

*Une lettre de M. Clémenceau — Nouveau renvoi au Conseil général et aux Chambres de Commerce.*

Paris, 10 juillet.

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, les sénateurs et députés de la Corse sont été reçus aujourd'hui, à 3 heures, par M. Symian, sous-secrétaire d'Etat aux Postes, avec lequel ils ont longuement conféré au sujet des Services maritimes postaux.

M. Symian a, tout d'abord, communiqué à nos représentants, une lettre du M. Clémenceau. Le Président du Conseil prie le Sous-secrétaire d'Etat de prendre en considération les propositions de M. le Préfet de la Corse relatives aux modifications à apporter dans l'organisation des Services maritimes postaux.

M. Symian a déclaré qu'il était tout disposé à recueillir les désirs du Préfet et des représentants du département. Néanmoins, comme la question ne peut plus être soumise aux Chambres avant leur séparation, le sous-secrétaire d'Etat a pensé qu'il convenait de soumettre de nouveau au préalable la question au Conseil général qui est à la veille de se réunir, ainsi qu'aux Chambres de commerce.

Selon M. Symian, les avis précédemment exprimés par ces assemblées, manquent de précision.

De nouvelles délibérations fourniront un avis ferme et définitif qui permettra au gouvernement de saisir le Chambres par un projet de loi, dès la rentrée d'octobre.

## Conseil des Ministres

Paris, 10 juillet.

Le Conseil des ministres, qui devait être tenu demain matin, à l'Elysée, a été renvoyé à vendredi, à 9 heures.

Ce conseil sera très important.

Les Ministres de la Guerre et de la Marine soumettront à la signature présidentielle les décrets de nominations et de promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

M. Clémenceau fera signer le mouvement préfectoral qui est définitivement arrêté depuis cet après-midi.

## Le 14 Juillet à Lyon

### Suppression de la Revue

Paris, 10 juillet.

Le Ministre de la Guerre a décidé que la revue traditionnelle du 14 Juillet n'aura pas lieu cette année, à Lyon.

## MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Paris, 10 juillet.

Dans le conseil des ministres qui sera tenu, vendredi prochain, M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, soumettra à la signature présidentielle un mouvement administratif très important.

M. Rault, préfet d'Ille-et-Vilaine, passera dans la Loire-Inférieure ;

M. Sagebien, préfet des Deux-Sèvres, passera dans l'Ille-et-Vilaine ;

M. Aubinel, préfet de l'Aude, sera nommé dans les Deux-Sèvres ;

M. Boutresme, préfet des Pyrénées-Orientales, sera nommé préfet de la Haute-Savoie.

M. Tenot, préfet de la Haute-Savoie, passera dans les Pyrénées-Orientales.

## EN ANGLETERRE

### La grâce du colonel Lynch

Londres, 10 juillet.

A l'occasion de son voyage à Dublin, S. M. Edouard VII vient de signer la grâce du colonel Lynch.

On se souvient que cet officier irlandais avait été condamné à mort pour crime de haute trahison, pour avoir pris du service dans l'armée boer, lors de la guerre du Transvaal.

Le colonel Lynch bénéficia, après sa condamnation, de la commutation de la peine de mort en celle de la détention perpétuelle. C'est cette dernière peine que le roi Edouard vient de remettre.

### Mort subite de lord Billson

Londres, 10 juillet.

Pendant que la Chambre des Communes tenait sa séance, lord Billson, député, a été frappé, dans les couloirs, d'une congestion cérébrale.

La mort a été foudroyante.

La séance a aussitôt été levée, au milieu d'une profonde émotion.

## LES SOUVERAINS ANGLAIS
*à Dublin*

Londres 10 juillet.

Le yacht royal « Victoria and Albert, » ayant à son bord LL. MM. Edouard VII et la reine d'Angleterre, ainsi que la princesse Victoria, est arrivé ce matin à Dublin.

Les souverains sont immédiatement descendus à terre.

Les honneurs militaires leur ont été rendus par toutes les troupes de la garnison. La population leur a fait un accueil, assez enthousiaste, du moins très courtois.

## LE MAINTIEN
*de la peine de mort*

Paris, 10 juillet.

Un journal parisien a ouvert une enquête auprès des jurys de toutes les cours d'assises, sur le point de savoir si la peine de mort devait être maintenue.

Vingt-et-un jurys se sont prononcés pour le maintien par et simple ; trois pour le maintien sans publicité des exécutions capitales. Aucun n'a adhéré au projet de suppression.

## LE CONFLIT
## Américo-Japonais
### UNE GUERRE EN PERSPECTIVE

Paris, 10 juillet.

Tandis que les représentants des Etats-Unis et du Japon participent aux travaux de la Conférence pacifique de La Haye, les gouvernements de Washington et de Tokio se préoccupent très sérieusement de l'éventualité d'une guerre prochaine.

Dans les milieux diplomatiques, l'inquiétude a fait place à l'optimisme de ces derniers jours.

Au Japon, les populations sont très enthousiastes, et les journaux déclarent qu'il faut anéantir dans le sang les prétentions américaines.

### Le retrait de l'ambassadeur japonais

Tokio, 10 juillet.

Les journaux japonais annoncent que l'ambassadeur du Japon aux Etats-Unis rentrera à Tokio, au mois d'octobre prochain.

Cette nouvelle est accompagnée de commentaires qui font supposer que ce retour coïncidera avec la rupture des relations diplomatiques.

### Les approvisionnements du Japon

Tokio, 10 juillet.

Le Japon commence ses approvisionnements de guerre.

Le gouvernement de Tokio vient de passer un marché massif avec les fabricants de conserves de Chicago.

Ceux-ci devront leur livrer, pendant une période de trois mois, toutes les boîtes de conserves qu'il leur sera possible de fabriquer.

Ces approvisionnements sont destinés à l'armée.

### Les armements DES ETATS-UNIS

Washington, 10 juillet.

Une grande activité règne dans tous les arsenaux américains, dont les employés sont tous des nationaux.

Les armements de l'escadre sont poussés avec une fièvreuse rapidité.

De très importantes provisions de mines sous-marines et de torpilles flottantes ont été concentrées à Manille, et dans la baie de Subig, point stratégique de première importance.

## LE PARLEMENT
### Chambre des Députés

*Présidence de M. BRISSON*

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### L'Impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion : 1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ; 2 de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progressif sur le revenu et les capitaux improductifs ; 3. de la proposition de loi de M. Magniadé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ; 4. de la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

M. Merle

député socialiste des Hautes-Alpes, continue le discours commencé à la séance de jeudi dernier.

L'orateur, qui est favorable au projet Caillaux, fait passer sous les yeux de la Chambre une longue série de statistiques en faveur de sa thèse.

Les députés écoutent, sans y prêter aucune attention, la longue dissertation de M. Merle. Les banquettes se vident rapidement et c'est devant une salle presque entièrement vide que le député de Briançon termine son soporifique discours.

M. Merle invite les radicaux à voter sans hésitation le projet d'impôt sur le revenu. En le repoussant, ils failliraient à leur programme.

M. Caillaux

ministre des Finances, monte à la tribune. La plupart des députés retournent à leurs bancs.

M. Caillaux commence son discours par ces mots : « Deux cent soixante trois députés ont promis à leurs électeurs l'impôt sur le revenu. Ils sont donc prisonniers de leurs engagements sous peine de forfaiture.

» Mon projet actuel est le résultat de travaux de plusieurs années. »

M. Caillaux établit ensuite l'injustice du système d'impôt actuel. Il est nécessaire et juste de faire une répartition plus équitable des impositions qui pèsent sur les contribuables. Les riches doivent contribuer des sacrifices plus lourds que les pauvres.

Le ministre des Finances développe ensuite au milieu du silence le plus absolu et de l'attention la plus soutenue les grandes lignes de son projet.

M. Charles Benoît

député libéral de Paris, s'écrie après cet exposé : « J'ai combattu le projet Rouvier, mais je montrerai à la Chambre que le projet de M. Caillaux est meilleur pour la classe ouvrière.

M. Caillaux

reprenant son discours se livre à un exposé très sec de chiffres, des calculs et d'évaluations historiques.

Le ministre, étant légèrement fatigué, réclame une suspension de séance que la Chambre accorde.

***Reprise de la Séance***

La séance est reprise une demi-heure après.

M. Caillaux

reprend son discours. Il réfute toutes les objections faites contre son projet d'impôt sur le revenu.

« La nouvelle loi, dit-il, ne sera appliquée qu'un an ou deux après sa promulgation. »

Parlant ensuite de l'exode des capitaux français à l'étranger, M. Caillaux fait la déclaration suivante :

« Les nations européennes pourraient bientôt créer entre elles une sorte d'assurance mutuelle relative à l'exode des capitaux étrangers. Les capitalistes français ayant retiré leurs fonds des caisses nationales pourraient ainsi se trouver en face d'une très désagréable surprise.

» On prétend que le nouveau projet établit des surtaxes sur l'ensemble des impositions. C'est une grosse erreur puisque le rendement du nouvel impôt égalera le rendement actuel à un ou deux millions près.

» Nous ne pensons pas surcharger légèrement les classes aisées, mais nous ne surchargerons pas les classes moyennes. Nous nous nous ne les déchargerons pas non plus. »

M. Caillaux énumère ensuite les quelques expériences d'application de l'impôt sur le revenu faites dans diverses communes en présence de la commission parlementaire. Les résultats furent satisfaisants. Ces expériences seront renouvelées afin d'aboutir à une réforme scientifiquement vérifiée à l'avance.

» Auteur de ma réforme, affirme le ministre des Finances, j'aurai demain toute la grande armée des ruraux.

» Aucune inquisition n'est à redouter. »

M. Caillaux termine son discours en disant :

« Le parti républicain me suivra parce que ma réforme est non pas une œuvre collectiviste, mais bien une œuvre de justice sociale. »

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain matin.

### AVIS DE DÉCÈS

Mme Albine Delfini, née Manfredi ; M. et Mme Abati, née Delfini, et leur enfant ; Mlles Clémentine, Paulina et Adrienne Delfini ; M. le curé Delfini ; M. Nicolaïne Delfini ; Mme Charlotte Manfredi ; M. le docteur Manfredi et Mme Manfredi, née Arnaud ; M. Hilaire Delfini, sous-préfet, Châteaulin ; M. Marcel Delfini ; M. Adrien Manfredi, employé au Ministère ; MM. Georges et Edouard Manfredi ; Mme Wilmerding, née Manfredi ; Mme Rombout, née Manfredi ;

Les familles Grimaldi d'Istres, Paoli, Laporte d'Alger, Statici, Raffali et Pietri,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Blaise DELFINI*

*Ancien juge au Tribunal d'Orthonville*
*Ancien Conseiller général*
*Maire de Gavignano*

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Grenade-Ozeza, (Ville Manfred), le 9 juillet 1907, dans sa soixante-deuxième année.

L'enterrement aura lieu à Gavignano.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.


**VIN** du Domaine de Vignale à 48 fr. l'hectolitre.
S'adresser à M. Vallesi, Vescovato.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907

NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON A ÉTÉ

Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline

APPRÊT DU NEUF

*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Marengo — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*





UNE INVENTION REMARQUABLE POUR LA CULTURE DES CHEVEUX

LE CASQUE ASPIRATEUR EVANS est une invention pratique, construite sur des bases scientifiques et hygiéniques, au moyen de laquelle une circulation libre et normale est établie sur toute l'étendue du cuir chevelu. L'activité des plus petits vaisseaux capillaires est donc mise en stimulée, par suite, la nourriture, qui peut seulement pruvenir de ces mêmes vaisseaux, peut être portée directement à la racine des cheveux. On se rend rapidement compte des effets de l'appareil en observant une croissance vigoureuse et abondante des cheveux. Il n'y a pas de friction et comme on n'emploie ni médicaments, ni produits chimiques, il n'y a pas à craindre d'irritation. Il est seulement nécessaire de porter le casque pendant trois ou quatre minutes par jour.

UN ESSAI GRATUIT DE 60 JOURS

LA GARANTIE DE LA COMPAGNIE

Un Casque Aspirateur Evans vous sera envoyé pour un essai gratuit de soixante jours. Si vous ne remarquez pas peu à peu une nouvelle croissance des cheveux et si vous n'êtes pas convaincu que le Casque les régénère, libre à vous de le rendre sans frais d'aucune sorte. Comme preuve de bonne foi, vous êtes prié de déposer le prix de Casque à notre banque, le Crédit Lyonnais, à Paris, et vous remarquerez que les fonds restent à l'entière disposition de l'acheteur pendant la période d'essai de soixante jours. Si avant l'expiration de ce délai, vous n'êtes pas pleinement satisfait du résultat, vous pouvez retirer les fonds intégralement et sans conditions au Crédit Lyonnais, qui a reçu de nous l'autorisation.

L'éminent Dr I. N. LOVE, dans son allocution à l'assemblée médicale, au sujet de l'Alopécia (la perte des cheveux) dit que, « si on pouvait trouver un moyen d'amener la nutrition à la racine des cheveux (follicules), sans avoir recours à aucun procédé irritant, le problème de la croissance des cheveux serait résolu. » Plus tard, quand on lui présente le Casque Aspirateur Evans pour l'examiner, il dit que « le Casque remplirait et confirmerait en pratique les observations qu'il avait faites précédemment devant l'assemblée médicale. »

Le Dr W. MOORE, au sujet de cette invention, dit : « Le principe sur lequel le Casque Aspirateur Evans est fondé est absolument exact et indiscutable. »

*Un catalogue illustré et descriptif du Casque Aspirateur Evans sera envoyé franco sur demande*

EVANS VACUUM CAP CO., LTD., 100, rue St-Lazare (près de la Gare St-Lazare) PARIS.



**IMPORTANTE** Société Mutuelle, connue et appréciée, ayant obtenu les plus hautes récompenses, demande agents en Corse. Traitement et commissions élevées ; mais références de 1er ordre sont exigées. S'ad. à M. Gouit, 2, Bd de la Blancarde, à Marseille.

**ARTHUR SUIRE**

La Scierie transportable Arthur Suire, à Ajaccio (Corse). Force 35 chevaux, locomotives-routières, demande à faire des sciages à façon, et procure des acheteurs au comptant pour les bois en grumes. Envoyer offres.

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

**EUGÈNE PERICCHI, propriétaire**

*Saison Printemps-Eté 1907*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc

*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**



Rayon spécial de chaussures de luxe dernes modèles en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

*La Maison se charge des réparations*







**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent garanti 18 karats.



**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.



ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles

*Le Directeur-Gérant,* J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.



**Installation à Gaz**

**Jean Cini,** ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

*Appareils sur commande*

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.













Un superbe morceau de Musique avec paroles et accompagnement dans chaque N° de

**NOS LOISIRS**



**Aux tempéraments délicats offrez un**

# VIN DU CAP CORSE

*à base de Quinquina*

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

***Apéritif Tonique Fortifiant***

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

***Demandez dans tous les bons Etablissements un* Vin du Cap Mattei**



TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 191

VENDREDI 12 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| Corse | 2,50 fr. | 5,00 fr. | 10 fr. |
| Autres Départ. | 3,50 » | 7,00 » | 12 » |

UNION POSTALE ET AUTRES PAYS : le tout en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00379

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE


### LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jean Gualberto

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 05 m — Coucher, 7 h. 09 s.

Premier quart., le 18 — Pleine Lune, le 26

Fête de Demain : Saint Anaclet.

*11 JUILLET*

## Huningue-Abbatucci

Hier, je suis entré au musée du Luxembourg. J'ai revu ce chef-d'œuvre d'Edouard Detaille, que tout le monde connaît, « le Rêve ». Des soldats aux figures hâlées, jeunes, sympathiques, bien françaises, dorment sur la dure, enveloppés de leurs couvertures, près de leurs fusils rangés en faisceaux, dont les baïonnettes supportent, allongé, plié, attendant l'heure, le drapeau du régiment... Au-dessus, dans les nuées du ciel, le rêve des soldats : des bataillons de la grande épopée, qui passent, tambours battant, drapeaux déployés, plumets au vent, entraînés par leurs chefs, dans un assaut irrésistible, dans la marche vers les trophées, vers la gloire...

Et tout ému, je pensais à notre passé de vaillance et d'honneur. Je revoyais aussi nos efforts d'après 1870 ; les espérances légitimes que nous pouvions concevoir encore, il y a vingt ans, au moment où Detaille a peint ce merveilleux tableau. Et je comparais cette époque saine, de travail viril, de reconstitution patriotique, à nos craintes actuelles, aux misères, aux défaillances de l'heure présente, au crime commis par ceux qui ont osé changer les aspirations, les rêves de nos soldats...

En descendant de cette admirable toile, qui restera comme l'exhibème de ce qu'était la France avant le Bloc, mon regard fut attiré par le portrait d'un officier général, placé immédiatement au-dessous du tableau de Detaille.

Je ne fus pas long à le reconnaître. C'était le célèbre portrait de M. Gabriel Ferrier, représentant, avec un art, une vérité extraordinaires, la figure de sectaire impressionnante du général André ; ces mains osseuses, aux ongles démesurément longs et faits pour déchirer ; cette croix de la Légion d'honneur, qui semble vouloir se cacher sous les plis de l'uniforme sombre de l'auteur responsable des angoisses actuelles du pays ; de celui qui, pendant cinq ans, a personnifié la politique militaire désastreuse du Bloc : la délation, la méfiance, la discorde, l'indiscipline introduites dans l'armée, sous l'influence des loges maçonniques ; la ruine de l'autorité des officiers et du prestige des chefs de l'armée...

Comment a-t-on pu avoir l'idée de rapprocher du « Rêve » de gloire de Detaille celui qui a failli nous mettre, pour bien longtemps, dans l'impossibilité de le réaliser ? Sans doute, l'œuvre de M. Gabriel Ferrier est très belle, et mérite à tous égards une place de choix ; mais l'homme qu'elle peint ne devrait pas être là... Je me sauvai à l'autre bout des salles, heureux de pouvoir contempler, loin de ce voisinage troublant, un autre chef-d'œuvre de Detaille, d'autant plus fait pour élever l'esprit bien haut, qu'il nous conduit en Alsace : *la sortie de la garnison de Huningue.*

***

L'épisode alsacien dont Detaille a popularisé le souvenir est le dernier de la grande épopée.

Immédiatement après Waterloo, le 26 juin 1815, la place forte d'Huningue fut bloquée par un corps autrichien de 20.000 hommes, commandé par l'archiduc Jean.

La garnison se composait de 150 hommes de troupes régulières, et de quelques bataillons de gardes nationaux, sans instruction, sans équipement, sans armement. Mais elle était commandée par un vaillant, le général Barbanègre, et sut résister pendant deux mois aux attaques, au bombardement, aux sommations de l'ennemi.

Au début du siège, quand l'archiduc Jean somma la place de se rendre avec menace de déporter la garnison en Silésie, Barbanègre répondit : « J'ai des provisions, de la poudre, de l'honneur. Je ne me rendrai pas. »

Ce n'est qu'à la fin d'août, après avoir été éclairé sur la fin de la guerre et sur les événements survenus à Paris, qu'il consentit à entrer en négociation avec l'archiduc. Il obtint de sortir avec les honneurs de la guerre, et de rejoindre l'armée de la Loire.

C'est cette sortie de la garnison que représente l'admirable toile de Detaille :

Le 27 août 1815, les Autrichiens se sont massés sur les glacis de la place pour assister au départ des troupes françaises, et ont reformé la haie dans leur belle grande tenue blanche aux revers bleus.

Le pont-levis s'abaisse. Deux tambours ouvrent la marche. Derrière Barbanègre et quelques officiers, défilent une cinquantaine d'hommes aux tenues les plus variées, canonniers, voltigeurs, sapeurs — la plupart éclopés — et cinq gendarmes ; puis plus rien.

« Mais où est donc la garnison ? » demande l'archiduc. « La voilà ! » répond Barbanègre, en montrant ses cinquante hommes.

Alors, des cris d'admiration s'élevèrent des rangs ennemis ; et l'archiduc témoigna au général français toute l'estime que lui inspirait sa conduite.

C'était le troisième siège d'Huningue. Dix-huit mois avant, en 1813-1814, avait eu lieu le deuxième siège. Energiquement commandée par le colonel Chancel, la place avait résisté pendant quatre mois aux efforts de l'ennemi ; et avait fini par se rendre, le 14 avril 1814, non pas à nos adversaires, mais au nouveau souverain de la France, à Louis XVIII.

***

Le premier siège d'Huningue, le plus important, a eu lieu pendant les guerres de la Révolution, en 1796. La place avait encore la valeur que lui avait fait donner Louis XIV, à la fin du XVIIe siècle.

Située aux portes de la Suisse et de Bâle, Huningue avait été fortifiée par Vauban, pour protéger le passage des troupes françaises de la rive gauche du Rhin sur la rive allemande, et leur permettre d'atteindre le haut Danube par la voie la plus courte. C'était une place essentiellement offensive.

Une tête de pont construit sur la rive allemande, et plusieurs ouvrages établis près de cette rive dans l'île des Cordonniers, servaient à défendre le pont de bateaux qui reliait Huningue à cette île et à la rive droite du Rhin.

Le 26 octobre 1796, à la fin de la célèbre retraite de Moreau à travers la forêt Noire, les derniers bataillons français traversaient le Rhin à Huningue, lorsqu'un corps autrichien, commandé par le prince de Fürstemberg, prit pied sur le plateau qui domine la tête de pont à 1.200 mètres environ.

Rien n'était prêt dans Huningue. La tête de pont se trouvait dans un état lamentable ; et, cependant, il importait de conserver à tout prix ce débouché, si utile pour l'action ultérieure de nos armées. Moreau confia le commandement d'Huningue à l'un de ses meilleurs, de ses plus jeunes, de ses plus brillants généraux, Jean-Charles Abbatucci, qui venait de se conduire glorieusement, vaillamment, pendant la campagne et la retraite, toujours à l'arrière-garde de l'armée.

L'impression qu'Abbatucci sut donner à ce siège fut admirable d'énergie. J'en emprunte les détails à l'excellent ouvrage du commandant Lenoir, *Les Trois sièges d'Huningue*, établi sur les archives de la guerre et du dépôt des fortifications.

Immédiatement, Abbatucci fait travailler ses troupes pour remédier à l'insuffisance des fortifications. Il fait pousser au loin des travaux de contre-approche. Son canon lutte énergiquement avec celui des Autrichiens. Un coup malheureux de l'ennemi vient couper la cinquenelle du pont. Les bateaux partent à la dérive ; les communications entre les deux rives ne peuvent plus se faire que par des barques ; mais, avec un chef comme Abbatucci, le moral des troupes reste inébranlable ; les soldats ne font que rire « de leur tête de pont... sans pont... »

Le 30 novembre, les Autrichiens essaient d'enlever la tête de pont de vive force, par une attaque de nuit énergiquement menée. Ils marchent en trois colonnes et réussissent à pénétrer dans l'ouvrage ; mais alors les défenseurs se battent avec un acharnement sans égal ; on s'assomme à coups de crosse ; les obus sont allumés avec des tisons et jetés à la main sur l'ennemi. Ce corps-à-corps héroïque dure plus d'un quart d'heure.

***

Néanmoins, la demi-lune reste entre les mains des Autrichiens ; mais l'ouvrage à cornes, placé en arrière dans l'île, tient bon. Abbatucci prend alors l'offensive ; il chasse les Autrichiens de l'île et les poursuit, l'épée dans les reins, dans la tête de pont qu'il leur reprend de haute lutte. Là, malheureusement, il est mortellement blessé. A trois heures du matin, se raidissant contre la douleur, il rend compte lui-même au général Moreau des événements de la nuit :

« ... Nous avons fait, écrit-il, une bonne quantité de prisonniers ; les fossés des ouvrages sont remplis de leurs morts. Après avoir repris la demi-lune, nous avons abîmé l'ennemi avec des pierres que nous lui jettions du haut des parapets. Y étant moi-même, à ce moment, je reçus une balle qui m'a traversé le corps et mis hors de combat... »

Et il termine tranquillement en citant plusieurs officiers, qui se sont bien conduits, et tout particulièrement le capitaine d'artillerie Foy, — qui devint plus tard le général Foy, le commandant d'une division de Waterloo, le brillant orateur des luttes parlementaires de la Restauration...

Quelques heures après, Abbatucci était mort.

Après lui, le commandement de la place fut exercé par les quatre généraux restant, par roulement, les généraux se relevant tous les quatre jours ; aucun d'eux n'avait voulu remplacer leur glorieux chef. C'était au point de vue de l'unité du commandement un système déplorable : mais, malgré cela, malgré le froid, les souffrances, les privations, la défense de la place continua à suivre l'impulsion pleine d'énergie d'Abbatucci. « Il n'aurait fallu que des souliers, dit un témoin, pour achever de ramener la gaieté et les chansons. »

Du côté des Autrichiens, les travaux du siège régulier se poursuivaient activement, non sans être gênés par nos sorties incessantes. Le 1er février 1797, par ordre du Directoire, les hostilités cessèrent ; les ouvrages de la rive droite furent abandonnés aux Autrichiens qui les démolirent. Huningue nous resta.

La place elle-même, et les ouvrages de la rive gauche furent rasés après le siège de 1815. Aujourd'hui, il ne reste plus rien des fortifications de la place alsacienne. Le monument Abbatucci, la pyramide élevée sur les anciens glacis, rappelle seul aux habitants d'Huningue les hauts faits de l'héroïque général tombé en défendant leurs murailles, comme les années de dangers et de gloire de leur vaillante cité.

Général ZURLINDEN.

*(Le Gaulois).*

### *Abonnements de Saison*

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

## AMÈRES RÉFLEXIONS

### Autour de la crise viticole

Le *Journal de la Corse* publie sous la signature de notre excellent confrère, J.-A. de La Colletta, un remarquable article que nous tenons à placer sous les yeux de nos lecteurs.

L'auteur y traduit les impressions que tout bon Corse a certainement ressenties en apprenant les douloureuses péripéties des émeutes sanglantes du Midi.

Notre pays oublié n'aura pas, espérons-le, à employer les moyens violents pour obtenir satisfaction.

Depuis notre dernier article une détente très accentuée a été enregistrée dans les départements fédérés.

Le Rédempteur s'est constitué prisonnier à Montpellier. Le Comité d'Argoliers n° 2 est en désaccord avec le Comité de Narbonne. La division maîtrise l'action des « gueux ».

Peut-on toutefois affirmer que les incidents malheureux de ces jours passés ne se renouvelleront pas ? L'ordre est il rétabli définitivement? Personne n'ose se prononcer. Vendredi, à la tribune de la Chambre, le député de Narbonne, M. Aldy, a fait des déclarations émouvantes. Il a apporté des renseignements précis, des accusations graves. Ses paroles ont serré le cœur de tous les honnêtes gens. La Chambre elle même a eu un moment d'hésitation et il a fallu toute l'habileté du Président du Conseil pour effacer quelque peu l'effet produit par le discours de M. Aldy.

En somme, pour l'instant, il n'y a pas grand chose de changé à la situation. Les troupes sont encore sur les lieux. Les « gueux » sont toujours, en majorité, décidés à la résistance passive. Vous verrez que le dernier mot n'est pas dit et que tout cela coûtera cher au pays.

Les dépenses occasionnées par ce déplacement énorme de forces militaires s'élèvent chaque jour considérablement. Pauvre budget ! malgré les pleurs qu'on verse régulièrement sur toi, tu as pourtant bon dos, ça se voit... Lorsqu'il s'agit d'une œuvre humanitaire, nos représentants hésitent ; nous voyons dormir les projets les plus urgents dans les cartons ministériels, mais on ne regarde pas à un million près lorsque la besogne à accomplir est plutôt pénible, pourquoi ne pas dire même inutile et désastreuse.

Voyons, ce n'est peut-être pas le moment, mais jetons tout de même un regard autour de nous. La semaine dernière nos hommes politiques ont fait une démarche en vue d'obtenir le dépôt du projet de loi concernant l'assainissement de la Corse. Croyez que les bureaucrates du ministère songent encore à nous à cette heure. La bonne blague ! En accompagnant nos représentants jusqu'à la porte, les chefs de cabinet, les chefs de bureau ont fait de belles promesses. Mais en reprenant leur place dans leurs fauteuils dorés, ils ont vite fait d'oublier la Corse et son assainissement.

C'est ce qui est arrivé pour le Midi. Or, admettons pour un moment, qu'il l'instar de nos frères de l'Aude, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, nous élevions, du Cap Corse à Bonifacio, un cri désespéré, le cri de révolte d'un peuple agonisant.

Imaginez avec moi que tous nos maires, nos représentants de tous les degrés remettent entre les mains de nos administrateurs leurs écharpes et leurs démissions. Poussons les choses au pire. Figurons nous la Corse tout entière debout, furieuse, menaçante. Qu'arriverait il ? Il est inutile de poursuivre davantage notre hypothèse La conclusion est vite connue. Des troupes débarqueraient, du sang serait versé... mais arrêtons là ce cauchemar.

Il est peut-être triste de le constater, mais qui sait si on ne déposerait pas alors sur le bureau de la Chambre ces fameux projets qui tiendront bientôt de la mythologie. Je ne serai même pas loin de croire qu'on les discuterait et qu'on les voterait.

Viendra-t-on me dire que telle n'est pas la morale à tirer des événements récents du Midi agricole. De tels arguments, avouons le, précipitent un peuple à la ruine, au désordre, à la révolution.

Prenons donc garde. Nous connaissons notre mal, cherchons à le guérir alors que nous sommes à temps, et quand je dis nous, ce n'est pas des petits, des humbles que je parle, mais bien des grands, des heureux, des gavés, de ceux qui ont la lourde charge d'administrer et de gouverner.

A. J. DE LA CELLETTA.

## Radicalisme et Socialisme

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

C'est sur ce sujet si fréquemment controversé que le groupe Socialiste de Bastia, section Française de l'Internationale Ouvrière, donnait dimanche, au réfectoire du Théâtre, une conférence publique et contradictoire avec le concours du camarade Félix Pull, de la Fédération socialiste de la Seine, sous la présidence du camarade Moretti, du Groupe socialiste de Bastia.

Le succès le plus encourageant a couronné les efforts du Groupe. Plus de six cents personnes ont répondu à son appel, et très nombreux nos amis n'ont cessé de manifester au cours de cette réunion leur approbation complète aux théories socialistes.

Le brillant conférencier a très énergiquement opposé les principes socialistes au programme radical. Il a exposé à son auditeur l'inévitable abolissement des revendications prolétariennes. Il a enfin discuté expliqué, prouvé, avec une logique irréfutable, le Socialisme collectiviste, et les phénomènes économiques découlant de l'organisation capitaliste actuelle ont été commentés avec éloquence et précision.

L'orateur socialiste a ensuite démontré la faillite du parti radical. Il a passé en revue les divers points de son programme : l'impôt sur le Revenu, les Retraites Ouvrières, les Mesures d'hygiène sociale, le Repos hebdomadaire, la Réforme du Conseil de guerre. Aucune de ces réformes n'a abouti.

C'est donc au parti socialiste, parti de l'avenir, et seul soutien de la République à l'heure actuelle, qu'incombera la tâche d'organiser comme il convient le règne de l'Egalité, de la Justice et de la Fraternité.

La conférence étant publique et contradictoire, le citoyen Constant du *Sillon*, est venu prononcer l'habituel sermon sur la nécessité de régénérer les âmes ouvrières par la foi catholique. Il a essayé, mais en vain, de démontrer que l'esprit chrétien animera, féconder, disciplinera la Démocratie par l'Amour.

Le conférencier a répliqué avec beaucoup de justesse, en soulevant les applaudissements de l'auditoire.

Après lui, le secrétaire du Groupe Socialiste, en un langage très violent, a soulevé un grand tumulte en voulant démontrer l'inutilité de l'œuvre sociale du *Sillon*.

« Ce n'est pas encore le Sillon, dit il, qui perpétuera l'équivoque et le trouble dans la conscience du Prolétariat. »

En résumé, bonne journée pour le Socialisme !

La parole forte et éloquente de notre vaillant compatriote et ami Félix Pull se précision de pensée et sa documentation ont produit sur l'auditoire une excellente impression, féconde en résultats.

JULES ORSI.

## *Bulletin Financier*

Paris, 9 juillet 1907.

Marché ferme en général. Notre Rente est en nouvelle et légère avance à 95 21. Fonds Etrangers bien tenus. Nos Sociétés de Crédit se ressentent aux environs de leurs cours du samedi. Le Crédit Foncier à 695 regagne la plus grande partie de son coupon. Le Crédit Lyonnais s'inscrit entre 1.475 et 1.477. La Compagnie Nationale d'Electricité s'inscrit à 681. La Société Générale n'a pas varié à 661.

Le compartiment industriel est assez animé. Rio en nouvelle reprise. Valeurs de traction calmes. L'obligation nouvelle 5 0/0 du chemin de fer de Victoria Minas s'échange à 440.50. Les obligations 5 0/0 Gold And Chicago Railway se négocient à 493 ex-coupon.

Le Saint Raphaël Quotidien est ferme à 111. La Cie Immobilière d'Antibes regagne une partie de son coupon à 200. L'Omnium Sanitaire y fait un nouveau progrès à 177 ; les logements considérant les gisements appartenant à cette Cie comme étant pratiquement épuisables.

Parmi les vaincus automobiles l'action Chenard et Walker est en nouveau progrès à 570. L'action de la Société Dubrulle est demandée à 33.75.

Nos chemins de fer accentuent leur bonne disposition de la semaine écoulée.

## L'Avenue de la Gare

Il a été procédé la semaine dernière à un travail d'empierrement général de l'Avenue de la Gare.

Cette opération, nous devons le dire, a été menée d'une manière très consciencieuse.

Le rechargement en bonnes pierres de carrière a atteint sur plusieurs points une épaisseur de 50 centimètres ; le répandage et le cylindrage effectués par des hommes du métier, a parfaitement réussi ; ce travail sera donc de longue durée.

Il a de plus donné à cette artère, la plus large et la plus fréquentée, un aspect de grande ville.

Il y a pourtant une ombre au tableau.

Le square de la place est complètement abandonné ; les quelques arbres ou arbustes qu'on y a plantés, poussent comme ils peuvent ; ils ne sont jamais ni taillés, ni piochés, ni arrosés ; aussi font-ils pitié à voir.

De plus, la clôture, plus que primitive, dont on les a entourés, est démolie ou détériorée sur plusieurs points.

Les quelques piquets reliés par fil de fer qui la constituent, tombent dans tous les sens. Ils n'ont jamais reçu, depuis leur mise en terre, une couche de peinture.

L'aspect est déplorable et doit désagréablement impressionner l'étranger qui débarque sur nos quais.

Pourquoi à Ajaccio prend-on un soin jaloux du parterre qui est sur la place de la Gare, et qui, en toute saison, réjouit la vue.

Tous les fonds disponibles lui seraient-ils consacrés ?

Nous espérons qu'il aura suffi de signaler cette différence de traitement, pour qu'il soit fait droit à notre juste réclamation.

Il n'en coûtera pas bien cher à la Compagnie de Chemins de Fer Départementaux.

## Fête Nationale

### *Revue des Troupes*

A l'occasion de la fête nationale, le Général Gouverneur de la Corse passera le dimanche 14 juillet, à 7 heures du matin, sur la place St. Nicolas, la revue, en grande tenue de service, des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les Officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale sont priés d'assister en tenue à cette cérémonie nationale.

***

Les habitants des maisons situées dans un rayon de 120 m. de la batterie de Saint Erasme sont invités à ouvrir les fenêtres pendant l'exécution des salves de réjouissance qui seront tirées le 14 juillet, à 7 heures du matin, à midi, et à 8 heures du soir.

***

### Ligue de propagande
*Radicale et Radicale-Socialiste*

A l'occasion de la Fête Nationale, le Comité de la Ligue de propagande Radicale et Radicale Socialiste a organisé, sous la présidence de M. MONTIGNY, Sous-Préfet de Bastia, un banquet et un punch démocratiques.

Le banquet et le punch auront lieu à minuit et à 8 heures 1/2 du soir dans les jardins de l'Hôtel Colomb-ni.

Les personnes désireuses d'y assister sont priées de se faire inscrire avant le 11 juillet chez MM. Romagnoli, Bd. Paoli, 30 et J. A. Rizzi, Place d'Armes, 4.

Prix du banquet, 2 fr 50. — Punch 1 franc.

*Le Comité.*

## LE DRAME D'OLMETA

Dimanche, vers 4 heures du soir, la nommée Madeleine Rapale, âgée de 18 ans, quittait Olmeta de Tuda pour se rendre, en compagnie des sœurs Fraticelli Toussainte et Fraticelli Angèle-Marie, au lieu dit Campiluvi, où elles devaient ramasser de la vesce.

Arrivées à cet endroit elles y rencontrèrent le nommé Masini Simon, 26 ans, berger amoureux de Rapale Madeleine. Celle-ci quitta ses compagnes pour rejoindre Masini à une trentaine de mètres de distance et les deux jeunes gens se mirent à causer.

Comme l'entretien se prolongeait un peu trop Fraticelli Toussainte appela Madeleine.

Masini aida cette dernière à mettre son fagot de vesce sur la tête. Voyant que leur compagne allait les rejoindre, Fraticelli Toussainte et sa sœur Angèle-Marie prirent la direction du village.

A peine avaient-elles parcouru quelques pas qu'une détonation retentissait, suivie du cri poussé par Madeleine : « Au secours, je suis morte. » Toussainte revint sur ses pas, mais Masini, menaçant de la tuer, l'obligea à continuer son chemin.

Arrivées au village, Toussainte Fraticelli fit connaître à la famille Rapale que Madeleine était restée à Campiluvi avec Masini.

Le lendemain matin, à la pointe du jour, on partit à sa recherche et, arrivé à l'endroit indiqué, on trouva le cadavre de cette jeune fille à demi recouvert par le fagot de vesce qu'elle portait sur la tête au moment où elle avait été tuée.

Transporté au village, ce cadavre a été déposé dans l'église, attendant l'arrivée du parquet qui avait été prévenu.

On transportait également à son domicile, dans la matinée de lundi, Masini François, grièvement blessé. Cet individu, après avoir fait feu sur Madeleine Rapale, était rentré à sa bergerie et avait tenté de se suicider en se tirant un coup de fusil sous le menton.

***

Informé de ce drame passionnel, M. André Morelli, juge suppléant chargé du service de l'instruction, accompagné de M. Costa, substitut du procureur de la République et de M. le docteur Zaccarelli, se transportait à Olmeta, au domicile de Masini François, pour procéder à son interrogatoire. Cet individu n'a pu prononcer une parole à cause de son affreuse blessure.

Le coup de feu qu'il s'est tiré, a broyé le maxillaire inférieur, déchiré les muscles de la langue et produit un trou béant à la gorge.

On a immédiatement ordonné son transport à Bastia, où il est arrivé dans la matinée d'hier.

Malgré les soins qui lui seront donnés à l'hôpital civil, où il a été admis, on craint qu'il ne puisse survivre à son horrible blessure.

En quittant le domicile du meurtrier MM Morelli, Costa et Zaccarelli se sont rendus sur la place de l'église, où a été pratiquée l'autopsie de Madeleine Rapale.

Cette malheureuse jeune fille portait à la région dorsale une blessure provenant d'une arme à feu.

Atteinte par derrière elle avait reçu quatre projectiles qui ont été retrouvés à l'ouverture du corps.

Masini François avait demandé en mariage cette jeune fille qui, après avoir consenti à l'épouser, était revenue sur sa décision à cause de l'opposition de son frère d'Amérique.

Dimanche soir, à Campiluvi, Masini a dû engager Madeleine à quitter sa famille pour le suivre, et, comme elle refusait, il a fait feu sur elle, puis a tenté de se suicider.


## Les Pilules Pink

*guérissent l'anémie comme le pain guérit la faim.*


## *Petite Gazette*

*Faccalauréat*

La date de l'ouverture de la 2e session des baccalauréats est fixée au 15 octobre.

***

*Acte de dévouement*

Jeudi matin, 11 de ce mois, un tombereau de la Ville vidant ses immondices derrière les docks roula à la mer, sur un fond de 4 mètres environ, avec son attelage composé de deux mulets.

Les deux mulets allaient infailliblement se noyer, lorsque le jeune Bartoli Joseph, âgé de 13 ans, travaillant au service de M. Martin Moracchioli, n'écoutant que son devoir et sa conscience, se jeta à la mer tout habillé, et par une manœuvre aussi adroite que périlleuse, coupa instantanément toutes les courroies de l'attelage. Les bêtes purent ainsi se dégager et sortir de l'eau, juste au moment où elles allaient périr.

Pendant que le jeune Bartoli manœuvrait sous l'eau avec une dextérité courageuse, son camarade Cini Henri, également âgé de 13 ans, se déshabillait en toute hâte et se lançait à la mer, au secours de l'attelage en perdition, et c'est grâce à ces deux gosses que le tout put être retiré de l'eau sain et sauf.

Nous signalons à l'autorité compétente le courage précoce de ces deux enfants qui ont droit à une récompense. L'un et l'autre ont exposé leur vie en vrais et petits héros.

***

*Contraventions*

La police a verbalisé contre les jeunes L. Antoine, 13 ans, L. Jean, 16 ans, et P. Vincent, 18 ans, qui lançaient des pierres sur les passants du haut de l'escalier Sainte-Charlie, et contre la dame G. Lilla, cantinière, pour fermeture tardive de son établissement.

***


*A vendre*

Charrettes, Landaux, Omnibus Victoriar, et autres Voitures.

S'adresser au concierge de Togo.

***

*A louer*

Divers locaux, grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Togo.

— Villa au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

## LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les souffrances persistantes, les engorgements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 20, rue de La Rochefoucauld. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon la signature de garantie NYRDAHL.


## Etat-Civil

NAISSANCES

Carboni Angèle-Marie-Flora. — Lemmi Marie-Pierrette. — Ciffoni Nonce. — Quil chini Madeleine-Elisabetta. — Favale Eugène.

DÉCÈS

Costa Barthélemy Nonce, marié, 69 ans, de Bonifacio.

# Nos Dépêches
## DU JOUR

### Légion d'honneur

*Ministère de la Guerre*

Paris, 11 juillet.

Sont promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

*Au grade de Commandeur :*

M. le général de brigade Roques ;

MM. les généraux de division Maunoury, Pelecier, Marcet, de Lamothe, Coupil and, Zimmer et Calvel ;

MM. les généraux de brigade Daudignac, Gilardoni, Duboc, Brochin, Reverard ;

M. le contrôleur général Endres ;

M. l'intendant général Dufour ;

M. le médecin-inspecteur Czernicki ;

M. le médecin-inspecteur Grall, des troupes coloniales ;

M. le colonel Sainte-Chapelle, du 10e chasseurs ;

M. le colonel Besson, commandant le 5e rég. d'artillerie ;

MM. les colonels du génie Compagnon et Contault.

M. le colonel Lecamus, du 1er Sénégalais.

*Au grade d'Officier :*

M. le colonel Sarrail ;

MM. les généraux de brigade Fauris, Levillain, d'Haudicourt de Tarligny, Buisson d'Armandy, Pérez, Legrand, Akerman, Janssen, Abonneau ;

MM. les intendants militaires Blanchonay, Cazalins et Vallée.

*Au grade de Chevalier*

M. Bereni, capitaine au 163e rég. d'infanterie ;

M. Bartoli, id. ;

M. Benedettini, capitaine commandant la 7e batterie du 38e rég. d'artillerie, détachés à Bastia ;

M. Fonvevera, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire de l'hôpital militaire d'Ajaccio.

*Ministère de la Marine*

Sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

*A la dignité de Grand Officier*

M. le vice-amiral Mallarmé.

*Au grade de Commandeur*

MM. les contre-amiraux Richard d'Aubour et Belbeze ;

MM. les capitaines de vaisseau Sauvan et Paulhès.

*Au grade d'Officier*

MM. les capitaines de vaisseau de Lamoneraye, Aubry, Darrieus ;

MM. les capitaines de frégate de Jonquières, Courroux, Rey, Mercier, de Lostende, Schwerer, Rougelot et Simon ;

M. le mécanicien inspecteur Dunoy ;

M. le commissaire en chef de Minisc ;

M. le médecin en chef Ambiel ;

M. le contrôleur de 1re classe Rochon du Verdier ;

MM. les ingénieurs en chef Théboul et Aubin.

### Médaille militaire

La Médaille militaire a été conférée aux dénommés ci-après :

MM.

Agard, adjudant au 163e ;

Petitpas, adjudant au 12e bataillon d'artillerie à pied, à Ajaccio ;

Duvernay, adjudant à la 15e légion ter, à Bastia ;

Laffite, maréchal des logis, id. ;

Borghi, Pastinelli, Francceschini, Panzani, Maurizi, Ortoli, Galy, tous gendarmes à la 15e légion ter.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00380

**BOURSE DE PARIS**

| | 10 juillet | 11 juillet |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95.10 | 95.20 |
| — de 3 0/0 amortis. | 95 80 | 95.80 |

ex-coupon.

## Nouvelles Militaires

*Infanterie*

Paris, 11 juillet.

M. Fajon, adjudant au 1er tirailleurs, est affecté au 163e rég. d'infanterie.

## MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Paris, 11 juillet.

Le mouvement administratif, annoncé hier, comme définitif, est encore modifié.

M. Ténot, préfet de la Haute-Savoie, ne quittera pas son poste.

M. Schmidt, administrateur du Territoire de Belfort, remplacera M. Lieggey, préfet de l'Indre.

Ce dernier quitte son poste à la suite de désaccords survenus avec les députés de la région.

## Mystérieux enlèvement D'UN ENFANT DE 5 ANS

Paris, 11 juillet.

Le jeune Diraison, âgé de 5 ans, fils d'un ancien lieutenant de vaisseau, a été enlevé à sa mère aux soins de laquelle il avait été confié.

Malgré les recherches les plus minutieuses, il a été impossible de retrouver le petit bambin.

On croit à un drame de famille.

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

*Séance du matin*

*Présidence de M.* BRISSON

La séance est ouverte à 9 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### Les quatre contributions directes

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif aux quatre contributions directes pour l'exercice 1907.

M. Massabuau

prononce un discours contre le paiement de l'impôt.

« Le contribuable, dit-il, ne doit pas hésiter à refuser le paiement d'impôts arbitrairement réclamés. »

M. l'amiral Bienaimé

député nationaliste du 2e arrondissement, intervient dans la discussion pour critiquer la politique générale du gouvernement et notamment celle du ministre de la Marine.

« M. Thomson, dit-il, continue l'œuvre de désorganisation de son prédécesseur.

« Notre marine nationale est dans le plus complet désarroi ; les chefs ne savent plus comment exécuter les ordres contradictoires.

« De nombreux bâtiments sont désarmés ; la construction de plusieurs unités est différée. Aussi, les ministres maritimes se multiplient chaque jour.

« L'incurie et l'incapacité de M. Thomson sont cause de ce lamentable état de choses. »

L'amiral Bienaimé attaque ensuite avec une impétueuse vivacité M. Thomson.

La Chambre devient houleuse.

L'orateur, continuant à malmener le ministre de la Marine, est rappelé à l'ordre par le président.

M. l'amiral Bienaimé continue néanmoins à critiquer l'œuvre néfaste du ministre de la marine.

Il réclame la mise en accusation devant la Haute-Cour de M. Thomson pour crime de haute trahison.

« Conscient de son incapacité, M. Thomson doit compte des fautes graves commises pendant sa présence au ministère. »

M. Thomson

ministre de la Marine, réplique avec vivacité à l'amiral Bienaimé.

« Il a à se reprocher la mort de très nombreux matelots tombés à cause de son incurie et de son imprévoyance, pendant l'expédition de Madagascar. »

L'amiral Bienaimé

remonte à la tribune et, malgré les interruptions de l'Extrême-Gauche, justifie sa conduite lors de l'occupation de Madagascar.

La Droite et le Centre lui font une chaleureuse ovation.

La discussion générale est close.

LES ARTICLES 1 ET 2.

La Chambre adopte sans discussion les deux premiers articles du projet.

*Amendement Dumont*

M. Dumont développe un amendement demandant la révision de notre système d'impositions foncières.

Sur les observations de M. Caillaux, ministre des finances, M. Dumont consent à retirer son amendement qui pourra, plus utilement, être discuté comme projet distinct.

L'ARTICLE 3.

Après une très courte discussion, la Chambre adopte l'article 3 sans y apporter aucune modification.

*Amendement Leroy-Beaulieu*

M. Paul Leroy-Beaulieu, député libéral de la 2e circonscription de Montpellier, développe un amendement tendant à dégrever les propriétaires de terrain du dixième du revenu de l'impôt foncier, quand cet impôt dépassera le dixième.

Cet amendement est adopté.

ARTICLE 4

Le texte de l'article 4 est adopté conformément au taux fixé par la commission.

*L'ENSEMBLE*

Plusieurs amendements sont successivement repoussés.

La Chambre vote les derniers articles, puis le président met aux voix l'ensemble du projet.

### Le Vote

Le scrutin donne les résultats suivants :

| | |
|---|---|
| Nombre des voix. . . | 513 |
| Majorité absolue . . . | 257 |
| Pour. . . . . | 453 |
| Contre . . . . | 60 |

L'ensemble du projet sur les quatre contributions directes est adopté par 393 voix de majorité.

La séance est levée et renvoyée à l'après-midi.

*Séance de l'après-midi*

La séance est ouverte à 2 heures.

## L'Impôt sur le Revenu

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion : 1. du projet de loi portant suppression des contributions directes et établissement d'un impôt général sur les revenus et d'un impôt complémentaire sur l'ensemble du revenu ; 2 : de la proposition de loi de M. Maujan ayant pour objet l'établissement d'un impôt personnel et progres if sur le revenu et les capitaux improductifs : 3. de la proposition de loi de M. Magniaudé ayant pour objet d'établir un impôt général et progressif sur les revenus ; 4. de la proposition de loi de M. Malvy, ayant pour objet l'établissement d'un impôt global et progressif sur le revenu.

M. Jaurès

se déclare partisan de la réforme de l'impôt.

Elle commence l'œuvre de justice collectiviste et prolétarienne.

« Quand la réforme de l'impôt sur le revenu, dit-il, sera connu du monde rural, quand elle aura traversé la nuée de mensonges accumulée sur elle, elle sera accueillie avec satisfaction.

« Le projet constitue, en effet, pour l'ensemble des ouvriers industriels comme pour les propriétaires des campagnes, un dégrèvement minime, sans doute, comme leur part actuelle d'impôts, mais un dégrèvement appréciable. »

L'orateur termine son discours en déclarant que le projet actuel n'est qu'une étape accomplie dans la grande œuvre de réforme fiscale. Il doit être élargi, afin que le Parlement puisse y puiser les moyens efficaces de favoriser les œuvres d'assurance sociale.

M. Jules Roche

fait une bien longue, mais très habile critique du projet Caillaux qui va bouleverser notre système d'impôts et le remplacer par un système inquisitorial des plus instables.

L'orateur se livre ensuite à une longue discussion. Son discours, bourré de chiffres, rempli de statistiques, semble trop savant pour la majorité qui ne cache pas son ennui.

M. Roche déclare : « En réalité aucun agriculteur ne sera personnellement dégrevé. Aucun paysan ne consentira à venir à la mairie vous faire le compte de ses revenus.

« Vous aurez mille ennuis, mille difficultés. Votre inquisition sèmera la guerre civile. »

La Droite et le Centre applaudissent vigoureusement ces dernières paroles, que l'Extrême-Gauche accueille par le bruit des pupitres.

M. Jules Roche

accuse ensuite la commission de ne pas s'être livrée à un travail sérieux. Elle a fourni à la Chambre des chiffres faux en basant les résultats escomptés de l'impôt sur le revenu sur la valeur des loyers.

« Ces calculs erronés créeront fatalement le déficit budgétaire.

« Cette réforme est contraire à l'esprit de la Révolution française, car la progressivité de l'impôt était nettement combattue par les assemblées révolutionnaires. »

La Droite applaudit vigoureusement la phrase de M. Jules Roche.

M. Clémenceau se tourne alors vers elle et la montre de la main dans un geste de dédain.

L'Extrême-Gauche applaudit à la manifestation muette du président du Conseil.

M. Jules Roche

continuant son discours, préconise la réforme de l'impôt par fractionnement.

La suite de la discussion est remise à une séance ultérieure.

### Les Quatre contributions

M. Brisson annonce que le projet de loi relatif aux quatre contributions directes est revenu du Sénat.

La Haute Assemblée a adopté le projet, mais a disjoint l'article quatre modifié par l'amendement de M. Leroy-Beaulieu.

Ce dernier déclare maintenir son amendement relatif au dégrèvement du dixième pour les propriétaires de terrains.

La Chambre ratifie, néanmoins, le vote du Sénat.

La séance est levée et renvoyée à demain à cinq heures du soir.

## SÉNAT

*Présidence de M.* ANTONIN DUBOST.

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

### Les Quatre contributions

Au début de la séance, M. Caillaux, ministre des Finances, dépose le projet de loi relatif aux quatre contributions, voté par la Chambre dans sa séance du matin.

Le Sénat ordonne le renvoi à la commission qui se réunit immédiatement.

### Les abus viticoles

*Interpellation Vallé*

M. Vallé demande à interpeller le ministre des Finances sur les abus faits des marques de Champagne en faveur de vins d'origine quelconque.

M. Vallé

développe son interpellation. Il réclame des mesures protectrices des marques de Champagne.

M. Caillaux

ministre des Finances, promet que satisfaction sera accordée aux réclamations de M. Vallé.

L'incident est clos.

### Les Quatre contributions

Après la délibération de la commission du budget, le rapporteur donne lecture de son rapport tendant à l'adoption du projet de loi.

Le Sénat vote successivement tous les articles du projet, mais disjoint l'article 4 relatif au dégrèvement du dixième en faveur des propriétaires fonciers.

L'ensemble est adopté, puis la séance est suspendue pour permettre à la Chambre de délibérer sur la disjonction de l'article 4.

*Reprise de la séance*

A la reprise de la séance, M. Caillaux annonce que la Chambre a ratifié le vote du Sénat.

La loi étant parfaite, la séance est levée, et renvoyée à demain.

## EN ITALIE

### Le procès Nasi

Rome, 11 juillet.

Le Sénat, qui clôture sa session demain, se réunira aussitôt en comité secret pour constituer la Haute Cour de justice chargée de juger l'ex ministre Nasi, député, contre lequel la Chambre des députés a décidé, à l'unanimité, des poursuites pour crime de concussion.

La Haute-Cour sera présidée par M. de Canonico, président du Sénat.

Trois députés soutiendront l'accusation devant la Haute-Cour.

## LE CONFLIT Américo-Japonais

### L'impression à Paris

Paris, 11 juillet.

La multiplicité des incidents qui se produisent dans les relations américo-japonaises produisent une très fâcheuse influence dans les milieux politiques parisiens.

On commence à redouter sérieusement un conflit armé. Les armements des Etats-Unis sont, pense-t-on, de nature à exaspérer le gouvernement de Tokio, et à l'amener à une action maritime très risquée.


## AVIS DE DÉCÈS

(MATRA)

M. Jean-Paul Marsili, ancien magistrat ; M. Jean-Baptiste Marsili, ancien conseiller général ; M. Marcantoni, avocat, et Mme Marcantoni, née Marsili ; Mlles Annette et Sébastienne Marsili ; M. et Mme Jean-Laurent de Petriconi et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Mlle Virginie MARSILI*

leur sœur, tante et cousine germaine, décédée à Matra, le 10 juillet 1907, à l'âge de 54 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu le 12 du courant, à Matra.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

(GAVIGNANO)

Mme Albine Delfini, née Manfredi ; M. et Mme Abati, née Delfini, et leur enfant ; Mlles Clémentine, Pauline et Adrienne Delfini ; M. le curé Delfini ; M. Nicodème Delfini ; Mme Charlotte Manfredi ; M. le docteur Manfredi et Mme Manfredi, née Artand ; M. Hilaire Delfini, sous-préfet, Châteaudun ; M. Marcel Delfini ; M. Adrien Manfredi, employé au Ministère ; MM. Georges et Edouard Manfredi ; Mme Wömerding, née Manfredi ; Mme Rombout, née Manfredi ;

Les familles Grimaldi d'Ostra, Paoli, Laporte d'Alger, Matteï, Raffali et Pietri,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Blaise DELFINI*

*Ancien juge au Tribunal d'Orléansville*
*Ancien Conseiller général*
*Maire de Gavignano*

leur époux, père, frère, beau-frère, cousin et oncle, décédé le 6 Granajola-Ocana, (Villa Manfred), le 9 juillet 1907, dans sa soixante-deuxième année.

L'enterrement aura lieu à Gavignano.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

## A VENDRE

*Une locomobile* routière Ransomes pouvant se déplacer à une vitesse de 4 à 8 kilomètres à l'heure et fournir à poste fixe une force motrice de 35 chevaux vapeur.

S'adresser à M. de Luca, notaire à Ajaccio, ou au Comptoir Agricole du Poitou, 72, Route de Bordeaux, Poitiers.

## A VENDRE

*par bonbonnes de 15 à 30 litres*

Très BON VIN de propriétaire des côteaux de Bastia

S'adresser 17, rue de l'Opéra, au 3me étage.

VIN du Domaine de Vignale à 18 fr. l'hectolitre.

S'adresser à M. Vallesi, Vercovate.

## LA GUÉRISON DES MALADIES de POITRINE

et des Voies respiratoires

# MAISON
# L.-N. MATTEI & Cie

a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de

## Vin du Cap Corse au Quinquina

Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.

On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse

## Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un

## Vin du Cap Mattei

Exiger la marque

Demandez dans tous les bons établissements UN

**VIN DU CAPMATTEI.**






# LA CEDRATINE

## Délicieuse Liqueur de marque

*Se méfier des contrefaçons*

**Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904**



TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 192 SAMEDI 13 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| CORSE | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | UNION POSTALE ET AUTRES PAYS : le port en sus. |
| AUTRES DÉPART. | 32 » | 16 » | 8 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.



DC381

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE BASTIA


### LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Anaclet.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 05 m. — Coucher, 7 h. 08 s.
Premier quart., le 18 Pleine Lune, le 20
Fête de Demain : Saint Bonaventure.

*12 JUILLET*

## Ce qu'était la Bastille

### LA LEGENDE ET LA VÉRITÉ

Voici que la Fête nationale va rappeler l'attention sur la journée du 14 juillet 1789 et sur la prise de la Bastille. Sous la plume des mêmes écrivains nous allons retrouver les mêmes anathèmes contre la célèbre prison d'Etat. On l'appellera une fois de plus : « ce lieu de souffrances », « cet asile de l'innocence », « cet antre de misère et de désespoir ». Et les lecteurs à l'âme sensible frémiront d'indignation générale en se représentant, à travers ces tirades, des prisonniers appréhendés sans cause, jetés dans les *in-pace* de la forteresse et mourant, affamés et torturés, « sur la paille humide des cachots ».

Tout cela est évidemment fort triste et justifierait les pires colères, seulement il y a ce petit inconvénient que les écrivains en question n'ont pas prévu ; c'est que les redoutables histoires qui courent sur la Bastille sont des contes de ma Mère l'Oie, ni plus ni moins.

C'est un peu découvrir l'Amérique que de faire cette déclaration, mais on peut s'y risquer cependant ; il est encore tant de gens qui ont foi en la légende et qui se croient tenus d'avoir, chaque année, le 14 juillet, le petit frisson de rigueur.

Et, d'abord, comment fut prise la Bastille ?

« Par tout le peuple de Paris, spontanément soulevé dans un généreux mouvement de pitié », écrivent certains auteurs qui estropient volontiers l'histoire pour lui faire prendre le pli qui convient à leurs préférences. La vérité est tout autre.

Depuis deux jours, Paris, dégarni de troupes, était victime des méfaits de gens sans aveu, comme on en voit toujours apparaître pendant les périodes troublées. Ces « brigands », comme on les appelait, armés de piques et de bâtons, parcouraient les rues et menaçaient les maisons où les bourgeois s'enfermaient ahuris et tremblants. Des filles arrachaient les boucles d'oreilles des passantes, on pillait les cabarets et les caves et on distribuait ensuite le vin à tout venant. Une de ces troupes saccagea l'hôtel du lieutenant de police, une autre délivra les prisonniers de la Force, et, dans la soirée, plusieurs incendies furent allumés par la ville.

En l'absence de garnison, il devenait urgent d'organiser la milice bourgeoise afin de défendre les personnes et les propriétés contre ces bandes. Mais il fallait des armes. Et c'est pour cela que, le matin du 14 juillet, la foule se porta aux Invalides où, après avoir demandé sans succès des fusils, elle en enleva 28.000 et 24 canons. Ce nombre était insuffisant. On se souvint alors que la Bastille contenait d'importantes munitions de guerre et on résolut d'aller les chercher.

Des prisonniers, on ne s'en préoccupait point, et on ne songeait nullement alors à enlever et à détruire cette forteresse. Encore une fois on ne marcha sur elle au cri de : « Vive le Roi ! » remarquez-le, que dans le but de se procurer des fusils pour armer la garde bourgeoise. Mais il arriva qu'en chemin les *bandits* se joignirent à la troupe, et, peu à peu, remplacèrent les premiers manifestants. C'est ainsi qu'en arrivant devant la prison le cortège, se composait d'un millier de gens appartenant presque tous à la plus vile populace.

Tout ce monde-là voulait des armes et beaucoup révélant de violences et de pillage. La résistance du gouverneur qui refusait de remettre les fusils demandés sans l'ordre du roi fut le prétexte de l'attaque qui ne fut ni difficile ni longue. On vint vite à bout des quatre-vingts invalides et des trente Suisses qui composaient la garnison. On sait quel sort fut celui de ces pauvres gens et de leur chef.

Ce fut au cours de l'invasion de la prison qu'on arriva devant les portes des cellules qu'on enfonça. Les détenus étaient au nombre de sept, et aucun d'entre eux n'était prisonnier d'Etat. Il y avait quatre faussaires dont le procès était en cours d'instruction, un jeune gentilhomme qui s'était rendu coupable de monstrueux crimes de sadisme et deux fous.

Voilà donc deux légendes mises à mal : celle qui représente le peuple soulevé de pitié et assiégeant la Bastille pour délivrer les prisonniers, et celle d'après laquelle on aurait trouvé dans la forteresse des détenus nombreux et innocents de tout crime.

Reste la question du régime.

« J'avais, dit Dumouriez, cinq plats à dîner, cinq à souper, sans compter le dessert ; » l'abbé de Buquoy avoue qu'il faisait fort bonne chère ; quant à Latude, qui réclamait sans cesse, il se plaint qu'on lui donne des poulets qui ne sont pas piqués. Madame de Staël, qui passa quelques mois à la Bastille, comme conspiratrice, a écrit que ce temps fut le plus heureux de sa vie. Elle y recevait tous ses amis, les gardait à souper, et, le soir, il y avait grand jeu.

Voilà comment on écrit l'histoire ! La place manque pour citer d'autres exemples, car il faudrait des volumes si l'on voulait extraire des archives de la Bastille tout ce qui pourrait servir à détruire les légendes et à prouver notamment l'imposture de Latude. Il faut me borner à constater que le régime de la fameuse prison était à peu près celui imposé de nos jours aux détenus politiques. Or, je n'ai pas connaissance qu'aucun de ces derniers s'en fut jamais plaint.

Pour revenir à la prise de la Bastille, j'insiste sur ce point que l'humanité ne fut nullement le souci des assaillants. Marat, qui n'est pas suspect et qui a vu les choses de près, a écrit : « Elle fut prise par quelques soldats et une troupe d'infortunés, la plupart Allemands. Les Parisiens qui se trouvaient là étaient venus par curiosité. Elle ne fut même pas prise, elle se livra. »

Et je me demande si le gros tapage fait autour de la Bastille, le soir du 14 juillet, l'indignation tardive répandue dans le peuple et qui aboutit à la démolition immédiate de la prison, n'aurait pas un lien avec ce fait dont je viens de retrouver la trace et que je veux citer sans commentaires : « L'entrepreneur de la démolition fut un nommé Palloy, entrepreneur des bâtiments du roi, qui avait ameuté la foule et pris la tête des assaillants. »

Aux petites causes les grands effets.

ROBERT DELYS.

## Un « Sondage »

Chacun sait que les statistiques criminelles du ministère de la justice sont publiées avec quelque retard. Naguère elles ne paraissaient que trois ou quatre ans après l'expiration de l'année qu'elles concernaient. Récemment, un certain progrès — grâce à des efforts méritoires — a été réalisé, puisque le « compte » criminel de 1905 a été publié en mars 1907 au *Journal Officiel*.

Cependant, la statistique des crimes et des délits est l'unique moyen de suivre la progression ou la diminution de la criminalité, de mesurer la fermeté ou la faiblesse des juges, d'éclairer l'opinion publique et le Parlement sur les mesures préventives ou répressives que commande l'intérêt social, de constater enfin les effets salubres ou salutaires de telle ou telle loi récente.

L'une des lois nouvelles qui ont le plus profondément modifié notre système pénal est certainement la loi du 12 avril 1906, qui a prorogé de seize à dix-huit ans la minorité pénale.

Autrefois, la question de discernement ne se posait devant les tribunaux que pour les mineurs de seize ans ; pour eux seulement, les magistrats avaient la faculté de déclarer qu'ils avaient agi sans discernement, et tout en les acquittant, de les envoyer dans une maison de correction ou de les rendre à leur famille.

Depuis la loi de 1906, cette question est obligatoire devant toutes les juridictions, même en cour d'assises, pour tous les mineurs de dix-huit ans. Ce fut disposition légale, que réclamaient instamment la plupart des criminalistes ou des sociologues, n'a-t-elle entendu assimiler complètement ces deux catégories de mineurs ; le « non discernement » doit-il être la règle pour tous, et le « discernement » l'exception ? En fait, c'est une question d'espèce, comme on dit au Palais ; mais en théorie, on se trouve en très vives discussions. Elle a fait l'objet de nombreuses communications aux congrès nationaux de droit pénal et de patronage des libérés qui ont eu lieu à Toulouse en mai dernier, et le comité de défense des enfants traduits en justice de Paris, présidé par le bâtonnier Chenu, en a longuement disserté, après un rapport de M. Jolly, doyen des juges d'instruction au tribunal de la Seine.

Mais, on réalité, comme une loi ne vaut que par son application et qu'il est utile de savoir au plus tôt dans quel sens les tribunaux l'interprètent, M. de Casabianca, substitut à la Seine, qui appartient au comité de défense, a eu l'idée de faire un « sondage. »

Notant au passage tous les dossiers de mineurs de dix-huit ans dont le parquet de la Seine a eu à s'occuper pendant une période déterminée, un magistrat a résumé, en des tableaux très suggestifs, le résultat de ses recherches sur ceux cents mineurs du département de la Seine, inculpés du plus grand crime ou du plus petit délit, de parricide ou de délit de pêche.

Il en ressort notamment que 63 0/0 des mineurs des deux sexes de seize à dix-huit ans ont été renvoyés en correction, tandis que la proportion des mineurs de seize ans frappés par cette mesure ne s'élève qu'à 28 0/0. Il est vrai que le nombre des ordonnances de non lieu dont ont bénéficié les inculpés du moins de seize ans est de 54 0/0, alors que les inculpés

---

25 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

III

LA PARTIE DE WHIST DE L'ABBÉ PIERRE ROUX

— Demandez-moi vingt sous, nettement, pour aller vous vendre... avait il dit une fois, brutalement, à un vieux pochard du pays ; mais ne montez pas en m'affirmant que c'est pour acheter du pain !

Avant d'être nommé à la cure d'Isle-sur-Tille, il avait fait la campagne, pendant l'année terrible, comme aumônier militaire.

De son passage au milieu des troupes, il avait gardé une certaine rudesse, toute militaire, qui lui seyait à merveille. Il aimait les soldats en souvenir du passé. C'est qu'il les avait vus combattre ; c'est qu'il les avait vus tomber, héroïques ! Comme lorrain, comme patriote, comme aumônier militaire — car il avait été témoin de faits abominables de la part de nos vainqueurs — il avait horreur de l'Allemand !

L'abbé Pierre qui écrivait beaucoup, avait publié, sous un pseudonyme, un livre où l'on pouvait lire des « vraies vengeurs », d'une véritable puissance et d'un souffle magistral. Il racontait volontiers ses campagnes, et ses récits de guerre, faits avec verve, très simplement pourtant, étaient toujours intéressants, parfois poignants même.

Il faut retenir celui-ci, dont il s'enorgueillissait, à bon droit, et qu'il ne disait jamais sans émotion ! Le lendemain de la bataille de Sedan, il avait dressé sur le champ de bataille même, son autel portatif, et il avait dit la messe, servie par un soldat du régiment.

Mais il avait accroché sur son autel improvisé, un drapeau tricolore — de telle sorte que, sur le champ de bataille tout chaud, encore, de notre dernière défaite, sur le champ de bataille occupé par l'armée ennemie, il avait fait flotter notre drapeau vaincu, et les vainqueurs : soldats, officiers, généraux, qui s'étaient trouvés près de là, respectueux de l'autel religieux, l'avaient salué ; mais, en même temps, ils avaient salué les trois couleurs françaises !

Ce fait, bien connu, avait valu à l'abbé Pierre, la croix qu'il portait fièrement ! Il était spirituel et prompt à la riposte, sachant fustiger, flageller, déchirer ou assommer son adversaire, selon les cas, selon les gens et par un seul mot.

Si un rustre l'insultait, il dédaignait l'insulte, à moins qu'il ne fût de mauvaise humeur, auquel cas il se laissait aller parfois jusqu'à le rosser d'importance — ce qu'il regrettait, après coup — et après les coups !.. c'est à-dire trop tard !

Il avait horreur surtout des plaisantins idiots qui croient de faire de l'esprit — impunément, à ce qu'ils peuvent croire — avec un prêtre. Alors, il devenait caustique, et le plaisantin, quel qu'il fût, n'y revenait jamais !

A un sous-préfet de passage à Isle-sur-Tille, et avec qui l'abbé Pierre dînait, un jour, chez le maire du pays, il avait fait une réponse qu'il citait volontiers.

— Vous passez pour un mondain, monsieur l'abbé, lui avait dit le sous-préfet, persuadé qu'il se montrait très spirituel. On assure que vous aimez beaucoup les femmes.

Il l'abbé de lui répondre, gravement :

— Beaucoup ! monsieur le sous-préfet ! Oui, on ne vous a pas trompé. J'aime beaucoup les femmes ! Ma mère en était une !

Le sous-préfet avait ri jaune, et se l'était tenu pour dit. Peu après, on avait répété sottement le mot à l'évêque, qui avait dit, sans s'expliquer davantage :

— Rien ne m'étonne de la part de monsieur Roux ! Il a bien de l'esprit, le gaillard ; mais il l'emploie si mal à propos !

Au physique, l'abbé Pierre Roux, ancien aumônier militaire, curé d'Isle-sur-Tille, chevalier de la Légion d'honneur, était de taille moyenne, plutôt grande. Il était robuste et assez corpulent. Il avait un masque fort curieux, une physionomie rabelaisienne, à la bouche fine, railleuse, aux lèvres bien dessinées, au nez fort, surmonté d'un binocle à monture d'or, derrière lequel brillaient des yeux très vifs.

Son front très haut, très large, tout bossué, lumineux, était superbe. Il portait longs, ses cheveux noirs, fins, mais épais, qui entouraient son beau visage comme une crinière léonine. Tel quel, mitre, crosse en main, entouré de la pompe épiscopale, il eût été vraiment majestueux. Binocle en moins, et moustaches avec royale en plus, il eût fait un splendide capitaine du temps de Louis XIII, plein de prestance, avec un feutre empanaché, une cuirasse au ventre et une lourde rapière au flanc.

... Un deuxième coup de cloche, si violent qu'il fit sursauter Louise, retentit.

— Ce doit être monsieur Leroux, dit le docteur. Lui seul peut sonner comme ça !

— Nous nous suivions de près, fit l'abbé.

Rosalie apparut dans le salon et annonça :

— Monsieur le maire.

M. Leroux, l'un des plus riches vignerons du pays, célibataire, âgé de soixante ans bien sonnés, était un petit homme grassouillet, court de jambes et ventru.

*(A suivre).*


**A VENDRE** ensemble ou séparément, une petite jument, âgée de 4 ans, et une jolie charrette anglaise.

S'adresser au bureau du journal.

de seize à dix-huit ans n'ont échappé aux poursuites que dans la proportion de 29 0/0.

M. de Casablanca indique ainsi à partir de quel âge les enfants sont déférés au tribunal ou envoyés dans une colonie pénitentiaire. Pour ces derniers, il relève que suivent la chambre qui les juge, ils vont en correction jusqu'à vingt ans ou jusqu'à vingt et un ans. Il constate enfin que les « apaches » ne se recrutent pas seulement parmi les jeunes gens de seize à dix-huit ans. La bande dont le chef, âgé de quinze ans, s'appelait « Mes-Bottes, » celle du « Petit Louis » ou celle des « Corbeaux, » qui commettaient de véritables cambriolages, se composaient d'enfants de onze à quinze ans.

Cet exposé statistique criminelle est des plus intéressants ; et n'est-il d'autre mesure que de pouvoir servir de base désormais aux discussions que soulève la loi du 12 avril 1906, qu'il aurait une utilité incontestable.

*(Le Temps).*

## Chez Mademoiselle Filippi

Les auditions musicales obtiennent en ce moment ci un légitime succès. Ce sont de véritables distributions de prix qui, tout en gardant le charme des plus brillantes réunions mondaines, viennent couronner les efforts de toute une année de travail, et consacrer chaque jour les incessants progrès de l'enseignement musical dans notre ville.

Après nous avoir permis d'apprécier la semaine dernière le talent inconteste de ses grandes élèves, Mlle Filippi nous conviait, dans l'après-midi de dimanche, à applaudir de toutes jeunes pianistes qui, désireuses de suivre l'exemple de leurs aînées, s'efforcent de les imiter à fin de pouvoir les égaler bientôt. Chaque élève mérite sa part d'éloges, et certes, rien n'est plus difficile que de faire un choix au milieu d'un programme aussi parfaitement rendu. Serons-nous cependant trop indiscrets en disant que Mesdemoiselles A. Martei, M. Maurel, L. de Franceschi, M. Taddei, A. de Montera, etc., ont fort gentiment joué de très jolis morceaux, et si cette ladi section nous est parvenue, ne devons-nous pas reconnaître que Mlles A. Orenga, M. Mortigny et P. Bonfanti ont su facilement surmonter les difficultés dont des compositeurs tels que C. Franck, Wachs, Mendelssohn, se plaisent à émailler leurs œuvres. Nous accorderons des éloges tout aussi mérités à MM. P. Gua co et T. Gregory qui ont très brillamment exécuté deux jolies valses de Lack. Toute mignonne a été Mlle M. Fontaine qui a dit avec une délicieuse espièglerie une vieille chanson française : « la Chanson à la Marine. »

Parmi les élèves dont les qualités musicales s'affirment déjà avec une très grande netteté, nous citerons ensuite : Mlles F. Donati, A. Maurel, M. Simonpietri, Lusinchi, Carrega, A. Dané etc. Un bon point à Mlles Montigny et Donati qui ont fort gracieusement chanté une ravissante variation des « Petits navires ». — Mlle P. Givaint a dit avec beaucoup de finesse et d'une très jolie voix, le « Noël des Marrons, » de Mme. Nous mentionnerons tout spécialement Mlle Casanova, qui a fort bien exécuté une valse de Mercadante, ainsi que M. A. Orenga, dont le jeu à la fois élégant et correct a été très vivement remarqué. Deux chœurs chantés à l'unisson et avec un ensemble parfait ont clôturé ce beau programme.

En constatant le succès de cette nouvelle audition nous nous plaisons à rendre un juste hommage aux remarquables qualités dont Mlle Filippi ne cesse de faire preuve dans son enseignement. Ses élèves viennent de lui faire honneur et elles peuvent être fières d'être dirigées par un professeur aussi consciencieux qui les conduit d'une main si sûre et avec un inlassable dévouement vers de nouveaux succès.

## *Bulletin Financier*

Paris, 9 juillet 1907.

Les places étrangères sont lourdes, à noter marchés redevant hésitant. Notre 3 0/0 est mieux fermé à 95 12. Fonds Etrangers en baisse recul. Nos Sociétés de Crédit sont bien tenues. Les bénéfices du Crédit Foncier pour les 5 premiers mois de 1907 sont en augmentation de 286.000 frs sur la période correspondante de 1906. Les valeurs industrielles sont moins bonnes.

Les obligations 5 0/0 du Port de Bahia sont en plus-value à 467. L'obligation hypothécaire 5 0/0 du chemin de fer de Goyaz se représente en avance à 420. L'action nominale de 250 frs de la Cie des chemins de fer du Nord de l'Italie, fondée en 1905 au capital de 5 millions de fer, demandée à 270.

La Capitale est bien tenue à 71. La Cie Française Electrolytique à 134, la Magistral Cooper à 64. Les actions d'un dollar (5 fr. 24) Forwarde Mining, récemment constituée, sont cotées 11 frs. L'action ordinaire Sola G mines et Houilles de la Russie boréale sont en progrès ai à 166. Les Barytes Françaises n'ont pas varié à 147.

Dans quelques jours la Société Générale Française Industrielle, 35, boulevard Haussmann, procédera à l'émission des actions de 100 frs de la Société des Plantations de C.le Les Marseillais, si nous en Mexique, en pleine production depuis 1899 et dont le revenu a passé de 20.000 frs à 300.000 en 1906-1907.

Nos chemins de fer restent calmes.

## Musique Municipale d'Ajaccio

*Place du Diamant*

Programme du 14 juillet, à 8 h. 1/2

| | |
|---|---|
| La Viennoise, allegro, | Kral. |
| Le voyage en Chine, ouv., | Bazin. |
| Feux follets, mazurka, | Lehman. |
| Fra Diavolo, fantaisie, | Auber. |
| A la plus belle, valse, | Govaert. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

## FÊTES DE VIZZAVONA

### AVANT-PROGRAMME pour la Saison 1907

MOIS DE JUILLET

Mercredi 17. — Excursion à Bocognano.

Jeudi 18. — Bal d'enfants sur la Terrasse du Grand Hôtel.

Vendredi 19. — Excursion à la Diane Chasseresse de Vivario.

Dimanche 21. — Gala et musical avec le concours gracieux de l'*Estudiantina* de Corte au Torrent, en souvenir de l'Apothéose de la Nalade de Fulminato 1906.

Mardi 23. — Gala dans le lit de Fulminato.

Mercredi 24. — Excursion déjeunatoire à Corte.

Jeudi 25. — Pique-Nique alanchant au Fort de Vizzavona.

Vendredi 26. — Réception privée chez Mme W. Pigou-Nique à Poggio-Riventosa, où le Président du Comité des Fêtes remet les pouvoirs au Vice-Président, qui fera fixer le jour de l'Attaque et de la Défense du Col de Vizzavona.

*PROGRAMME*
*de ce Clou de la Saison*

*Points de concentration :* Compagnie des Roselys (Jeunes filles) qui défendent le Col, à Vizzavona, Place de la Gare ; Compagnie des Bleuets, à Bocognano, Place de l'Eglise.

*Minimum des Combattants :* Trente par compagnie.

*Armes demandées dans les deux camps :* Infanterie, cavalerie et cyclistes.

*Arbitre en Chef :* Eugène d'Y. Deux arbitres en second.

*Service de Santé :* Chef : M. le docteur S. A.

*Commandant les Roslys :* L'estimant L. de M.

*Commandant les Bleuets :* Sous-Lieutenant Z. ou Aspirant B. de H.

Un Cynthia attaché à chaque commandant : Tabulaires de la fonction : Sandie de Bearn (Roselys) et Christian Pianioni (Bleuet).

*Uniforme :* Couleurs exigées : pour les Roselys, blanc et rouge avec ou moins flot (insigne) de rubans blancs et rouges à l'épaule gauche ; pour les Bleuets, avec ou moins flot (insigne) de rubans bleus à l'épaule droite. Les Cavaliers doivent orner des mêmes flots les têtières de leurs chevaux et les Cyclistes de même le guidon de leur vélo.

*Manœuvre :* Heure du départ des ballons aux laissés au gré du vent Commandant, mais de telle façon que l'action commence très exactement à 8 heures 45, du matin, heure de la voie ferrée.

L'attaque de l'action à onze heures précises.

Retour-Mêlé au pas de parade au Grand Hôtel de Vizzavona, où aura lieu la banquet à midi dix en tenue de manœuvres.

**Toutes les armes modernes sont admises. Mais les Commandants en passeront la rigoureuse inspection, afin de s'assurer que nulle balle oubliée par mégarde ne s'y trouve.**

Le menu du banquet sera le suivant :

*Hors d'œuvres :*
Anchois d'Erbalunga
Coppa de Bocognano
Jambon de Morosaglia
Lonzo de Vivario
Olives de Bélagne
Raisins de Lapino

Omelettes au brocciu du Monte d'Oro
Langoustes du Golfe sur Canapé
de Boutargues de Biguglia
Sauce Cressettes
Ragoût de Cerfs à la Cap-Corsine
Oies Poêlées de Camille
Salade Bastiaise
Sorbets aux Fraises du Vizzavona
Gâteaux Nantais
*Vins*
Sari d'Orcino, Tallano, Muscat du Cap
Café des Planteurs Corses
*Liqueurs :*
Cédratine, Cura, Myrthe, Fine Corse
Cigares Corses

Kodak des Combattants en groupe eurythmique et en tenue de manœuvres, la seule admise au banquet.

Bal champêtre en tenue de manœuvres.

Adresser toutes communications utiles et demandes de renseignements à M. le Président ou, en son absence, à M. le Vice-Président du Comité des Fêtes, Grand Hôtel, Vizzavona.

Le programme des Fêtes du mois d'août, sera publié ultérieurement.

*Le Comité des Fêtes de Vizzavona.*

## Fête Nationale

### SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE
### *Lyre Bastiaise*

PROGRAMME

*du 12 juillet au 5 h. 1/2, place Saint Nicolas*

| | |
|---|---|
| La démocrate, p.-r., | XXX. |
| Si j'était roi, fantaisie, | Adam. |
| Variations pour clarinette, | Donizetti. |
| Albine, grande fantaisie, | XXV. |
| La Marseillaise, | R. de l'Isle. |
| Le chant du départ, | Méhul. |

Le directeur, AYMO.

### Retraite aux flambeaux

Itinéraire que suivra la retraite aux flambeaux du 13 juillet :

Place Saint-Nicolas, rue du Nouveau-Port, elle tournera à gauche avant d'arriver aux Docks pour s'engager dans la rue de Toga qu'elle suivra, avenue de la Gare, rues Miot, de l'Opéra, Bd Saint-Angelo jusqu'à la Place d'Armes où elle fera demi-tour, boulevards Saint-Angelo, du Palais, Paoli, rue Miot.

Le cortège s'arrêtera sur la Place Saint-Nicolas à l'entrée du cours Sebastiani, la *Marseillaise* sera jouée.

⁂

### *Revue des Troupes*

A l'occasion de la fête nationale, le Général Gouverneur de la Corse passera le dimanche 14 juillet, à 7 heures du matin, sur la place St. Nicolas, la revue, en grande tenue de service, des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les Officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale sont priés d'assister en tenue à cette cérémonie nationale.

⁂

### Ligue de propagande
*Radicale et Radicale-Socialiste*

A l'occasion de la Fête Nationale, le Comité de la ligue de propagande Radicale et Radicale Socialiste a organisé, sous la présidence de M. MONTIGNY, Sous-Préfet de Bastia, un banquet et un punch démocratiques.

Le banquet et le punch auront lieu à midi et 15 heures 1/2 du soir dans les jardins de l'Hôtel Colombani.

Les personnes désireuses d'y assister sont priées de se faire inscrire avant le 11 juillet chez MM. Romagnoli, 24, Paoli, 30, et J. A. Ricci, Place d'Armes, 4.

Prix du banquet, 2 fr 50. — Punch 1 franc.

*Le Comité.*

## Les Elections Départementales

### *Conseil Général*

MURATO. — M. Charles Decori, avocat, président de la Commission départementale, est candidat.

### *Conseil d'Arrondissement*

BASTIA. — M. Lucien Dapelo, conseiller sortant, démocrate-plébiscitaire, sollicite le renouvellement de son mandat dans le canton de Terranova.

BASTIA. — M. Jean-Augustin Rappallini, typographe, pose sa candidature ouvrière aux prochaines élections, dans le canton de Terra-Vecchia.

CAMPILE. — M. Pierre Giustiniani, officier marinier en retraite, se présente comme candidat républicain.

## Ecole Normale

**Les aspirantes au concours d'admission à l'Ecole normale d'Institutrices d'Ajaccio sont prévenues qu'en raison de leur très grand nombre, la visite médicale aura lieu aux deux jours différents, savoir :**

**le 23 juillet à 2 heures du soir,**
**le 24 juillet à la même heure ;**

**et que, pour éviter des frais aux aspirantes qui n'habitent pas Ajaccio, celles-ci pourront cette visite le 24 juillet, la visite du 23 étant réservée aux aspirantes résidant à Ajaccio.**

## Liste des lots
## de la Loterie du Patronage
### *des Ecoles laïques*

**Tirage le 14 juillet 1907**

***Prix du billet 0,10***

Faire souliers toile blanche,
Tablette chocolat Poulain,
Boite Coton P. M. C.
Pot gelée de groseilles,
Faire souliers enfants.
Bon de 1 kilog. de viande,
Bon de 5 kilog. de pain.
Bon façon de pantalon,
Bon de 20 kilogs de glace,
Coupe en cristal argentée,
2 boites vermicelles Buschetto.
2 boites vermicelles Buschetto.
2 boites vermicelles Buschetto.
Heurrier,
Flacon Lotion Orizia,
Boite conserves,
Rougeoir,
Paquet bougies,
Service déjeuner,
5 paquets cigarettes anglaises,
2 boites cigares Havane
3 paquets Tabac Hollandais.
Lampe à pétrole,
Lampe à pétrole,
Lampe cristal,
Porte fleurs,
Tasse à café porcelaine,
Sucrier fantaisie,
Faire sabots fantaisie,
Bonbonnière,
Crémier,
Arrosoir fantaisie,
Faire statuettes,
Coupe à fruits cristal, argentée,
Bagnier cristal doré,
Poêle navons fins,
Bouteille apéritif,
Bouteille apéritif,
Canne.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 13 juillet

Thermomètre — 7 heures du matin + 21 ; à midi + 34 ; à 6 heures du soir + 21 5
Maxima + 28 2 Minima 17 4.
Baromètre — 7 heures du matin, 765 mm à midi, 767 mm 6 heures du soir, 767 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

### *Douanes*

M. Bizo Charles-Firmin, lieutenant des douanes à Macinaggio, est nommé à Bastia.

⁂

### *Carnet mondain*

Nous apprenons avec plaisir et prochain mariage de Mlle Aimée Agostini, la très charmante fille de M. Agostini, professeur de physique au lycée, avec M. Clément Bartolomei, de Porto-Rico.

Nous adressons toutes nos félicitations aux jeunes fiancés.

⁂

### *Distinction honorifique*

M. Antoine Pulicani, demeurant à Lagonbran, vient d'obtenir à la fête nationale du Devoir, qui a eu lieu à Rouen, une médaille de vermeil, pour acte de dévouement.

⁂

### *Gendarmerie*

Le maréchal des logis chef Casanan est nommé adjudant à Bastia.

⁂

### *Félicitations méritées*

M. le capitaine de gendarmerie Luiggi, commandant l'arrondissement de Bézors, a reçu une lettre de M. Clémenceau, le félicitant pour le tact qu'il a su déployer lors des manifestations de la soirée du 20 juin ; son intervention immédiate évita à ce moment une effusion de sang.

M. le capitaine Luiggi est, en outre, proposé pour le grade de chef d'escadron.

⁂

### *A vendre*

Calèche, moitié prix de sa valeur.
S'adresser à M. Antoine-Pierre Croce, Bastia.

### SOCIÉTÉS et SYNDICATS

**LE SYNDICAT DES MAÇONS. — Considérant que l'orientation actuelle de la confédération générale du travail, à laquelle est rattachée la Fédération ouvrière de Bastia, compromet gravement les intérêts du prolétariat tout entier, en rendant difficile l'unité ouvrière.**

**Considérant que cette orientation est de nature à créer des mésintelligences regrettables, entre les masses syndiquées et la population de Bastia, et par suite à compromettre nos intérêts professionnels immédiats.**

**Maintenant, d'autre part, sa volonté énergique de poursuivre une œuvre d'émancipation économique, c'est-à-dire la transformation du régime actuel du salariat ;**

**Déclare se retirer de la Fédération ouvrière, et reprendre sa liberté d'action, se tendant le jour où une véritable et complète unité d'action ouvrière sera possible conformément à un programme couvrant la défense professionnelle et de transformation économiques.**

**Affirme, d'ailleurs, qu'il garde aux sentiments de solidarité fraternelle avec les autres groupements ouvriers de Bastia, et qu'il reste prêt, comme par le passé, à aider ces autres groupements dans la mesure où ses moyens, chaque fois que leurs intérêts viendront à être menacés.**

**Le Président et par ordre : Castelloti.**

BOURSE DU TRAVAIL DE BASTIA. — Les membres faisant partie des corporations ouvrières fédérées sont priés de vouloir bien assister à la réunion générale qui aura lieu samedi 13 du courant, à 8 heures et demie du soir, place Calette.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche 14 courant, de 9 h 1/4 heures du matin, à la Mairie, recouvrement de la cotisation mensuelle et réception de nouveaux membres.

Le Président. P. P. Monti.

SYNDICAT DES MENUISIERS. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 heures, place Calette.

Le secrétaire, J. Gambari.

SYNDICAT DES CORDONNIERS. — Les ouvriers cordonniers syndiqués sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie, Bourse du Travail, place Calette.

Prière de ne pas manquer.

Une autre réunion aura lieu lundi, 15 du courant, à 1 heure de l'après-midi.

Le Syndicat.
Le Président, Mallard.

### NOUVELLES RELIGIEUSES

A SAINT CHARLES. — Dimanche, 14 courant, à la messe de 10 heures, installation de l'Officialité.

PÉLERINAGE A LA VASINA. — Dimanche, 14 juillet, pélerinage du Tiers Ordre de Bastia à Notre Dame de La Vasina. Les pélerins sont priés de se trouver à 5 heures du matin à Mizmo, d'où l'on partira processionnellement. La messe de communion générale aura lieu à 6 heures, au sanctuaire de La Vasina.

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00382

### BOURSE DE PARIS

| | 11 juillet | 12 juillet |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95.20 | 95.25 |
| — de 3 0/0 amortie. | 95 80 | 95.80 |
| | ex-coupon. | |

## NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 12 juillet.

M. Ordioni, juge suppléant rétribué près le tribunal de Saint-Marcellin, est nommé juge au tribunal de 1re instance de Corte.

## RÉVOCATION
## *de l'Adjoint de Bisinchi*

Paris, 12 juillet.

Par décret du président de la République, M. Anziani, adjoint au maire de Bisinchi est révoqué de ses fonctions.

Ce décret porte la date du 1er juillet.

## Nouvelles Maritimes

Paris, 12 juillet.

M. le commissaire de la marine Pognan, de Cherbourg, est nommé à Ajaccio, où il dirigera les détails administratifs.

Il rejoindra son poste, via Nice, le 27 juillet courant.

## L'égion d'honneur

Paris, 12 juillet.

Le général de division Servière est élevé à la dignité de Grand-Croix au la Légion d'honneur.

⁂

Sont élevés à la dignité de Grand Officier :

MM.

Le général de division Laurent ;
L'intendant général Durolles ;
Le général de division des troupes coloniales Duman.

⁂

M. le général de brigade Carrié est promu au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur.

## La Croix de Mme Sarah Bernhardt

Paris, 12 juillet.

M. Briand, ministre de l'Instruction publique, a adressé à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, le dossier de Mme Sarah Bernhardt, pour laquelle il demande la croix, à titre de professeur au Conservatoire de musique et de déclamation.

Quelques intimes de la célèbre tragédienne prétendent que Mme Sarah Bernhardt refusera cette distinction.

Elle ne consentira à recevoir la croix, que si elle lui est donnée à titre d'artiste dramatique.

## Le Monument de Garibaldi

Paris, 12 juillet.

Demain aura lieu à Paris l'inauguration d'un buste de Garibaldi.

Le président de la République assistera à cette cérémonie. MM. Clémenceau, président du Conseil, et Pichon, ministre des Affaires étrangères, accompagneront le Chef de l'Etat.

Le général Canzio, gendre de Garibaldi, arrivé hier à Paris, pour assister à la revue du 14 Juillet, représentera la famille du *Condottiere* à cette cérémonie *Franco-Italienne.*

## Conseil des Ministres

Paris, 12 juillet.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

### *Mouvement administratif*

M. Clémenceau, président du Conseil, a soumis à la signature présidentielle le mouvement administratif.

### *Le Renvoi de la Classe 1903*

Le général Picquart, ministre de la Guerre, a rendu compte des dispositions qu'il a prises pour assurer le renvoi dans leurs foyers des hommes de la classe 1903.

La plupart de ces soldats ont été libérés aujourd'hui.

### *La Crise viticole*

M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur, a fait connaître les rapports qui lui ont été adressés par les préfets des divers département du Midi sur l'état d'esprit des populations. Le calme s'accentue.

### *Affaires courantes*

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

## MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Paris, 12 juillet.

Sont nommés :

Préfet de la Loire-Inférieure, M. Rault, préfet d'Ille-et-Vilaine ;
Préfet d'Ille-et-Vilaine, M. Sagebien, préfet des Deux-Sèvres ;
Préfet des Basses-Alpes, M. Dautresme, préfet des Pyrénées-Orientales ;
Préfet des Pyrénées-Orientales, M. Dupré, préfet des Basses-Alpes.

Les décrets portant nominations d'autres préfets ne seront signées qu'au prochain Conseil.

## LE PROCHAIN CONSEIL

Paris, 12 juillet.

Les ministres se réuniront mardi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

*Présidence de* M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

## Les fraudes alimentaires

L'ordre du jour appelle la discussion en deuxième délibération de la proposition de loi relative à la répression des fraudes dans les denrées alimentaires.

Après une discussion assez confuse les auteurs de la proposition de loi finissent pour la retirer.

## Le second mariage de la femme divorcée

La Chambre aborde ensuite l'examen du projet de loi, adopté par le Sénat, modifiant le point de départ du délai de 10 mois imposé à la femme divorcée, avant qu'elle puisse contracter un nouveau mariage.

Adopté.

## L'assistance judiciaire

M. Clemenceau, président du Conseil, monte à la tribune et donne lecture du projet de loi relatif à l'assistance judiciaire.

## CLOTURE DE LA SESSION

Cette lecture terminée, le président du Conseil donne connaissance du décret présidentiel prononçant la clôture de la session parlementaire.

Puis il ajoute, sur un ton goguenard : « Messieurs, ce jour de clôture est le plus beau jour de votre vie. »

Cette phrase provoque l'hilarité générale. Seul M. Wilm, député socialiste de Paris, proteste avec véhémence et s'écrie : « A bas l'assassin ! »

L'extrême-gauche l'applaudit.

La session est close.

## Autour de la Séance

Paris, 12 juillet.

Les députés étaient venus nombreux à la séance d'aujourd'hui, bien qu'elle ne comportât aucune discussion sérieuse.

Le projet d'impôt sur le revenu est en effet, retourné à ses cartons d'où il ne sortira que dans plusieurs mois.

C'était, en somme, une séance pour rire. Elle a, d'ailleurs, été ouverte au milieu des conversations les plus bruyantes et les plus drolatiques.

Sans distinction d'opinions, nos représentants échangent entre eux des souhaits de bonnes vacances.

On plaisante pour la campagne électorale, à laquelle nos honorables vont être contraints de se livrer pendant quinze jours, à l'occasion du renouvellement des conseils généraux.

En somme, les députés sont aussi joyeux que les écoliers près de quitter le bahut.

La gaîté n'a cessé de régner pendant toute la séance.

La plaisanterie de M. Clémenceau après la lecture du décret de clôture, a fait un instant troubler cette douce quiétude.

Néanmoins, malgré les véhémentes apostrophes de M. Wilm et de l'extrême-gauche, les députés s'éparpillent dans les couloirs se serrant affectueusement la main et se donnant rendez-vous au mois de novembre.

Ils s'en vont emportant force approvisionnements de cigares et de papier à lettre.

## SÉNAT

*Présidence de* M. ANTONIN DUBOST.

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

## Le protocole de Constantinople

L'ordre du jour appelle la discussion en première délibération du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant approbation du protocole signé à Constantinople, le 25 avril 1907, entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Russie d'une part, et l'empire Ottoman d'autre part et relatif au relèvement au taux de 11 0/0 *ad valorem* des droits de douane frappant les marchandises des pays ci-dessus désignés, et notamment les marchandises françaises à l'importation en Turquie.

Adopté.

## La Convention de commerce Franco-Serbe

Le Sénat aborde l'examen en première délibération du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant approbation de la convention de commerce et de navigation signée à Belgrade, le 23 décembre 1906, et le 4 janvier entre la France et la Serbie.

Les conclusions du rapport de M. Trouillot, tendant au vote du projet, sont adoptées.

## La Convention Franco-Roumaine

L'ordre du jour appelle la discussion en première délibération du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant approbation : 1. de la convention de commerce et de navigation, signée le 6 mars 1907 entre la France et la Roumanie ; 2. de l'arrangement portant la même date, concernant la protection réciproque des œuvres littéraires et artistiques et de la propriété individuelle.

Le rapport de M. Trouillot est adopté.

## Union postale universelle

Sur le rapport de M. Fleury, le Sénat confirme le vote de la Chambre, approuvant les conventions et arrangements de l'union postale universelle, signées à Rome le 26 mai 1906.

## Agrandissement du port de St-Nazaire

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture de crédits pour l'agrandissement du port de Saint-Nazaire.

Ces crédits sont adoptés.

## Le mouillage et le sucrage des vins

Conformément à la décision prise à la fin de la séance d'hier, le Sénat aborde la discussion du projet de loi relatif au mouillage et à la circulation des vins, adopté la semaine dernière par la Chambre et comprenant les articles disjoints du premier projet de loi sur le mouillage et le sucrage des vins.

Plusieurs sénateurs du Midi interviennent dans la discussion générale pour combattre certaines dispositions inquisitoriales du projet.

### M. Caillaux

ministre des Finances, demande au Sénat de ratifier purement et simplement le vote émis par la Chambre.

En vain accuse-t-on le texte proposé d'établir un système vexatoire de visite administrative chez les débitants de vin.

Pour vaincre la fraude, il faut la rechercher partout où elle peut se produire. Les débitants qui n'auront à se reprocher aucune pratique frauduleuse ne sauraient en rien être gênés par les visites des agents de l'autorité.

Malgré la dépôt de plusieurs amendements émanant des sénateurs du Midi, le Sénat repousse toutes les modifications proposées au texte voté par la Chambre.

Finalement le président met aux voix l'ensemble de la loi.

Le scrutin donne les résultats suivants :

| | |
|---|---|
| Nombre des voix. . . | 252 |
| Majorité absolue . . . | 127 |
| Pour. . . . . | 231 |
| Contre . . . . | 21 |

Par 210 voix de majorité le projet Caillaux, relatif au mouillage et à la circulation des vins est adopté.

### *Validation d'élection*

### *L'élection de la Corrèze*

L'ordre du jour appelle la discussion des opérations électorales tenues dans le département de la Corrèze, à l'effet d'élire un sénateur.

Le rapport conclut à la validation de M. Rouby.

Personne ne demandant la parole l'élection de la Corrèze est validée.

M. Rouby est admis.

### *L'élection des Basses-Alpes*

Le Sénat valide également, sur les conclusions du rapporteur les opérations électorales du département des Basses-Alpes.

M. Pelissier est admis.

## Le corps de santé de la marine

L'ordre du jour appelle l'examen du projet de loi, voté par la Chambre des députés, relatif à l'organisation d'un corps de santé de la marine.

Cette loi est adoptée sans discussion à l'unanimité des voix.

## CLOTURE DE LA SESSION

M. Guyot-Dessaigne, Garde des sceaux, monte à la tribune et lit le décret de clôture de la session parlementaire.

Nos honorables quittent sans se presser le palais du Luxembourg ; ils ne se livrent à aucune manifestation bruyante et regagnent sagement leurs domiciles.


CHIRURGIEN-DENTISTE

M. ÉDOUARD NICOT

Diplômé de l'Ecole Dentaire et de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat en assistant des Hôpitaux

CABINETS DENTAIRES :
*AJACCIO, 20, Cours Grandval*
*BASTIA, 28, Boulevard Paoli*

Atelier spécial de prothèse
*pour la fabrications des dentiers*

Extractions sans douleur. Obturations ciment, émail, amalgame platine artificielles, nettoyage et émaillage des dents. Dents artificielles, dentiers, appareils de tous systèmes, caoutchouc, celluloïd, or, etc. Bridge Work. Redressements.

AVIS. — Nous informons les personnes qui ont des pièces d'anciens appareils cassés ou défectueuses, que nous nous chargeons de les réparer.

Cabinets ouverts de 8 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.

Société forestière

demande à reboiser en JOLIE FORÊT de pins maritimes ou pins larix de grandes dimensions pouvant être facilement exploitée.

Faire offres avec détails à M. de Santanna, au bureau du journal.

Grand entrepôt de Vins

FINS ET DE TABLE
de toutes provenances
ORESTE BIAGINI

*5, Avenue Carnot, Bastia*

2 Grands Prix. 1 Diplôme. 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

*Vente en Gros et au détail*

LIVRAISON A DOMICILE

VINS DE TABLE
Rouges, 0,30 et 0,35, 0,50 et 0,40 c. le litre.
Blancs, 0,30 et 0,40 c. le litre.

VINS FINS DE CORSE
0,80 et 1 fr. le bouteille verre compris.

VIN DE CHIANTI (Italie)
fr. 40 la flasque, 0,70 le 1/2 flasco.

VIN DE MARSALA (Sicile)
fr. 60 1.75 et 3 fr. la bout., 0,80 c. le 1/2 b.
2 fr. la fiasco, 4 fr. 60 le 1/2 flasco.

VINS DE BORDEAUX (Médoc vieux)
1 fr. 25 la bouteille.

VINS D'ASTI mousseux
1 fr. 75 la bouteille.

VINS BARBERA d'Italie
1 fr. 50 la bouteille.

VINS de MADÈRE et de MALAGA (Espagne)
1 fr. 50 la bouteille, 0,80 le 1/2 bouteille.

MUSCAT DE FRONTIGNAN vieux
1 fr. la bouteille, 0,90 le 1/2 bouteille.

Vermouth de Turin 1 fr. 50 la bouteille.
Quinquina Pomponet 1 fr. 40 id.
Vermouth Supérieur 1 fr. 40 id.
Apéritif « Le Pof » 1 fr. 50 id.
Gentiane 1 fr. 40 la bouteille.

VINS DE CHAMPAGNE
Grafton et Meyer 3 fr. 25 et 3 fr. 75 la bout.
Duc Regnault de Chantemerle 2 fr. 50 et 2 fr. 75 la bouteille.
Frant & Epernay 4 fr. 50 et 5 fr. la bout.

**Il sait Tout**
ce que contient la
POCHETTE NATIONALE :
5 Billets de Loterie à 1 fr.
Tirage 15 Mars 1908
et un Timbre de garantie **Numéroté** participant gratuitement à plusieurs tirages en 1907.
15 Juillet, 15 Octobre, 31 Décembre 1907
CHAQUE POCHETTE: PLUS de TROIS MILLIONS de Lots
En vente partout. — Prix : 5 francs




Pour recevoir directement, envoyer mandat-poste de 5 fr. 20 par lettre recommandée à l'Administrateur de la Pochette Nationale, 5, rue Etienne-Marcel, Paris.



Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907
NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON A ÉTÉ
Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline
APPRÊT DU NEUF
*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*






**Installation à Gaz**
**Jean Cluk**, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
*Appareils sur commande*
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.



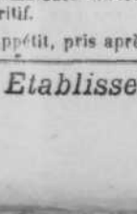
**ARTHUR SUIRE**
La Scierie transportable Arthur Suire, à Ajaccio (Corse). Force 35 chevaux, locomotives-routières, demande à faire des sciages à façon, et procure des acheteurs au comptant pour les bois en grumes. Envoyez offres.



**Cordonnerie Modèle**
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire
*Saison Printemps-Eté 1907*
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc
*Choix considérable de Pantoufles*
**Prix très réduits**
Rayon spécial de chaussures de luxe dernier modèle en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

*La Maison se charge des réparations*




**Royal Windsor**
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS ?
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
EXIGEZ sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons
*ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS*
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations
***Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.***



**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge, du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rences artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.



**RHUMATISME**
Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande lassitude au lit ou au chaud, rideurs le matin, vertiges, ataxie, digestions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité, ont intérêt à s'adresser à l'Institut antirhumatismal, 11 rue Jacquemont, Paris, qui enverra gratis la manière de guérir rapidement.



ANCIEN CABINET PRADÈRE
**PIERRE SABATÉ**
**Chirurgien-Dentiste du Lycée**
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
*Ed Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs spécialités.



*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.



**A LOUER**
Divers locaux, grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.
— Villa au lieu dit Forcone.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.




**Maux de Dents**
guéris radicalement
par Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
*Refuser tous les Contrefaçons. Exiger le véritable produit*
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, 2, cours Napoléon, à Ajaccio.



# PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

## GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs



**Aux tempéraments délicats offrez un**

# VIN DU CAP CORSE

*à base de Quinquina*

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

***Apéritif Tonique Fortifiant***

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

***Demandez dans tous les bons Etablissements un* Vin du Cap Mattei**



TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 193 — DIMANCHE 14 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Réclames, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 30 fr. | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.



00383
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE


### LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Bonaventure.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 07 m. — Coucher, 7 h. 08 s.
Premier quart., le 18 — Pleine Lune, le 26
Fête de Demain : Saint Henri.

*13 JUILLET*

## EN ITALIE

### ROME

Imaginez une ville toute moderne, englobant dans le dédale de ses avenues deux autres cités, dont l'une lève vers le ciel ses murs à créneaux, tandis que l'autre profile, sur des fonds de verdure ou la pourpre du couchant, les ruines de ses palais impériaux et les colonnes de ses temples. Imaginez ces trois villes diverses se confondant sans rien perdre de leur intérêt propre : supposez des Forum entourés de maisons récemment bâties, un Colisée fameux voisinant avec la première des églises, de vieilles routes latines passant sous des portes féodales et des jardins d'augustans devenus les promenades favorites d'élégantes blottties au fond de leur coupé : voilà Rome !

Joignez à cela le luxe des Césars, la magnificence des Pontifes, le génie des artistes, et songez alors au charme de cette ville, antique parmi les cités antiques, au charme de cette ville qui fut la Rome de Saint Pierre après avoir été la Rome de Romulus, d'Auguste et de Néron.

Les origines de Rome ne se perdent point pourtant, comme celles de Véies, sa voisine étrusque, dans la nuit profonde des âges : elles apparaissent à l'aurore des temps connus, imprécises, mystérieuses, toutes nimbées d'une auréole de légende. L'épisode de Rhéa Sylvia, de Rémus et de Romulus, de la louve compatissante, est trop connu pour qu'il soit utile d'en parler.

On voit encore sur le Palatin, près des murs de la *Roma Quadrata*, et non loin de la maison de Livie, une excavation où se trouvait, dit-on, l'humble cabane du berger Faustulus qui recueillit et adopta les deux jumeaux abandonnés.

Avec eux, la ville naît comme une fleur de nénuphar éclose sur les marais du Vélabre, et le soleil de sa grandeur future se lève sur le mont Capitolin ; il éclairera, dans la suite des siècles, la colline Vaticane, illuminant ainsi les deux Romes à jamais célèbres : la Rome antique et la Rome des Papes.

Et ceci ne veut pas dire que la Rome moderne n'ait, elle aussi, sa part des lumineuses clartés ! C'est une fort belle capitale, bien bâtie, très propre, policée, parée de jardins suspendus ou en étages, riante et gaie de toute la profondeur de son ciel qui semble fait de lapis-lazuli.

Sa rue principale, le *Corso*, — les *via Lata* et *Flaminia* des anciens — où ne passaient jadis que de rustiques attelages venus des provinces, offre, aujourd'hui, un va-et-vient continuel de voitures et d'automobiles luxueuses.

C'est le centre, le cœur de la ville, et, on y fait, vers cinq heures, une promenade traditionnelle dont le Pincio est le point terminus.

L'encombrement est alors à son comble : les voitures descendent de la *Via Nazionale* à la Place du Peuple, montent les rampes inclinées de la colline, redescendent pour remonter le Corso et recommencer, à la même allure tranquille, le même tour interminable.

Au milieu de tout ce mouvement, on se surprend à regretter les litières silencieuses des patriciens romains !

Mais ceci n'est que l'exubérance de Rome : sa beauté, ce sont ses ruines, ce sont ses monuments d'époques diverses, si majestueux et d'une si imposante grandeur que le temps n'ose même plus les effleurer de son aile destructrice.

Faits de blocs énormes de travertin, de tuf noirâtre, ou construits avec des millions de petites briques d'un ocre brun très doux, ils surgissent sur l'horizon lointain de la campagne, se cachent surtout parmi les maisons neuves qui les écrasent de l'insolente et vaine blancheur de leurs murs sans histoire.

Il faudrait la science d'un archéologue pour faire une nomenclature à peu près complète de tous les forum, de tous les arcs de triomphe, de tous les temples, de tous les palais, de toutes les tours ; il faudrait sa patience aussi pour parler des nombreux obélisques, des multiples colonnes qui dressent, mélancoliques, vers l'azur, leurs aiguilles de granit ou leurs chapiteaux ioniques, doriques et corinthiens !

Et que dire alors des églises dont les dômes surgissent au-dessus de la houle des toits comme des phares sauveurs ? La plus pauvre, la plus délaissée, celle dont les portes vermoulues et branlantes ne livrent passage qu'à de rares fidèles, celle dont l'aspect est si misérable qu'on n'y entre qu'avec un sentiment de pitié, celle-là même possède d'incontestables chefs-d'œuvre : fresques du Pérugin ou du Pinturicchio, mosaïques célèbres, amboas dûs au talent des frères Cosmas, reliquaires ou tableaux d'autel, — l'église ne fut-elle qu'une simple chapelle — vous omettrez souvent d'y admirer quelque œuvre d'art, et, dans le champ fertile de ses souvenirs, vous oublierez toujours d'y glaner des épis précieux.

A ces chefs-d'œuvre, à ces monuments magnifiques, il fallait une atmosphère de clarté. La Nature, fidèle amie de l'Art, aux beautés de la Ville-Eternelle, a joint la suavité des décors, la splendeur rutilante et insoupçonnée des crépuscules qui baignent, de leur transparence opaline, les antiques tombeaux, les aqueducs perdus dans les pinèdes et les vieux pins-parasols qui, sur les vertes hauteurs des sept collines de Rome, apparaissent dans la lumière diffuse, au-delà de la ligne onduleuse du Tibre aux eaux jaunâtres.

C'est à l'heure très douce des coucher de soleil qu'il faut voir Rome en son ensemble. Du Janicule, tout près du chêne où le Tasse venait s'asseoir, on, plus simplement, des terrasses du Pincio, la vision est d'une poésie infinie.

Dans les derniers rayons de l'astre qui s'endort au loin, derrière l'altière coupole de Saint-Pierre, les trois Romes se confondent dans une brume d'or léger. Parmi les dômes, les temples, les palais, les villas et les maisons neuves perdant leurs couleurs trop vives, se parent du voile magique des ombres. On dirait qu'à ce moment solennel où meurt le jour, la cité moderne se penche vers ses antiques aïeules pour prendre à la Rome des Papes un reflet de sa religieuse noblesse, et à la Rome de l'Empire l'éclat de sa hautaine grandeur.

Ce n'est pas seulement au crépuscule que les trois villes s'unissent : entre elles un autre lien que la poésie du soir a toujours existé : l'Art, qui, à sa naissance, eut de nombreux berceaux ; qui, plus puissant qu'un roi et plus aimé qu'un dieu, vit les peuples du monde venir brûler l'encens sur ses autels, l'Art voulut faire de Rome, à toutes les époques de l'Histoire, sa capitale d'élection.

Avec une magnanimité sans égale, il la dota — aux temps anciens — de monuments splendides qui furent ou sont encore : le Colisée, les arcs de triomphe de Septime Sévère, de Titus, de Constantin, la basilique Julia, le temple de César, les thermes de Caracalla, la *Domus Aurea* de Néron, l'aqueduc de Claude.

Est-il besoin de dire que j'omets de citer le plus grand nombre de ces merveilles ?

Les Pontifes eux-mêmes, pénétrés de la puissance moralisatrice de l'Art, devinrent ses amis, ses partisans les plus sincères, et c'est à eux que nous devons d'admirer : le Vatican, Saint-Pierre de Rome, les palais de Latran, Farnese, Borghese, Colonna, Pamphili, Doria et les nombreuses églises ruisselantes de dorures et ornées de marbres précieux.

Mais à cette époque, l'art ne se contenta plus de ses deux domaines : l'architecture et la sculpture. Connue, quoique peu appréciée des Romains malgré la renommée légendaire d'Apelles, de Xeuxis et de Parrashius, la peinture fut le vaste et glorieux champ de ses nouvelles conquêtes.

Encouragée par la protection des Papes, son essor fut semblable au vol rapide de l'aigle qui ne connaît pas de sommets inaccessibles, et nous eûmes Michel-Ange et Raphaël ! Leurs œuvres, depuis bien des siècles écoulés, font, à la chapelle Sixtine, aux Chambres et aux Loges du Vatican, rêver en de muettes extases les artistes, et rendent songeurs jusqu'aux indifférents.

Mais, peut-il y avoir des indifférents dans la Ville-Eternelle ? Peut-on passer, sans accorder l'hommage d'un instant de réflexion, devant ces imposantes ruines qui nous bravent de toute la force de leur passé ? Peut-on fouler, d'un pied insouciant, ces pavés de marbre que la chaleur d'un incendie, — sous Théodoric, — fit éclater, et où se voient encore, incrustées dans la pierre, des monnaies de bronze et d'argent à moitié fondues ?

Peut-on parcourir le palais de Caligula sans entendre, aux coins des larges corridors, monter les plaintes des esclaves, sans frissonner au passage d'une chauve-souris qui vous frôle de son aile et habite seule la demeure des Césars ?

*O Roma felix* ! ai-je lu sur le premier feuillet d'un livre, célèbre peut-être demain. Oui, heureuse la ville qui, après avoir été la reine du monde païen, est devenue la Jérusalem nouvelle de l'univers catholique ! Heureuse, et digne de l'être, la ville qui, triple comme la triple Hécate qu'on implorait jadis sur le mont Celius, révèle son âme à celui qui la cherche, loin des bruits de la foule, dans le silence des temples déserts, dans l'ombre des vieilles enceintes aux murs crénelés, et dans l'obscurité ponctuée de lumières des vieilles églises où la Rome d'aujourd'hui prie un Dieu inconnu à la Rome d'autrefois.

PICCOLINA.

## HYMNES NATIONAUX

L'actualité est aux hymnes nationaux. Pour le 14 juillet, tous les échos de France vont se remplir des éclats de la « Marseillaise, » et, la semaine dernière, de Nice, où naquit le « héros des Deux-Mondes », et de l'Italie tout entière, s'élevaient les accents si expressifs de l'« Hymne à Garibaldi. »

L'Italie a une « marche royale italienne » que jouent les musiques militaires dans les fêtes officielles, elle est d'une remarquable largeur musicale, mais combien est plus puissant, plus italien, plus national, ce chant — l'« Hymne à Garibaldi » — que Mercantini composa en 1859 et que l'on a appelé la « Marseillaise italienne ». La musique est enivrante et il y a de la « furia » dans ses paroles : « Les tombes s'ouvrent, les morts se lèvent ! Tous nos martyrs sortent du tombeau ! » Quant au refrain, il est admirable d'énergie : « Va l'en dehors, c'est l'heure, va hors de l'Italie, étranger ! » Mercantini, qui est mort quasi oublié des jeunes générations, avait écrit là, paroles et musique, son chef-d'œuvre, comme Rouget de l'Isle avait fait avec la « Marseillaise. »

On a tout dit sur la « Marseillaise. » Le « Chant du Départ, » qui longtemps lui disputa la palme du chant national, fut écrit par Marie-Joseph Chénier pour fêter le cinquième anniversaire de la prise de la Bastille. Méhul qu'on prie d'en composer la musique, l'improvise sur le chambranle d'une cheminée, au milieu des causeries d'un salon, et elle fut solennellement exécutée à l'Académie de musique, le 29 septembre 1794, avant de prendre son vol à la tête de nos armées. Elle a de l'héroïsme, et on frisson parcourt les moelles quand après la « mineure » de l'air, éclate en explosion : « La République nous appelle ! »

A l'étranger on prend assez souvent pour un hymne national la marche de « Sambre-et-Meuse » d'une allure si enlevante, et on n'est pas sans émotion que l'ancien ministre de la Guerre, M. Etienne, reconnu l'autre jour à Berlin, dans la salle de restaurant du Kaiserhof, l'entendit attaquer par la musique aux applaudissements de la foule des dîneurs.

Après la France et l'Italie, la mieux partagée comme nation, en fait d'hymne national, c'est la Pologne martyre : son « Ode à Kosciusko » est un chant superbe. La « Marche de Rakoczy, » l'hymne hongrois, est très belle, mais peut-être les orchestres de tziganes en ont-ils fait une trop grande consommation.

Le 21 juillet, nos voisins les plus intimes, les Belges, vont, plusieurs jours de suite, célébrer l'anniversaire de la révolution qui, en 1830, les a faits indépendants de la Hollande. Ce va être une orgie de « Brabanconne, » cette « Marseillaise » du boulevard Anspach, car, remarquez-le, c'est toujours en la comparant à l'hymne national français que l'on apprécie la valeur artistique d'un hymne national étranger. Bruxelles est un petit Paris, dit-on volontiers en Belgique ; en effet il a la Seine pour fleuve, le bois de la Cambre pour bois de Boulogne, la colonne des Martyrs comme nous avons la colonne de Juillet, et il a la « Brabanconne » pour « Marseillaise, » la Brabanconne dont Jenneval, artiste français, en représentation à la « Monnaie », composa les paroles, et dont le musicien flamand Van Campenhout composa la musique à l'estaminet de l'Aigle. Jenneval ne donna pas que sa verve à la Belgique, il lui donna aussi son sang, et se fit bravement tuer, dans les allées du Parc, à la première rencontre des insurgés avec les troupes de la garde hollandaise.

L. D ARBOUYS.

## Fête Nationale

*Revue des Troupes*

A l'occasion de la fête nationale, le Général Gouverneur de la Corse passera le dimanche 14 juillet, à 7 heures du matin, sur la place St. Nicolas, la revue, en grande tenue de service, des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les Officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale sont priés d'assister en tenue à cette cérémonie nationale.

***

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 14 Juillet à 8 h. 1/2*

| | |
|---|---|
| 4e Marche, | Lung'l. |
| Les Noces de Figaro, ouv., | Mastio. |
| Amour et Printemps, valse, | Waldteufel. |
| La Nanouille, fant., | Andreu. |
| Lisette, fantaisie, | Sellenick. |

*Le Sous-Chef de musique,* TOUSSAINT.

## Ce que disent les Journaux

**L'Aurore**

Sur les événements du Midi :

« Chacun dit son mot, et quels mots ! Mais, concluons, une seule personne est capable de dire ce qu'elle veut ou ce qu'elle ne veut plus de Clémenceau : c'est la Chambre. Tant qu'une assemblée manifeste sa confiance dans le gouvernement, ce gouvernement reste au pouvoir. Que vous le veuillez ou non, c'est ainsi. Et cela ne peut même être autrement. Quant aux responsables pour initiative d'ensemble ou autres désordres, elles sont la conséquence des instructions données ; la nôtre plus, vous n'y pouvez rien, ni personne. Et qu'est-ce que cela vaut faire dans la mêlée des vins ? Car, on semble l'oublier, il s'agit toujours de la mévente des vins. Vraiment, on ne le dirait pas. »

**L'Eclair**

Sur les rapports des Etats-Unis et du Japon :

« En réalité et en dépit de mille déclarations rassurantes, démentis et démi-hypothèse, la guerre est déclarée. Elle éclatera par une partie d'échecs dans laquelle chaque adversaire à dû se procurer les meilleures positions, l'un et l'autre n'entendent rompre, tirer l'épée et te connaître que le jour où on se jugerait sûre de vaincre. La concurrence des constructions navales, des rassemblements de flotte, des armements d'équipages va peut-être encore un, deux ou trois années, jusqu'au jour où celui qui, pensent qu'il est prêt, ou la prise d'avance lancera une parole irréparable, fera un mouvement qui ne pourra pas être toléré ; la guerre entamée depuis longtemps éclatera d'un coup aux extrémités de l'océan ; car la victoire ne sert qu'à consacrer la supériorité d'un moment, efface en temps de paix. Sur ce point, D. W. y et Roosevelt vont à des résultats, ils auront donné au vieux monde une nouvelle leçon de ces choses qu'on a vu trop désappris. »

**La Lanterne**

Sur le ministère Clemenceau :

« Aujourd'hui, par un juste retour des choses, M. Barrès tient dans sa main le sort de M. Clemenceau, il joue avec lui comme le chat de la souris, il lui impose ses volontés, il lui dicte la politique rétrograde qui le met aux yeux du pays, aux côtés d'un de Mun et de Charles Dupuy. Et M. Clemenceau, à l'instar de Sir Bombine devant l'évêque saint Rambaise humblement obéissant M. Barrès, brûle ce qu'il a adoré et adore ce qu'il a brûlé ; il obéit docilement à l'appel de Sadowa et Iéna parce que celui-ci, d'un geste, peut le Banquer par terre. Déchéance aussi à son insulte qui pas fera ; le jour venu, quand la vengeance aura été savourée et digérée, M. Barrès l'étranglera. »

### Musique Municipale d'Ajaccio

*Place du Diamant*

Programme du 14 juillet, à 8 h. 1/2

| | |
|---|---|
| La Viennoise, allegro, | Keal. |
| Le voyage en Chine, ouv., | Bazin. |
| Pour faire, marche, | Lehman. |
| Fra Diavolo, fantaisie, | Auber. |
| A la plus belle, valse, | Goverrt. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

### LE COLONEL ORDIONI
*à Argellers*

La « France de Bordeaux et du Sud Ouest », dans son numéro du 26 juin, publie la correspondance suivante :

Narbonne, 25 juin.

Sous la titre : « Un hommage mérité », je lis l'article suivant dans le dernier numéro du « Tocsin », organe officiel du comité de défense viticole d'Argelliers :

« Au milieu des tristesses de la funeste journée du 19 et parmi tous ceux qui eurent la douloureuse mission d'accompagner les restes vénus d'en haut, il en est un qu'il nous est spécialement pour la façon dont il a su les exécuter.

» Les hommes dont nous regrettons de ne pas connaître le nom, est le colonel du quatorzième régiment, qui commandait la colonne de cavalerie (escadron de chasseurs et de gendarmes), chargée de coopérer à l'arrestation d'Albert et de ses amis.

» Au milieu d'une foule houleuse et surexcitée, il a su, par son calme, son tact et sa bonté, conquérir le respect et la sympathie de ceux qui étaient prêts à lancer contre lui des clameurs de colère.

» Nombreux, ce jour-là, furent ceux qui n'eurent à connaître l'exaspération légitime de plus de quinze mille vigerons assemblés à cet instant dans Argelliers.

» Cet homme s'y employa de tout son cœur et de toute son intelligence. Qu'il en soit, ici, remercié. »

Je suis heureux de signaler que le chef de colonne auquel il est rendu hommage par l'organe des vignerons n'est autre que M. le colonel Ordioni, commandant la 18e légion de gendarmerie, à Bordeaux.

La tâche confiée à M. le colonel Ordioni était extrêmement difficile et délicate, puisqu'il s'agissait de contenir dans l'agitation viticole, à Argelliers, en présence de graves causes de mécontentement, des instructions sévères, venus d'en haut.

C'est sans sortir une épée du fourreau que cet officier supérieur a rempli sa mission.

## CIRNEA

**Concorsu letterariu**

Si leghie nell'articulu 9 d'i Statuti d'a Cirnea :

*Dopu saldate e spese d'amministrazione, e somme disponibile serveranu a fundà premi per opare scritte in lingua côrsa.*

E ghiuntu felicemente u tempu di riempie sa prumessa, e si pere òghie un cuncorsu pubblicu fra i cultori d'u nostru dialettu, ae seguente condizione :

E prose nu n'oltrepasseranu 10 pagine di stampa e e puesie 50 versi, e duveranu tutte, *sottu pena d'esclusione, rispettà e regule d'a lingua* e moltu più *quelle d'a morale.*

I manuscritti un n'averanu firme apparente, ma in testa una sentenza qualunque, riprudotta sopr'a cartella chiosa chi purterà dentru u nomeo u pseudonimu d'u cuncurente.

U primu premiu serà di 100 fr.

U segondu, di. . . . 50 fr.

Ci seranu paru delle menzione onorevule.

I manuscritti s'indirizzeranu à Presidenza d'a Cirnea, 12, via d'u Liceo, ne u termine di 2 mesi a perte d'òghie, e i ricusati seranu distrutti, senza chi si ricerchi u nome d'i so autori e che questi *pòssanu riclamane a restituzione.*

U *Petit Bastiais* publicherà u risultata d'u cuncorsu.

L'opare premiate seranu publicate ne u *Cirno.*

## M. B. DELFINI

La nouvelle de la mort inopinée de M. B. Delfini a causé une profonde et douloureuse stupéfaction. Rien ne pouvait faire prévoir la soudaine disparition de cet homme de bien, et les regrets qu'il laisse à tous ceux qui l'ont connu, sont encore augmentés par la brusque cruauté du coup qui l'a frappé.

M. Delfini avait en Corse une situation des plus enviables. Appartenant à une importante famille de l'arrondissement de Corte, allié par son mariage à l'ancienne famille des Manfredi, d'Orezza, il avait occupé dans les fonctions publiques et dans la vie politique une place considérable. Deux fois conseiller général de son canton, maire de Gavignano, ancien sous-préfet intérimaire, ancien juge au tribunal d'Orléansville, partout où il a passé, sa vive intelligence, son bon sens éclairé, la distinction particulière de ses manières, et par-dessus tout sa haute valeur morale, avaient créé autour de lui cette force de sympathie qui ne va qu'aux vraies âmes d'élite.

M. Delfini, remarquable dans les conseils publics, avait aussi les plus rares qualités du cœur. Il était adoré des siens, et l'on juge du navrant désespoir où une si brutale catastrophe a jeté sa malheureuse veuve, ses filles, ses vieux frères qui le chérissaient comme un fils.

Dieu donnera à cette famille si durement frappée la force de supporter cette cruelle épreuve. Mais si quelque consolation humaine peut être apportée à d'aussi terribles douleurs, certes Mme Delfini et ses filles, M. le doyen Delfini, et M. N. Delfini l'auront trouvée dans l'explosion des sympathies affligées qui s'est ralliées vers eux et dans le concours extraordinaire des parents et des amis qui, d'Orezza à Gavignano, et de dix autres cantons, ont fait escorte jusqu'à sa dernière demeure au pauvre homme que fut M. B. Delfini.

Les obsèques qui ont été célébrées à Gavignano, furent imposantes.

A la sortie de l'église, M. le docteur Valentini, conseiller général du canton de Morosaglia, a prononcé le discours suivant :

*Messieurs,*

Au nom du canton de Morosaglia, j'ai le douloureux honneur de dire l'adieu suprême à l'homme aimé et populaire entre tous que nous conduisons, aujourd'hui, à sa dernière demeure.

Le mot l'a pris brusquement, en pleine force, en pleine santé, comme pour ajouter, encore à notre deuil et à l'amertume de nos regrets.

N'attendez pas de moi, Messieurs, que j'évoque, en son entier, cette vie si belle et si harmonieuse. Encore moins pourrais-je le tenter, comme il convient ; mais vous mesurez ces, j'en suis sûr, d'un rappeler, devant vous, les traits les plus familiers.

Né à Gavignano, en 1844, élève distingué du petit séminaire d'Ajaccio, puis de la Faculté de droit de Paris, M. Blaise Delfini conquit ses grades de licencié et se fixait inscrire, dès 1866, au barreau de Bastia. Comme avocat, et plus tard comme juge au tribunal d'Orléansville, il se fit remarquer par l'étendue de ses connaissances juridiques, par son attachement au devoir, par la droiture et l'élévation de son caractère.

Il pouvait prétendre aux situations les plus élevées, mais la Corse, la cher pays natal, si doux aux nobles cœurs, le rappelait invinciblement, et en 1895, il se séparait de la grande famille judiciaire, pour venir vivre au milieu de nous.

Ce qu'il fut dans ce canton de Morosaglia, ce qu'il fut sur cette terre de Corse, où sa famille compte parmi les plus hautes et les remplie dans l'île entière, vous le savez tous, Messieurs, pour l'avoir vu à l'œuvre, prodiguant, sans compter, les trésors de son savoir, de son dévouement, de sa charité active et délicate.

Aussi, ses concitoyens lui avaient-ils donné une preuve éclatante de leur sympathie et de leur reconnaissance en l'envoyant siéger, par deux fois, au Conseil général. Et naguère encore, la commune de Gavignano, ce riant berceau de sa famille, recouvrait aujourd'hui d'un voile de tristesse et de deuil, avait tenu à honneur de l'acclamer comme maire.

Nous pouvons le dire hautement, dans la carrière trop courte hélas ! qu'il a parcourue et dans les fonctions qu'il a occupées, comme magistrat, comme conseiller général, comme maire, Blaise Delfini a rendu, autour de lui, des services qui ne seront pas oubliés.

Il nous quitte, jeune encore, soudain retranché de cette vie familiale où il goûtait le bonheur le plus pur, appuyé sur la tendre dévouement de la compagne de sa vie et sur l'amour sans bornes et plein de grâce de ses filles bien-aimées.

Quel abîme de douleur qui s'ouvre à jamais, devant elles ! Et ses frères, ses infortunés frères, dont Blaise était la joie et l'orgueil, et que le chagrin de la cruelle séparation courbe aujourd'hui vers la terre comme s'ils voulaient s'y coucher à leur tour.

Hélas ! cette famille éplorée, au digne et vénérable curé de Saint Laurent, à son frère Nicodème, à ces nobles rejetons d'une lignée vaillante et généreuse, nous ne pouvons apporter que le tribut de nos larmes et de nos regrets. Qu'ils le reçoivent comme un suprême hommage à la mémoire du cher absent disparu.

Cette mémoire vivra longtemps parmi nous. Une dernière fois et d'un cœur profondément ému, je salue en Blaise Delfini, l'un des enfants les plus aimés et les plus honorés de la vieille Terre des communes.

### *Bulletin Financier*

Paris, 10 juillet 1907.

Le marché reste ferme, malgré la baisse du Rio. Notre Rente s'inscrit à 95 30. Les fonds russes sont meilleurs. Nos Grands Etablissements de Crédit gardent leurs excellentes dispositions : Crédit Foncier 680, Crédit Lyonnais 1.168, Comptoir National d'Escompte 685, Société Générale 661.

Les obligations nouvelles 5 0/0 Victoria Minas sont demandées à 440, très recherchées à ce taux. L'obligation 5 0/0 Gulf And Chicago Railway est ferme à 465 ; le coupon détaché le 1er juillet est de 2 dollars 1/4 c'est à dire 12 05 net d'impôts.

Les actions de la Cie Industrielle d'Aluzzo sont bien tenues à 307. L'Oriedo Mercury Mines reprend son avance à 125 ; les résultats obtenus sont de plus en plus satisfaisants. La Limonose conserve son courant d'affaires à 184.

La Société Delahaye s'effrite entre 38 et 40 ; le chiffre d'affaires a augmenté de 700,0 en 1907 sur la période correspondante de 1906. L'action Chenard et Walker accentue son progrès à 581.

Les actions de la Société Auto-Transports s'écrasent, sur le marché officiel, au comptant, demandées à 417. C'est une entreprise qui répond à un réel besoin et de la population et dont le développement progressif est certain.

Nos chemins de fer sont très fermes.

### *Congé du 14 Juillet et Grandes vacances*

Les classes vaqueront, dans les établissements secondaires de garçons et de jeunes filles, le lundi 15 juillet, considéré cette année comme jour férié ; le 14 juillet tombant un dimanche.

En ce qui concerne l'entrée en vacances, les familles pourront comme précédemment retirer leurs enfants à partir du 14 juillet. La date de la distribution des prix reste fixée à la fin du mois de juillet et la rentrée dans les premiers jours d'octobre.

### Liste des lots de la Loterie du Patronage *des Ecoles laïques*

**Tirage le 14 juillet 1907**

***Prix du billet 0,10***

Pipe bruyère.
Pipe bruyère.
Pochette.
Feau cuir de Russie.
4 lots pâtes alimentaires
2 lots volumes
Boite cigares.
Pain de sucre.
Fille de jardin
Bonbonnière à musique.
Barnite « Ricorchi » porcelaine.
Service à café porcelaine (5 pièces).
Boite chicorée.
Bouteille champagne Pouret Badubey.
Bouteille Vin du Cap Bourgeois
Bouteille Bastia-Quinquina.
Pipe en écume.
2 lots paniers garnis de Vins fins.
Bouteille Crème de Cédrats.
Boite Chicorée.
Carnet Enveloppes Lettres.
Boite Sardines.
Paquet Nougat
3 Lots de un paquet cigares.
Boite Sardines.
Canne crayon.
2 Sabots fantaisie pour peindre.
2 Eventails fantaisie pour peindre
Fusier Dragées.
Boite biscuits.
Paquet chocolat Poulain.
2 Vases à fleurs fantaisie.

Nota ! Toutes les feuilles de la loterie doivent être rendues le 14 juillet de 8 heures du matin à 11 heures chez M. Bitterlet, Rue du Nouveau Port, 1 bis.

## *Petite Gazette*

**Variations Atmosphériques du 12 juillet**

Thermomètre : 1 heures du matin : 22. à midi + 34 8 à 4 heures du soir + 22
Maxima + 29 Minima 18 3.
Baromètre — Thermomètre du matin. 767 mm. à midi, 767 mm 8 heures du soir. 765 mm.
Vent — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Concours de tir*

Un concours de tir organisé par la Société mixte de tir du 11e bataillon territorial de zouaves vient d'avoir lieu à Constantine.

Sur les seize lauréats, figurent deux de nos compatriotes : M. le lieutenant Alessandri, du 3e régiment de zouaves, a remporté le 3e prix de tir au revolver et obtenu une médaille de bronze ; M. le sergent Sosini, du même régiment, le 1er prix de tir au fusil, qui lui a valu une jumelle.

***

*Les corbillards*

Les corbillards de la ville sont déjà en bien mauvais état, sans qu'il soit besoin de les rendre plus misérables par la tenue débraillée des conducteurs.

On a pu remarquer, depuis quelques jours, que le cocher est sur son siège nu-tête, nu pieds, avec des vêtements en haillons laissant apercevoir ses chairs. Vrai ! nos morts ont droit à plus de respect et de déférence.

***

*Rixe*

Hier soir, une dispute éclatait dans une des écuries de la rue de l'Opéra, entre les nommés M... Bastien et A... Pasquin, cocheurs.

Au cours de cette rixe, les deux antagonistes échangèrent force coups de poings et de pieds et se firent des blessures légères.

M... qui a été le plus fortement contusionné à la figure, a été admis d'urgence à l'Hôpital Civil.

***

*A louer*

POUR LA SAISON D'ÉTÉ A RAPALE, un appartement de cinq pièces, meublé ou non, très belle situation.

S'adresser à M. de Petriconi, Bar des Platanes.

***

SI VOUS DÉSIREZ à Marseille un hôtel confortable, bien tenu et à des prix modérés, descendez à l'*Hôtel Nautique*, 7, Quai de la Fraternité.

**SOCIÉTÉS et SYNDICATS**

JEUNESSE PLÉBISCITAIRE. — Dimanche, 14 du courant, à une heure et demie précise, conférences publiques et contradictoires par les camarades J. E. et J. G. « La doctrine des Napoléons ; Sauvons la Patrie ».

Lieu : Bd du Cardo, 7.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche 14 courant, de 9 à 11 heures du matin, à la Mairie, renouvellement de la cotisation mensuelle et réception de nouveaux membres.

Le Président, P. P. Monti.

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les ouvriers boulangers syndiqués et non syndiqués en apprentis sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le lundi, 14 du courant, à 9 heures du matin, place Caletta.

Ordre du jour : Répartition d'argent aux chômeurs.

N. B. — La réunion étant très importante, on est prié de ne pas faire défaut.

Pour la commission exécutive et par ordre, Raphaël MASALA.


## L'Union Vie

**Fondée à Paris en 1819**

*Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat*

**RENTES VIAGÈRES**

*Assurances dotales, mixtes, combinées, etc.*

S'adresser à
Bastia, à M. Etienne Périer.
Ajaccio, à M. J.-T. Bartoli.
Corte, à M. Charles Mariani,
l'Ile Rousse, à M. Léon Rossi.
Propriano, à M. Toussaint Sorba.

## Pianos d'occasion

Piano droit à vendre, bonne occasion, 180 fr.

Piano carré, 40 fr.

S'adresser ou écrire à M. BLANC, 49, cours Napoléon, Ajaccio.

## MARSEILLE
## Hôtel Nautique

7, Quai de la Fraternité

*Maison Remise à Neuf*
*Electricité — Bains*
*Vue splendide sur la Mer*

PRIX MODÉRÉS

**V. RAYMONDO, Propriétaire**

*Succursale à Vichy*

HOTEL MAUSSANT


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

**BOURSE DE PARIS**

11 juillet — 12 juillet

| | | |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciennes | 95 30 | 95 25 |
| — de 3 0/0 nouvelles. | 95 80 | 95.50 |
| | ex-coupon. | |

## MÉDAILLE DOUANIÈRE

Paris, 13 juillet.

La médaille douanière a été conférée à MM. Malerba, sous-patron, à Propriano, et Felce, préposé à Cervione.

## Légion d'honneur

Paris, 13 juillet.

Le général Florentin est élevé à la dignité de Grand Croix de la Légion d'honneur.

## MÉDAILLE D'HONNEUR
*des Cantonniers*

Paris, 13 juillet.

La médaille d'honneur des cantonniers a été accordée à MM. Casanova et Sarti, chefs cantonniers en Corse.

## DREYFUS AU LAC MAJEUR

Paris, 13 juillet.

Les journaux annoncent que le commandant Alfred Dreyfus vient de louer une villa sur le lac Majeur, où il passera l'été avec sa famille.

Ce bruit semble être de nature à confirmer les bruits de retraite de Dreyfus.

## Le 14 Juillet
## A PARIS
### Mesures d'ordre sévères

Paris, 13 juillet.

Le Gouvernement a donné des ordres très sévères à M. Lépine, préfet de police, qui dirigera lui-même demain, le service d'ordre.

Des forces de police et de gendarmerie ont été réunies aux abords de l'Elysée à Longchamps, sur les passage du Président de la République se rendant à la revue.

Toute manifestation anti-militariste sera sévèrement réprimée.

Ces mesures sont prises à la suite de l'appel lancé par M. Hervé et ses amis aux prolétaires révolutionnaires, les invitant à se réunir à Longchamps, pour conspuer l'armée et les membres du gouvernement.

## EN PROVINCE

Paris, 13 juillet.

Dans la crainte de graves manifestations dans les grands centres industriels et maritimes, des mesures d'ordre rigoureuses ont été prises.

Dans le cas où les ouvriers se rendraient à l'appel révolutionnaire de la Confédération Générale du Travail, et conspueraient, demain, les autorités et l'armée, la police ne devra pas hésiter à emprisonner les meneurs qui seront l'objet de poursuites correctionnelles.

### BREST
*Suppression de la retraite aux flambeaux*

Brest, 13 juillet.

Le Conseil municipal de Brest a, par délibération, interdit la retraite aux flambeaux traditionnelle du 13 juillet.

## L'Inauguration de la statue de Garibaldi

Paris, 13 juillet.

Aujourd'hui a eu lieu, dans le square Lowendal, l'inauguration de la statue de Giuseppe Garibaldi.

M. Fallières, Président de la République, ainsi que la plupart des ministres y assistent à cette cérémonie Franco-Italienne.

Le colonel Gattorno, chef de la délégation du Parlement italien, ainsi que le général Canzio, gendre de ce dernier, étaient à la tête des Sociétés venues d'Italie, qui accompagnait *Lyre Garibaldienne* de Florence.

Les vétérans italiens de la campagne de 1859, les vieux Garibaldiens des deux pays sont revêtus de la chemise et de la cravate rouge.

Au moment où le monument a été découvert, la musique de la Garde républicaine a joué l'*Hymne à Garibaldi*, tandis que la musique italienne exécutait la *Marseillaise*.

Le condottiere est apparu vêtu du costume traditionnel, c'est-à-dire portant la toque, la chemise et le manteau.

*Discours de M. Bauquier*

M. Bauquier, député de Besançon, président de la Ligue franco-italienne, remet le monument à la ville de Paris.

Il prononce un discours débordant de fougue, plusieurs fois interrompu par les applaudissements de l'assistance.

Il regrette cette Garibaldi comme l'un des plus grands apôtres de la paix.

*Discours de M. Lefèvre*

M. Lefèvre, président du Conseil municipal de Paris, remercie le président du Comité, au nom de la ville de Paris, qui est heureuse de rendre hommage au général Garibaldi.

*Discours de M. de Selves*

M. de Selves, préfet de la Seine, prend, à son tour, la parole.

« Ce monument, dit il, sera l'expression, le symbole des sentiments amicaux que la France et l'Italie scellèrent sur les champs de bataille. »

*Allocution du représentant de l'Italie*

En l'absence de l'ambassadeur d'Italie, retenu à la Conférence de La Haye, son représentant prononce une courte allocution.

Il remercie la France de la fervente qu'elle apporte à célébrer la mémoire du soldat, presque légendaire, de la civilisation.

*Discours de M. Pichon*

Au nom du gouvernement M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, rend hommage à Garibaldi « héros au caractère antique. »

Il célèbre l'amitié latine qui unit, dans une même fraternité, la France et l'Italie.

*Discours du général Canzio*

Finalement le général Canzio, gendre de Garibaldi, remercie la France au nom de la famille du condottiere et de ses anciens compagnons d'armes.

« Avec Garibaldi, dit-il, la France et l'Italie, jurent par le droit de l'histoire, sont devenues sœurs par le droit du sang. »

**Le Défilé**

Après ces discours, les délégations au-dessus desquelles flottent les vieux drapeaux des bataillons, défilent devant le monument, aux accents guerriers de l'*Hymne à Garibaldi* et de la *Marseillaise*.

Le spectacle est très impressionnant.

## LA CRISE VITICOLE
### L'entrevue de M. Clemenceau *et de Marcellin Albert*
### Une lettre de Mme Morty

Montpellier, 13 juillet.

Mme Morty adresse une lettre aux journaux pour préciser dans quelles conditions s'est produite l'entrevue de Marcellin Albert avec M. Clémenceau.

L'apôtre de la résistance viticole, ne s'est rendu au Ministère de l'intérieur que sur les instances réitérées du premier comité d'Argelliers.

## TUNISIE
### *Nouvelle Mutinerie du 17e de Ligne à Gafsa*
### Démenti officiel

Paris, 13 juillet.

Le bruit a couru qu'à la suite du vote du projet de loi refusant la libération anticipée aux hommes de la classe 1903, envoyés à Gafsa, à la suite de la mutinerie de Narbonne, une nouvelle mutinerie s'était produite au 17e d'infanterie.

Le Ministre de la Guerre a, par un communiqué officiel, catégoriquement démenti cette nouvelle à sensation.

Le calme le plus absolu règne à Gafsa.

## Terrible accident
## DE MONTAGNE
### *Deux excursionnistes Milanais périssent en gravissant le pic de la Meize.*

Grenoble, 13 juillet.

Un terrible accident de montagne vient de coûter la vie à deux excursionnistes milanais, MM. Maraschino et Bartani, qui faisaient l'ascension du Pic de la Meize, près de Grenoble.

Arrivés à un passage dangereux, ces deux excursionnistes ont dû perdre pied et ont été précipités dans le vide.

Ils ont été retrouvés en bouillie.

## AU MAROC
### Expédition contre Raissouli

Tanger, 13 juillet.

Le sultan vient d'ordonner une expédition militaire dans les montagnes de Tétuan, afin de s'emparer de Raissouli et des tribus qui le protègent, et surtout, afin de délivrer le caïd Mac Lean.

Plusieurs mehallas très fortes ont été envoyé contre le célèbre bandit et ses troupes.

### Le service des douanes

Tanger, 13 juillet.

Le service du contrôle des douanes internationales a commencé à fonctionner depuis deux jours. Il est déjà assuré d'une façon très satisfaisante.

00384

## AU VATICAN
### La démission de l'archevêque d'Avignon

Rome, 13 juillet.

Le Souverain Pontife vient de faire droit à la demande de l'archevêque d'Avignon, qui, pour raison de santé, a sollicité d'être déchargé de l'administration de son diocèse.

## EN CORÉE
### *Abdication*
### DE S. M. L'EMPEREUR
### *Démenti de la légation de Paris*

Paris, 13 juillet.

Plusieurs journaux ont annoncé que S. M. l'empereur de Corée avait abdiqué le pouvoir.

La légation de Corée à Paris dément catégoriquement cette nouvelle fantaisiste.

## LES RELATIONS Américo-Japonaises
### L'AMIRAL YAMAMOTO à Washington
### *Dîner officiel*

New York, 13 juillet.

L'amiral Yamamoto, ministre de la marine japonaise, a été reçu aujourd'hui officiellement par le président Roosevelt, qui a offert en son honneur un grand déjeuner à la Maison Blanche.

Le Président de la République des Etats-Unis a porté un toast à l'empereur du Japon et a bu à la franche amitié des deux nations japonaise et américaine.

L'amiral Yamamoto a répondu par un discours dans lequel il a affirmé que le Japon nourrit à l'excellents sentiments vis-à-vis de la nation américaine.

### *Communiqué du Président Roosevelt*

A l'issue de sa longue entrevue avec l'amiral Yamamoto, le président Roosevelt a lu le communiqué officiel aux journaux américains.

La note présidentielle déclare que « l'entrevue a été des plus cordiales et que les relations du Japon et de l'Amérique y ont été réglées d'une façon très satisfaisante pour les deux Etats. »

Le communiqué du Président Roosevelt se termine par ces mots : « Un accord parfait, une amitié sincère unissent les deux puissances. »

### Les commandes de charbon des Etats-Unis

Londres, 13 juillet.

Malgré les amabilités officielles, échangées en ce moment par les gouvernements de Tokio, et de Washington, la situation est loin d'être éclaircie.

Les Etats-Unis continuent à acheter de grandes quantités de charbon dans le pays de Galles. Une seule commande se monte à 40.000 tonnes de la qualité achetée exclusivement par la marine de guerre anglaise.

Ce charbon a été expédié immédiatement aux Philippines.


## VICHY
## Hôtel de Norvège

*entièrement remis à neuf*
*près des Sources et du Casino*
*Chambre et Pension depuis 5.50*
*Arrangement pour familles*

DESCHAMPS, propriétaire

## Café des Gourmets

*Boulevard Paoli, 23, Bastia*

A partir de 3 heures
**GLACES**
Plombière et Fraise
SERVICE EN VILLE

Bière Tourtel
*Brune et Blonde*
SANDWICHS

## Orezza-les-Eaux

**HOTEL DE GRANAIOLA**
(VILLA MANFREDI)
*Ouvert du 20 juin au 1er octobre*

Le restaurant est dirigé par un ancien maître d'hôtel renommé.

Prix de la pension 5 francs par jour, chambres 2 fr.

Arrangements pour famille.

S'adresser pour renseignements à Mme Tafforet, Hôtel Granajola, (Orezza).

## A VENDRE

*par bonbonnes de 15 à 30 litres*

Très BON VIN de propriétaire des côteaux de Bastia

S'adresser 17, rue de l'Opéra, au 3me étage.

## GUAGNO-LES-BAINS

*Ouverture de la Saison Thermale 24 juin*

**HOTEL DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL**

Pension et Chambre 5 fr. 50 par jour

*Arrangements pour famille*

Chef cuisinier. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries promenoir couvertes. — Cour spacieuse ombragée.

Eaux Thermales *sulfo salines indifférentes*. Bains simples, de vapeur et douches, sulfureux et aux bains de vapeur, avantage inappréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors nuisible après un bain thermal.

Cures merveilleuses : Rhumatisme, maladies du système nerveux, névrose, blessures, arthrites, bronchites, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (source dell'Occhio). Guérison radicale de la syphilis. Eau reconstituante et adoucissante à la fois.

Climat parfait, température idéale, brise naturelle des sources des superbes forêts d'où elles qui entourent la Station, cure d'air complétant la cure thermale.

Un médecin dirige la cure thermale de l'établissement. — Fermeture le 1er octobre.

Pour renseignements s'adresser à la propriétaire des Sources Thermales, à Guagno-les-Bains.

## A VENDRE

ensemble ou séparément, une petite jument, âgée de 4 ans, et une jolie charrette anglaise.

S'adresser au bureau du journal.

CHIRURGIEN-DENTISTE
M. ÉDOUARD NICOT

Diplômé de l'Ecole Dentaire et de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat et assistant des Hôpitaux

CABINETS DENTAIRES :
*AJACCIO, 20, Cours Grandval*
*BASTIA, 28, Boulevard Paoli*

Atelier spécial de prothèse
pour la fabrication des dentiers

Extractions sans douleur. Obturations ciment, durcit, aussi inaltérable que l'émail. Plombages et traitement des dents. Dents artificielles, dentiers, appareils de tous systèmes, redressés, artificiels, or, etc. Bridge Work. Redressements, etc.

AVIS. — Nous informons les personnes qui ont des pièces d'anciens systèmes à refaire ou à redresser, que nous nous chargeons de les réparer.

Consultations gratuites de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.

RHUMATISME

Les personnes atteintes de douleurs, tics douloureux, névralgies, sciatiques, goutte, névrites, migraines, grande ou petite vérole, ne doivent en aucun cas négliger le traitement, car elles s'exposeraient à des accidents infiniment plus graves. Le malade, souffrant, éprouve des douleurs, digestions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité, insomnies et cauchemars. Il faut immédiatement s'adresser à l'Institut international, 11, rue Jacquemont, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour teindre seuls ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes.

Pour Pondre les Poules
une alimentation active par les plus grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS par an pour 10 poules
NOTICE gratis et franco sous COUPON D'ENVELOPPE à PREMONT (Aisne) France

A LOUER

Divers locaux, grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ce motifs un parfu contre certains charlatans-dentistes — ne disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matériaux malsains ; le nouvel pour la substitution de dents artificielles.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

IMPORTANTE Société Mutuelle, connue et appréciée, ayant obtenu les plus hautes récompenses, demande agents en Corse. Traitement et commissions élevées ; sérieuses références de 1er ordre sont exigées. S'adr. à M. Goeit, 2, Bd de la Blancarde, à Marseille.



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?
VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS ? *SI OUI,*
Employez le ROYAL WINDSOR, qui vous rendra vos Cheveux avec la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les bons Parfumeurs en Europe et dans toutes les Colonies.
*ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS*
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
*Saison Printemps-Eté 1907*
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc
*Choix considérable de Pantoufles*
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe dernier modèles en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
*La Maison se charge des réparations*

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir ses nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent fer titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent ce garanti 18 karats.

*Demandez et offrez dans tous les Cafés* AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
*Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*
SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907
NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON A ÉTÉ
Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline
APPRÊT DU NEUF
*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*
TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France
Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.
CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

La Médecine Végétale
*par les Sucs et Principes actifs des Plantes.*
La Méthode Végétale qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans le même ouvrage intitulé : « *La Médecine Végétale* ».
Tous les malades découragés et désespérés trouveront dans ce livre un moyen certain et radical pour se guérir sans dragues funestes, sans poisons qui fatiguent le corps, épuisent les nerfs et détruisent l'estomac, sans secousses, et matériellement mais à l'aide de sucs végétaux et sirops régénérateurs, qui réparent les forces, fortifient l'organisme et purifient le sang.
Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer :
Maladies de la Peau, *Dartres, Eczéma, Vices du sang*, etc. — Maladies spéciales de la Femme ; *Tumeurs, Glandes, Kystes*, etc.
*Goutte, Rhumatismes, Epilepsie*, Maladies contagieuses, *Vices urinaires, Cystites, Prostatites, Granulie, Diabète, Acnémie, Bronchite, Asthme, Dyspepsie, Gastralgies, Constipation, Hémorroïdes, Hydropisie, Albuminurie*, etc., etc.
Avec ce livre, chacun peut devenir son propre médecin, se soigner et se guérir seul de toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette médication douce et bienfaisante qui répond aux actions naturelles dans toutes nos cellules et dans tous nos organes, par ces précieux sucs des plantes qui infiltrent dans nos veines :
FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ
Dans un but de vulgarisation scientifique et humanitaire, *La Médecine Végétale*, fort volume de 3500 pages, est envoyée franco contre 0,60 centimes en timbres-poste adressés à M. le Directeur de la PHARMACIE VIVIENNE
40, Rue Vivienne, PARIS.

Installation à Gaz
Jean Cinà, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
*Appareils sur commande*
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.




Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
*à base de Quinquina*
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
*Apéritif Tonique Fortifiant*
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.
*Demandez dans tous les bons Etablissements un* Vin du Cap Mattei



TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 194

LUNDI 15 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union Postale, et autres Pays, le tout en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.


## LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Henri.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 07 m. — Coucher, 7 h. 08 s.
Premier quart., le 18 — Pleine Lune, le 30
Fête de Demain : N. D. du Mont Carmel

*14 JUILLET*

## MARPHA

**Episode de la guerre de 1870**

— Quel temps fait-il aujourd'hui, Marpha ?

— La neige tombe toujours, grand'mère, le vent souffle et les Allemands sont toujours là.

— hO! ces maudits uhlans, grommela la mère Kabster, en ouvrant la porte de sa chambre, ne quitteront-ils donc pas bientôt notre village ? La paix est signée pourtant, que font-ils encore parmi nous ?

Et la vieille Alsacienne avait des mouvements de colère ; son regard devenait dur et méchant, et au souvenir de nos défaites, elle tendait les poings vers l'horizon, dans un geste tragique.

Pauvre femme ! on lui avait tué son fils, il y avait un mois à peine, et, là-bas, sous les ifs et les thuyas, dans un coin du cimetière, il reposait à côté de son épouse bien-aimée. Il ne lui restait plus à cette bonne grand' mère que sa petite-fille Marpha. Ah ! elle ne la laisserait pas sur ce sol désormais étranger ; elle l'emmènerait bien loin sur cette douce terre de France et l'élèverait dans la haine du nom allemand.

— Tu ne les aimeras jamais, les Prussiens, n'est-ce pas ; ils ont assassiné ton père et fait mourir de douleur ta mère.

— Oh ! non, répondit la fillette, en larmes, je ne veux plus les voir ; je veux partir, ils me font peur.

— Necrains rien, ajouta la grand' mère, la paix est signée, ils n'oseront plus te faire du mal. Sans être inquiétée, tu peux aller aujourd'hui, prier sur la tombe de tes parents.

L'orpheline prit sa cape, embrassa tendrement son aïeule et sortit. Le temps était très mauvais, mais Marpha ne sentait plus le froid. Elle avait tant souffert depuis la guerre ! Elle marchait vite, ne regardant pas ce qui se passait autour d'elle, et jetant à tous les uhlans qui l'interpellaient à son passage, un regard de haine et de mépris. Elle traversa les rues du village en adressant quelques bonjours affectueux aux malheureuses gens qui sortaient timidement sur le pas de leurs portes. Elle rentra ensuite un instant à l'église.

Une douce émotion s'empara alors de la jeune orpheline. Elle se rappela le jour où toute fière et tout heureuse, dans sa blanche robe de première communiante, elle s'avançait à l'autel. C'était le beau temps, alors ; les orgues jouaient, et dans le pays tout le monde était en fête.

Et maintenant, la tristesse la plus grande régnait partout. Les statues elles-mêmes semblaient mornes et désespérées. Oh ! la guerre, cette terrible guerre qui avait fait tant de veuves, d'orphelins et de malheureux, pourquoi ne l'avait-on pas évitée. Ah ! les uhlans avaient égorgé sans pitié ses parents, eh bien ! elle les vengerait. Marpha se dirigea alors vers le cimetière. Chemin faisant, elle rencontra des garçons et des fillettes qui allaient également rendre hommage à leurs morts. La neige tombant en gros flocons, rendait ce pèlerinage plus impressionnant et plus triste.

Arrivée près de la tombe des siens, Marpha contempla un instant, les yeux hagards, la petite croix en bois sur laquelle étaient gravés leurs noms. Elle s'agenouilla ensuite et versa d'abondantes larmes. Puis, lentement, elle se releva, elle étendit les bras en avant, et, dans le calme du champ du repos, prise soudain d'une résolution énergique, elle jura de les venger.

En retournant à la maison, elle étudia les divers moyens d'accomplir sa vengeance. Son plan fut bientôt arrêté. Elle prendrait la carabine de son malheureux père et vers neuf heures du soir, irait se poster au tournant du chemin des Trois-Croix, par où passait habituellement un officier de uhlans.

Pendant qu'elle savourait ainsi sa vengeance, des groupes d'Allemands passaient près d'elle en ricanant. Ses yeux brillèrent d'un éclat extraordinaire, elle se raidit pour ne pas se trahir, et, la tête haute, elle croisa ces soldats maudits.

Toute bouleversée, elle arriva au logis. Sa grand' mère, inquiète, lui demanda si rien de fâcheux ne lui était arrivé en cours de route.

— Non, répondit-elle, j'ai bien prié, au cimetière.

La mère Kabster éclata en sanglots, et, prenant sa fillette dans ses bras, s'écria :

— Ils n'oseront pas me la prendre, celle-là, ces maudits Prussiens.

. . . . . .

La nuit était également affreuse, ce soir-là. Huit heures venaient de sonner au cartel de la salle à manger. La grand'mère venait de se coucher. Marpha se leva, s'habilla à la hâte, prit la cartouchière et la carabine de son père et sortit sans bruit.

Elle avançait péniblement au milieu des rafales de neige, elle n'avait pas peur, et il le fallait, car l'heure de la vengeance approchait. Le chemin des Trois Croix était là à vingt pas. Elle se blottit derrière un sapin et attendit.

Neuf heures sonnèrent à l'horloge du château de Blinière ; Marpha devenait de plus en plus impatiente. Soudain, une forme apparut au lointain. Pas de doute, c'était le uhlan. Il titubait même un peu, et fredonnait quelque romance. Lorsqu'il passa près de la jeune fille, un coup de feu retentit. Le malheureux tomba foudroyé. Marpha s'approcha et se rendit compte qu'il était bien mort.

Elle joignit alors les mains, et, doucement, les yeux tournés vers le ciel noir, elle murmura : « Dormez en paix, chers parents, votre fille vous a vengés ! »

ANTOINE-JEAN.

## LA QUESTION des Chemins de fer Corses

**par Célestin Caltucoli**
Conseiller général

VI

### L'ACHÈVEMENT DU RÉSEAU CORSE

On se souvient de ce que fut la fièvre des polémiques dans la presse et dans le pays. Jamais le public corse n'avait apporté tant de passion à la discussion des intérêts insulaires. Les objurgations les plus véhémentes furent adressées au Ministre et à l'Etat.

On résolut d'en finir, d'opposer décisivement la thèse départementale à la thèse ministérielle, et dans ce but il fut décidé qu'une convocation extraordinaire du Conseil général aurait lieu. Mais auparavant, et sur les sages instances de M. Emmanuel Arène, l'éminent sénateur de la Corse, les mandataires de l'île au Sénat et à la Chambre voulurent tenter une démarche collective auprès du gouvernement. C'était le 3 février 1906. M. Pâlat, préfet de la Corse, assistait à l'entrevue, qui, selon le cliché, fut des plus cordiales. Nos représentants s'efforcèrent de faire ressortir la carence des exorbitant des prétentions de l'Etat. Etant donnés les finances obérées de la Corse, la réponse du ministre à M. Gabrielli n'équivalait-elle pas au fameux « Silence aux pauvres ! » que jeta jadis Lamennais ?

M. Gauthier demeura irréductible. Afin de prouver que son attitude n'était pas accidentelle, il évoqua le cas du chemin de fer de Quilan à Moutlouis, dans l'Aude, qu'il représentait précisément au Sénat. L'Etat, inflexible, avait exigé le concours financier du département. Il cita, en second lieu, la ligne internationale de Nice à Coni, en malgré les démarches réitérées du Conseil général, que présidait le président du Conseil des ministres en personne, M. Rouvier, la Commission du Sénat avait obligé le département des Alpes-Maritimes à intervenir pour l'achat des terrains.

— Je vois bien, déclara-t-il, à demander au ministre des finances et à la Chambre qu'un régime de faveur soit consenti à la Corse, mais sous peine d'un échec, il est indispensable qu'elle concourre aux dépenses d'achat des terrains.

Pour conclure, il invite le Conseil général à examiner les trois solutions suivantes :

1. Le département votera une partie de la somme prévue pour l'achat des terrains et prendra à sa charge tout ce qui dépassera les prévisions établies ;

2. Le département votera une somme un peu plus forte pour concourir aux dépenses établies dans les prévisions, mais il n'aurait à supporter que la moitié de la dépense en ce qui concerne l'aléa ;

3. Le département se chargerait de toutes les dépenses de l'achat des terrains, sauf à demander à l'Etat une subvention que l'Etat accorderait.

C'était continuer à tourner dans le même cercle vicieux, avec cette différence, toutefois, que le ministre indiquait le moyen de varier cette promenade concentrique. Le ministre des finances, M. Rouvier, et le ministre de la guerre, M. Etienne, que virent après lui les représentants de la Corse, firent, à leur tour, assaut d'amabilités et de bons conseils.

Sur ces entrefaites, le cabinet Rouvier tomba, et le cabinet Sarrien fut constitué. Nouvelle démarche de nos sénateurs et de nos députés. M. Barthou, successeur de M. Gauthier, ne se montra pas moins charmant que ce lui-ci, mais il ne fit que rappeler le nom puissant de son prédécesseur, tout en se portant garant de la modération de l'Etat et de son sincère désir de donner satisfaction aux représentants de la Corse.

Ces deux démarches eurent tout au moins un résultat appréciable : celui de préciser le question. En même temps, elle rendaient inutile la convocation extraordinaire de l'Assemblée départementale. Aussi, attendit-on la session ordinaire, et dans la séance du 9 mai 1906 M. Casabianca fit adopter le projet de résolution suivant :

« Le Conseil général de la Corse,

» Considérant que le prolongement de la ligne de chemin de fer de Ghisonaccia à Bonifacio présente pour la Corse entière, et notamment pour les populations du Sud de l'île, un intérêt majeur ;

» Qu'aucun progrès économique ne peut être réalisé dans cette partie de l'île sans la construction de cette ligne ;

87 — Feuilleton du Petit Bastiais

LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

III

LA PARTIE DE WHIST DE L'ABBÉ PIERRE ROUT

Il n'avait que deux défauts : Il aimait un peu trop, peut être, les meilleurs vins de sa récolte, et, de plus, il adorait la pêche quelle qu'elle fût : à la ligne, à la nasse, aux carreaux, à l'épervier, à la lanterne, à la fourche, au fusil de chasse, en un mot, à tous les engins connus : au besoin même, il en eût inventé.

— Mesdames, docteur, monsieur l'abbé, je suis votre humble serviteur.

Le bonhomme portait un panier d'où sortait un bruit étrange, pareil à un grincement. Il le montra à M. Hénault.

— Mon cher docteur, fit-il, je sais que vous — qui n'êtes pas gourmand, pourtant — vous aimez les écrevisses. Or, j'ai fait, aujourd'hui, très bonne pêche, et je tiens à partager avec vous. Et voyez si je vous choie : je les ai triées sur le volet, comme on dit. Vous avez, là, les plus belles ! J'éprouve le besoin de vous le déclarer — en tout bien tout honneur — car c'est intiment beau de ma part : les belles écrevisses, voyez vous, c'est un régal des dieux !

— Sans pareil pour donner la goutte... dit l'abbé.

— Bah ! reprit le maire. Quand j'ai la goutte, ça me fait endêver, c'est vrai ; mais ça me procure le plaisir de voir le docteur, et c'est une compensation. Je les adore à la bordelaise ! Et vous ?

Le doc eur sourit et répliqua :

— Je les préfère au court-bouillon ! Un court-bouillon bien fait est, à mon avis, le bain parfumé qui convient à l'écrevisse ! Mon cher monsieur Leroux, je vous remercie.

— Il n'y a pas de quoi ! C'est un cadeau intéressé ! Nous devons nous soigner mutuellement ! Ah ! c'est un mot ; il est bon, pas vrai, monsieur l'abbé ?

— Excellent, répondit l'abbé Pierre, narquois ; je le replacerai.

Pour la troisième fois, la cloche résonna, et, un instant après, Rosalie annonça :

— Monsieur Carelier de Bréyannes.

Or, c'était le percepteur d'Is-sur-Tille, célibataire, lui aussi, ancien capitaine dans un régiment du train des équipages, et médaillé de la médaille militaire, ce qui lui faisait jalouser l'abbé Pierre, qui avait la croix. Ancien enfant de troupe, il avait conquis ses grades, non sans peine, ayant peu d'instruction — car il avait une tête carrée, très dure, où les études les plus arduues ne pouvaient faire entrer que peu de choses — chiffres à part.

Pour les chiffres, au contraire, il était admirablement doué, et comme c'était aussi un travailleur, il avait fait son chemin, tant bien que mal, dans l'administration. Comme comptable, il n'avait pas son pareil au régiment.

Et puis, calligraphe remarquable, il vous dressait des comptes avec hâtarde, ronde, anglaise, gothique, ornés de fioritures mirifiques, que c'en était comme un bouquet de fleurs !

Né natif de Bréyannes, près Mortefontaine, Adolphe Carelier s'était anobli de son plein gré. On l'appelait donc Carelier de Bréyannes, parce que ça lui faisait plaisir, et, aussi, parce que, après tout, ça ne faisait de mal à personne ! Grâce à de hautes protections, il avait été nommé percepteur à Is-sur-Tille, lorsqu'il avait pris sa retraite.

Epris du panache, manie inoffensive chez notre homme, il s'était fait élever au grade de capitaine des sapeurs-pompiers du pays, ce qui lui permettait de revêtir, pour sa plus grande satisfaction, aux jours solennels, un uniforme tout doré ! Au demeurant, c'était un homme de vie exemplaire, d'une probité impeccable, et qui, fort à son aise, — car il se faisait un joli revenu, — obligeait volontiers, — sans le dire, ce qui valait mieux encore !

— Mesdames, docteur, monsieur l'abbé, monsieur le maire, j'ai l'honneur de vous présenter mes respects.

— Bonsoir, cher monsieur Carelier, dit le docteur.

Puis, s'adressant à la servante :

— Rosalie, je vous recommande les écrevisses que monsieur le maire m'a apportées, fit-il.

Il lui remit le panier. Rosalie exulfait, car son maître flattait, pour une fois, sa vanité de cordon bleu distingué !

— Ça sera pour le déjeuner, demain ! dit-elle ; monsieu les aime au court bouillon, et je le fais supérlativement, le court bouillon ! Mônieu s'en léchera les doigts !

— Vous apporterez le thé, Rosalie, dit madame Noémis, pour m'être fis au verbiage de la savants, qui est, volontiers, donné la recette de son court-bouillon, si elle n'avait point été arrêtée à temps.

— Bien, madame ! à l'instant !

Louise avait dispo', avec beaucoup de goût, dans des vases, les fleurs apportées par l'abbé. Puis, elle dressa la table sur laquelle Rosalie devait servir le thé après quoi elle ouvrit la table à jouer, sur laquelle elle déposa un cartabiabre à quatre branches, munies d'abat-jour, un jeu de cartes et une petite corbeille pleine de jetons en nacre.

— Ce soir, jus mo'ns, monsieur l'abbé, dit le docteur, vous vous livrerez, tout à votre aise, à votre jeu favori ; nous sommes quatre, on pourra faire un whist.

— J'en suis bien aise. D'ailleurs, je ne serai pas seul ici à être satisfait de cette bonne fortune. Le whist est le jeu favori de M. Leroux, et quant à vous, docteur, il n'y en a pas qui vous amuse mieux.

*(A suivre).*

« Demande au Gouvernement de faire le plus possible le vote de la loi déclarant d'utilité publique, à titre d'intérêt général, l'établissement d'un chemin de fer de Ghisonaccia à Bonifacio ;

« Et quoique la situation financière du département soit assez précaire,

« Offre de fournir à l'Etat une subvention égale au dixième de la dépense d'acquisition des terrains nécessaires à l'établissement de la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio, sans que cette subvention puisse toutefois dépasser la somme de cent mille francs. »

Le Conseil général, pour la première fois, consentait donc à admettre le principe de la participation financière du département. Quant à la somme de cent mille francs, qu'il indiquait comme limite extrême de l'effort corse, on remarquera qu'elle est inférieure au dixième de l'estimation des travaux, laquelle s'élève à 1.500.000 francs. N'était-il pas attester que cette estimation ne pouvait être ramenée à un chiffre beaucoup moindre ? Le Conseil général donnait là un bel exemple de bon sens.

Considérée en elle-même, cette somme de cent mille francs peut paraître infime. Et elle l'est, en réalité. Mais mise en regard des minimes facultés financières de la Corse, elle représente une participation du beaucoup supérieure à celles qui furent offertes par maints départements fortunés.

Aussi bien, la simple lecture de la convention du 18 83 10 met d'elle-même très haut que l'achèvement du réseau consolidé par la loi de 1879 ne regarde en rien le département de la Corse. C'est affaire à débattre entre l'Etat et la Compagnie de Chemins de fer départementaux, celle-ci n'ait lier avec celui là par une convention authentique, dans laquelle tout a été prévu, y compris l'achat des terrains. L'article 23 du cahier des charges est, sur ce dernier point, d'une absolue clarté. Lisez plutôt :

« Tous les terrains nécessaires pour l'établissement des chemins de fer ci-dessus désignés et de leurs dépendances (ligne du Fium'Orbo à Bonifacio et d'Ajaccio à Propriano), pour la déviation des voies de communication et des cours d'eau déplacés, et en général pour l'exécution des travaux, quels qu'ils soient, auxquels cet établissement pourra donner lieu, seront achetés et payés par la Compagnie. »

Compagnie et Etat ; Etat et Compagnie. La convention ne connaît nommément que ces deux personnalités. L'une promet éventuellement, et l'autre s'engage en vue de cette éventualité. Et, d'ailleurs, à aucun moment la Compagnie n'a remis ses engagements. Je dirai même qu'en dressant un avant projet et en établissant le coût des terrains à exproprier, elle a agi en pleine conscience des responsabilités financières conventionnelles.

L'article 3 du cahier des charges est, lui aussi, sans ambiguïté :

« Les travaux des lignes du Fium'Orbo à Bonifacio et d'Ajaccio à Propriano devront être commencés dans un délai de trois mois et terminés dans un délai de trois ans et trois mois, à dater de l'approbation, par l'administration supérieure, des projets de tracé et de terrassement.

« Ces projets aux mêmes devront être présentés à l'administration dans un délai de six mois à partir de la déclaration d'utilité publique des lignes. »

Est-il rien de plus clair ? La déclaration d'utilité publique étant acquise, la Compagnie de Chemins de fer départementaux devrait immédiatement se mettre au travail, sans discuter.

*(A suivre).*

## GAZETTE DES TRIBUNAUX

MOROSAGLIA. — M. Giraimi, juge suppléant de la justice de paix, est chargé des fonctions de ministère public.

***

NOCARIO. — Le 30 juin avaient lieu à Nocario les obsèques de Mme veuve Battesti-Sylvestre Campana.

Amie dévouée et bonne Mme Battesti mena une vie exemplaire. Le porte prématurée de son époux lui fit assumer la lourde charge d'élever trois enfants en bas âge. Elle s'acquitta de cette noble tâche avec courage et loyauté. Elle eut la douleur de voir disparaître à la fleur de l'âge deux de ses plus chères affections : ses deux filles aînées. Elle ressentit beaucoup cette double perte et fut depuis inconsolable. Ces chagrins ne tardèrent pas à miner sa santé délicate et une courte maladie livra l'enfance hier à l'affection des siens.

La perte de Mme Battesti a causé d'unanimes regrets parmi les habitants de la commune de Nocario et des communes limitrophes, aussi est-ce au milieu d'une affluence considérable de parents venus de tous les points du territoire du canton de Piedicroce, qui formaient un immense cortège en se pressant derrière le corbeau, qu'elle a eu cet allié dormir son dernier sommeil en vue de l'éternité.

***

BONIFACIO. — Un jour de fête religieuse. Sur la place de l'ermitage de la Trinité : des baraques en plein vent comme pour une Kermesse, le jour de fête qui bat son plein, tout un monde de consommateurs qui savent faire bourse... C'est l'heure où la jeunesse exubérante de joie, — une jolie perse, — s'épanche en ensembles multiples. Soudain, le glas argentin du couvent tinte doucement... On s'agenouille aussitôt dans la petite église, trop petite pour contenir le flot humain qui grossit, grossit toujours. Les fidèles assistent avec une profonde dévotion à la grand'messe qui est célébrée par M. l'abbé Meglia, curé de la paroisse de Saint-Erasme. Puis, après un hommage de gratitude rendu à la Sainte Trinité, nos Bonifaciens quittent le petit sanctuaire pour faire disparaître l'impression de tristesse qu'ils y avaient ressentie tantôt.

L'église est leur tapisserie d'ex voto, consistant en tableaux représentant de terribles scènes de naufrages, d'incendies, de dangers de toutes sortes que les fidèles ont éprouvés. Et chaque tableau a une profonde signification, puisqu'il renferme une histoire de luttes, de souffrances, d'espérance et de foi.

Au dehors, on danse, on chante, on s'amuse. A l'ombre d'oliviers séculaires, qu'aucune brise si légère soit elle, n'agite, des groupes de charmantes Bonifacienne, agréablement enrubannées de jeunes gens s'asseyent au repas ou s'organisent aux quadrilles. La plus franche cordialité et l'animation la plus joyeuse règnent dans tous ces jeux. La joie de vivre est empreinte sur tous les visages. Tout un monde s'amuse, et il est heureux.

Et le soir, en regagnant le chemin de la ville, mon âme s'était tout à fait rasséréné en songeant au spectacle de ces gens de toute condition, de tout sexe et de tout âge, oubliant les petites querelles de clocher, pour ne trouver que dans l'affection et la fraternité les gages de paix et de bonheur dont ils avaient besoin.

T. SCAGLIA.

COLMETO. — Voici le discours prononcé par M. le maire d'Olmeto sur la tombe de M. Pierre-Marie Balisoni.

Messieurs, Messieurs,

Encore un homme de bien de moins !... Pierre-Marie Balisoni, l'ancien distingué, l'ancien Maire d'Olmeto, l'ancien Juge au Tribunal civil d'Ajaccio, disparaît brusquement de la scène de ce monde. Hier encore, il promettait de longs jours à sa famille, à ses parents, à ses nombreux amis. Aussi cette disparition soudaine a-t-elle dévalé parmi nous un profond sentiment d'affliction et de regrets. Cette foule émue et consternée qui se presse autour de son cercueil, montre, du reste, mieux que tous les discours, le vide immense qui se fait aujourd'hui à Olmeto.

Je n'essaierai pas, Messieurs, de vous retracer l'histoire de son esprit et les belles qualités de son cœur. En présence de la mort, rien n'est plus déplacé qu'un éloge. A quoi bon, d'ailleurs, célébrer un homme dont vous avez tous éprouvé la bonté et dont tous vous déplorez la perte ? Je viens donc tout simplement déposer sur une fleur sur sa tombe. Ce triste devoir est certes pénible à remplir, mais il m'est sacré à plus d'un titre : Comme parent, je viens apporter à celui que nous pleurons tous l'expression de mon affection profonde ; comme Maire, je viens lui rendre un dernier témoignage de cette sympathie dévouée dont il a toujours joui au milieu de nous.

Quel magistrat ! En s'asseyant sa personnalité le dévouement pour ses clients chaque jour de plus en plus nombreux et fidèles. Après quelques années passées au barreau de Sartène, le magistrature l'appela dans ses rangs. Nommé Juge de Paix d'Ajaccio, puis Juge au Tribunal de première instance de cette ville, il déploya dans ce dernier poste aussi important que difficile toutes les ressources de son esprit et toute la noblesse de son caractère. Juste mais humain ; ferme mais compatissant, il savait adoucir la rigueur des lois par sa constante affabilité, et alors même qu'il prenait les mesures les plus sévères, il semblait encore plus consoler que juger et punir. Et quand, atteint par la limite d'âge, il se vit contraint de se retirer, l'on entendit l'un des Procureurs généraux les plus distingués de l'époque exprimer hautement son regret de voir le Juge Balisoni rentrer dans la vie privée, alors qu'il aurait pu encore être utile à ses concitoyens et à son pays.

Que vous dirai-je du maire d'Olmeto ? Vous avez tous connu cet esprit de paix et de conciliation qui l'élevait au dessus des rivalités mesquines et des luttes stériles dont notre pays est trop souvent agité. Que de désagréments n'a-t-il pas épargnés ? Il était écouté, parce que ses paroles étaient toujours de sages conseils empreints d'une loyauté cordiale.

Heureux l'homme qui laisse de tels exemples à imiter !.

Puissent les regrets unanimes que sa mort a provoqués dans toutes les classes de la population olmetoise, adoucir la douleur de sa famille éplorée ! Puissent les nombreux témoignages de sympathie qui bercent son entrée dans l'éternel repos servir d'émulation à tous les cœurs généreux ! Puisse enfin le souvenir des bienfaits qui ont marqué sa belle existence élever comme un monument vivant à sa mémoire et à son nom.

Adieu ! cher parent ! Repose en paix. Votre nom restera parmi nous comme un symbole de droiture et de justice.

## LE 14 JUILLET
### *à Bastia*

La Fête nationale a été célébrée dans notre ville avec l'éclat des années précédentes.

Le programme comprenait : la veille de la fête, musique par la *Lyre Bastiaise* et retraite aux flambeaux par la musique du 163e ; le 14 : illuminations, salves d'artillerie, revue des troupes, banquet et punch de la Ligue de propagande radicale et radicale socialiste, tirage de la Loterie du Patronage des Ecoles laïques, musique militaire, illuminations.

La revue des troupes de la garnison, qui a été passée à 7 heures du matin, par M. le général Chercuire, gouverneur de la Corse, avait attiré, sur la place Saint-Nicolas, une foule considérable.

Les troupes, qui ont été présentées par M. le colonel Loddet, directeur de l'artillerie, ont défilé avec une correction parfaite et un entrain remarquable.

## TIRAGE
### de la Loterie du Patronage
### *des Ecoles laïques*
### *Numéros Gagnants*

12 Pipe Kummer.
40 Boîte à gants.
103 Coupon drap.
145 Volume.
250 2 Fouteilles vin vieux.
302 Poêle chicorée.
304 Service toilette (5 pièces).
377 Pot conserves.
387 Parure manchettes.
421 Veilleuse.
457 2 Vases terre cuite.
466 Valise.
498 Flacon brillantine.
481 2 Litres vin vieux
534 2 Fouteilles lait pur.
555 Volume.
566 Revolver.
605 Pièce drap.
634 Sucrier fantaisie.
639 2 Sabots porcelaine.
649 Flacon destillerie.
689 Lampe.
696 Etui cigarettes.
698 Broc majolique.
738 Porte statuettes.
768 Broc majolique.
769 Fouteille liqueurs de sapin.
794 Flacon parfumerie.
784 Flacon parfumerie.
801 Coupe cristal argenté.
835 Porte montre.
894 Sucrier cristal argenté.
912 Sucrier métal bronzé.
939 Sceau à bisculte.
1009 Eloc-lettres.
1071 Pochette.
1075 Boîte chocolat.
1115 2 Volumes l'écheurs d'Islande.
1120 Bouteille Vin du Cap.
1128 2 Vases fantaisie.
1150 Sucrier.
1154 Vide poche.
1187 Pièce incrustée.
1347 Lampe.
1359 Service à café de 3 pièces.
1446 Lampe métal.
1480 Bouteille Marsala.
1512 Fouteille Muscat d'Ajati.
1526 Boîte Compas.
1532 Nécessaire aquarellicte.
1613 Kilo Cancoucous arabe.
1674 Lampe à Colonne.
1736 Glace.
1740 Album pour timbres.
1755 Sac à mains.
1788 2 Cafetières.
1918 Flacon Brillant.
2099 Machine à boucher et pains cire à cach.
2111 Volume. A travers le Moyen Age.
2181 Les armées de la République.
2296 Aventures de 4 hussards alsaciens.
2330 Le feu à Formose.
2374 Sac bonbons.
2399 Jardinière métal argenté.
2449 Paquet Thé-Noir.
2507 Paquet Thé Noir.
2538 Coffrets à gants.
2552 Bougeoir fantaisie
2580 Boîte à ouvrage.
2712 Poupée
2807 Poupée.
2844 Poupée.
2850 Porte bouquet
3047 Poche à gants.
3070 Stéréoscope.
3111 Coffret fantaisie
3134 Lampe.
3151 Lampe à colonne.
3184 Vin du Cap Morelli.
3230 Gentiane Morelli.
3272 2 Tableaux.
3280 Fouteille Quina Lillet.
3347 Fistolet breloque et 25 cartouches.
3349 Couteau à Champagne.
3360 Canne.
3367 Cravate de dame.
3377 4 Volumes « Chant de guerre Corse ».
3397 2 Boîtes Andouillettes.
3422 Boîte Loterie.
3529 Vase majolique.
3531 2 Porte portraits riches.
3567 Paire soutiers Richelieu.
3696 2 Vases riches.
3810 Sucrier Oriental.
3838 Gilet piquet blanc.
3886 Bouteille Cédratine.
3962 Bouteille Rhum St. James.
3991 Fouteille Dentifrice.

*(A suivre).*

## *Petite Gazette*

**Variations Atmosphériques du 14 juillet**

Thermomètre : Maximum de nuit : 22. A midi : 24 8. Maximum de nuit : 22. Maximum : 29. Minimum : 18 3.

Baromètre : Minimum du matin, 767 mm à midi, 767 mm. Maximum du soir, 765 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme. Dans l'après-midi, Id.

Etat du ciel quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

### *Marché aux cocons*

A Alais, le prix des cocons n'a pas dépassé 4.50 le kilo. A Pont Saint-Esprit, les prix ont oscillé entre 4 fr. et 4.20 : les faibles et les doubles 1 60 A Valence les affaires ont été traitées au-dessous de 4 fr. Il en a été de même à Orange, où les faibles ont fait 1 50. A Privas, le prix n'a pas dépassé 4 25. A Sorgues, où la récolte est de beaucoup supérieure à celle de l'année dernière, on n'est arrivé à 4 20.

***

### *Ecroué au violon*

Hier soir, vers 3 heures, l'agent Torre a surpris le jeune N. Joseph, 16 ans, au moment où après avoir jeté des allumettes dans la cour de la prison, il s'amusait à lancer des pierres contre les fenêtres de l'aucie chapelle civil.

S'étant mis à sa poursuite, il réussit à l'appréhender et le conduisit au violon municipal.

***

### *Récompense honorifique*

La Société centrale des chasseurs de France a décerné des médailles en argent de 2e classe à MM. Ceccaldi, gendarme à Reims ; Brunoni, gendarme à Sermaize ; Bouisi, gendarme à Saumur.

***

### *Distinction honorifique*

Nous apprenons que tout dernièrement a eu lieu à Asnières, département de la Seine, l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'Institut de Sourds-Muets.

A l'issue de la cérémonie d'inauguration, présidée par M. Léon Bourgeois sénateur, ancien ministre, assisté de M. Gautier, inspecteur général de l'instruction publique, directeur du Cabinet, représentant M. le Ministre, M. Badoux, directeur de la ville de Paris et du représentant M. le Préfet de la Seine, etc., notre concitoyen M. Toussaint Contrest, architecte diplômé du Gouvernement, inspecteur du service municipal d'architecture de la ville de Paris et du département de la Seine, à qui la direction de ces travaux avait été confiée, a été nommé officier d'Académie.

Nous félicitons sincèrement notre concitoyen pour la distinction honorifique qui vient de lui être conférée.

***

### *Aux Travaux publics*

Les promotions suivantes ont été faites dans le personnel de l'administration centrale du ministère des travaux publics :

M. Mondelli, rédacteur de 1re classe, est élevé à la classe de rédacteur principal ; M. Angelini, expéditionnaire de 2e classe, est élevé à la 1re classe ; M. Clementi, expéditionnaire de 4e classe, est élevé à la 3e classe.

***

### *Ponts et Chaussées*

M. Emile Finelli, sous-ingénieur des ponts et chaussées de 2e classe à Ajaccio, est élevé à la 1re classe.

Sont promus sous-ingénieurs de 2e classe, MM. les conducteurs principaux : Rocca Louis, à Constantine ; Paoucci Pan', ff. d'ingénieur dans le Pas-de-Calais ; Colombani, ff. d'ingénieur à Alger ; Meria, au service ordinaire à Bastia ; Alessandri, au service ordinaire de la Corse ; Lecy, au service de la navigation de l'Yonne.

Sont promus conducteurs de 1re classe, MM. les conducteurs de 2e classe : Gregori, au service municipal de la ville de Marseille ; Appietto, au service ordinaire de la Corse ; — de 2e classe, M. le conducteur de 3e classe Grassi, à Bastia ; — de 3e classe, M. le conducteur de 4e classe Bronzini, au service municipal de la ville de Bastia.

***

### *Pilules Suisses*

Les Pilules Suisses constituent le seul remède efficace contre la *constipation*, les *maladies d'estomac* et les *vices du sang*. Elles guérissent rapidement et sûrement. Dans toutes les Pharmacies.

***

### *A vendre*

Cabane, moitié prix de sa valeur. S'adresser à M. Antoine-Pierre Croce, Bastia.

***

### *A vendre*

Charrettes, Landaux, Omnibus, Victorias, et autres Voitures. S'adresser au concierge de Togo.

***

### *Appartement à louer*

Huit pièces et deux cabinets au premier, jardin, cave, hangard au rez-de-chaussée, situé rues de Castagno et Miséricorde, à louer de suite. S'adresser à M. l'huissier Colombani, Bastia.

***

### *A vendre*

Un buffard avec ses accessoires, appartenant au Cercle de la Méditerranée, rue Abbatucci, 2.


**Bijouterie-Horlogerie**
**DANESI fils**
Boulevard Paoli, 16, Bastia

M. Danesi fils, ancien élève des fabriques d'horlogerie de Besançon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il se charge de toutes sortes de réparations de montres et pendules, à des prix défiant toute concurrence.

M. Danesi, faisant lui-même toutes réparations, est à même de les livrer un travail très soigné et garanti.

**En vente chez M. Marfisi,**
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse du Patrimonio.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

## TRIPLE ASSASSINAT
### à Isolaccio di Fiumorbo

Corte, 14 juillet.

Un triple assassinat a été commis hier soir, vers 8 heures, au lieu dit Cadieolne, sur le territoire de la commune d'Isolaccio di Fiumorbo.

Les nommés Gambosi Vincent, Gambosi Orso-Dominique et Defendini Bonaventure, tous trois domiciliés et demeurant à Isolaccio, sont tombés sous les armes d'adversaires postés dans le maquis.

Les auteurs de cet horrible attentat sont demeurés inconnus. Ils sont activement recherchés par la force publique.

Le parquet de Corte s'est rendu sur les lieux.

## MÉDAILLE D'ARGENT
### *Instruction Primaire*

Paris, 14 juillet.

M. Baffalli, instituteur à Bastia, obtient du Ministre de l'Instruction publique la médaille d'argent avec une prime de 75 francs.

Des rappels de médaille d'argent sont accordés à MM. Leoni et Fumaroli, directeurs d'école à Bastia.

## Postes et Télégraphes
### *Médaille de bronze*

Paris, 14 juillet.

Le Ministre des Postes et Télégraphes a décerné la médaille de bronze aux dénommés ci-après :

Novelli, facteur-chef à Bastia ;

Luciani, facteur local à Bonifacio ;

Pellitori, facteur rural à La Porta.

## MARINE
### *Médailles d'honneur*

Paris, 14 juillet.

Le Ministre de la Marine a décerné la médaille d'honneur aux dénommés ci-après, tous inscrits à Bastia :

MM. Agostini, Castelli, Mariani, Paoli, maîtres au cabotage.

MM. Gregori, Marini, Poggi, Bernardini, Camogli, capitaines au long-cours.

MM. Caratici, Carlini, Fabrizi, Gregori Louis, Gregori Alexandrin, Calderdoni, Lorenzi, Lucchesi, Paoli Jacques, et Pasquali, matelots.

## LA FÊTE NATIONALE
### A PARIS
### A la Statue de Strasbourg
### *Imposante manifestation de la Ligue des Patriotes*

Paris, 14 juillet.

Selon la tradition, les membres de la Ligue des Patriotes se sont rendus, ce matin, au nombre de plus de 800, à la statue de Strasbourg, y ont déposé des couronnes et des gerbes de fleurs.

M. Paul Déroulède conduisait lui-même cette année la manifestation : il avait à ses côtés MM. Marcel Habert, l'amiral Bienaimé, Pugliesi-Conti, député de Paris, etc.

A l'arrivée du cortège sur la place de la Concorde, M. Paul Déroulède s'est avancé au pied du monument et a prononcé une vibrante allocution qu'il a terminée par le cris de : « Vive la France ! Vive l'Alsace et la Lorraine ! Vive l'armée ! » Ces cris ont été répétés par tous les assistants.

Le cortège s'est rendu ensuite à la place des Pyramides, rue de Rivoli, où une gerbe de fleurs aux trois couleurs nationales a été déposée sur le monument de Jeanne d'Arc.

La dislocation a eu lieu sans incidents.

De leur côté, les sociétés alsaciennes lorraines ont accompli leur pèlerinage aux monuments de Strasbourg, de Jeanne d'Arc et de Gambetta.

## La Revue de Longchamps

Paris, 14 juillet.

La revue de Longchamps qui est pour les Parisiens le clou de la Fête Nationale, avait attiré au Bois de Boulogne un nombre de curieux considérable.

L'arrivée du président de la République est annoncée par une salve de 101 coups de canon.

Le général Dalstein, gouverneur militaire de Paris, se porte au galop au devant de la daumont présidentielle et la revue commence.

Le coup d'œil est superbe ; la daumont présidentielle se dirige aussitôt vers la droite de la première ligne des troupes, les musiques jouent successivement la « Marseillaise », les troupes rendent les honneurs.

Le Gouverneur présente les troupes ; M. Fallières se découvre devant chaque drapeau.

Après avoir défilé entre les trois lignes de troupes, la daumont présidentielle, à la droite de laquelle chevauchait le général Picquart, ministre de la guerre, revient vers la tribune officielle.

### *Remise des décorations*

Le bataillon d'infanterie de Saint-Cyr s'avance jusqu'aux barrières ayant devant lui les officiers légionnaires et les drapeaux des régiments.

M. Fallières, accompagné du général Picquart, remet les décorations aux officiers généraux et supérieurs, nouvellement promus.

Après cette cérémonie, le Président de la République prend place dans la tribune officielle, et serre la main au général Canuio, chef des Garibaldiens, aux présidents des deux Chambres, aux ministres, aux personnalités politiques et diplomatiques, ainsi qu'aux attachés militaires étrangers.

### *Le défilé des troupes*

Il est 8 h 55, le défilé commence aussitôt. Le général Dalstein passe le premier, salue de l'épée, puis va se placer face à la tribune présidentielle, son état-major et les officiers étrangers derrière lui.

Comme d'habitude le défilé est très brillant et obtient un grand succès. Les écoles militaires qui sont en tête sont acclamées ; la garde, avec ses rangs correctement alignés, soulève l'enthousiasme ; les pompiers ont une ovation bien méritée ; les chasseurs et les zouaves reçoivent aussi leur part de bravos.

Un intervalle. Voici les trois divisions d'infanterie en masse qui s'approchent, les musiques de chaque division réunies font défiler leurs quatre régiments. La 5e brigade coloniale, qui termine la marche, défile d'une façon impeccable.

Les marsouins sont applaudis. Derrière vient l'artillerie, les quatre régiments passent au trot, les pièces correctement alignées, les chevaux de même robe, fringants et d'une belle allure soulèvent des acclamations générales.

Un instant de répit, la poussière se dissipe, l'on voit arriver la première brigade de cavalerie ayant à sa tête le général Gillain. Tout d'abord passent les escadrons de Saint-Cyr et de la garde, puis les 23e et 27e dragons, les 1er, 2e, 11 et 12e cuirassiers, enfin l'artillerie de la division. Toute cette colonne passe avec un brio remarquable, provoquant des tonnerres d'applaudissements.

Pendant tout le défilé, le président de la République salue chaque fois qu'un étendard passe devant lui.

### *La charge*

Après leur défilé les escadrons sont à l'is se placer au fond de l'hippodrome, en ligne. Au signal de leur chef ils se précipitent au galop de charge sur les tribunes et s'arrêtent net à 50 mètres de celles-ci. Tous les spectateurs sont debout haletants, émotionnés par cette marche de bataille, les mains battent, les cris retentissent. Une ovation bien méritée est faite à nos excellents cavaliers, à leurs remarquables chefs.

La revue est finie, le gouverneur vient saluer le président qui reprend place dans le daumont pour retourner à l'Elysée.

## LE DIRIGEABLE « PATRIE »

Paris, 14 juillet.

Pendant la revue, le ballon dirigeable *Patrie*, construit par les ateliers d'aérostation Lebaudy, a évolué au-dessus des troupes.

La foule, qui suivait avec une grande attention les évolutions de l'aérostat, a été enthousiasmée par les courbes majestueuses qu'il a décrites au-dessus des tribunes.

## LES GARIBALDIENS

Paris, 14 juillet.

La plus grande attraction de la revue a été la présence, dans une tribune particulière, de trois-cents survivants des légions de Garibaldi.

La petite cohorte garibaldienne, groupée vers 7 heures sur l'esplanade des Invalides, s'était rendue à Longchamps, sous la direction du général Canuio, gendre de Garibaldi, du général Elia et du colonel Frederico Gattorno.

Les héroïques auxiliaires de l'armée des Vosges ont été chaleureusement acclamés par la foule.

## *La Manifestation*
## DES ANTIMILITARISTES
### *Piteux échec de M. Hervé et de sa camarilla. — Cinquante arrestations.*

Paris, 14 juillet.

La fameuse manifestation anti-patriotique, annoncée à coups de grosse caisse depuis plusieurs jours, a piteusement échoué.

M. Hervé n'a réussi, en effet, qu'à grouper autour de lui une soixantaine d'apaches antimilitaristes.

Malgré leur nombre insignifiant, ceux-ci ont tenu à se faire remarquer.

Tandis que la foule acclamait l'armée avec enthousiasme, les antimilitaristes ont poussé les cris de : « Vive le 17e de ligne ! A bas l'armée ! A bas Clémenceau ! »

M. Hervé et ses amis ont été immédiatement conduits par la police et écroués au dépôt.

00386

## *Retour à l'Elysée*
## du Président de la République
### Deux coups de revolver à l'avenue Marigny

Paris, 14 juillet.

Un incident s'est produit pendant le retour du Président de la République à l'Elysée.

A l'avenue Marigny, un individu a tiré deux coups de revolver en l'air, au passage de la daumont présidentielle.

Cet individu a été aussitôt arrêté par la police, qui a dû le protéger contre la colère de la foule qui voulait le lyncher.

Conduit au poste de police, cet individu, qui semble âgé d'une quarantaine d'années, et qui a les allures d'un ouvrier, a énergiquement refusé de décliner ses noms et qualités. Il a déclaré avoir voulu simplement attirer l'attention sur lui, afin que justice lui soit rendue.

Fouillé, il a été trouvé porteur d'un revolver de sept millimètres.

La police, qui a ouvert aussitôt une enquête, croit se trouver en présence d'un déséquilibré. Elle a pu établir l'identité de cet homme qui s'appellerait Léon-Marie Maillé, inscrit maritime et qui serait arrivé à Paris, la nuit dernière, venant de Rouen ou du Havre.

## EN PROVINCE

Paris, 14 juillet.

La Fête Nationale a été célébrée en province avec très peu d'éclat.

Les rapports des préfets ne signalent aucun incident grave.

## A BELFORT

Belfort, 14 juillet.

Plusieurs milliers d'Alsaciens sont venus à Belfort pour assister à la revue qui a été passée ce matin, à 9 heures, au Champ de Mars.

Vingt mille personnes ont acclamé les troupes.

## A L'ÉTRANGER

Paris, 14 juillet.

Les dépêches parvenues au ministère des Affaires étrangères, rendent compte des réceptions qui ont eu lieu dans toutes les légations à l'occasion de la Fête Nationale.


**Déménagements**
*pour tous les pays*
**Prix très réduits**

Cadres de déménagements, garde meubles pour entreposer le mobilier. Camionnage et emballage soignés.
**Agence Maritime, 7, route du Cap, Bastia.**


## AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Louis Flach ; Miles Fernande et Henriette Flach ; M. et Mme Adolphe Flach ;

Ont le douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Georges FLACH*
*Procureur de la République à Orange*

leur fils, frère et beau-frère.

Un service ultérieur indiquera le jour et l'heure des obsèques.

La famille ne reçoit pas.


CHIRURGIEN-DENTISTE
**M. ÉDOUARD NICOT**
27, Cours du Marché Desjardins et de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat des hôpitaux de Paris

CABINETS DENTAIRES :
AJACCIO, 20, Cours Grandval
BASTIA, 28, Boulevard Paoli

Atelier spécial de prothèse pour la fabrication des dentiers

Extractions sans douleur. Obturations ciment, émail, amalgame platine artificielles, nettoyage et émaillage des dents. Dents artificielles, dentiers, appareils de tous systèmes, vulcanite, celluloïde, or, etc. Bridge Work. Redressements. AVIS. — Nous informons les personnes qui ont des pièces d'anciens systèmes cassées ou défectueuses, que nous nous chargeons de les réparer.

Cabinets ouverts de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures du soir.

**Grand entrepôt de Vins**
CORSE, D'ALGÉRIE & D'ITALIE
**ORESTE BIAGINI**
*5, Avenue Carnot, Bastia*

Grands Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

*Vente en Gros et au Détail*

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI offre ses vins fins et de table en bordelaises ou demi-muids à des conditions particulièrement avantageuses. Bien que la prix soient très réduits Elle garantit les vins qu'elle livre, par jus de raisins frais, et engage les acheteurs à en faire l'essai. Des échantillons seront adressés franco sur demande.

*Aperçu des prix pour le Gros*

Vin d'Algérie, de Frontignan, de Corbières et du Roussillon, Rouge : 17 et 20 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc : 24 et 25 fr. l'hect.

Vins de Corse (territoires de Vescovato, Aleria, Talloue, etc. : Rouge 25 et 27 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc 26 et 28 fr. l'hect.

Ces prix s'entendent nu, hors de barrière, par parties d'au moins 100 litres.

Par parties inférieures les prix sont les suivants :

*Aperçu des prix pour le Détail*

Vins d'Algérie et de Frontignan, rouge : 0,20 et 0,25 le litre.

Vins de Corbières et du Roussillon, blanc : 0,30 le litre.

Vins de Corse (territoire de Vescovato, Aleria, Talloue, etc.,) rouge : 0,30 et 0,35 le litre ; blanc : 0,40 le litre.

Vinaigre à 0,30 le litre. — Huile d'olive à 1 franc 10 le litre.

SEJOUR DE BOIS BLANC (Pin)
Prise en magasin 1 fr. le sac.
Rendue à domicile 1 fr. 75 le sac.

Vente de Planches — Lattes — Liteaux — Poutrelles
*Prix réduits*

Les visiteurs des concerts du
**THÉATRE**
etc., ne devraient pas oublier de se munir, avant la représentation, du
**LUCERNA.**
**Chocolat** *apprécié dans 5 parties du* monde par toutes les PERSONNES

| | |
|---|---|
| Le monde entier. . . . . | se débite du chocolat au lait Lucerna |
| Corylus broyé. . . . . | les plus fines chocolats aux noisettes. |
| Avellana avec la noisette entière. | |
| Le meilleur du Bon . . . . . | Lucerna chocolat fondant. |
| L'amie indispensable à la table de famille . . . . . | |
| Le dessert de tous les gourmets . | Lucerna cacao soluble. |
| Le déjeuner rapide . . . . . | Lucerna bonbons fins. |
| | Lucerna chocolat au lait pour cuire. |

**Endroit** de la fabrication : Hochdorf-Lucerne (Suisse).
**Du temps** pour se procurer du chocolat Lucerna on en trouve toujours.

RHUMATISME

Les personnes souffrant de douleurs, tous les rhumatismes musculaires et articulaires, sciatique, névralgies, migraines, grande convalescence, etc., feront bien de se faire un bain chaud additionné de KABILINE, soir et matin, quelques applications pénibles, correspondant avec les variations de la température et de l'humidité, suffiront pour en assurer la disparition. Institut antirhumatismal, 31, rue Jacquemont. Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes soucieuses
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes.




A LOUER

Divers locaux, grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.

— Vis à vis lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa nouvelle en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles ! la santé pour la substitution du dents artificielles

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

IMPORTANTE Société Mutuelle, connue et appréciée, ayant obtenu les plus hautes récompenses, demande agents en Corse. Traitement et commissions élevées ; sérieuses références de 1er ordre sont exigées. S'ad. à M. Genil, 2, Bd de la Blancarde, à Marseille.



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS ? ILS LE FERONT !!!
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux. Il est le SEUL Médicament connu des Cheveux scientifiquement. Résultats Instantanés. Toutes Nuances Commandées.
Exigez que les flacons aux trois Lions de Windsor se trouvent dans les Coiffeurs-Parfumeurs et Bureaux de Grand Journaux.
ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire
*Saison Printemps-Été 1907*
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc
*Choix considérable de Pantoufles*
Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe dernier modèle en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
*La Maison se charge des réparations*

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., bijoux or et argent 1er titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent ce garanti 18 karats

*Demandez et offrez dans tous les Cafés*
AMARO MATTEI, *apéritif supérieur.*

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*
SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907
NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON & ÉTÉ
Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline
APPRÊT DU NEUF
*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*
TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France
Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.
CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

LA
Médecine Végétale
*par les Sucs et Principes vitaux des Plantes.*



La Méthode Végétale qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans le célèbre ouvrage intitulé : « *La Médecine Végétale* ».
Tous les malades désespérés et découragés trouveront dans ce livre un moyen certain et infaillible pour se guérir sans craindre aucune rechute, car poisons qui intoxiquent le corps, épuisent les nerfs et détruisent l'estomac, cette guérison, si méthodique mais à l'aide de sucs végétaux et *sèves régénératrices*, qui réparent les forces, fortifient l'organisme et purifient le sang.
Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer :
Maladies de la Peau, *Dartres, Eczéma*, Virus du sang, etc. — Maladies spéciales de la Femme ; Tumeurs, Glandes, Kystes, etc.
Goutte, *Rhumatismes, Phlébites*, Maladies nerveuses, Vices scrofuleux, *Cystites, Prostatites, Gravelle, Diabète, Anémie, Bronchite, Asthme, Dyspepsie*, Constipation, *Hémorrhoïdes, Hydropisie, Albuminurie*, etc., etc.
Avec ce livre, chacun peut devenir son propre médecin, se soigner et se guérir seul de toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette médication douce et bienfaisante qui répond aux actions naturelle dans toutes nos cellules et dans tous nos organes, par ces procédés sucs des plantes qui nettoient dans nos veines :
FORCE, VIGUEUR et SANTÉ
Dans un but de vulgarisation scientifique et humanitaire, *La Médecine Végétale*, fort volume de 3552 pages, est envoyée franco contre 0,60 centimes en timbres-poste adressés à M. le Directeur de la PHARMACIE VIVIENNE
40, Rue Vivienne, PARIS.

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
*Appareils sur commande*
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.




Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
*à base de Quinquina*
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
*Apéritif Tonique Fortifiant*
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.
*Demandez dans tous les bons Etablissements un* Vin du Cap Mattei



TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 195 — MARDI 16 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers 1 f. — Réclames (3e page), 0.75 — Nécrologie, 0.30 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse..... 2 f. | 3 mois 4 f. | 6 mois 8 f.
Autres Départ. 2 f. | 3 mois 5 f. | 6 mois 9 f.
Union postale et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.



00387
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE


*LE CALENDRIER*

Fête d'Aujourd'hui : N. D. Mont Carmel
Soleil : (heure nationale)
Lever 4 h. 09 m — Coucher, 7 h. 05 s.
Premier quart., le 18 — Pleine Lune, le 10
Fête de Demain : Saint Alexis

*15 JUILLET*

## Théodore de Neuoff

Malgré que très considérable, notre bibliographie corse recèle encore des lacunes. Nous n'avions jusqu'ici que des histoires générales de notre pays, où beaucoup d'auteurs se sont essayés à nous montrer les mêmes faits sans même les accompagner des idées qu'ils leur avaient suggérées. Mais nous manquions totalement de monographies, c'est à dire, — ainsi que le mot l'indique, — d'histoires se rapportant à un seul fait, à une époque limitée, à un épisode. C'est de la lecture de plusieurs monographies qu'on peut plus sûrement généraliser lorsqu'on a l'intention d'être un historien.

Or, M. Le Glay vient d'écrire la monographie la plus passionnante qu'il se pouvait écrire sur l'histoire de Corse. Il a choisi un sujet fort intéressant que nul avant lui n'avait osé entreprendre tant il demandait de recherches, d'assiduité et de clairvoyance. Son ouvrage constitue une des œuvres, la plus belle peut-être, qui ait été produite sur notre pays. Cet auteur a eu la bonne fortune de trouver dans S. A. S. le Prince de Monaco un Mécène, et c'est par ordre de ce prince éclairé, que « Théodore de Neuoff » a vu le jour dans le bel épanouissement de formes où sont toujours conduites les œuvres qui sont dignes d'un si haut patronage.

L'ouvrage de M. Le Glay est en effet un fort volume grand in-8° de beau papier bristol. Il compte 446 pages avec cinq photogravures encartées, hors texte. Mais la forme ne serait rien, si le fond manquait de valeur. Or, ici c'est le fond qui a fait la forme, comme ces terres vierges qui révèlent leur fertilité à la luxuriance de la végétation dont elles se révètent. La souveraineté de Théodore était, en effet, restée inexploitée, et voilà un rude laboureur qui est venu la remuer pour mettre au jour une moisson de renseignements et de connaissances qui font le régal de l'érudition moderne.

L'histoire de cet aventurier à qui son sort « donna un royaume et refusa du pain » est féconde en enseignements. Elle nous montre la Corse telle qu'elle était durant cette période de son histoire, — période qui est la synthèse de toute son histoire, — et elle nous indique aussi à combien peu de chose il a pu tenir que la Corse comptât aujourd'hui parmi les puissances indépendantes de la Méditerranée.

Du temps que j'habitais Ajaccio, j'eus pour ami un ardent patriote qui rêvait d'autonomie insulaire. Séduit par son enthousiasme si sincère, encore plus que par les plans qu'il m'exposait, je m'étais pris à penser que l'île natale recelait dans sa configuration géographique et dans la variabilité de son sol des éléments de puissance qui pourraient la conduire à une indépendance politique et sociale. Ce n'était évidemment pas là, ai-je besoin de le dire, du nouveau. Je savais parfaitement les tentatives de Théodore, puis celles de Paoli, mère la prédiction de Jean Jacques Rousseau qu'on retrouve dans tous les livres sur la Corse. Mais ces connaissances étaient faites pour rendre le rêve plus irréalisable, car des projets si hautement conçus et si misérablement échoués étaient faits pour décourager et non pour aiguillonner le patriotisme. N'importe, le rêve persistait, et ce fut plus d'une longue soirée que je passai avec mon susdit ami à élaborer un plan de constitution qui devait donner à la Corse l'autonomie d'abord et ensuite la prospérité que n'ont pu lui assurer les nations qui l'ont rattachée à leur domaine.

Or, le récit que M. Le Glay nous fait si magistralement de la souveraineté de Théodore, roi de Corse, nous fait toucher du doigt la facilité qu'ont eue les Corses de ce temps — mais de ce temps seulement — de se constituer en peuple indépendant. Il eut fallu pour cela que Théodore n'eut pas manqué de ce courage que l'auteur lui refuse non sans raison. « Faire une affaire commerciale avec sa royauté », ce n'était, à mes yeux, pas mal faire, car, lorsqu'on n'a pas d'argent, pas d'amis, pas de prestige de naissance ou de famille, ce n'est que par une heureuse entreprise de commerce ou de guerre qu'on arrive à la fortune. Théodore était arrivé seul. Il n'avait pour allié que son prestige personnel fait de sa faconde — fort appréciée des Corses — et de ses vêtements orientaux. Au dire de Voltaire, il y avait aussi les... souliers que Théodore apportait à son peuple et qui furent pour quelque chose dans sa gloire ! Mais, en vérité, c'était peu ! Les souliers s'usent vite, surtout en Corse, et la faconde ne tarda pas à s'épuiser chez un peuple qui la possède par droit de naissance. Il fallait chercher autre chose, et c'est vraisemblablement dans les entreprises commerciales que Théodore devait espérer le salut.

Aujourd'hui même la Corse ne puise sa civilisation qu'à cette source. Théodore eut dû former une « petite compagnie des Indes » avec les commerçants hollandais dont, sur le tard, il requit le concours, et qui ne purent le sauver. Invoqués au début, les commerçants eussent pu faire la fortune de Théodore avec le leur. Mais cette occasion manquée ne se présentera plus. Les Génois épuisés appelent les Français, et dès lors le roi de Corse, déjà bien faible pour lutter contre un ennemi, se trouve aux prises avec deux, sans compter que ses propres sujets, parmi les plus fidèles, se sont donnés, en son absence, à tous ceux qui ont aguiché leur cupidité. Si Théodore avait résolument « fait de sa royauté une affaire commerciale, » il se fut maintenu ; il eut ainsi apporté du nouveau chez un peuple oisif et à demi-civilisé qui n'avait fait que gémir sous la férule des Génois et que l'appât du gain eut fait de bonne heure laboureur et commerçant et par conséquent apte à l'autonomie.

Il faut complimenter M. Le Glay de l'impartialité soutenue qu'il a apportée dans le jugement de ce procès. Un moment j'ai cru qu'il allait tomber dans les errements de ses prédécesseurs en ménageant les Corses et en accablant les Génois. Il contestait, en effet, à ces derniers leurs droits sur la possession de l'île. Or, ces droits sont ce que nous considérons, — même de nos jours, — de plus légitime. Les Corses se sont donnés, en effet, aux Génois le 12 août 1347 ; et en 1736 il y avait à leur actif quatre siècles de domination continue. En vérité, on trouvera difficilement un peuple plus « en droit » de gouverner un autre peuple que les Génois envers les Corses.

M. Le Glay déclare encore que les Génois au lieu d'administrer la Corse ne faisaient que « l'exploiter ». C'est exact, mais c'est le sort, même aujourd'hui, de toutes les colonies, que d'être exploitées ; cependant, il serait injuste de ne pas tenir compte aux Génois des usages de leur temps et des efforts relatifs qu'ils ont fait pour civiliser la Corse. Ils ont fondé Portovecchio et Ajaccio, et ils y ont perfectionné l'agriculture à telles enseignes que, de nos jours, l'île vit des châtaigniers et des oliviers qui datent de leur domination.

Mais il n'y a, dans ces passages, qu'une défaillance d'appréciation que l'auteur a, d'ailleurs, rachetée en mettant en relief la cupidité et les intrigues des Corses de ce temps, que nous retrouvons, les mêmes, plus tard, à la période de la Révolution française. Après des démarches infructueuses, auprès de la Cour d'Espagne et ne trouvant plus à vendre leur patrie à personne, ils la vouèrent à la Sainte-Vierge ! Ce fut un court interrègne qui ne dura pas, la Reine du Ciel ne pouvant accorder que ses divines grâces, avantage tout à fait insuffisant pour nourrir les chefs de ce malheureux peuple. Alors, ce fut une singulière république qu'ils fondèrent. Elle eut pour potentats dirigeants de cette époque : Hyacinthe Paoli, Gaffori et Giafferri qui se partagèrent le pouvoir en se décernant le titre « d'Altesses royales ». Ils osèrent même publier un édit qui punissait de mort quiconque oserait railler le nouveau pouvoir ! On peut dire qu'ils avaient, ceux-là, le sentiment de leur honte ! Mais cela ne dura pas.

Rien ne dure en Corse, encore qu'ailleurs. Lorsque Théodore de Neuoff, en effet, se présenta, tous ces minuscules dictateurs se rangèrent sous sa « canne à bec de corbin », considérée comme un sceptre. Ils le proclamèrent roi, lui tressèrent une couronne en feuilles de châtaignier ! Dès lors, commencèrent des intrigues et des trahisons extraordinaires. C'était à qui tromperait le roi, qui, du reste, les avait trompés tous. Théodore ne pouvait rien. Il ne put qu'anoblir ses sujets. Il les fit tous comtes. Ce n'était pas assez, il fit encore... des mécontents, et dut gagner le continent pour gagner du temps et des ressources. Il y a dans ces pages des récits d'un intérêt saisissant et profitable aussi bien à la politique qu'à la philosophie.

Théodore fut le seul bon Corse parmi les Corses de son temps. Lui seul fit des sacrifices à ce pays, voulut sincèrement l'indépendance, la paix, la prospérité, bien que chacun de ses sujets combattait « pour pêcher en eau trouble. »

M. Le Glay nous signale aussi que les insulaires étaient fort bien admis aux fonctions publiques de Gênes. Ce Sorba, qui fut le négociateur auprès du roi de France, était Corse. Corse aussi était Gavi, qui fut consul de la République à Naples. Voilà donc démolie la légende disant que les Génois avaient exclu systématiquement les Corses des emplois publics.

Pour finir, nous estimons le livre de M. le Glay sur notre seul roi de Corse, un ouvrage de haute valeur. Il lui est réservé une place d'honneur dans toutes les bibliothèques, mais c'est particulièrement dans la nôtre qu'il triomphera.

Nous adressons à l'auteur et à son éminent éditeur, S. A. S. le Prince de Monaco, nos chaleureuses félicitations et l'hommage de toute notre gratitude.

CÉLESTIN BOSC.

## Le Supplice de Tantale

On lit dans le *Figaro* :

Il n'y a pas des mutins qu'à Gafsa. On en a envoyé aussi quelques uns, en très petit nombre, à Bastia en Corse. Ce sont ceux du 100e régiment d'infanterie qui avaient pris part aux incidents de Narbonne et du camp de Larzac, et l'on comprend la joie qu'ils ont dû éprouver à en être quittes à si bon marché, car la Corse est loin d'être un lieu de relégation, et dans ce pays charmant, leur pénitence, en somme, allait être douce.

Mais hélas ! il n'est pas de bonheur parfait en ce monde. Les mutins sont arrivés, par le dernier courrier, à Bastia, où leur première impression fut excellente. Ils admirèrent, du pont du navire, la jolie ville animée par le beau soleil matinal, et au loin, sur la mer, le splendide panorama qui s'étend jusque vers l'île d'Elbe et la côte italienne. Ils jouissaient de l'air pur, des bonnes senteurs de la mer, et déjà ils se promettaient les plus exquises excursions à travers les agréables promenades qui entourent si pittoresquement Bastia. Mais il fallut d'abord passer par la caserne, et arrivés là, l'adjudant de service leur dit :

— Nous avons maintenant, mes enfants, une petite formalité à remplir...

— Ah !..

— Oui, vous avez à faire soixante jours de prison dont le général commandant d'armée vous a gratifiés...

Après quoi, vous pourrez visiter le pays qui est très beau...

Et les pauvres mutins, légèrement dégrisés, se dirigèrent vers la prison qui est particulièrement désagréable lorsqu'on songe à la splendeur du temps et à la magnificence de la mer, du ciel, du climat, tous les attraits d'une merveilleuse nature vous sollicitent...

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 16 Juillet à 8 h. 1/2*

| | |
|---|---|
| Allégro militaire, | XXX. |
| Le lac des fées, ouv., | Auber. |
| Pavane Louis XIII, | Marietti. |
| Le Voyage en Chine, fant., | Bazin. |
| Théodora, valse, | Faust. |

*Le Sous Chef de musique,* TOCLOUEC'H.

***

**Retraite en musique**

*Itinéraire du Mardi 16 juillet 1907*

Rue du Nouveau port jusqu'à l'avenue Carnot, Avenue Carnot jusqu'au Boulevard Paoli, Boulevard Paoli jusqu'à la rue Miot, rue Miot, rue Napoléon jusqu'à la rue Neuve, rue Saint Jean. Rentrée.

## Ce que disent les Journaux

**L'Eclair**

Il faut être poli avec les morts et, puisque le gouvernement de Clémenceau a cru devoir convoquer à Paris, pour les faire défiler avec nos soldats, quelques revenants de la légende garibaldienne, nous estimons j ste et disons de leur témoigner nos courtoises sympathies. Saint et paix aux hommes de bonne intention ! Garibaldi fut un de ceux-là quand il s'offrit à Tours pour combattre sous le drapeau de la République universelle dont il était l'espère et dont il reste le champion inébranlable.

**Le Gaulois**

Le 14 juillet, c'est, comme on sait, la fête de la République. En fait l'était dans ses annales, on n'a rien trouvé qui lui fût plus créditable. Cependant, les descendants de ceux qui s'emparèrent de la Bastille et composent la tête de son gouvernement semblent vouloir répudier ce souvenir, ils estiment, non sans raison, qu'après avoir démoli « le symbole de l'arbitraire ; » comme l'écrivait l'auteur des « Révolutions de Paris », on a rebâti, en les aggravant, les abus que l'on pensait avoir supprimés. La grande Révolution elle-même a notablement baissé dans l'estime de ceux qui naguère l'invoquaient à tous propos, et les ouvriers commencent à juger plus sainement cette formidable légende.

**L'Humanité**

Sur les rapports américano-japonais :

« L'heure est plus grave que certains ne veulent l'avouer, d'autant que les incidents de San Francisco ne contiennent pas l'exacte vérité du différend existant entre la grande République américaine et le Japon ; il en est d'autres et de beaucoup plus sérieux. C'est pourquoi les rassurantes déclarations qui nous viennent de Tokio ou de Washington ne sont pas de nature à nous faire considérer la guerre entre ces deux pays comme définitivement évitée, car trop d'intérêts contraires font craindre qu'un nouveau conflit ne soit qu'une question de temps plus ou moins éloignée, mais qui ne se heurtera violemment. Tels sont les fruits amers d'une politique de lutte et d'agression qui, pour le malheur des peuples, menace de durer longtemps encore, à moins que ces derniers ne prennent la mâle résolution de se délivrer des ma'andrins — couronnés ou non — qui les tiennent en leur dépendance ».

**La Petite République**

A propos de la vente des Gambuldiens à Paris :

« Les Parisiens, en venant par milliers

et enfin mêlées à l'inauguration du monument de Garibaldi, aux seuls hommages désormais à celui qui se fit notre défenseur, à une minute de deuil où les amis de la France ne se mouvraient ni très nombreux, ni très empressés ; il ne fallait rien moins que les marques de gratitude dont Paris et la France ont été prodigues envers la mémoire de Garibaldi, pour qu'il nous fût permis d'oublier enfin l'odieuse exclusion dont l'exécrable du jour de malheur nous frappa, subitement et la guerre, le grand patriote italien — qui s'était conduit comme un grand patriote français. »

## Concours des Juges suppléants

Nous, Garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Vu le décret du 18 août 1906,

Arrêtons :

Art. 1er. — Un concours sera ouvert, le 27 décembre 1907, pour les fonctions de juge suppléant près les tribunaux de première instance de France, d'Algérie et de Tunisie.

Art. 2. — Le nombre des postes mis au concours est de sept ; il pourra être augmenté par un arrêté ultérieur, jusqu'au jour du concours. Ces postes seront répartis suivant les besoins du service, entre les divers tribunaux de première instance.

Art. 3. — Les candidats réunissant les conditions exigées par l'article 2 du décret du 18 août 1906 devront se faire inscrire au parquet du procureur de la République de l'arrondissement où ils résident, dans le mois qui suivra la publication du présent arrêté au *Journal Officiel*. Quinze jours au moins avant l'ouverture du concours, chaque candidat recevra l'avis qu'il est ou non admis à concourir.

Art. 4. — Le concours comprend des épreuves écrites et des épreuves orales. Après les épreuves écrites, le jury établit la liste des candidats admis à subir les épreuves orales. Cette liste est publiée au *Journal Officiel* avec indication de la date à laquelle les épreuves orales auront lieu.

Art. 5. — Les épreuves écrites, qui consistent en deux compositions, l'une sur une question de droit civil ou de droit criminel, l'autre sur des questions de pratiques judiciaires, auront lieu au chef-lieu du ressort de la cour d'appel, dans une salle du palais de justice : la première, le 27 décembre prochain, de huit heures à midi ; la seconde, le lendemain 28 décembre, à la même heure.

Art. 6. — Les épreuves orales, qui se composent : 1° de conclusions ou d'un réquisitoire ou d'un exposé sur des questions de droit civil ou criminel désignées par le jury ; 2° d'interrogations sur des questions d'administration judiciaire, auront lieu à Paris, au ministère de la justice, en séance publique.

L'ordre dans lequel les candidats subiront les épreuves orales est indiqué par un tirage au sort.

Art. 7. — Le programme des interrogations sur les questions d'administration judiciaire est déterminé ainsi qu'il suit :

Le rôle du juge d'instruction : la manière de procéder du procureur de la République en cas de flagrant délit ; l'application de la loi du 8 décembre 1897 sur l'instruction préparatoire ; l'extension des peines et le contrôle par corps ; les exceptions et, notamment, le rôle du médecin légiste ; le système anthropométrique ; les règlements du service pénitentiaire ; les diverses lois concernant les fraudes alimentaires ; les frais de justice ; les registres des parquets ; l'assistance judiciaire ; le régime des aliénés ; l'application de la loi sur la protection de l'enfance ; les syndicats professionnels et les associations ; l'organisation du pouvoir judiciaire en France et aux colonies ; le contrôle et la surveillance des officiers publics et ministériels ; la discipline judiciaire ; les rapports des magistrats avec les autres officiers de police judiciaire, les autorités administratives et militaires ; les tribunaux de commerce et les conseils de prud'hommes.

Art. 8. — La quotité des points à attribuer à chacune des épreuves est fixée ainsi qu'il suit :

Première épreuve écrite, de 0 à 25 points.

Deuxième épreuve écrite, de 0 à 20 points.

Première épreuve orale, de 0 à 25 points.

Deuxième épreuve orale, de 0 à 30.

Fait à Paris, le 24 juin 1907.

ED. GUYOT DESSAIGNE.

## Les Elections Départementales

### *Conseil d'Arrondissement*

CAMPITELLO. — Les maires et toutes les notabilités républicaines du canton, réunies en assemblée générale à Campitello, à l'effet de choisir leur candidat au Conseil d'arrondissement, ont acclamé, à l'unanimité, la candidature M. Antoine Bagnoli.

LURI. — M. le docteur Luigi, conseiller sortant, demande le renouvellement de son mandat.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — M. Piagnol, receveur des postes et télégraphes à Marmande, est nommé receveur principal à Ajaccio, en remplacement de M. Pallenzi, désigné pour Saïda.

⁂

SILVARECCIO. — M. Gallerel Jean-André est nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu, à Silvareccio, en remplacement de Mme Cuneo, démissionnaire.

⁂

MONTE. — Le 6 juillet, de nombreux électeurs s'étaient réunis au Café de la place Saint-Roch, afin de désigner leur candidat républicain aux prochaines élections du Conseil d'arrondissement dans le canton de Campile.

Ayant reconnu en M. Pierre Ginestinesi, officier marinier en retraite, un homme digne, capable de défendre leurs intérêts et de remplir son devoir avec tact et dévouement, ils le proposèrent comme candidat républicain de leur commune. Cette proposition fut acclamée par moins toutes par toute l'assistance.

Très touché des marques de sympathie des électeurs, M. Ginestinesi, d'une voix ferme et en termes vibrants, remercia ses amis de l'honneur qu'ils venaient de lui faire en lui accordant leur confiance.

Son succès paraît presque assuré dans le canton de Campile.

⁂

PRUNELLI. — M. Manon, lieutenant de gendarmerie à Neufchâteau, passe à Prunelli di Fiumorbo.

⁂

MELA. — M. Chiaverini Toussaint-Xavier a été nommé débitant de poudres à feu et de tabacs de la régie à Foce di Mela.

⁂

CALVI. — Mme Orsini, surveillante à la maison d'arrêt de Calvi, a été promue à la 1re classe de son emploi, et son traitement porté à 600 francs.

## TIRAGE
## de la Loterie du Patronage
### *des Ecoles laïques*

La liste des numéros gagnants, qui a été publiée hier, étant inexacte, nous publions aujourd'hui celle qui nous a été remise par le Comité du patronage.

### *Numéros Gagnants*

12 Lampe à colonne.
40 Lampe.
103 Couteau à Champagne.
145 Vase mosaïque.
250 Bouteille Bastia Quinquina.
302 Revolver.
304 Volume.
377 Coupe à fruits cristal, argentée.
382 Sac à mains.
421 Floc-lettres.
457 Stéréocolore.
466 Pot conserves.
493 Pain de sucre.
481 Sucrier Argenté.
534 Lampe.
555 Service à café.
566 Volume.
605 Trait ménage.
634 Tasse à café porcelaine.
679 Pelle de jardin.
643 Paquet Thé-Noir.
689 Statuette « Mussite ».
696 Porte fleurs.
708 Flacon Brillantine.
738 Flacon brillantine.
769 Cadret fantaisie
766 Poite conserves.
784 Lampe métal.
801 Parmite « Amours ».
835 Boîte chicorée.
894 Volume.
922 Paupoir.
939 Boîte poudre dentifrice.
1009 Canne crayon
1071 2 Vases fantaisie.
1075 Toilette Ratelin.
1115 Panier Dragées.
1130 Pain pâtes.
1138 Veilleuse.
1150 Paquet chocolat.
1154 Porte allumettes
1187 Volume.
1347 Bouteille liqueurs de sapin.
1359 Fauve manchettes.
1448 Vin du Cap Forelli.
1480 Jon de 4 kilog. de viande.
1512 Sac pâtes.
1516 Nécessaire aquarelle.
1532 Tablette Chocolat
1615 Boîte chocolat.
1674 2 Volumes.
1736 Pot à fleurs.
1749 Ecurrier.
1755 3 Cassirelli.
1788 Boîte Coton.
2095 Arrosoir fantaisie.
2151 Serv en faïence.
2181 Cadret parfumerie.
2205 Flacon Lotion.
2230 Cravate de dame.
2274 Lampe à pétrole.
2319 Cadret parfumerie.
2449 2 boîtes vermicelles Buschetta.
2507 Boîte Compas.
2538 Paquet Cigares.
2654 Volume.
2680 Pistolet breloque et 24 cartouches.
2712 Boîte cigares.
2807 Etui cigarettes.
2844 Porte portraits.
2950 Paire souliers jaunes.
3047 Paire souliers Richelieu.
3070 3 Cendrier s.
3111 cuisine laine.
3134 Bouteille Vin-du-Cap.
3151 Paire souliers enfants.
3184 Flacon dentifrice.
3230 Sacoche pour dames.
3272 Coupon drap.
4280 2 Vases terre cuite.
3347 Boîte pâtes.
3349 Paire souliers toile blanche.
3360 Porte bouquet.
3393 Pot gelée de groseilles.
3372 Bouteille Malaga.
3397 Poire 3 gants.
3422 Baguier cristal doré.
3529 Lampe cristal.
3531 Paquet Nougat.
3567 Bouteille champagne Veuve Bedubey.
3693 Boîte Sardines.
3810 Encrie fantaisie.
3838 Lampe.
3886 Bouteille Quina Lillet
3962 Poupée
3991 Goutiane Borelli.
4002 Boîte Chicorée.
4010 2 Bouteil'es vin vieux.
4121 calecon et moucheir
4157 Glace.
4180 Canne.
4316 Boîte Sardines.

## *Bulletin Financier*

Paris, 14 juillet 1907.

Le marché est irrégulier mais n'est la fermeté qui domine, surtout sur les Fonds russes et notre Rente en nouvelle avance à 98.45. Nos Sociétés de Crédit restent bien disposées aux environs de leurs cours de la veille. Les valeurs industrielles sont plus actives. Cuivres en reprise. Valeurs de traction meilleures.

Les obligations 5 0/0 du Port de Bahia gardent leur avance à 457. L'obligation hypothécaire 5 0,0 du chemin de fer de Goyaz est en bonne tendance à 450. L'action de la Cie des chemins de fer du Midi de l'Italie est demandée à 272 ; la ligne dont cette Cie est concessionnaire part de Nazier, ville active, et traverse une région très fréquentée, ce qui assure un large trafic.

La Maritime Copper se retrouve à 65, et la Capillitas à 71. La Société Française Electrolytique est ferme à 131. Les Mines de Barytes Françaises sont bien tenues à 147. Les Soie Gommes et Houilles de la Russie Méridionale consolident leur reprise à 350.

Nous avons annoncé la prochaine émission, par la Société Générale Française Industrielle, 33, boulevard Haussmann, des actions de 100 frs de la Société des Plantations du café de Las Maravillas (Mexique) Disons que le fondateur de cette Société est M. Jean Nouvion, dont l'expérience dans cette culture est déjà longue ; il en sera l'administrateur et le directeur technique.

Nos chemins de fer conservent leur bonne tenue.

## *Petite Gazette*

**Variations Atmosphériques du 17 juillet**

*Thermomètre* 7 heures du matin 22 ; à midi + 34 2 ; à 4 heures du soir + 32 3
*Maxima* + 36 *Minima* + 18 2.
*Baromètre* : Hauteur du matin, 764 mm à midi, 764 mm. à 4 heures du soir, 763 mm.
*Vent* : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
*Etat du ciel, découvert.*
*Pluviomètre*, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

*Nos Représentants*

M. le docteur Sanselli, député de Calvi, est arrivé à Ile-Rousse jeudi, par le courrier de Nice.

⁂

*Baccalauréat*

Parmi les noms des élèves reçus au baccalauréat du Lycée de Nice, nous relevons avec plaisir, ceux de trois de nos jeunes compatriotes arrivant les premiers dans leurs classes respectives.

Ce sont :

MM. Camagli Sébastien, 1re B., mention bien ;

Giacobbi Félix, 1re C, mention assez bien ;

Achilli Joseph, 1re D, mention assez bien.

Nos meilleures félicitations à ces brillants élèves.

⁂

*Un brave Marin*

Un des officiers les plus justement appréciés de la Compagnie Transatlantique, M. le commandant Simon Matteï, ancien capitaine de la « Ville d'Alger », atteint par l'inexorable limite d'âge, vient de se retirer, après vingt-cinq années de commandement.

Au cours de sa carrière, ce brave officier, qui emporte dans sa retraite l'estime de ses chefs, de ses camarades, de ses subordonnés, n'a eu à se reprocher aucune espèce d'avarie. M. le commandant Matteï possède à son actif de nombreux actes de sauvetage ou de dévouement.

⁂

*Distinction méritée*

Le ministre des Postes et Télégraphes vient de décerner la médaille de bronze à M. Novella, facteur chef à Bastia.

Tous ceux qui connaissent cet excellent agent dont l'activité et le zèle sont au-dessus de tout éloge, applaudiront à la distinction méritée dont il vient d'être l'objet.

Nous l'en félicitons bien cordialement.

⁂

*Au Port*

— Vap. « L'amone, » cap. Maury, de Marseille, 195 passagers, div.

Vap. « Alessandro Volta, » cap. de Amezaga, de Porto Torres, 27 passagers, diverses.

— Vap. « Félix Faissinet, » cap. Bellier, de Marseille, diverses.

⁂

*A louer*

POUR LA SAISON D'ÉTÉ A RAPALE, un appartement de cinq pièces, meublé ou non, très belle situation.

S'adresser à M. de Petriconi, Bar des Platanes.

⁂

*A vendre*

*par bonbonnes de 15 à 30 litres*

Très BON VIN de propriétaire des côteaux de Bastia

S'adresser 17, rue de l'Opéra, au 3me étage.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

A SAINTE-MARIE. — Mardi 16 du courant, fête de Notre-Dame du Mont Carmel, Messes basses, de 5 h. à 10 h., ininterrompues ; Grand'messe à 9 heures ; Vêpres et Salut à 5 heures, après les Vêpres prône solennel de la Religion.

On trouvera des Scapulaires de Notre-Dame du Carmel sur le plateau à l'entrée de l'Eglise.

## SOCIÉTÉS et SYNDICATS

BOURSE DU TRAVAIL DE BASTIA. — Les membres du comité général de la Fédération ainsi que ceux du bureau du Syndicat des maçons sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie, place Colette.


## Société forestière

demande à acheter une JOLIE FORÊT de pins maritimes ou pins laricio de grandes dimensions pouvant être facilement exploitée.

Faire offres avec détails à M. de Santarelli, au bureau du journal.

## Hôtel du Torrent

SAINT-PIERRE DE VENACO

**André Mariani**, propriétaire

Si vous désirez un séjour splendide au milieu des châtaigniers, à 800 mètres d'altitude dans un site délicieux d'ombrage et de fraîcheur.

Nombreuses promenades à faire sans fatigue. Fréquenté par la meilleure société Bastiaise et Ajaccienne.

Chambres hygiéniques et confortables.

Nourriture française très soignée.

Pension, 5 à 6 francs par jour, suivant la chambre, tout compris.

Voiture à la gare de Venaco.

Par sa table et son confort, l'Hôtel du Torrent peut soutenir la comparaison avec les meilleurs hôtels du pays.


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00388

DEUXIÈME TIRAGE

## de la Pochette nationale

### *Numéros gagnants*

Paris, 15 juillet.

Ce matin, à 9 heures, a eu lieu le deuxième tirage de la *Pochette Nationale*.

Le gros lot de 100 000 francs a été gagné par le numéro 1,151.280.

Les numéros 1.293.513 et 633.085 gagnent chacun un lot de 5.000 francs.

Trois mille autres lots gagnent chacun 25 francs.

## L'APACHE SCAGLIA SIMULE LA FOLIE

Marseille, 15 juillet.

L'apache Scaglia qui a assassiné, à Marseille, les agents Pierre Dani et Henri Muellet, et qui, lors de son interrogatoire par le procureur de la République de Toulon a feint l'inconscience, a simulé aujourd'hui une crise de folie.

Ce redoutable malfaiteur est surveillé nuit et jour par un gardien.

## La reine Ranavalo à Paris

Paris, 15 juillet.

La reine Ranavalo, accompagnée de sa suite, de la princesse Ramazindrazay, et de Mme Dupuy, continue ses pérégrinations à travers Paris, excitant la curiosité des passants.

Par suite d'une indisposition de la reine Marie-Louise, nièce de l'ancienne reine de Madagascar, le dîner pour Ranavalo a été retardé.

## Dragesfinancières

### *Ville de Paris 1869*

Paris, 15 juillet.

L'obligation portant le numéro 1,608 est sortie remboursable à 1.000 francs.

Les obligations portant les numéros 189 091, 222.681, 460.503 et 1.293 sont remboursables chacune à 1.000 francs.

## *L'ATTENTAT* DE L'AVENUE DE MARIGNY

Paris, 15 juillet.

Le juge d'instruction, immédiatement saisi de l'attentat commis, hier, sur le passage de la daumont présidentielle, a remis les pièces du dossier au procureur de la République.

Maillé se renferme toujours dans le mutisme le plus absolu.

Il est de plus en plus manifeste que cet individu ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales.

## *La Manifestation* DES ANTIMILITARISTES

Paris, 15 juillet.

Bien qu'aucune décision n'ait encore été prise contre M. Hervé et un certain nombre d'apaches antimilitaristes, à la suite de la manifestation à la revue de Longchamps, la plupart des journaux croient que des poursuites correctionnelles seront exercées.

## Les Garibaldiens A PARIS

### Réceptions au Ministère de la Guerre

Paris, 15 juillet.

Les vétérans Garibaldiens, ayant à leur tête le général Canzio, gendre de Garibaldi, ont été reçus, ce matin, par le général Picquart.

Le ministre de la Guerre, dans une vibrante allocution, a dit au chef des vétérans : « Je suis heureux de rendre un hommage public de reconnaissance et d'admirations aux braves qui, à l'heure du danger, risquèrent vaillamment leur vie pour le salut de la France. »

En termes émus, le général Canzio remercie le ministre de la Guerre. Il dit que les Garibaldiens venus à Paris emporte ont dans leur patrie un souvenir durable de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé, et surtout des acclamations qui ont honoré la mémoire de leur chef.

Il a terminé son allocution en affirmant que l'Italie entière désire que l'amitié qui l'unit à la France devienne chaque jour plus solide, plus fraternelle.

### *A l'Hôtel de Ville*

Du ministère de la Guerre, les garibaldiens, acclamés par une foule nombreuse, se sont rendus à l'Hôtel de Ville.

Ils y ont été reçus par M. de Selves, préfet de la Seine, et M. Lefèvre, président du Conseil municipal, entourés de tous les élus de la ville de Paris.

Le général Canzio a remis à M. Lefèvre, au superbe faisceau romain en bronze, offert à la ville, par les municipalités d'Italie.

Le président du Conseil municipal remercie les Garibaldiens de la visite qu'ils venaient de faire à la France.

Il les assure que les Parisiens seront très sensibles au présent magnifique qui leur est offert par le peuple italien.

A son tour, M. de Selves prononce une courte allocution.

### *Le lunch*

Après la cérémonie de la remise du faisceau romain, un grand lunch a été offert aux Garibaldiens dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Des toasts très cordiaux ont été échangés.

Avant de quitter l'Hôtel de Ville, les chefs des Garibaldiens ont signé le procès-verbal de leur réception.

## EN AUTRICHE
## Attentat anarchiste

*Explosion d'une bombe devant l'ambassade américaine.*

### Quatre blessés

Vienne, 15 juillet.

Un terrible attentat anarchiste a été commis, ce matin, devant le palais de l'ambassade américaine, à Vienne.

Vers neuf heures une bombe a fait explosion. Quatre malheureuses jeunes filles, qui passaient à ce moment-là, ont été très grièvement blessées.

On croit qu'elles ne survivront pas à leurs horribles brûlures.

Toutes les vitres du palais et des maisons environnantes ont été brisées.

Les dégâts matériels sont assez considérables.

Les auteurs de cet odieux attentat sont encore inconnus.

## LE COMMANDANT DREYFUS

Paris, 15 juillet.

Le président de la Ligue des Droits de l'Homme et des délégués du groupe socialiste de la Chambre se sont à nouveau réunis, aujourd'hui, auprès du général Picquart pour lui demander de prévenir la retraite du commandant Dreyfus en l'inscrivant sur le tableau d'avancement pour le grade de lieutenant-colonel.

Tout en se montrant très bien disposé envers Dreyfus, le ministre de la Guerre n'a pas voulu s'engager par une promesse quelconque.

## EN RUSSIE
## La disgrâce de Kouropatkine

Saint-Pétersbourg, 15 juillet.

Le Tsar a rejeté la proposition qui lui avait été présentée par le ministre de la Guerre, le général Palitzine, de nommer le général Kouropatkine à la vice-royauté du Caucase.

Il a renvoyé l'état de proposition annoté de sa propre main de la façon suivante : « *Il est votre candidat, mais pas le mien.* »

## EN BELGIQUE
## Les grèves d'Anvers

Anvers, 15 juillet.

La grève des chauffeurs et marins du port, qui durait depuis plus d'un mois, est complètement terminée.

Les grévistes n'ont pu obtenir satisfaction.

## EN ITALIE
## *Entrevue* de MM. Tittoni et d'Aerenthal

Rome, 15 juillet.

L'entrevue diplomatique entre M. Tittoni, ministre des Affaires étrangères italien et M. d'Aerenthal, ministre des Affaires étrangères d'Autriche, annoncée depuis plusieurs jours, a eu lieu ce matin à Desio, où M. d'Aerenthal est l'hôte de M. Tittoni.

L'entrevue des deux hommes d'Etat a duré plus de deux heures.

Les représentants de l'Italie et de l'Autriche-Hongrie ont constaté la solidité de l'alliance qui lie les deux pays jusqu'en 1914.

Ils ont discuté de la Macédoine et de l'Albanie, et ont conclu au maintien du *statu quo* dans les Balkans.

Les journaux italiens pensent que les rapports des deux puissances, un moment troublés par la question irrédentiste, vont s'améliorer et même redevenir très amicaux.


AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Louis Flach ; Mlles Fernande et Henriette Flach ; M. et Mme Aghour Flach ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. George FLACH*

*Procureur de la République à Orange*

leur fils, frère et neveu germain.

Un avis ultérieur indiquera le jour et l'heure des obsèques.

La famille ne reçoit pas.

## Orezza-les-Eaux

HOTEL DE GRANAJOLA

(VILLA MANFREDI)

*Ouvert du 20 juin au 1er octobre*

Le restaurant est dirigé par un ancien maître d'hôtel renommé.

Prix de la pension 5 francs par jour, chambres 2 fr.

Arrangements pour famille.

S'adresser pour renseignements à Mme Talcot, Hôtel Granajola, (Orezza).

## A VENDRE

*Une locomobile* routière Rausomme pouvant se déplacer à une vitesse de 4 à 5 kilomètres à l'heure et fournir à poste fixe une force motrice de 35 chevaux vapeur.

S'adresser à M. de Luca, notaire à Ajaccio, ou au Comptoir Agricole du Poitou, 72, route de Bordeaux, Poitiers.

## ON DÉSIRE

acheter deux vaches laitières Agées de 5 à 7 ans environ, fraîchement vêlées. S'adresser pour conditions chez M. Manfis, 13, Place Saint-Nicolas, Bastia.

CHIRURGIEN-DENTISTE

## M. ÉDOUARD NICOT

Diplômé de l'Ecole Dentaire et de la Faculté de Médecine de Paris Lauréat et assistant des Hôpitaux

CABINETS DENTAIRES :

*AJACCIO, 20, Cours Grandval*
*BASTIA, 28, Boulevard Paoli*

Atelier spécial de prothèse pour la fabrication des dentiers

Extractions sans douleur. Obturations claires, durables, avec ou sans plaque, nettoyage et émaillage des dents. Dents artificielles, dentiers, appareils de tous systèmes, caoutchouc, celluloïde, or, etc. Irréprochable Work. Redressements. AVIS. — Nous informons les personnes qui ont des pièces d'ancien système à vendre ou à échanger, qu'elles nous rendraient service en nous les déposant.

Déplacements suivant les désirs de la clientèle.

## En vente chez M. Marfisi,

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie extra de Patrimonio.


— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

## LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA HORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

III

[illegible] LE WHIST DE L'ABBÉ PIERRE HOUT

— Eh ! bien, monsieur l'abbé, voilà une trompe, déclara M. Leroux.

Comment ? Vous n'aimez pas à le whist ?

Puisque nous nous expliquons une fois à ce sujet, je vous déclare tout pour vous être agréable que je le whist : mon jeu de prédilection, le piquet, à deux, à trois ou à [illegible]

[illegible] abbé se leva :

Ah ! bah ! fit-il.

Tout de bon !

[illegible] riions, et frappant sur l'épaule [illegible] :

Je ne serai pas moins franc que [illegible] le piquet a toutes mes préférences, dit-il. Si vous jouez le whist ici pour m'être agréable, moi je déclare que je le joue surtout pour être agréable au docteur, qui est passionné pour ce jeu. A la fin des fins, il vaut mieux s'expliquer là-dessus catégoriquement.

Le docteur éclata de rire :

— Elle est bien bonne ! Et moi, je vous affirme que le piquet est le roi des jeux de cartes !

— En voilà bien d'une autre, fit l'abbé.

— Jusqu'ici, je me suis fait violence pour jouer le whist, afin d'être agréable à M. l'abbé : je croyais qu'il en raffolait ! Il résulte de tout ceci messieurs, que nous avons passé nos soirées, depuis deux ans, à jouer un jeu qui ne nous amusait guère, parce que nous croyions, mutuellement, faire plaisir à l'un ou à l'autre.

— Cela prouve en faveur de notre sincère amitié.

— Oui ! Mais à présent que nous nous sommes expliqués loin du whist et vive le piquet !

— Moi, cela m'est indifférent : je jouerai le jeu qui vous plaira le mieux ; je demeure certain de vous battre, à quelque jeu que ce soit ! Au piquet, notamment, je suis de première force.

— Et aux dames ? demanda M. Leroux, facétieux.

Le percepteur répliqua gravement, et tout bas, du ton d'un à ce que Louise n'en fendit pas.

— J'ai eu mon temps !

— Fanfaron ! déclara l'abbé, qui aimait la gaudriole. Vous avez dû vous les faire souffler plus souvent qu'à votre tour.

Roudlie avait apporté le thé ; Louise servit et remit une tasse à chaque personne.

— Crème ou rhum, monsieur l'abbé ?

— Du rhum, mon enfant ! C'est ce qui convient à un vieux de la vieille comme moi.

— Et comment va M. Bernard, docteur ? demanda le maire. L'avez-vous vu aujourd'hui ?

Louise laissa tomber sur le plateau, la cuiller qu'elle tenait.

— Qu'as-tu donc mon enfant ? interrogea madame Noémie.

— Rien ! répondit la jeune fille. Une maladresse.

— Oui, j'ai vu M. Bernard aujourd'hui, dit le docteur. Oh ! un instant seulement ! Il est à peu près rétabli ; il viendra passer la soirée avec nous très incessamment.

— Un petit gâteau, mademoiselle je vous prie, demanda l'abbé, qui était friand de pâtisseries sèches.

Louise lui offrit l'assiette. M. Carelier de Bréranues s'était levé pour remettre sa tasse vide sur la table.

— J'ai vu aujourd'hui, fit-il, un jeune homme, fils d'un ancien colonel, qui habite Dijon, et qui présentement, lieutenant d'artillerie, fut, à l'Ecole polytechnique, le camarade de M. Bernard. Je ne sais comment la conversation s'engagea à son sujet. Bref, nous parlâmes de lui. J'ai appris ainsi sur sa famille, et sur lui même, des détails curieux.

— Quels détails ? demanda M. Leroux. Contez-nous ça ?

— Ces détails ne contiennent rien qui soit capable de discréditer, à nos yeux, ce digne jeune homme ? interrogea l'abbé.

— Au contraire.

— Alors, M. le maire a raison ! fit le docteur. Contez-nous ça, monsieur Carelier.

— Volontiers... M. Bernard est sans famille, premier point.

— Le pauvre garçon ! dit l'abbé. Je le plains.

— Mais, objecta le maire, il nous a paru, pourtant à diverses reprises, de son père et de sa mère, qui habitent, si je m'en souviens bien, aux environs de Lagny, près Meaux.

Lorsque madame Noémie entendit nommer ce pays, elle se troubla et pâlit ; le docteur ne reprocha d'elle, et la regarda, fixement :

— Ceux qu'il appelle son père et mère reprit M. Carelier, et qui, fort à l'aise, tiennent une auberge bien achalandée à Lagny : l'auberge du Cygne, se nomment Martenot. M. Félicien Martenot et sa femme, Benoîte qui n'ont pas eu d'enfants, sont comme qui dirait les parents d'adoption de M. Bernard. Il fut élevé par eux. Ils l'aiment comme s'il était leur fils. De son côté, il a pour eux — ce qui se conçoit, du reste — la plus vive affection.

— Mais comment M. Bernard est-il devenu l'enfant d'adoption des époux Martenot ? Est-il leur parent ?

— Non ! Il paraît qu'il fut confié, tout petit, aux Martenot.

*(A suivre).*


VIN du Domaine de Vign.le à 18 fr. l'hectolitre.

S'adresser à M. Vallesi, Venzovato.

RHUMATISME

Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines grande cure bleue au Électricité, vont guérir, rhumatismes pénibles, rapidement avec les variations de la température et de l'humidité, comme on s'abstient à l'Institut antirhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs aux Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet : 40 Centimes.

Pour faire POUSSER les POULES
2.500 GRS
par an, pour 12 poules
NOTICE gratis et franco
Ecole COMPTOIR AVICULTURE à PREMONT (Oise)

A LOUER

Divers locaux, grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Togo.

— Villa au Lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L N Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ni diplômés chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausses dentelles.

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

IMPORTANTE Société Mutuelle, connue et appréciée, ayant obtenu les plus hautes récompenses, demande agents en Corse. Traitement et commissions élevés ; mais références de 1er ordre sont exigées. S'ad. à M. Gout, 2, Bd de la Bancarde, à Marseille.



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS?
SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux inoffensif. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente dans les Coiffeurs-Parfumeurs en Gros et demi-Gros.
ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande de prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1907
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe dernos modèles en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations



MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 12 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix nouveau et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., brochés or et argent fer titre
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent et garantis 18 karats.

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE
17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
La plus importante Maison du Midi
SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907
NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON A ÉTÉ
Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline
APPRÊT DU SEUF
Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama
TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France
Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.
CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ
Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA

LA
Médecine Végétale
par les Sucs et Principes vitaux des Plantes.
La Méthode Végétale qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans le sérieux ouvrage intitulé : « La Médecine Végétale ».



Tous les malades découragés et désespérés trouveront dans ce livre un moyen certain et radical pour se guérir sans drogues funestes, sans poisons qui fatiguent le corps, épuisent les nerfs et détruisent l'estomac, mais par la nature, si médication mais à l'aide de ses végétaux et leurs régénérateurs, qui régénèrent les forces, fortifient l'organisme et purifient le sang.
Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer :
Maladies de la Peau, Dartres, Eczéma, Vices du sang, etc. — Maladies spéciales de la Femme; Tumeurs, Glandes, Kystes, etc.
Goutte, Rhumatismes, Embarras, Maladies scrofuleuses, Vices scrofuleux, Cystites, Prostatites, Gravelle, Diabète, Anémie, Bronchite, Asthme, Dyspepsie, Gastralgies, Constipation, Diarrhée-hémie, Hydropisie, Albuminurie, etc., etc.
Avec ce livre, chacun peut devenir son propre médecin, se soigner et se guérir seul de toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette médication douce et bienfaisante qui répond aux lois naturelles établies dans toutes nos cellules et dans tous nos organes, par ces précieux sucs des plantes qui infiltrent dans nos veines :
FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ
Dans un but de vulgarisation scientifique et humanitaire, La Médecine Végétale, fort volume de 352 pages, est envoyée franco contre 0,60 centimes en timbres-poste adressés à M. le Directeur de la PHARMACIE VIVIENNE 40, Rue Vivienne, PARIS.

Installation à Gaz
Jean Cinli, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.



Journal Hebdomadaire Illustré
Chroniques, Sciences, Modes, Voyages et Art, Musique, Concours, etc.
La Famille
500.000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS
Rue Cadet PARIS

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
à base de Quinquina
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
Apéritif Tonique Fortifiant
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.
Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei



TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 196

MERCREDI 17 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr |
| Autres Départ. | 32 » | 16 » | 8 » |

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.



00389


## LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Alexis.
Soleil: (heure nationale)
Lever, 4 h. 09 m. — Coucher, 7 h. 06 s.
Premier quart., le 18 — Pleine Lune, le 20
Fête de Demain — Saint Camille

16 JUILLET

## Lune Rousse

### L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Il y a du froid dans l'alliance franco-russe, et d'ailleurs on en est aux explications aigres-douces.

Déjà, après les premiers revers de la Russie en Extrême-Orient, comme la France était gouvernée par un parti sans générosité morale et que M. Combes faisait proclamer que la Russie n'avait rien à attendre de nous, on sentait bien que la lune de miel était finie, et que, si l'on n'entrait pas précisément dans la lune rousse, on en était pourtant à cette lune sans couleur présidant aux unions qui, l'amour parti, restent des mariages de raison.

Dans le voyage qu'il fit à Paris, en septembre 1905, à son retour d'Amérique, M. Witte, interviewé par un de nos confrères sur l'état actuel de l'alliance russe et sur le rapprochement russo-allemand, répondit : « Comment ce rapprochement pourrait-il ne pas exister ? Pendant toutes nos épreuves d'Extrême Orient, l'empereur d'Allemagne a été plus que correct vis-à-vis de la Russie, *il a été tout à fait gentil*. En toute occasion il a affirmé son désir de l'aider autant qu'il pouvait dépendre de lui. Or, lorsqu'on est dans la peine, on est sensible aux bons procédés. Par contre, je le dis franchement, l'attitude d'une partie de l'opinion française depuis dix-huit mois nous a désagréablement affectés, aussitôt après la série de manifestations franco russes auxquelles, dans les années précédentes, on se livrait à tout propos. » Le fait est !.... Néanmoins, le négociateur de Portsmouth ajoutait que : « Toutefois l'essence des relations entre la Russie et la France n'est pas modifiée. Je ne dis même pas, concédait il, que les sympathies soient diminuées. Je note seulement que les sympathies russo-allemandes se sont accrues. Quand, de deux quantités, l'une augmente et l'autre reste stationnaire, on a l'impression que la seconde diminue. Il n'en est pourtant rien. A considérer, dans tous les cas, le fond des choses, l'alliance franco-russe demeure conforme à l'intérêt des deux peuples. » C'était vraiment là la formule heureuse trouvée par un fin diplomate doublé d'un financier avisé et ne souhaitant pas la séparation de corps parce qu'il ne voulait pas celle des biens.

On ne s'expliqua pas autrement et ce fut certainement un tort, parce qu'à lire l'article nettement désobligeant pour la France que le grand organe conservateur de Saint-Pétersbourg, en même temps le plus réputé de la presse russe, le *Novoié Vremya*, vient de consacrer à l'alliance, l'impression désagréable signalée en 1905 par M. Witte n'a fait que se développer.

Le *Novoié Vremya* va jusqu'à se demander si l'alliance franco-russe n'a pas fait son temps, et si, dans l'intérêt de la Russie, il ne serait pas opportun de s'occuper d'une autre combinaison politique.

Le parti allemand est toujours resté très fort à Péterhof, et c'est un sentiment que traduit le journal qui vient nous dire des vérités pénibles que nous savons, mais qui n'en sont pas moins cruelles à entendre, celles-ci, par exemple :

« La Russie pourrait-elle compter sur un appui sérieux de la part de la France ? Non, car son organisation militaire actuelle est chose peu rassurante. Le général André et M. Pelletan ont désorganisé l'armée et la marine. Le général Picquart continue. Après le renvoi des classes 1903-1904 l'armée sera réduite au chiffre ridicule de cent quarante-deux mille soldats. L'antimilitarisme fait le reste. »

Naturellement, il s'est trouvé des journaux français pour riposter avec vivacité et rappeler aux vaincus de Mandchourie l'état de désorganisation de leur force militaire, mais les représailles ne font naturellement qu'aigrir le différend et augmenter les chances d'une rupture qui ne serait pas plus de notre intérêt que de celui de la Russie. comme le constate aujourd'hui la *Roues* dans un article que l'on dit inspiré par le président du Conseil des ministres, M. Stolypine.

Nous l'avons constaté à Algésiras, et il suffit de regarder une carte d'Europe pour reconnaître que, dans une guerre continentale, la Russie seule serait capable d'immobiliser une partie des forces de notre adversaire, comme seuls aussi nous serions capables de lui rendre le même service contre l'adversaire éventuel qu'elle peut rencontrer et qui se trouve être le même que le nôtre.

Voilà la vérité, celle qui fait, selon le mot de Bismarck, que l'alliance franco-russe résulte de la nature des choses. Si elle fonctionne mal, il faut s'en prendre non aux choses, mais aux hommes.

Le *Novoié Vreyma* se trompe d'ailleurs s'il croit que, malgré certaines erreurs, l'armée française ne constitue pas dans le monde une force de premier ordre, comme aussi se trompent tout aussi gravement les journalistes français qui s'imaginent que l'issue de la guerre de Mandchourie est la condamnation sans appel de l'armée russe et que celle-ci n'est pas destinée à rester en Europe un élément de puissance éminent.

Enfin, le *Novoié Vreyma* a de bien étranges réflexions sur les rapports financiers de la France et de la Russie : « En empruntant de l'argent à la France, dit-il, la Russie lui a rendu service ! Si demain la Russie remboursait à la France ses milliards, celle-ci se trouverait fort embarrassée ! »

Elle pourrait tout de même essayer, pour voir ! Mais c'est un jeu puéril que celui de pareils propos. Le propre des opérations financières est de servir à la fois les intérêts des prêteurs et ceux des emprunteurs. Si la Russie a emprunté notre argent, c'est qu'elle en avait besoin, donc, elle n'a rien à nous reprocher, et si nous le lui avons prêté, c'est bien que nous l'avons voulu, donc, nous n'avons rien à lui reprocher non plus.

Mais, même dans les régions officielles, il y a eu du manque de tact, de notre part surtout. A Péterhof on a trouvé très déplacés les conseils de politique intérieure que notre ambassadeur, M. Bompard, était chargé de présenter ; d'autre part, on a été frappé, paraît-il, que, rue Saint-Dominique, on réduisît au minimum les communications militaires indispensables entre alliés.

Et, pour finir sur ce chapitre, pourquoi, à l'Elysée, M. Fallières n'a-t-il pas donné suite à l'excellente idée qu'avait eue M. Loubet, et qu'aussitôt approuva le tsar, qu'un officier français fût attaché à la maison militaire impériale, tandis qu'un officier russe prendrait place dans la maison militaire du président de la République ? C'est un échange courtois qui existe entre l'Allemagne et la Russie.

Espérons que d'un mal sortira un bien, et que la querelle... d'Allemand que nous a cherchée le *Novoié Vreyma* provoquera d'amicales explications trop longtemps retardées.

LA ROUVRAYE.

## Abonnements de Saison

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

## Causerie Agricole

### IL FAUT SAVOIR S'INDUSTRIER

De nos jours, les conditions de réussite en agriculture ne sont pas les mêmes qu'autrefois.

Jadis, le cultivateur, n'ayant qu'un jeu d'huit dans sa nourriture, ses vêtements et sa demeure, était ennemi non seulement de luxe, mais même de cette commodité qu'apportent les progrès de la science.

Il avait la possibilité de ne suffire, en grande partie du moins, par les produits de sa ferme. Il faisait son pain, sa boisson, parfois ses vêtements même. Heureux il s'accordait une petite douceur : son économie confinait parfois à l'avarice.

Evidemment, s'il refusait toutes ces améliorations qui pouvaient augmenter son bien-être, c'était un peu par esprit de routine et par antipathie du nouveau. Mais c'était aussi, c'était surtout parce qu'il comprenait que ses moyens ne lui permettaient pas ces luxes ; il était économe, et se privait même du nécessaire pour accumuler, sou par sou, l'argent destiné à l'achat d'un morceau de terre convoité de longue date : accroître son bien, arrondir ses terres, tel était son plus grand souci.

Mais pourquoi déloger « ce bon vieux temps » ? Il avait sa valeur qu'ont chantée tous nos poètes.

Et puis, cette simplicité, cette rusticité dans les goûts répondait à une nécessité.

Le cultivateur d'autrefois n'avait pas la possibilité de prétendre, avec sa culture routinière et à faibles rendements, amasser une fortune en quelques années ; il était obligé, pour faire des économies, de rogner sur son budget, même au détriment de sa santé parfois.

Son gain était modique, il devait se contenter de peu : nécessité fait loi.

***

Depuis, les temps ont changé : l'agriculture est entrée dans la voie du progrès ; les rendements ont augmenté ; le cultivateur a dû se faire commerçant pour écouler ses produits : il a dû venir à la ville plus souvent qu'autrefois, se mettre en

---

80 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

III

LA PARTIE DE WHIST DE L'ABBÉ PIERRE MIOT

— Par qui ? Vous l'a-t-on dit ?

— On l'ignore.

— Mais il le sait, lui ?

— C'est possible ! Attendez, ce n'est pas tout !..

— Dites ?

— Pendant la guerre, M. Félicien Martenot, jeune, alors, et non marié encore, s'était engagé dans une compagnie de francs-tireurs ..

Cette fois encore, madame Noémie se troubla et le docteur dut lui dire :

— Tu te fatigues, ma bonne Noémie... Repose-toi un instant.

— Oui, ajouta l'abbé, je vous en prie, reposez vous un instant, le docteur a raison, madame. Puisque c'est pour moi que vous travaillez, j'ai le droit de vous adresser cette prière !

— Il fait très chaud, dit Noémie. De là mon malaise. Puisque vous me le permettez, je vais prendre l'air à la fenêtre.

Louise, qui s'était levée, inquiète, offrit le bras à sa mère pour la conduire vers la fenêtre, grande ouverte sur une nuit radieuse. Madame Noémie s'assit dans la pénombre. Louise reprit sa place. Dès lors, et la mère et la fille — chacune guidée par un sentiment différent — écoutèrent, avec la plus vigilante attention, le récit de M. Carelier.

M. Leroux, s'adressant au percepteur :

— Vous disiez : « Ce n'est pas tout ». Poursuivez ?

M. Carelier continua :

— Je disais que M. Félicien Martenot s'était engagé dans une compagnie de francs-tireurs pendant la guerre de 1870 1871. Or, au cours de la campagne, un jeune officier, sous lieutenant de la compagnie, lui sauva la vie. A quelque temps de là, M. Martenot, à son tour, rendit la pareille à son officier. Puis, ils furent faits prisonniers de guerre et envoyés en Allemagne, où ils demeurèrent jusqu'à la signature de la paix. Naturellement, et bien que M. Martenot ne fût alors qu'un paysan, tandis que son officier, jeune médecin déjà distingué, fût un homme du meilleur monde, riche d'un important patrimoine, les deux frères d'armes se lièrent. Ils revinrent en France ensemble. M. Martenot se maria. Déjà sa promise, Benoîte, s'était chargée de l'enfant, qu'ils élevèrent. Or, voici où l'affaire devient des plus romanesques.

— Voyons ?

— L'officier, qui se nomme, m'a-t-on dit, Frédéric Garfault, s'attacha à l'enfant. Lorsqu'il eut atteint sa dixième année, il voulut se charger de lui. Il s'occupa de ses études ; il souhaitait d'en faire un médecin. Mais cette profession, cet art, ne convenait pas à son protégé, qui était d'une très grande impressionnabilité, si à qui les études physiologiques, anatomiques, anthropologiques, répugnaient. M. Garfault le laissa libre de se choisir une carrière. Toutefois, il s'occupa de lui avec la plus vive sollicitude, tout comme l'eût fait un père. Très jeune encore, il se retira du monde pour consacrer tout son temps à son élève, pour qui il ressentait une affection des plus vives. Bref, il en fit un sujet remarquable. M. Bernard entra à l'Ecole polytechnique dans un très bon rang. Vous savez le reste. J'ajouterai que M. Garfault est millionnaire. On affirme qu'il a cent cinquante mille francs de rente. Or, comme il est absolument sans famille, il compte adopter M. Bernard, à qui il laissera son nom et son immense fortune. Voilà ce qu'on m'a conté aujourd'hui.

— Voilà qui me réjouit, dit l'abbé. Tout ce qu'on m'apprendra de bon, relativement à M. Barnard, me sera très agréable. J'ai une vive sympathie pour ce jeune homme, et il la mérite, certes ! Depuis qu'il est à la-sur-Tille, j'ai appris à le connaître. J'ai constaté ses nombreuses qualités. Il est fort intelligent, très instruit. C'est un homme d'une loyauté à toute épreuve. C'est un artiste dans l'acception toute absolue du mot. Il a un cœur excellent, tendre. Bref, c'est un être d'élite. Le pauvre, il a dû souffrir ! N'avoir jamais eu de mère, c'est triste ! Je suis bien aise d'apprendre que le Tout Puissant lui réserve une compensation !

— Pour ma part, monsieur l'abbé, je suis de votre avis... ajouta M. Leroux. Quant à son bon cœur, j'en réponds... Je l'ai vu payer, en beaux écus trébuchants, le père Mathieu, ce vieux ladre, qui voulait faire vendre les Nançais : de pauvres diables ! Quant à sa science, j'en réponds aussi. Il n'a donné, pour ma vigne, un conseil relatif à la taille, et, grâce à ce conseil, je récolterai trente pièces de vin de plus que l'an dernier !.. Si ce n'est pas de la science, et de la meilleure qu'e, je veux bien être pendu !..

— Vous ne dites rien, docteur ?.. fit l'abbé étonné... Est-ce que vous ne pensez pas comme moi, relativement à M. Bernard ?

— Si fait ! Et, tout autant que vous, je l'apprécie comme il le mérite. Je le connais mieux que vous, messieurs, parce que j'ai vécu davantage avec lui. Grâce au récit de M. Carelier, tout s'explique pour moi. En effet, souvent, au cours de mes visites, je l'ai trouvé tout attristé, sombre, mélancolique, rêveur, devant un portrait qui se trouve dans sa bibliothèque : un portrait de femme, devant lequel il entretient toujours des fleurs. Est-ce le portrait de sa mère ? Naturellement, je ne le lui ai pas demandé.

(*A suivre*).

entent avec les marchands de graine, de bestiaux, de vin, d'engrais et, nécessairement, ses goûts ont été modifiés.

Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? — Ce n'est pas le moment de discuter cette question : bornons nous à constater le fait.

Il est bien certain qu'aujourd'hui, l'agriculteur ne saurait se contenter des maigres bénéfices que lui procurait jadis sa culture.

Aussi s'est-il vite mis au courant des nouvelles méthodes culturales : les instruments perfectionnés, les amendements bien compris et l'usage rationnel des engrais chimiques, lui ont permis d'accroître ses rendements.

Mais, est-ce suffisant ? — Hélas ! non !

Car, de cette augmentation de produits sur toute la surface du globe, sont nées la concurrence et la vente des denrées à vil prix.

Aujourd'hui, il ne suffit pas de produire beaucoup ; il faut produire à bon marché.

C'est déjà difficile ; mais ce n'est pas encore la perfection.

Il faut désormais que le cultivateur fournisse des produits en *grande quantité à bon marché et très bons*. C'est, en effet, grâce à cette dernière qualité que nos produits se vendront à un prix rémunérateur.

De plus, il faut savoir s'adapter, « changer son fusil d'épaule », c'est-à-dire se retourner facilement, choisir d'après la situation de son exploitation et les débouchés dont on dispose, les spéculations rapportant davantage, quand bien même ces spéculations ne devraient durer que quelque temps, saisir le moment où la vente de telle denrée est avantageuse, et l'abandonner quand elle ne « rend » plus.

***

Un marchand de beurre nous disait récemment que l'Angleterre n'acceptait plus qu'avec défiance les beurres français.

« Pourquoi ? lui demandâ-nous. Il y a pourtant de bons beurres en Normandie, en Bretagne, et du reste partout en France.

— Oui ; mais nous avons si longtemps fraudé les Anglais en leur vendant de mauvais beurres margarinés, mélangés et mal délaités, pour du beurre « fin de table », qu'ils tendent à abandonner nos produits, à tel point qu'aujourd'hui on lit sur des boutiques de Londres : « Ici, on ne vend pas de beurre français ». Nos voisins d'outre-Manche s'approvisionnent à présent au Danemark, en Allemagne et au Canada, contrées qui leur envoient des beurres de premier choix, bien travaillés et qui se conservent longtemps.

Nous voici, donc, pour le beurre, sur le point d'être évincés de la blonde Albion, et cela par notre faute. Ne continuons pas ces errements ; faisons du bon, du très bon : nous y trouverons notre compte en tout.

— Mais, dira-t-on peut-être, il y a plus de petites beurres que de grosses.

— Certainement ; mais est-ce une raison pour produire mauvais, alors qu'il est si facile de faire bon ?

Voyez ce qui se passe pour le beurre : Il ne coûte guère plus de le bien travailler, de le bien « délaiter, » que d'y laisser ce petit lait qui fermente, empêche le beurre de se conserver et lui donne ce goût rance qui répugne. Grâce aux écrémeuses centrifuges, aux barattes et malaxeurs perfectionnés, on obtient des beurres parfaits de tout point.

***

Terminons en notre résumant.

L'agriculteur doit être désormais, et à la fois, industriel et commerçant. Il doit chercher à tempo la branche économique qui rapporte davantage et l'abandonner dès qu'elle n'est plus rémunératrice, avoir plusieurs cordes à son arc, et ne pas être pris en dépourvu quand une denrée ne se vend plus.

En un mot, il doit avoir un système culturel établi de telle sorte qu'il puisse le changer à volonté ; être maître de son exploitation et non son esclave ; diriger et non subir, suivre la marche du progrès et non s'encroûter dans une systématique routine.

C'est ce qui s'appelle être *débrouillard*.

ADRIEN JOSEPH.

## Ce que disent les Journaux

**Le Radical**

Sur la journée d'hier :

« Faut-il parler maintenant de la stupide manifestation que s'étaient proposé de faire les antimilitaristes ? Elle a tourné misérablement. En devaient venir par milliers, ils étaient quelques douzaines. L'héroïsme serait-il en baisse ? Le temps était beau pourtant pour s'en aller, comme l'avait prédit M. Hervé dans nos journaux, « La Guerre Sociale », « Tous à Longchamp ! ». Le jour a été sinistre. Et l'accueil qu'a fait la foule à ceux qui tentaient d'acclamer l'indiscipline n'est pas pour les engager à recommencer. Voilà une bonne nouvelle, et elle nous console, autant que cela est possible, de l'instant qui était pénible tragique, mais qui fait heureusement, n'a été qu'un incident dans cette belle journée de fête nationale. Vive M. Fallières ! Vive le Président ! »

**Le Gaulois**

Ce qui remplit d'aise notre précédent du Conseil, c'est qu'il dent le caractère qu'il recherche depuis bien longtemps et qu'obtient à quelques autres ces doigts ; le complot universel, le voilà donc enfin, il ne peut lui échapper. Du coup, il faut arrêter cinquante personnes, je crois même qu'on en met un peu au-dessus présentement. Hélas ! l'assassin était au fond et nos pauvres amis de chez nous M. Clemenceau s'affolaient, M. Fallières souriait — c'est sa fonction — M. Picquart, qui voyait le fou pour la première fois, se rassurait. Et le ballon de M. Lebaudy continue à évoluer, donnant une leçon à nos gouvernants, qui ne savent ni s'élever ni surtout se diriger. Vraiment, notre armée méritait mieux que cette belle journée.

**La Petite République**

Si la discipline était morte, si les soldats n'avaient plus en main, cela se verrait dans les mouvements de parade plus qu'ailleurs. Or, le défilé des troupes a été remarquable de précision. Notez, en outre, qu'il s'agissait de la garnison de Paris, la moins instruite au point de vue militaire, par suite de l'importance exagérée du service de garde qui absorbe presque tout le temps des troupes ; et vous remarquerez de tout cela que, s'il faut prendre les choses au sérieux, il faut se garder de les prendre au tragique.

**La Lanterne**

Non ! décidément il n'y a pas à s'émouvoir outre mesure de ce mouvement antimilitariste, c'est lui faire trop d'honneur, et surtout trop de réclame que d'en parler tous les jours. Qu'il attire à lui quelques illuminés de bonne foi, nombre d'énergumènes, de détraqués et tous les pêcheurs en eau trouble, c'est dans l'ordre ; mais j'ai, au grand jamais, il n'entraînera les masses populaires. Nous n'en voulons pour preuve que le formidable flasco de la manifestation de Longchamp. Le bon sens par rire a fait immédiatement justice de cette tentative, plus ridicule encore que déplorable.

## Les Élections Départementales

### *Conseil Général*

SOCCIA. — M. l'abbé Ottavy, conseiller sortant, demande le renouvellement de son mandat. Il a pour concurrent M. Antoine Leca, vice-consul de France à Palerme.

LAMA. — M. Grimaldi Jean-Victor, conseiller sortant, demande le renouvellement de son mandat. Il a pour concurrent M. Don Joseph Bonavita, attaché au Ministère des travaux publics, qui a adressé aux électeurs du canton la circulaire suivante :

Aux Electeurs du canton de Lama, à nos parents, à nos amis.

Messieurs,

J'ai l'honneur de me présenter à vos libres suffrages comme candidat aux élections du Conseil général du 28 juillet dans notre canton.

N'ayant jamais pris part à vos luttes si vives, et à vos divisions si regrettables, je ne vois et je n'ai, en vous tous, que des amis, sans distinction de partis, et ma candidature ne peut et ne doit être qu'une candidature de conciliation sur le terrain fécond des intérêts généraux de notre canton.

Si je suis élu, l'expérience que j'ai acquise dans des fonctions diverses, depuis vingt ans, sera consacrée tout entière et sans lassitude, à l'amélioration, dans la mesure du possible, du bien-être de notre canton, et il s'établira, par la suite, entre nous, des liens réciproques, tous les jours plus solides, d'affection et de reconnaissance, qui nous permettront de réaliser cet idéal que nous poursuivons tous : Faire un peu de bien.

Votre affectionné,

DON JOSEPH BONAVITA,
*Attaché au Ministère des Travaux Publics, Radical indépendant.*

### *Conseil d'Arrondissement*

CAMPITELLO. — M. Cacciagnera Jean-André, adjoint au maire de Volpajola, vient de poser sa candidature.

BOGLIANO. — M. Antoine Lantieri, conseiller sortant, demande le renouvellement de son mandat.

## COUR D'ASSISES

La session qui s'ouvre aujourd'hui ne comprend que 8 affaires, dont 6 sont très importantes, et sa durée dépassera deux semaines.

Le rôle comprend 5 assassinats, 1 tentative et 1 complicité de ce crime, 1 meurtre, 1 vol qualifié, 1 accusation de coups et blessures sur un fonctionnaire public dans l'exercice de ses fonctions.

4 de ces affaires concernent l'arrondissement de Bastia, 1 celui de Corte, 2 celui d'Ajaccio, 1 celui de Sartène.

***

Audience d'aujourd'hui :

Sieur Jean-André, sans profession, demeurant à Bastia, meurtre.

Ministère public, M. Mancini, substitut du Procureur général.

Défenseurs, Me de Carolis et de Montera Junior.

## Brevet supérieur des Jeunes filles

Les examens de la première session du Brevet supérieur des jeunes filles commenceront aujourd'hui mercredi 17 juillet.

Les aspirantes devront être présentes au lycée pour l'appel nominal, à 7 heures et demie précises. (Entrée par la rue de la Miséricorde). Elles devront être munies de leur bulletin de versement.

Les épreuves écrites auront lieu dans l'ordre suivant :

1er jour matin : Composition Scientifique, 3 heures à midi.

1er jour soir : Langues vivantes, 3 heures à 5 heures.

2e jour matin : Composition française, 3 heures à 11 heures.

2e jour soir : Dessin, 2 heures à 5 heures.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — Parmi les lauréates admises définitivement cette année au Professorat, nous sommes tout heureux de compter une de nos compatriotes : Mlle Françoise Ferrari, fille de M. J. Ferrari, l'industriel bien connu de Calvi.

A peine âgée de 23 ans, mais douée d'une intelligence rare, Mlle Ferrari, qui a été une des brillantes élèves-maîtresses de notre école normale, a pu, grâce à son énergie, gravir en très peu de temps l'échelle des études scientifiques et sortir avec un des premiers numéros.

Ce succès qui augmente d'un nom nos intellectuels Corses, a été accueilli avec joie par la population entière où la famille Ferrari se compte que des amis.

Bravo, Mlle Ferrari ! Nos félicitations les plus sincères !

***

ZICAVO. — Le brigadier du gendarmerie Locs est nommé maréchal des logis à Zicavo.

***

LUMIO. — Le 6 du courant, ont eu lieu à Calvi, les examens du certificat d'études primaires pour les deux cantons de Calvi et de Calenzana. Sur 76 candidats appartenant aux deux cantons, 46 ont été définitivement reçus. A Lumio, sur les 12 enfants présentés, il n'y a pas eu un seul échec. Ce résultat ne nous a pas étonné en ce qui concerne les garçons, car avec M. Olivieri nous n'en sommes plus à compter les succès. Tous les ans, l'école communale de garçons de Lumio affronte non seulement les épreuves du certificat d'études, mais même celles du brevet de capacité.

Les petites filles ont été reçues en triomphe par leurs parents et amis, car c'est la première fois, depuis l'institution du certificat d'études, que nos demoiselles affrontent cet examen.

Nous profitons de cette occasion pour adresser toutes nos félicitations à Mlle Ambrosi.

***

CORTE. — M. Viviani, commis des postes et télégraphes à Corte, est nommé rédacteur à la direction de Nice.

MURO. — On télégraphie au *Petit Marseillais* :

Zilia, village d'habitude si paisible, vient d'être le théâtre d'un meurtre accompli avec un sang froid et un cynisme des plus révoltants. Le jeune Mambrini Roch, à peine âgé de 13 ans, ayant eu une discussion d'un ordre très assez violent avec la demoiselle Marchetti Lucie, âgée de 15 ans, tous deux bergers, a, au paroxysme de la colère, tué cette dernière à coups de couteau à lame fixe.

Le jeune et malheureuse victime a survécu pendant deux jours à ses horribles blessures. Le jeune meurtrier, quoique en fuite, ne tardera pas à tomber entre les mains de la justice.


*Si les chaleurs fatiguent et dépriment,*

Les Pilules Pink

*fortifient, tonifient.*


## TIRAGE de la Loterie du Patronage des Ecoles laïques

### *Numéros Gagnants*

4335 Gentiane Forelli.
4432 Ceinture laine.
4454 Bonbonnière à musique.
4501 Bouteille Cédratine.
4543 Lampe à Colonne.
4670 Bon de 5 kilog de pain.
4739 Sac pâtes.
4755 2 Sabots porcelaine.
4758 Boite à gants.
47 4 Sens à biscuits.
4774 5 paquets cigarettes anglaises.
4854 2 Eventails.
4316 Bouteille Vin.
4882 Jalière.
4905 Sonrier Oriental.
49 8 Paire sabots fantaisie.
4943 3 paquets Tabac Hollandais.
5008 Bon de 20 kilos de glace.
5022 Kilo Couscousou arabe.
5054 3 boites cigares Havane.
5128 Bouteille Vin.
5147 Plateau incrusté.
5189 Fachine à boucher et paire cire à cach.
5226 Bouteille spiritif.
5230 Pipe.
5243 Gilet piqué blanc.
5255 Boite savons fins.
5292 2 Boites Andouillettes.
5293 Porte statuettes.
5302 Bonbonnière.
5305 2 Litres vin vieux
5414 Chant de guerre Corse.
5455 2 Sabots.
5470 Boite Loterie.
5508 Paquet cigares.
5513 Paquet cigares.
5540 Coupe Porte bouquet.
5590 Boite biscuits.
5597 Flacon Brillant.
5603 Flacon parfumerie.
5622 Valise.
5645 Boeuf bonbons.
5702 Boite savons fins.
5703 Froc majolique.
5837 Boite à ouvrage.
5893 Etoilettes.
5905 Boite berlingots.
5915 Pochette.
5983 2 Vases riches.
5934 Collret à gants.
6071 2 boites vermicelles.
6096 Paquet bougies.
6089 Paquet cigares.
6097 Poste dentifrice.
6121 Tablette Chocolat.
6153 Boite poudre dentifrices.
6233 2 Tableaux.
6 37 Peau noir de Russie.
6246 Tube Dentifrice.
6308 Panier garniture Rose'li.
6363 Volume.
6378 Crémier.
6400 2 Crèches.
6588 Sac bonbons.
6604 Service à café.
6609 3 Candriers.
6623 Volume.
6661 Chants de guerre.
6665 B ste terre cuite.
6699 Sac bonbons.
6703 Coupe à fruits.
6713 Album.
6715 Statuette.
6799 Bouteille Crème de Cédrats.
6856 Carnet Enveloppes Lettres.
6920 Sonrier fantaisie.
6935 Paire amidon.
6963 Poupée.
6993 Canne.
6978 2 Sabots porcelaine (unis).
7134 Bouteille Muscat d'Asti.
7145 Pipe.
7188 2 Bouteilles lait pur.
7223 2 Sabots fantaisie.
7231 Jardinière metal argenté.
7311 Bouteille apéritif.
7358 Boite Julienne (bonbons)
7380 Pièce drap.
7452 Porte portraits.
7457 Boite cigares.
7491 Sonrier cristal argenté.
7514 Paquet Cigares.
7550 Porte allumettes
7599 Tablette chocolat Poulain.
7619 2 Vases à fleurs fantaisie.
7654 2 Statuettes fantaisie.
7692 3 Canist etl
7756 Pochette.
7760 Bouteille Nectar-Orange.
7743 Fougeoir fantaisie.
7804 Pipe en écume.
7900 2 boites vermicelles Buschetto.
7930 Sonrier.
8118 Vide poche.
8195 Volume « Chant de guerre Corse ».
8206 Volume « Au Drapeau ».
8217 Le feu à Formose.
8538 Poupée.
8547 Façon de pantalon.
8777 Déjeuner.
8840 Bouteille Vin du Cap Bourgeois
8940 Paquet Thé Noir.
9104 Nécessaire fumeurs.
9181 Pipe bruyère.
9264 Bouteille Vin rouge 1904.
9370 Enc ier metal.
9409 Fouteille Rhum St. James.
9567 Porte montre.
9603 Flacon parfumerie.
9605 Boite chicorée.
9615 Fouteille vin vieux.
9719 Statuette.
9779 Chant de guerre Corse.
9796 Coupe papier.
9813 Bouteille Marsala.
9844 Lampe.
9916 Buche miel Félix Potin.
9928 Bouteille quinquina.
9990 Lampe.

## CIRNEA

**Cuncorsu letterariu**

Si leghie nell'articulu 9 d'i Statuti d'a Cirnea :

*Dopu saldate e spese d'amministrazione, e somme dispunibile serveranu a fundà premi per opare scritte in lingua còrsa.*

È ghiuntu felicemente u tempu di riempie sa prumessa, e si epre òghie un cuncorsu pubblicu fra i cultori d'u nòstru dialettu, ae seguente cunditzione :

E prose un n'oltrepasseranu 10 pagine di stampa e e puesie 50 versi, e duveranu tutte, *sotta pena d'esclusione, rispettà e regule d'a lingua* e moltu più *quelle d'a murale.*

I manuscritti un n'averanu firme apparente, ma in testa una sentenza qualunque, riprudotta sopr'a cartella chiosa chi purterà dentru u nomeo u pseudonimu d'u cuncurente.

U primu premiu serà di 100 fr.
U segondu, di. . . . 50 fr.

Ci seranu puru delle menzione onorevule.

I manuscritti s'indirizzeranu à Presidenza d'a Cirnea, 12, via d'u Licco, ne u termine di 2 mesi a perte d'òghie, e i ricusati seranu distrutti, senza chi si ricerchi u nome d'i so autori e che questi *pésanu riclamanne a restituzione.*

U *Petit Bastiais* publicherà u risultatu d'u cuncorsu.

L'opare premiate seranu publicate ne u *Cirno.*

## *Bulletin Financier*

Paris, 12 juillet 1907.

Aujourd'hui, le marché est calme avec un fond de fermeté. Notre Rente finit à 95 37. Les Fonds Etrangers ne varient guère, les emprunts russes sont irréguliers. Nos Sociétés de Crédit reprofitaient leurs cours de la veille : Crédit Foncier 655. Crédit Lyonnais 1.160, Comptoir national d'Escompte 655, Société Générale 661. Les valeurs industrielles sont inchangées, sauf le Rio en léger recul à 2.070. Faiblesse des Mines d'Or.

Parmi les chemins étrangers, les obligations nouvelles 3 0/0 du chemin de fer de Ventura Minas sont très fermes à 408.

En Banque, Obligation 5 0/0 Gulf And Chicago Railway se négocie à 463.

L'action des Phosphates de Floride a un marché suivi de 150 à 152 ; on sait qu'une importante reprise se produit sur les nitrates, et que les phosphates ne sont pas moins indispensables à la culture des sols américains. La Cie industrielle d'Alfazo aura bientôt regagné son coupon à 370. L'Orinoco Mercury Mines a toujours un bon courant d'affaires à 124. Le Lokapono s'échange à 131.

Parmi les valeurs d'automobile, les actions de la Société Auto-Transports sont recherchées, au comptant à 118. L'action Dunlop se conserve au marché régulier à 38 frs. les opérations de cette Société ont progressé rapidement, et 1907 dépassera 19 0/0, comme Loto a dépassé 1905, dans des proportions considérables.

Nouvelle avance des chemins français.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 16 juillet

Thermomètre — 7 heures du matin : 22 ; à midi + 24 ; 3 heures du soir : 22 3
Maxima + 25 2 Minima : 16 4.
Baromètre — 7 heures du matin, 766 mm à midi, 766 mm 6 heures du soir, 765 mm.
Vent — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Décoration*

M. Isoardi, chef de bureau au ministère de la guerre, a été nommé commandeur de l'ordre du Dragon de l'Annam.

Cette haute récompense est largement justifiée par les signalés services rendus par notre très distingué compatriote à la direction des troupes coloniales. Nous nous en félicitons sincèrement avec ses nombreux amis.

***

*Baccalauréat*

Ont été admis à subir les épreuves orales du baccalauréat devant la faculté d'Aix : Philosophie, MM. Manfredi, Babi Bastianelli, Borelli, Mattei ; — Latin-Langues vivantes, MM. Costa, Cervoni, Ferrari, Vinconti ; — Latin-Sciences, MM. Antoniotti, Bourgeois, Casabianca Baptistin, Casabianca Jérôme, Paoli, Scamaroni.

M. Pierre Bourgeois a été reçu définitivement.

***

*Faculté de droit*

MM. Antona et Bellotti ont subi avec succès leur examen de deuxième année de capacité devant la faculté de droit d'Aix.

M. Grimaldi a été reçu aux examens de 1re année de capacité devant la faculté de droit d'Aix.

***

*Etudes supérieures*

M. Cesari a obtenu le diplôme d'études supérieures avec la mention assez bien, section des lettres, devant la faculté de Lyon.

***

*A vendre*

Un Buvard avec ses accessoires, appartenant au Cercle de la Méditerranée, rue Abbatucci, 2.

***

*A vendre*

Cafetière, moitié prix de sa valeur. S'adresser à M. Antoine-Pierre Croce, Bastia.

## Etat-Civil

NAISSANCES

Lazare Toussaint Honoré. — Rinaldi Madeleine. — Toni Lucien-Jean François. — Medinelli Antoine. — Bastelica Marie-Eugénie.

DÉCÈS

Fieyi Blanche, 2 ans.
Papi Joseph, berger, 54 ans.
Pierocchi Antoine, 10 mois.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O). — Le groupe socialiste de Bastia et la jeunesse socialiste invitent leurs camarades à venir entendre la conférence que fera la camarade Jules Poil, de la fédération de la Seine, jeudi 18 courant, à 8 heures et demie du soir place Galetta (vieux port) sur « l'anarchisme socialiste ».

P.S. — La conférence est publique.


**A VENDRE** ensemble ou séparément, une petite jument, âgée de 4 ans, et une jolie charrette anglaise.

S'adresser au bureau du journal.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00390

**BOURSE DE PARIS**

| | 13 juillet | 16 juillet |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95 22 | 95 25 |
| — de 3 0/0 amortis. | 95 80 | 95 55 |

ex-coupon.

## LES RELATIONS Franco-Américaines

### Déjeuner à l'Elysée en l'honneur de l'amiral Stockton

Paris, 16 juillet.

Le président de la République et Mme Fallières ont offert un grand déjeuner en l'honneur de l'amiral Stockton et des représentants de la marine américaine.

M. Fallières a porté un toast à la prospérité de la nation américaine et a bu à la santé du président Roosevelt.

L'amiral Stockton a répondu, en affirmant l'amitié des Etats-Unis pour la France.

## *L'ATTENTAT DE L'AVENUE DE MARIGNY*

### *L'état mental de Léon Maillé*

Paris, 16 juillet.

Me Prieur, avocat stagiaire, désigné d'office pour assister Maillé, l'auteur de l'attentat dirigé contre M. Fallières, a déposé des conclusions tendant à la nomination d'un médecin aliéniste, pour examiner l'état mental de son client.

## Conseil des Ministres

Paris, 16 juillet

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

### *Le Sous-Secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur*

Le Conseil a longuement examiné la question du remplacement de M. Sarraut comme sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur.

Plusieurs candidatures ont été examinées, mais aucune décision n'a été prise.

Il est néanmoins certain que M. Sarraut aura un successeur dans un délai très prochain.

### *Le retrait des troupes du Midi*

Les ministres se sont ensuite occupés de la question du retrait des troupes envoyées dans le Midi, lors l'agitation viticole.

M. Clémenceau a communiqué les rapports des Préfets des départements viticoles reconnaissant que le calme était totalement rétabli.

Cependant, après une assez vive discussion, les ministres ont décidé de remettre leur décision sur le retrait des troupes.

### *Les incidents du 14 Juillet*

MM. Clémenceau, président du Conseil, et Guyot-Dessaigne, ministre de la Justice, ont fait connaître les mesures judiciaires qui seront prises contre les antimilitaristes à la suite des manifestations de Longchamps, de Toulon et de Brest.

### *Les démissions des municipalités du Midi*

Le ministre de l'intérieur a rendu compte que des nombreuses municipalités du Midi ont confirmé leurs démissions par lettres recommandées à leurs préfets respectifs.

Quelques conseils municipaux se sont rendus à l'invitation de M. Clémenceau et ont repris leurs pouvoirs.

### *Affaires courantes*

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

## UN NON-LIEU

### L'affaire Joly

Paris, 16 juillet.

Le Juge d'instruction, près le tribunal de la Seine, qui avait été saisi d'une plainte en abus de confiance contre M. Joly, député des Basses-Alpes a terminé aujourd'hui son enquête.

Les faits incriminés n'étant pas prouvés, le magistrat a rendu une ordonnance de non-lieu.

## La Mutinerie du 17e

### Les résultats de l'enquête officielle

Paris, 16 juillet.

L'enquête prescrite par le général Picquart au lendemain de la mutinerie du 17e d'infanterie, est terminée.

Le rapport adressé au ministre de la Guerre démontre que l'incident fut plutôt une révolte écolière qu'une mutinerie.

Les soldats, envoyés en punition à Gafsa, confessent qu'ils ont été indignement trompés par quelques meneurs.

Ceux-ci accréditèrent le bruit que tous les régiments méridionaux allaient se révolter pour protester en masse contre la misère viticole, et surtout, pour ne pas participer à la fusillade contre leurs parents et leurs amis.

Les soldats, en garnison à Gafsa, ont ajouté que les principaux meneurs n'ont pas été inquiétés et sont encore en France.

La plupart ont d'ailleurs été libérés avec la classe 1903.

## Tirages financiers

Paris, 16 juillet.

Il a été procédé ce matin au tirage des bons ci-après.

### *Bons Fonciers 1887*

Le bon portant le numéro 115.227 est sorti remboursable à 100.000 francs.

Le bon portant le numéro 168.257 est remboursable à 2000 francs.

### *Bons Fonciers 1888*

Le bon portant le numéro 131.783 est remboursable à 100.000 francs.

Le bon portant le numéro 11.584 est remboursable à 2000 francs.

## AU VATICAN

### La santé de S. S. Pie X

Rome, 16 juillet.

De nombreux journaux italiens ont annoncé que le Pape souffrait d'une crise de goutte aiguë.

Cette nouvelle est totalement inexacte ; le médecin de Sa Sainteté a lui-même annoncé que le Saint-Père jouit d'une santé parfaite.

## Les Morts du Jour

### *L'Ambassadeur Poubelle*

Paris, 16 juillet.

On annonce la mort de M. Poubelle, ambassadeur décédé subitement ce matin.

M. Poubelle avait été préfet de la Corse et ensuite préfet de la Seine.

## EN BULGARIE

### Exécution de Pétroff

Sofia, 16 juillet.

Ce matin a eu lieu, à Sofia, l'exécution de Petroff, l'assassin du ministre Petkoff.

Une foule considérable assistait à l'appendaison du misérable.

## AUX ÉTATS-UNIS

### Explosion à bord d'un Cuirassé

### 5 morts — 14 blessés

New York, 16 juillet.

Un grave accident s'est produit ce matin à bord du cuirassé américain *Georgia.*

Au cours d'une manœuvre, une pièce de canon a fait explosion.

19 matelots ont été très grièvement blessés, cinq d'entre-eux ont succombé à leurs brûlures.

### Nouveaux détails

### *13 morts — 6 blessés*

New York, 16 juillet.

L'explosion du *Georgia* a coûté la vie à treize matelots.

Huit matelots blessés ont, en effet, succombé quelques instants après leur transport à l'hôpital.

Six autres sont agonisants ; ils ne survivront certainement pas à leurs blessures.

## EN ANGLETERRE

### Grève dans les Houillères

Londres, 16 juillet.

Une grève vient d'éclater dans les houillères de Belfast à cause du refus opposé aux ouvriers qui demandait une augmentation de salaire.

La situation est menaçante. Des forces militaires gardent les puits.

## EN ITALIE

### Mairie perquisitionnée

Rome, 16 juillet.

Le parquet d'Aversa, en exécution des ordres du procureur du Roi, a perquisitionné à la mairie, afin d'y saisir des documents relatifs à la plainte formulée contre le député Romano, que l'on accuse d'être un des chefs de la *Camorra.*

Des perquisitions ont été infructueuses.

Suivant les dires des employés de la mairie, M. Romano aurait emporté tous les documents compromettants.

## Arrestation de l'ex-ministre Nasi et de *son ancien chef de cabinet*

Rome, 16 juillet.

Le Sénat, assemblé en Haute-Cour de justice, a décerné des mandats d'arrêt contre l'ex-ministre Nasi et M. Lombardi, son ancien chef de cabinet, poursuivis pour prévarication.

MM. Nasi et Lombardi ont été arrêtés et écroués à la prison centrale de Rome.

Aussitôt qu'ils ont eu connaissance de la mesure prise contre leurs clients, les avocats des deux inculpés ont rédigé une énergique protestation qu'ils ont transmise aux journaux.

M. Nasi, dirent-ils, est député et tant que la Chambre n'a pas autorisé son arrestation, il demeure inviolable. Son emprisonnement est un vrai manifeste de la Constitution.

## M. d'Aerenthal à Racconigi

Rome, 16 juillet.

M. d'Aerenthal, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie accompagné de M. Tittoni, ministre des Affaires étrangères d'Italie, a été reçu aujourd'hui au palais de Racconigi, par S. M. Victor-Emmanuel, qui a offert un grand d'jeuner en son honneur.

Des toasts très cordiaux ont été échangés.

M. d'Aerenthal a quitté Racconigi à 3 heures pour retourner en Autriche.

## L'entrevue de Desio

Rome, 16 juillet.

Un communiqué officiel du gouvernement italien fait savoir que l'entrevue du baron d'Aerenthal avec M. Tittoni a eu pour résultat de maintien du *statu quo* pour ce qui est de la triple alliance.

## AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Louis Finch ; Miles Fernande et Henriette Finch ; M. et Mme Agénor Finch ;

Ont le douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. George FLACH*

*Procureur de la République à Orange*

leur fils, frère et neveu germain, décédé le 14 juillet courant, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ayant eu lieu à Orange, où se réunira le Pont-Neuf, jeudi, 18, à neuf heures du matin ; de là, le convoi funèbre se rendra directement au tombeau Benedetti, à Lapleu, pour l'inhumation.

Monsieur et Madame Paul Salvarelli, employé à la maison Orange, et leur fille ; M. et Mme Michel Salvarelli et leurs enfants ; Mme Vve Pasqualini, née Salvarelli et ses enfants ; M. Salvarelli François, d'Oletta, et sa famille ; Mme Vve Saingevelon, née Salvarelli, et ses enfants ; Mme Vve Salvarelli, née Leca, d'Ajaccio, et sa famille ; M. et Mme Jean Charles Salvarelli et sa fille de Lama ; Mme Vve Bertrand, née Salvarelli ; M. et Mme Alvaro Dominique née Salvarelli, et leur fils ;

Les familles Salvarelli, Pasqualini, Saingevelon, Bertrand, Alvaro, Bastiani, Muttoni, Hilaldi, Salicati, Harlet, Rivelli, Ratbaldi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Madame Veuve Salvarelli*

Née ROUGGIERI

leur mère, belle-mère, grand'mère, belle-grand'mère, tante, cousine et nièce, décédée dans sa 80e année, munie des sacrements de l'église.

Et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 17 juillet à 5 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Colonnelle, 18, (Saint-Joseph).

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.


*Demander partout*

« UN MORELLI »

Grand Vin Apéritif

Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)

## MAUX DE JAMBES

Nous voudrions persuader les malheureux atteints de **Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons** ou de toute autre Maladie de la Peau que l'**EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER** est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.

M. Depensier, Pharmacien à Rouen.

*Marseille, le 30 Novembre 1900.*

Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée. Docteur CHATELAIN.

L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 2 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907

NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON & ÉTÉ

Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline

APPRÊT DU NEUF

*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

**Installation à Gaz**

**Jean Cini**, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

*Appareils sur commande*

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chroniques, Romans, Modes, Travaux (DAM, Musique, Concours, etc.

**La Famille**

300 000 LECTEURS

EDITION GRATUITE

Un An Cts 1.25

## ARTHUR SUIRE

La Scierie transportable Arthur Suire, à Ajaccio (Corse). Force 35 chevaux, locomotive-roulière, demande à faire des sciages à façon, et procure des achetures au comptant pour les bois en grumes. Envoyer offres.

## Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

**EUGÈNE PERICCHI, propriétaire**

*Saison Printemps-Eté 1907*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc

*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**



Rayon spécial de chaussures de luxe **dotons** modèles en noir et **couleurs à la mode** fabriquées exclusivement **pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.**

*La Maison se charge des réparations*

## MAISON DE CONFIANCE

**BIJOUTERIE MATTEI**

**20, Boulevard Paoli**

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, perruques, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de choix Parisien-Corse.* Réduction de 10 pour cent et garanti 18 karats.

## MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

*Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rasnes artificielles*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

## A LOUER

Divers locaux grands et petits, situés dans l'ancienne Usine à Togs.

— Vi la au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.




Un superbe morceau de Musique avec paroles et accompagnement dans chaque N° de

**NOS LOISIRS**

## PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

## GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

**VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL**

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

**Aux tempéraments délicats offrez un**

# VIN DU CAP CORSE

*à base de Quinquina*

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

***Apéritif Tonique Fortifiant***

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

*Demandez dans tous les bons Etablissements un* **Vin du Cap Mattei**



TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 197

JEUDI 18 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Petite chronique 1 fr. — Réclames 5e page, 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| Corse | 2 fr | 4 fr | 8 fr |
| Autres Départ. | 3 » | 6 » | 12 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.



00391

BIBLIOTHÈQUE


### *LE CALENDRIER*

Fête d'Aujourd'hui : Saint Camille.

Soleil : (heure nationale)

Lever 4 h. 11 m — Coucher 7 h. 04 s.

Premier quart., le 18 — Pleine Lune, le 30

Fête de Demain : Saint Vincent de Paul.

*17 JUILLET*

## Distributions de Prix

### La Question des Vacances et celle des Prix

Enfin, le grand jour de la délivrance est annoncé — *denique tandem* — par les coups de marteau des charpentiers en train d'édifier l'estrade traditionnelle de la distribution des prix.

Nous voilà au 15 juillet, la cérémonie commence. La musique municipale ou celle du régiment joue la *Marseillaise* — que de *Marseillaises* depuis deux jours ! — tandis que, pour aller prendre place sur les fauteuils, prêtés pour la circonstance par la préfecture, la sous-préfecture ou la mairie, défile, dans la haie des parents, le cortège majestueux et rengorgé des « autorités » et des invités de marque que suit le peloton des professeurs et des fonctionnaires de la maison. Celui des professeurs désigné — un « littéraire » généralement — a prononcé le discours d'usage et le président de la cérémonie y a répondu avec d'autant plus d'à-propos qu'il en a eu la copie à loisir entre les mains. On a applaudi, on a souri aux allusions fines et, après un petit air de musique, le censeur ou le surveillant général a entamé la lecture du palmarès.

Et la foule s'écoulera diversement impressionnée. Cependant, jusqu'à la fin du mois, les cours continueront facultatifs, et d'infortunés *alumni*, dont les parents cruels auront voulu en avoir pour leur argent, traîneront leur lamentable désœuvrement à l'ombre avare des acacias phtisiques et chauves de la cour de leur prison, les yeux levés sur le pan de ciel bleu, rêvant de la clef des champs et des sous-bois entrevus aux vacances dernières.

Singulière inspiration qu'ont eue là, avec cette combinaison bâtarde, ces messieurs du Conseil supérieur de l'Instruction publique, de vrais « pions » ! N'était-il pas plus logique, en effet, d'accepter la proposition du ministre : distribution des prix et vacances pour tout le monde, le 15 juillet, — rentrée le 25 septembre ?

Tout travail fructueux devient impossible par la chaleur, c'est du temps perdu pour tout le monde :

Lâches Fleury, Lhomond, Burnouf
Et toutes les grammaires !
Enfants, nous vous renvoyons... ouf !
Aux jupons de vos mères !

Courez dans les fleurs, n'importe où,
Ou un décor fabriqué :
Ça n'a pas de parfum du tout,
Nos fleurs de rhétorique !

Mais j'ai bien pour que cette sempiternelle question des vacances ne reste encore longtemps à l'ordre du jour et d'autant plus que le Conseil supérieur, malgré le referendum des parents, n'est entêté à sacrifier, ce qui est bien un peu le monde renversé, l'intérêt scolaire des élèves aux convenances des maîtres pour la disposition de leurs vacances.

Une autre question qui semblait aussi très avancée, a été brusquement arrêtée dans son essor révolutionnaire, c'était purement et simplement la suppression des prix. On croyait la suppression du Concours général, un acheminement, il n'en a rien été.

Le jour des prix, regardez bien autour de vous : le véritable triomphateur, n'est pas le lauréat, c'est papa, c'est maman. Avec quel orgueil ils se félicitent de voir les sacrifices de la famille *couronnés* ! C'est à eux surtout qu'il ne sera pas facile de faire comprendre qu'une distribution de prix peut être une fête charmante, surtout parce qu'elle est le signal d'une délivrance, mais qu'elle ne répond plus qu'à une conception surannée de l'éducation de la jeunesse et des moyens d'émulation à y appliquer.

Quoi qu'on tarde aux mesures à prendre, on s'est enfin rendu compte qu'un bon élève n'a pas besoin, pour travailler, de l'aiguillon des prix et des accessits et que ceux-ci ne sont pas, d'autre part, un stimulant suffisant pour l'écolier paresseux.

La méthode de travail qui fonde les progrès de l'instruction individuelle sur la jalousie mutuelle, sous prétexte d'émulation, et non sur le sentiment pur du devoir, est déplorable. Il ne faut pas que les enfants puissent croire que la récompense honorifique — aujourd'hui une couronne, demain les palmes académiques — soit un but et une fin. « Il est bon, au contraire, a dit un maître avisé, de combattre ce mauvais penchant de la nature humaine. Pour transformer les enfants en hommes, il faut les traiter comme des hommes, en s'adressant le plus possible à leur conscience. »

Des expériences en ce sens ont, d'ailleurs, été déjà faites et elles sont concluantes. Sans aller en chercher d'exemples à l'étranger, nous n'avons qu'à nous reporter à ce qui se passe à Paris, à l'Ecole alsacienne, cette école modèle qui, fondée il y a quelque trente-deux ou trente-trois ans, a innové et expérimenté les principales réformes introduites depuis dans notre enseignement secondaire public. Dès 1875, Paul Bert disait, à l'Ecole alsacienne : « Ce que j'admire le plus ce sont vos récompenses. Plus de concours, plus de prix ! Dans cette France, où l'éducation publique semble prendre à plaisir de cultiver et de développer nos défauts naturels, vous avez eu les premiers le courage de supprimer cet appareil vaniteux et sonore. Vous ne vous efforcez pas d'établir une hiérarchie souvent illusoire, parfois injuste, toujours puérile. Vous dites avec une simplicité qui a sa grandeur : « Ceux-ci ont très bien fait, ceux-ci ont assez bien fait leur devoir ».

L'émulation n'en existe pas moins, mais sous une autre forme. La question pour l'élève n'est plus de savoir s'il est supérieur à tel ou tel, il lui suffit d'être supérieur à ce qu'il était lui-même, il y a un an, et la satisfaction qu'il en éprouve est d'une qualité autrement délicate que celle puisée dans l'émulation de la jalousie.

Réflexion faite, nous sommes tout étonnés de nous surprendre à parler nous-mêmes ainsi, car c'est un langage qui nous change de celui qui a bercé l'erreur de notre temps, quand on nous disait : « Et puis ton nom sera dans le journal... » Déjà, morveux !

LA ROUVRAYE.

## Les Cuirassiers conspués !

### *Leur glorieuse histoire*

Une des plus cruelles tristesses de la guerre civile, c'est la rancune qui reste au cœur populaire à l'égard des corps de troupe dont le contact avec l'émeute a été le plus rude. C'est ainsi que le plus déplorable malentendu s'est élevé à Narbonne entre le 10e cuirassiers et la foule. Espérons qu'il se dissipera, car dans l'armée française, il n'est pas de troupes plus dignes de la reconnaissance nationale que les cuirassiers.

Leur histoire est une épopée.

C'est au Consulat qu'il faut reporter l'origine du corps des cuirassiers, régi ièrement constitué comme il existe encore aujourd'hui. Créé par arrêté du 1er vendémiaire an XII (24 septembre 1803), l'arme des cuirassiers ou, pour employer l'expression militaire réglementairement exacte, la « subdivision d'arme » de la grosse cavalerie que forment les régiments de cuirassiers, achèva son organisation dans le courant de 1804. Il y a trois ans, des publications spéciales comme le « Carnet et la Sabretache » et la « Revue de Cavalerie » ont commémoré cet anniversaire à leur manière, c'est-à-dire par une série fort intéressante d'études historiques sur le passé militaire de l'arme et d'études critiques sur son rôle éventuel.

Avant l'arrêté de l'an XII, les cuirassiers avaient cependant de tout temps existé dans la cavalerie française ; de l'armure des chevaliers, la cuirasse était restée, et la portaient tous les officiers et tous les maîtres (cavaliers titulaires) de tous les régiments de cavalerie. Un régiment tout cuirassé, le régiment d'Aumont, créé par Richelieu, portait officiellement, depuis 1665, le nom de « Régiment des cuirassiers du roi. » Il resta le seul régiment de cuirassiers jusqu'en 1698. A la réorganisation générale de l'armée royale, en 1791, il devint le huitième régiment de cavalerie, mais conserva ses cuirasses. On l'appelait encore communément le Roi et est pour premier colonel de nouveau régime le comte de Lameth. Il se couvrit de gloire de Valmy à Hohenlinden, aux armées du Nord, de Sambre-et-Meuse et du Rhin, ses services signalés ne manquèrent pas d'attirer l'attention du général Bonaparte, bien qu'il ne l'eut jamais eu sous ses ordres et lui inspirèrent l'idée de l'organisation du véritable corps de cette arme.

De la formation de 1804 jusqu'en 1809, il y eut douze régiments de cuirassiers. En 1809, il en fut créé trois autres provisoires fondus, un an après, dans un seul qui devint le 13e cuirassiers ; enfin, en 1812, un 14e régiment fut formé à l'aide d'éléments empruntés aux cuirassiers hollandais.

De 1805 à 1815, sous la conduite des d'Hautpoul, des Kellermann, des Milhaud, des Lefebvre-Mauboug, des Saint-Germain, des Montbrun, les « régiments de fer » se signalèrent dans toutes les batailles de la grande période de nos fastes militaires, par des faits d'armes éclatants. Aussi, sur les étendards de nos régiments actuels resplendissent les noms d'Austerlitz, d'Eylau, de Friedland, de Wagram de Lerida, de la Moskowa, de la Bérésina, de Dresde, de Leipzig, de Champaubert, de Vauchamps... Un seul manque et pour cause, bien qu'il soit peut être le plus glorieux de l'arme, c'est Waterloo ! Néanmoins il reste acquis à l'histoire de nos régiments de cuirassiers qu'un terrogé, à Londres, par Jomini, sur ce qu'il avait vu de plus beau à la guerre, Wellington répondit : « Les charges des cuirassiers français sur le plateau de Mont-Saint-Jean, le 18 juin 1815 ! »

Le 10e cuirassiers était justement de ces charges héroïques de Waterloo où il s'empara d'un drapeau anglais. Il était aussi aux journées de victoire : à Austerlitz il prend plusieurs canons et des drapeaux ; à Eylau, à lui seul, il fait prisonnier un carré d'infanterie russe ; à Hoff il charge trois fois un régiment russe, qu'il finit par détruire presque jusqu'au dernier homme.

Nous le retrouvons à Essling, où il est décimé et ne perd pas moins de vingt officiers ; à Moskowa il entre le premier, trompettes sonnant, dans la grande redoute russe ; à Hanau, il achève la déroute folle de la cavalerie austro-bavaroise...

Cependant dans la guerre d'Espagne, à la journée du 22 avril 1810, devant Lérida, assiégée par Suchet, on avait vu une chose non pas plus héroïque, mais plus prodigieuse : le 13e cuirassiers mettant en pleine déroute, à lui tout seul, l'armée de 15 000 hommes de O'Donnel et lui faisant 6 000 prisonniers !

Comme jadis l'Argolais vainqueur à Waterloo, l'Allemand victorieux à Froschwiller ne put se retenir de rendre un hommage éclatant à l'héroïsme des cuirassiers. On raconte que le chef suprême des armées allemandes, le roi Guillaume de Prusse, qui avait suivi les péripéties de la bataille et avait été le témoin ému des charges des généraux Michel et de Bonnemains, lança ce suprême éloge, un éloge peu suspect en une telle bouche : « Ah ! les braves gens ! »

Quant à ceux qui ont recueilli le glorieux héritage des héros de Mont-Saint-Jean, de Froschwiller et de Reichshoffen, si la guerre moderne ne doit plus leur fournir l'occasion de recommencer les prouesses de Lérida, ils sauraient aussi, à l'heure du sacrifice nécessaire pour sauver l'armée, « donner le sang du dernier cuirassier ! »

JACQUES ROMBAUD.

## UNE FÊTE AUX COURS SECONDAIRES d'Ajaccio

Jeudi dernier, à l'occasion de la fin de l'année scolaire, les Cours secondaires de notre ville étaient en fête. Dans la cour de l'établissement une estrade avait été dressée entre des trophées de drapeaux, des massifs de verdure et de fleurs, si gentiment disposés que jamais estrade fut plus coquette, arrangée par mille mains gracieuses.

Dès cinq heures, la petite cour, trop petite surtout en pareille circonstance, est bondée. Beaucoup de dames, en jolies toilettes claires, forment le plus ravissant des parterres. Aux côtés de Mlle Ostia, directrice des Cours secondaires, avaient pris place Mme Le Téo, M. Gand, chef du cadastre, remplaçant M. le Préfet, absent ; M. Rouse, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Mlle Dudon, directrice de l'Ecole normale d'institutrices, et M. Laurenco, directeur de l'Ecole normale d'instituteurs entourés de leurs professeurs ; Mmes Calcatoggio, Laurencin, Bastien, Huard ; des directeurs et directrices des écoles publiques de la ville, beaucoup de professeurs du collège, de maîtres répétiteurs, d'institutrices, d'institutrices, etc., ainsi qu'un grand nombre de notabilités ajacciennes, venus tous apporter aux Cours secondaires le témoignage de leur solidarité et de leur sympathie.

La « Marseillaise » annonce l'arrivée des autorités et le lever du rideau. Un groupe de fillettes des cours primaires entonne avec une grâce mignonne et un ensemble parfait un petit chœur : « Dansez à la ronde » que l'on applaudit très cordialement.

Puis, « Duo de mandolines », chanté par Mlles Mariani, institutrice primaire, et Stephanopoli, élève de quatrième année, deux voix suaves, obtient un grand succès, du même que Mlle Pasqualini, lauréate des derniers examens du brevet élémentaire, qui provoque une bonne hilarité en disant avec beaucoup de hardiesse la désopilant monologue « Un examen difficile », peu tendre pour les examinateurs à lunettes.

« Les Deux Timides » comédie en un acte de Labiche, est excellemment jouée par Mlle Allonzi, un « Monsieur Thibaudier » des mieux réussis ; Mlle Pisel, un fiancé très réussi ; Mlle Sampieri, en pauvre savant Frémissin, amoureux timide jusqu'à l'idiotie, et Mlle Bozo, l'élégant et flegmatique Monsieur Gaudeaux. Toutes ces jeunes filles s'acquittent de leur rôle avec beaucoup de naturel et une diction parfaite. Elles méritent également les chaleureux applaudissements de l'assistance.

La comédie du « Roi de Thulé » et l' « Automne », romance de Messenet, que Mlle Herieni chante avec expression de sa puissante et belle voix, ne sont pas la moindre attrait d'un programme varié, très soigneusement composé.

Nous arrivons à la pièce de résistance avec « Miss Robinson », un charmant opéra comique en un acte, tout à fait de circonstance, puisqu'il est question de jeunes filles d'un pensionnat qui, le jour de la distribution des prix, profitent de leurs costumes, s'amusent à jouer une farce innocente à une de leurs camarades tourmentée de la passion des voyages et surnommée à cause de cela « Miss Robinson ». Ce personnage a été interprété de la façon la plus parfaite par Mlle Angelini, dont le jeu naturel et la voix si harmonieuse ont fait en grande partie le charme de la pièce.

Miss Robinson, à qui ses camarades font absorber un breuvage troublant est d'abord entreprise par sa meilleure amie (Mlle Rocco) qui cherche intelligemment de lui faire renoncer à ses projets de voyages. Après avoir trinqué en toute confiance avec son amie, Miss Robinson revêt, pour l'essayer, le costume de son personnage, avec pistolets et couteau à la ceinture. Il ne lui manque que son fidèle Vendredi. C'est alors que sous l'effet du narcotique, elle se croit transportée dans une île lointaine dont les habitants sont figurés par ses compagnes déguisées en sauvages (bonnets blouse ou rouges avec lisérés or, ou plus bel effet) qui l'entourent, lui parlent un langage bizarre, et la confirment ainsi dans cette illusion.

Puis le rôle des sauvages (Mlle Tavera) revêtue du manteau royal, entre en scène suivie de deux petits pages, deux mignonnes fillettes, Mlles Berthe Orsini et Antonia Bozo. Mlle Tavera comme Mlle Rocco se sont acquittées à merveille de leur rôle, chant et diction.

Condamnée par la reine à être sculptée et mangée, l'infortunée Miss Robinson demande grâce en une prière délicieuse, au milieu des sauvages qui chantent et dansent autour d'elle en attendant le festin.

« Bien gras petit blanc », répète gracieusement à chaque instant, en provoquant un fou rire, une gentille fillette, Mlle Sadaini, qui, de même que Mlle Alfonsi Elisabeth, a très bien chanté son petit couplet dans cette pièce, et les autres sauvages, Mlles Locchini, Siciliano, Luisi Martine, Orsini Liline et Sosini, de continuer à danser autour de la prisonnière en clamant le choix de leur anthropophagie.

Enfin, le cauchemar se dissipe et Miss Robinson revient à la réalité. Elle raconte à ses compagnes, qui ont vite quitté le travestissement et repris le costume de la pension, le rêve affreux qu'elle a fait. Elle est bien guérie de la passion des voyages et elle sera avec affection les mains de ses amies, heureuse de se trouver au milieu d'elles.

La fête se termine par un chœur revenant : « Sous l'aile bienfaisante des vertus », accompagné par Mlle Campiglia, professeur de musique aux Corps secondaires. Ce chœur est enlevé finement et avec un ensemble remarquable. Aussi, est-il chaleureusement applaudi.

Sept heures et demie. C'est la fin. Déjà !

Chacun manifeste sincèrement le plaisir éprouvé pendant ces deux bonnes heures en offrant des félicitations à Mlle Otterj pour l'ordre parfait et le charme de cette petite réunion. C'est le sentiment unanimement exprimé et, de l'avis de tous, rarement matinée scolaire fut plus réussie.

La foule s'écoule, en rangs pressés, le long du boulevard Lostivy, qui prend, à cette heure tardive, un air de fête inaccoutumé.

E.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 18 Juil'et à 8 h. 1/2*

| | |
|---|---|
| L'Artilleur, allégro, | Mantia. |
| La Pompe de Nuremberg, ouv., | Adam. |
| Fleurs du Danube, valse, | Ivanovici. |
| Les Cloches de Corneville, | Planquette |
| Capriciaux, polka p. clarinette, | E. Mathieu |

*Le Sous Chef de musique,* TOMMASI.

## *Abonnements de Saison*

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ROGLIANO. — M. Alazard, surnuméraire dans le département de l'Aveyron, est nommé receveur de l'enregistrement et du timbre à Rogliano, en remplacement de M. Lenal, désigné pour Sainte-Marie-Siché.

***

CALVI. — Le résultat des examens du certificat d'études primaires a été particulièrement brillant pour notre établissement lui-même et pour nos jeunes filles.

Sur 74 garçons et demoiselles qui y ont pris part, 45 ont été définitivement reçus.

Dans ce chiffre figurent les candidates, au nombre de neuf, présentées par Mlle Lavizzoli, notre distinguée Directrice, dont le succès a été vivement doublé par la présence, en première ligne, sur la liste des lauréates, de trois élèves appartenant à son école : Mlles Serveille, Nanzoni et Luciani.

Nous enregistrons ce résultat — qui en fait présager d'autres — avec une réelle satisfaction, et nous saisissons volontiers cette heureuse circonstance pour adresser nos plus chaudes félicitations à Mlle Lavizzoli et à ses dévouées collaboratrices, dont l'éloge n'est plus à faire, et qui ont su, par un tact parfait et une méthode savante, conquérir, dès la première année, la sympathie et la confiance de notre nombreuse population. — R. M.

***

BONIFACIO. — Il y avait foule, le 9 courant, à l'église paroissiale de Sainte-Marie-Majeure M. le Curé y célébrait la grand'messe, la dernière, puisque c'était le veille de son départ pour Sartène où l'appellent ses nouvelles fonctions de curé-archiprêtre.

Après l'Evangile, notre vénéré pasteur d'une voix profondément émue, a prononcé un discours d'adieu. Ce discours, dénué de toute banalité, où l'on retrouve les sentiments élevés de l'homme de science et de piété, a produit une grande impression sur tous les assistants. N'ayant vécu avec eux que pendant quelques années, il a fait un devoir de remercier ses chers paroissiens des témoignages de respectueuse sympathie qu'ils lui ont prodigués pendant les quelques années qu'il a passées au milieu d'eux. Il a été ainsi profondément touché des sentiments d'amour filial que nourrit pour son cher pasteur la population bonifacienne, si intéressante et si foncièrement religieuse. En terminant, notre curé a adressé un vibrant appel aux Bonifaciens, afin qu'ils continuent à suivre les pieuses traditions que lui ont léguées leurs ancêtres.

M. l'abbé Mastroni, vicaire de la paroisse de Sainte-Marie-Majeure, a'est fait l'interprète des sentiments de la population, et a exprimé les regrets de tous, dans un discours que nous sommes heureux de reproduire.

Et maintenant, après ces magnifiques paroles, que pouvons-nous ajouter ? Sinon que M. le chanoine Martin Poli a eu, par ses qualités éminemment ecclésiastiques, et ses vertus réellement chrétiennes, captivé cette population bonifacienne qui gardera, encore longtemps, de son digne pasteur, un souvenir de toute reconnaissance et d'affection filiale.

***

PORTOVECCHIO. — Le gendarme Valery est nommé brigadier à Sainte-Lucie de Portovecchio, en remplacement du brigadier, Calmels, qui passe à Castiras.

## COUR D'ASSISES

Audience du 17 juillet 1907

*Présidence de M. GAVINI, conseiller*

### Le meurtre de la rue du Colle

Aujourd'hui s'est ouverte la session d'assises du 3e trimestre de l'année 1907, sous la présidence de M. le conseiller Gavini, assisté de MM. Varnier de Morelli et Cristofini, juges, comme assesseurs.

On voit bien que nous sommes en pleine canicule et que la période décennale bat son plein. Quinze jurés ont fait paraître à M. le Président des excuses des corrélatives de maladie. La Cour les dispense du service pour cette session.

Ce sont : MM. Bonelli, Cano, Stephanopoli, Arrighi, Sanii, Franzini, Giubonelli, Lanfranchi, Franceschi, Recali, André-Sanii, Casanelli d'Istria, Nicolai, Franchetti.

Un rappel de quelques jours est accordé à M. Sanini.

La Cour est obligée de procéder à un tirage.

***

L'accusé qui comparaît aujourd'hui devant la Cour d'assises est originaire de Sartène. Il appartient à une famille honorable, mais sa conduite laisse beaucoup à désirer. Il est accusé d'avoir, le 30 avril dernier, à Bastia, donné la mort au nommé Cicchini Ange, un habitué du Pontetto comme lui.

L'acte d'accusation relate ainsi les faits :

Le 30 avril 1907, vers 7 heures du soir, à Pastia, Sosani Jean-André et ses camarades Casabianca Louis, Grassili Antoine et Cherubini Jean, revenaient de la Citadelle où ils s'étaient livrés à de copieuses libations, bonnement, sur leur passage, la dame Agostini Angèle-Marie et frappaient le sieur Lucciani Roch dont ils faillirent même lui arracher les vêtements dans l'intention sans doute de lui voler l'argent qu'il pouvait avoir sur lui. En descendant la rue du Colle, ils aperçurent la fille semaine Dina Tornabona, debout sur le seuil de la porte d'un vieux magasin situé à trois mètres de la buvette de Rannucci Eugénie, et servant de cabine. Ils se précipitèrent sur elle, lui déchirèrent sa robe et la poussèrent contre la porte vitrée dont trois carreaux se brisèrent sous la violence du choc. Cicchini Ange qui se trouvait à l'intérieur occupé à préparer le repas du soir et avait entendu la lampe en entendant venir Sosani et ses amis se réfugia avec la fille Dina au fond d'un couloir obscur qui fait suite à la cuisine. Au même moment un coup de feu ayant été tiré, Cicchini se précipita dans la rue et prit la fuite vers le vieux port pour aller par Sosani, qui, le revoir, n'a la main, ne tardait pas à l'atteindre, le frappait au front et sur la tête avec le canon de son arme puis faisait feu sur lui. Cicchini était grièvement blessé au bas ventre par un projectile qui, pénétrant à deux travers de doigt à gauche de la cicatrice ombilicale, allait se loger dans les muscles de la région lombaire droite après avoir fracturé l'oiliaque et perforé l'intestin. Il se releva et prit sa trottinette avec l'assistance de la fille Dellapaiui jusqu'à la pharmacie Morucci.

Transporté immédiatement à l'Hospice civil, il succomba le 2 mai, après avoir fait connaître toutes les circonstances du crime et accusé formellement Sosani de l'avoir frappé et d'avoir fait un volontairement sur lui avec un revolver.

Le meurtrier et ses camarades prenaient aussitôt la fuite et étaient tous arrêtés le lendemain. Castelloti, Grassili et Cherubini ont bénéficié d'une ordonnance de non lieu. Sosani a toutefois été renvoyé devant la Cour d'assises sous la prévention de meurtre.

Me Bonavita, défenseur de Sosani, a présenté quelques observations préliminaires.

Il a demandé à la Cour de vouloir bien ordonner le huis clos pour les débats de cette affaire.

Me Bonavita a fait remarquer que la famille de la victime est très connue à Bastia et que la publicité des débats pourrait être préjudiciable à l'accusé.

Me Bonavita a également demandé à la Cour de vouloir bien ordonner le transport sur les lieux du crime.

Me Bonavita a enfin demandé à la Cour de vouloir bien ordonner la mise en liberté provisoire de son client.

La Cour a rejeté toutes les demandes de Me Bonavita.

Audience d'aujourd'hui :

Sosa Paul-Antoine, cantonnier de pierres, demeurant à Bastia, assassinat.

M. le Substitut du Procureur général, Ministère public.

Me Bonavita, défenseur.

Me de Casalta, greffier.

## Les Elections Départementales

### *Conseil Général*

SALICE. — M. Emile Pinelli, sous-ingénieur des ponts et chaussées, demande le renouvellement de son mandat. Il a pour concurrent M. Nonce Paoli, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

VALLE D'ALESANI. — Deux candidats sont en présence : MM. Leoni et Bereni, maire de Felce. M. Sébastien Gavini, conseiller sortant, ayant été nommé conseiller à la Cour d'Appel de Bastia, est inéligible.

BORGO. — M. de Morati Jean-Pierre, conseiller sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

### *Conseil d'Arrondissement*

BASTIA. — M. Napoléon Giacometti a posé sa candidature, comme candidat plébiscitaire démocrate, dans le canton de Terravecchia.

## Les Ouvriers Cordonniers

Les ouvriers cordonniers, réunis en assemblée générale le 8 juillet, à 8 heures du soir, à la Bourse du Travail, votent l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

Considérant que depuis quelque temps, les citoyens de l'intérieur se rendent à Bastia, pour faire leurs emplettes en fait de chaussures, et surtout dans la rue Droite ; Considérant que les patrons de la dite rue font croire, à ces acheteurs, que, vu l'augmentation de salaire pour la main-d'œuvre ouvrière, ils se sont trouvés dans la nécessité d'augmenter le prix de la chaussure, tel que prodiguée pour hommes de magasin au prix de 5 fr., et bottines pour femmes-Vouvris à 7 fr. ;

Il importe de faire savoir dans l'intérêt général de la population, que, à l'exception de trois patrons, les dénommés ventes dessus et 5 ventes Gaspari Joseph et Filippi François-Marie, qui payent leurs ouvriers à prix de grève et selon le contrat, les autres ne payent pas les façons au prix convenu, c'est-à-dire qu'un bon de 5 75 pour homme et 2 50 pour femme, ils ne payent que 2 50 pour homme et 2 25 pour femme et même 2 25 et 2 00 que dans ces conditions, les ouvriers n'étant pas satisfaits de leur paye selon le contrat de grève, ils ne peuvent pas délivrer les chaussures dans les conditions voulues, il s'ai que coutures, etc. C'est par ces motifs, que le syndicat met en garde ces divers acheteurs, car ces acheteurs sont induits en erreur par ces divers patrons usurpant ainsi la main-d'œuvre ouvrière.

Le syndicat se croit en mesure, que si les divers patrons visés par le présent ordre du jour, ont des réclamations à faire valoir, ils n'auront qu'à se présenter au syndicat, pour avoir sat sfaction si elle leur est due.

L'assemblé générale, lors, en même temps, le conduite des trois patrons ci-dessus dénommés, faisant honneur à leur nom dont la signature a été faite devant la commission extraite le 14 octobre 1906.

Il y aura réunion générale, lundi 15 juillet, à la Bourse du Travail, pour les mesures à prendre, en ce qui concerne la grève en perspective.

Les camarades cordonniers ouvriers sont priés de faire acte de leur présence à l'heure de l'après-midi.

*Le Syndicat.*

## *Bulletin Financier*

Paris, 13 juillet 1907.

Marché peu animé malgré la réponse des primes ; et l'ensemble de la cote se maintient à son niveau précédent. Notre Rente reste à 95.35. Les Fonds Etrangers sont sans variations intéressantes : rares calme et fermes. Grandes Institutions de Crédit soutenues.

L'obligation 5 0/0 du Port de Bahia est recherchée à 457. On demande à 449 les obligations hypothécaires 5 0/0 du chemin de fer de Goyaz. L'action de la Cie des chemins de fer du Midi de l'Italie est en faveur à 272.

La Société Française Electrolytique vient 134 ; une des conséquences des procédés. La Fonsaine est de rendre payants des mineurs de travers inférieurs. La Magistral Copper se négocie à 65. Les Barytes Tranquises se tiennent à 147. Les Sels Gemmes et Huiliers de la Russie Méridionale sont en progrès à 354.

Signalons des actions suivies, au comptant sur les actions de la Société Auto-Transports à 118 Cette société, dont le matériel sort des ateliers Dorsaq-Serpollet, a pour but de mettre en communication, même dans les régions les plus accidentées, les villes, les villages éloignés de station de chemin de fer ou mal desservis.

Hippiques que très courantes ont sera ouvert, à la Société Générale Française 1 dustrielle, 33, boulevard Haussmann, la souscription aux actions de 100 fr. de la société anonyme des Pavillons de café Les Merveilles.

Nos abonnés de fer ici l'aimer.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 17 juillet

Thermomètre : 7 heures du matin + 21 8. à midi + 24 2 à heures du soir + 22 5 Maxima + 25 6 Minima 18 6.

Baromètre : 9 heures du matin, 765 mm. à midi, 765 mm. 4 heures du soir, 765 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Ponts et Chaussées*

MM. Stefani Louis et Casanova Pierre, commis principaux de 2e classe au service ordinaire de la Corse, sont promus à la 1re classe ; M. Oliva Dominique, commis de 1re classe en Corse, est nommé commis-principal de 2e classe ; MM. Lambardi François, Cotticchiato Roch, Bozzani Dominique, Poggi Valère, Emanuelli Louis, Pieri Benoit, commis de 3e classe en Corse, et Ambrosi Jean-Baptiste, à Marseille, sont promus à la 2e classe ; M. Fiocconi Henri, commis de 4e classe au service des chemins de fer de la Gironde, est élevé à la 3e classe.

***

*Nécrologie*

Dans la soirée ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Salvarelli née Ronggieri, décédée dans sa quatre-vingt-treizième année.

Le deuil était conduit par ses fils, MM. Paul Salvarelli, le sympathique employé de la maison Orengo, et Michel Salvarelli, entourés de leurs nombreux parents.

Une foule d'amis suivaient le cortège qui s'est dirigé vers l'église paroissiale Sainte-Marie, où a été donnée l'absoute.

MM. Salvarelli ont reçu, en cette cruelle circonstance, de leurs nombreux amis et connaissances les condoléances qu'a provoquées la mort de leur excellente mère.

Nous leur présentons également les nôtres.

***

*Service des ports*

M. Luciani Dominique, maître de port de 3e classe à Marseille, est élevé à la 2e classe ; M. Luciani Mathieu, maître de port de 4e classe à Marseille, est élevé à la 3e classe.

***

*Au Port*

— Vap. « Numidia, » cap. Lalière, de Nice. 51 pas., div.

— Vap. « Vaxvona, » cap. Santini, de Macinaggio, 1 pas., div.

***

*A louer*

Magasin nouvellement réparé, Boulevard Saint-Angelo.

***

*A vendre*

Pour cause de départ, joli mobilier de salon et salle à manger en noyer.

S'adresser 17, rue de l'Opéra, au 3me étage.

***

SI VOUS DÉSIREZ à Marseille un hôtel confortable, bien tenu et à des prix modérés, descendez à l'*Hôtel Nautique*, 7, Quai de la Fraternité.

## SOCIÉTÉS et SYNDICATS

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O). — Le groupe socialiste de Bastia et la jeunesse socialiste invitent leurs camarades à venir entendre la conférence que fera le citoyen Félix Pyat, de la fédération de la Seine, jeudi 18 courant, à 8 heures et demie du soir place Galetta (vieux port) sur « l'humanité socialiste ».

P.S. — La salle sera mise à disposition.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*** 00392

SOURCE DE PARIS

| | 16 juillet | 17 juillet |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciens | 95 25 | 95 22 |
| — de 3 0/0 amortis. | 98 55 | 95.45 |

ex-coupon.

## Ecole de Saint-Cyr

Paris, 17 juillet.

M. Bosc a été déclaré admissible aux épreuves orales du concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.

## Nouvelles Militaires

*Gendarmerie*

Paris, 17 juillet.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui les nominations et mutations suivantes dans la 15e légion de gendarmerie.

Sont promus maréchaux-des-logis :

Les brigadiers Jodry, de la brigade de Pero-Casevecchie ; Agostini, de la Porta ; Fiori, de Bastelica.

Sont promus brigadiers :

Les gendarmes Arnaud, de la brigade de Saint-Laurent ; Lallemand, de Cargiaca et Borégarey, de Lumio.

***

Le maréchal des logis à pied Simon passe de Bastelica à Castillon.

Le maréchal des logis Mangiavacca passe de Pero-Casevecchie à Marseille ;

Le maréchal des logis Jacques passe de la Porta à Pila Canale.

***

Le brigadier à pied Peraldi est envoyé de Volpajola à Propriano ;

Le brigadier Arnould passe de Propriano à Volpajola ;

Le brigadier à pied Bucchini passe de Vico à Vivario ;

Le brigadier Pinaut est envoyé de Saint-Laurent à Olmeta ;

Le brigadier Dumere passe de Lumio à Vico.

## Perpignan

### Grave mutinerie militaire

### 300 soldats coloniaux quittent la caserne baïonnette au canon

Perpignan, 17 juillet.

Une nouvelle et excessivement grave sédition militaire vient de se produire à Perpignan.

A la suite d'une discussion, plus de trois cents soldats d'infanterie coloniale se sont emparés de leurs fusils et, baïonnette au canon, se sont précipités dans la rue.

Ils ont fondu sur la foule qui s'est enfuie en poussant des cris d'épouvante.

Les soldats l'ont poursuivie et, c'est vraiment miracle, qu'aucun passant n'ait été blessé.

## Les Morts du Jour

*Le peintre Chartran*

Paris, 17 juillet.

On annonce la mort de M. Théobald Chartran, l'un de nos peintres les plus distingués.

Né à Besançon en 1849, élève de Cabanel à l'Ecole de Beaux-Arts, Grand prix de Rome en 1877 ; M. Chartran avait commencé à exposer, dès 1872, des œuvres de valeur, qui lui ont valu de nombreuses médailles aux divers Salons et Expositions, et la croix de chevalier de la Légion d'honneur en 1880.

M. Chartran était, en outre, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, et chevalier de l'Ordre de Charles III.

## H. Clémenceau à Carlsbad

Paris, 17 juillet.

M. Clémenceau se rendra à la station de bains de Carlsbad, dans les premiers jours d'août.

Le Président du Conseil séjournera en Bohême pendant une quinzaine de jours.

Durant son absence M. Guyot-Dessaigne, garde des Sceaux, sera chargé de la Présidence du Conseil des Ministres.

## LES RELATIONS Franco-Américaines

### Déjeuner au ministère de la Marine

Paris, 17 juillet.

M. Thomson, ministre de la Marine, a offert aujourd'hui un grand déjeuner en l'honneur de l'amiral Stockton et des officiers représentant la marine Américaine.

M. Thomson a porté un toast à la prospérité de la flotte des Etats Unis et a vanté la valeur et le courage de ses officiers et marins.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Paris a répondu par un vibrant éloge de la marine française.

## M. FALLIÈRES *à Rambouillet*

Paris, 17 juillet.

Le Président de la République, Mme et M. le Fallières quitteront samedi Paris, pour aller s'installer au château de Rambouillet.

## Conseil des Ministres

Paris, 17 juillet.

*Le successeur de M. Sarraut*

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La question du remplacement de M. Sarraut, comme sous-secrétaire d'Etat au Ministère de l'Intérieur sera définitivement réglée au cours de cette réunion.

## Nouvelles Maritimes

### RÉPARATION DE L'« IÉNA »

Paris, 17 juillet.

Le ministre de la Marine a terminé l'examen des rapports qui lui ont été adressés par les ingénieurs maritimes sur les avaries de l'*Iéna*.

M. Thomson a décidé de remettre sur les chantiers le cuirassé, et de demander au Parlement le vote d'un crédit de vingt millions, nécessaire à la réfection du navire.

## MOUVEMENT DIPLOMATIQUE

Paris, 17 juillet.

Un petit mouvement diplomatique sera soumis demain, à la signature présidentielle, par M. Pichon, ministre des affaires étrangères.

## EN ITALIE

### LE PROCÈS NASI

### Réunion de la Haute-Cour

Rome, 17 juillet.

Le Sénat, constitué en Haute-Cour, se réunira au mois de novembre prochain, pour juger l'ex-ministre Nasi et son ancien chef de Cabinet.

### Interrogatoire de Nasi

Rome, 17 juillet.

Le président du Sénat, deux sénateurs et les commissaires nommés par la Chambre des députés, se sont rendus dans la journée, à la prison central.

Ils y ont procédé à l'interrogatoire de M. Nasi. Celui-ci a protesté de son innocence, qu'il se réserve de démontrer devant la Haute-Cour de justice.

### Protestation de la Municipalité de Trapani

Rome, 17 juillet.

Le conseil municipal de Trapani, s'est réuni ce matin, en séance extraordinaire.

Il a adressé au Parlement et au Président du Conseil des Ministres une protestation énergique contre l'arrestation illégale de M. Nasi.

### M. NASI candidat au conseil provincial de Palerme

Palerme, 17 juillet.

Afin de protester contre l'incarcération de l'ex-ministre Nasi, un congrès d'électeurs de Palerme a acclamé sa candidature au conseil provincial.

## L'ENTREVUE DE DESIO

### Les commentaires de la Presse

Rome, 17 juillet.

Le communiqué officiel, transmis hier à la presse relatif aux résultats de l'entrevue de Desio, est l'objet de commentaires passionnés.

Les principaux organes italiens montrent une grande défiance à la suite des termes ambigus de la note de M. Tittoni.

## EN RUSSIE

### TIFLIS

### Explosion de bombes

*Deux généraux et un soldat tués. — Nombreux blessés.*

Saint-Pétersbourg, 17 juillet.

L'odieux attentat terroriste commis hier matin, à Tiflis, a causé une profonde impression à Saint-Pétersbourg. Tous les journaux donnent des détails très circonstanciés.

Le général Alikanoff, ancien gouverneur de Tiflis, le général Gheboff et leurs familles sortaient du club militaire, lorsque plusieurs bombes ont été lancées dans leur direction.

Les deux généraux, Mme Alikanoff et un soldat ont été tués sur le coup.

De nombreuses personnes ont été grièvement blessées par les éclats des explosifs.

Les deux fils du général Gheboff et le fils du général Alikanoff ont rapporté des blessures très graves qui mettent leurs jours en danger.

Les auteurs de cet horrible attentat anarchiste, qui a plongé dans le deuil la ville entière, sont demeurés inconnus.

## *La Conférence* DE LA HAYE

Paris, 17 juillet.

Les commissions internationales nommées lors de l'ouverture de la Conférence de La Haye, ont terminé leurs travaux.

Les séances plénières de la Conférence ont commencé hier et se continueront demain.

La question actuellement discutée est celle de l'arbitrage obligatoire.

## EN ABYSSINIE

### Expédition du Négus dans la province du Tigré

*Passage de l'armée de Ménélik sur le territoire italien*

Paris, 17 juillet.

Un grave conflit est, paraît-il, à la veille de surgir dans les relations du Négus Ménélik avec le gouvernement italien.

Le gouverneur de la province du Tigré, d'où les Italiens furent expulsés en 1896, s'est insurgé contre son empereur.

Afin de soumettre la province révoltée, Ménélik a décidé d'effectuer une expédition militaire contre le Tigré.

Pour se rendre dans cette région, une armée de 20.000 hommes devra envahir le territoire frontière de la colonie italienne.

Le gouvernement de S. M. Victor Emmanuel semble décidé à s'opposer à cette violation de son territoire.


A VENDRE séparément, ensemble ou une petite jument, âgée de 4 ans, et une jolie charrette anglaise.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Louis Flach ; Mlles Fernande et Henriette Flach ; M. et Mme Agénor Flach ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. George FLACH*

*Procureur de la République à Orange*

leur fils, frère et neveu germain, décédé le 14 juillet courant, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ayant eu lieu à Orange, on se réunira au Puits-Neuf, jeudi, 18, à neuf heures du matin ; de là, le convoi funèbre se rendra directement au tombeau Bonfanti, à Lapian, pour l'inhumation.

SOUFRE SUBLIMÉ
MOUILLABLE
" FIBROCOL "

pour préparer les bouillies cupriques soufrées destinées à combattre à la fois le Mildiou et l'Oïdium.

ECONOMIE, EFFICACITÉ, ADHÉRENCE

*Agent général :*
M. LANGLOIS, *Compagnie Agricole de la Corse, AJACCIO.*

Hôtel du Torrent
SAINT-PIERRE DE VENACO
**André Mariani**, propriétaire

Situation splendide au milieu des châtaigniers, à 800 mètres d'altitude dans un site délicieux d'ombrage et de fraîcheur.

Nombreuses promenades à faire sans fatigue. Fréquenté par la meilleure société Bastiaise et Ajaccienne.

Chambres hygiéniques et confortables.

Nourriture française très soignée.

Pension, 5 à 6 francs par jour, suivant la chambre, tout compris.

Voiture à la gare de Venaco.

Par sa table et son confort, l'*Hôtel du Torrent* peut soutenir la comparaison avec les meilleurs hôtels du pays.

Orezza-les-Eaux
HOTEL DE GRANAJOLA
(VILLA MANFREDI)
*Ouvert du 20 juin au 1er octobre*

Le restaurant est dirigé par un ancien maître d'hôtel renommé.

Prix de la pension 5 francs par jour, chambres 2 fr.

Arrangements pour famille.

S'adresser pour renseignements à Mme Taiani, Hôtel Granajola, (Orezza).

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL — Quint. Sor. de Viande — Lacto-Phosphate de Chaux

ACCOUCHEMENT



Mme Ponchaut

Laboureyrie, par Lapugnoy (P. de C.) 29 Août 1904.— « J'eus un accouchement fort difficile et ne pus nourrir moi-même mon enfant. C'est à grand'peine que je me tenais debout. J'étais pâle, mes digestions se firent très mal. J'avais des douleurs dans le dos ; au moindre froid, je m'enrhumais. J'étais d'autant plus effrayée de ces symptômes qu'à nouveau je me trouvais enceinte. Mes craintes s'évanouirent bientôt cependant car, m'étant mise enfin à suivre un sérieux traitement avec l'Emulsion Scott, je me fortifiai à merveille et, grâce à elle, mis au monde, sans la moindre difficulté cette fois, une charmante petite fille qui elle-même est très bien portante ». Mme Ponchaut.

Et si, souffrant comme Madame Ponchaut, vous voulez vous bien porter et avoir de beaux enfants, vous connaissez le remède,

L'EMULSION SCOTT

dont la formule et la préparation sont parfaites. Exiger toujours bien le flacon avec la marque " le Pêcheur et la morue". Prix unique en toutes pharmacies : 4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Rendez-vous compte de son agréable saveur, et de sa grande digestibilité en commençant d'abord par un simple échantillon que nous vous enverrons franco contre 0,50 timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Dépôt et Cie) 156, rue St-Honoré, PARIS.

## ARTHUR SUIRE

La Scierie transportable Arthur Suire, à Ajaccio (Corse). Force 35 chevaux, locomotives-routières, demande à faire des sciages à façon, et procure des acheteurs au comptant pour les bois en grumes. Envoyez offres.

## Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
**EUGÈNE PERICCHI, propriétaire**

*Saison Printemps-Eté 1907*

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc
*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**



Rayon spécial de chaussures de luxe dernier modèle en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

*La Maison se charge des réparations*

## MAISON DE CONFIANCE
**BIJOUTERIE MATTEI**
**20, Boulevard Paoli**

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix comme et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, perrons, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats.




LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
**ESSAYEZ-EN!**
Le Paquet: **40** Centimes.

## MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
*Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
**H. FRAISSINET & Cie**
MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907
NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON A ÉTÉ
Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline
APPRÊT DU NEUF
*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

## JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ
POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?



UNE PREUVE

Un malade m'écrit :

« Je souffrais horriblement depuis deux ans de douleurs d'estomac et du ventre, de maux de reins et de dos, de faiblesse aux cuisses générale, et je désespérais de guérir ; mon foie était encombré par suite de la longueur d'une bronchite négligée. Heureusement j'entendis parler de votre merveilleux Electro-Vigueur.

« Depuis trois mois que j'en fais usage, j'en suis tout à fait guéri, car je suis déjà entièrement guéri. »

POUR LES INCRÉDULES

Une preuve telle que celle-ci que nous reproduisons ci-contre pourrait même convaincre un sceptique docteur de la vieille école, qui ne trouve bon que purger ou saigner.

Demandez-moi un homme qui souffre sérieusement dans les reins ou les jointures de douleurs rhumatismales, de névralgie, lumbago ou de toute autre douleur, et mon Electro-Vigueur répandra l'huile de vie dans le corps du malade et dissipera toute trace de souffrance.

Toute personne affaiblie demande à se sentir vigoureuse de nouveau ; à se sentir réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à se sentir le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à se sentir heureuse, gaie et remplie de joyeuses inspirations ; — en un mot, à ne sentir débarrassée d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette langueur et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes.

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

**L'ÉLECTRO-VIGUEUR**

rend l'homme supérieur ; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.

**Brochure Gratuite** Je prie tous les malades de lire ma brochure et de m'écrire compte de la bonne foi de mes raisonnements. Je vous enverrai cette brochure franco et sous enveloppe.

*Si vous le pouvez, venez vous-même.*
Consultation médicale gratuite de 10 h. à 6 h. 30.
*Dimanche de 10 h. à 1 heure.*

BON pour le livre illustré gratuit valant 6 francs

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Montmartre, Paris.

Prière de n'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom.....
Adresse.....

**Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS**

## A LOUER

Divers locaux, grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.

— Vi la au Lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Maitei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

ANCIEN CABINET PRADERE
**PIERRE SABATÉ**
**Chirurgien-Dentiste du Lycée**
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articles.




**Installation à Gaz**
**Jean Cini**, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
*Appareils sur commande*
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITIONS : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e pages.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ADEL. GOUBAUD, Editeur, 3, r. des 4-Septembres

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Aux tempéraments délicats offrez un
# VIN DU CAP CORSE
*à base de Quinquina*
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
## *Apéritif Tonique Fortifiant*

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

*Demandez dans tous les bons Etablissements un* **Vin du Cap Mattei**



TROISIÈME ANNÉE

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 198 — VENDREDI 19 JUILLET 1907

00393

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse..... | 20 fr | 10 fr. | 5 fr. | Union postale, et autres Pays le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*



BIBLIOTHÈQUE


### *LE CALENDRIER*

Fête d'Aujourd'hui : St Vincent de Paul.
Soleil : (heure nationale)
Lever 4 h. 11 m — Coucher, 7 h. 01 s.
Premier quart., le 18 — Pleine Lune, le 26
Fête de Demain : Saint Jérôme.

*18 JUILLET*

## Le 14 Juillet

La fête du 14 Juillet a été célébrée à Paris avec son éclat accoutumé. La population qui s'était donné rendez-vous au bois de Boulogne ou se pressait sur le parcours des troupes a acclamé l'armée nationale, chefs et soldats. Par la manière dont elle s'est présentée sur le terrain de la revue, l'armée a, d'ailleurs, montré sa cohésion et sa solidité et le peu de prise qu'ont sur elle les théories antimilitaristes. La discipline dans l'armée française, malgré les déplorables incidents du Midi viticole, n'est pas encore un vain mot, heureusement pour la France et pour la République.

Les italiens, anciens compagnons d'armes de Garibaldi, que l'on avait eu la fraternelle pensée d'associer à cette fête, pourront rapporter dans leur pays, lié au nôtre par tant de souvenirs, une réconfortante impression. Ils ont pu voir qu'en dépit des fauteurs de discordes civiles et des instigateurs de « guerre sociale », le peuple français dans son immense majorité n'a rien perdu des qualités qui ont toujours fait de la France une nation ouverte aux plus généreuses aspirations humanitaires, sans doute, mais pénétrée aussi d'un sentiment très vif de ses devoirs patriotiques.

M. Gustave Hervé et ses acolytes ont dû, au surplus, s'en apercevoir mieux que personne à l'accueil qu'ont reçu les quelques manifestants antimilitaristes qui s'étaient hasardés au milieu de la foule et ont tenté de mettre en pratique les détestables conseils de la *Guerre sociale*. Aux premiers cris qu'ils ont poussés, ils ont été appréhendés par la police, aux applaudissements du public qui lui eût, au besoin, volontiers prêté main-forte.

L'insuccès a été tel que M. Hervé est aujourd'hui contraint d'en faire le pénible aveu. Il ne trouve, pour l'expliquer, rien de mieux que d'accuser d'une fâcheuse mollesse en cette affaire la Confédération générale du travail, dont l'appui lui aurait manqué « au dernier moment ».

La Confédération générale du travail serait-elle, à son tour, en train de devenir opportuniste ?

Il n'y aurait qu'à se réjouir de la manière dont s'est passée, à Paris, la journée du 14 juillet, si elle n'avait été marquée par un acte encore plus stupide que criminel.

Un déséquilibré a tiré, d'un trottoir de l'avenue Marigny, au moment où le cortège présidentiel rentrait à l'Elysée, deux coups de revolver — d'un petit revolver — dans la direction de M. Fallières, sans d'ailleurs atteindre personne. La foule a failli lui faire un mauvais parti. Il s'est, du reste, défendu d'avoir voulu tuer le Chef de l'Etat. Il n'avait d'autre but, a-t-il dit, que d'appeler sur les dénis de justice dont il est l'objet l'attention du Président et des pouvoirs publics.

L'instruction ouverte dira ce qu'il faut penser de cette explication, qui paraît, au premier abord, des plus vraisemblables. L'état d'esprit que révèle le mobile auquel aurait obéi le pauvre hère ne tend-il pas de plus en plus à se généraliser ? C'est celui du vandale qui lacéra la semaine dernière le *Déluge* du Poussin, comme ce sera demain celui de quelque autre cerveau malade Eux et leurs pareils en sont venus à croire que l'Etat, et par conséquent ceux qui sont à sa tête, peuvent tout. C'est au gouvernement et au gouvernement seul qu'ils imputent leurs souffrances et leurs déboires. C'est de lui seul qu'ils attendent un remède ou un secours.

Il faut dire à leur décharge, dans une certaine mesure, que nos mœurs publiques ne contribuent pas peu à accréditer cette idée fausse qu'il est possible de tout craindre ou de tout espérer du gouvernement. L'abus des recommandations et trop souvent leur scandaleux succès, l'intrusion des influences politiciennes dans les choses de la justice, des grâces difficilement explicables, des amnisties périodiques venant effacer les infractions les plus graves et affranchir de toute répression les coupables, tout cela n'est-il pas fait pour inspirer à ceux qui se croient « victimes » la pensée qu'il leur suffira, pour obtenir de légitimes réparations, — pour contraindre le « gouvernement » à les leur accorder, — d'attirer l'attention sur leur cas, par quelque coup d'éclat ?

Félicitons-nous — pour M. Fallières, qui remplit si dignement sa tâche de chef d'Etat, et pour la République — que le « coup d'éclat » ait été, cette fois, insuffisif. Et souhaitons que nos hommes publics, en réformant leurs méthodes d'action, enrayent pour leur part la maladie mentale dont l'acte d'hier n'est qu'une manifestation nouvelle.

(*Le Temps*).

### *LE BANQUET*
**de la Ligue de Propagande**
*Radicale et Radicale-Socialiste*

Dimanche dernier, la Ligue républicaine radicale et radicale socialiste avait résolu de fêter le 14 Juillet avec un éclat inaccoutumé. Un grand banquet démocratique et un punch furent organisés dans le jardin de l'hôtel Colombani, sous la présidence de M. Montigny, sous-préfet de Bastia.

M. Ghilini, vice-président de la Ligue, au nom du Comité d'organisation, remercie les républicains de Bastia d'avoir répondu à l'appel du Comité. Il indique ce que fut en 1790 la fête nationale du 14 juillet : une véritable manifestation de concorde et d'union. Il termine son toast en levant son verre en l'honneur de M. le Président de la République, de M. le Sous-Préfet et des républicains présents.

M. Montigny prend ensuite la parole sous les applaudissements nourris de l'auditoire. D'une voix forte et chaude, il prononce l'allocution suivante :

Après le brillant résumé de l'époque révolutionnaire que vient de faire le Président du Comité, M. Ajaccio, et après l'exposé du programme radical socialiste, que le même orateur a fait avec une clarté et une sincérité auxquelles il faut rendre hommage, M. le Sous-Préfet déclare qu'il ne lui reste presque rien à dire ; il tient cependant, dans cette réunion démocratique, à ajouter quelques mots, et puisqu'on est entre amis, il parlera dans un langage familier.

Reprenant l'histoire du parti républicain depuis 1794, il dit qu'il ne s'appesantira pas sur les époques de réaction qui ont amené au pouvoir les régimes monarchiques ou bonapartistes, et qu'il arrivera rapidement au moment où, après la triste période de 1870, la troisième République s'est implantée définitivement parmi nous. Une seule génération semblait alors apte à diriger les destinées du parti démocratique, c'était celle qui constituait la réserve de l'armée républicaine, et qu'une certaine presse appelait irrévérencieusement ses vieilles barbes de 48.

Puis sont venus les Gambetta, les Jules Ferry, bientôt suivis par d'autres plus jeunes, avec des aspirations nouvelles. Enfin, une autre génération se prépare, plus ardente encore, dont les idées sont généreuses, et qui autrefois se serait peut-être contentée de dire :

**Nous entrerons dans la carrière**
**Quand nos ennemis n'y seront plus.**

Mais aujourd'hui, plus impatiente, elle demande à presser le mouvement pour mieux manifester son existence.

Il faut reconnaître la sincérité et la bonne foi de tous La République, d'ailleurs, n'est pas une marâtre, elle accueille tous ses enfants avec la même tendresse, pourvu qu'ils soient dévoués et loyaux, et qu'ils aient le constant souci de l'avenir.

M. le Sous-Préfet rappelle à ce sujet, le propos d'un maire qu'il a connu sur le Continent et qui aimait à répéter : « La République est notre mère à tous. »

Eh bien, oui, qu'elle soit notre mère, et témoignons-lui affection et respect.

Il faut l'aimer pour elle-même et se souvenir que l'intérêt général exige quelquefois le sacrifice des intérêts particuliers.

Connaissant le bon esprit des républicains Bastiais et leur sagesse, il est convaincu que rien ne viendra arrêter l'essor du parti, et il considère avec confiance l'avenir qui lui paraît plein de promesses.

Il termine en levant son verre en l'honneur du Comité de propagande radicale et radicale socialiste et de tout le parti républicain bastiais.

Nous publierons dans un prochain numéro le discours de M. Joseph Ajaccio.

### Ce que disent les Journaux

**L'Action**

Sur la représentation proportionnelle :

« La sincérité de la loi et la représentation proportionnelle, tel est la grande réforme à introduire. Il en est une autre qui me paraît être leur complément indispensable : c'est le renouvellement de la Chambre par tiers. Les élections générales, au lieu de se faire sur l'ensemble du Parlement, se feraient tous les ans ou tous les deux ans, sur un tiers. La durée du mandat serait, soit de trois ans, soit de six ans. La jour où ces réformes auront été réalisées, la République sera définitivement à l'abri de tout danger césarien, boulangiste ou nationaliste ; de plus, le Parlement sera la représentation exacte et fidèle de la Nation ».

**Le Siècle**

Sur la Revue du 14 juillet :

« Comment la population ne se serait-elle pas émue jusqu'au fond des entrailles devant le défilé régulier de tous ces jeunes hommes qui lui apparaissent ainsi la représentation dans tous ses compartiments successifs. Depuis le millionnaire jusqu'au prolétaire, depuis l'oculiste jusqu'au docteur, tout le monde a un fils ou un frère qui défile dans les rangs avec eux, tout le monde a un peu de sa chair et de son esprit dans l'armée, tout le monde, par


## Pianos d'occasion

Piano droit à vendre, bonne occasion, 180 fr.

Piano carré, 40 fr.

S'adresser ou écrire à M. BLANC, 19, cours Napoléon, Ajaccio.


90 — Feuilleton du Petit Bastiais

LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

III

LA PAROLE DE VENGEANCE DE L'ABBÉ PIERRE ROUX

— Bien sûr, son passé mystérieux pèse sur son cœur douloureusement ! Oui, il a dû beaucoup souffrir ! Aussi la sympathie très vive que je ressentais pour lui se change-t-elle, dès maintenant, en amitié véritable, bien qu'il y ait, entre nous, une différence d'âge considérable. Plus il a souffert, plus il est méritant, et partant plus il est digne de l'estime, de l'intérêt et de l'affection, même, de tous les honnêtes gens !

Louise avait écouté toute cette conversation en travaillant avec une activité excessive. Sa mère, qui l'observait, avait constaté, seule de tous les assistants, l'émotion très vive de la jeune fille, quelque effort qu'elle eût fait pour la dissimuler.

— Mais, reprit M. Leroux, l'attachement extraordinaire de M. Frédéric Gerfaut pour le jeune homme ne cache-t-il pas quelque mystérieuse aventure ? Savez-vous bien qu'un père véritable n'agirait pas autrement que lui vis-à-vis de son enfant ?

— Parbleu, s'écria l'abbé d'une voix forte. Ça devait être dit. Voilà bien les hommes ! Dès qu'une noble action se produit, au lieu d'en voir les ressorts dans la générosité humaine, on lui cherche aussitôt des motifs secrets pour se l'expliquer. Eh ! morbleu, et quoique disent ou que croient les pessimistes — race insupportable ! — qui s'obstinent à ne voir partout que le mal, systématiquement, je prétends que la somme de bien qui est dépensée sur la terre entière dépasse, finalement, la somme du mal. Les honnêtes gens sont en majorité, quand le diable y serait ! Je l'affirme Et si je me trompe, tant pis ! Je veux garder ma croyance, quand ce ne serait que pour ma satisfaction personnelle.

— Ainsi-soit-il ! ajouta le maire. Croyez, monsieur l'abbé, que je serais désolé d'avoir dit quelque chose qui vous aurait déplu ! C'était loin de ma pensée, et, comme le dit, avec raison, la sagesse des nations. L'intention, seulement, doit être réputée pour le fait !

Le docteur s'était levé et avait pris place à la table de jeu.

— Messieurs, le whist étant décidément banni de nos distractions, désormais, dit-il, je vous préviens que le piquet vous réclame.

— Nous lui serons fidèles ! dit le maire ; et, s'asseyant à côté de l'abbé : Sans rancune, mon cher monsieur Ruol !

— On ne peut pas vous en vouloir, mon bon monsieur Leroux. Tout le monde sait que vous êtes un brave homme. D'ailleurs, vous êtes un pécheur à la ligne, et c'est tout dire !

— Oui, je vous entends, riposta le maire, en riant d'un air finaud. Vous voulez dire, avec je ne sais quel mauvais plaisant de poète, que toute ligne est un instrument qui commence par un asticot et qui finit par un imbécile. Et, dans votre esprit, bien entendu, je ne suis pas l'asticot. C'est ça, pas vrai ? Monsieur l'abbé, vous me le paierez ! Je joue contre vous, et, dès la première partie, vous serez expot, ou j'y perdrai mon nom !

Les quatre adversaires avaient pris place. Le docteur battit les cartes.

— Coupez, monsieur Carelier, dit-il.

Soudain la cloche vibra pour la quatrième fois.

— Pas de chance ! fit le docteur avec dépit. Je gage qu'on vient me chercher pour aller voir un malade ! Il dépose les cartes.

— Le diable l'emporte ! s'écria le maire, furieux. Ah ! monsieur l'abbé, vous l'échapperez belle !

Louise, de plus en plus émue, s'était levée, sans motif apparent. On eût dit qu'un instinct secret l'avait avertie que ce visiteur, qui avait sonné si tard, — il était alors près de neuf heures — c'était M. Bernard. C'était lui, en effet.

Il entra dans le salon, et, d'abord, ses yeux virent Louise, qui, en même temps, regarda le jeune homme. Or, comme si, de leurs regards, s'était dégagé un fluide, qui, se rencontrant, avait établi, entre eux, un courant magnétique, ils firent, en même temps, un mouvement. Sans se parler, ils s'étaient compris.

— Je ne pouvais attendre plus longtemps ! Je n'y pouvais plus tenir ! J'avais besoin de vous voir !

— Moi de même ! Je savais que vous viendriez ce soir ! Je vous attendais !

J'étais si triste, parce que je ne vous avais pas vu, aujourd'hui !

Tel est le dialogue qui s'était engagé entre eux, et que, seuls, ils avaient entendu. Toutefois, madame Noémie l'avait deviné, car rien de ce qui touche à leur enfant n'échappe aux yeux vigilants de certaines mères, plus particulièrement attentives, on mieux douées.

— Je vous demande pardon de me présenter chez vous, si tard, madame, dit-il ; mais vous voudrez bien me pardonner quand je vous aurai dit, pour m'excuser, que je m'ennuyais si fort, seul, chez moi, où je suis claquemuré depuis trop longtemps, que je n'ai pu résister au désir de venir, ici, ce soir, vous présenter mes hommages respectueux, et vous demander la permission de passer une heure en votre compagnie.

(*A suivre*).

conséquent, appartient à l'armée comme l'armée appartient à tout le monde. Aussi les gens qui rêvent la rupture de ces liens ne sont-ils pas seulement de dangereux malfaiteurs, ils sont, avant tout, des déments qui ne savent pas ce qu'ils font ».

**L'Aurore**

S ir le désarroi de l'Hirondelle :

« M. Hervé a appris, hier, à ses dépens, que quand on veut organiser des manifestations républicaines, qu'on veut opposer le peuple dans la rue, il ne faut pas commencer par crier : « A bas la République ! » M. Hervé explique encore sa mésaventure par le fait que la manifestation n'a été encouragée, ni par la Confédération générale du travail, ni par le parti socialiste ; en d'autres termes, M. Hervé se plaint d'avoir été lâché, déplorablement lâché. L'aveu est à retenir. J'espère que, dorénavant, les journaux modérés nous feront grâce de leur bonté sur les dangers de l'Hervéisme, sur les flots mous sous la faconde nerveuse. M. Hervé est un enfant naïf, perdu par les républicains, abandonné par les socialistes ; il reste seul avec son Hervéisme ».

## M. GEORGE FLACH

Hier matin, par le courrier de Marseille, arrivait la dépouille mortelle de M. George Flach, procureur de la République à Orange, décédé en cette ville à la suite d'une très courte maladie.

A neuf heures, le cercueil déposé dans un des hangars de la Compagnie, transformé en chapelle ardente, était transporté à Lupino, au tombeau de la famille Benedetti.

Le deuil était conduit par M. Louis Flach, président de Chambre honoraire, assisté de son frère, M. Agrippa Flach, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, juge de paix de Roquiano, de nombreux parents et amis.

De superbes couronnes avaient été offertes par la municipalité d'Orange, par la famille, le tribunal d'Avignon, le tribunal, le barreau, les avoués et les huissiers d'Orange, le Cercle philharmonique, le Cercle des Intimes de cette ville, par des amis du défunt, etc.

A Bastia, nombreux ont été ceux qui sont venus lui apporter cette dernière marque d'affectueuse estime et d'amitié, mais à Orange ses obsèques ont revêtu mardi dernier les larmes d'un véritable deuil public. Comme substitut à Avignon et comme procureur à Orange, notre ami avait su mériter les sympathies générales de la population vaucluscienne.

Le maire, le sous-préfet, le juge d'instruction avec quelques amis personnels s'étaient installés à son chevet en attendant que sa mère et sa sœur appelées en toute hâte prissent lui apporter les soins que nécessitait son état, mais tous les secours furent impuissants devant un dénouement aussi brutal qu'imprévu.

Après de brillantes études au Lycée de Bastia, George Flach avait occupé au barreau de notre ville une place des plus honorables. Sa diction choisie et élégante, sa science approfondie du droit l'avaient vite classé parmi nos maîtres les plus autorisés.

Nommé substitut à Dax puis à Avignon, enfin procureur de la République à Orange, son intelligente activité et sa remarquable intelligence laissaient présager le plus brillant avenir et les plus flatteuses espérances. Ses chefs hiérarchiques ne tarissaient pas d'éloges sur ce jeune magistrat qui savait si bien concilier l'esprit de justice avec ses convictions ardemment républicaines et un très profond sentiment d'humanité. Il avait d'ailleurs de qui tenir et il continuait simplement des traditions de famille.

Tel nous l'avions connu sur les bancs du Lycée et de la Faculté de Droit, tel nous le retrouvions chaque année à son retour parmi nous. Gai et enjoué, d'un physique agréable et sympathique, son humeur égale lui avait valu l'amitié de tous ses condisciples.

Nous formulons l'espoir de le revoir bientôt, et devant ce coup inattendu du destin, c'est à peine si nous osons croire à une aussi triste réalité.

George Flach disparaît à l'âge de 34 ans dans la pleine maturité de son beau talent. De ses grandes qualités de cœur, et d'esprit, comme un dépôt sacré, nous garderons par devers nous, le précieux souvenir.

Au nom de tous ceux qui l'ont connu et aimé, j'ai tenu à lui adresser ici ce suprême et dernier adieu.

Nous ne voulrions pas apporter à ce père infortuné, dont la douleur nous désespère, de banales consolations que dire, en effet, à cette famille si cruellement éprouvée dans ses plus chères affections ? Si la sincérité des témoignages d'une sympathie réelle, recueillie en cette douloureuse circonstance peuvent faire quelque allégement à la tristesse de l'heure présente, qu'ils veuillent bien agréer l'expression émue de nos vives condoléances.

J. A.

## Les Elections Départementales

### *Conseil Général*

OLETTA. — M. Mathieu Piazza-Alessandrini, docteur ès-sciences politiques et économiques, a posé sa candidature. M. Casale, conseiller sortant, ne demande pas le renouvellement de son mandat.

SARROLA-CARCOPINO. — M. Tiburce Cuneo d'Ornano, docteur en droit, conseiller sortant, sollicite le renouvellement de son mandat. Il a pour concurrent M. Joseph Giustiniani, ancien chef de cabinet du Préfet de la Corse.

CASTIFAO. — M. le docteur Zaccarelli, conseiller sortant, est de nouveau candidat. Il a pour concurrent M. Césaire Colombani, greffier de la justice de paix de Castifao.

***

### *Conseil d'Arrondissement*

BASTIA-TERRAVECCHIA

M. Augustin Rappellini, candidat ouvrier, adresse aux électeurs du canton de Terravecchia, l'appel suivant :

*Mes chers Concitoyens,*

Instamment prié de poser ma candidature aux prochaines élections du Conseil d'arrondissement, je n'ai pu me décider aux pressantes sollicitations des amis qui m'ont fait comprendre qu'une candidature s'imposait.

Je ne me dissimule pas que la tâche est lourde, et certes ma modeste personnalité devra surmonter de nombreuses difficultés pour l'accomplissement fidèle de son mandat, mais je comprends aussi qu'un honnête ouvrier peut bien faire un bon conseiller d'arrondissement. C'est donc cette conviction que je viens solliciter vos libres suffrages.

Mon programme est très concis, car je crois que l'action vaut mieux que de trompeuses paroles.

Je ne suis affilié à aucune coterie politique ; l'acceptera toujours une bonne réforme, pourvu qu'elle se rattache aux intérêts généraux de la classe ouvrière, sans me préoccuper de savoir d'où elle vient.

Je servirai tout simplement la cause des ouvriers. Je voterai pour sur toutes les questions qui intéresseront directement la classe des travailleurs ; je voterai contre, ou je m'abstiendrai dans les questions qui revêtiront un caractère politique ou de parti.

Si ce programme répond à vos aspirations, vous m'accorderez vos libres suffrages ; si, au contraire, vous ne l'approuvez pas, vous me ferez votre concurrent.

AUGUSTIN RAPPALLINI,
Ouvrier typographe.

## *Bulletin Financier*

Paris, 16 juillet 1907.

Liquidation facile et marché ferme. Notre Rente fait à 95.32. Fonds Internationaux bien disposés, sauf exception Russes. Nos grands Etablissements de Crédit conservent leur bonne tendance.

Les obligations 3 0/0 Gulf And Chicago Railway sont en bonne tendance à 465.

Le Lokopass a changé gouvernement à 431. On négocie à 775 l'action de la Société Financière d'Afrique. L'avenir Mercury Lines est toujours en faveur à 135 ; on sait que ce sont les seules mines rémunératrices en Europe, si qu'elles sont très riches.

Les actions Auto-Transports ont de bons achats, et cotisant à 118. Cette société est une entreprise française de transports et services publics par automobiles et automotrices, constituée en capital de 6 millions divisé en 60,000 actions de 100 fcs. Elle a pour but d'organiser des services publics de transports entre les localités dépourvues de moyens de communication directe.

Chanard et Walker cote 385. L'action Delahaye reste demandée à 361 ; les affaires de cette société pour les premiers mois de 1907 accusent une importante progression sur les deux exercices précédents.

Nos chemins de fer sont fermes.

## COUR D'ASSISES

Audience du 18 juillet 1907

*Présidence de M. GAVINI, conseiller*

### *Assassinat*

Sota Paul Antoine, cultivateur de pierre, qui comparaît aujourd'hui devant MM. les jurés, a répondre du crime d'assassinat.

Il est, en effet, accusé d'avoir, à Corte, le 11 juin 1905, jour de la Pentecôte, volontairement donné la mort à son camarade Ettori François-Marie, et ce, avec préméditation et guet-apens.

Le fait de la cause sont exposés comme suit :

*Acte d'accusation*

Le 11 juin 1905, jour de la Pentecôte, Sota Paul-Antoine et Ettori François-Marie, cantonniers de pierres, travaillent sur la route d'Aleria, à sept kilomètres de Corte, se rencontrent en cette ville vers trois heures du soir, dans une buvette du centre Paoli, tenue par la dame Mazzoppi, et bien que la veille, après une discussion pour un motif futile avec Ettori, Sota eût quitté le logement qu'ils habitaient en commun depuis quelques jours, ils se serrèrent la main et burent quelques bouteilles de vin en compagnie de leur camarade Poggi et de leur tâcheron Negri.

A six heures, ils quittèrent cet établissement pour aller dîner ensemble chez la dame Valenti, aubergiste, place Saint-Marcel. A la fin du repas, Sota rappela à Ettori, qui paraissait vouloir s'endormir, le rendez-vous que Negri leur avait donné à la buvette Mazzoppi ; n'ayant pu le décider à l'accompagner, il lui manifesta son mécontentement en termes très vifs et partit seul de l'auberge. Ettori alla cependant le rejoindre quelques instants après, et retrouva avec lui Poggi et Ferrari. Negri arriva sur ces entrefaites et remit à Sota la somme de deux francs qu'il lui avait demandée.

Voyant cela, Ettori fit observer qu'il avait été suffisamment rémunéré de son travail avec les cinq francs qu'il avait reçus dans la journée et qu'il avait tort de réclamer un supplément qui ne lui était pas dû. Sota, furieux, lui répliqua avec colère que ses comptes ne regardaient que lui seul. La discussion devint violente, mais Poggi et Ferrari intervinrent et réussirent à rétablir le calme. Sota ne sépara toutefois de ses compagnons et alla s'accoter seul à une autre table dans la pièce voisine, puis, vers 10 heures et demie, il se retira malgré les instances de Poggi et de Ferrari et même d'Ettori qui le supplia d'oublier ce pénible incident et de rester avec eux.

A cette heure, ces derniers quittèrent à leur tour la buvette Mazzoppi : Ferrari remontait la rue des Quatre Canons pour se rendre chez sa logeuse pendant que Poggi et Ettori se dirigeaient vers la place Paoli et allaient s'asseoir sur le seuil de la porte du magasin Brescioni, situé à l'entrée de la rue Lubiconi. Ils restèrent là ensemble une demi-heure, puis Poggi alla se coucher laissant son camarade accroupi sur le trottoir, la tête reposant sur le seuil de la porte. C'est à cet endroit que, vers minuit, sortant d'une buvette voisine, des jeunes gens trouvèrent Ettori étendu sans mouvement et perdant beaucoup de sang par une énorme blessure à la tête. Son pouls battait encore. Informée aussitôt, les magistrats se portèrent sur les lieux et prescrivirent des recherches qui amenèrent la découverte, dans une ruelle voisine, d'une tarvelle de charrette dont une extrémité était tachée de sang mélangé de cheveux. C'était l'arme dont l'assassin s'était servi pour frapper sa victime.

Les soupçons se portèrent aussitôt sur Sota, contre lequel l'information a relevé des charges accablantes. Il a été, en effet, rencontré par Negri, le soir du crime, vers onze heures, sautant d'un terrain vague situé derrière la buvette Mazzoppi et d'où l'on peut très bien voir ce qui se passe dans la cuisine où communiquent Ettori, Poggi et Ferrari, et, une demi-heure plus tard, on l'aperçoit regardant exactement à son aiguillon a été vu par le sieur Nazzal, sur la place Paoli, à une vingtaine de mètres du magasin Brescioni, semblant guetter quelqu'un. C'était certainement Sota qui attendait à cet endroit le départ de Poggi pour commettre son crime. A partir de ce moment la Sota a disparu et a été valablement recherché.

***

M. l'avocat général Angeli occupe le siège du ministère public.

Me Sébastien de Carolis est chargé des intérêts de l'accusé.

*Interrogatoire*

Sota reconnaît avoir eu une discussion avec Ettori, à propos d'une petite somme d'argent que M. Negri avait remise à la victime pour la partager avec son camarade. Cette discussion se calma bientôt ; mais Ettori revenait à la charge quelques instants après et menaçait l'accusé d'une arme blanche. Voyant ces jours menacés, Sota a porté un léger coup de bâton à son antagoniste qui n'en a pas été blessé. Il a quitté aussitôt les lieux si n'est pas l'auteur de la mort du malheureux Ettori.

*Incident*

Me de Carolis sollicite alors le renvoi de l'affaire à une prochaine session. Les dépositions des témoins défaillants sont très importantes ; sur elles reposent les bases de l'accusation, notamment en ce qu'elles concernent les circonstances aggravantes.

Il est de principe que la défense ait des droits égaux à ceux du ministère public. Bien que M. l'Avocat général n'ait pas cru devoir solliciter un renvoi, la Cour le prononcera, afin de permettre à l'accusé de contrôler les affirmations de ceux qui l'accablent.

M. l'Avocat général s'oppose au renvoi. Les témoins défaillants ont déjà fait de dépositions importantes, mais leurs dires sont corroborés par d'autres témoignages qui pourront se produire à l'audience. Un renvoi est donc inutile.

Après une courte réplique de l'honorable défenseur, la Cour repousse la demande de renvoi et décide de passer outre aux débats.

***

M. le docteur Zaccarelli, premier témoin entendu, a fait les constatations médico-légales ; la victime a été frappée à la nuque de deux coups de tarvelle, portés avec une extrême violence et ayant occasionné une mort instantanée.

Mussoi Antoine rentrait le 11 juin 1905, chez lui, vers minuit et demie, lorsqu'il a vu à vingt-cinq mètres du lieu du crime, un individu de taille moyenne, portant un chapeau à larges bords et dont l'attitude suspecte l'a impressionné.

Negri François a employé l'accusé et la victime. Le 15, il a remis à Ettori une somme de quinze francs dont cinq devaient être remis à Sota. Il est arrivé dans la soirée dans le débit de boisson où Sota et Ettori se disputaient au sujet de cette somme. Il remit deux autres francs à Sota et partit lorsque le calme était totalement rétabli.

Jeanne Valenti a restauré le soir du crime Sota et Ettori ; ce dernier n'est endormi ; Sota l'a réveillé pour l'emmener boire avec lui, mais Ettori a refusé. Sota était plus calme que la victime.

Poggi François a passé la soirée avec Ettori ; il a assisté à la discussion de ce dernier avec Sota. Lorsque la victime fut rétabli, Ettori et lui se sont étendus de bonne et ils ont chanté ensemble. Il est bientôt parti laissant son camarade endormi.

Casanova, passant une première fois devant le débit de boisson, a vu Poggi et Ettori étendus l'un près de l'autre et chantant. Quelques instants après, il retournait sur ses pas et trouvait Ettori mort. Il y avait déjà foule autour du cadavre.

Blanchenois Dumetrius a la première aperçu le corps inanimé de la victime ; il s'est approché et a constaté qu'elle baignait dans son sang. Elle a d'ailleurs expiré dans ses bras ; le témoin a alors prévenu la police.

L'agent de police Pancialelli, prévenu qu'un crime venait de se commettre a fait les premières constatations.

Sœurs Paul confirme la déposition de Blanchenois.

Le témoin Poli a entendu le bruit d'une discussion entre Ettori et Sota. Il a invité ce dernier à s'éloigner à cause de l'attitude peu rassurante de son antagoniste.

### Réquisitoire

M. l'avocat général Angeli prononce avec son talent coutumier un très sévère réquisitoire contre l'accusé.

Il a, sans raison aucune, assommé son camarade endormi.

Certes, une légère discussion avait eu lieu entre eux ; mais elle avait été provoquée par l'accusé et s'était terminée d'une façon très satisfaisante.

L'honorable organe de l'accusation démontre ensuite que l'accusé soutient un système impossible. Tout prouve au contraire préméditation et de guet-apens.

M. l'avocat général réclame du jury un verdict très dur contre la bête qui a commis un crime sauvage.

### *Plaidoirie de Me de Carafa*

Me Sébastien de Carafa, dans une discussion très serrée, démontre que l'accusation a été impuissante à établir la culpabilité certaine de son client.

Dans cette affaire ténébreuse un doute très sérieux subsiste car aucun témoin de vue n'a assisté à la scène du crime.

En vain, le ministère public tente de faire retenir contre l'accusé la circonstance de la préméditation, ainsi que celle de guet-apens. Rien ne prouve que l'individu suspect que M. Negri a vu posté, soit l'accusé. Au surplus aucun témoin n'a vu en sa possession l'arme homicide.

A tout crime il faut d'ailleurs un mobile, et, malgré les brutalités de Ettori, aucune raison sérieuse ne pouvait amener Sota à lui donner la mort.

L'accusé a simplement porté un léger coup de canne à la victime qui le poursuivait une arme à la main.

Dans une fort belle péroraison le vaillant maître réclame l'acquittement de son client.

### *Le Verdict*

Le verdict du jury étant affirmatif sur toutes les questions, la Cour condamne Sota Paul Antoine, à vingt ans de travaux forcés.

***

Audience d'aujourd'hui :

Rostini Joseph, cultivateur, demeurant Oin, accusation.

Ministère public, M. Mancini, substitut du Procureur général.

Défenseurs, Me de Moulero aîné et de Moulero junior.

## *Brevet supérieur*

Sur les 46 aspirantes inscrites, 44 ont répondu à l'appel de leur nom, 27 ont été déclarées admissibles aux épreuves orales qui commenceront ce matin, vendredi, à 6 heures.

| Noms | |
|---|---|
| *Ancien Régime* | |
| Agostini Anita | Orlidi |
| Albertini | Rieni |
| Biaggini | Vitori |
| Canava | Waty |
| Cinculi | |
| Federici | *Ancien Régime* |
| Fontanarosi | Alessandri |
| Gherardi | Carvinelli |
| Giacomoni | Farinole |
| Guasconi | Maître Antonietta |
| Gozzi | Venchioni |
| Lanzia | |
| Martini | *Anciennes admissib.* |
| Mattei Pauline | Leoncini |
| Monti Adrienne | Paolini Toussainte |
| Monti Marie-Ant. | |

Les aspirantes (nouveau régime) sont priées de se munir de papier à musique pour l'épreuve de dictée musicale.

## Parti Socialiste (S. F. I. O.)

*Fédération Socialiste Corse*

Les Groupes socialistes adhérents à la Fédération socialiste Corse sont informés que le congrès fédéral pour 1907 se tiendra à Ajaccio le 24 juillet courant. La réunion aura lieu dans une salle du Bar Luiggi, Cours Napoléon, à 8 heures du soir. Les secrétaires des groupes sont priés d'adresser au plus tôt les mandats des délégués au citoyen Louis Costa, à Fila-Canale, secrétaire général de la Fédération.

## *Abonnements de Saison*

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

## Les Ouvriers Cordonniers

Les ouvriers cordonniers réunis en assemblée générale à la Bourse du Travail, ont voté l'ordre du jour suivant à la date du 15 juillet.

Ordre du jour :

D'après l'ordre du jour paru à la date du 8 juillet concernant que les patrons visés étaient convoqués pour faire valoir leurs revendications ; que aucun ne s'est présenté à l'exception de Olive Ange. Le syndicat a constaté que le dit patron ait fait d'accord avec ses ouvriers, présents à la séance, se conformait intégralement à la signature du contrat.

Après avoir pris connaissance de la lecture du présent ordre du jour, le syndicat porte à la connaissance des populations de la Ville et de l'intérieur, qu'elles trouveront des chaussures[illegible] courues à la main-d'œuvre ci-dans de bonnes conditions, chez les maîtres-cordonniers Bozzano, Gaspari, Filippi et Olive Ange.

Cet ordre du jour ainsi que la grève en perspective sous votre à l'unanimité.

Pour le syndicat,
Le Secrétaire, POLI Antoine.

## *Petite Gazette*

### *Carnet mondain*

Hier soir ont eu lieu les fiançailles de Mlle Rosette Gasseo, la très charmante fille du regretté Raphael Gasseo, membre du conseil colonial de la Cochinchine, et de Madame née Dalliano, avec M. Auguste Ramelli, avocat, docteur en droit, fils de l'honorable conseiller général du canton de Brando et de Madame née Gaspari.

Nous offrons aux jeunes fiancés et à leurs familles nos plus sincères félicitations.

***

### *Ecole de Saint-Cyr*

Nous avons appris avec un réel plaisir le brillant succès remporté par M. Bosc, élève du Lycée de Marseille, qui vient d'être admis aux épreuves orales du concours de l'école militaire de Saint-Cyr.

Nous adressons à notre jeune et sympathique concitoyen nos plus sincères félicitations, et nous lui souhaitons qu'il complète dans quelques jours son succès par l'admission définitive.

Le jeune lauréat est le fils de notre distingué collaborateur et excellent ami, M. Edouard Bosc, directeur d'*Associo Ravua*, auquel nous adressons également nos plus chaleureuses félicitations.

***

### *Phares de la Corse*

M. Pierre Angeli, gardien de phare à la Pointe-Morteda, est promu de la 2e classe à la 1re ; M. Bezzo Antoine, au phare de Senetose, est promu de la 3e classe à la 2e ; M. Santi Toussaint, au phare de Senetose, est promu de la 4e classe à la 3e.

***

### *Au Port*

— Vap. « Liamone, » cap. Maury, de Livourne, 16 passagers, div.
— Vap. « Goto, » cap. Carrieu, de Marseille, 236 passagers, div.
— Vap. « Numidie, » cap. Lelièvre, de Livourne, 26 pas., div.
— Vap. « Segontium, » cap. Roberts, de Livourne, diverses.

***

### *A vendre*

*par bonbonnes de 15 à 30 litres*

Très BON VIN de propriétaire des côteaux de Bastia

S'adresser 17, rue de l'Opéra, au 3me étage.

***

### *A louer*

POUR LA SAISON D'ÉTÉ A RAPALE, un appartement de cinq pièces, meublé ou non, très belle situation.

S'adresser à M. de Patrizoni, Bar des Platanes.

***

### *A louer*

Magasin nouvellement réparé, Boulevard Saint Angelo.

***

### *A vendre*

Charrettes, Landaus, Omnibus, Victorias, et autres Voitures.
S'adresser au concierge de Toga.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00394

BOURSE DE PARIS

| | 17 juillet | 18 juill. |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95 32 | 95 05 |
| — de 3 0/0 amortis. | 95 45 | 95 80 |
| | | ex-coupon |

## MOUVEMENT DIPLOMATIQUE

Paris, 18 juillet.

Le mouvement diplomatique, que nous avons annoncé hier, a été signé ce matin par le Président et de la République.

M. Odicini, consul de France à Malte, est nommé aux mêmes fonctions au poste important de Rotterdam.

## *L'ATTENTAT* DE L'AVENUE DE MARIGNY

### L'état mental de l'inculpé

Paris, 18 juillet.

Il semble de plus en plus certain que Maillé, l'auteur de l'attentat dirigé le 14 juillet contre M. Fallières ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales.

Confronté aujourd'hui, en présence de son défenseur, Me Prieur, avec un infirmier de l'hôpital de Rouen, qui affirmait le reconnaître, Maillé a refusé de signer le procès-verbal de confrontation.

« Je ne signe pas, a-t-il dit, car cet homme ne peut me reconnaître, puisqu'il ignore si je suis Français. »

Il a ajouté ensuite, sans aucune interpellation :

« Je n'ai jamais pu embarquer sur aucun navire du Havre, à la suite de l'ordre donné par le gouvernement.

» J'ai une tête lumineuse, ce qui explique pourquoi mes ennemis peuvent facilement me poursuivre. »

Devant l'incohérence de ces divagations, le juge d'instruction a fait droit aux conclusions de Me Prieur et a commis un docteur aliéniste pour examiner l'état mental de l'inculpé.

## ACCIDENT A BORD du SOUS-MARIN « ÉMERAUDE »

### *Un quartier-maître grièvement blessé*

Cherbourg, 18 juillet.

Un grave accident s'est produit ce matin, à bord du sous-marin *Emeraude*.

Pendant un exercice d'évolution à 6 mètres de profondeur, le quartier-maître de timonerie, Querrec, eut le bras saisi et arraché par un volant.

Ce brave marin eut le courage stoïque de cacher son accident pendant toute la durée de la manœuvre. Il ne l'a révélé que lorsque la plongée a été terminée.

Le quartier-maître Quenet a immédiatement été dirigé sur l'hôpital militaire, où son état a été jugé très grave.

## Le Conflit Sino-Russe

Saint Pétersbourg, 18 juillet.

Une certaine presse de Saint-Pétersbourg affirme que les relations diplomatiques sont très tendues entre la Russie et le gouvernement japonais.

Une guerre prochaine semble inévitable.

## L'Affaire du Diamant Bleu

Rennes, 18 juillet.

Le tribunal de Rennes vient de débouter l'attaché d'ambassade russe Gregor, de son action en dommages-intérêts dirigée contre la baronne de Rafelec du Porzic.

On se souvient que cette affaire à sensation avait eu pour point de départ l'action intentée par la baronne contre M. Gregor pour détournement du fameux diamant bleu.

M. Gregor bénéficia d'une ordonnance de non-lieu à la suite de laquelle il actionna son adversaire en dommages-intérêts.

C'est cette action que le Tribunal a repoussée en condamnant M. Gregor aux dépens.

## ZOLA AU PANTHÉON

Paris, 18 juillet.

Les journaux annoncent que la translation solennelle des restes de Zola au Panthéon aura lieu au mois d'avril 1908.

## Conseil des Ministres

Paris, 18 juillet.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

### *Le successeur de M. Sarraut*

Une grande partie de la séance a été consacrée à l'examen de la question du remplacement de M. Sarraut.

Cette fois encore, le Conseil a remis sa décision à la prochaine séance.

### *Les Affaires du Maroc*

M. Pichon a transmis à ses collègues les rapports du Ministre de France à Tanger, sur la situation internationale au Maroc.

Les incidents occasionnés par la poursuite de Raissouli n'ont amené aucun soulèvement populaire et les Européens n'ont été l'objet d'aucune vexation.

### *La crise viticole*

M. Clémenceau, président du Conseil, a donné connaissance des derniers rapports des Préfets du Midi sur la situation viticole.

Déjà les mesures d'ordre prises ont pu être relachées ; notamment la garde militaire de la Préfecture de Perpignan et des rues avoisinantes a été supprimée.

Le Conseil n'a cependant pris aucune décision en ce qui concerne le retrait des troupes envoyées dans les départements viticoles.

### *Affaires courantes*

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

## EN AUTRICHE

### Le Socialisme dans l'armée

Vienne, 18 juillet.

Le socialisme semble faire de grands progrès dans l'armée autrichienne.

Dans une pension d'une garnison de frontière, à la table des officiers, le commandant déclarait que le succès des socialistes était un heureux événement. Deux capitaines ont dit que le socialisme seul pouvait exterminer le cléricalisme, et un sous-lieutenant soutint que la socialisation de toute propriété produirait le bien-être général. Ces dires ne furent aucunement contestés.

Il est certain que les idées les plus avancées prennent essor dans les deux tiers au moins du corps des officiers autrichiens.

## EN PORTUGAL

### Dissolution de la Chambre des Pairs

Lisbonne, 18 juillet.

Le roi se rendant aux raisons exposées par M. Franco, son premier ministre, a révoqué la dissolution de la Chambre des Pairs et son remplacement par un Sénat élu par le suffrage universel.

Cette mesure permettrait, croit-on, au gouvernement, d'avoir une majorité stable.

Le décret de dissolution paraîtra incessamment.

## AU MAROC

### Capture de Raissouli

Tanger, 18 juillet.

On annonce que les tribus envoyées à la poursuite de Raissouli et de sa troupe ont, après un combat acharné, dispersé les rebelles, et se sont emparées de Raissouli et de son prisonnier le caïd Mac-Lean. Ceux-ci vont être remis entre les mains du Maghzen.

Cette nouvelle n'a cependant pas encore été confirmée.

### Le départ du Sultan pour Rabat

Tanger, 18 juillet.

Il se confirme qu'aussitôt après la libération du caïd Mac-Lean, et après versement du premier emprunt de liquidation, le sultan quittera Fez pour Rabat.

Le commissaire chérifien Ben-Aïcha partira en même temps pour Oudjda, afin de surveiller l'application du protocole franco-marocain dans les régions frontières.

## EN CORÉE

### Abdication de l'Empereur

Tokio, 18 juillet.

Les journaux annoncent que l'empereur de Corée a résolu d'abdiquer le pouvoir en faveur du prince héritier.

Celui-ci exercerait son commandement sous le contrôle du résident général japonais.

### L'agitation à Séoul

Tokio, 18 juillet.

Une très vive agitation règne à Séoul, à la suite de l'attitude des Japonais dans la question de l'admission de la délégation coréenne à la Conférence de La Haye.

Des manifestations populaires se produisent, qui sont de nature à exiger des mesures répressives très sévères.

### Placards contre les fonctionnaires Japonais

Tokio, 18 juillet.

De nombreuses affiches, prêchant l'émeute ont été placardées pendant la nuit à Séoul.

On y réclame la mise à mort de tous les fonctionnaires japonais et des ministres des nations étrangères.

### Les mesures d'ordre

En prévision d'émeutes qui semblent devoir se produire fatalement, le marquis Ito a donné des instructions excessivement sévères au gouverneur général de la Corée.

Les troupes devront intervenir et noyer dans le sang toute tentative de rébellion.

### La Presse Japonaise

Les journaux de Tokio continuent à protester contre l'ingérence du gouvernement envers les révoltés coréens.

Le moment est venu, disent-ils, de prendre des mesures effectives pour mettre un terme au pouvoir nuisible de la Cour coréenne qui se fait la proie d'aventuriers étrangers et infligeons n'ayant aucun sens des responsabilités nationales.

## EN RUSSIE

### Procès des députés signataires du manifeste de Viborg.

Saint-Pétersbourg, 18 juillet.

Aujourd'hui, a commencé devant la Cour d'appel de Saint-Pétersbourg, les débats du procès criminel intenté contre cent soixante-neuf membres de la première Douma.

Ils sont prévenus d'avoir signé le manifeste inconstitutionnel de Viborg.

De très sérieuses mesures d'ordre ont été prises, afin d'éviter toute manifestation populaire en faveur des accusés.

## AUX INDES

### Mouvement révolutionnaire

### Arrestation du conspirateur Lajatrai

Calcutta, 18 juillet.

Les esprits s'agitent dans les Indes-Anglaises.

Au moment où l'émir d'Afghanistan visitait l'Inde, le conspirateur Lajatrai, lui exposa un plan, pour l'exécution duquel il aurait pu chasser les Anglais du pays.

Le gouvernement anglais ayant eu connaissance des agissements du conspirateur, ordonna son arrestation.


## GUAGNO-LES-BAINS

*Ouverture de la Saison Thermale 24 juin*

HOTEL DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL

Pension et Chambre 5 fr. 50 par jour

*Arrangements pour famille*

Chef cuisinier. — Salons. — Parc. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries promenoir couvertes. — Cour spacieuse ombragée.

Eaux Thermales *sulfo salines iodurées*. Bains simples, de vapeur et douches, sous la direction des chimistes les plus compétents, vrai douches et bain de vapeur, système imperméable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors pénible après un bain thermal.

Cures merveilleuses : Rhumatisme, maladies du système nerveux, eczéma, blessures, arthrites, bronchites, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (source dell'Occhio). Guérison radicale de la syphilis. Eau reconstituante et adoucissante à la fois.

Climat parfait, température idéale, brises salutaires des aromes des superbes forêts de pins qui entourent la Station, cure d'air complétant la cure thermale.

Un médecin dirige la cure thermale de l'Etablissement. — Fermeture le 1er octobre.

Pour renseignements s'adresser à la propriétaire des Sources Thermales, à Guagno-les-Bains.

# MAISON
# L.-N. MATTEI & Cie

**a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de**

## Vin du Cap Corse au Quinquina

**Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.**

**On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse**

## Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

**reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un**

## Vin du Cap Mattei

**Exiger la marque**

**Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAPMATTEI.**






# LA CEDRATINE
## Délicieuse Liqueur de marque
***Se méfier des contrefaçons***

**Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904**



TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 199 — SAMEDI 20 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr. | Union postale, et autres Pays : le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*



00395

BIBLIOTHÈQUE


### LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jérôme.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 13 m. — Coucher, 7 h. 02 s.
Premier quart., le 18 — Pleine Lune, le 20
Fête du Demain : Saint Privat.

*19 JUILLET*

## Au Pays du Mikado

### Le Japon et les Japonais

Jusqu'à présent l'Europe n'a guère jugé le Japon et les Japonais qu'à travers les romans de M. Pierre Loti et les étalages des bazars. Mais l'opinion qu'on a pu concevoir du pays et de ses mœurs était assez vague, car, entre Madame Chrysanthème et les kimonos du Bon Marché, il reste encore, là-bas, bien des choses qui vivent, vibrent, charment ou surprennent.

L'impératrice Printemps n'est pas toute la grâce japonise ; les fleurs de pommiers qui couvrent le papier des parasols ne représentent pas tout l'art national, et les anecdotes éparses dans les souvenirs du marin-académicien nous ont moins renseigné qu'intrigué sur l'originalité, la poésie, les contrastes de la vie nippone.

Il nous a paru intéressant de consacrer une chronique à signaler certaines particularités de ses mœurs. Dans ce but, nous avons demandé à un ancien diplomate qui vécut plusieurs années à Yokohama, Tokio et Nagasaki, de nous documenter, et c'est le résumé des notes qu'il nous a fournies que nous allons reproduire sans liens et sans commentaires, tel que nous permet de le faire la place exiguë dont nous disposons.

Jusqu'en 1868, date d'une révolution qui ne fut pas sans analogie avec celle qui éclata en France en 1789, le Japon était une puissance aristocratique et militaire dont l'organisation avait plus d'un point de contact avec notre féodalité du Moyen-Age. L'empereur (mikado), fils des Dieux, leur représentant et un peu Dieu lui-même, était maître absolu. Les nobles avaient seuls le droit de porter des armes et le peuple s'agenouillait devant eux. C'était le temps où le pays était formellement interdit aux étrangers et où les rares missionnaires qui s'y aventuraient étaient martyrisés et mis à mort.

En 1868, le système féodal disparut ; l'empereur Mutsu Hito rendit un édit défendant aux populations de se prosterner sur son passage et exprimant sa volonté de voir le peuple s'instruire et s'éclairer à la civilisation occidentale. Et c'est ainsi qu'en trente-cinq ans le Japon a abandonné ce qui, dans ses habitudes lui semblait fâcheux pour adopter ce qui lui paraissait heureux dans les nôtres. Cela ne veut pas dire qu'il se soit rendu un compte exact des conséquences nécessaires de sa transformation. Mille choses burlent encore dans leur organisation.

Prenons, par exemple, le rôle de la femme dans la société japonaise. Elle n'est certes pas mieux traitée de nos jours qu'avant la révolution. On en est encore à la doctrine de Confucius qui considérait la femme « comme un être frappé d'une imbécilité telle, que ce devait être une obligation pour elle de se défier de son propre instinct et d'obéir à son mari dans les moindres détails. »

Le Code Japonais ne dit-il pas, d'ailleurs : « La femme doit regarder son mari comme son seigneur et le servir avec toute la révérence dont elle est capable. Le grand devoir de la femme est d'obéir. Dans ses relations avec son mari, son maintien et son langage doivent respirer la déférence, la docilité, l'humilité. Quand le mari donne des ordres, la femme ne doit jamais désobéir. Une femme doit considérer son mari comme le ciel lui-même ; jamais elle ne doit se lasser de songer comment elle pourra lui être le mieux soumise, afin d'échapper au châtiment de Dieu... » Et c'est ainsi que, jeune fille, elle doit obéir à ses parents ; mariée, à son époux et même à sa belle-mère ; veuve, à ses fils.

Là-bas, le divorce qui est considéré comme une honte pour la femme, s'accorde contre elle dans les six cas suivants : stérilité, lascivité, lèpre, loquacité, caquet irrespectueux, penchant au vol.

On voit que les Japonais ont encore gardé des coutumes qui ne ressemblent guère aux nôtres. Par contre, ils ont adopté nos organisations d'hôpitaux, de cliniques, de facultés, d'écoles et de laboratoires. Ils ont copié nos systèmes de chemins de fer, de tramways, de bateaux, de télégraphes, de téléphones, de postes, et nous devons reconnaître qu'ils les exploitent mieux. Les transports sont moins coûteux, l'envoi d'une lettre vaut un sou, celui d'une carte postale un demi-sou. Ils ont dédaigné nos arts, trouvant le leur suffisant et plus original, mais ils se sont pénétrés de nos sciences, et l'Université de Tokio groupe actuellement trois mille étudiants que deux cent vingt professeurs instruisent.

Il semble que l'on tend à substituer le costume européen au costume national, mais c'est seulement en apparence. La plupart des commerçants et des fonctionnaires revêtent bien dans la vie publique le pantalon, la jaquette, le tuyau de poêle, mais, rentrés au logis, ils se hâtent de reprendre la robe.

Le Japonais lit beaucoup, non pas comme on pourrait le supposer, des œuvres légères ou d'imagination, mais, au contraire, des choses sérieuses et graves. Sur vingt mille volumes publiés en une année, on comptait six mille volumes de droit et d'administration et seulement quatre cents romans. La presse est des plus abondantes. Il y a cinquante ans, on ignorait le journal, puisque le premier fut créé en 1862 par un Anglais. Mais depuis, c'est par milliers que les feuilles japonaises se fondèrent. Beaucoup disparurent promptement, mais celles qui s'implantèrent ont conservé une clientèle suffisante pour assurer leur existence, bien qu'elles se vendent moins cher qu'en Europe.

Il est vrai que leurs frais sont modiques : la rédaction composée de petits jeunes gens, se paie en moyenne de 30 à 60 yens par mois, soit 70 à 140 francs par tête. Quant aux typographes, le salaire le plus favorisé n'atteint pas un franc par jour.

Ils ne sont pas les seuls, du reste, à gagner si peu : aucun pays ne rivalise avec le Japon en ce qui concerne la main-d'œuvre, car les salaires moyens varient entre 50 centimes et 1 fr. 50. On paie 75 centimes un forgeron, un franc un menuisier ou un charpentier, 1 fr. 10 un tailleur, pour 12 heures de travail, et il faut être un savant ou un artiste pour gagner deux francs par jour.

Les fonctionnaires ne sont pas mieux rétribués, nous dirions plutôt... au contraire. En voulez-vous la preuve ? Dans tout l'Empire, un seul instituteur gagne 70 yens par mois, c'est-à-dire 200 francs, mais la grande majorité ne reçoivent que 30 à 40 francs et bon nombre doivent se contenter de 8 à 4 yens, c'est-à-dire de 20 à 10 francs par mois. Il y a quelques années, les maîtres d'écoles des provinces ne gagnaient pas plus de 1 à 4 yens, c'est-à-dire 2.50 à 10 francs par mois.

Chez aucun peuple, d'ailleurs, on ne vit aussi chichement. On ne s'y nourrit guère que de riz, de poisson séché et de thé sans sucre.

Longtemps, les Japonais se sont contentés de cette existence. Comme disait un proverbe national : « La grenouille dans sa mare ignore le grand Océan, » et l'ambition et l'envie n'existaient pas pour eux. Mais depuis quelques années, la grenouille est sortie de l'eau et il n'est pas douteux que la Révolution de 1868 n'est rien auprès de ce qui se prépare et qui arrachera définitivement ce pays aux traditions du Vieux-Monde.

ROBERT DELYS.

## LE BANQUET
### de la Ligue de Propagande
*Radicale et Radicale-Socialiste*

### Discours de M. Joseph Ajaccio
Président de la Ligue

L'orateur indique que c'est une tradition pour le parti républicain de fêter le 14 juillet et fait un tableau de ce que furent les fameuses fêtes de la Fédération de 1790, de 1792 et de 1793. Il remercie le représentant du Gouvernement d'avoir bien voulu rehausser par sa présence, l'éclat de cette fête de famille où tous les cœurs vibrent à l'unisson, et il établit un rapprochement entre les principes de la Révolution et le programme actuel du Parti radical.

Constituante, Législative, Convention, autant de mots qui resplendissent comme le glaive de la justice au soleil levant de la Liberté.

Ces luttes héroïques sont, pour nous, nos croisades. Ses grands hommes sont nos prophètes et nos saints.

La Révolution, a pu dire Michelet, est l'avènement de la Loi, la résurrection du Droit, la réaction de la Justice. Suivant une très forte parole de M. Clémenceau, la Révolution est aussi un bloc intangible.

Certes, nous pouvons garder nos sympathies à tel ou tel héros de la Révolution ; mais, de lois, nous les jugeons beaucoup mieux, car nous les voyons d'ensemble, nullement opposés et se donnant la main.

Désormais, ils sont réconciliés dans la mort et dans la reconnaissance de la France républicaine.

Pour arriver à l'incorruptible Robespierre, bien des étapes intermédiaires sont à franchir, et les grands noms de Mirabeau, de Vergniaud et de Danton sont là pour s'imposer à notre admiration, à notre respect.

Le bloc de gauche auquel nous devons les réformes de la dernière législature et notre victoire aux élections dernières, est brisé depuis un retentissant Bon soir, Messieurs, adressé par MM. les Socialistes unifiés à la délégation des Gauches. On a trop facilement oublié que c'est l'accord de tous les bons républicains radicaux et socialistes qui a envoyé à la Chambre les élus du mois de mai 1906.

Si le mot blocard est nouveau, la chose a cependant existé à toutes les époques de luttes fécondes contre la Réaction.

L'union de tous les partis de progrès, quelle que soit leur doctrine, est indispensable. C'est la condition même de la conquête des Libertés. Les doctrines passent souvent au bout d'un siècle avec les progrès et les transformations successives des idées. Les théories disparaissent et n'ont plus de signification pour les générations nouvelles. Ce qui reste, ce sont les services rendus en commun à la cause de l'Humanité et de la Démocratie. Quand nos pères marchaient à l'assaut de la vieille forteresse de l'ancien régime, est-ce qu'ils professaient tous les mêmes opinions et les mêmes théories ?

C'est le bloc républicain qui a pris la Bastille, c'est encore le bloc républicain qui a fait les journées de juillet et la révolution de février 1848. C'est lui, enfin, qui a réduit à l'impuissance les attentats de l'ordre moral du 16 mai et du Boulangisme, et quand il s'est disloqué, il a préparé les voies à la Réaction.

La chute de la République, a pu dire Michelet, date non du 9 thermidor où elle perdit sa formule, mais du mois d'avril, avec la mort de Danton, car elle perdit sa vitalité.

En supprimant ses adversaires, Robespierre avait supprimé les forces vives de la Révolution, celles qui auraient pu le défendre contre ses ennemis et s'opposer plus tard au coup de force du 18 Brumaire.

Oui, on est parfois garanti par ses ennemis, par ses adversaires politiques, lorsque vos ennemis, vos adversaires sont des républicains. Que serait devenue la cause républicaine dans cet arrondissement, si le parti républicain de Bastia, nettement opposé à une politique, avait disparu. Il ne se serait plus trouvé là au moment où le cléricalisme faisait courir un certain danger à nos institutions, et alors que toutes les défections étaient possibles.

Vouloir briser le bloc républicain, c'est se condamner à des querelles stériles, à des défaites prochaines.

Consciemment ou inconsciemment, on fait œuvre de réacteurs, en préconisant une lutte des classes dont les résultats ne seront pas douteux.

La République de 1848, l'histoire est là pour nous en avertir, fut condamnée le jour où le spectre rouge fut agité.

La bourgeoisie voltairienne de l'époque se rejeta dans la réaction et dans les mains de l'Eglise, car bien des gens se disaient : Après tout, j'aime mieux être fusillé que guillotiné.

La tyrannie du sabre amène, si vous voulez, la tyrannie jacobine, et réciproquement, ce qui faisait dire à ce pauvre apôtre de la Révolution, à Anacharsis Cloots, ce martyr de l'idée républicaine : « France guéris des individus. »

Le parti radical, fidèle aux grands principes de notre Révolution, ne veut ni n'entend supprimer la propriété individuelle qui est le levier le plus puissant de notre prospérité nationale, le stimulant le plus actif des énergies qui veulent s'épandre librement.

Loin de préconiser une stérile lutte des classes, véritable lutte fratricide, il veut mettre tout en œuvre, pour en amener la disparition et faciliter de plus en plus l'accession vers cette même propriété individuelle de tous les travailleurs des villes et des champs.

C'est une théorie criminelle que celle qui consiste à opposer un père à ses enfants, lorsque ces derniers, par leur travail et leurs aptitudes, ont réussi à se créer une situation enviable au sein de notre société.

De même que les fils de bourgeois peuvent redevenir ouvriers, de même les fils d'ouvriers peuvent facilement devenir des bourgeois.

Je sais très bien, que d'aucuns refusent une épithète synonyme d'égoïste, d'avare et de philistin ; mais même au sens péjoratif du mot, si le bourgeois n'est autre qu'un patron, un homme qui travaille et qui acquiert par son labeur une situation honorable, qui de vous ne voudrait de ce titre ?

Mais à ce compte, les Jaurès et tous les apôtres du socialisme sont des bourgeois, et ce qui plus est des bourgeois millionnaires, et nul cependant ne songe à leur en faire un grief. C'est donc qu'il y a bourgeois et bourgeois, comme il y a fagots et fagots ; c'est qu'il y a une bourgeoisie en qui on peut avoir confiance. Or donc, qu'elle soit radicale et qu'elle se compose de petits boutiquiers et de patrons, qu'elle soit socialiste et qu'elle comprenne des rentiers, des avocats et des médecins, le titre seul diffère, et si vous entamez une lutte de classes, vous rejetez de plein droit toute cette bourgeoisie active et laborieuse qui fait la richesse nationale de la France ; vous excluez cette bourgeoisie bien intentionnée et qui bien loin d'être égoïste travaille de concert avec le parti radical, à l'émancipation humaine.

Notre idéal à nous, radicaux socialistes, qui acceptons toutes les bonnes volontés pour travailler à ces réformes escomptées par notre Démocratie, n'est pas d'élever une cité future, uniquement sur des ruines et sur des misères. L'égalité, suivant les principes de 1789, nous la voulons dans le bonheur, dans la richesse et non dans la pauvreté.

Nous ne préconisons pas la journée de onze minutes chère à M. Guesde, car l'ouvrier lui-même, actuellement, ne saurait se contenter d'un simple morceau de pain. Nous visons au contraire, à un mieux être résultant d'une réglementation équitable entre le capital et le travail, et

nous disons : Plus de trop grandes misères à côté de trop grandes richesses. Plus de pauvres dans une société bien organisée, aide et assistance à ceux qui souffrent, à ceux qui n'ont plus la force nécessaire pour travailler. Vous ne pouvez pas faire disparaître la propriété individuelle sans supprimer par la même occasion les fainéants, les voleurs et les vagabonds.

Ce n'est pas, en tout cas, l'histoire qui nous prouve que les hommes sont moralement perfectibles, et la cité future dont M. Jaurès promet d'être le grand architecte, est sur ce point aussi illusoire que le Paradis terrestre avec lequel on a bercé notre enfance.

Efforçons des lois de protection et d'hygiène pour le travailleur et pour l'enfant, empêchons que des spéculations financières ne fassent sombrer la fortune publique, en pressurant et l'ouvrier et le consommateur.

Le Code civil proclame le principe de la propriété et le Code civil est l'œuvre directe de la Révolution, c'est donc toute cette œuvre qu'on veut remettre en jeu.

*(La fin prochainement).*

## L'ÉTANG DE BIGUGLIA

Les jardiniers riverains de l'étang de Biguglia nous adressent une réclamation très fondée, que nous soumettons à l'examen attentif et bienveillant de *l'administration compétente* :

A l'époque de l'occupation Génoise, et de 1776 jusqu'en 1789, sous l'habile exploitation de M. le Comte Mathieu de Battalloco, l'étang de Biguglia avait deux embouchures, l'une au Nord, et l'autre au Sud.

Les bords de cette dernière appelés « Foce di Tombola bianca », étaient garantis annuellement par une palissade de gros échalas cerclés en fer et par un gros mur.

Cette embouchure recevait des bateaux de 7 à 8 tonnes et leur permettait de communiquer par un canal assez large et assez profond avec la rivière du Golo.

L'embouchure Nord est la seule existante aujourd'hui.

La situation est devenue très critique par suite d'une forte marée ayant occasionné une grande déviation. Cette embouchure s'est élargie jusqu'aux environs du champ de tir de la Casella.

Les jardins limitrophes sont ainsi menacés d'envahissement par les eaux.

Si l'administration ne prend les mesures nécessaires et urgentes, les plantations seront dévastées au premier mauvais temps.

## Ce que disent les Journaux

**L'Humanité**

Sur M. Clémenceau :

« Nous avons notre part de responsabilité dans le sang et le pâtchis de la politique actuelle, puisque nous avons contribué à la rentrée de M. Clémenceau sur la scène politique. Et pourquoi avons-nous voté pour M. Clémenceau ? Par pur sentimentalisme républicain. Nous avons pensé au citoyen sloganat et actif qui émerveilla notre jeunesse par ses luttes contre l'opportunisme, nous avons vu en lui une victime de la réaction. C'était un radical illusoire plus avancé que les autres. Nous nous sommes trompés aux articles et aux livres. Pouvions-nous prévoir qu'il arriverait un jour au pouvoir et que, dès qu'il aurait son portefeuille, il jetterait à l'eau tout son bagage républicain et libertaire d'autan ? Que cela nous serve de leçon. Plus de sentimentalisme hors de saison. Socialistes, restons socialistes et ne votons que pour des socialistes ! Les faire, mieux que les doctrines, nous ont définitivement placés où nous devons être ; rentrons y ».

**Le Gaulois**

A propos des événements du Midi :

« On peut approfondir de graves événements dans le Midi. La grève des contribuables ne se terminera probablement pas sans de nombreux accrocs et la grève menace redoutable des électeurs provoquera sans doute de sérieux incidents. On fera marcher les soldats et les huissiers, peut-être pour instrumenter, ceux-là pour leur prêter main forte. Au ministère de la Justice, on est perplexe, et l'on sait qu'avant-hier matin, les ministres ont tenu un véritable conseil de guerre. Que va-t-il leur arriver ? Ce qu'avec un complaisant M. Clémenceau aura commencé ou les préparé, et M. Fallières, qui a présidé par deux fois la Haute Cour, lui apprendra comment on les fait disparaître pour le plus grand profit du gouvernement ».

**La Petite République**

A propos de l'arrestation de M. Nasi :

« Quel va être l'attitude des gens de Trapani ? Vont-ils peut-être qu'à la langue un doute va pénétrer dans leur esprit ? Ce serait mal les connaître ; ils sont de plus en plus attachés à leur idole, ils feront leurs magasins au signe de deuil, les tribunaux seront l'audience, et, pour de l'indemnité pauvre victime, les Sœurs monteront du tout cœur. Voilà de la fidélité, on ne m'y connaît pas ! Si on Nasi, au lieu d'être un fauteur avait été un homme de progrès, uniquement soucieux d'intérêt général, les Trapanins l'auraient probablement envoyé au diable ! Quelle belle leçon d'immoralité politique ».

### Musique Municipale d'Ajaccio

*Place du Diamant*

Programme du 21 juillet, à 8 h. 1/2

| | |
|---|---|
| La Strasbourgeoise, p. f., | Trave. |
| Brune et Blonde, ouv., | Louis. |
| Les Drapeaux de Villars, fant., | Maillart. |
| La Traviata, fant., | Verdi. |
| Loin, poka, | Mignan. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

## Ecole de Saint-Cyr

Les candidats dont les noms suivent ont été déclarés admissibles à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de 1907 :

MM.

Andreï Joseph-Charles-Gaëtan ;
Arrighi Joseph-Marie ;
Bernardi Etienne-Honoré-François ;
Bonavita Auguste ;
Bosc Paul-François-Laurent-Célestin ;
Vesperini Ch.-François-Hyacinthe ;
Vincensini Désiré-Pierre-Sylvestre.

## COUR D'ASSISES

Audience du 19 juillet 1907

*Présidence de M. GAVINI, conseiller*

### Fratricide

Sur la sellette est assis aujourd'hui un jeune homme de 19 ans. Une accusation très grave pèse sur lui.

Rostini Joseph a un effet, à répondre de l'assassinat qu'il aurait commis à Oletta, le 22 mars 1907, sur la personne de sa sœur Rostini Ursula, religieuse sécularisée, que la loi d'expulsion de 1903 avait contrainte à rentrer au domicile paternel.

Les faits de la cause sont exposés comme suit, par l'acte d'accusation.

*Acte d'accusation*

Rostini Joseph, âgé de 49 ans, était marié depuis le 6 décembre 1905. Il avait souvent des discussions avec sa femme, et ces scènes domestiques lui attiraient parfois les justes reproches de Rostini Dominique, son beau-père.

Le 26 mars 1907, vers 4 heures du soir, Rostini Dominique travaillait dans son atelier de menuisier, situé au rez-de-chaussée de la maison d'habitation de Rostini Joseph. Celui-ci y pénètre sous prétexte de prendre quelques manches de pioche qu'il avait confiés à son beau-père pour le cancer. Rostini Dominique, mécontent de l'attitude prise par Joseph, qui était entré sans prononcer une seule parole, eut sans altercation avec lui et son gendre se retira en prédisant des menaces et sans avoir emporté les morceaux de bois qui lui appartenaient. Il rentre à la maison, confectionna des balles, chargea son fusil, puis se mit à la fenêtre de sa chambre, dominant la porte du magasin de son beau-père, et guetta la sortie de ce dernier.

Le bruit de la discussion qu'il avait eue avec son beau-père était arrivé aux oreilles de la femme de ce dernier, Marie-Françoise Subrini. Celle-ci, redoutant un malheur, fit prier un parent commun, Subrini François Marie qui, travaillait dans un endroit voisin, de se rendre auprès de son mari et de son gendre pour les mettre d'accord.

Subrini François Marie se rendit aussitôt à l'atelier de son parent, se fit remettre les manches de pioche et les rapportait à Rostini Joseph, quand celui-ci, toujours posté à la fenêtre, le fusil à ses côtés, lui intima l'ordre de les déposer sur le seuil. Subrini s'empressa d'obéir à cette injonction menaçante. A ce moment survint Rostini Ursula, sœur de Joseph. Dans un esprit de conciliation, elle se saisit des mêmes manches de bois pour les rentrer dans la maison de son frère ; Rostini Joseph lui ordonna de les laisser. Soudainement, et avant que les yeux aient pu lire dans un geste de supplication, Joseph renouvela son ordre, Ursula comprit et obéit.

Au même instant, deux détonations retentissent et la malheureuse jeune femme s'abattit sur le sol. Elle venait d'être frappée de deux projectiles à la poitrine. L'un de ces projectiles avait traversé le sein droit, après avoir pénétré au sommet externe de la clavicule droite, était allé se loger dans la région supéro-externe du bras droit. Rostini Ursula a succombé quelques jours après, aux suites de ses blessures. Le meurtrier quittait aussitôt sa demeure sans une parole de regret ni de pitié, et résolument à sa souveraine aux recherches de la justice jusqu'au 29 avril suivant, date à laquelle il se constituait prisonnier au Parquet de Bastia.

Dans son interrogatoire, il a prétendu que s'il s'était tenu à la fenêtre armé d'un fusil, c'était pour faire peur à son beau-père à la sortie de l'atelier. Il ajouta que c'est en se penchant vers la rue pour s'assurer si Rostini Dominique était toujours dans son magasin, que les deux coups de son arme étaient partis accidentellement.

Ce système de défense est formellement démenti par les éléments de la procédure. Il en est résulté, en effet, qu'après avoir préparé les projectiles et chargé son fusil, l'accusé s'est tenu pendant longtemps à la fenêtre, le fusil à ses côtés, et a fait feu sur sa sœur, après avoir épaulé et dirigé vers elle les canons de son arme.

***

M. Mancini, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Au banc de la défense, sont assis Me de Montera senior et de Montera junior.

*Interrogatoire*

Tout en donnant les renseignements des autorités locales qui le dépeignent comme un être excessivement violent, Rostini doit reconnaître avoir été condamné à vingt jours de prison pour violences exercées sur des parents.

L'accusé raconte que son beau-père avait dans son atelier, des bois lui appartenant. Il les lui fit réclamer par sa femme, à laquelle il les refusa, exigeant qu'il n'y rende lui-même au magasin. Il s'y rendit, et son beau père le reçut brutalement en lui donnant des giffles. Il abandonna les bois et rentra chez lui très surexcité et même affolé. Il s'arma de son fusil qui était chargé, et se mit à la fenêtre sans savoir ce qu'il ferait.

A un moment donné, sa femme s'est avancée pour ramasser les bois, il lui a ordonné de les laisser à terre. Sa sœur Ursula arriva ensuite et, à son tour, voulut ramasser les bois. Il lui ordonna de n'en rien faire ; à ce moment deux coups partirent involontairement, qui tuèrent cette malheureuse. Il regrette la mort de cette innocente victime.

*Audition des Témoins*

M. le notaire Ceccaldi. — A assisté à la scène du drame. L'accusé avait son fusil épaulé dans la direction de sa sœur. Il ne sait pas si Rostini a fait feu volontairement.

M. le docteur Fiaschi. — A assisté à la scène du drame. Il a entendu l'accusé s'écrier : « Qui touche au bois, tombe à côté. » La sœur, après pour calmer son frère, s'est approchée pour ramasser les bois. Le frère le lui a interdit par deux fois, puis a fait feu. Le témoin n'a entendu qu'une détonation. L'accusé avait une première fois son fusil en joue, il l'a déposé près de lui, puis l'a repris et a fait feu.

Subrini François-Marie. — Sur les seuils de la mère de l'accusé, sa cousine, il a essayé d'intervenir, pour calmer le différend entre Rostini et son beau-frère. Il a voulu apporter le bois à l'accusé, celui-ci l'a menacé. Le témoin raconte ensuite la scène du l'assassinat.

Docteur Gabrie. — La victime a succombé au tétanos consécutif de l'infection des plaies.

Deux témoins viennent apporter contre l'accusé des faits de moralité.

*Réquisitoire*

M. Mancini, substitut du Procureur général, prononce un éloquent réquisitoire. Vainement essayera-t-on d'établir que l'infortunée victime est tombée à la suite d'un accident. C'est volontairement que l'accusé a fait feu. Tout le démontre. Les témoins sont unanimes pour déclarer qu'après avoir, à deux reprises, refusé à sa sœur de déposer les objets qu'elle portait à la main, Joseph Rostini a dirigé son arme vers elle, épaulé, visé et tiré. Après avoir ainsi blessé cette malheureuse, il est allé constater son accident qui lui est arrivé et son empressement s'impose.

Un tardivement s'imposer mettre fait un un pressant appel à la pitié du Jury et lui demande de rendre au vieux père le dernier enfant qui lui reste.

Les honorables défenseurs déposent sur le bureau de la Cour des conclusions tendant à ce que la question subsidiaire d'homicide par imprudence soit posée au Jury.

Sur les conclusions conformes de M. l'avocat général, la Cour déclare que cette question ne sera pas posée.

*Le Verdict*

Le Jury rapporte un verdict affirmatif sur la première question, négatif sur la préméditation et mitigé par les circonstances atténuantes.

La Cour condamne Rostini Joseph à 5 ans de réclusion et le dépense de l'interdiction de séjour.

***

Audience d'aujourd'hui :

Bartoli Louise, demeurant à Casalabrive, assassinat.

Multedo Louis, demeurant à Casalabrive, assassinat.

Multedo Louis, demeurant à Casalabrive, assassinat.

Multedo Louis

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

**EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire**

*Saison Printemps-Eté 1907*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc

*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe dernier modèle en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*



**Royal Windsor**

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS? ILS GRISSENT.

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Dépilatoire des Cheveux inoffensif. Résultats insuperés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Gros et détail. Notice-flacons.

*ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

**ARTHUR SUIRE**

La Scierie transportable Arthur Suire, à Ajaccio (Corse). Force 35 chevaux, locomotives-routières, demande à faire des sciages à façon, et procure des acheteurs au comptant pour les bois en grumes. Envoyez offres.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

**RHUMATISME**

Les personnes ayant mes de douleurs, tiraillements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande soif, bilieux ou fiévreux au chaud, raideurs le matin, vertiges, étourdissements, digestions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité, consultez et s'adresser à l'Institut naturhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.



**POUDRE POUR LES POULES**

2.500 OEUFS par an pour 10 poules

NOTICE gratis et franco

**A LOUER**

Divers locaux, grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

**ANCIEN CABINET PRADERE**

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articles.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**HUNYADI JANOS**

LA MEILLEURE EAU PURGATIVE NATURELLE

Exiger le nom HUNYADI SAXLEHNER sur l'étiquette et le bouchon

**Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée**

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907

NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON & ÉTÉ

Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline

APPRÊT DE NEUF

*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

LA

**Médecine Végétale**

*par les Sucs et Principes actifs des Plantes.*

La Méthode Végétale qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans le nouveau ouvrage intitulé : « *La Médecine Végétale* ».



Tous les malades désespérés et découragés trouveront dans ce livre un moyen certain et radical pour se guérir sans drogues funestes, sans poisons qui fatiguent le corps, épuisent les nerfs et débilitent l'estomac, sans opération, ni mutilation mais à l'aide de sucs végétaux et sérés régénérateurs, qui réparent les forces, fortifient l'organisme et purifient le sang.

Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer :

**Maladies de la Peau**, *Dartres, Eczéma, Vices du sang*, etc. — **Maladies spéciales de la Femme; Femmes**, *Glandes, Kystes*, etc.

*Coulis, Rhumatisme, Epilepsie*, **Maladies sanguines**, *Voies urinaires, Cystites, Prostatites, Gravelle, Diabète, Anémie, Bronchite, Asthme, Dyspepsie, Gastralgie, Constipation, Hémorrhoïdes, Hydropisie, Albuminurie*, etc., etc.

Avec ce livre, chacun peut devenir **son propre médecin**, se soigner et se guérir seul de toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette médication douce et bienfaisante qui répond aux véritables besoins naturels des tissus mes critiqués et dans tous nos organes, par ces précieux sucs des plantes qui nutrissent dans nos veines :

**FORCE, VIGUEUR et SANTÉ**

Dans un but de vulgarisation scientifique et humanitaire, *La Médecine Végétale*, *fort volume de 300 pages*, est envoyée *franco contre 0,60 centimes* en timbres-poste adressés à M. le Directeur de la

PHARMACIE VIVIENNE

16, Rue Vivienne, PARIS.

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**

CORTE (Corse)

**GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS**

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

**Aux tempéraments délicats offrez un**

# VIN DU CAP CORSE

*à base de Quinquina*

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

***Apéritif Tonique Fortifiant***

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

*Demandez dans tous les bons Etablissements un* **Vin du Cap Mattei**



TROISIÈME ANNÉE — N. 200 — DIMANCHE 21 JUILLET 1907

00397

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


## LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Privat.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 13 m. — Coucher, 7 h. 02 s.

Dernier quart., le 31 — Nouv. Lune, le 8.

Fête de Demain : Sainte Marie Madeleine.

*20 JUILLET*

## *Napoléon et le Curé*

Bonaparte était logé chez les moines bernardins de Martigny, en plein Valais. Des fenêtres de son appartement, il avait le spectacle du défilé d'une armée qui allait reconquérir l'Italie. Chez lui, entraient à toute minute des officiers d'état-major chargés de missions. Nerveusement, le grand général ouvrait les lettres, puis il répondait verbalement ou il dictait des ordres aux estafettes.

Le 19 mai, à six heures du soir, une lettre de Berthier, qui commandait en chef les troupes échelonnées de Lausanne à Châtillon, indiquait quelles difficultés opposait le fort de Bard à la marche de l'avant-garde française.

Avec cette brutalité qui caractérisait le soldat de la Révolution, le Premier Consul dit à M. de Bourrienne, son secrétaire :

— Deux cents Autrichiens, bien postés, pourraient arrêter la marche de l'avant-garde, immobiliser plus de six mille hommes ? C'est à moi qu'on raconte une pareille chose... Je m'ennuie dans ce couvent. Ces peureux-là ne prendront jamais le fort de Bard ; je veux aller voir par moi-même ; ils me forcent de m'occuper d'une pareille misère.

Il ordonna aussitôt que tous les préparatifs fussent faits pour assurer le départ des bureaux, le lendemain. Au dîner, pris à la table des moines, il ne montra point d'appétit. Descendu, la nuit tombée, au jardin, il en parcourut les avenues, se parlant à lui seul, prononçant des phrases brèves, et il resta toute la nuit sans sommeil, si bien qu'avant l'aube, Bonaparte faisait éveiller ses officiers.

Le désir qu'il avait de voyager incognito durant la journée du 20 mai 1800 lui fit faire défendre aux troupes en mouvement, sur les chemins, de se déranger et de rendre les honneurs.

Lemarrois, un aide de camp, allait transmettre ces instructions.

Après huit heures, Bonaparte quittait le couvent de Martigny, traversait les rangs de la garde consulaire, se mettait à cheval sur la place publique du bourg et il engageait sa monture dans un couloir alpestre ouvert du Nord au Sud, vallée où, à grand fracas, roulent les eaux de la Dranse.

Derrière lui, portés en voiture, deux chanoines du Grand-Saint-Bernard se tenaient prêts à le renseigner.

Il regardait.

L'étrange structure de la montagne, cela ne l'étonnait point. Le soleil étant fort chaud, il s'attardait volontiers, pendant quelques minutes, à l'ombre que répandaient les ormes bordant la rive du torrent. Dans les hameaux traversés, son regard fouillait jusqu'au fond des maisons. Mais il restait sans voix, sans admiration envers des soldats qui, par d'abrupts sentiers, traînaient canons et bagages, épuisant leurs dernières forces à une œuvre gigantesque.

Bonaparte n'arrivait devant Liddes qu'à onze heures du matin.

A distance, le bourg apparaît, tassé. Il est bâti sur le premier plan d'une déclivité alpestre. La route, cailloutueuse, franchit l'ancienne porte de défense pour être, ensuite, serrée entre des bâtiments gris, couverts de pierres plates.

Les habitants de Liddes avaient fui, huit jours auparavant, à l'approche des soldats. Il ne restait, à la garde de soixante propriétés, que le maire et le curé.

Ayant à conférer longuement avec Marmont, chef des services d'artillerie, Bonaparte, qui avait fait douze kilomètres, assez lentement, se rendit au presbytère, grand logis bâti au fond d'une cour gazonnée.

C'était un simple homme que l'abbé Rausis. Il n'avait, depuis le matin, cessé de mettre de l'ordre dans sa maison. Un officier lui avait annoncé que, peut-être, en passant, vers midi, le Premier Consul lui demanderait à déjeuner.

Quel honneur pour le curé si Bonaparte s'arrêtait chez lui.

Mais l'abbé Rausis n'avait pu se procurer de viande, les boucheries étant fermées aux alentours depuis l'invasion française en pays valaisan. Un brin d'avarice portait l'humble prêtre à ne pas tuer une poule. Il n'eût su l'accommoder, d'ailleurs, en l'absence d'une vieille servante que la frayeur du troupier retenait dans la montagne. Par exemple, il savait cuisiner une omelette au lard.

Il gardait, dans un pot de grès, du lard salé qui sentait bien la saumure. D'une visite faite au poulailler, il rapportait dix œufs frais pondus. Il avait de menues branches propres à produire un feu pétillant. Soulement... la coutume valaisanne veut, ou plutôt elle exige que, pour faire honneur à son hôte, l'omelette soit de douze œufs.

A l'homme qui cherchait les moyens de compléter sa cueillette d'œufs, le bruit qui signale la marche d'une troupe de cavalerie arrivait aux oreilles.

— Serait-ce déjà M. Bonaparte ?

Vite, le curé de Liddes ôta le tablier de toile bleue protégeant sa soutane. Vite, il suspendit son béret à un crochet. Vite, il essuya la sueur perlant à son front. Vite, il se porta vers les arrivants pour leur souhaiter la bienvenue, au seuil même d'une porte charretière.

Bonaparte, qui avait mis pied à terre sur la route et qui portait un uniforme très simple, entrait dans la cour du presbytère en agitant une petite cravache à pommeau d'argent.

L'abbé Rausis salue et dit :

— Monsieur l'aide de camp, vous précédez sans doute votre grand général ?... Si le grand général se présente ici dans une heure... je pourrai lui offrir à déjeuner...

Jugez combien le Premier Consul dut s'amuser de la méprise, ainsi que son état-major, composé de frondeurs. La voulant prolonger, Bonaparte demanda une chambre où il pût s'installer et écrire. Dans la propre chambre du curé, il reçut, Marmont et Andréossy, directeur des travaux du génie.

Ou curieux ou indiscret, l'abbé Rausis franchissait le seuil de la chambre.

— Monsieur l'aide de camp, votre général ne doit pas tarder à paraître... Et je suis...

Il balbutiait :

— ... Je suis dans le plus grand embarras.

Bonaparte, qui était debout, frappait familièrement, d'une tape douce, sur l'épaule de son interlocuteur.

— Brave homme, ne vous tourmentez pas. Et qui diable peut donc vous embarrasser ou vous inquiéter dans ce moment :

Le prêtre confessait :

— Je n'ai que dix œufs pour le déjeuner du général et de sa suite... Toutefois, trois de mes poules commencent à chanter... Vous les entendez ?...

En effet, par l'embrasure d'une fenêtre que l'abbé venait d'ouvrir, entraient ces *cot, cot, dète*, ou cris de colère que pousse ordinairement les poules en mal de ponte.

— Ce sont des poules de Bresse, de race française, indiqua M. Rausis. Sur trois qui chantent, deux vont pondre certainement avant midi...

— Il est déjà midi, fit remarquer le colonel Duroc.

Bonaparte interrogeait :

— Monsieur le curé, vous tirez un bon profit de vos poules ?

— Oui, monsieur l'aide de camp. Leurs poulettes me donnent jusqu'à quarante œufs pendant leur première année, soixante-dix dans la seconde, cent vingt dans la troisième... Ce sont alors des sujets...

— ... Dignes d'estime.

— Et je crains... hasardait le prêtre.

— Vous craignez ?... reprenait Bonaparte.

— Une réquisition qui me les enlèverait. Les pauvres soldats de M. le général Bonaparte peuvent avoir grand'faim et entrer ici... Ils ne s'arrêteraient pas, je crois, à mes protestations.

— Et bien, monsieur le curé, il faut vous assurer dès maintenant contre la réquisition.

— J'en cherche bien les moyens, mais.. Accordez-moi une minute.

L'abbé Rausis se précipitait dans la cour. Il allait visiter les paniers suspendus dans le poulailler, en tirait deux œufs et rentrait tout joyeux au logis.

— J'ai la douzaine, à présent... M. le général Bonaparte peut venir...

Le premier consul regardait sa montre.

— Monsieur le curé, le général Bonaparte sera ici dans dix minutes. Hâtez-vous de faire cuire l'omelette dont il est très friand. Pendant que, à bon feu, vous allez cuisiner, nous allons nous employer à assurer la sauvegarde de vos poules.

La figure du curé de Liddes rayonnait.

Dans la haute cheminée d'une salle à manger très vaste, une brassée de bois de bouleau s'enflammait. Lemarrois tenait ferme la queue du poêlon quand l'abbé y remuait les tranches de lard. Les œufs, bien battus, tombèrent en large nappe dans une graisse brune et pétillante. L'omelette, devenue jaune, c'est-à-dire cuite à point, fut servie sur une table de bois blanc déjà chargée de pain bis, de fromage et de vin clairet.

Le curé montrait des signes d'impatience.

— M. Bonaparte n'arrive pas.

Duroc lui présentait une pancarte portant en gros caractères :

CETTE PROPRIÉTÉ EST PLACÉE SOUS LA SAUVEGARDE DU PREMIER CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Napoléon prit la plume que tendait Duroc et signa :

BONAPARTE.

Aussitôt, l'abbé Rausis donna les signes du plus grand étonnement. Il balbutia :

— Monsieur Bonaparte, c'est donc vous ?

Bonaparte répondit :

— Du moins, monsieur le curé, je joue le rôle attribué à cet homme, depuis plusieurs années... Laissez-moi continuer....

Le Consul se mit à table et mangea de bon appétit.

Duroc fit clouer l'écriteau de sauvegarde sur la porte du presbytère quand, à une heure et demie, Bonaparte, ayant pris congé de l'abbé Rausis, se dirigeait au plus vite vers Bourg Saint-Pierre.

. . . . . .

Histoire vraisemblable. Elle me fut racontée par un paysan de Liddes. Le terrien la tenait de son grand-père ; du moins il l'affirmait.

EDOUARD GACHOT.

## LA QUESTION des Chemins de fer Corses

**par Célestin Caltucoli**

Conseiller général

VII

### L'ACHÈVEMENT DU RÉSEAU CORSE

Ses droits, au surplus, sont aussi impérieux que ses devoirs. Elle seule sera concessionnaire. Vienne un autre demander en concession, et vous verrez comme l'Etat aura tôt fait de l'envoyer paître. On a même eu l'occasion de le constater. En 1890, une Société d'entrepreneurs corses proposa de construire la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio, moyennant un prix forfaitaire de douze millions. Quelle audace ! On le fit bien voir à ces larrons. M. Yves Guyot, alors ministre des travaux publics, adressa la lettre suivante à M. Peraldi, sénateur, qui s'était chargé de lui présenter la demande des entrepreneurs :

« Monsieur le Sénateur,

» Vous avez bien voulu me demander de vous faire connaître la suite donnée à un avant-projet présenté par un syndicat d'entrepreneurs de travaux publics de la Corse, en vue de la construction du chemin de fer de Piuni'Orbo à Bonifacio.

» La Compagnie des Chemins de fer départementaux n'est, par la convention du 21 février 1883, amenée à la loi du 19 décembre suivant, engagée à construire la ligne, quand elle aurait été déclarée d'utilité publique, l'avant projet devant être dressé par les ingénieurs de l'Etat et le montant du capital de premier établissement devant être définitivement arrêté à forfait par le ministre des travaux publics, sur l'avis conforme du Conseil général des Ponts et Chaussées, la Compagnie entendue.

» Le 20 mars dernier, j'ai fait connaître à M. le Préfet de la Corse qu'en vertu de ces dispositions, il a été procédé à la rédaction de l'avant-projet et que les propositions des entrepreneurs n'étaient, en l'état, susceptibles d'aucune suite.

» La situation ne s'étant évidemment pas modifiée en ce qui concerne les obligations respectives de l'Etat et de la Compagnie de Chemins de fer départementaux, les nouvelles propositions des entrepreneurs de travaux publics ne sauraient être accueillies.

» Agréez, Monsieur le Sénateur, etc.

» *Le Ministre des Travaux Publics,*

» Signé : YVES GUYOT. »

Ce document ne précise-t-il pas admirablement la question ?

Et le département, dira-t on ? Où en est-il question dans tout cela ? Le département ? Mais nulle part il n'est fait mention de ses responsabilités. C'est en vain que « la doctrine du Parlement et des Commissions » s'efforce de la mettre en cause. Il ne saurait être, en dernière heure, engagé dans un contrat auquel il n'est pas partie.

Et c'est pourquoi, me tournant vers l'Etat, qui suscita cette mesquine querelle je me crois un droit de lui dire: Soit ! La Corse paiera sa quote-part des terrains nécessaires à l'achèvement du réseau. Mais à une condition, toutefois. C'est que les éventualités prévues dans la convention du 21 février 1883 deviendront rapidement des réalités. Les cent mille francs de la Corse doivent être, non pas un tribut auquel elle ne pourrait se dérober, sous peine de voir la pénurie de ses moyens de transports se perpétuer, mais bien une prime à la diligence et à l'énergie des pouvoirs publics.

(*A suivre*).

## *MUSIQUE MILITAIRE*

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 21 Juillet à 8 h. 1/2*

| | |
|---|---|
| Rêves-Marche, allégro, | XXX. |
| La Petite Mariée, ouv., | Lecocq. |
| Pavane Conti, | Vasseur. |
| Il y Rip, lant., | Planquette. |
| Jeannette, mazurka, | Brun. |

*Le Sous-Chef de musique*, TOULOUSE.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PORRI. — Cinq membres du Conseil municipal de la commune de Porri, sur dix, viennent d'adresser à la Préfecture leur démission motivée.

Cette assemblée, renouvelée en partie aux élections municipales complémentaires du 28 avril dernier, étant profondément divisée, l'Administration se verra certainement dans l'obligation de demander sa dissolution. C'est, croyons-nous, la seule solution pratique à donner à ce conflit.

***

CALENZANA. — Ces jours derniers ont eu lieu, à Calenzana, les obsèques de M. Simon Raddaeli, adjoint au maire, chevalier du Mérite Agricole, décédé à Marseille des suites d'un mal mystérieux qui n'ont pu combattre les efforts des sommités médicales de cette ville.

Cruellement frappée, la famille éprouvée dans la tombe, avec l'unanimité des regrets bien légitimes, l'estime qui n'est jamais ménagée à tous ceux qui s'en vont après avoir, dans la mesure du possible, fait le bien sans ostentation. Beaucoup de pauvres gens, en effet, lui doivent d'avoir été soulagés tout ment et, à différentes reprises, ils furent mêmes présentes, par lui, dans leurs misères cachées.

Il laisse à sa veuve et à ses enfants bien-aimés le patrimoine d'un homme que le souvenir affectueux qu'il dont l'exemple à suivre ménage une douce consolation à la suite d'aussi cruelles épreuves.

Une grande affluence se pressait dans la mortège funèbre. De nombreuses couronnes offertes par les parents, les amis, la colonie Calenzanaise de Marseille et le Conseil municipal, étaient portées par des enfants. Les cordons du poêle étaient tenus par : MM. Martini, conseiller général; Villanova, maire; Fabiani, Tarquini, Guidoni et Andreani, conseillers municipaux. Le beau-frère du défunt, M. Ignace Biancani, entouré des nombreux parents de la famille, conduisait le deuil.

Nous présentons à Mme Raddaeli, à ses enfants et à tous les siens l'expression émue de nos bien vives condoléances. — X.

***

CORTE. — Le maréchal des logis de gendarmerie Poulain est nommé maréchal des logis-chef à Corte.

***

MONTE. — Le 13 juillet ont été célébrées dans cette commune les obsèques de Mme veuve Jean Giudicelli, née Martini, au milieu d'une affluence considérable de personnes accourues de tous les points de la localité et des villages environnants.

Sa vie si bien remplie peut servir d'exemple aux jeunes filles, aux épouses et aux mères.

Elle n'est éteinte à l'âge de 84 ans, emportant les regrets de tous ceux qui l'ont connue.

Née et élevée au sein d'une famille laborieuse et foncièrement honnête, elle n'en sortit qu'à 25 ans, admirablement préparée, dans un tel milieu, à la lutte pour la vie, qui ne devait pas tarder à s'offrir à elle dans toute son âpreté.

Allée, par son mariage, à la famille Giudicelli, de Pâtre-Monte, une des plus honorables et des plus connues du canton de Campile, Mme Giudicelli semblait devoir mener une vie heureuse avec l'homme de son choix, qui l'adorait et qu'elle savait si bien payer de retour. Hélas ! la plus cruelle et la plus dure des épreuves pour une femme l'attendait après 18 ans d'un bonheur sans mélange : une mort prématurée et funeste lui ravit son digne époux, objet de sa tendresse et de toute sa confiance.

Désormais livrée à elle-même, presque sans ressources aucunes mineure sur les bras, cette vaillante mère, ce caractère trempé à l'antique, ne connut pas le découragement qui aurait fatalement envahi une âme moins fortement trempée que la sienne. Par un travail opiniâtre de tous les instants, par l'effet d'une volonté forte et inébranlable, par un prodige de la puissance de l'amour maternel, elle parvint à faire d'ordre et d'économie, à nourrir et élever convenablement ses enfants, tout en leur faisant donner de l'instruction. L'intelligence et l'habileté dans les affaires que l'on rencontre rarement chez les femmes du peuple, comme elle, et qu'elle possédait à un haut degré, la servirent heureusement pour mener à bien une tâche aussi ardue.

Les vertus familiales n'étaient pas le seul apanage de cette femme d'élite. Son modeste donneur affable, l'exquise bonté de son cœur ouvert à tous les sentiments généreux, lui gagnaient vite la sympathie de tous ceux qui l'approchaient.

C'est une belle figure qui disparaît laissant après elle le souvenir vivace des qualités qui la distinguaient, des services qu'elle ne cessait de rendre à tous ceux qui y faisaient appel. Les pauvres surtout garderont à jamais la mémoire de son active et délicate charité.

Le deuil était conduit par son gendre et par ses nombreux neveux. Son fils, officier de réserve, gravement malade, n'a pas eu la consolation de pouvoir rendre les dernières devoirs à sa mère bien-aimée.

Suivant une pensée touchante et un désir que la défunte avait exprimé à l'approche de la mort, la lourd cercueil renfermait se dépouille mortelle a été porté à bras jusqu'à sa dernière demeure par six de ses neveux germains, sur un parcours de plus de six cents mètres.

Ce dernier trait prouve combien était grande l'affection de Mme Giudicelli pour tous les siens et combien elle méritait d'être aimée et pleurée par eux.

Nous offrons à sa famille éplorée nos condoléances les plus douloureusement émues.

***

VIVARIO. — Samedi, 27 juillet, on a célébré à Vivario, le mariage de Mlle Louise Costa, la ravissante fille de notre sympathique et cher ami, M. Antoine Jules Costa, ancien professeur, avec M. Robert Serdini, un fort beau jeune homme, entrepreneur des poudres et tabacs en Tunisie.

L'épouse, toute resplendissante dans sa toilette nuptiale, avait pour témoins sa grand'mère, Mme Lione, de Barcelonnette, et sa tante, Mme Costa de Giaffery, de Corte. Vraiment, la présence de ces deux vénérables octogénaires, venues d'assez loin, à la figure si réjouie, apportait une note gaie dans cette splendide fête.

L'époux était assisté de MM. Marcaccio-Ange-Pierre, ancien greffier, et Tomasini Ange, propriétaire, amis de sa famille.

Remarqués dans le cortège, outre les nombreux parents et amis de la famille, plusieurs élégantes demoiselles et beaucoup de Bastiaises de notre colonie estivale.

La cérémonie civile et religieuse terminée, tout le monde se rend dans les salons de Mme Costa où un lunch était servi. Puis, après avoir présenté ses vœux les meilleurs aux époux et bu à leur bonheur, chacun se retira pour attendre le moment du succulent déjeuner qui va bientôt arriver. En effet, une demi heure plus tard, un banquet de 60 couverts, où régnait la gaieté n'ont cessé de régner, réunissait les proches parents et les amis des deux familles. Au champagne, MM. Battesti Nerina et Marchesini Mathieu ont bu au bonheur et à la prospérité des jeunes époux. On n'est séparé fort tard, emportant de cette inoubliable journée le meilleur souvenir.

Les époux sont partis le soir même pour Vizzavona.

Nous leur renouvelons nos meilleurs vœux de bonheur.

## Pour la « Lyre Bastiaise »

Le dernier concert donné sur la place Saint Nicolas par la « Lyre-Bastiaise, a charmé les amateurs de bonne musique.

Tous ceux qui ont suivi les progrès réalisés par cette infatigable phalange musicale depuis sa fondation sont unanimes à louer la maestria avec laquelle son distingué chef, M. Ayano, conduit ses collaborateurs à de nouveaux et brillants succès.

Mais notre fanfare ne borne pas sa tâche à égayer la monotonie de nos soirées par des concerts aussi harmonieux que variés, elle s'emploie à rehausser l'éclat de toutes nos fêtes de bienfaisance. Jamais elle n'a hésité à prêter son gracieux concours aux sociétés et aux œuvres de charité.

Bien plus, se préoccupant de l'avenir musical de la ville, elle reçoit, chaque jour, de jeunes adhérents qu'elle perfectionne dans leur art.

Pour mener à bien leur tâche, nos braves musiciens sont obligés de s'imposer de grosses dépenses.

Il serait juste que cette Société soit soutenue par la municipalité et aussi par l'assemblée départementale. Des subventions doivent lui être annuellement réservées qui la récompenseront de ses efforts et l'encourageront dans la voie du progrès.

Mais les Bastiais se doivent aussi de témoigner leur sympathie à ces braves musiciens. Une fête doit par eux être organisée, qui leur permette d'encourager ceux qui se dépensent sans compter pour les délasser.

Le *Petit Bastiais* sera toujours heureux de prêter à la « Lyre Bastiaise » son concours et d'applaudir à ses succès.

## *Bulletin Financier*

Paris, 28 juillet 1907.

Marché moins ferme. Rente Rente revient à 95.75. Fonds Etrangers irréguliers sans différences notables. Nos Sociétés de Crédit se retrouvent aux environs de leurs cours précédents. Valeurs industrielles un peu lourdes ; ainsi que les valeurs de traction.

Les obligations nouvelles 5 0/0 du chemin de fer du Victoria Minas sont toujours recherchées à 490. L'obligation 5 0/0 Gulf And Chicago Railway a des affaires régulières à 463.

La Société Industrielle d'Anzin est poussée à 378 par les demandes au comptant. L'action Oviedo-à-rivery Mines garde son avance à 125.

La Société des Charbonnages de Bacau (Roumanie) vient de se constituer au capital de 5.250.000 fcs ; elle a été immédiatement avantageusement placée en parties de 500 francs d'organisation, de survenue.

Courcel et Walker monte à 586. La Société Dahaya est bien tenue à 28.

Nos valeurs de fer restent fermes.

## ÉCOLE
## du Service de Santé militaire

Les candidats dont les noms suivent ont été admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'Ecole du service de Santé militaire en 1907 :

MM. Agostini, Battesti, Paoli et Stefani.

## Les Elections Départementales

### *Conseil d'Arrondissement*

BASTIA. — M. Pierre Valery, conseiller sortant, républicain, sollicite le renouvellement de son mandat dans le canton de Terravecchia.

***

M. F. A. Giansily, candidat républicain, dans le canton de Terra-Vecchia, adresse aux électeurs la circulaire suivante :

Citoyens,

Vous êtes appelés à élire dimanche prochain, 28 juillet, un conseiller d'arrondissement.

Je viens solliciter vos suffrages. Vous me connaissez. Vous n'ignorez pas que j'ai toujours défendu dans la presse les intérêts vitaux de notre chère ville et que je me suis plus particulièrement attaché à la solution de ces deux questions primordiales pour l'avenir économique de notre arrondissement : l'assainissement de la plaine orientale et le prolongement de la voie ferrée jusqu'à Bonifacio.

Vous savez aussi quel est mon attachement aux idées démocratiques et sociales. Fils d'un de naissance, démocrate par conviction et par tempérament, je suis partisan de la liberté de conscience et aussi des libertés syndicales.

Une république où les citoyens ne pourraient penser librement, où les salariés ne pourraient se concerter, se syndiquer librement pour la sauvegarde de leurs droits et de leurs intérêts, serait la pire des monarchies et ne pourrait être aimée de tous ceux qui ont au fond du cœur le culte de la Liberté et l'amour du Prolétariat.

Si je suis votre élu vous n'aurez pas à me reprocher d'avoir abandonné mon programme, d'avoir manqué à mes engagements. Vous pourrez compter sur moi en toute circonstance.

Aux urnes, citoyens ! Vive Bastia ! Vive la République !

F.-A. GIANSILY,
Directeur de l'*Aspic*.

***

CALACUCCIA. — M. Ordioni Antoine-Louis, conseiller sortant, ne se représente plus. M. Pierre-Félix Albertini, maire de Corscia, est candidat.

## *COUR D'ASSISES*

Audience du 20 juillet 1907

*Présidence de* M. GAVINI, *conseiller*

### *Assassinat*

L'accusé qui comparaît aujourd'hui devant la Cour d'assises est un tout jeune homme, Bartoli Lucien, n'est, en effet, âgé que de 15 ans. Il a à répondre du crime d'homicide volontaire, commis sur la personne de Giuseppe Ferrari, un jeune Italien, âgé lui-même de 15 ans.

Les faits de la cause sont exposés comme suit :

Dans l'après midi du 11 février 1907, vers 4 heures, sur le territoire de Casalabriva, deux jeunes charbonniers italiens, les frères Primo et Giuseppe Ferrari, âgés de 15 et 16 ans, travaillaient seuls en forêt, lorsqu'un jeune homme du pays qu'ils connaissaient de vue, mais dont ils ignoraient le nom, vint leur dire que des enfants cassaient des dégats dans leur baraque située non loin de là. Primo se hâtait d'aller voir ce qui se passait ; mais dès qu'il se fut éloigné, l'inconnu qui était armé d'un fusil, déchargeait sur Giuseppe à une courte distance les deux cartouches de son arme. Revenu sur les lieux Primo Ferrari trouvait son frère mortellement frappé de deux coups de feu à la partie postérieure du cou. Giuseppe succombait dans la soirée, vers huit heures, à Casalabriva.

Le signalement du meurtrier, correspondait à celui de Bartoli Lucien, âgé de 15 ans, pâtre à Casalabriva ; et la mauvaise réputation de ce dernier le désignait comme l'auteur de ce crime. Sa disparition du pays confirma les soupçons qui pesaient sur lui. Après s'être caché pendant un mois aux recherches de la Justice il s'est constitué prisonnier.

Bartoli Lucien a prétendu que les deux coups de feu qui ont tué Giuseppe Ferrari sont partis accidentellement, alors que le frère de la victime voulait contre son gré lui enlever son fusil pour tirer à la cible.

Cette version invraisemblable a été formellement démentie par Primo Ferrari au cours d'une confrontation.

D'autre part il résulte des déclarations même du père de l'accusé que celui-ci lui a fait connaître plusieurs jours seulement après le crime que la mort de Ferrari était le résultat d'un accident.

Enfin les contradictions et les inexactitudes relevées dans les dépositions des parents de l'accusé démontrent que ce système de défense ne repose sur aucun fondement.

***

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me de Carolis est assis au banc de la défense.

### *Le Renvoi*

Sur sept témoins assignés, cinq n'ont pas été touchés par la citation.

Sur la demande de M. l'Avocat général, combattue par la défense, la Cour ordonne le renvoi de l'affaire à une prochaine session.

***

Audience d'aujourd'hui :

Giudicelli Dominique, Salvini Marie-Françoise et Bernardini Nicolas, demeurant tous trois à Ste-Lucie de Tercorio, assassinat et complicité de ce crime.

Ministère public, M. Mancini, substitut du Procureur général.

Défenseurs, Mes Decori, Norotti et Sampucci.

Cette affaire occupera trois audiences.


## Les Pilules Pink

*soutiennent les forces des enfants pendant la croissance, au moment de la formation.*


## Légion d'honneur

Sont nommés au grade de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur :

MM.

de Gentile, capitaine au 5e, 25 ans de services.

L'Huni, capitaine au 112e, 25 ans de services.

Paoli, adjudant au 173e, 25 ans de serv, 14 campagnes.

Carboni, capitaine trésorier au 121e, 25 ans de services.

Acquaviva, capitaine au 144e, 25 ans de services.

Agrilli, capitaine au 144e, 25 ans de services.

Faiazzi, capitaine au 151e, 25 ans de services.

Berni, capitaine d'habillement au 153e, 25 ans de services, 2 campagnes.

Bartoli, capitaine au 163e, 24 ans de services 2 campagnes.

Ottavi, lieutenant au 3e tirailleurs algériens, 22 ans de services, 6 campagnes.

Carcopino, lieutenant au 4e spahis, 18 ans de services, 10 campagnes.

Benedittini, capitaine en premier au 36e d'artillerie, 25 ans de services.

Campana, capitaine du génie à Bizerte, 23 ans de services, 5 campagnes.

Marioni, officier d'adm. de troisième du génie, à Angouléme, 22 ans de services.

Fornioli, officier d'adm. de 1re classe des bureaux de l'intendance à Paris, 28 ans de services, 2 campagnes.

## *Petite Gazette*

**Variations Atmosphériques du 20 juillet**

*Thermomètre* : 7 heures du matin + 23 ; à midi : 25 0 à 6 heures du soir + 23 4
*Maxima* + 29 3 *Minima* 19 .
*Baromètre* : 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 764 mm 6 heures du soir, 764 mm.
*Vent* — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
*Pluviomètre*, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

### *Carnet mondain*

On annonce le prochain mariage, à Oran, de M. le médecin aide-major de 2e classe Bourixel, de l'hôpital militaire de Sidi-bel-Abbès, avec Mlle Rochesani.

***

### *Faculté des sciences*

M. Tussaint Bourgeois a été reçu au certificat d'aptitudes physiques, chimiques et naturelles, devant la Faculté des sciences de Marseille.

Toutes nos félicitations.

***

### *Réclamation*

L'éclairage à l'acétylène n'est pas toujours sans inconvénients, et même sans danger, si des précautions sérieuses ne sont pas observées.

Les promeneurs qui circulent le soir sur l'allée de la place Saint-Nicolas, se plaignent de l'odeur insupportable qui s'exhale d'un appareil à acétylène, installé par un tenancier de roulette.

La police devrait interdire le jet des résidus de carbure au pied des platanes, qui ne s'accommodent pas, sans doute, du voisinage de ces produits chimiques et caustiques.

***

### *Dans les colonies*

Les promotions suivantes ont été faites dans le personnel des travaux publics des colonies :

M. Tessarech, conducteur principal en Indo-Chine, est promu sous-Ingénieur de 2e classe ; M. Colonna de Leca, conducteur de 1re classe à la Guyane, est promu conducteur principal ; M. Zannetti Jean, conducteur de 2e classe en Indo-Chine, est promu à la 1re classe ; MM. Storti et Poggi, conducteurs de 4e classe en Indo-Chine, sont promus à la 3e classe.

***

### *Contraventions*

La police a verbalisé contre les dames P. Madeleine, 60 ans, et B. Marianne, pour tapage injurieux et scandale sur la voie publique ; contre le sieur N. Jean, 41 ans, pour le même motif, et contre l'entrepreneur du balayage pour avoir négligé de faire balayer la rue des Zéphirs.

***


SI VOUS DÉSIREZ à Marseille un hôtel confortable, bien tenu et à des prix modérés, descendez à l'*Hôtel Nautique*, 7, Quai de la Fraternité.


***


*A vendre*

*par bonbonnes de 15 à 30 litres*

Très BON VIN de propriétaire des côteaux de Bastia

S'adresser 17, rue de l'Opéra, au 3me étage.


***

### *Le Miroir des Modes*

Nous sommes arrivés au mois de juillet, et presque toutes nos aimables lectrices se trouvent au bord de la mer, à la campagne, ou peut-être en voyage dans les montagnes. Elles ne se passeront cependant pas de leur « Miroir », qui se distingue cette fois-ci par ses jolis modèles de plein été, sa ravissante planche de chapeaux, ses articles sur la dentelle, les petits ouvrages de fantaisie, la façon de faire un chapeau en dentelle, et une foule d'autres choses, appelées à intéresser la lectrice et à lui rendre service.

Dans les moments de loisir, et quand l'on voudrait s'occuper de couture, l'on sera tenté de faire pour soi les charmants articles de lingerie, matinées, etc., et, pour les enfants, les petites blouses, tabliers, et robes, qui sont illustrés dans le « Miroir » de juillet.

Patrons gratuits : Un bolero forme japonaise pour dames, à faire en dentelle, en petit drap, ou d'autre tissu, et une blouse ornée de plis, pour fillettes ou garçonnets.

Prix du « Miroir » : 1 franc ; En vente chez tous les Libraires.

***

### *Au Port*

— Vap. « Cipro, » cap. Migone, de Livourne, 8 passag., divers.

— Vap. « Llamour, » cap. Maury, d'Ajaccio, 2 passagers, div.

— Vap. « Orta, » Cap. Caratini, d'Ajaccio 2 passagers.

***

### *A louer*

POUR LA SAISON D'ÉTÉ A RAPALE, un appartement de cinq pièces, meublé ou non, très belle situation.

S'adresser à M. de Petriconi, Bar des Platanes.

***

### *A louer*

Magasin nouvellement réparé, Boulevard Saint Angelo.

***

### *Appartement à louer*

Huit pièces et deux cabinets au premier, jardin, cave, hangard au rez-de-chaussée, situé rues de Castagno et Miséricorde, à louer de suite.

S'adresser à M. l'huissier Colombani, Bastia.

## Etat-Civil

**NAISSANCES**

Ricci Angèle-Marie-Germaine. — Cordoleani Lucie.

**DÉCÈS**

Ayme Théâtre, couturière, 24 ans. — Arrighi Joseph, 6 ans.

**SOCIÉTÉS et SYNDICATS**

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les ouvriers boulangers syndiqués et non syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi, 22 du courant, à 9 heures du matin, place Caletta.

Un est prié de ne pas faire défaut.

Le Président, Kreiny.


UN HONNÊTE HOMME offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

## L'Union Vie

**Fondée à Paris en 1829**

*Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat*

**RENTES VIAGÈRES**

*Assurances dotales, mixtes, combinées, etc.*

S'adresser à
Bastia, à M. Etienne Périer.
Ajaccio, à M. J.-T. Bartoli.
Corte, à M. Charles Mariani,
l'Ile-Rousse, à M. Léon Rossi.
Propriano, à M. Toussaint Sorba.

## AVIS

La Maison Dominique MATTEI aîné, l'Hôtel Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 10 courant, elle a mis en vente savon :

Sel, 14 fr. 50.

Soufre sublimé pur, 9 francs la balle de 50 kilos.

Sulfate de cuivre, 68 fr. les 100 kilos.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00398

**BOURSE DE PARIS**

19 juillet — 20 juill et

Rentes de 3 0/0 ancien 95.07 95 00
— de 3 0/0 amortis. 95 80 95.70
ex-coupon.

## Faculté de droit de Lyon

Lyon, 20 juillet.

M. Antoine-Jean Giacomoni, (A. J. de la Colette) a été reçu à son premier examen de la licence en droit devant la Faculté de Lyon.

UNE

## Nouvelle à sensation

### LA DÉMISSION du Généralissime

Paris, 20 juillet.

Le général de division Hagron, vice-président du conseil supérieur de la guerre, a donné sa démission de généralissime.

Le général Hagron a jugé qu'il ne pouvait accepter les conséquences désastreuses de l'application de la nouvelle loi de recrutement, aggravée par le renvoi anticipé des militaires de la classe 1903.

Le renvoi prochain de la classe 1904, promis à la Chambre par le général Picquart, est aussi invoqué par le généralissime comme cause de sa détermination.

Le général Hagron avait eu, ces jours derniers, à ce sujet, un très long entretien avec le président du conseil et le ministre de la Guerre.

Il avait fait savoir au chef de l'armée qu'en présence d'une si forte diminution des effectifs, et aussi de l'insuffisance de nos moyens de défense, il ne pouvait plus assumer la lourde responsabilité de demeurer à la tête des troupes.

« Si un conflit éclatait d'ici au 30 octobre, a déclaré le généralissime à MM. Clémenceau et Picquart, nous serions dans un état manifeste d'infériorité. »

Le général Picquart essaya, à diverses reprises, de faire revenir le généralissime sur sa décision. Il lui représenta la répercussion qu'elle aurait dans toute la France.

M. Clemenceau joignit ses instances à celles du ministre de la Guerre.

Le général Hagron n'en persista pas moins dans sa demande de mise en disponibilité qui, à l'heure actuelle, est un fait accompli.

***

Comme il est facile de le comprendre la démission du généralissime a causé une profonde émotion dans le monde militaire et politique.

Les journaux de l'opposition prennent acte de la décision du général Hagron pour accabler le général Picquart, sous le poids de leurs véhémentes invectives. Ils lui reprochent de désorganiser l'armée et de trahir son pays.

## Tirages financiers

*Ville de Paris 1871*

Paris, 20 juillet.

L'obligation portant le numéro 1,225,082 est sortie remboursable à 400,000 francs.

***

Les obligations portant les numéros 551,228 et 710,568 sont remboursables chacune à 50.000 francs.

## *Le Nouveau* SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT au MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Paris, 20 juillet.

M. Adolphe Maujan, député radical socialiste de la deuxième circonscription de l'arrondissement de Sceaux, est nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur.

Le successeur de M. Sarraut est âgé de 54 ans.

Ancien capitaine d'infanterie ; il fut le secrétaire en 1883 du général Thibaudin, alors ministre de la guerre.

Antiboulangiste, il fonda, en 1885, la « France libre ».

Elu pour la première fois député, en 1889, dans le 10e arrondissement, il échoua, en 1893, contre M. Groussier.

Elu pour la première fois député, en 1898, dans le 10e arrondissement, il échoua, en 1893, contre M. Groussier.

Il fut réélu député en 1902, à Sceaux, et, en 1906, au scrutin de ballottage, par 14.912 voix, contre 7.911 à M. le docteur Pechin.

## Nouvelles Militaires

### Le nouveau Généralissime

Paris, 20 juillet.

M. le général de Lacroix, membre du Conseil supérieur de la guerre, président du comité technique d'état-major, membre de la commission supérieure d'études des armes portatives, est nommé vice-président du Conseil supérieur de la guerre.

### Conseil supérieur de la Guerre

M. le général de division Lebon, commandant le 1er corps d'armée, est nommé membre du Conseil supérieur de la guerre, en remplacement du général Pendezec, qui est passé dans le cadre de réserve.

***

M. le général de division Trémeau, commandant le 6e corps d'armée, est nommé membre du Conseil supérieur de la guerre, tout en conservant sa situation actuelle, en remplacement du général Hagron, mis en disponibilité sur sa demande.

### *Corps d'armée*

M. le général Durand, commandant la 4e division de cavalerie, est nommé au commandement du 6e corps d'armée.

***

M. le général Davignon, commandant la 20e division d'infanterie, sera très prochainement pourvu d'un commandement de corps d'armée.

## LES RELATIONS Américo-Japonaises

### La flotte américaine n'ira pas dans les eaux japonaises.

Washington, 20 juillet.

L'amirauté des Etats-Unis annonce que les cuirassés américains de la flotte asiatique rallieront immédiatement les Philippines.

Ils ne se rendront pas dans les eaux japonaises, afin de couper court à tous les bruits tendancieux.

## Les Morts du Jour

### *Le comte Pozzo-di-Borgo*

Lausanne, 20 juillet.

M. le comte François Pozzo-di-Borgo est décédé dans la matinée, à Lausanne, où il était allé pour soigner sa santé fortement ébranlée.

## ENTREVUE de l'Empereur Guillaume et du Roi d'Angleterre

Londres, 20 juillet.

LL. MM. Edouard VII et Guillaume II se rencontreront à Wilhemshoe le 15 août prochain.

Les deux souverains auront un entretien diplomatique de grande importance.

## EN CORÉE

### Attaque du palais impérial. — Trente-cinq morts, cent cinquante blessés.

Séoul, 20 juillet.

La situation devient de plus en plus critique en Corée.

Par suite de l'abdication de l'empereur, dont le rescrit a été publié aujourd'hui, des troubles très graves se sont produits à Séoul.

La population s'est portée en masse devant le palais impérial qu'elle a tenté d'envahir.

Les troupes japonaises ont dû intervenir et faire usage de leurs armes.

Néanmoins, l'émeute grandit d'heure en heure. La foule armée répondit aux sommations militaires par des feux de salves.

Trente soldats japonais furent tués, cinq Coréens tombèrent du côté des révoltés.

Les blessés sont très nombreux de part et d'autre ; on évalue leur nombre à 150 environ.

## Séoul en état de siège

### Ordres draconiens du marquis Ito

L'émeute ne pouvant être dompté, l'autorité militaire a dû proclamer l'état de siège à Séoul.

Le marquis Ito a fait placer, sur les hauteurs de la ville, plusieurs mitrailleuses.

Dans le cas où la population tenterait une nouvelle attaque du palais impérial on se livrerait à de nouvelles émeutes, les mitrailleuses fonctionneront sans répit.


SOUFRE SUBLIME
MOULU & RAFFINÉ
" FIRMENICH "
pour préparer les bouillies cupriques souffrées destinées à combattre à la fois le Mildiou et l'Oïdium.
ÉCONOMIE, EFFICACITÉ, ADHÉRENCE
Agent général :
M. LANGLOIS, *Comptoir Agricole de la Corse, AJACCIO.*

## Société forestière

demande à acheter une JOLIE FORÊT de pins maritimes ou pins laricx de grandes dimensions pouvant être facilement exploitée.

Faire offres avec détails à M. de Santanna, au bureau du journal.

## AVIS DE DÉCÈS

Mlles Thérèse, Assomption et Fanny Luciani ; MM. Simon, Augustin et Jacques Luciani ; M. et Mme Augustin Roberti ; Mme Maria Françoise Varesi et sa fille ; M. et Mme Félix Roberti et leur enfant ; M. Marcel Luciani ; M. et Mme Jules Pelletier et leurs fils ; M. et Mme Pierre Roberti ; M. et Mme Antoine Roberti et leurs enfants ; M. et Mme Attilio Roberti et leurs enfants ; M. Alexandre Roberti ; M. et Mme Pierre Luciani et leurs enfants ; M. et Mme Jean Martinelli et leurs filles ; Mlle Natalina Aiasi ;

Les familles Luciani, Orsatelli, de Corte, Mattei, de Marseille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Mme Veuve Maria LUCIANI*
Née ROBERTI

leur mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine et alliée ; et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu le 21 du courant, à 4 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, place d'Armes, 6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

## Café des Gourmets

*Boulevard Paoli, 23, Bastia*

A partir de 3 heures
GLACES
Plombière et Fraise
SERVICE EN VILLE
Bière Tourtel
*Brune et Blonde*
SANDWICHS

## MARSEILLE
## Hôtel Nautique

7, Quai de la Fraternité

*Maison Remise à Neuf*
*Electricité — Bains*
*Vue splendide sur la Mer*
PRIX MODÉRÉS
V. RAYMONDO, Propriétaire
*Succursale à Vichy*
HOTEL MAUSSANT

## VICHY
## Hôtel de Norvège

*entièrement remis à neuf*
*près des Sources et du Casino*
*Chambre et Pension depuis 5.50*
*Arrangement pour familles*
DESCHAMPS, propriétaire

CHIRURGIEN-DENTISTE
M. ÉDOUARD NICOT
Diplômé de l'Ecole Dentaire et de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat en médecine des Hôpitaux
CABINETS DENTAIRES :
*AJACCIO, 20, Cours Grandval*
*BASTIA, 28, Boulevard Paoli*
Atelier spécial de prothèse
pour la fabrication des dentiers
Extractions sans douleur. Obturations ciment, argil, amalgame platine soudures, nettoyage et nettoyage des dents. Dents artificielles, dentiers, appareils de tous systèmes, velocrafe, caoutchouc, or, etc. Redressements.
AVIS. — Nous informons les personnes qui ont des pièces d'anciens systèmes cassés ou défectueux, que nous nous chargeons de les réparer.
Cabinets ouverts
*de 8 heures à midi et de 2 à 6 heures du soir.*

## Aux Amateurs de la pêche aux traites

M. Jean SCOTTO, patron-pêcheur à Saint-Florent, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il peut livrer des filets de traites de 8 m. de longueur sur 0 m. 75 de hauteur, conditionnés, au prix de 10 francs, rendus franco à domicile.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

H. FRAISSINET & Cie

MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907

NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON À ÉTÉ

Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline

APPRÊT DE NEUF

*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*



LA

Médecine Végétale

par les *Sucs* et *Principes vitaux des Plantes*.

La Méthode Végétale qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans le célèbre ouvrage intitulé : « *La Médecine Végétale* ».

Tous les malades découragés et désespérés trouveront dans ce livre un moyen certain et radical pour se guérir sans dépenses ruineuses, sans poisons qui intoxiquent le corps, épuisent les nerfs et détruisent l'estomac, sans opération, ni mutilation mais à l'aide de sucs végétaux et leurs représentateurs, qui réparent les forces, fortifient l'organisme et purifient le sang.

Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer :

**Maladies de la Peau**, dartres, eczéma, Vices du sang, etc. — **Maladies spéciales de la Femme**; **Tumeurs**, Glandes, Kystes, etc.

Gastrite, Entérofibrose, Epilepsie, **Maladies contagieuses**, Voies urinaires, Cystites, Prostatites, Graviers, Diabète, Anémie, Bronchite, Asthme, Dyspepsie, Constipation, Hémorroïdes, Hydropisie, Albuminurie, etc., etc.

Avec ce livre, chacun peut devenir son propre médecin, se soigner et se guérir seul de toutes ses maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette méthode douce et bienfaisante qui répand son action naturelle dans toutes nos cellules et dans tous nos organes, par ces principes sucs des plantes qui infiltrent dans nos veines :

FORCE, VIGUEUR et SANTÉ

Deux ex. bel in vulgarisation scientifique et humanitaire, *La Médecine Végétale*, fort volume de 2048 pages, est envoyé franco contre 0,60 centimes en timbres-poste adressés à M. le Directeur de la

PHARMACIE VIVIENNE

18, Rue Vivienne, PARIS.



RHUMATISME

Les douleurs nées dans de couleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud, *réduisez le matin, vert gris, stase, digestions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité, guérissez-vous à votre heure à l'Institut antirhumatismal, 11 rue Jacquemont. Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.*








A LOUER

Divers locaux, grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.



LA KABILINE

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour rendre neufs ses Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN !

Le Paquet : 40 Centimes.


*Le Directeur-Gérant,*
*J.-B. OLLAGNIER.*

Bastia, Imprimerie Ollagnier.


Installation à Gaz

**Jean Cini**, ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

*Appareils sur commande*

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.



Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

*Saison Printemps-Eté 1907*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc

*Choix considérable de Pantoufles*

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe dernes modèles en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.



*La Maison se charge des réparations*





Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBANT-ILS? SI OUI,

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots **Royal Windsor**. Se trouve dans les Coiffeurs-Parfumeurs en Europe et outre-Mers.

*ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations



ARTHUR SUIRE

La Scierie transportable Arthur Suire, à Ajaccio (Corse). Force 35 chevaux, locomotives-routières, demande à faire des sciages à façon, et procure des acheteurs au comptant pour les bois en grumes. Envoyez offres.



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

*Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1



PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs



Aux tempéraments délicats offrez un

VIN DU CAP CORSE

*à base de Quinquina*

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

*Apéritif Tonique Fortifiant*

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

*Demandez dans tous les bons Etablissements un* **Vin du Cap Mattei**



TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 201 — LUNDI 22 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an. | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.


## LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Ste Marie Madeleine

Soleil : (heure nationale)

Lever 4 h. 13 m. — Coucher, 7 h. 02 s.

Dernier quart., le 21 — Nouv., Lunn, le 8.

Fête de Demain : Saint Apollinaire.

*21 JUILLET*

## Notre Histoire Locale

Trop heureux les enfants qui, à l'heure actuelle, fréquentent l'école, s'ils pouvaient connaître leur bonheur ! Combien, en effet, leur sort est préférable à celui de leurs devanciers ! Rien qu'au point de vue des livres mis entre leurs mains, quelle différence entre les livres d'autrefois, secs et arides pour la plupart, inélégants, sans une image (les Fables de La Fontaine mises à part), et ceux d'aujourd'hui, si séduisants d'aspect, habilement si ingénieux, si richement illustrés !

Reconnaissons cependant qu'en ce qui touche l'histoire provinciale ou locale rien ou à peu près rien, le mutisme des programmes officiels aidant, n'avait été fait jusqu'ici. Et il est permis de penser qu'une telle négligence était particulièrement regrettable pour la Corse. Pourquoi ? D'abord, parce que si le microcosme méditerranéen qu'elle constitue la rattache, plus qu'elle ne croit peut-être, à l'histoire des peuples qui ont dominé dans le bassin occidentale de la Mer Intérieure, elle a tout de même sa physionomie propre, cette personnalité qu'elle doit, comme toutes les îles, à son insularité même. Ensuite, parce que, sa vie ayant été associée depuis cent quarante ans seulement à celle de la France, les événements qui, avant 1768, se sont déroulés sur son sol tourmenté ne trouvaient guère leur place ni dans l'histoire de France, ni dans l'histoire universelle et risquaient ainsi d'être, dans la plupart de nos écoles, passés sous silence.

Encore si, pour cette raison, ils avaient été simplement ignorés ! Mais non ! La légende s'était emparée d'eux, les avait, à son ordinaire, dénaturés et amplifiés tant et si bien que nos compatriotes, réserve faite d'honorables exceptions, en étaient et en sont encore, en fait d'histoire de la Corse, à l'épopée. Nous en avons connu un, occupant à Paris, entre 1860 et 1890, une situation médico-scientifique en vue et sur les lèvres duquel le mot « Corse » appelait irrésistiblement les noms de Sampiero, de Paoli et de Napoléon, aussitôt suivis de l'appellation : trinité homérique. Trinité qui fait songer à celle qu'on a forgée naguère, avec les trois conquérants de la mer, de la terre et de l'air... Objecterez-vous que la Corse, en réalité, n'a jamais conquis que Capraja, et pour quelques mois à peine ? Vous pourriez faire douter de votre bon sens ou de votre patriotisme, par la raison bien simple que vos interlocuteurs, s'ils n'en sont pas, pour rééditer un mot de Karth, à l'histoire AVANT les historiens (la Corse ayant sa bonne part d'historiens et d'annalistes, depuis Petrus Cyrnæus jusqu'à M. l'abbé Girolami-Cortona), en sont, pour la plupart, à l'histoire SANS les historiens.

Ce n'est pas leur faute, d'ailleurs, puisque de tous les historiens corses, aucun, pour des motifs divers, n'a franchi le seuil de l'école. De là cette ignorance ou cette méconnaissance de notre passé, même le plus récent ; de là aussi cet orgueil de l'insulaire qui, s'il se trouve dépourvu de lecture ou de critique et s'il n'a jamais quitté son île, se croit bravement et se proclame le citoyen du premier pays du monde, et, sinon du plus grand ou du plus riche, — une telle illusion n'est plus permise, même au Corse le plus arriéré, — au moins du plus beau, du plus vaillant, du plus hospitalier, du plus fécond, du plus illustre. Et il peut y avoir, et il y a sans doute quelque chose de touchant dans cette naïve exaltation des mérites de la petite patrie insulaire. Mais, si elle en possède réellement tant, de ces extraordinaires mérites, à quoi bon changer quelque chose à son état économique ou moral actuel ? Il lui est bien permis, certes, de s'hypnotiser dans la contemplation de son nombril, quitte à se préparer ainsi quelque triste réveil...

Un éditeur avisé, M. Félix Javen, est en train de combler la lacune dont nous venons d'indiquer, en ce qui nous concerne spécialement, les inconvénients et les dangers. A l'histoire générale de la France par lui publiée, il a imaginé d'adjoindre, pour l'usage des écoliers de chaque région de la France, une petite histoire locale illustrée, comme l'autre, et destinée à être enseignée parallèlement à l'autre, tel phénomène de l'histoire générale, la féodalité, par exemple, s'éclairant et se vivifiant à l'aide de tel récit ou de telle gravure demandés à l'histoire de la féodalité locale. L'élève va ainsi du connu à l'inconnu, ou plutôt il élend son horizon — qui ne sera donc plus seulement, en Corse, celui de la vallée ou de l'île natale, — et, de la notice consacrée à sa province, il s'élève plus aisément à la conception d'une histoire de la nationtout entière.

C'est à M. Hantz, proviseur du Lycée de Bastia, et à M. Robert-Dupuch, hier encore professeur d'histoire au même Lycée, qu'est échue l'honorable mais délicate et difficile mission de résumer en 70 pages les faits les plus significatifs de l'histoire de la Corse à l'intention des écoliers insulaires. L'ouvrage est illustré, nous l'avons dit ; chaque chapitre y est suivi d'un résumé et d'un questionnaire. Sa publication est imminente. Mais l'éditeur en a déjà mis en vente une édition format in-8° de 144 pages, augmentée d'un préambule géographique. Nous pouvons donc dès à présent nous rendre compte de la valeur du travail et des services qu'il est appelé à rendre à la jeunesse studieuse de notre pays, et à tous ceux qui le liront dans l'esprit où il a été écrit, c'est-à-dire avec confiance et bonne foi.

La confiance et la bonne foi ! Elles éclatent dans la monographie de MM. Hantz et Dupuch, et elles sont, avec la clarté, ses qualités dominantes. Le pays dont ils ont été amenés à s'occuper, ces messieurs l'ont aimé et estimé assez pour désirer lui dire, sur les hommes et les choses, la vérité ; et, la part faite à l'imperfection humaine, — en raison de laquelle ils ont peut-être envisagé avec trop d'optimisme la situation de la Corse à l'heure actuelle, — notre conviction est que, cette vérité, ils l'ont démêlée et présentée de la façon la plus honnête et la plus claire possible.

Lisez, par exemple, les chapitres consacrés à Pascal Paoli, la figure la plus marquante de l'histoire denotrefle. Les auteurs, sans le comparer à Washington, — après Michelet, un détracteur de la Corse, pour ceux qui le lisent avec prévention, ou qui, en fait d'appréciations, n'admettent que l'éloge à jet continu — les auteurs, disions-nous, rendent pleine justice à son talent et à son caractère. Avec lui contre Gênes, ils ne songent même pas un instant à le blâmer d'avoir résisté à la France en 1768 ; mais peut-être auraient-ils pu lui reprocher de s'être séparé d'elle en 1794. Ils n'ont garde. S'ils constatent et regrettent ce « revirement attristant, » ils essaient aussi de l'expliquer, ce qui est une façon de l'excuser. Amour de la patrie ou ambition personnelle, ou l'un et l'autre, comme on serait tenté de le croire ? Et, si cela est exact, dans quelle proportion le mobile égoïste et le mobile altruiste ont-ils, aux deux périodes capitales de la vie de Paoli, agi sur lui ? Les auteurs posent la question et laissent au lecteur ou au temps le soin de la résoudre. Nous croyons que la lecture de la correspondance d'Elliot, le vice-roi de la Corse pour le roi d'Angleterre, pourrait y aider.

En résumé, la Petite Histoire illustrée de la Corse, modeste en ses dimensions autant qu'en ses visées, aspire à instruire, rien de plus. Elle y réussira. Le lecteur insulaire, jeune ou adulte, y puisera en deux heures une connaissance un peu sommaire, il est vrai, mais nette et suffisante encore de son pays et de lui-même par dessus le marché, si, comme le Tasse nous l'a appris avant Taine,

La terra....
Simili a se gli abitator produce.

F. DE C.

### *Abonnements de Saison*

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

## LE BANQUET de la Ligue de Propagande *Radicale et Radicale-Socialiste*

### Discours de M. Joseph Ajaccio Président de la Ligue

(Suite et fin)

Quel est encore le principe dominant de cette grande époque auquel sont restés fidèles le parti radical et le parti socialiste indépendant qui compte lui aussi des unités d'une réelle valeur.

La République première du nom avait soin de se proclamer une et indivisible, et sa fière et glorieuse devise était : Unité, Indivisibilité, Egalité, Fraternité.

Ai-je besoin de rappeler que les révolutionnaires étaient des patriotes ardents et convaincus. Ils n'hésitaient nullement à envoyer à la guillotine les émigrés de Coblentz, les agents de Pitt et de Cobourg.

Les royalistes de Quiberon purent en tout cas, apprécier toutes les rigueurs des décrets de cette terrible Convention Nationale qui fit trembler le monde.

Nos pères étaient plus prolétaires que nous, et cependant ils n'hésitaient pas à courir aux armées et à défendre nos frontières menacées, alors que la guerre civile grondait aux portes de la Vendée.

C'est qu'en repoussant l'invasion des rois conjurés, la Révolution a assuré à la démocratie une action ininterrompue de trente années, et a donné à ses œuvres le temps de se consolider et d'acquérir cette force qui leur fait braver l'impuissante colère des ennemis de l'humanité.

Les prolétaires, dit M. Hervé, n'ont pas de patrie. Eh bien, n'en déplaise à celui à qui M. Jaurès lui-même a refusé récemment une compromettante solidarité, les prolétaires français ont un substratum d'intérêts bien supérieur à celui de nos sans-culottes.

Cet intérêt réside dans les libertés que nous nous sommes octroyés depuis cette époque et que nous devons défendre contre une Europe réactionnaire et toute hérissée d'armes.

C'est ce qu'ont compris avec nous les socialistes indépendants. M. Bernstein, Bebel et autres socialistes allemands, qui sont d'ailleurs venus par leurs déclarations spontanées, détruire les illusions dernières des partisans d'une entente universelle.

Les socialistes allemands, ont-ils dit, considèrent comme une injure le fait de croire qu'ils ne défendront pas la patrie allemande et le sol de l'Empire.

Sans vouloir considérer les peuples voisins comme des ennemis, nous devons précisément conserver par devers nous l'idée de patrie : la France, en foyer puissant de la civilisation, ne doit pas être livrée aux convoitises des voisins. La France ne peut pas disparaître. Oui, nous sommes des pacifistes et nous voulons la paix, mais jamais au détriment de notre amour-propre ou de notre intégrité nationale.

Nous répudions hautement les doctrines criminelles de l'antimilitarisme, tout en attachant nos efforts à posséder une armée démocratique et républicaine qui nous fasse perdre le souvenir des armées prétoriennes.

Ce sont là de généreuses mais de bien dangereuses utopies ; que l'internationale soit demain le genre humain, qui ne pourrait s'en réjouir ; mais où trouverait-on cette unité morale déjà si difficile à réaliser avec les patries actuelles.

En France, nous n'avons pas de conflits de races, et l'on voit les intérêts des agriculteurs du Nord s'opposer aux intérêts des viticulteurs du Midi, la betterave opposée à la vigne. Que deviendra votre Internationale lorsque le genre humain se trouvera confondu comme au temps du chaos.

Non, l'avenir est tout autre. La France a une mission de civilisation à remplir, un patrimoine à sauvegarder. Songez au penseur qui, aux environs de 1868, écrivait : « Point de guerre. Sur cela encore nous sommes unanimes. Dans le travail immense où la France s'est engagée, elle a bien autre chose à faire. Elle est ravie de voir une Italie, une Allemagne, et les salue de cœur. Un point considérable c'est que des deux côtés les vaillants délaignent la guerre, sachant que ce n'est plus une affaire de vaillance, mais de pure mécanique entre Belvigne et Chassepot. »

Vous savez combien les événements démentirent cette prophétie aussi généreuse que la théorie de l'Internationale ouvrière.

M. Hervé dit encore : On discutera la légitimité de l'attaque. Nous craignons fort que toutes ces discussions ne soient rendues vaines et inutiles par un ennemi plus décidé et plus entreprenant.

Voilà ce qu'ont compris tous les Français dignes de ce nom, car il est temps d'opposer une digue à des théories envahissantes et néfastes.

Je me résumerai maintenant d'un mot. Si lente que soit la justice sociale à se traduire en lois, chaque progrès crée néanmoins une attache nouvelle entre la cité et le citoyen.

Bien avant son arrivée au pouvoir, la faillite du parti radical était proclamée par des esprits plus intéressés que justes. Nos idées, nous ne les défendrons jamais mieux que par des actes.

Loin de creuser un fossé profond et infranchissable entre les masses socialistes et radicales, nous tendons une main secourable à nos frères de misère. En lançant le prolétariat organisé contre le patronat avant d'avoir collaboré aux réformes nécessaires, le parti socialiste unifié oublie trop facilement que de ce heurt, de cette lutte, les premières victimes seront les ouvriers eux-mêmes, si chacun doit lutter avec sa classe.

Exciter l'ouvrier contre le patron, c'est mécontenter la petite industrie, le petit négociant, l'ouvrier patron. Quant à la grande industrie et à ses actionnaires, ils ne subiront, de ce chef, aucun contre coup. Un mécontentera de parti pris cette petite bourgeoisie qui constitue la clientèle la plus solide du parti radical et radical socialiste.

Pour accomplir les réformes, des économies que personne ne précoit sont nécessaires, et notamment la suppression de l'augmentation de l'indemnité parlementaire, dont les droitiers et les unifiés profitent comme les autres. Suppression des appointements supérieurs à dix mille francs, à l'exception des appointements des ministres et des ambassadeurs. Suppression des emplois inutiles qui grèvent notre budget national.

De son côté, le parti républicain se doit à lui-même, en tenant les engagements qu'il a contractés vis-à-vis de la Démocratie. Il devra travailler aussi à l'éducation du peuple qu'il faudra ramener à une plus saine compréhension de ses droits et de ses devoirs envers l'Etat.

Citoyens,

Si la constitution de 1793 proclama les Droits de l'homme, la constitution de 1795 publia une Déclaration des Devoirs du citoyen envers l'Etat.

Oui, nous avons tous des droits, mais nous avons aussi des devoirs à remplir vis-à-vis de la collectivité, vis-à-vis de nous-mêmes. C'est dans un prix d'une union et d'un accord indispensables entre toutes les fractions du Grand Parti républicain que la victoire viendra couronner nos généreux efforts.

Je sais, en ce qui concerne la situation du parti républicain de Bastia, que l'heure est critique, car une alliance dont la nécessité ne se faisait pas sentir est venue détruire cette bonne harmonie qui devrait régner parmi nous.

Loin de repousser les dévouements qui tendent à se manifester librement, nous les acceptons tous, mais jamais au détriment de ceux qui se sont toujours sacrifiés pour la cause républicaine. La balance doit être tenue égale, et le parti républicain, sous peine de disparaître à jamais, a le devoir de se ressaisir et d'affirmer sa suprématie.

C'est aux fonctionnaires républicains que je fais appel, car leur concours nous revient de droit, et j'espère qu'ils sauront se montrer à la hauteur des difficultés de l'heure présente. Il leur suffira pour cela de s'inspirer de cette sage maxime: Les faveurs aux républicains, la justice pour tout le monde.

Nous ne sommes pas pour des moyens de coercition qui se retournent toujours contre ceux qui les emploient. La République au surplus doit être assez belle pour être aimée pour elle-même

Et maintenant, Citoyens, dussé-je soulever bien des colères, je ne veux pas que cette fête républicaine soit clôturée, sans dire un mot du Citoyen éminent qui est à la tête du gouvernement.

C'est le propre des hommes d'Etat d'une certaine valeur, de susciter ces colères et ces discussions. Les médiocrités ne souffrent pas la discussion. Gambetta, Jules Ferry furent souvent combattus avec sévérité et avec beaucoup d'injustice.

On a taxé la politique de M. Clémenceau d'incohérence. Il l'a reconnu lui-même avec cet esprit que ses adversaires eux-mêmes ne lui dénient pas.

Il est une qualité que personne ne lui contestera, c'est sa crânerie, son courage, c'est sa prescante franchise.

On a opposé à l'homme de gouvernement, le tombeur de ministères et le journaliste de l'*Aurore*. C'est là un exercice facile. Seuls ceux qui n'écrivent ni ne parlent jamais, ne sont pas exposés à de pareilles mésaventures.

On oublie volontiers qu'il y a un abîme entre un chef de gouvernement ayant le souci et le devoir de ses responsabilités et un citoyen libre de ses opinions. M. Clémenceau en fait aujourd'hui la cruelle expérience, mais il a le mérite, le courage de le reconnaître.

Jamais tâche ne fut plus difficile que la sienne. On peut trouver inutiles certaines arrestations de chefs viticoles prêchant le calme, mais on ne peut lui faire grief de tout ce qui est arrivé dans le Midi.

Tant que les manifestations se sont maintenues dans la légalité, on n'a pas envoyé un soldat. Que n'aurait-on pas dit, au nom de la Liberté, si on avait agi autrement. Les mesures d'ordre sont devenues, hélas! nécessaires en présence du caractère insurrectionnel du mouvement.

Nul, plus que nous, ne déplore ces luttes sanglantes, dont les causes sont multiples et dépassent fatalement le cadre de ce discours; mais il serait injuste d'en faire retomber la responsabilité sur un seul. Elle est beaucoup plus étendue.

Pour ce qui est de certaines menées anarchistes, elles compromettent, je ne crains pas de le dire, la cause ouvrière qu'elles prétendent défendre.

Ce n'est pas le sabotage et l'action directe qui intéresseront le public aux revendications syndicalistes Une grève pour réussir doit être paisible et avoir avec elle l'opinion. En voulant porter atteinte à la santé de ses voisins, on oublie trop facilement que les ouvriers eux-mêmes seraient victimes des saboteurs.

Le bon sens populaire a fait justice de ces théories subversives et aucun homme de cœur, aucun démocrate sincère, ne saurait s'associer à des théories qui seront lâchées pour compte à leurs auteurs.

Les socialistes dévoués à la cause de la Démocratie ont compris que l'idée de république était la base fondamentale de tout relâtion C'est pourquoi, je dois ici un public et éclatant hommage aux Camarades du Comité qui ont apporté au parti radical bastiais une collaboration active de tous les instants. Ils ont eu confiance en nous et ils n'auront pas l'occasion de le regretter.

Citoyens, je vous propose de lever votre verre en l'honneur du Chef de la Nation, de celui qui préside si dignement aux destinées de notre pays. J'associe à mon toast le chef du gouvernement et son représentant attitré à Bastia, et avant de clôturer cette belle fête d'amis, qu'il me soit permis de dire combien nous avons foi dans le républicanisme éclairé de notre Préfet, qui n'est certes pas un inconnu pour les militants du Parti.

Pas de compromissions à droite, pas de divisions à gauche. C'est à cette double condition que nous pourrons enregistrer le prochain triomphe de la Démocratie bastiaise.

A l'Union Républicaine. A la République laïque, démocratique et sociale.

## GABRIEL DE GRAVONE

**Gabriel de Gravone marche vers la gloire. Dans une carrière où beaucoup échouent, il a su, dès le début, s'imposer par son splendide talent. Il mérite que ce jeune, dont les débuts sont si chaleureusement applaudis du grand public et si appréciés des maîtres de la critique, ne parvienne rapidement à la célébrité dramatique.**

**L'élève aimé de la grande Sarah ne trompera pas l'attente de son professeur.**

**Chaque jour de nouveaux témoignages de sympathie sont apportés au jeune acteur par ses amis, par ses compatriotes enthousiastes.**

**Les professeurs du collège d'Ajaccio ont tenus à en joindre à ce concert d'éloges mérités. Ils ont offert le 15 Juillet dernier, un dîner intime à Gabriel de Gravone, à l'hôtel des Gourmets.**

**Ils ont, d'ailleurs, été amplement récompensés de leur délicate attention : leur hote, leur a eu effet, récité de longues pièces de vers de Rostand, de Coppée et de Musset. Ce fut un régal pour ces littéraires, pour ces amis du beau. Ils furent séduits par la parfait de diction, l'élégance des gestes, la grâce exquise de cet enfant de 20 ans, qui demain sera un maître de la scène dramatique.**

## CIRNEA

**Concorsu letterariu**

Si leghie nell'articulu 9 d'i Statuti d'a Cirnea :

*Dèpu saldate e spese d'amministrazione, e somme disponibile serveranu a fundà premi per opare scritte in lingua cèrca.*

È ghiuntu telicemente u tempu di riempie sa prumessa, e si epre òghie un cuncorsu pubblicu fra i cultori d'a nòstru dialettu, ad seguente cundizione :

E prose un n'oltrepasseranu 10 pagine di stampa e e puesie 50 versi, e duveranu tutte, *sotto pena d'esclusione, rispettà e regule d'a lingua e molto più quelle d'a morale.*

I manuscritti un n'averanu firme apparente, ma in testa una sentenza qualunque, riprudotta sopr'a cartella chiosa chi purterà dentru u nomeo u pseudonimu d'u cuncurrente.

U primu premiu serà di 100 fr.
U segondu, di. . . 50 fr.
Ci seranu puru delle mentione onorevule.

I manuscritti s'indirizzeranu à Presidenza d'a Cirnea, 12, via d'a Liceo, ne u termine di 2 mesi a perte d'oghie, e i ricusati seranu distrutti, senza chi si ricerchi u nome d'i so autori *e che questi pènsano richiamane a restituzione.*

U *Petit Bastiais* publicherà u risultatu d'u cuncorsu.

L'opare premiate seranu publicate ne u *Cirnu.*

## COUR D'ASSISES

**Audience d'aujourd hui :**

Giudicelli Dominique, Salviani Merlo-François et Bernardini Nicolas, demeurant tous trois à Ste-Lucie de Mercurio, assassinat et complicité de ce crime.

Ministère public, M. Mancini, substitut du Procureur général.

Défenseurs, Me Dinori, Borelli et Scamponi.

Cette affaire occupera trois audiences. L'audience commencera à 1 heure.

## Légion d'honneur

**Sont nommés au grade de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur :**

MM.

Casta-Lomio Dominique, lieutenant de vaisseau, 15 ans de services, Annam et Tonkin 1893-1899, Chine 1900.

Migneaci, officier d'adm. de 1re classe des subsistances militaires dans la 15e région, 25 ans de services, 3 campagnes.

Pouzevara, officier d'adm. de 1re classe, gestionnaire de l'Hôpital militaire d'Ajaccio, 25 ans de services, 7 camp.

Salsano, officier d'adm. de 1re classe des hôpitaux militaires, 29 ans de services, 11 campagnes.

Darc, officier d'adm. de 1re classe, employé à l'état-major de l'armée, cabinet du chef d'état-major général, 27 ans de serv.

Rosini, officier d'adm. de 2e classe à la direction d'artillerie de Cochinchine, 24 ans de services, 18 campagnes.

## Association

**DES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT**

*fondée en 1858 par le baron Taylor*

SIÈGE SOCIAL :

14, rue J.-J. Rousseau, Paris

Les nouveaux statuts de l'Association des Membres de l'Enseignement ont été approuvés, le 23 mai, par décret du Président de la République.

En conséquence, au 1er janvier 1908, conformément à l'art. 27 des statuts et à l'art. 26 du Réglement intérieur, 1.200 allocations annuelles seront attribuées aux sociétaires ayant 55 ans d'âge et comptant 25 années de sociétariat.

La quotité de l'allocation est fixée à 5 francs par année de présence dans la société ; elle s'accroît de 5 francs pour chaque année qui suit la première allocation.

Au 1er janvier 1909, 240 allocations nouvelles seront créées, et ainsi de suite. Mais pour qu'elles soient régulièrement servies il faut que l'Association prospère, c'est-à-dire voir grossir encore son effectif. Capital, 4 millions, — 25.000 sociétaires.

Le groupe bastiais comprend une centaine de membres, dont dix sont déjà pensionnaires.

S'adresser pour plus amples renseignement et adhésions à MM. Lopidi, directeur d'école communale, 11 rue de l'Opéra, et Poletti, professeur au Lycée, délégués du Comité de Paris.

## JURISPRUDENCE PRATIQUE

*Vices rédhibitoires. — Cheval*

Lorsque l'acheteur d'un cheval remarque que l'animal est atteint d'un vice rédhibitoire, il peut immédiatement obtenir du juge de paix une ordonnance commettant un vétérinaire à l'effet de visiter le cheval. Si l'expertise donne raison aux constatations de l'acheteur, celui-ci est en droit de former contre le vendeur une demande en nullité de la vente.

Mais il faut observer des délais.

Aux termes de l'art. 5 de la loi du 2 août 1884, le délai pour intenter l'action rédhibitoire est de neuf jours francs, à partir de la vente, non compris le jour fixé pour la livraison, excepté pour la flux intermittent, pour lequel ce délai est de trente jours francs. Passé ces délais, l'expertise ne pourra plus être provoquée.

Lorsque le vendeur offre de reprendre le cheval vendu, d'en rectifier le prix et de rembourser à l'acquéreur les frais occasionnés par la vente, l'action rédhibitoire ne pourra pas être exercée.

De même, aucune action en garantie, même en réduction de prix, ne sera admise pour les ventes d'animaux domestiques lorsque le prix de vente ne dépasse pas cent francs.

Veut-on maintenant savoir quels sont les vices rédhibitoires qui, aux termes de la loi, donnent seuls ouverture à l'action ci-dessus indiquée ? Voici :

Pour le *cheval*, l'âne et le mulet : la morve, le farcin, l'immobilité, l'emphysème pulmonaire, le cornage chronique, la fluxion périodique des yeux.

Pour l'espèce *bovine* : la claudelée ; cette maladie reconnue chez un seul animal entraîne la rédhibition de tout le troupeau s'il porte la marque du vendeur.

Pour l'espèce *porcine* : la ladrerie.

Me LUCAS.

## Ecole Normale

Les aspirantes au concours d'admission à l'Ecole normale d'Institutrices d'Ajaccio sont prévenues qu'en raison de leur très grand nombre, la visite médicale aura lieu aux deux jours différents, savoir :

le 23 juillet à 2 heures du soir,
le 24 juillet à la même heure ;

et que, pour éviter des frais aux aspirantes qui n'habitent pas Ajaccio, celles-ci passeront cette visite le 24 juillet, la visite du 23 étant réservée aux aspirantes résidant à Ajaccio.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALENZANA. — Mardi dernier notre coquet village était en fête. On célébrait le mariage de notre sympathique ami M. Jean Guerrini, ancien sous-officier, avec Mlle Marie-Dominique Leca.

La mariée toute charmante dans sa robe blanche d'épousée a été conduite à l'autel par son cousin, M. Barthélemy Mariani.

Les témoins étaient pour le marié : MM. Capitali, receveur des Postes, et Antoine Fabiani ; pour la mariée : MM. François Marini et Risterucci, Directeur de l'Ecole de garçons.

Que de fleurs sur le parcours du cortège nuptial ! Ce fut une avalanche telle que les invités furent avant d'arriver à la maison Guerrini par avoir chacun leur bouquet.

Toutes ces marques de sympathie étaient dues à ces jeunes mariés dont les familles jouissent à Calenzana de l'estime de tous.

A l'issue de la cérémonie religieuse une table des mieux servie réunissait les nombreux invités qui firent largement honneur au menu.

La plus cordiale gaîté n'a cessé de régner jusqu'au soir très tard, après le bal en plein air dans un jardin magnifique, sous les grands arbres parsemés de lanternes vénitiennes aux gais couleurs.

Nous souhaitons à ce jeune couple des jours fêtés d'or.

*Un invité.*

## *Petite Gazette*

**Variations Atmosphériques du 21 juillet**

*Thermomètre* — 7 heures du matin + 23 . à midi + 25-6 à 6 heures du soir + 22 à Nuit + 19°.

*Baromètre* — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 764 mm 6 heures du soir, 764 mm.

*Vent.* — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

**Etat du ciel, découvert.**

**Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.**

***

*Roux et Forêts*

M. Girod-Genet, récemment promu au grade d'inspecteur des eaux et forêts et désigné pour Prades, revient en Corse où il a passé les premières années de sa carrière. Nous nous en réjouissons à tous les points de vue.

Non seulement M. Girod Genet est un des fonctionnaires les plus distingués de l'administration forestière, mais il connaît la Corse et il aime notre pays : il en donne la meilleure preuve en y revenant.

M. Girod Genet est l'auteur de plusieurs travaux importants et entr'autres de rapports sur les maladies du châtaignier et de l'olivier. Ses conseils, s'ils sont suivis, produiront dans notre île les meilleurs résultats.

***

*Au Lycée*

La distribution des prix aux élèves du Lycée aura lieu samedi, 27 juillet, à 8 heures du matin, sous la présidence de M. Agostini, procureur de la République, assisté de M. le Proviseur et de M. le Censeur du Lycée.

Le discours d'usage sera prononcé par M. Farasi, professeur d'Allemand.

La rentrée est fixée au mardi soir, 1er octobre, pour les internes. Les classes reprendront le mercredi matin, 2 octobre.

***

*Licence en droit*

Ont été admis aux examens de licence en droit, devant la faculté d'Aix : 1re année, 1re partie, MM. Carlini, Finocchi, Venturelli ; — 2e année, 1re partie, MM. Pieroni, Natali, Valentini ; — 2e partie, MM. Bianchi, Ottatelli.

***

*Mots de la fin*

Chez le dentiste.

L'opérateur, en train de charcuter la gencive d'un client, pour retrouver un fragment de racine :

— C'est curieux, je ne sens rien..

Le patient, ironique malgré la torture :

— Vous êtes bien heureux !

(Extrait de NOS LOISIRS).

***

*A vendre*

**Pour cause de départ, joli mobilier de salon et salle à manger en noyer.**

**S'adresser 17, rue de l'Opéra, au 3me étage.**

***

*A louer*

**POUR LA SAISON D'ÉTÉ A RAPALE, un appartement de cinq pièces, meublé ou non, très belle situation.**

**S'adresser à M. de Petriconi, Bar des Platanes.**

***

*A vendre*

**Un Buvard avec ses accessoires, appartenant au Cercle de la Méditerranée, rue Abbatucci, 2.**

## SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les ouvriers boulangers syndiqués et non syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi, 22 du courant, à 9 heures du matin, place Caletta.

On est prié de ne pas faire défaut.

Le Président, Ermiry.

SYNDICAT DES CORDONNIERS. — Les ouvriers cordonniers syndiqués et non syndiqués sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu aujourd'hui, à 1 heure de l'après-midi, Bourse du Travail, place Caletta.

Ordre du jour : Cotisations. Questions intéressant le Syndicat.

Les patrons qui auront des réclamations à faire sont priés de se présenter.

Pour le Syndicat.
Le Président, Mallard.

SYNDICAT DES PATRONS BOULANGERS. — Les patrons boulangers sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu ce matin à 9 heures, dans une des salles de la Mairie.

Prière d'être exact.

CHIRURGIEN-DENTISTE

M. ÉDOUARD NICOT

Diplômé de l'Ecole Dentaire et de la Faculté de Médecine de Paris Lauréat en assistant des Hôpitaux

CABINETS DENTAIRES :
*AJACCIO, 20, Cours Grandval*
*BASTIA, 28, Boulevard Paoli*

Atelier spécial de prothèse pour le fabricants des dentiers

Extractions sans douleur, Obturations ciment, émail, amalgame platine aurifications, nettoyage et émaillage des dents, dents artificielles, dentiers, appareils de tous systèmes, volumiels, caoutchouc, or, etc. Bridge Work. Redressements.

AVIS. — Nous informons les personnes qui ont des pièces d'anciens systèmes cassés ou défectueuses, que nous nous chargeons de les réparer.

Cabinets ouverts de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

## Nouvelles Maritimes

*Etat-major général*

Paris, 21 juillet.

M. le contre-amiral Bachme est nommé chef d'état-major du préfet maritime de Cherbourg.

***

M. le contre amiral Campion est nommé major-général de la marine à Toulon.

## Nouvelles Militaires

*Etat-major général*

Paris, 21 juillet.

M. le général Jourdy, commandant supérieur de la défense des places du groupe de Verdun, est nommé au commandement du 11e corps d'armée.

***

M. le général de brigade Tariel, récemment promu, est nommé au commandement de l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie de Fontainebleau, en remplacement du général Trousens, passé au cadre de réserve.

## SERVICE DES HARAS

Paris, 21 juillet.

M. Fantrel est nommé palefrenier de 2e classe à la station permanente des Haras, à Ajaccio.

## L'agitation viticole

### LES DÉMISSIONS

Montpellier, 21 juillet.

Des renseignements privés nous permettent d'annoncer que les démissions des municipalités du Midi vont être retirées.

## Les prisonniers d'Argelliers

Montpellier, 21 juillet.

On annonce comme certaine la mise en liberté des prisonniers d'Argelliers.

Cette mesure va être prise dans ces deux jours.

## Arrivée à Gafsa

**DU PRÉSIDENT du Syndicat d'Argelliers**

Tunis, 21 juillet.

M. Ollier, président du Syndicat d'Argelliers n° 2, est arrivé ce matin, à Tunis, se rendant à Gafsa.

M. Ollier est chargé de porter aux mutins du 17e de ligne des nouvelles de leurs familles.

Le président du comité d'Argelliers s'assurera si l'état moral et matériel du détachement est excellent.

Il encouragera, en outre, les soldats, qui n'ont jamais eu la moindre velléité de résistance, à persévérer dans leur attitude calme et correcte.

## Les ouvriers agricoles

Tunis, 21 juillet.

On assure que M. Ollier s'occupera, pendant son voyage en Tunisie, du placement d'ouvriers agricoles.

## *Les restes mortels* DU GÉNÉRAL BILLOT

Tulle, 21 juillet.

La dépouille mortelle du général Billot a été inhumée ce matin, à 11 heures, à Channel, dans la Corrèze, pays natal du défunt.

Une grande partie de la population assistait à cette cérémonie.

## Les Morts du Jour

*Mademoiselle Hagron*

Paris, 21 juillet.

On annonce la mort de la fille de l'ex-général Hagron.

Mlle Henriette Hagron est décédée aujourd'hui, à l'âge de 18 ans.

## INAUGURATION D'UN MONUMENT *à Granville*

Granville, 21 juillet.

Aujourd'hui a eu lieu, à Granville, l'inauguration du monument élevé à la mémoire du vice-amiral Georges-René Pléville Le Pelley, ministre de la marine, en 1797.

Cette cérémonie était présidée par le contre-amiral Bachme, représentant le ministre de la marine.

Des discours ont été prononcés par le président du comité du monument, le maire de Granville, et le contre-amiral Bachme.

Des détachements de marins formaient le carré autour du monument.

## SPORT

### Le Président de la République *à Maisons-Laffitte*

Paris, 21 juillet.

Le président de la République s'est rendu aujourd'hui, en automobile, aux courses de Maisons-Laffitte, pour voir courir le prix de 100.000 francs de la Société sportive d'encouragement.

L'arrivée et le départ de M. Fallières ont donné lieu à de touchantes manifestations.

## M. ALAPETITE *A LYON*

Lyon, 21 juillet.

M. Alapetite, ancien préfet du Rhône, résident général de France en Tunisie, est arrivé aujourd'hui à Lyon.

Une imposante manifestation a eu lieu à la gare, où les nombreux amis de M. Alapetite s'étaient réunis.

Le résident général de Tunisie partira demain pour Paris.

## EN CORÉE

### Les délégués Coréens à la Conférence de la Haye

Séoul, 21 juillet.

Trois délégués coréens se sont rendus à la Haye pour demander à la conférence d'examiner le sort de leur pays.

On se souvient des conditions dans lesquelles le Japon fit passer la Corée sous le protectorat japonais en 1905.

Des troubles graves éclatèrent à cette époque, à la suite de la signature imposée par le marquis Ito, à l'empereur de Corée et à ses ministres, d'un traité reconnaissant la suzeraineté du Japon.

La population coréenne a constamment souffert de l'invasion des colons japonais qui, avec l'appui de leur gouvernement, ont insuffisamment respecté les propriétés et les droits des Coréens. C'est pour protester contre cet état de choses que les délégués coréens se sont rendus à la Haye.

L'envoi de cette délégation est la cause des représailles exercées par le Japon contre la Corée.

## L'ACCESSION AU TRONE du prince héritier

Séoul, 21 juillet.

Les cérémonies de l'accession au trône du Prince héritier ont eu lieu hier.

L'ex-empereur y assistait : il a fait ses adieux à ses ministres à l'issue de ces cérémonies.

On remarquait également la présence du marquis Ito, résident général du Japon à Séoul et du vicomte Hayashi, délégué par le gouvernement japonais.

Toutes les troupes de la garnison ont rendu les honneurs au nouvel empereur.

## Les troubles continuent

### Vive fusillade. — Incendie des résidences des Ministres étrangers.

Séoul, 21 juillet.

Les troubles continuent.

Les troupes japonaises protègent toujours le palais impérial.

La police japonaise et les soldats coréens se livrent à une sérieuse fusillade.

Le nombre des morts et des blessés commence à devenir important.

Les émeutiers ont cerné et incendié les résidences de plusieurs ministres étrangers, qui se sont réfugiés à temps à la résidence, générale japonaise.

La police japonaise, renforcée par des détachements d'artillerie, a réussi, à mettre en fuite les émeutiers.

## EN ESPAGNE

### Les Souverains à St-Sébastien

Madrid, 21 juillet.

LL. MM. Alphonse XIII et la reine Victoria sont arrivés hier, à Saint-Sébastien.

Des mesures de sureté très sérieuses avaient été prises.

L'escorte royale et les « miqueletes basques » assureront la garde d'honneur pendant tout le séjour de la cour à Saint Sébastien.

VIN de Domaine de Vignale à 48 fr. l'hectolitre.

S'adresser à M. Vallesi, Vescovato.

## AVIS DE DÉCÈS

M. Louis Le Deuc et ses enfants ; Mme et M. Marius Vatel, administrateur colonial à Dakar, et leurs enfants ; M. et Mme Louis Belgeonie et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Mlle Philomène LE DEUC*

leur mère et cousine, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 22 du courant, à 4 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Saint-Roch, 15.

**Hôtel du Torrent**

SAINT-PIERRE DE VENACO

**André Marioni**, propriétaire

Situation splendide au milieu des châtaigniers, à 800 mètres d'altitude dans un site délicieux d'ombrage et de fraîcheur.

Nombreuses promenades à faire sans fatigue. Fréquenté par la meilleure société Bastiaise et Ajaccienne.

Chambres hygiéniques et confortables.

Nourriture française très soignée. Pension, 5 à 6 francs par jour, suivant la chambre, tout compris.

Voiture à la gare de Venaco.

Par sa table et son confort, l'*Hôtel du Torrent* peut soutenir la comparaison avec les meilleurs hôtels du pays.

**GUAGNO-LES-BAINS**

*Ouverture de la Saison Thermale 24 juin*

HOTEL DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL

Pension et Chambre 5 fr. 50 par jour

*Arrangements pour Familles*

Chef cuisinier. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries promenoir couvertes. — Cour spacieuse ombragée.

Eaux Thermales *sulfo salines iodurées*. Bains simples, de vapeur et douches, secs, sur conduisant des chambres aux baignoires, aux douches et aux bains de vapeur, avantage inappréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air où dehors nuisible après un bain thermal.

Cures merveilleuses : Rhumatisme, maladies du système nerveux, entorse, blessures, arthrites, brumilites, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (sources dell'Oreto). Guérison radicale de la syphilis. Rien reconstituants et absorbants à la fois.

Climat parfait, température idéale, brise entretenue des sources thermales faite de pins qui entourent la station, sure d'air comprimant la cure thermale.

Un médecin dirige la cure thermale de l'Etablissement. — Fermeture le 1er octobre.

Pour renseignements s'adresser à la propriétaire des Sources Thermales à Guagno-les-Bains.

92 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

PAR HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

IV

CONSEIL DE FAMILLE

— Je n'ai pas voulu t'en parler plus tôt parce qu'il était inutile de t'inquiéter à l'avance : je sais comme tu te bouleverses aisément, dès qu'il est question de l'avenir de Louise. Lorsque nous eûmes recueilli les renseignements nécessaires, M. l'abbé et moi nous en reconnûmes.

« Il y a, dans le passé de M. Bernard, me dit M. Ruot, un élément mystérieux particulièrement favorable à nos projets. Comme Louise, il n'a pas de nom, et il est sans famille autre que sa famille d'adoption. Ces deux jeunes gens semblent faits l'un pour l'autre. Qui sait si le Tout-Puissant, de qui les vues sont impénétrables, ne l'a pas envoyé, ici, pour faire leur bonheur à tous deux ? D'ores et déjà, je veux le croire. Seulement, il faut aider le ciel ! Evidemment, avant peu, nos deux jeunes gens se seront vus. Un rapprochement s'établira certainement entre eux ! M Bernard est déjà venu me voir : il m'a prié de le présenter dans le pays où il tremblait de ne trouver personne avec qui frayer — chez mes amis, m'avouant que la solitude l'épouvantait. Je le conduirai chez vous. Nos deux jeunes gens, se connaissant, s'apprécieront, naturellement. Or, qui sait ? Dieu fera le reste, s'il le juge bon. » Tu sais que M. Ruot s'est occupé, déjà, de trouver un mari à Louise. Il veut qu'elle soit heureuse et que son bonheur le constitue une compensation bien méritée, certes, une compensation que le ciel te doit, selon lui, et je trouve qu'il a raison. Donc, après notre conversation, nous avons agi comme c'était convenu, et d'un commun accord.. Il nous a présenté M. Bernard.... Nous l'avons accueilli. Depuis, nous l'avons apprécié... Et nous nous sommes dit, de plus en plus, de jour en jour :

« Les jeunes gens se conviennent... Il faut les marier. »

L'abbé et moi, nous avons suivi patiemment et curieusement les phases diverses de la sympathie qui attira d'abord l'un vers l'autre Louise et M. Bernard ; puis, nous avons constaté qu'ils étaient fort satisfaits de se rencontrer... et, bientôt, nous avons vu poindre, en eux, l'amour. M. Ruot exultait.

« Nous les marierons, mon cher docteur, m'a-t-il dit, il y a un mois, avec enthousiasme. Il est temps que vous fassiez connaître nos projets à madame Noémie. »

Toutefois, j'attendais encore.... Puis, arriva l'accident dont les suites retinrent le jeune homme chez lui. L'abbé était furieux ! Cependant, je soignai la blessé, et c'est alors, surtout, que je me rendis compte de ce fait, à savoir que nous ne nous étions pas trompés, M Ruot et moi. Chaque jour, au cours de mes visites chez lui, M. Bernard me parlait, sans cesse, de toi, de Louise ; il m'interrogeait à ton sujet. Il sentait vaguement qu'un secret pluvait sur notre union. Je sais de source certaine qu'il a interrogé plusieurs personnes, dans le pays, à notre sujet ; mais il n'a rien appris, et pour cause ! Notre secret a été bien gardé. Seuls, M. Leroux et l'abbé le connaissent. C'est parce qu'il n'avait rien appris qu'il m'interrogeait. Un jour, même, je le vis prêt à aborder nettement la question ; mais il ne l'osa point. De même, il a cherché à interroger l'abbé, qui lui a toujours répondu évasivement. Enfin, aujourd'hui, tu sais que je devais passer chez lui. Il pensait que j'y viendrais avec Louise, comme les jours précédents Il avait hâte de la voir, j'en suis sûr, et il m'attendait, ou plutôt il nous attendait, sur sa terrasse. Lorsqu'il me vit seul, il éprouva une déception véritable, qui m'apparut très nettement. Vraiment, il me fit pitié ! Il m'annonça qu'il ne tarderait guère à nous rendre visite. Mais il n'avait pas vu Louise. Est-ce qu'il pouvait attendre pour faire cette visite annoncée ? Non. Il est venu aujourd'hui même. Et quel plaisir ces deux enfants ont pris, malgré moi, sans chercher même à le dissimuler — ce voir, à se trouver ensemble ! Tout en jouant, je les regardais. L'abbé, qui était à côté de moi, jubilait, et, de temps à autre, il me poussait le genou. Tout de bon, de les voir l'un près de l'autre, ça rajeunit !.. Ça fait plaisir ! Rien de tel que les amoureux ! Bref, je compte le parler de ces choses avant peu, dès demain, peut-être... J'attendais une occasion !.. C'est toi qui est venue la première à moi, c'est bien ! J'ai dit.

— Mais, que va-t-il arriver ?

— Rien que de très ordinaire en pareil cas. Ou bien M. Bernard, prochainement, sans aucun doute, viendra nous déclarer qu'il aime Louise, ou bien, il fera venir, lui, son parent... ou, mieux, son protecteur, le docteur Frédéric Gerfaut, de qui M. Cuvelier a parlé, devant toi, ce soir même... ; il lui dira ce qui se passe, et les parents ou le docteur viendront nous demander, pour M. Bernard, la main de Louise. Alors, nous répondrons, c'est sûr, que la recherche de M. Bernard lui convient. Nous ferons connaître le passé au jeune homme. Il jugera, s'il doit, ou non, en avertir ses parents ou son protecteur. Selon moi, M. Bernard passera outre. Et nos deux jeunes gens se marieront. L'abbé sera ravi. Moi, je serai bien heureux. Toi, tu verras, à jamais, par ce mariage, la fin de tes peines, de tes angoisses, de tes douleurs, et Louise, ainsi que son mari, te vénéreront comme la martire et s'efforceront, par leur tendresse incessante, de faire oublier que tu as trop souffert... Veilà !

*(A suivre).*

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907
NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON A ÉTÉ
Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline
APPRÊT DE NEUF
*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
Mondoré — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

La
Médecine Végétale
par les Sucs et Principes vitaux des Plantes.



La Méthode Végétale qui depuis de nombreuses années existait tout de secrets dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans le célèbre ouvrage intitulé : « *La Médecine Végétale* ».

Tous les malades désespérés et découragés trouveront dans ce livre un moyen certain et radical pour se guérir sans drogues funestes, sans poisons qui fatiguent le corps, épuisent les nerfs et détruisent l'estomac, sans médication, ni mutilation, mais à l'aide de sucs régénérateurs et aloès rhumatismaux, qui réparent les forces, fortifient l'organisme et purifient le sang.

Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer :
Maladies de la Peau, *Dartres, Eczéma*, Vices du sang, etc. — Maladies spéciales de la Femme : Tumeurs, Glaires, Kystes, etc.
*Coxite, Rhumatisme, Epilepsie*, Maladies contagieuses, Voies urinaires, Cystite, Prostatites, Gravelle, *Insomnie, Anémie, Bronchite, Asthme, Dyspepsie*, Gastralgies, Constipation, *Hémorroïdes, Hydropisie, Albuminurie*, etc., etc.

Avec ce livre, chacun peut devenir son propre médecin, se soigner et se guérir seul de toutes les maladies chroniques, sans tâtonnements qui compromettent par cette médication douce et bienfaisante qui respecte son action naturelle dans toutes nos cellules et dans tous nos organes, par des principes sucs des plantes qui infiltrent dans nos veines :

FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ

Donc un bel de vulgarisation scientifique et humanitaire. *La Médecine Végétale*, fort volume de 360 pages, est envoyée franco contre 0,60 centimes en timbres-poste adressés à M. le Directeur de la
PHARMACIE VIVIENNE
40, Rue Vivienne, PARIS.

RHUMATISME
Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud, réfléchir le matin, vertiges, ataxie, digestions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité, s'adresser à l'Institut antirhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris, qui envoie gratis le moyen de guérir rapidement.



A LOUER
Divers locaux, grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.
— Villa au lieu dit Forcone.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet : 40 Centimes.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
*Appareils sur commande*
Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
*Saison Printemps-Eté 1907*
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc
*Choix considérable de Pantoufles*
Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe dernos modèles en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
*La Maison se charge des réparations*



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS?
SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux scientifiquement. Résultats toujours instantanés. Vendu toujours contre remboursement. Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Gros et demi-Gros.
ENTREPOT : 20, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

ARTHUR SUIRE
La Scierie transportable Arthur Suire, à Ajaccio (Corse). Force 35 chevaux, locomotives-routières, demande à faire des sciages à façon, et procure des acheteurs au comptant pour les bois en grumes. Envoyer offres.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tome les — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
*Face : 2 barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Bonnes artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
*à base de Quinquina*
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
*Apéritif Tonique Fortifiant*
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
*Demandez dans tous les bons Etablissements un* Vin du Cap Mattei



TROISIÈME ANNÉE

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 202 — MARDI 23 JUILLET 1907

00401

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.


### *LE CALENDRIER*

Fête d'Aujourd'hui : Saint Apollinaire.
Soleil : (heure estivale)
Lever 4 h. 15 m. — Coucher 6 h. 00 s.
Dernier quart., le 31 — Nouv. Lune, le 8.
Fête de Demain : Sainte Cristine.

*22 JUILLET*

## La Politique Etrangère

Nous assistons en ce moment à une transformation très marquée de la politique internationale. Des tendances à une orientation nouvelle viennent de se manifester sur plusieurs points sensibles, qui modifieront incontestablement et nous peu l'horizon diplomatique. Nous allons essayer de les préciser.

C'est surtout autour de la question marocaine qu'elle a évolué depuis plusieurs mois. Dès le début, les Etats-Unis ont déclaré s'en désintéresser. Cela leur a permis de tourner les yeux du côté opposé, vers un autre danger qui menace les rivages du Pacifique : le danger japonais. Malgré une série de démentis semi-officiels, il est maintenant avéré que la presque totalité de la flotte américaine va être concentrée de ce côté. La conclusion obligatoire de ce fait est que les Etats-Unis disparaîtront, pour un temps plus ou moins long, des combinaisons européennes. Voilà un premier point établi.

Restent en présence deux groupements formidables qui, jusqu'à ces derniers temps, n'avaient fait que s'affirmer davantage, l'un autour de l'Allemagne, l'autre autour de la France et de l'Angleterre, si bien que l'on put craindre, à un moment donné, que la corde trop tendue ne cassât.

Da part et d'autre on a compris que cette situation était préjudiciable aux intérêts de tout le monde, et l'on a envisagé la possibilité d'une détente. C'est cette détente, répondant aux sentiments unanimes des peuples, qui vient de se produire simultanément en France, en Angleterre et en Allemagne.

En effet, nous avons eu, coup sur coup, du côté anglais, une invitation acceptée avec enthousiasme. Du côté allemand, une réception chaleureuse de notre ancien ministre de la guerre, M. Etienne ; les termes de cette réception permettent d'envisager l'éventualité d'un rapprochement entre la France et l'Allemagne. En outre, le bruit court que l'empereur allemand et le tsar vont prochainement se rencontrer au cours d'une croisière en Norwège.

Enfin, du côté français, le discours prononcé à la tribune de la Chambre par M. Pichon est venu donner la note exacte et préciser, autant qu'il est possible actuellement, les courants qui sont dans l'air.

Ce discours est l'un des plus importants qu'ait eu à prononcer le ministre des Affaires étrangères depuis les heures tragiques où la crise marocaine fut à son point aigu. La situation n'est heureusement plus la même, et M. Pichon s'est plu à le déclarer : le Maghzen, après avoir esssyé des réponses évasives, s'est engagé à accorder satisfaction à toutes les réparations que nous exigeons à la suite de l'assassinat du docteur Mauchamp. Ces engagements sont en voie d'exécution. D'autres questions en cours, non moins inquiétantes, sont également réglées ou sur le point de l'être : c'est la Banque d'Etat du Maroc qui vient d'être organisée sous la présidence d'un Français ; un autre Français a été désigné dans les fonctions d'ingénieur du gouvernement marocain ; la télégraphie sans fil qui devait être établie par une maison française, entrera sous peu dans la voie des réalisations. « Grâce, dit M. Pichon, aux bonnes dispositions des diverses puissances, aux relations qui se sont établies entre les légations française et allemande, le corps diplomatique et les envoyés du sultan ont pu achever la rédaction des différents règlements, notamment sur l'organisation de la police. »

La conclusion du ministre des Affaires étrangères mérite surtout d'être citée : « Nul, dans notre Europe du XXe siècle, ne voudrait essayer de se fortifier au détriment des autres. C'est guidés par le désir de maintenir la paix, certains d'éloigner toute cause de guerre, que nous avons travaillé publiquement et en pleine indépendance à élargir, pour le bien de tous et sans idée d'hostilité contre personne, le cercle de nos amitiés. »

Avec un pareil programme et la ferme volonté de l'exécuter, il était impossible qu'une nation quelconque nous tournât le dos et affectât des sentiments d'hostilité à notre égard. L'Allemagne qui, en d'autres temps, avait été si empressée à accumuler contre nous les inimitiés, a loyalement reconnu nos bonnes intentions et a laissé percer, par un accord unanime de sa presse officieuse, son désir de bonne entente.

Jusqu'où iront ces excellentes dispositions ? C'est là où la question est délicate. Quelles que soient les avances dont nous serions l'objet, pourrions-nous oublier un passé douloureux, une plaie toujours saignante à notre flanc des Vosges ?

A cela, il faut, hélas, répondre non. Notre amour-propre national nous commande une attitude plus digne. Jamais les Français n'accueilleront une entente avec l'Allemagne avec le même enthousiasme qu'ils ont fêté, par exemple, l'alliance russe ou l'entente cordiale anglaise.

Cela serait au dessus de nos forces. Mais aussi bien on ne nous en demande pas tant. Il faut savoir maintenant concilier les ressentiments du passé avec les intérêts de l'heure présente. Au moment où ces deux acharnées rivales, l'Angleterre et l'Allemagne, s'apprêtent à faire trêve et à se tendre une main amie, nous ne pouvons moins faire que d'assister à la fête, trop heureux si ce sont là les prémisses d'une paix définitive.

C. DES CORDELIERS.

## Une Aventure de Garibaldi

Notre confrère Adolphe Brisson a recueilli de la bouche d'Edouard Lockroy, dernier survivant de l'expédition des Mille, une curieuse histoire qu'il nous raconte dans les *Annales*.

« Nous marchions sur Palerme, et Garibaldi ne savait pas du tout si les populations se soulèveraient sur son passage.

» Il avait contre lui le haut clergé, tandis que le bas clergé lui était plutôt favorable. Vous savez quelles étaient les opinions religieuses de Garibaldi ; mais, avoir pour lui le petit clergé, c'était un atout de plus dans son jeu. C'était un homme supérieur qui ne négligeait rien et se servait de tout pour arriver au but.

» Sur notre route, se trouvait un village très important... Nous approchons, personne dans les rues, les maisons fermées. Les habitants étaient tous dans l'église. L'arrivée de Garibaldi, cependant, se sut immédiatement, et, quand nous pénétrâmes devant l'église, tous les assistants étaient sous le portail, et le curé se tenait à la tête de ses fidèles.

» Dès qu'il aperçut Garibaldi, ce bon curé l'apostropha :

» — Descends de ton cheval !

» Garibaldi descendit.

» — Approche, maintenant, reprit le curé.

» Et, saisissant un immense crucifix, il ajouta :

» Incline-toi !

» Garibaldi obéit.

» — Regardez, s'écria le curé, celui qui marche de succès en succès, qui gagne batailles sur batailles, vient de se courber devant celui qui donne la victoire !

» Et, crucifix sur l'épaule, il se mêla à notre troupe, suivi de tous ses fidèles. Il se battit comme un lion, à Palerme, ce bon curé, frappant avec son crucifix, et couchant plus d'un ennemi à terre.

» — Je les assomme, répétait-il, parce que ma religion me défend de verser du sang ! »

### *MUSIQUE MILITAIRE*

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 23 Juillet à 8 h. 1/2*

| | |
|---|---|
| Paris Boifort, défilé, | XXX. |
| Les Noces de Figaro, ouv., | Mastio. |
| Amour et Printemps, valse, | Waldteufel. |
| La Mascotte, fant., | Audran. |
| L'suite, fantaisie, | Selldeck. |

*Le Sous Chef de musique,* TOULOUSE.

### Retraite en musique

*Itinéraire du Mardi 23 juillet 1907*

Chemin conduisant de la place Saint-Nicolas au Vieux-Port, Quai du Vieux-Port jusqu'à l'intersection de la rue Napoléon, rue Napoléon, Place Saint-Nicolas, Boulevard Sebastiani. Rentrée.

## Ce que disent les Journaux

**L'Autorité**

Sur la demande de mise à la retraite du commandant Dreyfus :

« Dreyfus a tiré les marrons du feu pour Picquart et, dans leur « bel engagement » d'associés, le juif a été roulé par le colonel. Il en a eu cure, vraiment, n'est-ce pas ? C'est ti peu ! Tout de même, être renié par ses anciens camarades, être contraint par eux à quitter l'armée volontairement après l'avoir quittée involontairement une première fois, se voir réduit sur ses vieux jours à la maigre retraite de chef d'escadron, c'est à vous dégoûter de jouer les grands rôles de traîtres sous la République ».

**L'Humanité**

A propos du dirigeable « Patrie » :

« Ce n'est pas une conquête pour la paterie, c'est un nouvel outil de violence et de meurtre pour l'universelle barbarie ; voilà ce que fait l'anarchie humaine des prodigieuses inventions du génie humain ! Les intelligences s'élèvent montent d'un vol sublime vers les hauteurs de l'espace ! Quel message de lumière et de paix vont-elles laisser tomber sur les nations ? Regardez : ce sont de noirs vautours qui se battent dans l'azur, vaisseaux aériens conçus pour

93 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

IV

CONSEIL DE FAMILLE

— Faisse le ciel que toutes choses puissent se passer ainsi, dit madame Noémie, rêveuse. Hélas ! j'ai bien peur que cela ne soit plus difficile !

— Pourquoi ?

— D'abord, si ce que M. Carelier nous adit est exact, M. Bernard, riche déjà, sera l'héritier des biens de son protecteur, M. Garfault, de qui la fortune est considérable. Or, Louise est pauvre !

— C'est justement parce que M. Bernard sera très riche qu'il n'a pas besoin de prendre une femme ayant une grosse dot, puisqu'il sera assez fortuné pour deux. Et puis, tu te trompes quand tu dis que Louise est pauvre.

— Comment ? demanda la jeune femme stupéfaite.

— Louise aura une dot.

— Une dot ?

— Deux cent cinquante mille francs, pas moins !

— Deux cent cinquante mille francs ? — Que je comprenai, à son mari, le jour même de ses noces.

— Explique toi ?.. Je suis littéralement confondue.

— C'est bien simple ! Après la mort de ton père et de ta mère, en 1871.. après la naissance de Louise.. pee après ton installation ici, je m'occupai de la liquidation de tes affaires de famille. Tu étais, alors, si profondément affligée et meurtrie, que je ne voulus pas t'inquiéter, encore, ni fatiguer ton esprit en des occupations dont je pouvais me charger seul. Tu me donnas procuration générale pour agir en ton nom.. Le règlement des comptes dura plus d'une année... Enfin, après vente de tout ce qui appartenait à ta famille, après paiement de toutes dettes, il restait, en avoir... environ cinquante mille francs... Je les plaçai... Oh ! tu trouveras, bien en règle, tous mes papiers. Je te rendrai compte, fidèlement, de mon administration. Depuis tantôt vingt ans que je fais valoir tes capitaux, en ton nom... ils ont quintuplé, tant par de bons placements, par des plus-values, que par les intérêts qui se sont capitalisés, car, je n'ai pas besoin de te le dire, aucune des sommes t'appartenant n'ont été distraites, par moi, pour nos besoins journaliers. Mon père m'avait laissé cette maison, confortablement meublée, sans luxe, il est vrai, mais où rien ne manquait. De plus, j'ai trouvé dans mon patrimoine trente à quarante mille francs, qui m'ont donné, bon an mal an, deux mille à deux mille cinq cents francs de rente, qui, jointe à mes gains, à mes honoraires, comme médecin, nous ont permis de vivre, tant bien que mal, et d'élever convenablement l'adorée fillette. Il va de soi, qu'après moi, cette petite fortune te reviendra, et, par suite, à Louise, ce qui élèvera encore sa dot. Bref, la petite aura, tout compris, près de quatre cent mille francs. C'est une somme, sais-tu bien, ma chère Noémie ? Avec ça, la fille peut trouver un mari. Encore a-t-elle le droit de choisir, car, si elle est assez riche, elle est, aussi, fort jolie, et, ce qui vaut mieux encore que la fortune et la beauté, c'est un trésor de bonté. Celui qui la prendra pour femme sera, par ma foi, bien à plaindre !

Noémie avait écouté parler le docteur avec une émotion grandissante. Soudain, elle se leva, et, toute frissonnante, elle embrassa M. Hénault en pleurant.

— Je t'admire et je t'aime, mon bon Marc, lui dit elle ; tu es t'être le meilleur qu'il y ait au monde ! Je ne sais comment t'exprimer ce que je ressens !

Puis, elle reprit, après une minute de silence :

— Mais pourquoi ne m'as-tu jamais parlé de ces choses ?

— Je comptais t'en réserver la surprise. Et puis, si je t'avais confié mon secret, souvent, alors que tu me voyais gêné, lors des fins d'année, quand nous essayions d'équilibrer notre budget, tu m'aurais dit :

« Eh ! mais, prélève donc sur mon bien, de quoi faire face à nos dépenses. » Or, sur ton bien, j'avais basé des espérances. Je voulais qu'il constituât, un jour, la dot de ta fille.

— J'étais persuadée que la liquidation de la succession de mon père n'avait laissé que peu de chose, et je me disais : « Marc s'en est servi pour notre dépense... » Ainsi, depuis vingt ans, ma fille et moi, nous sommes à ta charge, complètement ?

Le docteur répliqua :

— En acceptant l'offre que je t'ai adressée, jadis, de venir demeurer avec moi, tu as fait de moi, ma chère Noémie, l'homme le plus heureux de la terre, et, quoi que j'aie fait, quoi que je puisse faire encore, c'est moi qui serai toujours ton redevable !

Le docteur poursuivit, très gravement :

— Noémie, j'ai retrouvé, chez ton père, dans ta chambre, une lettre, déjà ancienne, que j'ai gardée précieusement ; que j'ai relue, souvent, depuis vingt ans. Cette lettre, la voici. Je veux que nous la relisions ensemble, aujourd'hui. Il se leva ; il ouvrit le tiroir d'un petit meuble qui se trouvait dans sa chambre, et il tira, d'un portefeuille, un papier jauni, qu'il toucha comme on touche une relique sacrée, et qu'il déplia lentement. Puis, il reprit :

— Pardonne moi si j'évoque, devant toi, ce passé terrible, qui t'a fait souffrir atrocement ; mais cela est nécessaire, au point où nous en sommes. Après vingt ans de douleurs... la vie brisée — ma pauvre Noémie — va entrer dans une nouvelle phase où tu trouveras ta récompense.

(*A suivre*).

avec sérieux, hommes contre hommes, experts contre experts; et la gaîté humaine s'en donnait la maîtresse, il me lui a donné l'idée et la légèreté de l'âme que pour porter plus haut sa propre ferveur. Mais la vie nouvelle où-même, quand donc recommencera-t-elle d'y goûter? Quand ne retrouvera-t-elle plus à la merci des souvenirs assiégés de figurations, de l'ignominie et de la haine ».

**La République Française**

A propos de l'impôt sur le revenu :

« Le ministre des Finances, pour lui retirer l'autre jour des protestations, n'a rien trouvé de mieux que d'affirmer qu'il désarmera l'ennemi intérieur et ne sera payé que par la minorité, l'infime minorité des citoyens. C'est notre conception particulièrement monstrueuse en un pays démocratique et où un temps où il est ouvertement question de solidarité qui lie, non sans raison, les contribuables aisés. Au lieu de les accabler tour à tour de rallonges ou d'exonérations coupées, au lieu de frapper de réparer toutes ces des accords diplomatiques impossibles, qu'on leur rende la confiance par une politique fiscale équitable. L'argent paye où les larbins n'y a rentrer ».

## COUR D'ASSISES

Audience du 22 juillet 1907

*Présidence de M. GAVINI, conseiller*

### Assassinat et complicité de ce crime

Le 8 octobre 1906 des habitants de Ste-Lucie de Moriorio rentrant de Corte trouvaient en lieu dit Cala le cadavre d'une femme assassinée. Cette malheureuse avait été frappée de 26 coups de couteau. Les soupçons n'ont pas tardé à se porter sur un nommé Giudicelli Dominique, beau-frère de la victime qui fut mis en accusation ainsi que sa maîtresse, Marie-Françoise Salviani et un vieillard, presque octogénaire, du nom de Bernardini, qui aurait accompagné les auteurs de l'attentat au moment de l'acte incriminé.

L'acte d'accusation relate ainsi les faits.

*Acte d'accusation*

Le 8 octobre 1906, entre deux et trois heures de l'après-midi, plusieurs habitants du Bourg-Ier et de Sainte-Lucie de Moriorio, qui regagnaient leur village, après avoir fait quelques emplettes à Corte, découvraient au lieu dit Cala, territoire de Corte, à 700 mètres en amont de la route de Ste-Lucie, le cadavre de la femme Giudicelli Marie-Antoinette, âgée de 50 ans, couchée sur le côté droit, la tête baignant dans une mare de sang, et ne donnant presque plus signe de vie.

Immédiatement prévenu, le Parquet se transportait sur les lieux accompagné d'un médecin légiste et constatait que la femme Giudicelli se trouvait sur le point d'expirer. Elle était, en effet, dans le coma et ne pouvait prononcer une seule parole. L'examen médical révélait l'existence de vingt-six blessures, toutes pénétrantes à l'aide d'un instrument piquant et tranchant, et intéressant la tête, le cou, les épaules, l'avant-bras et la main gauche, ainsi que le tronc. Elles avaient produit une hémorragie abondante, et l'une d'elles, qui avait atteint le poumon gauche, suffirait à elle seule à entraîner un dénouement fatal. A la face dorsale de la main gauche, on remarquait l'empreinte très nette d'une morsure.

Aucune trace du vol n'était constatée. A un mètre à peine de la victime, on découvrait un couteau ensanglanté, à manche ouvert. Giudicelli Marie-Antoinette, qui, malgré ses âge relativement avancé, était encore vigoureuse, avait dû engager avec ses agresseurs, une lutte acharnée. Elle avait, en effet, les mains crispées et labourées en plusieurs endroits. On ne put relever sur les lieux aucune empreinte ni trace de pas. La victime avait été frappée au moment où elle se disposait à rentrer à Sainte-Lucie de Moriorio, venant de Corte, où elle avait acheté diverses denrées. Son panier chargé de deux sacs et d'un paquet, stationnait près de la blessée. Transportée à Corte, la femme Giudicelli expirait en cours de route; il était alors huit heures du soir.

Bien que les premières personnes arrivées sur le théâtre de l'événement n'aient pu fournir à la justice aucun renseignement utile et qu'aucun indice suspect n'ait été aperçu aux alentours, les soupçons ne tardèrent pas à se porter sur les nommés Giudicelli Dominique dit Captifo, de Sainte-Lucie de Moriorio, beau-père de la victime, et Salvi et Marie-Françoise, avec laquelle celui-ci vit maritalement depuis une vingtaine d'années. Giudicelli Dominique et sa maîtresse avaient passé la journée du 8 octobre à Corte, d'où ils étaient partis vers deux heures de l'après-midi, pour rentrer à Sainte-Lucie; ils avaient rejoint à un kilomètre et demi de la ville, au lieu dit Saravilla, dans la soirée qui se déroulait sur la route de Piedicorte, à quelques mètres du pont de Castellaccio, le nommé Bernardini Nicolas, vieillard septuagénaire, originaire du même village, qui revenait comme eux de Corte et cheminait devant lui son âne chargé. Tous trois reconnaissaient avoir suivi le même chemin que la victime, mais affirmaient n'avoir rien remarqué d'anormal en passant par Cala où ils déclaraient que l'assassinat avait été commis après leur passage, nous touchons pouvoir établir qu'ils avaient quitté Corte avant Giudicelli Marie Antoinette.

L'information a établi par contre, d'une façon indiscutable, que la victime a devancé de quelques instants Giudicelli Dominique et ses compagnons de route sur le sentier de Cala, et elle devait trouver la mort. Dans ces conditions, Giudicelli Dominique et ses maîtresse, ainsi que Bernardini Nicolas, devaient fatalement rencontrer la femme Giudicelli à Cala, et constater, les premiers, l'assassinat. Leurs dénégations obstinées et insoutenables démontrent leur culpabilité.

Les trois accusés vivaient, d'ailleurs, dans les plus mauvais termes avec Giudicelli Marie-Antoinette; Bernardini Nicolas avait eu avec elle, l'été dernier, une discussion à propos d'une question d'arrosage. Giudicelli Dominique avait été condamné le 20 juillet 1899, par le tribunal correctionnel de Corte, à six jours de prison pour s'être livré, à la suite d'une violente altercation, à des voies de fait sur la personne de sa belle sœur.

Depuis que Salviani Marie-Françoise vit maritalement avec Giudicelli Dominique, ceux-ci, qui ont à Sainte-Lucie une déplorable réputation, étaient loin d'être d'accord avec la victime et eux mari Giudicelli Jean-Pierre, c'est dans ces conditions, et alors que les sentiments d'animosité de Salviani Marie-Françoise étaient de notoriété publique à Sainte-Lucie, que les habitants de ce village constatèrent avec surprise, une semaine environ avant le crime, que les deux femmes s'abordaient du nouveau la parole et paraissaient vivre dans les meilleurs termes. Cette réconciliation parut suspecte et l'on pensa généralement qu'elle était plus apparente que réelle.

Les trois accusés ne tardèrent pas à rejoindre dans le ravin de Cala la femme Giudicelli qu'ils avaient aperçue quelques instants auparavant devant eux, dans les environs du passage à niveau de la voie ferrée. L'endroit où la malheureuse victime a trouvé la mort, était des mieux choisis; après une courte lutte elle gisait presque inanimée sur le sol et les trois accusés en blotchet de s'éloigner. Ils prenant bientôt soin de se séparer. Bernardini quitte Giudicelli et se mettrait pour aller, dit-il, dans la vigne de son gendre, ramasser un peu d'herbe. Les deux autres ont agi par plus haut, suivant des sentiers différents.

Dans le retour du même jour, au moment où la nouvelle de l'assassinat se répandait à Sainte-Lucie, la femme Salviani se dirigeait plein sur, vers la maison de Ruggieri Marie, qui venait d'arriver de Cala, et cherchait à surprendre sa conversation avec la commère Ruggieri Agnès. Son unique préoccupation ainsi que celle de son amant était alors de savoir si Marie Giudicelli avait parlé avant de mourir. Surprise quelques jours après par le père de Giudicelli Agnès, au moment où elle en distribuait sur un des marches de l'escalier, elle le priait d'avoir le mari de la victime que la coupable était découverte. Celui-ci n'était point, d'après elle, qu'un certain Bellardi, sur lequel elle s'efforça pendant plusieurs jours d'égarer les recherches de la justice. A midi, après le retour, elle s'installait à Corte, ne quittait pas les abords du cabinet d'instruction, circonvenant les témoins à leur arrivée et à leur départ.

Plusieurs témoins se virent même adresser des menaces après que les trois complices furent mis en état de détention. Le 18 novembre, ce dernier que le mari de la victime se rendait à Corte pour faire à la gendarmerie des révélations importantes, la femme Salviani s'efforça de l'en empêcher en disant : « Je parie que vous allez nous faire arrêter, » et ajoutant : « Tuez-moi plutôt que de parler plaisir. » Et le lendemain, constatant l'inutilité de ses suppliations, elle mussa en vieillard d'un couteau, espérant de le détourner de garder le silence.

Quant à Giudicelli Dominique, dans la soirée du 8 octobre, en apprenant la nouvelle du crime, il s'écria : « Qui donc se-t-il, car nous aurai nous étions à Corte. » Le lendemain, se rendant à Corte, à l'enterrement de la victime, il fait route avec son cousin germain, Giudicelli Pierre-Simon, à qui il avoue qu'il n'est pas sûr « de revenir » le soir à Sainte-Lucie et de n'être pas arrêté.

Les charges qui pèsent sur Bernardini Nicolas ne sont pas moins accablantes. Quelques jours après le crime, alors que déjà il avait été entendu une première fois comme témoin, il arrive un soir chez Giudicelli Hyacinthe, frère de l'accusé Dominique. Apercevant chez lui, le nommé Giudicelli Martin, du Vejone, il fit semblant de se retirer, mais se ravisant, il accepta un verre de vin qu'il but sur le seuil de la porte. Comme il se disposait à partir, Giudicelli Hyacinthe, se rapprochant de lui, lui dit : « Attention, n'est-ce pas pour l'affaire que tu sais, tiens bon et dis toujours la même chose comme la première fois. » Peu de jours avant, il avait déclaré au nommé Giudicelli Paul Pierre, comme lui septuagénaire : « Je suis bien vieux et j'ai été témoin de choses que je n'avais jamais vues, je suis pourtant obligé de me taire! »

On est unanime à Sainte-Lucie de Mercurio à penser que la malheureuse victime a été frappée par la femme Salviani et son amant Giudicelli Dominique, avec l'assistance et la complicité de Bernardini Nicolas.

***

M. Mancini, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me Denoci, Morelli et Scompacci prennent place au banc de la défense.

Me Hyacinthe de Montera Junior est chargé des intérêts de la partie civile.

***

L'audience est consacrée aux interrogatoires des trois accusés et aux dépositions des six premiers témoins dont nous donnerons demain les détails.

## Gazette Ajaccienne

*Succès*

Nous avons appris avec plaisir que Mlle Amélia de Peretti, élève du Lycée de Versailles, fille de M. Godefroy de Peretti, professeur d'histoire au collège d'Ajaccio, vient de subir brillamment le 2e examen « de concours, et a été reçue avec la mention bien.

Ses succès universitaires ne s'arrêteront pas là : nous savons qu'elle aspire à en remporter de plus éclatants.

Nous prions Mlle de Peretti de vouloir bien agréer toutes nos félicitations.

*Brevet supérieur*

Les épreuves écrites ont été définitivement reçues aux examens du brevet supérieur qui ont eu lieu à Ajaccio, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

Mlles Alessandri, Alessi, Bonafédi, Brunelli, Carli, Casabianca, Celli, Emeri, Fonte, Geraldini, Giovanni, Lahrot, Lorenzi, Manzoni, Marcaggi, Nicolai, Paolini, Peretti, Pietrini, Pinelli, Rocco, Rinelli, Rustini, Sanpolo, Stephanopoli, Sulbrini, Tramoni, Leca et Peretti (ne deux dernières, de l'ancien régime, n'avaient que l'oral à subir).

*Licence en droit*

Nous sommes heureux d'enregistrer le succès remporté par M. Boniface Louis, rédacteur des postes à Marseille, qui vient d'enlever brillamment sa première inscription de droit.

Il y a peu de temps, M. Boniface réussissait dans les premières années un concours de rédacteur des postes.

M. Boniface est le fils de notre jeune confrère, Marcel Bonifacio, publiciste à Ajaccio.

Nous ajoutons nos sincères félicitations à celles qu'il a déjà reçues.

## Bulletin Financier

Paris, 19 juillet 1907.

Le marché est hésitant et irrégulier. Notre Rente perd 3 centimes sur hier à 95.12. Fonds Etrangers en général un peu lourds. Russes en légère reprise. Nos Grands Etablissements de Crédit sont bien tenus. Le Crédit Foncier a regagné une grande partie de son coupon.

Les obligations 5 0/0 du Port de Bahia sont toujours demandées à 458, recherchées pour leurs garanties exceptionnelles. Les chaudières hydroélectriques 5 0/0 du chemin de fer de Guyaz sont encore très avantageuses à 456.50 et sont d'objet d'achats réguliers. L'action de la Cie des chemins de fer du Midi de l'Italie garde son avance à 372.

Parmi les valeurs industrielles qui restent fermes, enregistrons la Magistral Copper à 65, la Société Française Electrolytique à 434, la Capillaire à 71, les Hayes Françaises à 147. Les nouvelles les plus favorables parviennent des différents comptes d'exploitation d'Or. Parvenir Mining Cy qui entre dans la phase productive; les actions de 4 dollar (5 fr 34) s'échangent à 11 fr. L'action ordinaire Sola Gamboa et Hanilao de la Rosario Mariduque se retrouve à 3/4 et vaut mieux que cela. L'action Ano-Transports a toujours un bon courant d'affaires à 119.50.

Nos chemins de fer sont calmes.

## NAVIRE-ÉCOLE DE LA MARINE MARCHANDE

Le ministère du Commerce et de l'Industrie, auquel le décret du 21 octobre 1906 a confié l'administration des écoles d'hydrographie, se préoccupe de l'organisation d'un navire-école, sur lequel les candidats aux différents brevets et diplômes de la marine marchande pourraient parfaitement leur instruction pratique.

En 1907, il pourra être organisé une campagne de deux mois, commençant dans la première quinzaine d'août, sur un navire à vapeur provenant de l'industrie privée et convenablement aménagé à cet effet.

Pourraient être embarqués sur le navire-école :

1° les jeunes gens ne possédant que le certificat théorique d'aptitude au brevet de capitaine au long-cours;

2° les lauréats provisoires ou définitifs, titulaires du certificat de théorie, (long cours) et qui réclameraient à la fin de la campagne les conditions d'âge et de navigation exigées pour l'examen de pratique d'élève de la marine marchande ou l'examen d'application de capitaine au long cours.

Les jeunes gens ou marins appartenant à ces deux catégories et qui désireraient faire campagne, sont invités à adresser d'urgence leur demande au Ministre du Commerce et de l'Industrie (Direction de l'Enseignement Technique, 2e Bureau) et avant le 25 juillet au plus tard.

*Observation importante*

L'embarquement sur ce navire école est absolument gratuit.

Les élèves admis devront se pourvoir d'un trousseau suffisant pour la durée de la campagne.

## Nécrologie

### Mademoiselle Le Deuc

Mlle Philomène Le Duc a succombé à la maladie qui, depuis plusieurs semaines la faisait cruellement souffrir, sans qu'il fut possible de la soulager. Mais son ardente foi lui a fait supporter cette dernière épreuve avec une patience admirable.

Sa fin a été édifiante comme toute son existence d'ailleurs, et nous devons croire que c'est dans un monde meilleur qu'elle trouve déjà la récompense de sa vie chrétienne et de ses vertueuses qualités. Elle a été assez éprouvée en cette terre pour mériter le bonheur dans l'éternité.

Les obsèques ont eu lieu dans la soirée en l'église Saint-Jean.

Le deuil était conduit par son cousin M. Louis Brignole et d'autres parents.

Nous présentons à M. Louis Le Duc et aux familles Valzi et Brignole l'expression de nos sincères regrets.

## Les Elections Départementales

*Conseil d'Arrondissement*

MONTE. — M. Pierre Gavitiani, candidat républicain, adresse aux électeurs du canton de Campile l'appel suivant :

Electeurs !

C'est le dimanche 28 juillet, que vous êtes appelés à élire votre conseiller d'arrondissement.

Je me présente à vous, sans promesses vaines, sans trompeuses paroles, mais avec la certitude d'avoir un programme juste et désintéressé.

Enfant du canton de Campile, j'y suis passionnément attaché, et il n'est pas de sacrifice que je ne sois prêt à m'imposer pour assurer sa prospérité.

Républicain sincère, je servirai tout d'abord le vaillant défenseur des principes sacrés de la République : Liberté, Egalité, Fraternité.

Electeurs,

Nous devons nous unir sur le terrain de la concorde et du travail, afin que nos efforts communs soient efficaces pour le bien de notre pays.

Vous me connaissez, chers concitoyens ; vieux serviteur de la patrie française, j'ai fait toujours mon possible pour contribuer modestement à sauvegarder son honneur à l'ombre du Drapeau de la République.

Mon unique désir est, maintenant, de travailler avec vous au relèvement de notre canton.

Je compte donc sur votre entière confiance. Aux urnes, les bras forts, les hommes fiers et vaillants, les ennemis républicains.

PIERRE GAVITIANI,
*Officier marinier en retraite.*

## Petite Gazette

**Variations Atmosphériques du 22 juillet**

*Thermomètre* — 7 heures du matin + 23 2; à midi + 26 ; à 9 heures du soir + 23 5
*Maxima* + 29 *Minima* + 19 2.
*Baromètre* — Thermomètre du matin, 761 mm; à midi, 761 mm; à 9 heures du soir, 760 mm.
*Vent.* — Dans la matinée. Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Licence en droit*

M. Paul Brignini, frère du distingué architecte de la ville, vient d'être reçu, toutes boules blanches, à son dernier examen de licence en droit devant la faculté d'Aix.

M. Paul Brignini a obtenu les félicitations du Jury.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

***

*Obsèques*

A quatre heures de relevée ont eu lieu en l'église Sainte-Marie les obsèques de Mme veuve Marie Luciani née Roberti. Cette bonne mère laisse six enfants dont les plus jeunes avaient encore besoin de ses soins. Aussi sa mort excite-t-elle les regrets de tous.

Restée veuve encore jeune, à la tête d'une famille si nombreuse, elle avait avec énergie travaillé à l'éducation de ses enfants. Elle succombe peut-être à la tâche.

Nous adressons à ses enfants, à son père et à sa mère, à ses frères et sœurs toutes nos condoléances.

***

*Accident mortel*

Le soldat Mancuranci, natif d'Olcichiana, de la 5e compagnie du 163e rég. d'infanterie a succombé, dimanche soir, à l'hôpital militaire, au coup de pied de cheval qu'il avait reçu samedi.

L'infortuné Mancuranci faisait un stage dans l'artillerie comme conducteur de voitures, et, c'est pendant l'exercice du panage qu'il a reçu de son cheval un coup de pied mortel.

Les obsèques de ce jeune serviteur de la patrie ont eu lieu hier soir, à 3 heures, au milieu d'une grande affluence.

Les officiers du 163e, ainsi que les officiers d'artillerie assistaient aux obsèques.

Les honneurs militaires ont été rendus au défunt.

Nous adressons à sa famille éplorée toutes nos condoléances.

***

*Contraventions*

La police a verbalisé contre plusieurs jeunes gens qui s'amusaient à tirer des pétards sur la place Saint Nicolas; contre le cieur G. Louis et F. Joseph pour violences exercées sur la personne du nommé P. Jean, et contre le nommé D. André-Lucien, pour ivresse manifeste et tapage injurieux.

***

*A vendre*

*par bonbonnes de 15 à 30 litres*

Très BON VIN de propriétaire des côteaux de Bastia

S'adresser 17, rue de l'Opéra, au 3me étage.

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00402

**BOURSE DE PARIS**

| | 20 juillet | 22 juillet |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95 00 | 95.10 |
| — de 3 0/0 amortie. | 98 70 | 95.55 ex-coupon. |

## Les Fêtes de Vizzavona

Le programme des Fêtes, organisées par le comité, comprenait hier un gaîté musical au Grand hôtel du Torreat, avec le gracieux concours de l'*Estudiantina* de Corte, en souvenir de l'Apothéose de la Naïade de Fulminate de 1906.

A cette occasion, le Comité des fêtes de Vizzavona nous adresse le télégramme ci-après.

Vizzavona, 22 juillet.

M. J.-B. Ollagnier, Directeur du *Petit Bastiais*.

« Le Comité des fêtes de Vizzavona vous prie de lui permettre de remercier publiquement et chaleureusement, par la voie de votre important organe, *l'Estudiantina* de Corte de son si gracieux concours à la fête commémorative d'hier.

» L'*Estudiantina* de Corte et son aimable directeur, M. Simonetti, ont droit à toutes nos félicitations les plus vives pour leur talent très réel et leur tenue vraiment coquette.

» La ville de Corte peut être fière d'une telle *Estudiantina*, unique en Corse.

» Sentiments dévoués.

« *Le Comité des Fêtes.* »

## LE DIRIGEABLE « PATRIE »

Paris, 22 juillet.

M. Clémenceau, président du Conseil et le général Picquart, ministre de la guerre, ont fait aujourd'hui une ascension dans le dirigeable *Patrie*.

## LE NOUVEAU GÉNÉRALISSIME et la Presse

Paris, 22 juillet.

Le nouveau vice-président du conseil supérieur de la guerre, le général de Lacroix, a pris aujourd'hui la succession du général Hagron, comme généralissime de l'armée française.

La presse est unanime à faire l'éloge du général de Lacroix qui est un des officiers généraux les plus distingués de l'armée française.

Muni d'un passé militaire des plus remarquables, le nouveau généralissime sort de l'arme de l'infanterie.

Il s'est distingué à la tête de l'Ecole de guerre, où il avait remplacé le général Bonnal.

Comme commandant du 14e corps d'armée, il fut chargé de la délicate mission de représenter le gouvernement français au mariage du Kronprinz, à Berlin.

## Nouvelles Maritimes

### L'armée navale

Toulon, 22 juillet.

L'armée navale, qui avait pris son mouillage sur rade samedi soir après l'exécution de la première phase des manœuvres, a effectué aujourd'hui les diverses opérations relatives au ravitaillement des navires, en vivres et en charbon.

## LE « RADICAL » DE PARIS

Paris, 22 juillet.

M. Gustave Hervé, sénateur radical socialiste de l'Aube, prend, à partir de ce jour, la direction politique du *Radical*.

L'état de santé de M. Henri Maret continue à inspirer de vives inquiétudes à ses amis.

## Nouvelle affaire Wilson

### Un gros scandale ministériel

### Un ancien ministre compromis

Paris, 22 juillet.

Le *Gil-Blas*, sous le titre de « Nouvelle affaire Wilson », annonce que M. Boucard, juge d'instruction, a été chargé d'instruire un procès qui révolutionnera la France entière.

D'importants personnages politiques, et, notamment un ancien ministre, ainsi que plusieurs membres de sa famille sont compromis.

Une perquisition a été opérée au domicile du principal inculpé, ancien secrétaire particulier de M. Chaumié.

On l'accuse d'avoir trafiqué non seulement des distinctions honorifiques, mais même d'avoir fait un commerce honteux de sorvis, de grâces criminelles et d'offices publics.

## Déclarations de M. Chaumié

Paris, 22 juillet.

Interrogé au sujet de la note parue dans le « Gil Blas », et qui vise un de ses neveux, M. Chaumié, ministre de la Justice sous le cabinet Rouvier, s'est exprimé en ces termes :

« On veut abuser des inconséquences et des légèretés de mon neveu qui, à l'époque des faits allégués et ignorés de moi, n'avait pas vingt ans.

» Malgré toutes ces calomnies, on ne parviendra pas à entamer mon honneur ; les faits de trafic, reprochés à mon neveu, portent une date postérieure à mon départ du ministère de l'Instruction publique. »

## L'agitation viticole

### Réduction de l'effectif des troupes

Paris, 22 juillet.

Le gouvernement est décidé à réduire l'effectif des troupes qui ont été envoyées dans le Midi à l'occasion des derniers troubles.

## Tirages financiers

*Ville de Paris 1892*

Paris, 22 juillet.

L'obligation portant le numéro 563.244 est sortie remboursable à cent mille francs.

L'obligation 8.225 est sortie remboursable à cinquante mille francs.

Les obligations numéros 100,938 et 409.155 gagnent chacune dix mille francs.

## INTERVIEW du Chancelier de Bulow

Paris, 22 juillet.

M. Jules Huret, rédacteur au *Figaro*, a interviewé, ce matin, M. de Bulow sur le danger du socialisme en Allemagne, les rapports franco-allemands, et enfin sur la brûlante question du Maroc.

*Le danger social*

Le chancelier allemand s'exprime ainsi en ce qui concerne le socialisme :

« Le socialisme n'offre, en Allemagne, aucun péril, aucune gravité. Il n'existerait même pas, si les conservateurs et les libéraux s'unissaient pour la défense sociale de leur pays.

*Les rapports franco-allemands*

Interrogé ensuite sur les rapports franco-allemands, M. de Bulow a déclaré :

« La situation n'est plus aussi tendue ; une détente même semble s'être produite, mais si un rapprochement doit se faire, cela ne pourra avoir lieu qu'après quelques années d'entente relative.

» La France est un pays extrêmement sensible et, avec elle, l'Allemagne devra agir avec beaucoup de tact, de modération et une grande patience.

*La question du Maroc*

M. Huret aborde ensuite la brûlante question du Maroc.

« J'affirme, déclare M. de Bulow, que l'Allemagne restera fidèle aux conventions arrêtées à la Conférence d'Algésiras ; qu'elle ne créera pas de difficultés à la France et ne mettra aucun obstacle à son développement commercial.

« La porte lui est ouverte ; le gouvernement français peut donc, sans crainte aucune, pratiquer au Maroc la politique économique qu'il voudra. »

## SAN-FRANCISCO

### TERRIBLE COLLISION

*Un vapeur coulé. — Cent victimes.*

Paris, 22 juillet.

Un télégramme de San-Francisco annonce que les vapeurs *Columbia* et *San Pedro* se sont abordés.

La collision a été terrible.

Le *Columbia* a coulé à pic entraînant avec lui plus de cent victimes.

On n'a pas d'autre détails sur cette catastrophe.

## AU JAPON

### Explosion de la Houillère DE TOYO-OKA

### 400 victimes

Tokio, 22 juillet.

Une formidable explosion s'est produite dans la Houillère de Toyo-Oka, au moment de la descente des mineurs dans les puits.

Cette explosion a coûté la vie à plus de quatre cents mineurs.

Le nombre des mineurs blessés n'est pas encore connu.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

## L'ASSASSIN de Marthe Erbelding

Paris, 22 juillet.

Soleillant qui, dans les derniers jours de janvier dernier, viola et assassina la petite Marthe Erbelding, comparaît aujourd'hui devant le jury de la Seine.

L'audience, ouverte à midi, a été consacrée à la formation du Jury et à l'interrogatoire de l'accusé.

La salle d'audience est bondée.

## EN SERBIE

### L'abdication prochaine du Roi

Belgrade, 22 juillet.

Dans les milieux diplomatiques, on annonce que le roi ne tardera pas à abdiquer en faveur de son fils Georges, le prince héritier.

## EN ITALIE

### NOUVEAUX SCANDALES

### Compromission d'importants personnages

Rome, 22 juillet.

On ouvrira, sous peu, une instruction sur des faits beaucoup plus graves que les scandales de la *Camorra* inculpant une grande partie du monde officiel de Naples.

Des avocats, journalistes, députés et sénateurs ont commis d'énormes escroqueries et se sont livrés à de véritables chantages.

La magistrature elle-même ne serait pas exempte de critique.

Au domicile d'un nommé Agostino Danza, dit *Scarpariella*, décédé il y a quelques jours, on a trouvé des documents compromettant deux magistrats.

CHIRURGIEN-DENTISTE

**M. ÉDOUARD NICOT**

Diplômé de l'Ecole Dentaire et de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat en assistant des Hôpitaux

CABINETS DENTAIRES :
*AJACCIO, 20, Cours Grandval*
*BASTIA, 26, Boulevard Paoli*

Atelier spécial de prothèse pour la fabrication des dentiers

Extractions sans douleur. Obturations ciment, divers, amalgame, pâtes antiseptiques, anesthésie et anesthésie des dents. Traitements spéciaux, aphtes, maux de bras, névralgies, rhumatismes, etc. Consultations gratuites.

AVIS. — Nous informons les personnes qui ont des plaies d'ulcères suppurant avec ou désagréables, que nous nous chargeons de les guérir.

Cabinet ouvert de 8 heures à midi et de 2 heures du soir.

**Vin de Propriétaire garanti naturel**

*A VENDRE*

200 hectolitres de vin rouge des vignes de Gentile, à la marine de Farinole.

Grande cave sur la route nationale de Farinole à Patrimonio

Déjà à Bastia.

S'adresser au propriétaire, M. de Gentile, 5 Bd de Carli, Bastia.

**AVIS**

MM. L. N. Mattei et Cie, 15, place Saint-Nicolas, Bastia, sont acheteurs de tronces Raisins-Grande *vertes* et *grosses*.

**Orezza-les-Eaux**

HOTEL DE GRANAIOLA
(VILLA MANFREDI)

*Ouvert du 20 juin au 1er octobre*

Le restaurant est dirigé par un ancien maître d'hôtel renommé.

Prix de la pension 5 francs par jour, chambre 2 fr.

Arrangements pour famille.

S'adresser pour renseignements à Mme Talabot, Hôtel Granajola, (Orezza).

**Aux Amateurs de la pêche aux truites**

M. Jean SCOTTO, pêcheur à Saint-Florent, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il peut livrer des filets de truites de 8 m. de longueur sur 0 m. 75 de hauteur, conditionnés, au prix de 10 francs, rendus franco à domicile.

**Grand entrepôt de Vins**

CRUS D'ALGÉRIE & D'ITALIE

**ORESTE BIAGINI**

*5, Avenue Carnot, Bastia*

Grands Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

*Vente en Gros et au Détail*

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE BIAGINI offre ses vins fins et de table en bordelaises ou demi-muids à des conditions particulièrement avantageuses. Bien que les prix soient très réduits elle garantit les vins qu'elle livre, par pur de raisins frais, et engage les acquéreurs à en faire l'essai. Des échantillons seront adressés franco sur demande.

*Aperçu des prix pour le Gros*

Vin d'Algérie, de Frontignan, de Corbières et du Roussillon, Rouge : 17 et 20 francs l'hectolitre ; Rosé et Blanc : 24 et 25 fr. l'hect.

Vins de Corse (territoires de Vescovato, Alisiro, Talione, etc.) Rouge 25 et 27 francs hectolitre ; Rosé et Blanc 30 et 32 fr. l'hect.

Ces prix s'entendent en, bons de barrière, par parties d'au moins 100 litres.

Par parties inférieures les prix sont les suivants :

*Aperçu des prix pour le Détail*

Vins d'Algérie et de Frontignan, rouge : 0,30 et 0,35 le litre.

Vins de Corbières et du Roussillon, blanc : 0,30 le litre.

Vins de Corse (territoire de Vescovato, Alisiro, Talione, etc.,) rouge : 0,30 et 0,35 le litre ; blanc : 0,40 le litre.

Vinaigre à 0,30 le litre. — Huile d'olive à 1 franc 10 le litre.

SCIURE DE BOIS BLANC (Pin)

Prise en magasin 1 fr. le sac.
Rendue à domicile 1 fr. 25 le sac

Vente de Planches — Lattes — Liteaux — Fuseaux
*Prix réduits*

**Société forestière**

demande à racheter en JOLIE FORÊT de pins maritimes ou pins larix de grandes dimensions pouvant être facilement exploitée.

Faire offres avec détails à M. de Santanna, au bureau du journal.

**Café des Gourmets**

*Boulevard Paoli, 23, Bastia*

A partir de 3 heures

GLACES

Plombière et Fraise
SERVICE EN VILLE

Bière Tourtel
*Brune et Blonde*

SANDWICHS

**A VENDRE**

*Une locomobile* routière Rausomes pouvant se déplacer à une vitesse de 4 à 5 kilomètres à l'heure et fournir à poste fixe une force motrice de 35 chevaux vapeur.

S'adresser à M. de Luca, notaire à Ajaccio, ou au Comptoir Agricole du Peiton, 72, Route de Bordeaux, Poitiers.

**En vente chez M. Marfisi,**

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie issus de Patrimonio.

## Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

*Saison Printemps-Eté 1907*

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc
*Choix considérable de Pantoufles*

Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe dernier modèles en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

*La Maison se charge des réparations*

## ARTHUR SUIRE

La Scierie transportable Arthur Suire, à Ajaccio (Corse). Force 35 chevaux, locomotives-routières, demande à faire des sciages à façon, et procure des acheteurs au comptant pour les bois en grumes. Envoyez offres.

## MAISON DE CONFIANCE

**BIJOUTERIE MATTEI**

26, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent fer titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Verdelin-Corre.* Réduction de 10 pour cent or garanti 18 karats

## MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tous tes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

*Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

## A LOUER

Divers locaux grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

**Chirurgien-Dentiste du Lycée**

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs artificielles

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

## Installation à Gaz

**Jean Cinli**, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons
*Appareils sur commande*

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

## LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION DE LUXE contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e S.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOURAUD, éditeur, 2, r. du 4-Septembre

## ULCÈRES VARIQUEUX

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER
Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les ans par cet unique remède.
M. Depensier, pharmacien à Rouen.

Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'en expérimente votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'ecsémat, varices et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellent préparation.
Docteur CAPELLE à Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies : le flacon, 3.fr 60. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 27, rue du Bac, Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

## Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 30 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907

NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON A ÉTÉ

Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline

APPRÊT DU NEUF

*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Matteoli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Stella à Sartène, cours Napoléon, à Ajaccio.




## HUNYADI JANOS

UN VERRE A JEUN PURGE AGREABLEMENT

## PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Cose)

## GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

Aux tempéraments délicats offrez un

# VIN DU CAP CORSE

*à base de Quinquina*

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

***Apéritif Tonique Fortifiant***

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

*Demandez dans tous les bons Etablissements un* Vin du Cap Mattei



TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 203 — MERCREDI 24 JUILLET 1907

00403

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr. | Union postale et autres Pays le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits adressés.


### LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Christine.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 15 m. — Coucher 6 h. 00 s.
Dernier quart., le 31 — Nouv. Lune, le 8.
Fête de Demain : Saint Jacques.

*23 JUILLET*

## *La découverte* DE LA FRANCE

**Où l'on voit comment, après les Anglais, les Français se sont risqués à voyager en France.**

M. Henri Boland, dont on sait l'infatigable propagande en faveur du Tourisme, a bien voulu accepter de décrire ici, pour nos lecteurs, une série de contrées à connaître et d'excursions à faire, tout simplement en France, notre France, — le « plus beau royaume sous le ciel. »

L'admirable éducateur, toujours sur la brèche au Touring-Club, au Club alpin, partout où, en matière de voyages, il y a des avis précis à donner, des énergies à encourager, des curiosités à satisfaire, trouvera certainement près de nos lecteurs son succès habituel et nous pouvons à bon droit que la collaboration de M. Henri Boland leur sera, en cette saison, particulièrement agréable et précieuse.

Les origines du mouvement touristique en France ne se perdent pas dans la nuit des temps.

Et, d'abord, qui découvrit la France ? Ce ne fut pas un Français, je vous prie de le croire. Non pas que notre race répugne aux aventures, au contraire; mais nous réservons nos équipées pour des terres exotiques et lointaines. J'étonnerais mes lecteurs en affirmant qu'un Français découvrit l'Amérique. Il y a cependant de fortes présomptions pour que le Nouveau-Monde ait été reconnu par des navigateurs basques longtemps avant Christophe Colomb ; et même, s'il faut s'en tenir au grand navigateur que l'Espagne glorifie et que Gênes réclame, il n'est pas inutile de rappeler que Calvi le revendique comme son enfant — à tort ou à raison, je ne prends pas parti dans la controverse, — et qu'une maison branlante de la vieille ville, africaine d'aspect, qui se mire dans le golfe délicieux, en face des neiges du monte Padro, porte une inscription déclarant, haut et net, que Christophe Colomb vit le jour entre ses murs. Or, Calvi est en Corse et la Corse est française.

Mais enfin tout ceci n'empêche que la France fut découverte dans la dernière moitié du XVIIIe siècle par un Anglais. Cet insulaire traversa la France de part en part, voyageant à petites journées, étudiant les mœurs et notant les paysages, en 1787 et 1788, au moment où se préparait le branle-bas révolutionnaire.

Il s'appelait Arthur Young, et je ne sais rien de plus attachant que son livre vécu dans toute l'acception du terme. On ne le lit plus — l'a-t-on jamais beaucoup lu ? — et c'est un tort.

Ces tableaux pris sur le vif ouvrent des horizons singulièrement clairs sur l'état économique et social de notre pays à l'aurore de la Révolution ; ils jettent d'étranges lueurs sur une période mal connue et fournissent des explications que la trop partiale histoire oublie souvent de donner.

Je demande, avec une persistance — que je sens, du reste, vaine — que la France reconnaissante élève une statue à cet Arthur Young à qui nous devons sans contredit l'afflux des touristes d'outre-Manche qui ont peuplé la France d'hôtels décents, l'ont nettoyée, y ont apporté leur or avec une admiration que nous commençons seulement à partager.

La ville de Cannes, justement reconnaissante, a bien rendu les honneurs du marbre à lord Brougham. Or, ce grand seigneur n'était que le continuateur d'Arthur Young ; il a fait pour une région de France ce que son prédécesseur fit pour l'entièreté de notre pays, dont la Côte d'Azur ne faisait pas encore partie au temps où voyageait l'explorateur et observateur anglais.

Donc, voici la France découverte par un fils d'Albion, et, dès la chute du premier Empire, mais surtout sous Louis-Philippe, lorsque les premiers chemins de fer se construisent en dépit des sarcasmes de M. Thiers, les gentlemen pâles et les misses blondes traversent le détroit, colonisent la côte de Normandie, émigrent l'hiver d'abord au soleil de Montpellier, puis à Pau, plus tard sur la Riviera, française seulement jusqu'au caillouteux sillon du Var torrentiel. Ils introduisirent à leur suite le bifteack, le rosbif, le pudding, le thé, les gâteaux secs et certains appareils hygiéniques qui troublèrent longtemps les âmes des indigènes et furent par d'aucuns considérés comme instruments de sorcellerie et objets à maléfices.

Pendant ce temps, que font nos chers et casaniers compatriotes ? Après de longues et douloureuses hésitations, ils franchissent les fortifications de Paris, — je parle des Parisiens, des seuls Parisiens, l'inerte province restant alors obstinément rivée à ses cours, allées et boulevards, — et quelques téméraires poussant jusqu'à la terrasse de Saint-Germain, la déclarent idéale et s'y installent pour la saison chaude.

Ces audacieux furent sévèrement jugés, moins sévèrement pourtant que le baron Taylor parcourant en Mécène artiste les provinces de France et qu'Alexandre Dumas déambulant à travers le Midi en compagnie de son ami Jadin et du chien de Jadin, personnage important de la joyeuse caravane.

Plustard, quelques artistes s'avisèrent que la terrasse de Saint-Germain devenait insuffisante, que les coins pittoresques des environs immédiats de Paris s'épuisaient, et, toujours, grâce au chemin de fer qui étendait de plus en plus son ruban d'acier, ils découvrirent les plages de Normandie, les gardèrent d'abord jalousement pour eux, puis en causèrent tant et si bien l'hiver dans les salons que quelques Parisiennes, actrices et femmes du monde, s'enthousiasmèrent et prirent à leur tour, l'été venu, le chemin des rivages de la Manche.

Où passe la Parisienne, la France et l'univers entier passent nécessairement. La mer était lancée, les bains de mer mis à la mode, jusqu'à ce que se fondât le Club alpin, qui appela l'attention sur la montagne.

Alors commence la grande bataille : la guerre entre le bain d'eau salée et le bain d'air, entre la cure marine et la cure d'altitudes. Les belligérants sont féroces. Pas de quartier, pas de merci. Et, comme nous sommes un pays d'exagération en tout, les partisans de la mer trouvent bientôt les vagues de la Manche trop courtes et s'en vont humer les brises le long de l'Océan et confier leurs corps aux grandes lames de l'Atlantique ; les partisans de la montagne, prenant pour devise : *Excelsior !* veulent toujours monter plus haut : 1.500 mètres, 2.000 mètres au-dessus du niveau des mers leur suffisent à peine. La Suisse construit des funiculaires et des crémaillères pour les jucher au pied des glaciers, où s'installent des petits chevaux, accessoire obligé de toute villégiature française et surtout parisienne.

Le rail prend possession du Gornergrat, à 3.131 mètres d'altitude ; la Jungfrau est violée, et le mont Blanc, culmen de l'Europe, voit à son tour les ingénieurs s'escrimer sur ses flancs et percer des tunnels dans ses glaces persistantes.

Voulez-vous que je vous dise mon sentiment ? Tout cela, c'est du snobisme et de la sottise. Notre vie surchauffée, enfiévrée, névrosée, nous a fait du déplacement un impérieux besoin ; mais il n'est pas nécessaire de se faire rouler par des vagues hautes de dix mètres ; il n'est pas indispensable de gravir des pics menaçants et de planter sa tente aux extrêmes limites du monde habité et habitable pour se revigorer, se refaire des globules rouges, prendre une provision de santé pour la saison des frimas. Non. La mer a ses avantages ; la montagne a sa valeur. Tel qui se trouve bien de l'une ne bénéficierait aucunement de l'autre, c'est affaire de constitution et de tempérament.

On peut — je parle d'expérience — poser comme principe absolu ceci : si, installé au bord de la mer, vous y dormez bien, d'un sommeil paisible, la mer vous est salutaire ; si, au contraire, vous êtes fiévreux, si vous souffrez d'insomnie, fuyez, la mer est pour vous une marâtre ; elle vous fera du mal au lieu de vous faire du bien.

La montagne, elle, convient à tout le monde, à condition de se tenir dans les altitudes moyennes, de 700 à 1.100 mètres, où tout au plus 1.200 mètres. Passé 1.200 mètres, la montagne est dangereuse pour les cardiaques, et qui n'est pas un peu cardiaque par le temps qui court ?

Il faut encore tenir compte des conditions hygrométriques. Les vallées encaissées, même à une altitude élevée, sont humides et contre-indiquées aux rhumatisants et aux arthritiques, c'est-à-dire aux trois quarts de nos contemporains.

Les véritables sanatoires sont les hauts plateaux secs et balayés par les vents. Nous avons sous ce rapport, en France, d'admirables réserves inorganisées et peu connues, dans le Jura, dans les Cévennes, dans le Velay, dans le Vivarais, dans le Morvan, dans ce massif central français, merveilleux à la fois par ses grands horizons et par ses beautés souterraines, source de force et d'énergie inégalée et jusqu'ici trop imparfaitement exploitée.

La mise en valeur de ces terres de santé doit être et sera l'œuvre du Touring-Club de France et des syndicats d'initiative, dont je parlerai dans un prochain article.

HENRY BOLAND.

*(Echo de Paris).*

## LA QUESTION des Chemins de fer Corses

par Célestin Caltucoli

Conseiller général

VIII

### INTÉRÊTS MATÉRIELS ET INTÉRÊTS PATRIOTIQUES

On a vu que l'Etat — qui s'avoue si volontiers de la question, laquelle est indépendante de lui, de nous et de tout le monde, puisqu'elle est régie et dominée par une loi délibérée et votée par le Parlement et promulguée par le Président de la République — on a vu, dis-je, qu'entre autres arguties, l'Etat invoque la défiance des lignes ferrées actuelles, que ne manqueraient pas d'encourir les lignes ferrées à créer.

Or, il encore le raisonnement est sophistique, et il est particulièrement facile de le prouver.

L'encaissement des recettes des chemins de fer corses n'a cessé de suivre une progression qui, pour être peu considérable, n'en est pas moins sensible. En 1902, ces recettes s'élevaient à 964.191 francs. Elles accusaient, l'année suivante, 1.045.877 francs, soit une augmentation de 81.686 francs. Voici, d'ailleurs, le détail de ces recettes pour les quatre derniers exercices, tel qu'il m'a été fourni par le Directeur de la Compagnie de Chemins de fer départementaux :

| | |
|---|---|
| *Exercice 1903.* | |
| Grande vitesse . . . fr. | 586.247 |
| Petite vitesse. . . . . | 459.630 |
| Total . . . | 1.045.877 |
| *Exercice 1904.* | |
| Grande vitesse . . . . | 622.324 |
| Petite vitesse. . . . . | 457.219 |
| Total . . . | 1.079.443 |
| *Exercice 1905.* | |
| Grande vitesse . . . . | 620.765 |
| Petite vitesse. . . . . | 403.606 |
| Total . . . | 1.121.371 |
| *Exercice 1906.* | |
| Grande vitesse . . . . | 651.116 |
| Petite vitesse. . . . . | 514.006 |
| Total . . . | 1.165.122 |

Il y va de soi, naturellement, que la garantie de l'Etat n'a cessé de suivre une progression aussi heureuse. Pour 1903, elle s'était élevée à 265.254 fr. 25, et à 255.368 fr. 45 pour 1904. Elle n'a plus été que de 187.093 fr. 48 pour 1905, et pour 1906, de 130.823 fr. 20 seulement, soit en trois années, une diminution de 135.470 05 — plus de 50 0/0.

N'est-ce pas l'une suffisante éloquence ?

Et qu'on n'oublie pas que les lignes à créer, outre qu'elles traverseront des régions susceptibles de donner un coefficient de recettes supérieur à celui des lignes existantes, apporteront à celles-ci des éléments nouveaux de vitalité, et feront indubitablement baisser de façon plus rapide, jusqu'à extinction complète, la contribution annuelle de l'Etat.

« L'activité de l'établissement de la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio n'est pas à démontrer, a déclaré M. l'ingénieur en chef de Tastia. Certes, l'Etat ne peut avant longtemps espérer la rémunération du capital du premier établissement, mais il doit, à notre avis, trouver la justification de la dépense dans l'intérêt majeur que présente la mise en communication directe de Bonifacio avec Bastia, dans le développement industriel et agricole de la région traversée, enfin, dans l'assainissement certain du relief sur les lignes déjà ouvertes à l'exploitation. »

On a calculé que les recettes du tronçon de Ceccano au Fiumi'Orbo étaient à celles des autres lignes dans la proportion de 5 à 1. Que sera-ce lorsque le prolongement de la ligne jusqu'à Bonifacio permettra non seulement de satisfaire au trafic de Fiumi'Orbo, de l'Abatesco et du Travo, des vallées de Solenzara, Porto-Vecchio, Stabiacone, Figari, mais encore de recevoir directement par voie ferrée les marchandises que les paquebots, déchargeant à Bonifacio, sont obligés de faire pénétrer dans l'intérieur par les voies charretières ?

Deux mots, à présent, de l'argument stratégique : Que penser des allégations — je ne dirai pas des critiques — du Département de la Guerre ? Je tiens, tout d'abord, à déclarer toute compétence à ce sujet. Ce sont là des questions trop délicates, d'ailleurs, pour qu'il soit possible de les approfondir au cours d'une brève étude comme celle-ci. Mais on me permettra, cependant, d'invoquer les témoignages combien, qui, à différentes reprises, sont venus attester l'excellence, au point de vue militaire, du tracé par la côte orientale. Ne tombe-t-il pas sous les sens, au reste, que ce sont les côtes de l'Ile, et non le centre, qu'il importe de protéger contre une incursion ennemie, avec une promptitude que ne saurait assurer une ligne plus centrale ? J'en appelle à tous ceux qui se sont émus de l'insuffisance des moyens de défense insulaires, et j'attends que les adversaires du tracé me fournissent de meilleurs arguments.

Le rôle de la Corse au point de vue de la défense nationale, est trop important pour qu'il soit permis de le méconnaître. Le discuter, ce serait le diminuer. Et qui l'oserait ? Comment se peut-il, en conséquence, qu'on tarde à donner satisfaction aussi bien aux intérêts patriotiques qu'aux intérêts matériels ?

Bonifacio est considéré, à juste titre, comme un futur Gibraltar français, commandant le détroit et complétant l'action du Toulon et de Biserte. Les Italiens ne l'ignorent pas, et c'est cette considération qui leur a fait créer, juste en face, à moins d'une portée de canon, cette place forte de la Maddalena d'où l'artillerie pourrait sans peine fermer à nos navires les bouches du détroit. Ne voit-on pas, dès lors, qu'il serait criminel de laisser Bonifacio, sentinelle isolée, à la merci d'un coup de main ?

L'achèvement du réseau Corse assurera l'homogénéité de la défense insulaire, et c'est pourquoi nous ne saurions admettre que cette question, essentiellement nationale, fût primée par une question de gros sous.

*(A suivre).*

# Les Élections Départementales

## Conseil Général

PETRETO-BICCHISANO. — M. Célestin Casanova, conseiller sortant, qui demande le renouvellement de son mandat, vient d'adresser aux électeurs du canton, la circulaire suivante :

Mes chers concitoyens,

Le mandat que vous m'avez confié en 1904 arrivant à expiration, je viens vous en demander le renouvellement.

Je le fais avec la pleine confiance que me donne le sentiment du devoir accompli. Mes principes politiques et économiques vous sont assez connus pour qu'il ne me soit pas nécessaire de vous les rappeler longuement.

Politiquement, j'estime que si le rôle des conseillers généraux est rigoureusement limité, le corps électoral ne saurait néanmoins se désintéresser des opinions de ceux qu'il investit d'une parcelle de sa souveraineté. C'est aux conseillers généraux, en effet, que revient en partie le soin d'élire les membres du Sénat. Ils peuvent aussi être consultés par les pouvoirs exécutif et législatif sur les questions politiques et économiques soumises aux délibérations du Parlement. Leur action morale, tout indirecte qu'elle soit, n'est donc pas moins considérable dans le pays.

Républicain d'avant garde, je suis de ceux qui ont foi dans les destinées de la démocratie. Je veux une France grande, pacifique et forte, poursuivant dans le travail et la paix sa mission civilisatrice.

Économiquement, j'ai toujours considéré que la République étant le gouvernement de tous par tous, il était de son devoir d'assurer le bien être individuel en vitalisant l'épanouissement du progrès social, une répartition plus équitable de l'impôt, l'extension des services d'assistance et de solidarité, la création d'une caisse de retraites permettant à tous les vieux travailleurs, employés, ouvriers de l'usine ou des champs, d'achever leurs jours à l'abri du besoin.

Tels sont les articles principaux du programme dont je me suis toujours inspiré et auquel je resterai le plus fidèlement fidèle.

Au point de vue des intérêts cantonaux et départementaux en cas comment j'ai compris l'accomplissement de mon mandat. Je me suis tout d'abord, dès mon entrée à l'assemblée départementale, préoccupé de l'amélioration et du développement de nos réseaux vicinaux. Fort de la sympathie et de l'appui de mes collègues, j'ai remis en discussion la question si vitale de l'achèvement de nos voies ferrées, en rappelant aux pouvoirs publics les engagements pris par eux envers la Corse, engagements qu'il ne leur est plus possible d'éluder. Je n'ai pas non plus oublié les écoles, ces pépinières de l'avenir. C'est en elles que la démocratie puisera son idéal; donnons comme hier l'instruction aux enfants du peuple sera l'objet de ma constante sollicitude. Or, qui que soit le champ parcouru, il reste encore beaucoup à faire dans notre vieille démocratique.

La Corse, d'ailleurs, est en droit de se glorifier dès à présent du rang très honorable qu'elle occupe parmi les départements où la diffusion de l'enseignement primaire donne les meilleurs résultats. Le programme de vos futurs mandataires au Conseil général doit être avant tout un programme de réalisation.

Pas de vaines et stériles discussions, des actes ! Il importe enfin de secouer la longue léthargie économique de la Corse. Hâtons l'accroissement de l'île, développons ses moyens de transport et améliorons ses ravissants maritimes pauvres qui ne correspondent plus aux nécessités de la vie moderne.

Démontrons, en un mot, par un très actif patriotisme, que notre beau département est capable de marcher de pair avec ceux de la métropole dans la voie lumineuse du progrès agricole, industriel et commercial.

C'est cette politique de travail et de solidarité que vous sanctionnerez le 28 juillet, en m'honorant de vos suffrages. En me confiant le soin de tenir haut et ferme la draperie de la démocratie vous affermirez à nouveau votre volonté de rester à l'avant-garde du parti républicain.

Vive le canton de Petreto-Bicchisano !
Vive la République !

G. CASTELLI.
*Conseiller général sortant.*

***

SAN NICOLAO. — M. Charles Decori, conseiller sortant, se présente dans le canton de Murato.

M. L.-F. Gavini, ancien maire, sollicite les suffrages des électeurs de ce canton.

GHISONI. — M. Alexandre Cervetti, conseiller sortant, sollicite le renouvellement de son mandat. Il a pour concurrent M. Ottavy, avocat à la Cour d'appel de Paris.

OLETTA. — M. Romanacce Jean-Laurent, propriétaire, a posé sa candidature.

MOROSAGLIA. — M. le docteur Valentini sollicite le renouvellement de son mandat. Il a pour concurrent M. Paul Ginestetti, avocat du barreau de Corte.

# Ce que disent les Journaux

### Le Soleil

Quelle que soit la valeur professionnelle du général Hagron, ce qui nous afflige et inquiète, ce n'est pas que, par le fait de sa retraite, le pays sera désormais privé des services d'un chef aussi expérimenté (il sera remplacé dans ses fonctions et il trouvera un successeur comme en trouve un le général Jamont, dames ordinaires dans des conditions à peu près identiques), ce qui est vraiment affligeant et inquiétant, c'est le danger pour la sécurité nationale que révèlent ces démissions des plus capables et des plus dignes : ils s'en vont ne voulant être complices de la désorganisation et de la démoralisation créées par l'impéritie, par l'imprévoyance de politiciens toujours prêts à sacrifier l'intérêt national à leurs ambitions ministérielles et à leurs exigences électorales. Là est le mal ! Là est le péril !

### Le Siècle

Les motifs qui ont poussé le général Hagron à retarder son départ jusqu'à aujourd'hui, alors que la loi à laquelle il s'attribue est entrée en application depuis une année déjà, sont assez difficiles à comprendre. Il est, au moment où le Parlement discutait la loi de deux ans, le généralissime était intervenu pour faire savoir aux représentants du peuple français que cette loi lui paraissait dangereuse et néfaste, il n'en aurait pas servir d'argument aux adversaires de la loi, il aurait peut-être pu faire reculer les Chambres ; mais, aujourd'hui, la démission du général Hagron ne fera certainement pas supprimer une loi déjà entrée dans les mœurs et qui paraît avoir satisfait l'armée. C'est très joli et très joué du dire que les Chambres ne doivent pas sacrifier le bien du pays au succès de leur popularité, mais entre convenable de la servir lorsque ce bien du pays et cette popularité sont en conflit.

### La République Française

Sur l'ordre des capitaux :

« Quant à M. Caillaux et au Bloc, s'ils veulent empêcher l'exode capitaliste qu'ils ne manquent point la spoliation ! Les Français ne faisant pas l'impôt loyal librement consenti, personne au monde ne le paye plus honnêtement qu'eux ; on qu'ils fassent, c'est un « cambriolage légal », systématique, hautement sanctionné par les révolutionnaires, méthodiquement préparé par le projet actuel d'impôt sur le revenu. Cambriolables sans être jamais lésés ! — Oui ! Disponibles par la force et la ruse de nouveaux privilégiés ! — Non ! Voilà pourquoi les capitaux s'enfuient ! Rendez-leur le droit de rentrement et restituant la confiance à France ».

# LA CORSE AU SALON

Sous cette rubrique, l'an dernier, nous avions attiré l'attention des amateurs d'art et des Corses patriotes sur les superbes tableaux que Mlle Morstadt avait exposés au Salon de 1906, œuvres inspirées des scènes champêtres simples et archaïques qui sont encore l'un des charmes les plus captivants de notre île. De cette jeune Viennoise qui a fait de la Corse sa patrie d'élection, les critiques d'art les plus autorisés avaient loué la touche à la fois puissante et délicate, la parfaite correction du dessin, la science de la lumière, et conclu qu'ainsi de d'un talent vigoureux et original elle serait demain un maître.

Cette prédiction se réalise de plus en plus. Le Salon de 1907 (1475-76, salle de peinture) a encore reçu de notre artiste deux toiles : « le Battage du blé en Corse », le « Chevrier de Cargese, » dont la première a été acquise par l'Etat et la deuxième par un riche américain qui la destine à figurer dans une collection de maîtres. Ces tableaux ont remporté un vif succès, et les grands organes de la presse n'ont pas ménagé leurs éloges bien sentis. Ce sont de « vigoureuses études de plein air » (*Chronique des Arts*), « riches et substantielles » (*Figaro*), « virilement peintes » (*Événement*,) dans lesquelles « la lumière est saisie » (*Journal de Rouen*). Et à révélant « un peintre remarquable » (*Figaro*), « une belle nature d'artiste qui voit juste et sait rendre agréablement » (*République Française*), « un merveilleux tempérament d'artiste au coloris puissant et original, à la peinture large » (*Matin*). Mlle Morstadt a exposé encore d'autres tableaux et dessins parmi lesquels dans « Fossa » que le *Gil Blas* déclare « largement et vigoureusement campé. »

Toutes ces œuvres ont été exécutées en Corse et inspirées directement par notre beau pays ; aussi de grand cœur nous associons nos félicitations et nos remerciements sincères à ceux de la grande presse. La peinture comme le tourisme peut aider puissamment à faire connaître et apprécier notre pays. Mlle Morstadt donne un bel exemple : elle n'hésite pas à s'installer toute seule plusieurs mois de l'année au milieu de nos paysans, courant par monts et par vaux à la recherche de sites pittoresques fournissant matière à ses études. Nous lui devons donc beaucoup de reconnaissance, et le Conseil Général à titre d'encouragement et de remerciement pourrait bien commander à la brillante artiste un specimen de son talent ? Se trouvera-t-il un Conseiller qui voudra présenter cette motion si louable ? Nous voulons bien l'espérer, car notre pays s'est toujours montré reconnaissant envers ses bienfaiteurs, et il ne saurait faillir à l'égard de Mlle Morstadt.

# GAZETTE DÉPARTEMENTALE

MATRA. — La famille Marelli, une des plus anciennes de l'arrondissement de Corte, vient d'être frappée en la personne de celle qui en était l'âme, Mlle Virginie Marelli. C'était elle, en effet, qui à la mort des parents, survenue très prématurément, avait pris la direction de la maison, et son activité, sa vigilance n'étaient jamais en défaut, malgré l'étendue des domaines qui s'étendent sur une grande partie des territoires de Matra et d'Aleria. Elle avait sacrifié sa jeunesse à ses devoirs de famille et à son affection pour ses frères et ses nièces : celle-ci perdent en elle leur seconde mère.

Mlle Virginie Marelli était le type de la vaillante femme corse ; son attachement au foyer ancestral, sa générosité pour les infortunés, la feront regretter de tous ceux qui l'ont approchée et qui ont pu apprécier les belles qualités de son cœur.

Les obsèques ont été faites au milieu d'une foule considérable de parents venus de tous les points de l'arrondissement. Accablée par la douleur la plus poignante, MM. Jean-Paul et Jean-Baptiste, ses frères, conduisaient le deuil avec leur neveu M. l'avocat Marcantoni, et leurs plus proches.

Après l'émouvante cérémonie funèbre, tout le cortège a accompagné le corbeau jusqu'au cavoux particulier de la famille où Mlle Marelli va dormir son éternel sommeil au milieu des chers parents qui l'ont précédée dans la tombe.

A MM. Jean-Paul et Jean-Baptiste Marelli, à M. Marcantoni, aux familles Marelli et de Poriconi, nous offrons l'expression de nos condoléances les plus émues.

***

PORTOVECCHIO. — Le brigadier de gendarmerie Paoli est nommé maréchal des logis à Portovecchio.

***

SORIO. — Samedi dernier, à toute volée les cloches de notre coquet village carillonnaient joyeusement à l'occasion du mariage de Mlle M. Biasini, la toute charmante nièce de M. le docteur Biasini, ancien magistrat, avec M. Chiarelli, rédacteur à Sau-Cavino, si avantageusement connu et estimé. La cérémonie civile a été présidée par M. le maire Ristorcelli, et la bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé Pieri qui, dans une brillante allocution, a magistralement tracé la vie et les devoirs des époux.

Au sortir de l'église, un lunch parfaitement organisé réunissait chez M. le docteur Biasini les parents et amis des époux qui y firent ample moisson de vœux et de félicitations.

Le cortège se forme, on monte en voiture pour arriver quelques minutes après à San-Gavino, où est servi un copieux et excellent ambigu, arrosé des meilleurs crus et suivi d'une brillante sauterie qui ne s'est terminée dans la plus franche gaîté qu'aux premières lueurs du jour, où l'on s'est séparé au comptant de cette inoubliable journée le plus charmant souvenir.

***

PRUNELLI. — M. Soudahal, surnuméraire dans le département des Ardennes, est nommé receveur de l'enregistrement et des domaines à Prunelli-di-Fiumorbo, en remplacement de M. Faolini, désigné pour Ile-Rousse.

# COUR D'ASSISES

Audience du 23 juillet 1907

*Présidence de* M. GAVINI, *conseiller*

## Le Drame de Sainte Lucie de Mercurio

### *Assassinat et complicité de ce crime*

*Interrogatoire de Giudicelli Dominique*

Giudicelli Dominique, dit Capatto, déclare qu'il n'a rien à se reprocher dans cette affaire. Certes, si la victime avait quitté Corte avant sa malheureuse et lui pour se rendre à Sainte-Lucie, il devient facilement se heurter à son endroit. Mais la victime a quitté la ville après eux. Ce n'est donc que le lendemain au soir qu'il a appris la nouvelle du crime.

*Interrogatoire de Salviani Marie-Françoise*

Françoise Salviani est la maîtresse de Dominique Giudicelli. Elle a pour le soir-vé abandonné son mari. « Je n'en voulais guère à la victime, dit-elle, qui était une assez femme et chaque jour je dis un *Pater* et un *Ave* pour le repos de son âme. Il n'est pas vrai que j'ai déclaré à des témoins qu'elle m'empêchait et qu'elle méritait qu'on lui coupât la gorge. Je n'ai pas dit non plus que mon amant ne la tuerait pas, mais la ferait taire. Il n'est pas vrai que je me sois, le soir du crime, glissée pieds nus, à la porte de ma voisine pour entendre ce qu'on disait au sujet de l'assassinat d'Antoinette Giudicelli.

*Interrogatoire de Bernardini Nicolas*

Bernardini Nicolas est un vieillard septuagénaire à la d'horreur du son ex-accusé qui est déjà subi trois condamnations chacun dont une à 3 mois de prison pour adultère, il n'a jamais eu maille à partir avec la justice. Il déclare avoir voyagé en compagnie des accusés depuis l'embarquement de Sainte-Lucie jusqu'à une vigne appartenant à son gendre. Il était avec Salviani Marie-Françoise et Giudicelli Dominique quand ceux-ci ont traversé l'endroit où la victime a été trouvée assassinée, mais il n'a été témoin d'aucun crime.

*Audition des Témoins*

M. le docteur Donobili, qui a pratiqué l'autopsie du cadavre de l'infortunée victime, a relevé sur elle 26 coups de couteau. Elle avait été frappée au cou, sur l'épaule, à la tête, elle avait la gorge ouverte, une oreille presque fendue. Sa main gauche était tailladée à l'intérieur et portait l'empreinte d'une morsure.

Giudicelli Barthélemy, adjoint municipal de Sainte Lucie de Mercurio, prévenu par le précédent témoin que la victime, mortellement blessée, avait été trouvée sur la route de Sainte Lucie de Mercurio, prévint le parquet. L'opinion publique accuse Dominique Giudicelli et ses complices d'avoir commis le crime. Bernardi : Nicolas a tout vu, mais ne veut rien dire.

Giudicelli Jean-Pierre, mari de la victime, est convaincu que ce crime a été commis par son frère et la complice de celui-ci, avec la complicité de Bernardini. Sa femme était très mal avec Marie-Françoise Salviani. Il a été convaincu de la culpabilité des accusés quand Françoise Pariggi lui a dit que sa femme avait quitté Corte avant les accusés. Le lendemain, il descendait à Corte avec Marie-Françoise Salviani, celle-ci s'est agenouillée à l'endroit même où la victime avait été tuée. Il fut tenté de lui faire subir le même sort. Quand il devait venir déposer, Salviani Marie Françoise, après l'avoir vivement supplié de ne pas le dénoncer, l'a menacé d'un couteau.

Après cette déposition, Me H. de Montera junior demande acte à la Cour de ce qu'il se constitue partie civile au procès au nom du mari de la victime.

La Cour donne acte à Me de Montera de cette constitution.

L'audience est renvoyée en continuation à demain.

# Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 juillet

*Thermomètre* : Vendredi matin à 8 h. : 23 4. à midi : 26 3 à 9 heures du soir : 23 5 Maxima : 29 4 Minima : 19 2.

*Baromètre* : 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 760 mm. 6 heures du soir, 760 mm.

*Vent* — Dans la matinée, N. E. léger. Dans l'après-midi, id.

*Etat du ciel*, quelques nuages.

*Pluviomètre*, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Faculté de droit de Lyon*

Nous avons appris, avec une bien grande satisfaction, que notre distingué collaborateur, M. Antoine-Jean Giacomoni, vient d'être reçu, avec les félicitations du jury, à son premier examen de licence en droit devant la faculté de Lyon.

M. Giacomoni n'est pas un inconnu pour les lecteurs du *Petit Bastiais* ; il s'est créé par son talent, dans la presse insulaire, une réputation enviable. Les articles qu'il publia dans toutes les feuilles de l'île, sous les pseudonymes d'ANTOINE-JEAN et A.-J. DE LA COLLETTA sont d'une logique impeccable et d'un style alerte et incisif.

Nous félicitons de tout cœur notre excellent ami du beau succès qu'il vient d'obtenir.

***

*Beaux-Arts*

Comme l'année dernière, Mlle Anna Filippi, fille de notre concitoyen M. Etienne Filippi, la jeune sœur de la distinguée maîtresse de piano, vient de remporter de beaux succès à l'Ecole des Beaux-Arts de Marseille.

Mlle Filippi a obtenu le 2e prix de dessin avec éloges dans la Section B, et le 2e prix de peinture dans la 2e section.

De pareils résultats font augurer le meilleur avenir artistique pour Mlle Anna Filippi : nous l'en félicitons sincèrement. Nos félicitations vont aussi à M. et Mme Filippi qui voient leurs trois enfants se créer de si belles situations par la force seule de leur intelligence et de leur travail.

***

*Licence en droit*

M. Etienne Pouzevera fils de notre excellent concitoyen, M. André Pouzevera, marchand de fers, vient d'être reçu aux deux examens de deuxième année de la licence en droit devant la Faculté d'Aix.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

***


*A vendre*

Pour cause de départ, joli mobilier de salon et salle à manger en noyer.

S'adresser 17, rue de l'Opéra, au 3me étage.

***

*Au Port*

— Vap. « Liamone, » cap. Maury, de Livourne, 43 passagers, div.
— Vap. « Corte, » cap. Orsini, de Marseille, 283 passag., div.
— Vap. « Cipro, » cap. Migone, de Porto Torres, 31 passag., div.
— Vap. « Corsica, » cap. Ichè, de Marseille, 47 passagers, div.
— Vap. « Vizzavona, » cap. Giorgi, de Portovecchio, 47 pas., div.

***

*A vendre*

Un billard avec ses accessoires, appartenant au Cercle de la Méditerranée, rue Abbatucci, 2.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00404

BOURSE DE PARIS

| | 22 juillet | 23 juillet |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 anciennes | 95 10 | 95.90 |
| — de 3 0/0 amortie. | 95 55 | 95.50 |

ex-coupon.

## L'ASSASSINAT du lieutenant de Geyer d'Orth

### *La presse parisienne*

Paris, 23 juillet.

M. Henri Varennes, l'écrivain et avocat bien connu, rédacteur judiciaire au *Figaro*, arrivera jeudi matin à Bastia.

Il est envoyé par notre grand confrère parisien pour suivre les débats de l'affaire Antonetti, qui viendra devant les assises de la Corse, le jeudi 25 juillet.

Antonetti est poursuivi comme étant l'auteur de l'assassinat du malheureux lieutenant de Geyer d'Orth, du 163e d'infanterie, qui fut tué à Ajaccio en avril dernier.

## LA nouvelle affaire Wilson

### Un gros scandale ministériel

Paris, 23 juillet.

Le *Matin* et le *Gil Blas* publient plusieurs documents prouvant que MM. Paul et Jean Lacombes, neveux et secrétaires particuliers de l'ancien ministre Chaumié, se livrèrent à un honteux trafic de récompenses honorifiques. Ils disposaient des croix de la Légion d'honneur, des palmes académiques, des grâces, des tarifs et des offices publics.

M. Chaumié prétend que ces accusations sont calomnieuses et leur oppose le démenti le plus formel.

## Nouvelles Militaires

### Conseil supérieur de la guerre

Paris, 23 juillet.

Le bruit court que les généraux de division Metzinger et Michal, membres du Conseil supérieur de la guerre, auraient demandé leur mise en disponibilité.

Ce bruit cause une émotion, bien légitime, dans les milieux militaires et dans le monde politique.

## COUR D'ASSISES DE LA SEINE

## L'ASSASSINAT de Marthe Erbelding

### Soleillant condamné à mort

Paris, 23 juillet.

L'affaire du satyre Soleillant, l'assassin de la petite Marthe Erbelding, s'est terminée aujourd'hui devant la Cour d'assises de la Seine, présidée par M. le conseiller Baffrey.

Le verdict du jury ayant été, affirmatif sur toutes les questions, sans admission des circonstances atténuantes, la cour d'assises a condamné Soleillant à la peine capitale.

L'auditoire a accueilli la condamnation par des marques de satisfaction.

L'odieux satyre de Charonne a été défendu par Me Robert Bernstein, frère de l'auteur dramatique.

Le banc de la partie civile était occupé par Me André Hesse.

L'accusation a été soutenue par l'avocat général Trouard-Riolle.

## Collision dans la brume

### Un vapeur coulé

### 70 morts

New York, 23 juillet.

Pendant la nuit et par temps brumeux, le navire *Sanpedo*, qui transportait un chargement de bois de charpente, a abordé le steamer postal *Columbia*.

Le *Sanpedo* est venu donner de l'avant contre le flanc babord du *Columbia*, sans que les vigies, qui veillaient à l'avant des deux navires, aient eu le temps de donner l'alarme.

Au moment de la collision, tous les passagers du *Columbia* dormaient. Le choc fut terrible et fut instantanément un certain nombre de voyageurs du *Columbia* dont les cabines étaient situées dans la partie du steamer qui fut enfoncée par l'avant du *Sanpedo*.

La rapidité de l'abordage ne permit pas de fermer les cloisons-étanches ; l'eau envahit le steamer et le *Columbia*, piquant de l'avant, coula en cinq minutes.

On compte, pour le moment, 70 morts, presque tous passagers du *Columbia*.

Les sauvés sont au nombre de 144.

## EN CORÉE

### Les troubles continuent

Séoul, 23 juillet.

L'irritation des Coréens contre les Japonais est toujours grande.

Le palais impérial est exclusivement gardé par des troupes japonaises ; d'importants détachements campent sur les points importants de la ville.

On redoute un soulèvement général de la population, quand celle-ci apprendra l'abdication de l'empereur Yi-Hyeung qu'elle ne connaît pas encore.

Des soldats et des détachements de police assurent la protection des consulats.

Grâce aux mesures prises, l'ordre qui ne cesse d'être troublé, est facilement rétabli.

## EN ANGLETERRE

## L'accord Anglo-russe

Londres, 23 juillet.

Les représentants des chancelleries anglaise et russe ont arrêté, d'une façon définitive, les termes de l'accord qui doit intervenir entre les deux puissances.

Le texte de cet accord, soumis en ce moment à l'approbation du Tzar et du gouvernement anglais, sera prochainement rendu public.

## La traversée de la Manche

### Match de Nageurs

Douvres, 23 juillet.

Le champion Yvole qui, depuis quelques jours, attendait une accalmie afin d'opérer la traversée de la Manche à la nage, s'est mis à l'eau hier pour effectuer son voyage.

Suivi d'une embarcation de contrôle, le début de la traversée s'est bien effectué et tout faisait espérer la réussite de l'entreprise.

Mais, après un parcours de vingt milles, Yvole fut pris de violentes douleurs aux jambes qui le mirent dans l'impossibilité de continuer le trajet.

Yvole est rentré à Douvres et conserve le ferme espoir d'effectuer avant la fin de la belle saison la traversée de la Manche.

## EN ALLEMAGNE

### Le procès Karl Hau

Strasbourg, 23 juillet.

Les débats de l'affaire Karl Hau, devant la Cour d'assises de Strasbourg, ont pris fin aujourd'hui.

Le jury a rapporté un verdict affirmatif, et la Cour a condamné Karl Hau à la peine de mort.

Les avocats du condamné lui ont fait signer un pourvoi en Cassation.

## EN ITALIE

### L'enquête sur la « Camorra »

Rome, 23 juillet.

A la suite d'une enquête des plus minutieuses, ordonnée par le gouvernement, la police italienne a pu découvrir, d'une façon complète, la constitution et le fonctionnement de la *Camorra*.

Cette redoutable société a son siège principal à Naples et étend ses ramifications non seulement sur l'Italie, mais sur le monde entier. L'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud constituent la terre de prédilection des *camorristes* qui y comptent près de soixante groupements.

Marseille, Toulon, Tunis, Constantinople, Alexandrie et Londres possèdent des succursales de la *Camorra*.

## DERNIÈRE HEURE

### LA RETRAITE DES Généraux Metzinger et Michal

Paris, 23 juillet.

Dans une note officieuse communiquée à la presse, le gouvernement déclare qu'il n'a encore reçu aucune communication relativement à la demande de mise en disponibilité formulée par les généraux Metzinger et Michal.


VIN du Domaine de Vignale à 18 fr. l'hectolitre.

S'adresser à M. Valleni, Vescovato.

**Jean BALBI & Cie**
*Rue de l'Opéra, 31, et rue de la Gare, 2*

Mercerie. — Quincaillerie
Fabrique de pâtes alimentaires
Seul dépositaire pour la Corse de la Fabrique de bouchons
P. Battistini et Cie.

**GRAND HOTEL PAOLI à Morosaglia**

MM. Ignace Poggi et Cie ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle, qu'un service régulier de voitures, tous les jours de Ponte-Leccia à Omessa, est déjà établi à partir du 1er juillet.

Cette année le service de table et de cuisine laissera rien à désirer, est assuré confortablement.

Déjeuner à Morosaglia. — PRIX TRÈS MODÉRÉS. — Cuisine très soignée, d'une propreté remarquable. — Grandes salles à manger. — Chambres meublées à neuf.

Cet hôtel est recommandable à tous les points de vue. Construit à l'usage des grandes villes, à côté d'une fontaine qui donne une eau glacée, entouré de châtaigneraies, il est situé près de la maison du Général Paoli, que Mmes les Voyageurs pourront visiter.

Prière d'arrêter les places au plus tôt à l'avance, et de vouloir bien indiquer par quel train on doit arriver.

S'adresser pour tous renseignements : POGGI, Hôtel, Morosaglia.

**Hôtel du Torrent**

SAINT-PIERRE DE VENACO

**André Mariani**, propriétaire

Situation splendide au milieu des châtaigniers, à 800 mètres d'altitude dans un site délicieux d'ombrage et de fraîcheur.

Nombreuses promenades à faire sans fatigue. Fréquenté par la meilleure société Bastiaise et Ajaccienne.

Chambres hygiéniques et confortables.

Nourriture française très soignée. Pension, 5 à 6 francs par jour, suivant la chambre, tout compris.

Voiture à la gare de Venaco.

Par sa table et son confort, *l'Hôtel du Torrent* peut soutenir la comparaison avec les meilleurs hôtels du pays.

**AVIS**

MM. L. N. Mattei et Cie, 15, place Saint-Nicolas, Bastia, sont acheteurs de prunes Reine-Claude vertes et grosses.

**Déménagements**
*pour tous les pays*
Prix très réduits

Cadres de déménagements, garde meubles pour entreposer le mobilier. Camionnage et emballage soignés. Agence Maritime, 7, route du Cap, Bastia.


94 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

# L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

IV

CONSEIL DE FAMILLE

Cette lettre, c'est celle que je t'ai envoyée, en même temps que mon cadeau de noces ; le trèfle d'or — le seul mien où tu devais signer ton contrat de mariage avec le vicomte Roger de Pardayant.

Mademoiselle Noémie Besnarais — car madame Noémie et la fille du Robert Besnarais, le banquier... ne font qu'une seule et même personne, ainsi que le lecteur, à coup sûr, l'a deviné déjà — mademoiselle Noémie Besnarais, donc, écoutait le docteur, à présent très pâle et toute tremblante. M. Hénault, cependant, lui, à haute voix, en qui suit :

« Ma chère Noémie,

» Je sais seulement depuis avant-hier que vous avez définitivement consenti à donner votre main à M. le vicomte Roger de Pardayant ; en apprenant cette terrible nouvelle, j'ai souffert cruellement, car je vous aimais, Noémie, et j'espérais encore... Quand vous recevrez cette lettre, j'aurai quitté Paris.

» Je vais retourner en Bourgogne où je compte vivre, désormais, dans la petite maison de mon père ; je me ferai médecin de campagne, comme lui... et je m'efforcerai de l'oublier.

» Je souhaite que vous soyez heureuse, ma chère Noémie, et je regrette que votre bonheur ne soit pas mon œuvre ; croyez que j'aurais fait tout ce qui aurait été en mon pouvoir pour que vous n'ayez rien à désirer.

» Dans quelques années je serai guéri, peut-être, de la souffrance si profonde que j'endure aujourd'hui. Alors, j'en pire que je pourrai vous revoir.

» Si jamais vous aviez besoin de mon aide, appelez-moi, j'accourrai. Vous ne trouverez pas, au besoin, d'ami plus sûr ni plus dévoué que moi !

» Je tiens à vous faire un cadeau à l'occasion de votre mariage ; je désire que vous l'acceptiez et le gardiez en souvenir de moi. On vous le remettra en même temps que cette lettre. Adieu, Noémie... adieu... adieu ! Votre cousin désespéré,

» MARC HÉNAULT. »

Le docteur replia sa lettre, qu'il avait lue lentement et d'une voix tremblante ; puis, il la remit dans la portefeuille où il l'avait prise, et il poursuivit :

— Ah ! comme je t'aimais, ma chère Noémie ! Oui, je t'aimais avec toute la force d'un cœur jeune et plein de tendresse. Comme j'ai souffert quand j'ai connu la nouvelle ! Ton père et le mien — qui était le frère de ta mère — ne s'aimaient pas. Mon père, brave médecin de campagne, homme de mœurs simples, avait, sur toutes choses, des idées radicalement opposées à celles de ton père. Ils ne se voyaient pas ! Cependant, j'allais souvent chez mon oncle, chez ton père ! J'y étais toujours très cordialement accueilli, par ta mère, qui m'aimait beaucoup ! Je te voyais donc fréquemment. Bientôt, je fus pris tout entier... Aucune femme ne fut plus aimée, jamais, que tu fus aimée par moi ! Je l'aimais follement, passionnément ! Or, j'étais sans fortune ! Ton père était riche et ambitieux. Il rêvait, pour toi, une union plus relevée. Je le savais ; mais j'espérais toujours ! Je t'aimais à ce point que, sans que je te l'aie dit jamais, tu t'en étais aperçue ! Mais tu éprouvais, pour M. de Pardayant, un amour profond et tu lui accordas ta main. Un jour, je connus la décision. Le coup que je reçus fut terrible ! Je ne sais comment je trouvai le courage nécessaire pour le surmonter. Le ciel eut pitié de moi, sans doute, et m'aida ! Je t'écrivis ; j'eus la force de t'envoyer mon cadeau de noces ; puis, je partis. J'avais besoin de fuir Paris !... Cette ville m'était devenue odieuse ! J'avais hâte de me retrouver ici : je sentais que j'y oublierais moins et plus vite ! Je ne m'étais pas trompé. Dans cette maison où s'était écoulée mon enfance si heureuse, je vécus tranquille, près de mon père, qui m'exhortait, qui me réconfortait. La saison était délicieuse. Je vécus solitaire, en pleine nature, dans ce superbe pays, trouvant, ici, le calme qui m'était si nécessaire. Je souffrais encore ! Je me plaignais aux arbres, aux fleurs, au vent ! La guerre vint ! Puis, mon père mourut ! La douleur profonde que je ressentis, alors, me fit oublier l'autre, ou, du moins, la rendit moins lancinante, moins aiguë. Lorsque la paix fut signée, je me décidai définitivement à demeurer ici, à y remplacer mon père. C'est à cette époque que je reçus, de toi, cette lettre d'appel, si pressante, à laquelle je répondis, aussitôt, par un télégramme l'annonçant mon arrivée à Paris !

Le docteur s'arrêta.

— Je ne te fatigue pas, ma chère Noémie, en te rappelant tous ces souvenirs ? demanda-t-il.

— Pourquoi répondit simplement la jeune femme.

M. Marc Hénault reprit donc :

— Ton père était mort... dans quelles terribles circonstances ! Ta pauvre mère, si douloureusement atteinte dans ses affections les plus vives, était mourante ! Toi, tu venais de mettre au monde la fille ! Or, cette enfant, tu avais refusé de la voir. Tu disais qu'elle ne t'appartenait pas ! Tu la maudissais ! Et, surtout, tu maudissais ton père : ce misérable qui avait commis lâchement ce crime odieux dont tu avais été la victime ; ce vicomte Roger de Pardayant, qui s'était trouvé, si fatalement, dans cette hôtellerie où ton père nourrissait, Etienne Moloy, avait dû s'arrêter, avec toi, lors de votre retour à Paris, avant le siège de cette ville en 1870.

(*A suivre*).

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907
NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON À ÉTÉ
Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline
APPRÊT DU NEUF
*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
Marengo — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traité particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*



JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ
POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?



UNE PREUVE
Un malade m'écrit :
« Je souffrais horriblement d'une dyspepsie avec constipation opiniâtre. Rien ne me soulageait, je désespérais de guérir ; j'employais de tout, sans résultat. Enfin, sur le conseil d'un ami, je me décidai à faire usage de votre Électro-Vigueur. Depuis trois mois que je prends votre précieux remède, je me sens renaître à la vie, je suis guéri. »

POUR LES INCRÉDULES
Une personne telle que celle que nous reproduisons ci-contre pourrait même vous montrer sa guérison écrite de sa propre main.
Demandez-en le nom et l'adresse à notre docteur qui vous répondra gratuitement.

TOUTE personne affaiblie désirant à se sentir vigoureuse de nouveau ; à se sentir réellement — avec la joyeuse clarté de la vie revenue — infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à se sentir le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à se sentir heureuse, gaie et remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à se sentir débarrassée d'accès de découragement, d'épuisement cérébral, de cette langueur et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes.

Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme supérieur ; il fait tressaillir les nerfs de la jeunesse active juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Électricité, énergie de la nature.

Brochure Gratuite Je prie tous les malades de me la demander et de m'en vendre exemplaire. Je vous enverrai cette brochure fermée et sous enveloppe.

*Si vous le pouvez, venez vous-même.*
Consultation médicale gratuite de 10 h. à 11 h. 30.
Dimanche de 10 h. à 1 heure.

BON pour le Livre illustré gratuit valant 5 francs
Docteur B.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Montmartre, Paris.
Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.
Nom.....
Adresse.....

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS



**Cordonnerie Modèle**
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
*Saison Printemps-Été 1907*
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc
*Choix considérable de Pantoufles*
Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe dernos modèles en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
*La Maison se charge des réparations*



ARTHUR SUIRE

La Scierie transportable Arthur Suire, à Ajaccio (Corse). Force 35 chevaux, locomotives-routières, demande à faire des sciages à façon, et prendra des acheteurs au comptant pour les bois en grumes. Envoyez offres.



MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
29, Boulevard Paoli

Le BIJOUTIER MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix soumis et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, tous articles de fantaisie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

En dernier lieu on vendra « bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent en faveur des 18 Karats.



IMPORTANTE Société Mutuelle, connue et appréciée depuis 25 ans, obtenant les plus hautes récompenses, demande agents en Corse. Traitement et commissions élevés ; mais références de 1er ordre sont exigées. S'adr. à M. Gout, 2, Bd de la Blancarde, à Marseille.



Ce COMPTOIR NATIONAL



CADEAU

YEUX Les personnes atteintes de vue, troubles, manque d'yeux et de paupières rouges, faiblesse et sensibilité de la vue, granulations, chute des cils, cheveux, pour taches, brouillons, picotes, larmoiement, rhume de cerveau, légère surdité, qui désirent s'adresser à M. C. CAUVET, à CAUBET (Hérault), qui enverra gratis la boîte de guérir rapidement.



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.



A LOUER
Deux locaux grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.
— Vila au lieu dit Forcone.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.



ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles ! Le motif pour la substitution de deux syllabes


*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.


Bastia, Imprimerie Ollagnier.



Installation à Gaz
*Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz*
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de bocs, verres et manchons
*Appareils sur commande*
Abonnement pour l'entretien de l'installation : — Travail soigné et garanti.



PÉTROLE HAHN
NIL MELIOR
TRÉSOR DE CHEVEUX
Dépôt : F. VIBERT L'Ne GUIRIE
23, AVENUE DES PONTS - LYON



ANÉMIE
PALES COULEURS
FLUEURS BLANCHES
NEURASTHÉNIE
CROISSANCE
CONVALESCENCE
de toutes Maladies



GUÉRISON RADICALE en 20 JOURS
L'ELIXIR de St VINCENT de PAUL
Seul l'ferrugineux recommandé par le Docteur Bertrand, médecin de Saint-Vincent-de-Paul, à Dax
CONFITURE de St VINCENT de PAUL



Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
*à base de Quinquina*
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
*Apéritif Tonique Fortifiant*

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

*Demandez dans tous les bons Etablissements un* Vin du Cap Mattei



TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 204

JEUDI 25 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1er an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le tout en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.


*LE CALENDRIER*

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jacques.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 17 m. — Coucher 6 h. 58 s.
Dernier quart., le 31 — Nouv. Lune, le 8.
Fête de Demain : Sainte Anne.

*24 JUILLET*

## La Démission DU GÉNÉRAL HAGRON

La démission du général Hagron affligera tous les patriotes qui, Dieu merci, sont encore nombreux en ce pays. Elle est affligeante, cette démission, non seulement parce que le général Hagron était un officier d'une grande valeur, mais parce qu'elle est une conséquence d'un état d'esprit des plus regrettables chez les représentants de la nation.

De plus en plus, les parlementaires qui nous gouvernent se montrent prêts à sacrifier l'intérêt national à leur intérêt électoral. Le devoir du gouvernement serait de s'opposer avec énergie à ces calculs mesquins et dangereux, mais l'affaiblissement des caractères est général. Le gouvernement, pour durer, obéit servilement aux Chambres qui obéissent aux électeurs. On comprend qu'un généralissime imbu de sa responsabilité ne veuille pas assumer le poids de la défaillance de ministres et de parlementaires timorés et imprévoyants.

Après le beau discours du général Langlois prononcé à la tribune du Sénat, tout le monde fut convaincu de la diminution de force infligée à notre pays par le service militaire de deux ans. Le renvoi des classes 1903 et 1904 est venu aggraver cette situation précaire. Ce sont ces mesures de démembrement militaire qui ont déterminé le général Hagron à se retirer. Il est remplacé par un brillant officier, le général de Lacroix, dont la valeur ne peut être contestée. Le danger ne réside donc pas dans le départ du général Hagron ; il est tout entier dans l'état de choses permanent, hélas ! qui l'a motivé. Quand, après une démonstration aussi serrée que celle due à l'énergie d'un chef éminent qui est en même temps un sénateur républicain, comme le général Langlois, quand après une telle démonstration sur le péril de la nouvelle loi militaire, on a vu les Chambres persévérer dans l'erreur par souci électoral, on doit convenir que le mal qui nous ronge est profond.

Il faut s'attaquer résolument à ce mal et le déraciner ; sinon les pires désastres sont à craindre. Un effectif ridiculement restreint, notre frontière dégarnie, la confiance des soldats envers leurs officiers ébranlée, l'esprit de discipline entamé : voilà où nous en sommes. Tous les bons citoyens doivent s'unir pour remédier à un pareil état de choses. Un pays qui s'abandonne en pareille matière à l'égoïsme individuel ou collectif, est un pays perdu. Ce serait au gouvernement à rappeler aux Chambres ces vérités fondamentales. A son défaut, c'est le suffrage universel qui devrait repousser les cadeaux dangereux que lui offre la servilité de ses élus. Il est sans doute agréable d'accommoder sa vie avec le moins d'ennuis et de sacrifices possible, mais il y a des sacrifices nécessaires pour qui ne veut pas disparaître. Le peuple français n'a-t-il rien appris et a-t-il tout oublié ?

(*Le Temps*).

## *AU NOUVEAU-PORT*

J'ai promis de faire le possible pour, le premier, lever la pioche en l'air en faveur d'un projet d'ouverture d'un boulevard, ayant quelque analogie avec le boulevard Roi-Jérôme à Ajaccio.

Je vais essayer de tenir ma parole. Si les pouvoirs publics et les autorités locales compétentes veulent bien me seconder, je puis d'ores et déjà affirmer que le boulevard se construira. Qui ne sait que tout projet appelle un crédit et que tout crédit demande un ordonnateur.

Si le crédit ne vient pas, l'ordonnateur disparaît, et le projet n'est plus qu'un mythe.

Aussi, je crains bien que la pioche que je vais lever en l'air ne me joue un mauvais tour.

Je crains bien que son mouvement ascensionnel, obéissant pour une fois à ma pensée et à mon bras, ne se montre rentré au retour vertical, mettant ainsi dans une mauvaise posture les lois de la pesanteur.

Quoi que puisse être le résultat de ma tentative, j'irai tout droit mon chemin, sans me laisser rebuter par l'ampleur de la tâche, pas plus que je ne céderai devant la menace de subsides introuvables.

Je suis de ceux qui pensent qu'en dépit de la parcimonie par trop évidente qui guide le gouvernement dans toutes les allocations relatives à la Corse, il y a toujours intérêt à concevoir et à présenter des projets utiles.

Vous avez beau justifier la nature des travaux à exécuter, vous avez beau faire toucher du doigt l'importance et l'urgence de la dépense à effectuer, l'Etat, c'est-à-dire, l'encaisseur des deniers du contribuable, vous répond invariablement : « Pas d'argent, » avec, bien entendu, cette restriction mentale : *puisqu'il s'agit de la Corse.*

Quoi qu'il en soit, je le répète, on ne saurait se lasser de mettre en lumière les améliorations à apporter à telle ou telle autre branche de la vie économique et de donner le plus de publicité possible, à toutes les combinaisons d'intérêt général.

Au fait. Pensez vous qu'il soit possible de construire, en longeant la mer, un boulevard dans la partie comprise entre l'origine de la jetée Saint-Nicolas et l'extrémité Nord de la plage des bains, où le boulevard s'embranchera très-convenablement avec la Route Nationale N° 198 ?

Ce boulevard ne comporterait que deux beaux alignements d'environ 600 mètres l'un, que l'on raccorderait soit par une courbe circulaire, soit par une série de pans coupés ayant même longueur et même amplitude, de façon à maintenir dans le raccordement une harmonie parfaite.

Le système des pans coupés me paraît beaucoup plus élégant. Je le préfère par conséquent à un raccordement circulaire ou parabolique. Là d'ailleurs n'est pas la question. C'est à l'auteur du projet que doit être réservée la conception de ce détail. Ce qu'il importe, pour l'instant, c'est de savoir que le boulevard peut être établi dans d'excellentes conditions.

En ce qui me concerne, j'aperçois cette construction aussi facile que peu dispendieuse. Un simple mur de revêtement le long de la mer, et ça y est. Ah ! Je sais bien que l'on va me dire : Il y a mur et mur. Un mur fondé en mer, quelque bas qu'on soit le fond, entraînera toujours une dépense très appréciable.

Sans doute, tous les travaux sérieux sont sujets à un imprévu qui vient parfois jeter une certaine perturbation dans les prévisions du cahier des charges, mais tel n'est pas ici le cas. Il résulte d'un rapide examen et d'une reconnaissance non moins rapide que j'ai pu faire sur les lieux, que les deux tiers de la longueur du boulevard seront fondés tout-à-fait en dehors de la mer et à une distance moyenne de 20 mètres du bord de l'eau.

L'emplacement du boulevard suivrait très-sensiblement l'alignement des cabines de bains actuellement installées le long de la mer, avec cette harmonie parfaite et cette élégance de symétrie [illegible] connaît le secret, savant que M. Louis Ciccoli, le distingué et sympathique conducteur des ponts-et-chaussées, choisi par ses chefs aux fins de cette délicate besogne et autres beaucoup plus importantes.

On va, peut-être, m'opposer aussi l'instabilité de la mer. Certes, pendant les crues extraordinaires, la mer voudra sa large part, dans la promenade sur le boulevard. Mais qui pourra s'en plaindre ? Comme riverains, ses droits sont aussi sacrés que les nôtres. Elle a même sur nous cet avantage d'avoir cédé, de gré ou de force, un liseré de son bien pour l'établissement du boulevard.

Quant à la dépense d'exécution, c'est amusement là qu'est la cheville. On va me dire, non sans quelque raison, qu'il est beau d'imaginer des combinaisons, qu'il en coûte peu de concevoir et d'élaborer des projets.

Mieux vaudrait sans doute obtenir des subsides.

Ah ! je me figure bien que c'est toujours l'argent qui fait naître les projets, tandis que les projets lui sont toujours subordonnés. Autour d'un budget disponible, les projets rayonnent, les projets poussent, les projets se forment et se réalisent.

Un projet conçu sans avoir sous la main le crédit correspondant n'est même pas un avant-projet. Il n'est en quelque sorte qu'un vœu, une pensée dont l'effet peut être nul ou se faire longtemps attendre.

A qui sert donc, dira-t-on, de se creuser la cervelle pour multiplier les projets que l'on n'est pas sûr de mettre à exécution. Erreur ! Si je savais manier le sophisme, je dirais que c'en est un.

J'opine à croire, au contraire, que si l'argent paraît être aujourd'hui le Souverain de toutes choses — O Albert Marcellini, ce n'est pas à vous que je m'adresse en ce moment ! — je soutiens que, quelle que soit *la potenza del metallo*, ce métal ne saurait regarder longtemps en face un projet intéressant et bien conçu, sans se jeter aux pieds de ce projet.

Je prie tous ceux dont l'action et le concours peuvent être de quelque utilité pour l'ouverture du boulevard qui nous occupe, de vouloir bien accorder quelques instants de leur attention à un travail dont la simplicité vaut les avantages...

DA TALLA.

## *Abonnements de Saison*

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

## Les Corses au Prytanée

Nous comptons au Prytanée militaire de la Flèche plusieurs jeunes compatriotes ; la plupart viennent de remporter de brillants succès à la fin de l'année scolaire.

Parmi ceux qui ont obtenu le plus de nominations, citons :

Cours préparatoire à Saint-Cyr :
Arrighi Joseph, 6 nominations ; [illegible] ; 98
Arrighi André, 3.

Mathématiques : Ferracci François, 5, dont le 2e prix d'excellence ; ce lauréat est le fils de M. le Capitaine adjudant-major du 163e.

Première : Procher Louis, 8, dont le 1er prix d'excellence ; Valentini Eugène, 5, Bartoli François, Monegia Jules.

Troisième : Corazzini Jean, 8, dont le 2e prix d'excellence ; ce très brillant élève qui porte les galons de sergent-major de la 3e compagnie, est le fils de M. le capitaine de gendarmerie en retraite Corazzini, de Piedicorte ; Paoli Louis, 11, dont le 1er prix d'excellence, Berlandi Pierre.

Quatrième, Simonpoli Henri, 10, dont le 1er prix d'excellence, fils de M. le capitaine de gendarmerie en retraite Simonpoli ; Marioti François, de Nessa, 8.

Cinquième : Chiarasini Dominique, 7, Berlandi Victor, 3.

Nous retrouvons encore les mêmes noms parmi les lauréats des Exercices militaires, Equitation, Exercices physiques, Danse, etc.

## Les grâces du 14 Juillet

Voici la liste des individus, condamnés par la Cour d'assises de la Corse, qui ont été l'objet d'une mesure de clémence de la part du Président de la République, à l'occasion de la fête nationale du 14 Juillet :

Chiarelli Antoine-Pascal, détenu à la Guyane Française, condamné aux travaux forcés à perpétuité, le 12 décembre 1893, pour assassinat, et dont la peine avait été commuée en 20 ans de travaux forcés ; *Remise de 2 ans.*

Ginesi Pierre, détenu à la maison centrale de Melun, condamné à 10 ans de reclusion et 20 ans d'interdiction de séjour, pour vol qualifié ; *Remise de 6 mois.*

Amidi Jean-Marie, détenu à la Guyane française, condamné à 20 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour, pour meurtre, le 10 mars 1900 ; *Remise de 2 ans.*

Croce Jean-François, détenu à la maison centrale de Melun, condamné à 7 ans de reclusion, le 17 février 1902, pour attentat à la pudeur ; *Remise de 6 mois.*

Casi Toussaint, détenus à la maison centrale de Lcos, condamné le 28 Juillet 1902, à 6 ans de prison, pour complicité de vol ; *Remise du reste de sa peine.*

## *MUSIQUE MILITAIRE*

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 25 Juillet à 8 h. 1/2*

| | |
|---|---|
| Isabelle, allégro, | Pouth. |
| Le lac des fées, ouv., | Auber. |
| Pavane Louis XIII, | Mariotti. |
| Le Voyage en Chine, fant., | Bazin. |
| Thérésien, valse, | Faust. |

*Le Sous-Chef de musique*, TOMASINI.

## LES ÉLECTIONS CANTONALES

*Conseil Général*

LA PORTA. — M. le docteur Auguste Querini, qui vient de poser sa candidature, a adressé aux électeurs de ce canton la circulaire suivante :

M. s chers Concitoyens,

Cédant aux sollicitations de plusieurs de mes correligionnaires, je brigue, auprès de vous, l'honneur de vous représenter au Conseil Général. Depuis quarante ans que j'exerce la médecine dans ce canton, vous avez dû tous me connaître et m'apprécier.

Vous avez dû savoir, comme on sait dans toute l'île, que j'ai eu suite pour la République et que, de père en fils, nous avons subi des persécutions pour soutenir cette idée.

Vous savez aussi que je ne suis ni un arriviste ni un athée.

Vous savez aussi que je n'aime que la paix et la concorde, que je considère comme seuls moyens de pouvoir réaliser les idées que défendent tous ceux qui travaillent au triomphe du grand programme de la République ; — Liberté, Egalité, Fraternité.

Je ne me recommande ni de l'appui de l'administration ni de l'appui de ceux qui se sont considérés (de tout temps) comme vos chefs, pour ne me servir de vos suffrages que dans leur intérêt personnel.

Si vous me faites l'honneur de m'élire, je m'incorporerai de soutenir l'administration quand elle travaillera consciencieusement au progrès et à l'amélioration de toutes les branches de son service. Je défendrai de la parole et du vote les intérêts du département et notamment ceux de ce canton, qui ont été — il faut malheureusement l'avouer — jusqu'à ce jour, en souffrance.

Vive la République ! Trois fois : Vive la République !

Ghisonaccia, le 22 juillet 1907.

Auguste QUERINI.

***

CORTE. Par suite du décès de M. Barthelemy Mignucci, l'élection du nouveau conseiller général est fixée au 28 juillet. Deux candidats sont en présence : M. Antoine Lorenzi, président du conseil d'arrondissement

de Corte, et M. Zaccarelli, juge à Lure.

PETRETTO-BICCHISANO. — M. Paul Angeli, républicain libéral, sollicite les suffrages des électeurs de ce canton.

VESCOVATO. — M. Gavini, maire de Loreto-di-Casinca, demande le renouvellement de son mandat.

NONZA. — M. le docteur Alessandrini, conseiller sortant, est seul candidat.

CALENZANA. — M. Marini, avocat, conseiller sortant, demande le renouvellement de son mandat. Il a pour concurrent M. Antoine Fabiani.

PERO-CASEVECCHIE. — M. le docteur Franchetti, conseiller sortant, est seul candidat.

BELGODERE. — M. le docteur Orabona, conseiller sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

***

*L'Election de La Porta*

M. Jean-Pierre Morati, conseiller général de Bergo, nous prie d'insérer le télégramme suivant qu'il a adressé mardi, 23 juillet, à M. Emanuel Arène, sénateur de la Corse ;

*Emmanuel Arène, sénateur, Paris.*

J'apprends que Charles Vittini vous a fait savoir que j'accompagnais Sebastiani, candidat républicain et que je le faisais en votre nom.

Vous me connaissez trop pour croire à une pareille attitude. Je suis combien vous tenez à rester en dehors des luttes cantonales et je ne me suis jamais permis de me servir de votre nom sans y être autorisé. Je défie M. Vittini de prouver le contraire. C'est une manœuvre électorale d'un candidat aux abois.

Sebastiani, votre ancien vice-président et votre ami très dévoué, est mon conseil. Mon affection et mon devoir de parent me font une obligation de l'accompagner partout, mais je n'engage que ma personne. Affectueux.

JEAN-PIERRE MORATI,
*Conseiller général sortant.*

***

Nous avons reçu, en outre, d'Ajaccio la lettre suivante :

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Dans la profession de foi que M. Vittini, conseiller général sortant, adresse aux électeurs du canton de La Porta, je lis la phrase suivante, dans laquelle je suis certainement visé :

« Plein de confiance, dans votre clairvoyance de bon républicain, vous saurez faire bonne justice des sourdes et perfides manœuvres d'un homme étranger à notre canton qui, je suis autorisé à l'affirmer, n'a reçu aucune mission pour combattre le candidature d'un collègue, candidature qui est plus que jamais sanctionnée par les chefs autorisés du parti républicain corse. »

En d'autre temps, j'aurais méprisé cette infamie, mais dans les circonstances présentes, il ne m'est pas possible de laisser se propager plus longtemps des bruits destinés à préparer la trahison et l'équivoque.

Voilà donc, ma réponse claire et catégorique.

Je ne suis pas étranger dans le canton de La Porta. Ma mère y est née, mes sœurs y ont passé une grande partie de ma jeunesse ; je suis d'alliance y avoir rendu quelques services, et j'y compte de nombreux parents et amis, que M. Charles Vittini a toujours trouvés sur la brèche, lorsqu'il s'est agi de ses élections.

Dans la lutte qui vient de s'engager entre M. Vittini et nous croyons le vicomte Sebastiani, tous deux républicains, je laisse à visage découvert pour mon parent, sans avoir besoin de recourir à de sourdes *et perfides menées*, et ce me gardent surtout de mêler à la lutte le nom du chef aimé du parti républicain.

Sur ce point, pas d'équivoque, pas de subterfuge : il faut précéder de nette et je somme M. Vittini de fournir la preuve de ses audacieuses allégations.

Je suis décidé à faire cesser des manœuvres, grâce auxquelles le calomnie, sournoisement entretenue, pourrait me nuire, et à démasquer le candidat qui se cache d'un candidat aux abois.

JEAN-PIERRE MORATI,
*Conseiller général sortant.*

***

## *Conseil d'Arrondissement*

PORTOVECCHIO. — M. Auguste Ambrogi a adressé aux électeurs de ce canton la circulaire suivante :

Mes chers Concitoyens,

Enfant du peuple, j'ai salué avec enthousiasme l'avènement de la République.

La République me disait-on, c'est l'idéale justice l'émancipation du peuple, que dirais-je, sa souveraineté ! en un mot, elle allait nous apporter l'âge d'or dans les plis de son drapeau !

Hélas ! comme moi, vous l'avez vue à l'œuvre, leur république, et c'est justement le contraire qui s'est produit : humiliation à l'extérieur, misères et anarchie à l'intérieur, voilà son bilan ; aussi, me suis-je résolument tenu loin de ces temps heureux, où nous l'Empire, la France était riche, prospère et respectée.

C'est donc une candidature franchement républicaine que je pose au Conseil d'arrondissement.

Votre suffrage pour moi, ce sera pour ma cause vous êtes bien convaincu de ses régions qui a tant promis sans rien tenir.

Je ne vous promets rien, moi, sinon de mettre mon éloquence à défendre au sein du Conseil d'arrondissement la vraie justice et la vraie liberté.

AUGUSTE AMBROGI.

***

## *Le Vote à Bastia*

*Arrêté Préfectoral*

Nous Préfet de la Corse,

Vu le décret du 6 juillet 1907, fixant au dimanche 28 du même mois, les élections de la 2e série cantonale des Conseils généraux et des Conseils d'arrondissement.

Arrêtons :

Article 1er. — La commune de Bastia est divisée, en vue des dites élections, en deux bureaux de vote établis :

Le premier au Palais de Justice (salle du Tribunal de Commerce).

Le deuxième à l'Hôtel de Ville (salle du Conseil municipal).

Vu ceux un 1er bureau tous les électeurs du canton de Tarrenova ;

Au 2e bureau, tous les électeurs de Bastia-Terravecchia.

Art. 2. — M. le Sous-Préfet de Bastia est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio, le 19 juillet 1907.

*Le Préfet :* SIGNÉ : CHALLIER.

Pour copie conforme :

*Le Secrétaire général,* Signé : MARINI.

## *Fêtes de Vizzavona*

Corte, 23 juillet.

*M. le Directeur du* Petit-Bastiais
*et MM. les membres du Comité des Fêtes de Vizzavona.*

Veuillez me permettre, en mon nom personnel et en celui de ma modeste phalange, de vous témoigner nos sentiments de reconnaissance confuse, pour l'appréciation vraiment trop flatteuse que vous avez bien voulu formuler sur notre compte.

L'*Estudiantina* de Corte, à peine éclose, espère pouvoir mériter un jour les éloges qu'on voudra bien lui faire.

On la trouvera dans tous les cas, toujours prête à offrir son concours gracieux à toutes les fêtes et réunions de compagnie de bon aloi, qui voudront bien lui demander son modeste appui.

Veuillez agréer, etc.

F. SIMONETTI.

## *Bulletin Financier*

Paris, 20 juillet 1907.

Peu d'affaires en ce dernier jour de la semaine ; le marché reste calme et ferme. Notre Rente finit à 95.07. Les Fonds russes consolidés leur remise. Nos Sud et Ouest sont bien tenus à leurs cours de la veille.

L'obligation nouvelle 5 0/0 Victoria Mines gagne une avance à 441. Les obligations 5 0/0 Gold And Carnage Railway ont un bon moment de demande à 462.

La Société industrielle d'Alexos s'inscrit à 259 à terme et fait 37 au comptant. Le Saint Raphaël Quiberon reste 92. Le Lithonos se négocie à 151. Ce dernier à 134 50 d'Omnium Sécurity Mines cette société est très réputée en Espagne pour son organisation industrielle et administrative. Les Phosphates de la Floride se maintiennent à 153 ; on sait que des débouchés considérables s'ouvrent actuellement à ce produit.

L'actif de la Société des automobiles Delahaye se retrouve à 38 ; on a installé dans la nouvelle usine des machines permettant de satisfaire à l'augmentation des demandes. L'action Chenard et Walker accentue son progrès à 107.

Nos chemins de fer conservent d'excellentes dispositions.

## *COUR D'ASSISES*

Audience du 24 juillet 1907

*Présidence de* M. GAVINI, *conseiller*

### Le Drame de Sainte Lucie de Mercurio

***Assassinat et complicité de ce crime***

La séance est ouverte à 1 heure.

M. le Président continue l'audition des témoins.

*Audition des Témoins*

Félizzi Jean-Baptiste. — La victime est partie de Corte entre 1 heure et demie et 2 heures.

M. l'avocat-Général. — Vendangeait. Dans Giudicelli et Salviani Françoise, en rentrant à Sainte-Lucie, se sont arrêtés un instant avec lui dans sa vigne. Avant peu après qu'une femme avait été tuée à Crie il se rendit sur les lieux et aperçut la victime inanimée qui râlait.

Parigi Françoise. — La victime lui avait dit, en vendangeant, de prévenir son belle sœur qu'elle prenait le devant ; car l'on était déjà chargé et elle ne pouvait plus attendre. Une demie-heure après le démêlé partait lui-même avec deux de ses amies. A la sortie de Corte elles étaient rejointes par Dame Giudicelli et sa belle-sœur qu'elle prenait le devant ; car l'on était déjà chargé et elle ne pouvait plus attendre. Une demie-heure après le démêlé partait lui-même avec deux de ses amies. A la sortie de Corte elles étaient rejointes par Dame Giudicelli et sa belle-sœur qui leur dirent : « Ce sera le renard qui l'aura tuée » ; puis elle expliqua que pendant tout le trajet son amant s'entretenait avec Bernardini Nicolas. « Qu'avaient-ils donc à se dire ? » lui demanda le témoin. « Ils causaient, répondit-elle, d'une femme que le renard a tuée. »

Giudicelli Martin. — Il avait épousé Françoise Salviani, et divorcé avec elle après l'avoir surprise en flagrant délit d'adultère avec Dame Giudicelli. Au cours de l'instruction, il vit un jour Hyacinthe Giudicelli, frère de l'accusé Dominique, remettre un verre de vin à Bernardini en lui disant : « Tiens, mon bon Nicolas, pour ce que tu sais ; dis toujours comme la première fois. »

Le témoin comprit la signification de ce langage quand il apprit quelques jours plus tard que Bernardini Nicolas était pour la deuxième fois, assigné comme témoin devant le juge d'instruction.

Giudicelli Hortus, âgée de 13 ans, le sait du crime elle a vu l'accusée Marie-Françoise Salviani se glisser, pieds-nus, dans la maison de Giudicelli Barthélemy pour entendre les conversations qui s'y tenaient.

La séance est levée et renvoyée au mardi 23 à demain, à 8 heures du matin.

***

Audience d'aujourd'hui :

Antonetti Angelo-Philippe, Antonetti Jules-Antoine et Antonetti Angèle, demeurant à Ajaccio, assassinat, tentatives de meurtre sur un gendarme dans l'exercice de ses fonctions et complicité d'assassinat.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me de Carafa et Roux du barreau d'Ajaccio.

Cette affaire occupera trois audiences.

## Médaille militaire

La Médaille militaire a été conférée aux sous-officiers dont les noms suivent :

Pariantti, adj. en 5e, 20 ans de services.
Rossi, adj. au 9e, 19 ans ser. 1 camp.
Alessandri, adj. au 63e, 19 ans ser., 1 c.
Giacobbi, adj. au 64e, 16 ans serv. 3 c.
Graziani, adj. au 74e, 14 ans serv. 7 c.
Santini, adj. au 111e, 20 ans de services.
Ghirardi, adj. au 113e, 19 ans de serv.
Perolli, adj. au 117e, 20 ans de serv.
Gabrielli, adj. au 123e, 20 ans de serv.
Corvoni, adj. au 129e, 19 ans de serv.
Agard, adj. au 163e, 20 ans de serv.
Raffi, adj. au 24e bat. chass. 18 ans 1 c.
Giannoni, adj. au 2e bir. sig., 16 ans, 8 c.
Albertini, adj. au 4e bir. sig. 19 ans, 7 c.
Orsatelli, caporal au 2e étranger, 15 ans, 15 campagnes, 1 blessure, 1 citation.
Negroni, adj. au 2e bat. d'Af. 15 ans, 11 c.
Ferrazzi, id. id. 15 ans, 9 c.
Ordioni, maréchal des logis, 1er cuirassiers, 13 ans de services, 9 camp.
Giudici, mar. de log. en 4e hus. 13 ans de services, 11 campagnes.
Paoli, brig. fourr. garde rép. 26 ans ser.

**Les maux d'estomac détruisent la beauté des femmes. Ils font souffrir, ils font vieillir.**

### Les Pilules Pink

**guérissent les mauvais estomacs.**

## *Petite Gazette*

**Variations Atmosphériques du 24 juillet**

Thermomètre : Minimum de Bastia : 23 2. à midi : 26 6 à 3 heures du soir : 23 5
Maxima : 29 4 Minima : 19 3.
Baromètre : Moyenne de Bastia. 763 mm. à midi, 763 mm 6 hauteur du matin, 763 mm.
Vent. — Dans la matinée, N. E. léger.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Carnet mondain*

On vient de célébrer à Toulon le mariage de Mlle Louise Montecatini, fille du regretté général Ottavi-François Montecatini, avec M. Gustave Thormen, ingénieur, fils de M. Thormen, inspecteur d'académie en retraite.

La jeune mariée a été conduite à l'autel par son frère, dessinateur aux Forges et Chantiers de la Méditerranée à la Seyne.

Plusieurs de nos compatriotes habitant le Var assistaient à cette cérémonie, qui s'est terminée par une très brillante réception.

Nous envoyons aux jeunes époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

***

*Faculté de Droit*

M. Paul Bruzzini a subi avec brillant succès son examen de troisième année de droit. Le jeune licencié a obtenu en outre le premier prix au concours de droit civil et le premier prix au concours de droit commercial.

C'est la première fois qu'un de nos compatriotes est bi-lauréat de la Faculté de droit.

Nous adressons à M. Paul Bruzzini nos plus cordiales félicitations pour un succès qui en laisse espérer beaucoup d'autres.

***

*Maroc*

Par décision de M. le Ministre plénipotentiaire, représentant des porteurs de la Dette Marocaine, M. Mariani Pascal, vérificateur des Douanes, détaché au service de l'Empereur Marocain, a été nommé Contrôleur effectif des Douanes de l'Empire à Tanger (Emploi nouvellement créé).

En élevant M. Mariani aux délicates fonctions de contrôleur, M. le Ministre Plénipotentiaire a voulu donner à ce fonctionnaire d'élite, la récompense des excellents services qu'il a rendus aux douanes de l'Empire.

Nos meilleures félicitations.

***

*Etudes supérieures*

M. Francescanni a obtenu le certificat d'études supérieures : astronomie, devant la faculté des sciences de Marseille.

Ont obtenu le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, devant la même faculté, MM. Filippetti, mention bien ; Santarelli, assez bien ; Stefanini, Bourgeois, Folacci, Morelli, Colonna d'Istria, passable.

***

*Licence en droit*

Ont été admis aux examens de licence en droit devant la faculté d'Aix ; 1re année 2e partie, MM. Cardini, Perocci, Vantorelli, Finocchi, Franchi Paul, Chiappe ; 2e année 1re partie, M. Orsatelli ; 2e partie, MM. Valentini, Pieracci, Natali, Lucca ; 3e année 2e partie, MM. Fil, Paoli, Campocasso, Brunini, Orlandini, Marietti, Taddei.

***

*Pilules Suisses*

Pour combattre la **constipation** et les **maux d'estomac**, employez les **Pilules Suisses**, l'unique remède **populaire** à bon marché connu depuis 26 ans. Dans toutes les Pharmacies.

***

*L'accalauréat*

Ont été déclarés admissibles aux épreuves orales du baccalauréat devant la faculté des sciences de Marseille : 1re partie, série D, MM. Rossi, Serre ; 2e partie, Mathématiques, MM. Marcantetti, Ornini, Pieri.

Ont été admis définitivement au baccalauréat devant la faculté des lettres d'Aix :

1re partie, latin-langues, M. Corvoni, assez-bien, Vincenti, assez-bien ; 1re partie, latin-grec, M. Cahen, assez-bien ; 2e partie, philosophie, MM. Bastianelli, assez-bien ; Mattei, assez bien.

SI VOUS DÉSIREZ à Marseille un hôtel confortable, bien tenu et à des prix modérés, descendez à l'*Hôtel Nautique*, 7, Quai de la Fraternité.

***

*A vendre*

*par bonbonnes de 15 à 30 litres*

Très BON VIN de propriétaire des côteaux de Bastia

S'adresser 17, rue de l'Opéra, au 3me étage.

***

*A louer*

POUR LA SAISON D'ÉTÉ A RAPALE, un appartement de cinq pièces, meublé ou non, très belle situation.

S'adresser à M. de Petriconi, Bar des Platanes.

## Etat-Civil

**NAISSANCES**

Ghilini Madeleine-Joséphine-Ursuline-Charlotte-Philomène. — Colas Aimé-Louis. — Damiani Elisabeth-Marie. — Massoni Orsola-Michel. — Raconi Marie-Annita.

**SOCIÉTÉS et SYNDICATS**

SYNDICAT DES OUVRIERS COIFFEURS. — Les ouvriers et apprentis coiffeurs syndiqués ou non sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir à 8 heures, à la Mairie.

Prière d'être exact.

Le Président, Bonfiecampo.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00406

**BOURSE DE PARIS**

| | 23 juillet | 24 juillet |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95.90 | 95.10 |
| — de 3 0/0 amortis. | 95.55 | 95.50 |
| | | ex-coupon. |

*Ponts et Chaussées*

Paris, 24 juillet.

M. Marinetti est nommé comme stagiaire des Ponts et Chaussées, et affecté au bureau de Sartène.

## Nouvelles Militaires

*Gendarmerie*

Paris, 24 juillet.

Le *Journal Officiel* publie les nominations suivantes dans la 15e légion 1er de gendarmerie.

Sont nommés :

Gendarme à cheval : Gayaud, ancien maréchal des logis de cavalerie ; Morat, ancien brigadier-fourrier ; Barbazie et Foulé, anciens cavaliers.

Gendarme à pied ; Galtier, ancien caporal d'infanterie.

## Conseil supérieur de la guerre

**La mise en disponibilité du général Metzinger**

Paris, 24 juillet.

L'*Eclair* annonce que, depuis le 14 juin dernier, par un décret rendu par le ministre de la Guerre, le général Metzinger cessait ses fonctions de membre du Conseil supérieur de la guerre.

Sur sa demande expresse, à la même date, une décision ministérielle mettait le général Metzinger en disponibilité.

Une grande discussion a entouré cette affaire.

Le général Metzinger, contrairement aux bruits qui avaient couru, jouit d'une parfaite santé. Il s'est retiré dans une de ses propriétés, près Besançon.

De là, le général a confirmé, au jourd'hui, qu'il est démissionnaire depuis un mois déjà.

**A BREST**

**ARRIVÉE de la Division Navale Japonaise**

Brest, 24 juillet.

La division navale japonaise, sous le commandement en chef de l'amiral Goro I Jain, est arrivée ce matin, à Brest, où de grandes fêtes sont organisées en son honneur.

Après avoir salué la terre française d'une salve de 21 coups de canon, à laquelle les batteries de la rade ont répondu coup par coup, les navires ont pris chacun le mouillage qui leur était désigné.

Le commandant en chef de la division japonaise est descendu à terre aussitôt après son arrivée, et a rendu visite à l'amiral Pephau, préfet maritime, ainsi qu'aux principales autorités de Brest.

Avant de descendre à terre, l'amiral Goro I Jain a rendu visite à l'amiral commandant en chef l'escadre du Nord.

Toutes ces visites ont été rendues cet après-midi à l'amiral japonais.

Le vice-amiral Goro I Jain et plusieurs officiers de son escadre ont quitté Brest dans la soirée pour se rendre à Paris, où ils seront reçus, demain matin, par le Président de la République et le ministre de la Marine.

M. Fallières retiendra à déjeuner l'amiral japonais, ainsi que les officiers qui l'accompagnent.

**MONUMENT**

élevé sur le

champ de bataille de Waterloo

à la mémoire de

**Victor Hugo**

Bruxelles, 24 juillet.

La Belgique va, à son tour, honorer la mémoire du célèbre poète français.

A la fin de l'année il sera élevé, sur le champ de bataille de Waterloo, à la mémoire du grand écrivain, un superbe monument, portant cette inscription : « Au Chantre immortel « de Waterloo ».

## LA CRISE VITICOLE

**Réunion du Conseil Général de l'Aude**

*Décisions prises sous la présidence de M. Dujardin-Beaumetz.*

Carcassonne, 24 juillet.

Le Conseil général de l'Aude s'est réuni aujourd'hui, à Carcassonne, sous la présidence de M. Dujardin Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, député de Limoux, et président du Conseil général.

Dans cette réunion privée l'assemblée départementale a discuté les mesures à prendre en vue de l'apaisement de la région.

Elle a décidé qu'une délégation des membres du Conseil général, ayant à sa tête son président, se rendrait à Paris pour plaider la cause des viticulteurs du Midi, auprès de M. Clemenceau, président du Conseil des Ministres.

Cette assemblée a voté, en outre, une motion demandant le retrait des troupes et l'élargissement des prisonniers, dans le but d'apaiser les esprits.

**ENERGIQUE PROTESTATION de MM. Ferroul et Marcellin Albert**

Montpellier, 24 juillet.

Dès que MM. Ferroul et Marcellin Albert, ainsi que les autres détenus à la prison de Montpellier, ont eu connaissance de la décision prise par l'assemblée départementale de l'Aude, ils ont télégraphié aux membres de cette assemblée qu'ils tenaient à conserver la pleine responsabilité de leurs actes.

Ils ont déclaré, en outre, qu'ils repoussaient énergiquement toutes démarches faites en leur faveur auprès du gouvernement.

## Les Morts du Jour

*M. Duboys Fresney*

Paris, 24 juillet.

On annonce la mort de M. Duboys Fresney, sénateur républicain catholique de la Mayenne, décédé à l'âge de 70 ans.

Ancien élève de l'Ecole nationale supérieure des Mines ; commandant des Mobiles de la Mayenne ; décoré de la Légion d'honneur pour faits de guerre en 1870 ; président de nombreuses sociétés, M. Duboys Fresney fut élu pour la première fois sénateur en 1899, et réélu en 1900.

## Violent Incendie dans la COLOMBIE BRITANNIQUE

**DESTRUCTION de Nombreux Immeubles**

*Une église brûlée*

Paris, 24 juillet.

Un incendie d'une violence inouïe a éclaté aujourd'hui à Victoria, capitale de l'île de Vancouver.

Malgré tous les secours apportés, on n'a pu se rendre maîtres du feu. Une bourrasque de vent a brisé les conduites d'eau. Les flammes que l'on ne peut combattre s'étendent de plus en plus.

Une église et de nombreux immeubles se sont déjà écroulés. Toute la partie septentrionale de la ville colombienne est la proie des flammes.

La population est dans la plus affreuse angoisse.

## EN PORTUGAL

**Le mouvement libéral**

Lisbonne, 24 juillet.

Bernardico Wachado, le chef du parti républicain de Lisbonne, estime que, dans quelques années, en Portugal, la royauté sera remplacée par une république.

## EN ITALIE

**Le monument de Léon XIII**

Rome, 24 juillet.

Le monument élevé à la mémoire de S. S. Léon XIII a été remis officiellement, aujourd'hui, au chapitre de la basilique de Saint Jean de Latran.

Il est l'œuvre de M. Fadelini, l'un des plus grands sculpteurs de Rome.

La remise de ce monument a donné lieu à une imposante cérémonie.

Devant une nombreuse assistance, les cardinaux Vannutelli et Satelli, ont félicité et remercié le grand sculpteur d'avoir si bien interprété la pensée du Sacré Collège par une œuvre qui participera à l'immortalité du grand Pontife défunt.

**Le procès Nasi**

Rome, 24 juillet.

La commission du Sénat, qui opère comme juge d'instruction de la Haute Cour de Justice dans l'affaire de l'ancien ministre concussionnaire Nasi, a refusé aujourd'hui la mise en liberté provisoire de ce dernier et de son coaccusé Lombardo.

Cet arrêt, dès qu'il a été connu à Palerme, a surexcité les partisans de Nasi.

De violentes manifestations se sont produites. Les manifestants, précédés de drapeaux rouges, ont parcouru les rues de la ville. La police n'a pu rétablir l'ordre qu'avec le concours de la troupe.

## EN ALLEMAGNE

**Premiers essais d'un ballon dirigeable**

Berlin, 24 juillet.

Le nouveau ballon dirigeable, que l'on expérimente en ce moment au parc aérostatique de Berlin, a effectué aujourd'hui sa première ascension libre.

Le dirigeable a évolué au-dessus de la ville provoquant la curiosité de la population ensemble sur les places et sur les principales artères.

Le dirigeable est rentré au parc après trois heures d'ascension. L'atterrissage s'est effectué avec un plein succès.


**MARSEILLE**

**Hôtel Nautique**

7, Quai de la Fraternité

*Maison Remise à Neuf*
*Electricité — Bains*
*Vue splendide sur la Mer*

PRIX MODÉRÉS

**V. RAYMONDO, Propriétaire**

*Succursale à Vichy*

HOTEL MAUSSANT

**GUAGNO-LES-BAINS**

*Ouverture de la Saison Thermale 24 juin*

HOTEL DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL

Pension et Chambre 5 fr. 50 par jour

*Arrangements pour famille*

Chef cuisinier. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries promenoir couvertes. — Cour spacieuse ombragée.

EAUX Thermales *sulfo salines iodurées*. Bains simples, de vapeur et douches, sous-fier confortant des chambres aux baignoires, aux douches et aux bains de vapeur, avantage incontestable qui sont l'agrément à l'abri de l'air du dehors nuisible après un bain thermal.

Cures merveilleuses : Rhumatisme, maladie du système nerveux, anémie, blessures arthrites, tumeurs, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (sources de l'Oeuil). Guérison radicale de la syphilis. Eau reconstituante et adoucissante à la fois.

Climat parfait, température idéale, brise salutaire des sources des superbes forêts de pins qui entourent la station, cure d'air complétant la cure thermale.

Un médecin dirige la cure thermale de l'établissement. — Fermeture le 1er octobre.

Pour renseignements s'adresser à la propriétaire des Sources Thermales, à Guagno-les-Bains.

**Société forestière**

demande à acheter ou JOLIE FORÊT de pins maritimes ou pins laricx de grandes dimensions pouvant être facilement exploités.

Faire offres avec détails à M. de Santanne, au bureau du journal.

CHIRURGIEN-DENTISTE

**M. ÉDOUARD NICOT**

Diplômé de l'École Dentaire et de la Faculté de Médecine de Paris

Install. en remplacant des Habitues

CABINETS DENTAIRES :

*AJACCIO, 20, Cours Grandval*
*BASTIA, 20, Boulevard Paoli*

Atelier spécial de prothèse pour la fabrication des dentiers

Extractions sans douleur. Obturations d'argent, en ciment, amalgame, plombage, nettoyage et consolidation des dents. Dents artificielles, dentiers, appareils de tous systèmes, redressements, orthodontie, etc., etc. Dentist-Work. Redressements.

AVIS. — Nous informons les personnes qui ont des dents artificielles exécutées en dehors de notre maison, que nous nous chargeons de les réparer.

Consultations gratuites de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

**Grand entrepôt de Vins**

CONSEIL D'ALGÉRIE & D'ITALIE

**ORESTE MAGINI**

*5, Avenue Carnot, Bastia*

Grands Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

*Vente en Gros et au Détail*

LIVRAISON A DOMICILE

La Maison ORESTE MAGINI offre aux vins fins et de table en bouteilles ou demi-soldes à des conditions particulièrement avantageuses. Elles que les prix soient très réduits. Elle garantit les vins qu'elle livre, par jus de raisins frais, et engage les sceptiques à en faire l'essai. Des échantillons seront retirés franco sur demande.

*Aperçu des prix pour le Gros*

Vin d'Algérie, de Frontignan, de Corbières et du Roussillon, rouge : 0,20 et 0,25 le litre.

Vins de Corbières et du Roussillon, blanc : 0,30 le litre.

Vins de Corse (corbières de Vezzovate, Alteru, Tallone, etc.) rouge : 0,30 et 0,35 le litre ; blanc : 0,40 le litre.

Vinaigre à 0,30 le litre. — Huile d'olive à 1 franc 10 le litre.

**VICHY**

**Hôtel de Norvège**

*entièrement remis à neuf*
*près des Sources et du Casino*
*Chambre et Pension depuis 5.50*
*Arrangement pour familles*

DESCHAMPS, propriétaire

**Déménagements**

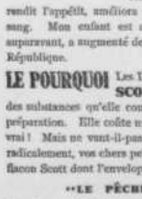
*pour tous les pays*

**Prix très réduits**

Cadres de déménagements ; garde-meubles pour entreposer le mobilier.

Camionnage et emballage soignés.

Agence Maritime, 7, route du Cap, Bastia.



**VOTRE ENFANT souffre-t-il aussi?**

**LA PREUVE** Sotteville-les-Rouen, 24 Mars 1905.— " Ma petite Fernande, déclarée tuberculeuse, prit et tolère parfaitement bien l'Emulsion Scott qui, en peu de jours, lui rendit l'appétit, améliora sa digestion et lui renouvela, lui fortifia le sang. Mon enfant est aujourd'hui sauvée ; elle, qui venait si mal auparavant, a augmenté de 4 kilos en 3 mois". — Lefebvre, 232, rue de la République.

**LE POURQUOI** Les Docteurs prescrivent toujours **l'EMULSION SCOTT**, parce qu'ils connaissent la haute qualité des substances qu'elle contient, et la perfection de sa formule et de sa préparation. Elle coûte un peu plus que ses grossières imitations, il est vrai ! Mais ne vaut-il pas mieux payer le prix et guérir promptement, radicalement, vos chers petits ? Sûrement si ! Exigez donc toujours le flacon Scott dont l'enveloppe porte la marque :

"LE PÊCHEUR AVEC LA MORUE".

Prix unique en toutes pharmacies : 4 fr. 50 le flacon, 2 fr. 50 le demi. Echantillon franco contre 0,50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Déposée et Cie), 238, rue St-Honoré, PARIS.

**A LOUER**

Divers locaux grands et petits, situés dans l'enceinte Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15 Place Saint-Nicolas.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**Installation à Gaz**

**Jean Cini,** ex-ouvrier de Gaz

Bastia 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

*Appareils sur commande*

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage : — Travail soigné et garanti.

**Salon de la Mode**

*TOUS LES SAMEDIS*

Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION sous couverture noire

Un An..... 14 fr. — Six Mois. 7 fr. 50

*Le N° : 25 centimes*

SECONDE ÉDITION sous la couverture chinée

Un An..... 8 fr. — Six Mois. 4 fr. 50

*Le N° : 50 centimes*

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur

**ARTHUR SUIRE**

La Scierie transportable Arthur Suire, à Ajaccio (Corse). Force 35 chevaux, locomotives-routières, demande à faire des sciages à façon, et procure des acheteurs au comptant pour les bois en grumes. Envoyez offres.

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

**EUGÈNE PERICCHI, propriétaire**

*Saison Printemps-Été 1907*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc

*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**



Rayon spécial de chaussures de luxe **dernier modèle** en noir et couleurs à la mode **fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.**

*La Maison se charge des réparations*

**MAISON DE CONFIANCE**

**BIJOUTERIE MATTEI**

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fin titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix comme il est défendu une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux **prix** les plus réduits, **des** articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, lorgnons, alliances, etc., etc., toutes en or et argent fin titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Représentant de la Maison Vendaille-Corse.* Réduction de 10 pour cent sur le tarif 18 karats.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tous les — Tuyaux en poterie et en grès.

**FERS A PLANCHER**

*Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Bonnes artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

MANUFACTURE FRANÇAISE D'ARMES & CYCLES DE SAINT-ÉTIENNE



Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907

NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON A ÉTÉ

Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline

APPRÊT DU NEUF

*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacie Luigi à Bastia, Raffaelli à Corte, Parfumerie à Ile Rousse, Szeglicki à Sartène.




**HUNYADI JANOS**

UN VERRE A JEUN FORCE ASSURÉMENT

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**

CORTE (Corse)

**GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS**

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

**Aux tempéraments délicats offrez un**

# VIN DU CAP CORSE

*à base de Quinquina*

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

***Apéritif Tonique Fortifiant***

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.

***Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei***



TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 205 VENDREDI 26 JUILLET 1907

00407

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union Postale et autres Pays |
| Autres Départ. | 32 » | 12 » | 6 » | le port en sus. |

On ne répond pas des manuscrits déposés.


***LE CALENDRIER***

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jacques.
Soleil : (heure nationale)
Lever 4 h 17 m. — Coucher 6 h. 58 s.
Dernier quart., le 31 Nouv. Lune, le 8.
Fête du Dimanche. Sainte Anne.

*25 JUILLET*

## M. EMMANUEL ARÈNE

AUX ÉLECTEURS

du canton de Ste Marie Sicché

M. Emmanuel Arène, sénateur, président du Conseil général de la Corse, a adressé la lettre suivante aux électeurs du canton de Sainte-Marie Sicché dont il est le conseiller général sortant :

Paris, le 21 juillet 1907.

Mes chers Concitoyens,

J'ai voulu, avant de vous adresser par avance mes remerciements, laisser se dérouler, presque jusqu'à son terme, la période électorale, ce qui me permet aujourd'hui de vous dire la grande joie, la grande fierté que j'éprouve à me trouver, à la veille de l'élection, seul candidat dans notre beau canton.

Cette sorte de trêve de la politique me touche, croyez-le, beaucoup plus que ne le ferait une victoire, et je vous sais à tous un gré infini de placer ainsi, sans distinction d'opinion, l'intérêt général au-dessus de ces luttes et de ces passions si vives que nous ne retrouvons que trop lorsque les considérations de parti sont en jeu et qu'il nous faut combattre alors sous des drapeaux différents.

Dans les questions locales que soulèvent toujours les élections au Conseil général, un drapeau seul devrait dominer la mêlée, c'est celui de notre Corse, le traditionnel drapeau à la tête de Maure, resté toujours pareil à travers les âges, aussi patriotiquement déployé sous la Monarchie, que sous l'Empire ou sous la République, et qui, dans tous les temps et sous tous ces régimes, a symbolisé les aspirations économiques et sociales, la soif de bien être, de progrès et d'émancipation du pays auquel nous sommes tous si profondément attachés.

C'est lui seul qui est encore dans ces élections cantonales. Et c'est pourquoi je ne puis constater sans regret, en plus d'un point de notre île, ces batailles si acharnées, ces combats en quelque sorte corps à corps, où l'on voit se déchirer des hommes qui luttent cependant pour la même cause, et qu'une cordialité plus grande, un peu plus de courtoisie et d'égards réciproques, trouveraient mieux disposés le lendemain, et plus forts pour poursuivre avec succès ce relèvement matériel de la Corse que nos propres divisions retardent au moins autant que les lenteurs habituelles des pouvoirs publics.

Du moins, pour cette fois, notre belle vallée d'Ornano se trouve à l'abri de ces vaines et irritantes agitations. Si j'en suis fier pour moi, je m'en réjouis plus encore pour le bien commun, et c'est de tout cœur que, sur le terrain de nos légitimes et pressantes revendications, j'adresse un chaleureux appel à tous ceux qui, dans un pareil scrutin, n'entendent affirmer, comme moi, que leur dévouement à la Corse et à ce vaillant canton de Sainte-Marie qui en est un des plus purs et des plus magnifiques joyaux.

EMMANUEL ARÈNE,
*Sénateur,*
*Président du Conseil général de la Corse.*

***Abonnements de Saison***

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

### LA PETITE PATRIE ET LA GRANDE

M. le colonel Campi n'a pas craint d'écrire « que le législateur de 1789 a commis une lourde faute, au point de vue économique, en déclarant la Corse partie intégrante de la France. » Je sais fort bien qu'il a voulu dire simplement qu'en assimilant les fonctions économiques d'un département insulaire à celles des autres départements français, le législateur a fait payer chez à la Corse la pensée généreuse qui l'inspirait. Mais, néanmoins, notre fierté française, l'affection profonde et si souvent éprouvée que nous vouons à la France, nous inclinent à nous élever contre cette allégation, qui revêt pourtant la forme d'une vérité économique. L'île de Corse et la France ne sont, en réalité, pas séparées, puisque la Méditerranée est en quelque sorte un grand lac français. Le législateur de 1789, s'il l'eût considérée comme une colonie, eût donc commis une hérésie historique. J'ajoute qu'il aurait aussi commis une erreur géologique, puisqu'il est établi, notamment par les travaux d'Elie de Beaumont, que la Corse était rattachée au plateau central avant la période triasique, ainsi qu'à l'époque où se constitua la chaîne des Pyrénées, et que ce fut le soulèvement des Alpes qui la sépara du continent.

Cent cinquante ans de domination française ont passé sur la naturalisation de la loyale Corse, toute lumineuse aujourd'hui de voir se refléter en gloire historique dans l'éclatant miroir des gloires nationales. Il n'est pas de département plus patriote, plus prêt au sacrifice et plus républicain. Mais il n'en est pas non plus de plus délicat, et c'est contre cette injustice criante que proteste la Corse ecoutis, si différente de celle d'autrefois, et même résignée parce qu'elle est plus instruite. Sa voix lointaine ne saura-t-elle pas pour être entendue ?

La Corse a confiance en ses destinées. Elle sait ce qu'elle reçoit d'énergies latentes, prêtes à se manifester. Mais elle sait également que son outillage économique est trop rudimentaire pour qu'il lui soit possible de développer ses relations avec les autres pays. Et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que les pouvoirs publics retournent contre elle ce qui, logiquement, devrait au contraire militer en sa faveur.

« Vous êtes pauvre, donc je ne puis vous entendre. Vous êtes isolée, donc je ne dois pas vous soutenir. » Ce raisonnement à rebours n'a cessé de lui être tenu depuis qu'elle réclame avec un peu d'insistance la juste place que la grande patrie lui doit au soleil. C'est lui qui, depuis 1883, fait échec au programme de réformes insulaires que nous considérons comme un irrédactible minimum.

Est-ce à dire qu'il faille désespérer ? Que non pas ! La Corse est représentée, dans le Parlement, par des hommes qui sauront rappeler au gouvernement son devoir et ses promesses. On connaît celles-ci, et je crois avoir suffisamment démontré qu'elle se déroberaient vainement à la pression des faits. Et quant au devoir, je me plais à croire que nos ministres sauront enfin prouver qu'il peut toujours se concilier avec les plus légitimes considérations budgétaires.

La Corse ne parle pas qu'en son nom : Elle sait que son intérêt est solidaire de celui de la France. A la grande patrie, la petite patrie Corse exprime son droit de vivre, et il n'est pas possible de méconnaître le caractère national de ce droit. Cela nous suffit.

J'ai songé un instant à dédier cette brochure à l'un des plus autorisés, des plus ardents et des plus brillants défenseurs de la Corse : à Emmanuel Arène, mon maître et ami. Mais je sais que ce noble esprit m'approuvera si, oubliant pour un instant les efforts multipliés des représentants de la Corse au Parlement, je dédie ce modeste travail à tous les Députés et Sénateurs de France, de l'adorable France dont nous rosions, quand même, les fils affectueux, respectueux et soumis.

Paris, avril 1907.

## LES ÉLECTIONS CANTONALES

*Conseil Général*

LA PORTA. — M. le Vicomte Horace Sebastiani, conseiller général sortant du canton de Saint-Laurent, a adressé aux électeurs du canton de La Porta la circulaire suivante :

*Aux Electeurs du canton de La Porta*

Mes chers Concitoyens et Amis,

Il y a six ans, je fus de moi-même à votre assemblée ma candidature, et c'est pour répondre aux demandes qui m'ont été adressées de tous les points du canton que je la pose de nouveau aujourd'hui, et je suis sûr que vous la ferez triompher.

Vous me connaissez.

Républicain et démocrate, appartenant à la majorité républicaine de l'assemblée départementale, où ayant toujours marché d'accord avec elle, je veux les réformes démocratiques auxquelles les travailleurs ont le droit de prétendre et qu'ils réclament en vain depuis si longtemps.

Vous le savez, il y a beaucoup à faire dans notre canton : je ne vous apprendrai rien en vous disant que la création de nouveaux chemins et le bon entretien de ceux qui existent déjà, qui pour nous une importance capitale. Comme vous l'avez certainement vu, c'est en lui surtout que j'ai poursuivi, lorsque la confiance des électeurs de Saint-Laurent, auxquels j'adresse une fois encore mon meilleur remerciement, m'appela à les représenter, et j'ai été assez heureux pour obtenir du Conseil général le vote d'une somme importante pour la continuation d'un chemin qui est pour ce canton de la plus grande utilité.

Ce que j'ai fait pour le canton de Saint-Laurent vous savez que je le ferai pour celui de La Porta auquel me rattachent tout particulièrement les plus chers souvenirs de famille et des liens de parenté qui me sont précieux.

Mes chers amis, comme je vous le disais il y a six ans, ma seule ambition est de vous être utile, et si grâce à mon intervention la situation de notre beau canton s'améliore, je serai heureux de penser que j'ai pu moi aussi faire quelque chose pour ce pays auquel je suis si profondément attaché.

Electeurs !

J'ai confiance en vous. Vous tiendrez j'en suis sûr à me confier la défense de vos intérêts, et vous n'hésiterez pas un seul instant à déposer dans l'urne, dimanche prochain, un bulletin portant mon nom.

Vive la Corse !

Vive la République démocratique.

Vicomte HORACE SEBASTIANI.
*Maire de Quercitello,*
*Conseiller général sortant de St-Laurent*
*et ancien vice-président du Conseil général,*
*Ancien, docteur en droit,*
*docteur ès sciences politiques économiques.*

***

Mon adversaire dans sa profession de foi me qualifie d'étranger au canton, probablement pour acquérir des titres à l'admiration et aux sympathies des électeurs ; s'il en est ainsi je l'excuse, reste à savoir si dimanche, 28 du courant, ces mêmes électeurs se trouveront satisfaits d'avoir été représentés par quelqu'un qui revendique pour lui seul le droit d'appartenir au canton, quoique en réalité nous soyons

95 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

IV

CONSEIL DE FAMILLE

— Oh ! je frémis encore en revivant cette heure détestée où tu me racontas ce qui s'était passé. Oui, tu ne te trompais pas, certes : ce Roger qui t'aimait passionnément, jusqu'au crime ! ce Roger, que tu avais dû épouser et à qui tu avais refusé ta main, à la suite du drame terrible qui s'était joué, chez ton père, le soir de la signature de ton contrat de mariage ; ce Roger, que tu avais chassé de ta présence, et qui avait promis, contre toi, des paroles menaçantes ! ce Roger que tu avais revu, par un prodigieux hasard, dans cette auberge, peu avant le crime, oui, c'était bien lui qui l'avait commis ! Qui donc, autre que lui, pouvait le connaître ? Oh ! ma souffrance, qui s'était amoindrie, redoubla d'intensité. Souillée ! Tu avais été souillée, toi l'adorée, toi, ma Noémie, pour l'amour de qui j'aurais été prêt à tous les sacrifices ! Dieu m'est témoin que si je m'étais trouvé, alors, face à face avec M. de Pardayant, je l'aurais tué... sauvagement, prenant plaisir à le faire souffrir longtemps ! Le misérable !

— Oh ! oui, oui. Bien misérable, en effet ! dit Noémie, presque à voix basse.

— Tu avais écrit à Etienne Molay ; tu l'avais prié de venir à Paris ; tu comptais lui confier ta fille. Mais ce fut la femme du forcené qui vint, meurtrie, car son mari, pris comme otage, avait été fusillé par les Prussiens pendant la campagne. Elle répétait sans cesse :

« Oh ! la prédiction de la Sorcière des Bruyères s'est accomplie ! »

— La malheureuse ! Pauvre Fanchette ! Elle mourut six mois plus tard ! Je portais malheur à tous ceux qui m'approchaient ! La pauvre fille, qui s'était tuée en ma présence et de qui le sang avait jailli jusque sur ma robe blanche, m'avait maudite, et sa malédiction était sur ma tête !

— Enfin, tu avais, soudain, pensé à moi ! Moi seul, désormais, je pourrais peut-être le mal qu'on t'a fait. Oh ! maman, ne me chasse pas de ta présence. Ne me maudis pas. Songe donc, c'est affreux, une mère qui maudit sa fille, son pauvre enfant qui ne lui a rien fait ! »

Alors, tu jetas un grand cri, un cri que j'ai souvent entendu depuis, un cri déchirant, qui me troubla profondément ; tu saisis la chère innocente ; tu l'embrassas comme en délire, et, sanglotante, tu t'écrias :

« Ma fille ! Mon enfant ! Chère, chère petite ! »

— Chère petite ! répéta Noémie, dont le visage était baigné de larmes.

— Ainsi que je l'avais bien prévu, la mère avait été conquise. Je te décidai à venir demeurer, pour un temps, chez moi. Tu acceptas. Une nouvelle douleur t'atteignit ; ta mère mourut. Mais, désormais, tu étais plus forte : ta fille était là, ta fille te rattachait à la vie. Nous quittâmes Paris, et nous nous installâmes ici ! Ah ! pendant les trois premiers mois de notre vie commune, dans cette paisible maison qui avait entendu mes plaintes, peu auparavant, qui avait été témoin de mes désespérances, quelle joie, pour moi ! Ma Noémie, celle que j'avais aimée plus que tout au monde ; ma Noémie, que j'avais accepté ne jamais revoir ; ma Noémie, était près de moi, je pouvais la voir tous les jours, à toute heure ! J'écoutais, charmé, le son de la voix. Je me cachais, derrière la fenêtre de mon cabinet, pour te voir marcher, dans le jardin, où tu te promenais, toute vêtue de noir, et si belle en berçant ta fille ! Quelle ivresse en mon cœur ! Et tu étais libre de tout lien, désormais, et je t'aimais toujours ! Je t'aimais plus que jamais ! J'avais, quand je songeais à... l'autre, à ce misérable Roger de Pardayant, je sentais renaître, contre lui, mes fureurs jalouses... Je projetais de me mettre à sa recherche... Je me disais :

« Entre elle et moi... par cette enfant, il est là, toujours ! Je le tuerai. Il faut que je le tue ! »

*(A suivre).*


**A VENDRE** ensemble ou séparément, une petite jument, âgée de 4 ans, et une jolie charrette anglaise.

S'adresser au bureau du journal.

au point de vue des attaches nous unissant au canton de La Porta, placés exactement dans la même situation.

Vicomte Horace SEBASTIANI.

***

SAINTE-LUCIE DE TALLANO. — Notre excellent ami, Antoine-Jean Giacomoni se rendant à Ste-Lucie de-Tallano pour les élections du conseil général, nous prie d'insérer l'appel suivant qu'il adresse à ses compatriotes,

Mes chers amis,

Vous êtes appelés dimanche à élire un représentant au conseil général.

Deux enfants de notre canton m'honorent de vous ce bonheur. Tous deux comptent parmi nous des parents, des amis. Notre choix donc ne peut être dicté que par nos principes et par notre foi politique.

Si je me suis décidé à vous adresser cet appel, c'est uniquement poussé par la grande affection que j'ai pour notre chère canton. Je me reconnais ce droit en ce moment car je n'ai jamais manqué en toute circonstance d'élever ma modeste voix pour la Corse et pour Tallano. Vous ne resterez pas sourds à mes paroles qui partent d'un cœur inébranlablement attaché à la prospérité, à l'avenir de notre pays.

Ce n'est justement pas le moment de faire des personnalités. Deux politiques se trouvent en présence, la politique de réaction et celle d'émancipation. La première représentée par M. Gyraldini à Quasticini veut nous faire reculer d'un siècle en soumettant le peuple au joug dont il s'est péniblement débarrassé.

La seconde a remis son drapeau à Jacques Orsatti et elle ne demande qu'à poursuivre dans la paix l'œuvre de prospérité et d'affranchissement matériel et moral à laquelle travaillent avec ardeur les meilleurs esprits de notre époque.

Il n'y a pas d'hésitation possible pour nous. Nous voulons affirmer la souveraineté du peuple. L'heure est venue de prouver à la Corse et à la France républicaine que nous entendons conserver les droits conquis par nos aïeux au prix du sang.

Electeurs du canton de Tallano, la Corse attend de vous dimanche le triomphe des grands principes démocratiques. Nous ne faillirons pas à notre devoir.

En votant pour Jacques Orsatti nous montrerons que nous sommes républicains, que nous aimons le peuple, que nous voulons pour lui l'égalité, la liberté, la fraternité.

En votant pour Jacques Orsatti nous démontrerons hautement que nous entendons les anciennes traditions et que nous voulons être à la hauteur de nos devanciers, en maîtres de notre conscience et les gardiens jaloux de nos droits.

En votant pour Jacques Orsatti nous crierons : Vive la République ! Vive cette démocratie dans laquelle tous égaux, riches et pauvres, petits et grands, nous voulons jouir des mêmes droits.

Voilà ce que s'applaudira le triomphe de dimanche.

Je ne doute pas que ce ne soit un grand jour pour la République, car à Tallano les espérances ont toujours fait preuve de clairvoyance, de ténacité et de bravoure.

Vive la République !

Vive Tallano !

A. J. DE LA COLLETTA.

## *Conseil d'Arrondissement*

VENACO. — Samedi à 4 heures du soir, sur la place St-Michel, les candidats au conseil d'arrondissement sont priés d'exposer leur programme.

*Un groupe d'électeurs.*

SANTO PIETRO-DI-TENDA. — M. Matteoli de Petriconi se présente comme candidat républicain.

M. Ristoreschi, conseiller sortant, ne sollicite que le renouvellement de son mandat.

***

## *Le Vote à Eastia*

*Arrêté Préfectoral*

Nous Préfet de la Corse,

Vu le décret du 6 juillet 1907, fixant au dimanche 28 de même mois, les élections de la 3e série sortante des Conseils généraux et des Conseils d'arrondissement.

Arrêtons :

Article 1er. — La commune de Bastia est divisée, en vue des dites élections, en deux bureaux de vote établis :

Le premier au Palais de Justice (salle du Tribunal de Commerce).

Le deuxième à l'Hôtel de Ville (salle du Conseil municipal).

Voteront au 1er bureau tous les électeurs du canton de Terranova ;

Au 2e bureau, tous les électeurs de Bastia-Terra-vecchia.

Art. 2. — M. le Sous-Préfet de Bastia est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio, le 19 juillet 1907.

*Le Préfet*, Signé : CHALEIL.

Pour copie conforme :

*Le Secrétaire général*, Signé : MARINI.

## LA QUESTION des Chemins de fer Corses

**par Célestin Caitucoli**

Conseiller général

Nos lecteurs comprendront facilement que l'article : *La Petite Patrie et la Grande* qui est reproduit à la première page, est le dernier chapitre de l'intéressante étude sur les Chemins de fer corses faite par M. Célestin Caitucoli et que nous avons publiée in-extenso.

## *COUR D'ASSISES*

Audience du 25 juillet 1907

*Présidence de M.* GAVINI, *conseiller*

### Le Drame de Sainte Lucie de Mercurio

***Assassinat et complicité de ce crime***

L'audience est ouverte à 8 heure.

*Audition des Témoins*

Defendini Clément, retraité. — La dame Casanova lui a raconté que le jour du crime elle était en train de causer sur le cours de Corte avec les accusés, quand vint à passer la victime. Dès ce moment, Salviani Marie-Françoise devint inquiète, aussi-ci, disait-elle à son amant en le tirant par la veste : « Il est temps de partir. Viens. » Celui-ci, par tant patience, lui répondit : « Tais-toi, espèce de vache. »

Renucci Julie. — Salviani lui a dit en parlant de sa belle-sœur, cette femme m'exaspère, elle mériterait qu'on lui coupât la gorge.

Leca, brigadier de gendarmerie à Corte. — Conduisait les accusés à la prison de Corte, quand Salviani Marie-Françoise, apercevant Giudicelli Barthélemy, lui dit : « Toi qui la suis, dis-nous qui de nous ou de la victime est passé d'abord sur la route de Sainte-Lucie, » et Albertini a répondu : « Je crois que c'est vous. »

Sur interpellation de Me du Mouture junior, le brigadier de gendarmerie déclare que les deux sentiers qui de Corte mènent à Crès sont à peu près d'égale distance. Celui qui est un peu plus long est absolument découvert, et quelqu'un qui suit le sentier le plus court peut voir une personne parcourant le sentier le plus long.

Giudicelli Agnès. — En apprenant l'assassinat de Marie-Antoinette Giudicelli, sur la route de Sainte-Lucie à Corte, elle demanda quels étaient les habitants de Sainte-Lucie qui s'étaient ce jour là rendus à Corte. Il y avait aussi Dominique Giudicelli et sa compagne, lui fut-il répondu. Alors, conclut elle, ça suffit. Quelques jours avant le crime, l'accusée lui a dit, en parlant de Marie Salviani : « A Salagnola casta. » On se rendit tous les trois chez elle, elle trama quelque chose.

Orsatelli Marie-Biaggini. — Au mois de septembre, Marie Salviani lui a dit en parlant de la victime : « Cette femme m'exaspère ; mon amant sera obligé de se compromettre. Nous ne la tuerons pas, mais nous la ferons taire.

Albertini Julie. — Le femme Salviani et son amant avaient l'habitude de descendre chez elle toutes les fois qu'ils venaient à Corte. Salviani se répandait constamment en menaces contre sa belle-sœur. Rien ne pouvait calmer sa colère.

Albertini Barthélemy, berger. — Gardait des chèvres sur la route de Sainte-Lucie. Il a vu d'abord passer une femme qui lui a paru être la victime, monter à côté d'un homme vêtu de noir. Elle était précédée d'une mule rouge. Peu après, il a vu monter les accusés avec trois femmes à Castellare.

Terramorsi, ancien commissaire de police de Corte, témoin à décharge. — La victime portait à la main une mesure dont les traces concordaient avec la description d'un nommé Ballonci, acheté à un moment donné d'avoir commis ce crime.

M. le docteur Sarl. — A visité la femme Parigi dont la vue est très faible et qui peut avoir difficilement distingué quelqu'un à 150 mètres.

*Réquisitoire*

M. Mancini, substitut du Procureur général, demande au jury de réprimer avec la dernière énergie, un crime monstrueux. Pendant près de trois heures, l'éminent organe du ministère public démontre d'une façon irréfutable la culpabilité des accusés. Ils ont quitté Corte après la victime. Ils ont, pour se rendre à Sainte-Lucie, suivi le même chemin, ils devaient donc se barrer à son cadavre. Ils prétendent n'avoir rien vu. Le sont donc corpulent, M. Mancini donne les monstrueuses charges qui pèsent sur les accusés. Elles sont accablantes. L'acte accusé aux accusés est monstrueux. Mlle les jurés auront fait leur devoir.

*Plaidoirie de Me H. de Montera junior*

La jeune et vaillant défenseur se joint à Me l'Avocat général pour réclamer contre les accusés un châtiment exemplaire. A son tour, il démontre la culpabilité des trois accusés qui se sont entendus pour larder de coups de couteau une vieille femme sans défense.

Vainement les honorables défenseurs soutiendront-ils qu'en admettant même que les accusés aient quitté Corte après la victime, ils ont pu la dépasser sans la rencontrer en suivant un chemin plus court.

Les deux sentiers qui conduisent au lieu du crime sont à peu près d'égale distance et il était impossible aux accusés de dépasser la victime sans la rencontrer. Le sentier qu'aurait suivi cette dernière, d'après la défense, est absolument à découvert et les accusés même en passant par un autre chemin, devaient forcément les voir. Ils prétendent ne pas l'avoir aperçue. Ils ont donc intérêt à nier l'avoir rencontrée. Dominique Giudicelli, le lendemain était rosté à Capalba. Ce jour-là il balaiait la tête, il avait l'attitude d'un coupable. Sa concubine, rouge, le sang à la tête, avait dû un témoin, le crime est écrit sur son visage.

Dans une émouvante péroraison, le jeune maître convie les jurés, à réprimer avec la dernière rigueur un crime épouvantable.

*Plaidoirie de Me Scampucci*

Me Scampucci est chargé de la défense de Barnardini Nicolas. Il démontre dans une très habile argumentation, que son client n'a nullement appris ce jour-là, la victime sur le chemin de Sainte-Lucie. D'ailleurs, aurait-il assisté au crime comme on le prétend, il n'en serait pas pour cela un complice, mais simplement un témoin qui, pour une raison ou pour une autre, refuse de parler.

MM. les jurés n'hésiteront pas à rendre à la liberté cet infortuné vieillard qui est arrivé à quatre-vingts ans sans avoir jamais subi le moindre condamnation.

*Plaidoirie de Me Moretti*

Le crime dont on accuse Marie-Françoise Salviani est monstrueux. Mais l'accusation ne repose sur aucun fondement sérieux, elle repose sur du néant. Avec son éloquence habituelle, Me Moretti examine successivement les charges de l'accusation. Il démontre que la victime a quitté Corte après les accusés et que ceux-ci sont arrivés à Sainte Lucie sans la rencontrer.

S'il n'y a pas de charges contre les accusés, il y en a de très graves contre un nommé Baldenci qui, la nuit du crime, rodait sur la route de Sainte Lucie. La victime portait à la main une mesure que n'ont pu lui faire les accusés.

Dans une émouvante péroraison, Me Moretti met les jurés en garde contre les conséquences d'une erreur judiciaire.

L'audience est suspendue et renvoyée en continuation à 2 heures.

*Plaidoirie de Me Decori*

A la reprise de l'audience, Me Decori prend à son tour la parole.

Son vaillant talent l'informera ne contient aucune preuve sérieuse contre les accusés, mais ceux-ci au contraire, peuvent établir leur innocence. Il est certain qu'à trois heures du matin, un nommé Baldenci, porteur d'un paquet suspect qu'il essayait de dissimuler sous sa veste, rôdait autour du lieu du crime. Que faisait-il ? La justice aurait dû l'arrêter, et alors on aurait peut être trouvé la vérité.

Le prétoire contient de nombreuses femmes, MM. les jurés n'ont même pas un plan à leur disposition pour éclairer leur religion. Dans ces conditions, ils ne peuvent pas se prononcer en connaissance de cause.

L'éloquent défenseur fait, en terminant, un pressant appel à la justice de MM. les jurés.

*Le Verdict*

Le jury rapporte un verdict affirmatif en ce qui concerne Giudicelli Dominique et Salviani Marie Françoise, qui obtiennent cependant les circonstances atténuantes. Il est négatif à l'égard de Barnardini.

En conséquence, la Cour a acquitté Barnardini Nicolas et condamné Giudicelli Dominique et Salviani Marie-Françoise à 10 ans de travaux forcés.

## *Bulletin Financier*

Paris, 25 juillet 1907.

Le marché est sans animation, calme et ferme dans l'ensemble. Notre Rente 3 s/o est comme samedi à 95 07. Fonds Etrangers bien disposés. Russes en légère avance. Nos Grands Etablissements de Crédit gardent leurs bons « dispos » tions et se représentent aux environs de leurs cours précédents. Les valeurs industrielles sont peu actives ainsi que les valeurs de trusts.

Les obligations 5 0/0 du Port de Bahia ont conservé d'excellentes dispositions à 458. Les obligations hypothécaires 5 0/0 du chemin de fer de Goyaz ont progressé à 457. Les actions de la Cie des chemins de fer du Midi de l'Italie sont recherchées à 272 ; le payement des coupons et le service des titres se fait à Paris à la Banque Française pour le commerce et l'industrie, rue Pondrera.

La Capillitas se retrouve bien tenue à 71. La Sagasta Copper se négocie à 65.

Une société anonyme française se constitue sous le nom de société des Mines d'antimoine et d'or de Bongala (Portugal) au capital de 1,700 000 fre divisé en actions de 100 fre dont 5,000 d'apport et 12.000 à souscrire. Ces actions jouiront d'un intérêt statutaire de 5 0/0 en plus de la répartition et à bénéfices.

Parmi les valeurs automobiles, l'action Auto Transports est demandée à 129.

Nos chemins de fer sont sans changements.

# *Petite Gazette*

**Variations Atmosphériques du 25 juillet**

**Thermomètre** — 9 heures du matin : 23 5. à midi : 26 8 à 3 heures du soir : 23 4 Maxima + 29 6 Minima 20.

**Baromètre** — 9 heures du matin, 760 mm à midi, 760 mm 6 heures du soir, 758 mm. Vent — Dans la matinée, N. E.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Licenciée en droit*

Mlle Félicie de Caraffa vient de subir les deux examens de fin d'année de licence devant la faculté de droit d'Aix. Elle a été reçue brillamment avec majorité de boules blanches.

Mlle de Caraffa compte prêter serment comme avocat à la rentrée d'octobre, et se faire inscrire au barreau de notre Cour d'appel.

Ce nouveau succès n'étonnera personne ; la jeune licenciée en droit, — la première qui ait conquis ce grade en Corse, — nous y a habitués. Et personne ne sera surpris non plus si ses débuts à la barre seront des plus brillants : elle a trop de qui tenir, soit comme arrière-petite-fille et petite-fille des éminents conseillers Tiras et Vincent de Caraffa, soit comme petite-fille de Sampiero Gavini, pour ne citer que ceux qui ne sont plus.

Nous la prions, en attendant, d'accepter nos bien respectueuses félicitations.

***

*Lycée de Bastia*

Comme nous l'avons annoncé la distribution des prix aux élèves du Lycée aura lieu samedi, 27 juillet, à 8 heures du matin, sous la présidence de M. Agostini, Procureur de la République.

Le discours d'usage sera prononcé par M. Farnat, professeur d'allemand.

Les invités entreront par la porte du boulevard du Palais, les élèves par la porte de rue de la Miséricorde.

***

*Licence en droit*

M. Patrice de Corsi, étudiant de 2e année à la faculté de droit d'Aix, a remporté la 3e mention d'Economie politique au concours de fin d'année.

Nous lui adressons nos félicitations.

— Ont été reçus aux examens de licence devant la même faculté : 1re année 1re partie, MM. Sala, Sabiani, Franchi ; 2e année 1re partie, MM. Olivieri, Sabadini, Famarelli, Sala, Ponzevera ; — 3e année, 1re partie, M. Grimaldi.

***

*Baccalauréat*

M. Antoine Semidei, fils de notre cher et très distingué concitoyen, M. Henri Semidei-bey, chef du cabinet du ministre des Affaires étrangères au Caire, vient d'être reçu aux examens du baccalauréat classique, 1re partie, devant la faculté de Paris.

Ce jeune bachelier, à peine âgé de quinze ans, qui a dû solliciter une dispense d'âge, est un des plus brillants élèves de l'Ecole française du Caire. Sa toute jeune sœur, Joséphine, a de son côté enlevé haut la main le brevet élémentaire.

Toutes nos félicitations pour ces succès.

***

*Au Port*

— Vap. « Golo, » cap. Carrios, de Marseille, 210 passagers, div.

— Vap. « Corsica, » cap Isbé, de Livourne, 47 passagers, div.

***

*A vendre*

Pour cause de départ, joli mobilier de salon et salle à manger en noyer.

S'adresser 17, rue de l'Opéra, au 3me étage.

***

*Avis*

M. Ceccaldi, professeur en retraite a l'honneur de prévenir les familles qu'il donnera des leçons à des élèves qui doivent suivre les classes de 9me, 8me et 7me du Lycée.

Rue de l'Opéra, 21.


## LES VARICES

L'ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL guérit les varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, à fr. 50, franco. Nyrdahl, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de garantie NYRDAHL.

CHIRURGIEN-DENTISTE

## M. ÉDOUARD NICOT

Diplômé de l'Ecole Dentaire et de la Faculté de Médecine de Paris Lauréat ex-assistant des Hôpitaux

CABINETS DENTAIRES :

*AJACCIO, 20, Cours Grandval*

*BASTIA, 20, Boulevard Paoli*

Atelier spécial de prothèse pour la fabrication des dentiers

Extractions sans douleur. Obturations ciment, émail, amalgame platine notifications, nettoyage et limaillage des dents. Dents artificielles, dentiers, appareils de tous systèmes, caoutchouc, celluloïde, or, etc. Brides Work. Redressements. Avis. — Nous informons les personnes qui ont des pièces d'anciens systèmes comme on désirerions, que nous nous chargeons de les réparer.

*Cabinets ouverts de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures du soir.*

## Hôtel du Torrent

SAINT-PIERRE DE VENACO

**André Marianl**, propriétaire

Situation splendide au milieu des châtaigniers, à 800 mètres d'altitude dans un site délicieux d'ombrage et de fraîcheur.

Nombreuses promenades à faire sans fatigue. Fréquenté par la meilleure société Bastiaise et Ajaccienne.

Chambres hygiéniques et confortables.

Nourriture Française très soignée.

Pension, 5 à 6 francs par jour, suivant la chambre, tout compris.

Voiture à la gare de Venaco.

Par sa table et son confort, l'*Hôtel du Torrent* peut soutenir la comparaison avec les meilleurs hôtels du pays.

## AVIS

MM. L. N. Mattei et Cie, 15, place Saint-Nicolas, Bastia, sont acheteurs de grenes Reine-Claude vertes et grosses.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

**BOURSE DE PARIS**

| | 24 juillet | 25 juillet |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95 10 | 95 05 |
| — de 3 1/2 0/0 amortis. | 95 50 | 95.40 ex-coupon. |

## Collège d'Ajaccio

*Distribution des Prix*

Ajaccio, 25 juillet.

Sur la demande de M. Chalcil, préfet de la Corse, la distribution des prix aux élèves du Collège Fesch, qui avait été primitivement fixée au lundi 29 juillet, aura lieu samedi prochain, 27 du courant.

## Faculté de Droit

Aix-en-Provence, 25 juillet.

M. Louis de Montera a été reçu le premier aux deux examens de première année de licence, devant la Faculté de droit d'Aix.

# Le Procès Soleilland

*Scènes scandaleuses*

Paris, 25 juillet.

Après la lecture de l'arrêt de mort, des scènes scandaleuses se sont produites dans l'auditoire composé en très grande partie de femmes aux toilettes excentriques, aux coiffures extravagantes et aux figures bizarres.

Toutes ces femmes ont applaudi bruyamment et crié : bravo !

Le palais de justice a été, en outre, pris d'assaut par une foule nombreuse qui poussait des hurlements.

## LETTRE de M. Thadée Gabrielli

*député de Sartene*

à M. le Garde des Sceaux

Paris, 25 juillet.

Le *Figaro* publie aujourd'hui une lettre adressée par M. Thadée Gabrielli, député de Sartene, à M. Guyot-Dessaigne, ministre de la Justice.

Dans cette lettre le député de Sartene, se faisant l'interprète du sentiment public, s'élève contre la tendance qu'on a, dans les grands procès d'assises, à transformer les salles d'audience en salles de spectacle. Il ne doute pas que le Garde des sceaux ne soit décidé à réagir contre ces pratiques qui sont dues autant à la curiosité malsaine du public, qu'à la faiblesse de certains magistrats.

La lettre de M. Gabrielli se termine ainsi :

« Je suis assuré, M. le Garde des sceaux, d'aller au devant de vos désirs en vous fournissant, dès la rentrée, l'occasion de faire connaître au Parlement, les mesures que vous aurez prises dans ce sens, et auxquelles, pour ma part, j'applaudirai doublement comme ancien magistrat. »

## LA PRESSE PARISIENNE

Paris, 25 juillet.

La presse parisienne a été unanime à protester contre les scènes scandaleuses qui se sont produites au procès Soleilland, où par suite de l'abondance des cartes d'entrée qui ont été délivrées, la salle d'audience de la cour d'assises de la Seine a été envahie par des actrices et des demi-mondaines.

Les journaux approuvent l'initiative prise par M. le député Gabrielli, en espérant qu'elle mettra fin à ces scandales.

## MESURES IMMÉDIATES

Paris, 25 juillet.

On annonce, à la Chancellerie, que le Garde des sceaux, partageant les sentiments exprimés par le député de Sartene, va prendre à ce sujet les mesures les plus immédiates et les plus sévères.

## Nouvelles Militaires

### Mutations

Paris, 25 juillet.

Le *Journal Officiel* publie les mutations suivantes dans les armes ci-après :

*Gendarmerie*

M. Vautrelle, capitaine à la 15e légion ter, à Sartene, passe à la 2e légion, à Gien.

M. le capitaine Bistos, récemment promu, est désigné pour Sartene.

*Artillerie*

M. Richard, capitaine d'artillerie à Ajaccio, est désigné pour suivre les cours de la division technique.

*Infanterie*

**Mutations au 163e régiment**

M. le capitaine Donati, de la 13e Cie, passe au cadre complémentaire ;

M. le capitaine Bout, du cadre complémentaire, passe à la 13e Cie.

M. le lieutenant Lartigue passe à la 6e Cie.

M. lieutenant Mingalon passe à la 4e Cie.

MM. les lieutenants Boudyet Ghérardy passent à la 15e.

M. le sous-lieutenant Prelier passe à la 12e.

M. le sous-lieutenant Terrier passe à la 11e.

## Nouvelles Maritimes

*Promotions*

Paris, 25 juillet.

Sont promus au grade de vice-amiral : MM. les contre-amiraux de Fauque de Jonquières et Barnaud.

Sont promus au grade de contre-amiral : MM. les capitaines de vaisseau Berryer, Auvert et Perrin.

Sont promus au grade de capitaine de vaisseau : MM. les capitaines de frégate Boyer, Amiet et Lauwick ;

Sont promus au grade de capitaine de frégate :

MM. les lieutenants de vaisseau Morel, Pelletier-Doisy, Boisnière, Blondeau, Milôart, Cazalas-Gaillon, Cuzac, Logeuz de Saint-Seine.

Sont promus au grade de lieutenant de vaisseau : MM. les enseignes de vaisseau Parlier, Lemartret, Gasquet, de Pontevès Gorandan, Kerboul, de Pomharat, Laffont, Largo, Adrien, Castex, Lorin, Guibert et Traube.

## L'armée navale à Toulon

Toulon, 25 juillet.

Les diverses unités de l'armée navale, après avoir achevé leur ravitaillement en charbon, en vivres et en eau, ont appareillé hier.

La première journée de manœuvres dans lesquelles on applique les nouveaux principes de tactique navale, a donné des résultats très satisfaisants.

La commission chargée de suivre les évolutions et de fournir un rapport sur la nouvelle tactique est embarquée à bord du *Saffren*.

Cette commission se compose des amiraux Caillard, Barnaud, Gschard, Chochprat et du général d'artillerie Valabrègue.

CONSEIL DE GUERRE DE BREST

## La perte du « Jean Bart »

*Condamnation du commandant Barbin*

Brest, 25 juillet.

Le conseil de guerre, réuni à Brest pour juger le capitaine de frégate Barbin, commandant du *Jean-Bart* qui avait perdu son navire sur la côte occidentale d'Afrique, a rendu aujourd'hui son arrêt.

A la majorité, le conseil a reconnu le capitaine de frégate Barbin coupable d'impéritie, et l'a condamné à la privation du commandement pendant 3 ans et aux frais envers l'Etat.

Les membres du conseil ont cependant signé à l'unanimité un recours en grâce en faveur du commandant Barbin.

## Conférence socialiste

### M. Sarrien hué

Digoin-sur-Loire, 25 juillet.

Le comité socialiste unifié de Digoin-sur-Loire avait organisé une réunion contradictoire à laquelle avait été convoqué M. Sarrien, sénateur.

La réunion fut très orageuse. Des coups furent échangés et l'ancien président du Conseil fut injurié, outragé et hué.

## Conseil supérieur de la guerre

*Démission du général Michal*

Paris, 25 juillet.

Le *Gaulois* affirme que le général de division Michal, membre du Conseil supérieur de la guerre, a adressé au ministre de la guerre sa demande de mise en disponibilité.

La décision du général Michal, est provoquée par le départ du général Hagron dont il était le principal collaborateur et pour ainsi dire la doublure.

## L'escadre japonaise *EN FRANCE*

### Déjeuner à l'Elysée

Paris, 25 juillet.

Divers officiers de l'escadre japonaise, qui est actuellement à Brest, sont arrivés hier à Paris.

Ils ont été reçus, ce matin, par le Président de la République.

M. Fallières a offert un déjeuner en l'honneur de l'amiral Uriu et des officiers de l'escadre japonaise.

Divers toasts ont été échangés.

« La visite courtoise de l'escadre japonaise en France, dit M. Fallières est le prélude de relations de plus en plus étroites entre la France et le Japon.

» Je bois aux souverains japonais, à la prospérité de leur pays et à la grandeur de marine la japonaise. »

L'ambassadeur du Japon prend ensuite la parole :

« L'escadre de l'amiral Uriu apporte en France l'expression de sentiments profondément cordiaux. Je lève mon verre à la prospérité de la France, à la santé de son chef suprême et au développement de sa marine. »

## LA CRISE VITICOLE

### Un Colonel aux arrêts

Paris, 25 juillet.

Le colonel du 53e régiment d'infanterie, en garnison à Tarbes, qui avait été envoyé dans le Midi viticole pour assurer le service d'ordre, avait sollicité du ministre de la Guerre, par l'intermédiaire de plusieurs membres du Parlement, la rentrée du régiment à Tarbes.

Le ministre de la Guerre, n'ayant pas approuvé la correction de ce procédé, a infligé 30 jours d'arrêts de rigueur au colonel du 53e.

## Les prisonniers de Montpellier

Paris, 25 juillet.

La Chambre criminelle de la Cour de Cassation a pris connaissance du pourvoi formé par les prisonniers du comité d'Argelliers contre l'arrêt de la Cour de Montpellier, qui leur a refusé la mise en liberté provisoire.

La chambre criminelle statuera samedi sur le pourvoi.

## L'ACCORD RUSSO-JAPONAIS

Tokio, 25 juillet.

La convention russo-japonaise qui avait été soumise à l'approbation de l'empereur du Japon, a été signé aujourd'hui par le Mikado.

Le Tsar, de son côté, ayant approuvé l'accord entre les deux puissances, les chancelleries des deux pays ont décidé, d'un commun accord, de livrer à la publicité samedi la convention russo-japonaise.

## EN ESPAGNE

### Voyage des Souverains

Madrid, 25 juillet.

Il est définitivement arrêté que le roi Alphonse et la reine Victoria se rendront en Autriche au mois d'août prochain.

Les souverains espagnols iront à Vienne faire une visite à l'empereur d'Autriche.

## EN ITALIE

### L'AFFAIRE NASI

Rome, 25 juillet.

A la suite des troubles provoqués par la réception de la nouvelle du refus de la Haute-Cour d'accorder à Nasi la liberté provisoire, de nombreux mandats d'amener ont été lancés par le parquet.

Il a été opéré cinq cents arrestations.

Un grand nombre de prisonniers sont des anarchistes militants.

Des perquisitions opérées au domicile des personnes arrêtées, ont fait découvrir des armes et des munitions.

La ville est toujours occupée militairement.

De nombreuses patrouilles sillonnent les rues et dispersent les rassemblements.


## EN CORÉE

### La Situation

Séoul, 25 juillet.

La situation en Corée est toujours très grave, malgré le calme apparent de la population ; les autorités japonaises craignent toujours une révolte générale à cause de l'acharnement avec lequel le parti anti-japonais se livre à une propagande occulte.

Le Japon et la Corée viennent de conclure un accord au terme duquel l'administration intérieure de la Corée est placée sous le contrôle du résident général japonais.

Cet accord permet au Mikado de nommer en Corée des fonctionnaires japonais.

**LA GUÉRISON DES MALADIES de POITRINE**

et des Voies respiratoires

Sous ce titre, le *Journal des Forces* vient publier une étude remarquable sur une nouvelle méthode de guérir radicalement la Tuberculose, la Phtisie, la Bronchite, l'Emphysème, la Catarrhe, l'Asthme, l'Oppression, etc. Ce journal est envoyé gratuitement par Armand Rebeyrol, 21, rue Directeur de l'Institut de Régénération, 21, rue Lafayette, Paris.

**Grand entrepôt de Vins**

FINS ET DE TABLE

de toutes provenances

**ORESTEBIAGINI**

*5, Avenue Carnot, Bastia*

2 Grands Prix, 1 Diplôme, 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions

*Vente en Gros et au détail*

LIVRAISON A DOMICILE

VINS DE TABLE

Rouge, 0,20 et 0,25, 0,30 et 0,40 s. la litre.
Blanc, 0,30 et 0,40 s. le litre.

VINS FINS DE CORSE

0,80 et 1 fr. la bouteille verre compris.

VIN DE CHIANTI (Italie)

fr. 40 le flacon, 0 70 le 1/2 flacon.

VIN LE MARSALA (Sicile)

1.60 1.75 et 2 fr. le bout., 0,80 s. le 1/2 b.
3 fr. le flacon, 1 fr. 60 le 1/2 flacon.

VINS DE BORDEAUX (Médoc vieux)

1 fr. 25 la bouteille.

VINS D'ASTI mousseux

1 fr. 75 la bouteille.

VINS FINS D'ESPAGNE

1 fr. 50 la bouteille.

VINS de MADÈRE et de MALAGA (Espagne)

1 fr. 40 la bouteille, 0,90 le 1/2 bouteille.

MUSCAT DE FRONTIGNAN vieux

1 fr. la bouteille, 0,90 le 1/2 bouteille.

Vermouth de Turin 1 fr. 50 la bouteille.
Quinquina Pomponnet 1 fr. 40 id.
Vermouth Supérieur 1 fr. 40 id.
Apéritif « Le Fol » 1 fr. 50 id.
Genièvre 1 fr. 40 la bouteille.

VINS DE CHAMPAGNE

Grafton et Keyer 3 fr. 25 et 3 fr. 75 le bout.
Duc Regnault de Chamousseaux 2 fr. 50 et 2 fr. 75 la bouteille.
Frotet à Epernay 4 fr. 50 et 5 fr. le bout.

SUCRE DE BOIS BLANC (Pin)

Prise au magasin 1 fr. le sac.
Rendue à domicile 1 fr. 25 le sac.

Vente de Planches — Lattes — Liteaux — Postrelles

*Prix réduits*

**Orezza-les-Eaux**

HOTEL DE GRANAJOLA

(VILLA MANFREDI)

*Ouvert du 20 juin au 1er octobre*

Le restaurant est dirigé par un ancien maître d'hôtel renommé.

Prix de la pension 5 francs par jour, chambres 2 fr.

Arrangements pour famille.

S'adresser pour renseignements à Mme Talonat, Hôtel Granajola, (Orezza).

**Aux Amateurs de la pêche aux truites**

M. Jean SCOTTO, patron-pêcheur à Saint-Florent, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il peut livrer des filets de truites de 8 m. de longueur sur 0 m. 75 de hauteur, entièrement confectionné, au prix de 10 francs, rendus franco à domicile.

# MAISON
# L.-N. MATTEI & Cie

**a été sans doute la premiere à avoir l'idée de fabriquer un vin apéritif à base de Quinquina avec les vins des raisins si renommés du Cap Corse et de Pineto et à lui donner la dénomination de**

## Vin du Cap Corse au Quinquina

**Comme le secret de cette invention est précieusement gardé, tous les produits similaires débités sous ce nom ne sont qu'une vulgaire et dangereuse contrefaçon.**

**On ne contrefait que ce qui est supérieur mais quoique l'on fasse**

## Le Vin du Cap Corse au Quinquina Mattei

**reste inimitable et pour être bien servi demandez toujours un**

## Vin du Cap Mattei

**Exiger la marque**

**Demandez dans tous les bons établissements UN VIN DU CAPMATTEI.**






# LA CEDRATINE

**Délicieuse Liqueur de marque**

***Se méfier des contrefaçons***

**Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904**



TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 206 — SAMEDI 27 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr | 10 fr | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale, et autres Pays le port en sus.

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*


# COUR D'ASSISES DE LA CORSE

## L'ASSASSINAT DU LIEUTENANT DE GEYER D'ORTH

### LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Anne.
Soleil : (heure nationale)
Lever 4 h, 47 m — Coucher 6 h, 58 s.
Dernier quart., le 31 Nouv. Lune, le 8.
Fête de Demain : Saint Pantaléon.

*26 JUILLET*

### GLOIRES D'ANTAN

#### Le Cinquantenaire de Béranger

Le 16 juillet dernier, il y avait eu cinquante ans que, dans son petit appartement du 7 de la rue de Vendôme, s'éteignait doucement, chargé d'ans et de gloire, le chansonnier Béranger.

Depuis 1848, il vivait très à l'écart, non pas encore oublié certes de sa génération, qui continuait à chanter ses chansons, mais déjà discuté, lui, l'idole des journées de juillet, le poète le plus glorieux, le plus loué, le plus populaire de son vivant qui fût jamais ; le seul qui, parmi les modernes, a revécu le destin des vieux aèdes et connu une célébrité plus large que celle des livres, car elle aurait pu se passer de l'imprimerie et, en réalité, elle s'en passait, la tradition orale suffisant à la multiplier et à l'entretenir.

A sa mort, Béranger, dont l'œuvre avait été, sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet, comme l'évangile de la France libérale et chauvine, était déclassé politiquement. Comme on l'a dit, le bonapartisme triomphant boudait le « barde de l'Oncle, » qui n'était trouvé subitement sans voix pour chanter le neveu. Les républicains l'accusaient d'avoir stupéfié la conscience du peuple avec le narcotique de la Légende. L'Eglise en voulait au libertin, la philosophie au « bondieusard » du *Dieu des bonnes gens* et de *Mon âme*, les artistes du vers au rimeur à la diable, les vieilles gens au « bonnet rouge » incorrigible des *Gueux*, les jeunes au vaincu résigné, les femmes au roquentin fourbu...

Cependant, un nom pareil ne pouvait perdre aussi vite sa puissance magique. Aussi, le 18 juillet 1857, tout le peuple de Paris, malgré les obsèques policières que la Société générale avait organisées aux frais de l'Etat, suivait à travers les rues ensoleillées le cercueil de son ancienne idole. Ce fut la marche triomphale des grands morts.

Mais, dès le lendemain, l'oubli reprenait sa tâche patiente. Les lettrés se montrèrent surtout implacables. C'est avec un mépris profond que Leconte de Lisle parlait de l'amoureux de Frétillon, ce « néant ». Flaubert, si le nom de Béranger venait à tomber dans la conversation, poussait des ruginements. Renan lui-même, si soucieux de respecter tous les cultes, fut néanmoins iconoclaste de celui-là. Quant aux Parnassiens qui commençaient à se grouper autour du « Laboureur » de Lemerre, il leur suffisait, pour disqualifier une créature humaine, de la soupçonner de « bérangérisme » !

Et pourtant ce « néant » avait été salué très bas par un Chateaubriand, un Goethe, un Lamartine, un Lamennais, et Proudhon avait ainsi résumé le sentiment national à son égard : « En fait d'art et de poésie, une pareille universalité d'admiration est décisive et dispense de tout autre argument. »

Même, dans un article daté de 1863, Sainte-Beuve écrivait :

« Un jour, au printemps de 1827, Victor Hugo aperçut dans le jardin du Luxembourg M. de Chateaubriand alors retiré des affaires. L'illustre promeneur était debout, arrêté et comme absorbé devant des enfants qui jouaient à tracer des figures sur le sable d'une allée. Victor Hugo respecta cette contemplation silencieuse et se contenta d'interpréter de loin tous les rapprochements qui devaient naître, dans cette âme orageuse de René, entre les vanités des grandeurs parcourues et ces jeux d'enfants sur la poussière. En rentrant, il me raconta ce qu'il venait de voir et ajouta : « Si j'étais Béranger, je ferais de cela une chanson ! »

« Si j'étais Béranger ! » Dans la bouche orgueilleuse de Victor Hugo, cette formule donne à réfléchir.

Et maintenant, de toute cette gloire, que restera-t-il ? Des chansons qu'on ne chante plus et qu'on lit encore moins, et un phénomène social et politique qui perpétuera dans l'histoire la physionomie et le nom du chansonnier national de 1815.

En ce temps de 1815 à 1848, il y avait une poésie populaire dont les âmes de « juste milieu » se contentaient. Mais, depuis le progrès des lumières, le goût du rare s'est vulgarisé. La candeur artistique est morte de honte. Un de nos confrères qui, malgré tout son esprit, ne peut se résoudre à considérer cela comme un bienfait, me racontait — au cours justement d'une visite aux « reliques » dont le musée Carnavalet a hérité à la mort de Perrotin, l'éditeur et l'ami de Béranger, — que tout récemment, à la suite d'un dîner dans le monde du commerce parisien, il avait eu la bonne fortune d'applaudir la demoiselle de la maison. Il y a cinquante ans, cette vierge du tiers-état aurait chanté quelque chose de Loïsa Puget ou les *Adieux de Marie Stuart* de Béranger, elle nous a dit la mort d'Yseult ! Pendant le repas on n'avait parlé que de Nietzsche. Cela prouve qu'il n'y a plus de mentalité moyenne et que l'idéal intermédiaire, qui se tenait à égale distance de l'extase et de *Viens Poupoule !* ou de la *Petite Tonkinoise*, n'existe plus.

Pour nous, mon ami et moi, qui sommes de la génération qui a encore entendu chanter Béranger au dessert des dîners de famille, les jours de gala, nous eûmes une petite pointe d'émotion quand le gardien nous ouvrit le tiroir d'une commode ventrue du temps de Louis XIV et que nous vîmes, plié avec soin, le vieil habit de l'amant de Lisette, l'habit légendaire, aux basques carrées, aux larges revers, au col énorme. Mais la fleur des champs ne brillait plus à sa boutonnière et il y avait du deuil sur cet habit du cinquième couplet :

*Je dois bientôt, il me semble,*
*Mettre pour jamais habit bas.*
*Attends un peu, nous finirons ensemble,*
*Mon vieil ami, ne nous séparons pas.*

MARCEL FRANCE.

### Ce que disent les Journaux

**L'Humanité**

Sur les élections prochaines :

« Il y a dans la démocratie une telle passion de réforme et de mouvement que les candidats les plus conservateurs, les plus réactionnaires sont obligés maintenant d'inscrire sur leur programme l'impôt sur le revenu et les retraites ouvrières. Ils font même grief au parti républicain de ne pas les avoir votées encore. Les radicaux comprendront-ils enfin la leçon ? Ah ! qu'il serait facile d'ouvrir à jamais les portes du passé et d'ouvrir une large voie au progrès social ».

**La Petite République**

Sur les experts, à propos de l'affaire Soleilland :

« Faites donc l'expérience suivante : Allez demander à un aliéniste de vous délivrer un certificat disant que vous n'êtes pas fou, et il y a gros à parier qu'il vous refusera net, ne voulant pas engager sa responsabilité, au cas où il se tromperait. Comment se fait-il que le même aliéniste, quand il est commis par la justice, rende sans hésitation des sentences pareilles ? Il y a là un état d'esprit assez curieux, et sur lequel il conviendrait peut-être de provoquer l'avis de MM. les aliénistes eux-mêmes. Puisque, à notre époque, les experts restent seuls à rendre des oracles, il serait peut-être bon de savoir pourquoi ils ne peuvent les rendre que dans certaines conditions ».

**La Lanterne**

A propos de la Conférence de La Haye :

« En attendant le développement de l'idée d'arbitrage international, nous entendons, cela va sans dire, mettre notre force au service de notre droit, si on nous ne voulons pas nous interdire l'espérance de temps meilleurs. Un jour viendra où les peuples, disposant souverainement de leurs destinées, formeront en Europe cette grande Suisse prophétisée par Victor Hugo et s'en remettront volontairement à une cour arbitrale du soin de les départager en cas de conflit ».

### *Abonnements de Saison*

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

### COUR D'ASSISES

Audience du 26 juillet 1907

*Présidence de* M. GAVINI, *conseiller*

### L'ASSASSINAT du lieutenant de Geyer d'Orth *à Ajaccio*

Une extraordinaire corbeille féminine entoure le prétoire ; la nouvelle circulaire de M. le Garde des sceaux n'était pas encore parvenue au Parquet général.

On se rappelle dans quelles conditions tragiques le lieutenant de Geyer d'Orth du 163e d'infanterie a, le 4 avril dernier, trouvé la mort à Ajaccio.

Au moment où il était au train d'acheter des cigares, dans un bureau de tabacs du Cours Napoléon, un jeune homme de 20 ans, Philippe Antonetti, tirait sur lui quatre coups de revolver, prétendant venger ainsi l'honneur de sa sœur outragée par le lieutenant.

A la suite d'une longue information suivie à Ajaccio, on a renvoyé devant la Cour d'assises le demoiselle Angèle Antonetti et ses deux frères Philippe et Antoine, sous l'inculpation d'avoir ensemble et de complicité donné la mort au lieutenant de Geyer.

Angèle Antonetti est une jeune fille de 16 ans, très jolie et très fine. Son visage est empreint d'une grande tristesse. Elle se défend cependant avec assurance.

Son frère Philippe a un aspect sévère et un regard méchant. Il est joli garçon, mais sa physionomie est loin d'être sympathique.

Quant à Antoine il a l'air d'un brave homme.

⁂

Après la formation du jury de jugement, auquel sont adjoints deux jurés complémentaires, M. le greffier Orsatelli donne lecture de l'acte d'accusation qui expose ainsi les faits :

*Acte d'accusation*

Le lieutenant de Geyer d'Orth, du 163e régiment d'infanterie de ligne, en garnison à Ajaccio, avait son logement cours Grandval, et prenait pension à l'hôtel Lagorio, cours Napoléon. Il avait pour commensaux son camarade le lieutenant Marchand et M. Dana, rentier ; Angèle Antonetti les servait à table. Les amis de M. de Geyer d'Orth plaisantaient un jour avec Angèle, celle-ci leur déclara qu'elle avait déjà un ami connu d'eux, laissant allusion par ces paroles au lieutenant de Geyer. Ils répliquèrent en riant : « Vous pouvez y aller, car il est généreux. » Angèle Antonetti, qui était d'un caractère enjoué, était bien vue à l'hôtel où elle prenait son service à 6 heures du matin et ne le quittait qu'à 10 heures du soir. Sa vie paraissait régulière.

Le 1er avril dernier, toutefois, elle ne rentra pas au domicile de ses parents. Son père alla à sa recherche et apprit à l'hôtel que sa fille en était sortie comme d'habitude. Le lendemain, 2 avril, à 7 heures du matin, Angèle frappait à la porte du lieutenant Marchand qui était encore au lit. Elle raconta à celui-ci qu'elle avait passé la nuit chez son ami et qu'elle n'osait pas revenir auprès des siens ; puis elle ajouta : « Vous m'avez dit ainsi que M. Dana, que M. de Geyer était généreux et que je pouvais y aller. Eh ! bien... » elle n'achève pas, mais un haussement d'épaules complète sa pensée. Elle reste là jusqu'à 10 heures du matin et s'en alla ensuite cours Grandval, au domicile de M. Geyer d'Orth où elle passa la journée dans la chambre de l'ordonnance de cet officier. A huit heures et demie elle sortit pour aller au devant du lieutenant. Dans la rue, elle rencontra sa mère et ses frères qui la questionnèrent. Quelques instants plus tard elle se présenta avec ces derniers au domicile de M. de Geyer dont la porte resta close. Elle coucha à l'hôtel Lagorio avec la bonne de salle, Catherine Petrocchi. Le lendemain matin, ses frères Angelo-Philippe et Jules-Antoine vinrent l'y prendre et la conduisirent chez l'officier qui les reçut. Ils lui reprochèrent d'avoir compromis leur sœur et lui demandèrent ce qu'il comptait faire. Le lieutenant ayant répondu qu'il n'avait jamais eu de rapports intimes avec Angèle, ils répliquèrent : « Réfléchissez bien à ce que vous faites. Nous sommes gens d'honneur et nous n'entendons pas être salis par vous. Nous sommes d'ailleurs en assez grand nombre pour nous faire respecter. »

A partir de ce moment, les frères Antonetti traquèrent le lieutenant qui, se sentant plus en sûreté, se faisait accompagner par son ordonnance et par des camarades. Il fit même appel à la vigilance du Parquet d'Ajaccio. Le 4 avril il quitte l'hôtel où il venait de prendre son repas du soir. Accompagné du lieutenant Bouhil et de son ordonnance, il entre au bureau de tabac qui est à côté de l'hôtel. Au moment où il allait régler un cigare qu'il avait choisi, quatre détonations d'armes à feu retentirent et l'infortuné de Geyer tomba par derrière s'affaissait dans les bras de son camarade en disant : « Et pourtant, je ne leur avais rien fait ! »

L'auteur de cette lâche agression prit aussitôt la fuite poursuivi par le gendarme Latrouille sur lequel il fit feu avec son revolver sans l'atteindre. Il n'est constitué prisonnier le 11 avril suivant. On transporte le blessé à l'hôpital militaire. De Geyer d'Orth avait été atteint au bras gauche et à la région lombaire gauche ; cette dernière blessure était mortelle. Le projectile avait intéressé dans son trajet l'estomac et le rein gauche et était allé se loger sous le cartilage de la neuvième côte.

L'infortuné lieutenant expirait le 5 avril à 9 heures du matin, non sans avoir énergiquement protesté ce sa complète innocence vis-à-vis de la sœur de son meurtrier. La conduite et la moralité de Jules-Antoine et d'Angèle Antonetti n'ont pas donné lieu à des observations défavorables,

...udie que Philippe est signalé comme un homme violent et paresseux, vivant du produit de la prostitution des femmes.

***

M. Regelli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Mes de Carcilla et Roux, du barreau d'Ajaccio, sont assis au banc de la défense.

*Interrogatoire d'Angèle Antonetti*

D. — Tout le monde est unanime à donner sur votre compte de bons renseignements. Vous êtes domestique à l'hôtel Lagorio ; vous serviez à table et vous service particulièrement la table où se trouvait le lieutenant de Geyer ?

R. — Oui.

D. — D'une correspondance qui est au dossier, il résulte que c'était vous qui le pourvoiries ?

R. — Ce n'est pas moi qui la pourvoyais.

D. — Dans une lettre écrite par vous on peut lire que vous vous étiez rendue chez lui et que vous aviez trouvé porte close ?

R. — C'est lui qui me poursuivait et me donnait des rendez-vous. Malheureusement, j'ai déchiré ces lettres.

R. — Cependant, vous disiez dans ces lettres : « Choisissez le jour qu'il vous plaira. Je suis libre de telle heure à telle heure. »

R. — C'est lui qui m'avait écrit : « Viens, dimanche. Je renverrai mon ordonnance et nous serons seuls. » Si j'ai déchiré cette lettre, comme toutes celles que m'écrivait le lieutenant, c'est que je craignais qu'elles ne fussent découvertes par ma famille, car mon service m'obligeait à rester tout le jour hors de chez moi.

D. — Vous lui avez écrit une autre lettre : « Je viendrai. Vite réponse, le jour avant où je pourrai venir. » Donc aucune de vos lettres, vous ne tenoyez le lieutenant. Ceci paraîtrait établir que vous n'avez jamais eu de relations avec lui. Le lieutenant a toujours dit : « La meilleure preuve que je n'ai jamais eu de relations avec cette fille, c'est qu'elle m'écrivait des lettres pour m'appeler à des rendez-vous où je n'allais pas. » Je dois reconnaître que les amis du lieutenant lui ont cependant fait observer que ces lettres paraîtraient établir que vous aviez des relations avec lui.

R. — J'ai eu des relations avec le lieutenant de Geyer depuis deux mois. Il me renvoyait chez lui.

D. — Cependant les voisins du lieutenant, interrogés, déclarent ne vous avoir jamais vue rentrer chez lui.

R. — Il y en a cependant qui m'ont vue.

D. — L'ordonnance du lieutenant prétend que vous êtes allée le voir pour lui demander de vous faire visiter l'appartement du lieutenant.

R. — Cela ne passait plus de deux mois avant le mort de l'infortuné lieutenant. Je n'avais pas encore eu à ce moment de relations avec lui. Jamais mon frère n'aurait osé le lieutenant de Geyer s'il en avait qu'il m'avait déshonorée.

D. — Votre frère, même que tout autre, n'a pas le droit d'être susceptible en matière d'honneur. Si, comme vous le prétendez le lundi de Pâques, vous aviez passé la nuit avec le lieutenant, les voisins et surtout l'ordonnance qui couchait dans un appartement à côté, auraient entendu du bruit.

R. — Il m'avait donné rendez-vous pour le soir. Je lui avais fait observer que si je rentrais après dix heures, mes parents inquiets seraient venus me chercher. — Vient seulement à dix heures en quittant ton service ma dira bon soir, me dit-il, tu resteras deux minutes et tu rentreras chez tes parents. J'y allais. Il vint lui-même m'ouvrir la porte. Mais il ne me laissa plus partir.

D. — L'ordonnance qui a fait la chambre du lieutenant déclare que rien n'indiquait le passage d'une femme, qu'aucune trace ne permettait de penser qu'une nuit d'amour s'y fut déroulée la veille.

R. — Le matin je suis allée chez le lieutenant Marchand. Donnez-moi, lui ai-je dit, quelques conseils. Je vois une fille sage, j'ai passé la nuit chez M. de Geyer et je n'ose plus rentrer chez mes parents.

D. — Il paraît que vous vous laissez facilement taquiner par les lieutenants ?

R. — Cela n'est pas.

D. — Un jour, que de jeunes officiers vous... taquinaient, vous leur avez dit : « Laissez-moi, vous savez que j'ai un ami. » M. Marchand vous a répondu : « Ah ! c'est de Geyer, vous pouvez y aller, car il est généreux. » Qu'avez-vous fait après avoir quitté le lieutenant Marchand ?

R. — M. Marchand m'a dit : « Vous pouvez rester chez moi jusqu'à dix heures. A cette heure là vous trouverez de Geyer seul, car l'ordonnance sera parti. » Je suis donc resté jusqu'à dix heures chez le lieutenant Marchand. Je suis partie de chez lui pour aller chez M. de Geyer.

D. — Il résulte que vous n'avez plus revu le lieutenant. Votre sœur est venue vous voir à 7 heures du matin et a dit à l'ordonnance : « Enfermez-la cette nuit encore avec le lieutenant, nous viendrons les surprendre.

R. — Cela n'est pas. Le lieutenant de Geyer m'a affolé. Il me disait : « Tu seras la femme d'un lieutenant. » Je n'y croyais pas. Mais j'espérais au moins qu'il ne m'aurait jamais abandonnée.

D. — Le lendemain soir vous avez passé la nuit chez la dame Perocchi ?

R. — Oui, Monsieur le Président.

D. — Etes-vous allée plus tard trouver le lieutenant en compagnie de vos deux frères qui lui ont dit : « Nous sommes assez nombreux pour nous faire respecter. Nous ne voulons pas être salis par vous. »

R. — Le lieutenant a eu l'audace d'affirmer en ma présence qu'il n'avait jamais eu de relations avec moi. Mon frère lui a dit alors : « que nous appartenions à une famille honorable et que nous n'entendions pas être salis par vous. »

D. — Le lieutenant, à ce moment-là, était armé de son revolver, alors vous êtes partie.

R. — Nous disons simplement allés lui demander des explications.

Le lieutenant de Geyer avait demandé à être servi par moi seule avec le lieutenant Rousseau dans un cabinet particulier.

*Interrogatoire de Philippe Antonetti*

D. — Il faut que je vous fasse connaître les renseignements qui sont fournis sur votre compte. Vous êtes représenté comme un être paresseux et violent. Vous vivez de la prostitution des femmes. Vous avez dit à Commissaire de police, élevé le vagabondage spécial à la hauteur d'une institution.

R. — J'ai toujours travaillé honnêtement. Des certificats l'établissent. J'ai été une fois poursuivi pour vagabondage spécial, mais j'ai été acquitté, car j'étais innocent.

Le soir du lundi de Pâques, ma sœur n'est pas rentrée. Mes parents étaient inquiets. Le lendemain nous sommes allés à sa recherche et nous avons appris qu'elle avait passé la nuit chez le lieutenant de Geyer. Je me suis rendu alors auprès de celui-ci avec mon frère et ma sœur. Il nous a reçus armé d'un sabre et d'un revolver. Il nous a dit qu'étant marié, il ne pouvait épouser notre sœur. Mon frère lui dit alors : « Nous ne voulons pas être salis par vous. »

D. — Votre attitude a été si menaçante que le lieutenant a été impressionné. Il est allé demander protection à la police et à M. le Procureur de la République.

R. — Je ne voulais lui faire aucun mal. J'ai accusé plus tard le lieutenant de Geyer dans la rue, il m'a répondu : « J'ai honte de parler avec vous. »

D. — Vous suiviez partout le lieutenant. Vous étiez résolu à lui donner la mort. N'avez-vous pas dit : « Il a bon foie, il faut qu'il tombe ! »

R. — Non, Monsieur le président. Le 4 avril j'ai vu passer M. de Geyer, j'ai perdu la tête et j'ai fait feu sur lui.

D. — Vous avez failli atteindre Mlle Lemaître qui était en train de rentrer des œufs à M. de Geyer et même M. le lieutenant Henlel qui était à ses côtés ?

R. — A ce moment-là, Mlle Lemaître et M. Boulni étaient un peu écartés.

D. — Vous n'avez donc pas perdu la tête, puisque vous choisissiez le moment où ces personnes étaient écartées pour tirer ? Vous avez aussi tiré sur un gendarme qui vous poursuivait ?

R. — Je n'ai pas tiré sur le gendarme.

D. — Cela est établi je tiens à vous répéter, en terminant, qu'étant donné votre honnêteté habituelle, vous avez, moins que tout autre, le droit de vous montrer chevaleresque sur le point d'honneur.

*Interrogatoire d'Antoine Antonetti*

D. — Les renseignements fournis sur votre compte sont très bons. Vous êtes un brave homme et un excellent ouvrier. Pourquoi vous êtes-vous mêlé à cette triste affaire. Vous êtes allé trouver chez lui le lieutenant de Geyer, vous lui avez dit que vous étiez assez nombreux pour vous faire respecter, et qu'étant gens d'honneur, vous ne vouliez pas être salis par lui. M. Legorio a dit qui vous avez fait courroucé.

R. — Ma sœur n'est pas rentrée au soir. Nous avons appris qu'elle avait été dans la chambre de M. de Geyer. Elle nous a dit, en effet, qu'elle avait ce soir-là partagé sa couche, mais qu'il avait promis de l'épouser. Je me suis rendu alors avec ma sœur et mon frère chez le lieutenant de Geyer pour lui demander des explications. Il m'a dit qu'il n'avait jamais eu de relations avec ma sœur. J'insistais, mais il nia plus que jamais. Je lui ai dit alors qu'étant gens d'honneur nous ne voulions pas être salis par lui. Je n'étais pas là quand mon frère a tiré sur le lieutenant de Geyer. Je suis innocent, et cependant je suis en prison depuis trois mois.

D. — Le mercredi soir vous gardiez le lieutenant à la sortie de l'hôtel ?

R. — C'est inexact.

***

Les interrogatoires sont terminés, L'audience est suspendue en continuation à demain, à 8 heures.

## LES ÉLECTIONS CANTONALES

*Conseil Général*

EVISA. — M. Toto Versini, juge de paix à Vico, conseiller sortant, demande le renouvellement de son mandat.

VICO. — M. Colonna, maire de Vico, et conseiller sortant, a pour concurrent, M. Raphael Casanelli d'Istria.

SAN-MARTINO-DI-LOTA. — M. Hyacinthe Cagninacci, avocat, conseiller sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.

BELGODERE. — M. le docteur Orabona, conseiller sortant, demande le renouvellement de son mandat.

PIEDICORTE DI-GAGGIO. — M. Palmesani, conseiller sortant, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat. Deux candidats se trouvent en présence : M. Jean-Charles Benedetti, ancien conseiller général et M. le docteur Antoniotti, maire de Pietraserena.

SAINT-LAURENT. — M. le vicomte Horace Sebastiani, conseiller sortant, se présente dans le canton de la Porta. Deux candidats sollicitent les suffrages des électeurs de ce canton : M. le docteur Moracchini, et M. Roch Angeli, maire de Rosio.

OLMI-CAPPELLA. — M. le docteur Giudicelli sollicite le renouvellement de son mandat. Il a pour concurrent M. Grimaldi, maire d'Olmi-Cappella.

CORTE. — Trois candidats se disputent le siège laissé vacant par suite du décès de M. Barthélemy Mignucci : MM. Antoine Lorenzi, président du Conseil d'arrondissement; Pierre-Joseph Mignucci, juge suppléant de la justice de paix et entrepositaire des poudres et tabacs de la régie ; M. Zuccarelli, juge au tribunal de Lare.

SAINTE-LUCIE DE TALLANO. — M. Arrii, juge de paix, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat. Deux candidats se trouvent en présence : M. Jacques Orsatti, professeur agrégé au lycée de Bastia et M. Hyacinthe Quilichini, maire de Sartene.

SARTENE — M. Hector Durazzo, conseiller sortant, n'étant plus candidat, deux candidats sollicitent les suffrages des électeurs de ce canton : M. Sylvestre Pietri et M. Louis Pietri.

SERRA-DI-SCOPAMENE. — M. Leccia, greffier de la justice de paix, conseiller sortant, demande le renouvellement de son mandat. Il a pour concurrent M. le docteur Lanfranchi.

*Conseil d'Arrondissement*

*Aux électeurs du canton de Calacuccia*

Mes chers Concitoyens,

Vous êtes appelés à élire dimanche prochain, 28 juillet, un conseiller d'arrondissement.

Je viens pour la première fois solliciter vos suffrages. Vous me connaissez quelque jeune encore. Vous m'ignorez pas non plus les traditions politiques de mes ancêtres qui, dans les jours les plus sombres de la République, ont bravement choisi leur position au grand jour pour en défendre les principes contre la gent réactionnaire, je serai le fidèle continuateur de cette politique de liberté.

Etranger à tout esprit de rancune, je ne le serai jamais à vos intérêts, et tout ce qui pourra contribuer à votre bonheur sera l'objet continuel de mes soins.

C'est donc plein de cet énergique entrain qui les caractérise, signe avant-coureur de la victoire, que j'invite mes nombreux parents et amis en canton et mes chers administrés de Corscia, de prouver une fois de plus au scrutin de dimanche leur sincère attachement à la République.

Corscia, 24 juillet 1907.

F. ALBERTINI, *Maire.*

## BASTIA

La distribution des cartes électorales aura lieu aujourd'hui, samedi, à la Mairie de 9 heures à 11 heures et de 2 heures à 5 heures et demain, dimanche, au Palais de Justice pour les électeurs de Terranova et à la Mairie pour les électeurs de Terravecchia.

Par arrêté préfectoral en date du 19 juillet les électeurs du canton de Terranova voteront au Palais de Justice (salle du Tribunal de Commerce) et les électeurs du canton de Terravecchia voteront à la mairie (salle du Conseil Municipal).

Le scrutin sera ouvert à 7 heures du matin et sera clos à 6 heures du soir.

## BASTIA LA NUIT

### Tentative de Meurtre
### AU PONTETTO

Le quartier réservé du Pontetto a été, hier soir, le théâtre d'un nouveau crime.

Vers neuf heures, une discussion assez vive s'élevait dans une buvette borgne de ce quartier entre deux marins, originaires de Saint-Florent.

Les nommés G. et S. ne tardèrent pas à en venir aux mains. Après une bonne distribution de coups de poing, de pied et d'autre, le marin G., au paroxysme de la colère, sortit un revolver de sa poche, et par quatre fois il fit feu dans la direction de son adversaire.

Atteint à l'abdomen par deux projectiles, le malheureux S. roula sur le sol. Des passants se précipitèrent à son secours, pendant que le meurtrier s'empressait de prendre la fuite.

Le blessé fut conduit à la pharmacie Moracci, sur la place d'Armes, et il y reçut les soins que nécessitait son état. S. fut transporté ensuite à son domicile. Les blessures ne paraissent pas très graves.

La police s'est mise immédiatement à la recherche du coupable.

*Bulletin Financier*

Paris, 23 juillet 1907.

Le marché est calme avec tendance générale un peu lourde. Notre Rente finit à 95.03. Nos Sociétés de Crédit se ressentent aux environs des cours de la veille.

Les obligations 5 0/0 nouvelles du chemin de fer de Victoria Nîmes sont remarquées à 461, se recommandant et par leur rend. ment élevé et par la solidité de leur garantie. L'obligation 5 0/0 Gulf And Chicago Railway est toujours demandée à 962.

On regrette à terme la Société Industrielle d'Auxerre à 350. Le Saint Raphaël Quinquina accentue sa reprise à 95. La Limousine se traite à 134. L'Orlando Mercury Mines se prépare en avance à 186. Les actions ordinaires Rois Consuls et Houillère de la Russie Méridionale sont intéressantes à 350 étant donnée la situation prospère de cette Cie.

La Société des Charbonnages de Bassan, dont on peut encore se procurer les actions au pair, a cette bonne fin d'année, en dehors de ses riches gisements houillers, de trouver sur ses concessions des gisements pétrolifères, ce qui serait, d'après l'opinion de M. l'ingénieur Tricon, une véritable source de richesse.

L'action Chazard et Walker consolidée sera avancée à 168. La Société Delahaye fait 32.25.

Nos chemins de fer restent fermes.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 26 juillet

*Thermomètre* — 7 heures du matin + 23 5. à midi 26 8 à 4 heures du soir + 23 4
Maxima + 29 6 Minima 20.
*Baromètre* — 7 heures du matin, 760 mm. à midi, 760 mm. 6 heures du soir, 758 mm.
*Vent* — Dans la matinée, N. E.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Faculté de Droit*

Notre cher et jeune collaborateur, M. Louis de Montera, vient de subir de façon particulièrement brillante les deux examens de deuxième année de licence en droit devant la Faculté d'Aix.

Ses camarades de la rédaction sont très heureux de ce beau résultat et lui en expriment bien affectueusement leurs félicitations.

***

*A l'arrivée*

M. le général de Barberin, commandant l'artillerie du 15e corps d'armée, accompagné de son officier d'ordonnance, M. le capitaine d'artillerie de Berescut.

M. le lieutenant-colonel Loce, récemment nommé directeur du génie à Bastia.

M. Henri Varennes, l'écrivain et avocat bien connu, rédacteur judiciaire au *Figaro*, qui est envoyé par notre grand confrère parisien pour suivre les débats de l'affaire Antonetti.

***

*Au Palais*

M. Tolti, récemment nommé avoué près le tribunal de première instance de Bastia, en remplacement de M. Cioni, décédé, a prêté hier le serment professionnel.

M. Tolti est très apprécié au Palais par son intelligence, son activité et sa probité ; il a satisfait avec succès aux examens de capacité ; il mérite donc toute la confiance des justiciables de l'arrondissement, et peut compter sur une bonne clientèle.

***

*Licence en droit*

Ont été reçus aux examens de licence en droit devant la faculté d'Aix :

M. Camille Tommasi, le fils de notre excellent confrère, Beppino da Penta, vient d'être reçu, toutes boules blanches, à ses deux examens de deuxième année, devant la Faculté de droit de Paris.

Nos meilleures félicitations.

1re année 1re partie, MM. Rossi, Bonfante ; — 2e année 1re partie, M. de Corsi ; — 2e année 2e partie, M. Sabadini ; — 3e année 2e partie, MM. Donzella, Grimaldi ; — 1re année 2e partie, M. Sebiani.

Nous apprenons avec plaisir que M. Franchi Georges vient d'être reçu à la première année de licence devant la faculté de droit d'Aix.

Nos meilleures félicitations.

***

*Baccalauréat*

Ont été définitivement admis au baccalauréat de l'enseignement secondaire, 1re partie, latin-sciences, devant la faculté d'Aix, Mlle Paoli, mention assez bien, Scamaroni.

***

*Cours secondaires de jeunes filles*

Les cours secondaires fondés en février dernier, ont présenté à la session de juin-juillet de cette année, 47 aspirantes aux examens des deux brevets. Les résultats ont été les suivants :

Au brevet élémentaire sur 30 aspirantes qui se sont présentées, 10 ont été admissibles et définitivement reçues. Ce sont :

Mlles Crecioni Ursule, Franchi Hyacinthe, Guerrieri Pauline, Marcantonelli Madeleine, Morucci Toussainte, Pasqualini Toussainte, Raffalli Pauline, Salvatori Françoise, Tozza Marie, Vallecalle Madeleine.

Au brevet supérieur, sur 16 aspirantes qui se sont présentées, 14 ont été admissibles, 10 définitivement reçues. Ce sont :

Mlles Alessandri Marie, Federici Antoinette, Gherardi Grâce, Leccia Isabelle, Martini Marie, Matei Antoinette, Orioli Zoé, Vatori Jeromine, Wirty Charlotte.

Ont le bénéfice de l'admissibilité : Mlles Carasa Eugénie, Gozzi Marie, Monti Adrienne, Vecchioni Jeanne.

***

*Objet perdu*

Il a été perdu sur le parcours de la place des Platanes à la place d'armes une montre en or à remontoir.

La rapporter au bureau du journal contre récompense.

***

*A louer*

POUR LA SAISON D'ÉTÉ A LA RAPALE, un appartement de cinq pièces, meublé ou non, très belle situation.

S'adresser à M. de Peticoni, Bar des Platanes.

***

*A vendre*

Pour cause de départ, joli mobilier de salon et salle à manger en noyer.

S'adresser 17, rue de l'Opéra, au 3me étage.

***

*A vendre*

Un bateau avec ses accessoires, appartenant au Comte de la Méditerranée, rue Abbatucci, 2.

### SOCIÉTÉS et SYNDICATS

JEUNESSE RÉPUBLICITAIRE. — Le Comité de la Jeunesse Républicaine de Bastia a décidé de présenter comme candidat de protestation à l'élection du Conseil d'arrondissement dans le canton de Terravecchia, M. Jean-Baptiste Lacroix, député. I

Ce soir, à 8 heures, réunion élastorale, 2, Boulevard du Caroio.

Le Comité.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu demain, à 8 heures et demie du matin.

Une délégation de la Fédération bastiaise devra être entendue au cours de cette réunion, on est prié d'être exact.

Le Président, Castellotti.

### Assistance judiciaire

Délibération du 7 mai 1907

### Etude de Me DAPELO

Avoué près le Tribunal Civil de Bastia

D'un jugement de défaut rendu par le Tribunal Civil de Première instance de Bastia, le premier février 1907, enregistré et signifié ;

Au profit de la dame Vincigorra Marie-Françoise, épouse Giocca, sans profession, demeurant à Fiesco, contre le sieur Giocca Adolphe, sous-officier retraité, demeurant à Piano,

Il a été extrait ce qui suit ;

Par ces motifs, le Tribunal, le Ministère Public entendu, accorde défaut contre le sieur Giocca Adolphe dûment défaillant, et pour le profit, prononce le divorce entre les époux Giocca aux torts et griefs du mari.

Ordonne la transcription du présent jugement sur les registres des actes de mariage de la ville de Toulon où le mariage a été célébré conformément à la loi.

Condamne le défendeur Giocca aux dépens.

Pour extrait conforme,

L. DAPELO,
Avoué.

CHIRURGIEN-DENTISTE

M. ÉDOUARD NICOT

Diplômé de l'Ecole Dentaire et de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat et assistant des Hôpitaux

CABINETS DENTAIRES :
*AJACCIO, 20, Cours Grandval*
*BASTIA, 20, Boulevard Paoli*

Atelier spécial de prothèse
pour la fabrication des dentiers

Extractions sans douleur. Obturations d'argent, d'or, d'or, amalgame, ciment, platine, nettoyage et remontage des dents. Dents artificielles, dentiers, appareils de tous systèmes, redressements, orthodontie, or, etc. Bridge Work. Redressements.

AVIS. — Nous informons les personnes qui ont des pièces d'anciens systèmes exécutés en défectueux, que nous nous chargeons de les réparer.

Cabinets ouverts
de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures du soir.

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00410

BOURSE DE PARIS

| | 25 juillet | 26 juillet |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95 05 | 95 10 |
| — de 3 0/0 amortis. | 95 40 | 95 30 |
| | ex-coupon. | |

## ENTRETIEN DE M. ARÈNE AVEC M. CLÉMENCEAU

*Les élections cantonales. — La situation politique de la Corse. — Une visite dans les ministères.*

Paris, 26 juillet.

M. Emmanuel Arène s'est longuement entretenu, aujourd'hui, avec M. Clémenceau, président du Conseil, des élections au Conseil général de la Corse, ainsi que de la situation politique du département.

Le Sénateur de la Corse s'est ensuite rendu avec M. Forcioli, député d'Ajaccio, aux ministères des Travaux publics, de l'Agriculture et des Postes et Télégraphes.

Nos deux représentants ont traité diverses questions d'intérêt général concernant le département.

## UN ARTICLE DU « FIGARO »

### M. Henri Varennes à Bastia

Paris, 26 juillet.

Le premier article de M. Henri Varennes, qui a paru ce matin dans le « Figaro, » expose d'une façon très claire et très impartiale, l'affaire Antonetti, sur laquelle un très vif intérêt est ainsi appelé.

Le récit très intéressant du chroniqueur judiciaire du « Figaro » trace en même temps une pittoresque physionomie de la Corse et de ses beautés naturelles, en même temps que de ses grandes qualités hospitalières.

## Les Japonais en France

### Les Marins du Mikado au Ministère de la Marine

*Grand déjeuner offert par M. Thomson. — M. Emmanuel Arène y assiste.*

Paris, 26 juillet.

M. Thomson, ministre de la Marine, a offert ce matin à l'amiral Jain et aux officiers de sa suite un déjeuner auquel assistaient MM. le marquis de Muri, ambassadeur d'Espagne à Paris ; sir Botri, ambassadeur d'Angleterre ; Kurino, ambassadeur du Japon ; Clémenceau, président du Conseil des ministres ; Picquart, ministre de la Guerre ; Millies-Lacroix, ministre des Colonies ; Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts ; Paul Hervieu, membre de l'Académie française ; Emmanuel Arène, sénateur de la Corse ; le général Dubstein, gouverneur militaire de Paris, etc. etc.

Au toasts chaleureux ont été échangés entre le ministre de la Marine et M. Kurino, ambassadeur du Japon.

## M. Emmanuel Arène chez A FRED CAPUS

Paris, 26 juillet.

M. Emmanuel Arène est rentré ce matin à Paris, venant de Vernon-sur-Brenne, où il est allé passer trois jours chez Alfred Capus.

## M. THADÉE GABRIELLI député de Sartene au ministère de la Justice

Paris, 26 juillet.

M. Thadée Gabrielli s'est entretenu aujourd'hui avec le Garde des Sceaux au sujet de la lettre qu'il lui a écrite.

Le député de Sartene a pu se convaincre que les sentiments du Ministre de la Justice correspondaient exactement avec les siens.

M. Guyot-Dessigne va, d'ailleurs, envoyer sur la question les instructions les plus minutieuses et les plus sévères.

***

Les journaux continuent à approuver l'initiative de M. Gabrielli, et le journal « Monsieur » publie une longue et intéressante interview du député de Sartene.

## Nouvelles Maritimes

*Nominations dans le haut commandement*

Paris, 26 juillet.

Un décret du président de la République, rendu sur la proposition du ministre de la Marine, nomme M. le contre amiral Marin-Darbel commandant d'une division de l'escadre active de la Méditerranée.

## *Le Voyage de* M. CLÉMENCEAU

Paris, 26 juillet.

Le voyage de M. Clémenceau, président du Conseil des ministres, est définitivement arrêté.

M. Clémenceau partira pour Carlsbad, le 31 juillet.

## Nouvelles Militaires

*Etat-Major général*

*Confirmation de la mise en disponibilité du général Michal*

Paris, 26 juillet.

Le journal « le Matin » affirme que la retraite du général de division Michal, membre du conseil supérieur de la Guerre, est officielle.

La lettre de service par laquelle le général Michal était investi à la mobilisation dans le commandement éventuel d'armée, a été retirée à cet officier général et remise à un autre général, membre du même conseil.

## Un Colonel en disgrâce

Paris, 26 juillet.

M. Roustan, colonel du 126e régiment d'infanterie, actuellement en garnison à Perpignan, est en voyé en disgrâce au 21e de même arme résidant à Langres.

Les motifs qui ont occasionné cette disgrâce sont les mêmes que ceux qui ont atteint le colonel du 53e.

## LA CRISE VITICOLE

### LES ÉVÉNEMENTS DU MIDI

### Les prisonniers d'Argelliers

Montpellier, 26 juillet.

Les avocats des prisonniers d'Argelliers viennent de former une nouvelle requête tendant à faire accorder la liberté provisoire à leurs clients.

Cette requête est basée sur la clôture imminente de l'information ouverte contre les détenus.

La chambre des mises en accusation se réunira samedi, à l'effet de statuer sur cette nouvelle requête.

### La Situation

Paris, 26 juillet.

Ce matin M. Dupré, préfet des Pyrénées-Orientales a eu un long entretien avec M. Clémenceau. Ils ont longuement discuté sur la situation du Midi.

## AUX COLONIES FRANÇAISES

### Combat au Congo

Paris, 26 juillet.

Le fameux chef nègre Parambaki, qui s'est rendu redoutable dans la région du Congo français, a été cerné par un détachement de troupes envoyé en reconnaissance.

Un adjudant français a été tué ainsi que six miliciens indigènes.

Le détachement compte aussi une dizaine de blessés.

## Orages DANS LE MIDI

Ceret, 26 juillet.

Des orages très violents se sont abattus sur les territoires de plusieurs communes de l'arrondissement. Les récoltes ont gravement souffert à cause des fortes chutes de grêle.

La foudre a fait d'énormes dégâts et a tué plusieurs personnes qui, surprises par la violence de l'orage, s'étaient réfugiées sous les arbres.

## EN ITALIE

### L'affaire Nasi

Rome, 26 juillet.

L'ancien ministre Nasi, dont la mise en liberté a été refusée, subit sa prison préventive à son domicile. Il est gardé à vue par la police, qui empêche toutes les issues de la maison et empêche la foule de stationner dans la rue.

## EN CORÉE

### Nouvelle Convention

Séoul, 26 juillet.

La dernière convention prend place toutes les affaires de l'Etat Coréen sous le contrôle du résident général du Japon. Cette nouvelle cause une grande agitation à Séoul.

Le vicomte Haya a déclaré que si la Chine ne se réorganisait pas bientôt, il lui serait réservé le même sort qu'à l'Empire Coréen.

## EN ALLEMAGNE

### Le nouveau dirigeable

Berlin, 26 juillet.

Les journaux de Berlin et tous les journaux allemands en général ne tarissent pas d'éloges sur la première sortie de leur nouveau ballon dirigeable.

***

M. de la Vaulx, l'aéronaute français, interviewé au sujet des progrès accomplis par les Allemands en matière aéronautique, a déclaré que la France avait pris les devants de façon telle qu'aucune nation, d'ici longtemps, n'était près de l'atteindre et encore moins de la dépasser.

## EN RUSSIE

### Arrestation d'espions

Saint-Pétersbourg, 26 juillet.

La police de Saint-Pétersbourg a découvert une association de dangereux espions.

Les recherches de la police ont permis de saisir de très importants documents, notamment les plans détaillés de la ligne impériale du chemin de fer Baltique et du Yacht impérial Alexandra.

Diverses arrestations ont été opérées.

## AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Ravaglia ; M. et Mme Achille Ravaglia, ce dernier à la maison Dominique Matei aîné ; M. et Mme J.-B. Ouzeini, nées Ravaglia et leurs enfants ; M. et Mme César Bastelica, nés Ravaglia et leurs enfants ; M. Joseph Lorenzi, de Marseille ; Mme veuve Marsily et ses enfants de la Ciotat ; M. et Mme Petretti, nés Marsily et leurs enfants, de la Ciotat ;

Les familles Lorenzi Dominique, agent maritime à Bonifacio ; Orsini, Bastelica, Sauro, de Bastia, Lorenzi et Loggi de Marseille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*M. Alexandre RAVAGLIA*

*Maître maçon*

leur époux, père, beau-père, grand-père, oncle et allié, décédé à Corte, dans la 61e année de son âge, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui samedi, 27 juillet, à 4 heures de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Baleste, 5, à côté de la boulangerie Dassel.

GRAND HOTEL PAOLI
à Morosaglia

MM. Ignace Poggi et Cie ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle, qu'un service régulier de voitures, tous les jours de Porte Louis à Orezza, est déjà établi à partir du 1er juillet.

Cette année le service de transports, célébre et soigné, est assuré confortablement.

Déjeuner à Morosaglia. — PRIX TRÈS RÉDUITS. — Cuisine très soignée, d'une propreté remarquable. — Grandes salles à manger. — Chambres meublées à neuf.

Cet hôtel est recommandable à tous les points de vue. Construit à l'image d'une grande villa, à côté d'une fontaine qui donne une eau glacée, entouré de châtaigneraies, il est situé près de la maison de Général Paoli, que Messieurs les Voyageurs pourront visiter.

Prière d'arrêter les places au jour à l'avance, et de mentionner bien indiquer par quel train on doit arriver.

S'adresser pour tous renseignements à POGGI, Hôtel, Morosaglia.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée

**H. FRAISSINET & Cie**

MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors

*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907

NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON & ÉTÉ

Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline

APPRÊT DU NEUF

*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :

Chez M. SAUVEUR AYMO

*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*





UNE INVENTION REMARQUABLE POUR LA CULTURE DES CHEVEUX

LE CASQUE ASPIRATEUR EVANS est une invention pratique, construite sur des bases scientifiques et hygiéniques, au moyen de laquelle une circulation libre et normale est établie sur toute l'étendue du cuir chevelu. L'activité des plus petits vaisseaux capillaires est doucement stimulée, par suite, la nourriture, qui peut maintenant provenir du sang, peut être portée directement à la racine des cheveux. On en rend rapidement compte dès l'application au moment même une croissance vigoureuse et abondante des cheveux. Il n'y a pas de friction et n'entre ni n'emploie ni médicament, ni produits chimiques, il n'y a pas à craindre d'irritation. Il est seulement nécessaire de porter le casque pendant trois ou quatre minutes par jour.

**UN ESSAI GRATUIT DE 60 JOURS**

LA GARANTIE DE LA COMPAGNIE

Un Casque Aspirateur Evans vous sera envoyé pour un essai gratuit de soixante jours. Si vous ne remarquez pas peu à peu une nouvelle croissance des cheveux et si vous n'êtes pas convaincu que le Casque les régénère, libre à vous de le rendre sans frais d'aucune sorte. Comme preuve de bonne foi, vous êtes prié de déposer le prix du Casque à notre banque, le Crédit Lyonnais, à Paris, et vous remarquerez que les fonds restent à l'entière disposition de l'acheteur pendant la période d'essai de soixante jours. Si avant l'expiration de ce délai, vous n'êtes pas pleinement satisfait du résultat, vous pouvez retirer les fonds intégralement et sans conditions au Crédit Lyonnais, qui a reçu de nous l'autorisation.

L'éminent Dr L. N. LOVE, dans son allocution à l'assemblée médicale, au sujet de l'alopécie (la perte des cheveux) dit que, « si on pouvait trouver un moyen d'amener la nutrition à la racine des cheveux (l'bulbes), sans avoir recours à aucun produit irritant, le problème de la croissance des cheveux serait résolu. » Plus tard, quand on lui présenta le Casque Aspirateur Evans pour l'examiner, il dit que « le Casque remplirait et confirmerait en pratique les observations qu'il avait faites précédemment devant l'assemblée médicale. »

Le Dr W. MOORE, au sujet de cette invention, dit : « Le principe sur lequel le Casque Aspirateur Evans est fondé est absolument exact et indiscutable. »

*Un catalogue illustré et descriptif du Casque Aspirateur Evans sera envoyé franco sur demande*

EVANS VACUUM CAP CO., LTD., 100, rue St-Lazare (près de la Gare St-Lazare) PARIS





**Royal Windsor**

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? ALORS...

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Follicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux reconnu. Véritable Lampyre. Vente toujours croissante.

Exigez que les flacons des vrais Royal Windsor Se trouve dans les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

*ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS*

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

**Cordonnerie Modèle**

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

*Saison Printemps-Eté 1907*

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc

*Choix considérable de Pantoufles*

**Prix très réduits**

Rayon spécial de chaussures de luxe dotons modèles en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

*La Maison se charge des réparations*

**MAISON DE CONFIANCE**

BIJOUTERIE MATTEI

20, Boulevard Paoli

LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, ses articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Se charge en outre de vendre « son et son marché. »

*Spécialité de rhytes Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent à partir de 25 francs.

**IMPORTANTE** Société Mutuelle, connue et appréciée, ayant obtenu les plus hautes récompenses, demande agents en Corse. Traitement et commissions d'avenir ; mais références de 1er ordre sont exigées. S'adr. à M. Guiot, 2 Bd de la Bancarde, à Marseille.

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

*Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

**RHUMATISME**

Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines grande cure faite au chaud régénère le matin, vertiges, ataxie, digestions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité, cessent et s'atténuent à l'Institut antirhumatismal, 11 rue Jacquemont, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.

**A LOUER**

Divers locaux, grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.

— Villa au lieu dit Forcone.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES

sans interruption même par les plus grands froids de l'hiver

2.500 ŒUFS par an pour 25 poules

Notice gratis et franco

ESTICE à PRÉMONT (Aisne) France

LA KABILINE

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour rendre neufs ses Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN!

Le Paquet: 40 Centimes.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

**PIERRE SABATÉ**

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

*Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa gérance certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des méthodes nuisibles à la santé pour la substitution de dents artificielles

*Le Directeur-Gérant,* J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

**HUNYADI JANOS**

UN VERRE A BEUX FOIS AMMARLIMPIDE



Aux tempéraments délicats offrez un

# VIN DU CAP CORSE

*à base de Quinquina*

de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)

***Apéritif Tonique Fortifiant***

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

*Demandez dans tous les bons Etablissements un* **Vin du Cap Mattei**



TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 207 DIMANCHE 28 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale, et autres Pays le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


# COUR D'ASSISES DE LA CORSE

## L'ASSASSINAT DU LIEUTENANT DE GEYER D'ORTH

### LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Pantaléon.

Soleil : (heure nationale)

Lever 4 h. 20 m. — Coucher 6 h. 55 s.

Dernier quart, le 31 - Nouv. Lune, le 8.

Fête de Demain : Saint Nazaire.

*27 JUILLET*

### La distribution des Prix

AU LYCÉE

La distribution des prix aux élèves du Lycée a eu lieu ce matin.

Malgré une forte chaleur la grande cour du Lycée réunissait la plupart des fonctionnaires de tout ordre et la foule des parents. Comme d'habitude elle était ornée et pavoisée avec le meilleur goût.

L'excellente musique du 163e a salué aux sons de la *Marseillaise* l'arrivée du cortège officiel.

Cette cérémonie était présidée par M. Agostini, procureur de la République à Bastia. Elle a commencé à 8 heures précises.

M. le Président a donné la parole à M. Farsat, professeur d'allemand, chargé de prononcer le discours d'usage.

M. le Procureur de la République a pris ensuite la parole.

Dans un très remarquable discours, M. Agostini a fait ressortir, au point de vue intellectuel et matériel, les avantages de la vie du lycée d'aujourd'hui comparativement à celle d'autrefois.

Après ce discours qui a été souligné par de chaleureux applaudissements on a donné lecture du palmarès.

Cette cérémonie s'est terminée vers 10 heures.

### LE PALMARÈS

**Les Prix d'Honneur**

Prix de l'Association des anciens élèves du lycée, M. Ciavaldini Pierre, de Borgo, interne, de la classe de Mathématiques.

Philosophie. — Dissertation française : M. Antoniotti Pierre, de Vallica, interne.

Première A. B. C. — Composition française : M. Santelli César, de Corte, interne.

Première D. — Composition française : M. Martinetti Charles, de Prunelli-di-Fiumorbo, interne.

***

Ont mérité les félicitations du Conseil de discipline pour les trois trimestres :

Philosophie : Muracciole Joseph, Muselli Paul ; 2e B : Carli Charles ; — 3e A : Mannoni Vincent, Salvetti Joseph ; — 3e B : Casabianca Henri ; — 4e A : Leschi Louis ; — 4e B : Huck Georges ; — 5e A : Lorenzi Maurice, Nicoli François ; — 5e B : Renucci Jean ; — 6e A : Lota Vincent, Ricci Jean, Zuccarelli Joseph ; — 6e B : Duvernay Alfred.

***

Voici les noms des élèves qui ont obtenu le plus de nominations.

Mathématiques. — *Angeli Charles*, 7 nominations, Ciavaldini Pierre 6, Antoniotti Antoine 5 Veschi Sauveur 3, Fontelivero Emmanuel 3, Guerrini Philippe 3.

Philosophie. — *Muracciole Joseph* 6, *Bourgoin Louis*, 4, Antoniotti Pierre 4, Muselli Paul 4, Ciacinti André 3.

Première A. B. C. D — *Santelli César* 6, *Battistini Félix* 9, *Lota François* 7, Costantini Pierre 6, Raffalli Louis 3, Bernardini Félix 5, Valentini Félix 5, Capitali Léon 5, Rassoni Jean 4, Cesari Etienne 4.

Seconde A. B. C. D. — *Martinetti Joseph* 7, *Carli Charles* 45, *Colombani Pierre* 10, *Sermani Jean* 12, *Casabianca Jean*, 9, Susini François 8, Novella Renucci 6, Canterelli Louis 6, Colombani Dominique 6, Lucciardi Jean 5, Conti Georges 5, Wannozzi François 5, Rasmussen Antoine 9, Figarella Hyacinthe 5, de Ferretti della Rocca Valère 5, Allegrini Albert 4, Ursini Charles 4, Calosi Ange 4, Giudicelli Auguste, 4.

Troisième A. — *Mannoni Vincent* 13, Salvetti Joseph 9, Fazzerves François 9, Vannoni Pierre 6, Fattei Jean-Marie 4, Cipriani Innocent 4, Alessandri Pierre 4, Luigi Dominique, 3.

Troisième B. 1. — *Antoniotti Jean-Marie* 11, *Casabianca Henri* 8, Ferrandini Martin 10, Romani Pompée 8, Casanuccia Antoine 8, Luciani Paul 4.

Troisième B. 2. — Orsini Paul 8, Wannozzani Charles 8, Domarchi Joseph 4, Malone André 4, Palmieri Antoine 4, Salicetti Antoine 4, Ficcinini Nonce 3.

Quatrième A. — *Leschi Louis* 12, Giannochi Pierre 8, Andreani Charles 7, Nicolai Jean 5, Panarazi Charles 5, Bourgeois Joseph 4, Raffalli Joseph 4, Poli Amédée 4, Gandolfi Paul 4 Sabini Félix 4.

Quatrième B 1. — *Cristiani Jean* 8, Filippi Laurent 8, Orsini Jean-Toussaint 7, Bouchecourt Jean 6, Guerrini Ignace 5, Chiricoli Dominique 4, Maestracci Siméon 3.

Quatrième B 2. — *Giorgi Louis* 9, Tafani Jacques 10, Rattei Georges 6, Zannettini Pierre 7, Rambaud Jean 5, Vinciguerra Paul 6, Bernamonti Etienne 6, Marietti Marius 5, Stanchino Francois 4, Buck Georges 4, Medori Félicien 3, Champinois Joseph 3.

Cinquième A. — *Lorenzi Maurice* 14, Sammarcelli Simon 11, Nicoli François 11, Quilici Etienne 9, Casanova Joseph 9 de Rocchi-Bossi Paul 8, Carli Jean 8, Cardinali Edouard 6, Frigeau Silvien 5, Antoine Jean 4.

Cinquième B 1. — *Renucci Paul* 9, Battistini Ange 6, Campana Antoine 10, Castri Paul 44, Domartini Paul 6, Angeli Antoine 3.

Cinquième B 2. — *Dumpierini Pascal* 8, Carli Roch 8, Vincentelli Antoine 6, Renucci Gaston 5, Graziani Emmanuel 3, Casalo Hyacinthe 3.

Sixième A. — *Zuccarelli Joseph* 10, Lota Vincent 9, Falconi Clément 8, Prosperi Pierre 7, Ricci Jean 7, Agostini Maurice 7 Gregory Tony 7, Gompletrini Joseph 4, Chipponi Alexandre 3, Giacinti Paul 3, Poli dori Laurent 3, Costa Jean 4.

Sixième B 1. — *Durneray Alfred* 8, Padovani Toussaint 4, Orlanducci Eugène 4.

Sixième B 2. — *Leccia Gratien* 9, Mannoni Pierre 7, Folacci Antoine 5, Girolami Toussaint 5, Sebastiani François 4.

Septième A. — *Franzini Paul* 8, Chiappe Xavier 7, Maggiotti Albert 6, Pietri Joseph 5, Mattei Alexandre 4, Carboni Jean 3 Cacciola Jean 3, Orsini Marcel 3.

Septième B — *Marcaggi Pierre* 8, Battaglini Charles 6, de Franceschi René 5, Ginti François 5, Thiers Vincent 4, Agostini François 4, de Gielain Amédée 3, Mattei Benoît 3, Giuntoli Antoine 3, Santelli François 4.

Huitième. — *Maestracci Dominique* 8, Franchini Charles 9, Agostini François 6, Orsini Henry 5, Sbraggia Raoul 4, Andreani Jean 5, Natali Jacques 3, Fassalacqua Paul 3, Fazzerves Vincent 3.

Division préparatoire 2e année. — *Benoit Jean* 10, Sallucci Joseph 8, Fraffini Antoine 7 Ottavi Jean 7, Gualfiani Edouard 7, Filippi Paul 5, Olmi André 5, Raffalli André 5, Parisotti Hyacinthe 4, Bronzini Jean 4, Airole Henri 3.

1re année. — *Ogliastri Louis* 8, Romani Joseph 8, Zannarelli Charles 7, Tinsot Louis 8, de Pietri Jean 5, Lazzarotti André 4, Gandolfi Joseph 4, Leonetti André 4, Santelli Louis 3, Ferricelli Jean 3.

Classe enfantine A, 1re section. — *Fanucilli Roland* 7, Santelli Michel 5, Nativel Octave 5, Durernay Pierre 4, Fontana Edouard 4, Farsi André 4,

2e section. — *Bernacchi Georges* 8 Salicetti André 8, Casanova Irénée 6, Taddei François 4, Bonavita François 4, Vallecalle Joseph 3.

Classe enfantine B, 1re section. — *Nicolai Gustave* 10 Panerazi Mathieu 8, Orsini Vincent 8, Gualfucci Joseph 7, Fatri Gustave Philippe 7, Perier Joseph 7.

2e section. — *Boyer Jean* 9, Tonietti Toussaint 8, Marietti Jean 7, Rinaldi Roger 6, Faggianelli Jacques 5.

### La lettre de M. Thadée Gabrielli

*au Garde des Sceaux*

On lit dans le *Figaro* :

A la suite des scènes révoltantes auxquelles ont donné lieu, dans le prétoire même de la Cour d'assises, les débats de l'affaire Soleilland, M. Thadée Gabrielli, député de la Corse, qui fut, comme procureur de la République, un magistrat des plus distingués, a adressé la lettre suivante à M. Guyot-Dessaigne, ministre de la justice :

Paris, le 22 juillet 1907.

Monsieur le Garde des sceaux,

Vous avez certainement partagé la très pénible, et permettez-moi d'ajouter, la très choquante impression produite sur l'opinion publique par les scènes scandaleuses qui ont marqué les deux audiences du procès Soleilland, et qui proviennent, en grande partie, de la déplorable tendance qu'on a, dans des affaires pareilles, à transformer les salles d'Assises en salles de spectacles.

On fait bon marché, ces jours-là, des prescriptions et des circulaires si souvent rappelées par vos prédécesseurs et par vous-même, et rien ne prévaut contre la malsaine curiosité du public, et, parfois aussi, contre la faiblesse de certaine magistrale.

Il y a donc lieu de prévenir par une réglementation plus sévère, le retour de pareils abus si peu compatibles avec le prestige et l'autorité de la justice, et je suis assuré, Monsieur le garde des sceaux, d'aller au-devant de vos désirs en vous fournissant, dès la rentrée, l'occasion de faire connaître au Parlement les mesures que vous aurez prises dans ce sens, et auxquelles, pour ma part, j'applaudirai, doublement, comme député et comme ancien magistrat.

Veuillez agréer, Monsieur le garde des sceaux, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

Th GABRIELLI,

*Député de la Corse*

### COUR D'ASSISES

Audience du 27 juillet 1907

*Présidence de* M. GAVINI, *conseiller*

### L'ASSASSINAT du lieutenant de Geyer d'Orth

*à Ajaccio*

*Audition des Témoins*

Du Geyer d'Orth Victor-Adolphe, conservateur des hypothèques à Ajaccio, père de la victime. — Je ne sais rien sur le crime même. J'ai été prévenu par dépêche que mon fils était très malade à l'hôpital. Ma femme est partie. Elle n'a pu arriver que pour les funérailles. Mon fils était incapable d'une mauvaise action, il était très rangé, n'a laissé aucune dette et refusait même les subsides que je lui offrais. Il était marié et père d'un enfant. Il ne plaidait pas précisément en divorce ; il y avait eu une citation en séparation de corps et qui n'avait pas été suivie d'effet. On était en pourparlers d'arrangements. Mon fils se montrait d'autant plus prudent, que, à Bastia surtout, on le faisait espionner.

M. Loiseau, conseil de ma bru, a, au lendemain du décès de mon fils, écrit à un officier ministériel d'Ajaccio une lettre indigne. Vouloir insulter un mort au lendemain de sa mort, c'est simplement monstrueux. Ma belle-fille vint un jour en compagnie de sa mère se plaindre de mon fils. Elles m'apportaient dans une lettre la preuve (du moins je l'acceptais pour telle) d'une faute. J'interviens et je réconcilie le jeune ménage qui vécut quelque temps près de moi dans la plus parfaite intimité. Plus tard, sa mère est venue chercher ma belle fille, l'a amenée avec elle. Je crois qu'elles ne se sont plus revues avec mon fils.

Sur l'interpellation de la défense, M. de Geyer d'Orth déclare qu'il s'était toujours opposé au mariage de son fils qui a dû lui faire des actes respectueux. Il s'y opposait parce qu'il croyait que c'était lui son devoir. Il s'était réconcilié avec son fils à la suite d'un malheur de famille.

***

Me Dunoyer demande acte à la Cour de ce qu'il se constitue partie civile au procès en nom du père de la victime.

***

Suzanne Lemaître. — M. de Geyer d'Orth est venu dans mon magasin acheter des cigares. A ce moment-là quatre coups de revolver tirés du l'extérieur ont retenti. Une balle est passée à deux doigts de moi.

Poggi François, boulanger. — La veille du crime, j'ai vu passer les frères Antonetti qui cherchaient leur sœur Angèle. L'ayant rencontrée, l'aîné, Antoine, lui donna deux soufflets en lui disant : « Tu l'as voulu toi-même, débrouilles-toi. » La mère des accusés qui se trouvait là également était tout en larmes. Elle cherchait sa fille.

Sciarli Antoine, garçon de café. — Le lundi de Pâques, avant veille du crime, le père et la mère d'Angèle Antonetti sont venus chercher leur fille entre onze heures et minuit. Ils m'ont demandé si je savais où elle était. Je leur ai répondu qu'elle était partie à 10 heures. L'père et la mère avaient l'air très inquiets.

Dona Georges, rentier. — J'étais la commensal de M. de Geyer. Mlle Angèle nous servait à table à l'hôtel Lagorio et avait des prévenances empressées pour chacun de nous. Un jour, en compagnie du lieutenant Marchand, elle nous a demandé si elle pouvait aller trouver M. de Geyer. Nous lui avons répondu : « Vous pouvez y aller, il est généreux. »

Fratochi Catherine, bonne à l'hôtel Lagorio. — La veille du crime, Angèle Antonetti est venue coucher avec moi. On ne voulait pas, disait-elle, le renvoyer chez elle parce qu'elles n'était pas rentrée lavelle. Je ne m'occupais pas de sa conduite. A l'hôtel elle se conduisait bien. M. de Geyer était très gai il est très correct. C'est la mère et la sœur d'Angèle qui m'ont elles-mêmes prié d'abriter leur fille, parce que si elle rentrait à la maison après avoir couché avec le lieutenant de Geyer, ses frères l'auraient battue.

Marchand Charles, lieutenant d'artillerie. — Un matin de très bonne heure, mon ordonnance m'apprenait qu'Angèle Antonetti demandait à me parler. Je me levais. Cette jeune fille me dit qu'elle ne pouvait plus rentrer chez elle parce qu'elle avait passé la nuit chez le lieutenant de Geyer. Elle venait me demander conseil. Un jour, sur l'escalier de l'hôtel, nous dîmes en plaisantant à Angèle : « Geyer est un garçon très chic, vous pouvez y aller ». M. de Geyer avait un caractère très droit, mais un peu attristé.

Hédouin Jacques-Henri, lieutenant en fête. — Le lieutenant de Geyer m'a dit que Mlle Angèle Antonetti, qui le servait à table, lui mettait du temps en temps un petit billet sous sa serviette. Elle lui envoyait des cartes postales. Mais il était menacé par les parents de la demoiselle. Il était même allé se plaindre au Procureur de la République. L'ordonnance de M. de Geyer survenant à un moment donné, nous dit qu'un frère de la demoiselle avait déclaré : « Il faut qu'il tombe. » J'ai su que les frères de la demoiselle en question étaient allés chez lui demander une réparation. Il n'est pas demandé d'argent, mais de Geyer d'ant marié, la réparation ne pouvait être que pécuniaire.

Vinciguerra Pierre, employé à l'hôtel Lagorio. — Angèle avait un caractère gai et enjoué. Le soir du lundi de Pâques elle n'a presque pas mangé. Le lendemain j'appris que sa famille était, dans la nuit, venue la chercher à l'hôtel. Dans la soirée du mardi, je me trouvais là au moment où des membres de sa famille l'ont ramenée très. Son frère l'a giflée et lui a dit : « Maintenant, il faut que tu nous mènes chez le lieutenant. » Le mercredi soir je l'ai vue devant l'hôtel Lagorio, tandis que

ces frères promenaient devant la Préfecture. Le lieutenant était, ce soir-là, habillé en civil et est sorti par une porte dérobée. Le jeudi soir, pendant que le lieutenant de Geyer était, j'ai vu Philippe Antonetti qui se promenait devant l'hôtel. Je prévins le lieutenant qui me dit : « Moi, je ne dois rien ni à lui ni à sa sœur. » Il sortait ensuite, et peu après j'entendais quatre coups de revolver. Je sortais aussitôt et trouvais M. de Geyer blessé.

Bonini Joseph-Alexis, lieutenant au 163e. — Le lieutenant de Geyer m'a dit à deux reprises qu'il était menacé par les frères Antonetti, sous prétexte qu'il avait débauché leur sœur alors que cependant il n'avait jamais eu de rapports intimes avec elle. Nous nous rendîmes auprès du commissaire de police avec le lieutenant de Geyer pour le mettre au courant de cette situation. Il nous conseilla de porter plainte. Nous fîmes une démarche auprès de M. Zweze, substitut du Procureur de la République, qui nous promit d'arranger l'affaire. Le soir, je me trouvais avec de Geyer dans le bureau de tabac de Mme Lemaire quand quatre détonations ont retenti. J'ai vu de Geyer chanceler et tomber en disant : « Et pourtant je ne leur avais rien fait. » J'ai vallié de Geyer blessé qui m'a demandé d'intervenir pour que la presse ne fît pas de bruit autour de cette affaire et me déclara qu'il n'avait rien à se reprocher.

Maurice Legorio, maître d'hôtel. — M. de Geyer prenait pension chez moi. L'ancien Angèle était à mon service. Le mardi de Pâques elle ne revint pas. On me dit que dans la nuit sa famille était venue la chercher. Je dis au lieutenant en plaisantant : Est-ce vrai que vous avez enlevé Angèle, on me l'a dit. Il me répondit que non et m'avertit qu'il était menacé. Je lui dis : Vous couchez ici, vous serez plus fûr. Il me répondit : Oui, je vais prendre un cigare et je reviens. Il sortit avec le lieutenant Bonin. Peu après, j'entendis quatre détonations. Le matin j'ai vu Philippe, la main dans la poche, suivre le lieutenant. J'ai été moi-même menacé. On m'a écrit une lettre anonyme pour me dire que je passerai l'arme à gauche et que me pesa n'était pas plus dure que celle des autres.

Maurice Rousseau, lieutenant au 163e. — M. Legorio m'a prévenu que mon camarade de Geyer avait une mauvaise affaire sur les bras. Il aurait eu, paraît-il, des relations avec Angèle dont la famille le menace. J'informai de Geyer qui demeura ahuri et nia avoir eu des relations avec cette fille. J'invitai cependant auprès de de Geyer qui finit par se fâcher. Il me montra des lettres en disant : « Voyez si j'ai couché avec elle. » Je lui répondis : « Mais cette correspondance me paraît prouver le contraire. » Il insista. J'ai réfléchi depuis et j'ai pensé que ces lettres, après tout, n'avaient pas la signification que je leur attribuai tout d'abord. J'accompagnai après déjeuner de Geyer chez lui où son ordonnance nous déclara qu'un frère d'Angèle aurait dit : « Il faut qu'il touche. » Je n'ai plus revu de Geyer que quand il était mortellement blessé.

Le soldat Taddei, ordonnance du malheureux lieutenant de Geyer. Il affirme que jamais il n'y a eu de relations entre son lieutenant et Angèle Antonetti. La nuit de Pâques il a couché dans un appartement voisin de lieutenant et il n'a entendu aucun bruit suspect. Le lendemain il a fait la chambre, il a fait le lit et n'y a trouvé aucunes traces révélatrices d'une nuit d'amour. Elle Angèle Antonetti est venue réclamer chez lui le lieutenant, mais elle n'a trouvé porte close. Elle a été reçue quand elle s'est présentée avec ses deux frères qui ont déclaré au lieutenant : « Nous comptons assez nombreux pour nous faire respecter, nous ne voulons pas être salis par vous. » Le lieutenant a agi énergiquement avec ou des relations avec Angèle, et devant l'insistance du frère de celle-ci il a fini par s'emporter. L'ordonnance affirme vaguement que la sœur d'Angèle est venue le trouver pour lui demander d'informer elle et avec le lieutenant. Les frères auraient alors connu les surprendre. Le témoin, qui était à côté du lieutenant, quand il a été blessé, raconte comment Philippe Antonetti déchargea par derrière sur sa victime le coup de revolver. Le lieutenant se sentant frappé s'est écrié : « Pourtant je ne leur avais rien fait. »

Teddei Antoinette, femme de l'ordonnance du lieutenant. — Le lundi de Pâques, dans la soirée, le lieutenant était dans sa chambre. Elle couchait dans un appartement voisin, elle n'a entendu aucun bruit. Tout donc porte à croire que le lieutenant était seul.

Pavilion Rouil, repasseuse. — Un soir, comme je sortais de mon atelier, dans la même maison que le lieutenant de Geyer, j'ai rencontré un homme et trois femmes qui m'ont demandé si le lieutenant habitait là. Je n'ai jamais vu Angèle Antonetti chez le lieutenant.

Mathilde Thierry, repasseuse. — J'habite la même maison que le lieutenant de Geyer. Je passe mon temps assise sur la porte avec mes enfants. Jamais je n'ai vu Angèle Antonetti monter chez le lieutenant.

La Teolle Pierre, gendarme à Ajaccio. — Je me trouvais derrière la préfecture. J'ai entendu quatre détonations. Je me suis précipité. J'ai vu un individu fuir en regardant à droite et à gauche, je me suis précipité à sa poursuite. Cet individu s'est alors arrêté, retourné et après m'avoir visé, a fait feu sur moi avec un revolver. J'ai continué la poursuite, mais je n'ai pu le rejoindre.

Zuzys Pierre. — Je me trouvais dans mon établissement près de la Préfecture. J'ai entendu plusieurs coups de suite sortir. J'ai vu un homme faire pourchasser par un gendarme. Soudain, cet homme s'est arrêté et a tiré sur le gendarme à une distance de 50 mètres environ.

Casalta Paul. — Confirme la précédente déposition.

*La Partie civile*

Me Denoit s'élève d'abord contre le procédé employé par le magistrat instructeur et qui consiste à faire le procès de la victime et non des accusés.

Au lieu-même du crime on envoyait des commissions rogatoires à Bourg pour être renseignés sur la conduite de l'infortuné lieutenant de Geyer. M. le Commissaire de police de Bourg a rédigé à ce sujet un factum qu'on ne saurait trop flétrir.

L'éminent maître établit ensuite qu'Angèle Antonetti poursuivait de ses assiduités le lieutenant de Geyer qui, flairant un piège, la fuyait. On a voulu organiser un véritable chantage pour soustraire de l'argent au lieutenant de Geyer.

La mort de celui-ci est le résultat d'un complot. MM. les Jurés répriment sévèrement un tel acte assassinat.

*Réquisitoire*

A son tour, l'éminent organe du ministère public s'élève contre un crime monstrueux qui appelle une répression énergique.

Pendant près de trois heures, M. l'avocat général Angeli tient l'auditoire sous le charme de sa parole éloquente.

Après avoir flétri énergiquement le crime odieux qui a fait une innocente victime, M. l'avocat général établit méthodiquement la culpabilité de chacun des accusés.

Philippe Antonetti a attendu la sortie du lieutenant de Geyer du Hôtel Leguio, et l'a exécuté au moment où il venait de pénétrer dans un bureau de tabac.

La complicité d'Angèle Antonetti ne fait pas de doute. Elle a été l'organisatrice de ce monstrueux complot. N'est-ce pas elle qui a révélé à ses frères des relations qui n'avaient jamais existé ; n'est-ce pas elle qui a, le mardi soir, conduit ses frères à la porte de M. de Geyer ? N'est-ce pas elle qui les a conduits le lendemain, mercredi, chez M. de Geyer pour l'intimider ? N'est-ce pas elle, enfin, qui guettait le mercredi soir, le lieutenant à la sortie de l'hôtel ?

La participation au crime de Jules-Antoine Antonetti est non moins démontrée. Il est allé menacer le lieutenant dans sa chambre ; il l'a gratifié le soir devant la préfecture. Il y a eu un complot de famille formé dans un but de chantage.

« Les faits de ce procès, dit en terminant l'éminent orateur, parlent très haut. Ils sont d'une éloquence à laquelle mon langage ne saurait atteindre. Ces trois individus se sont solidarisés pour accomplir une œuvre de destruction et cette solidarité ils doivent la conserver dans le châtiment. »

L'affaire a été renvoyée au lendemain à lundi matin.

## *Bulletin Financier*

Paris, 26 juillet 1907.

Marché calme et sans variations importantes. Notre Rente reste à 95.05. Nos Sociétés de Crédit sont très fermes. La baisse de la Société Générale amène un total des opérations sociales un important accroissement de plus de 50 millions, et le chiffre de ses bénéfices pour le premier semestre de 1907 dépasse de plus de 600.000 fr. la période correspondante de 1906.

Les obligations 5 0/0 du Nord de l'Italie sont toujours demandées à 456. L'obligation hypothécaire 5 0/0 du réseau du fer du Goyaz est bien tenue à 492. Les actions de la Cie des chemins de fer du Midi de l'Italie sont en plus value à 272.

La Société Française Electrolytique, qui ne peut être influencée par la baisse du cuivre, se retrouve à 134. Les Mines de Barytes Françaises se négocient à 147. Les actions Pouvoir Moteur (deux nominal 4 dollar) se maintiennent à 14 francs. Les titres sont en dehors de la spéculation.

Rappelons que les actions de 100 frs de la Société des Plantations de café Las Marvillas, en outre de 5 0/0 d'intérêt du capital, auront à se partager 7 0/0 des bénéfices nets.

L'action des Ateliers Transports est demandée à 420. Comme on l'a déjà dit avec raison, cette entreprise est d'intérêt national et ses services concernent ceux de nos Cies de chemins de fer.

## *MUSIQUE MILITAIRE*

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 28 Juillet à 8 h 1/2*

| | |
|---|---|
| Cardo-Marche, allégro, | P. Mattei. |
| Stradella, ouverture, | Flotow. |
| Venusia, valse, | Desormes. |
| Lucrèce Borgia, solo de clar., | Donizetti. |
| Boléro impérial, | Ernest. |

*Le Sous Chef de musique*, TOULOUSE.

## SYNDICAT DES CHARGEURS

Les membres de la commission du Syndicat des Chargeurs sont priés de se réunir lundi, 29 du courant, à 8 heures et demie du soir, dans la salle fixée pour les réunions.

## LES ÉLECTIONS CANTONALES

*Conseil d'Arrondissement*

**Canton de Terranova**

M. Dapelo Locien, 2e adjoint au maire, conseiller sortant, démocrate-plébiscitaire, est seul candidat.

**Canton de Terravecchia**

M. Rappallini Augustin, candidat ouvrier.

M. Glansily, directeur de l'*Aspic*.

M. Valery, ancien avoué, conseiller sortant.

BASTIA-TERRAVECCHIA

M. Augustin Rappallini, candidat ouvrier, a adressé aux électeurs du canton de Terravecchia, l'appel suivant :

Mes chers Concitoyens,

Instamment prié de poser ma candidature aux prochaines élections du Conseil d'arrondissement, je n'ai pas me dérober aux pressantes sollicitations des amis qui m'ont fait comprendre qu'une candidature ouvrière s'imposait.

Je ne me dissimule pas que la tâche est lourde, et certes ma modeste personnalité devra surmonter de nombreuses difficultés pour l'accomplissement fidèle de son mandat, mais je comprends aussi qu'un homme ouvrier peut bien faire un bon conseiller d'arrondissement. C'est dans cette conviction que je viens solliciter vos libres suffrages.

Mon programme est très concis, car je crois que l'action vaut mieux que de trompeuses paroles.

Je ne suis affilié à aucune coterie politique ; j'accepterai toujours une bonne réforme, pourvu qu'elle ne retombe aux intérêts généraux de la classe ouvrière, sans me préoccuper de savoir d'où elle vient.

Je servirai tout simplement la cause des ouvriers. Je saurai pour sur toutes les questions qui intéresseront directement la classe des travailleurs ; je voterai contre, ou je m'abstiendrai dans les questions qui revêtiront un caractère politique ou de parti.

Si ce programme répond à vos aspirations, vous m'accorderez vos libres suffrages ; si, au contraire, vous ne l'approuvez pas, vous me refuserez votre concours.

AUGUSTIN RAPPALLINI,
*Ouvrier typographe.*

Par arrêté préfectoral en date du 19 juillet les électeurs du canton de Terranova voteront au Palais de Justice (salle du Tribunal de Commerce) et les électeurs du canton de Terravecchia voteront à la mairie (salle du Conseil Municipal).

Le scrutin sera ouvert à 7 heures du matin et sera clos à 6 heures du soir.

**Musique Municipale d'Ajaccio**

*Place du Diamant*

Programme du 28 juillet, à 8 h. 1/2

| | |
|---|---|
| Marche parisienne, | Gamas. |
| Solambo, fant., | Hayer. |
| La Caravane, | Bickberges. |
| Cavalerie Rusticana, fant., | Mascagni. |
| Les Fanaés, valse, | Métra. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 27 juillet

Thermomètre : 7 heures de matin : 23 5. à midi : 26 8 à 3 heures du soir : 23 4
Maxima + 29 6 Minima + 20 .
Baromètre : Hauteur du matin : 760 mm à midi, 760 mm 6 heures du soir, 758 mm.
Vent : Dans la matinée, N. E.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

*Licence en droit*

Nous apprenons avec plaisir que M. Georges Pieri, ancien élève du collège de Cambrai, vient de subir avec succès, devant la Faculté de Lille, les examens de 1re année de droit.

M. Georges Pieri est le fils de M. Pieri, percepteur à Cambrai.

Nous adressons à M. Georges Pieri nos plus sincères félicitations.

*Obsèques*

La maître-maçon Alexandre Ravaglia, si connu dans notre ville, a été emporté par le mal cruel qui depuis plusieurs mois le tenait cloué dans son lit. Il était âgé de 60 ans. Grâce à son exactitude et à ses connaissances professionnelles, il avait une très bonne clientèle.

Energique et courageux, on constatait sa présence dans tous les incendies, et dans ce journal, nous avons eu, à maintes reprises, l'occasion de signaler sa belle conduite et ses actes de dévouement. Il était titulaire de médailles et de mentions honorables.

A ces obsèques assistait la confrérie de Saint-Charles, dont il avait été prieur et un des plus zélés administrateurs.

Les cordons du poêle étaient tenus par quatre anciens prieurs. Une foule nombreuse suivait le cercueil de ce bon maître-maçon qui laisse de très vifs regrets parmi notre population.

Nous adressons à sa veuve, à ses enfants et à leurs familles toutes nos condoléances.

*Acte de probité*

La montre en or à remontoir qui avait été perdue hier, sur le parcours de la place des Platanes à la place d'Armes, a été retrouvée par le sieur Campanini « dit Chéri, » qui demeure rue Campanari, n° 11, et qui s'est empressé de la remettre à son propriétaire en refusant la récompense qui lui était offerte. On nous prie de signaler au public la conduite de cet honnête citoyen ; nous le faisons avec plaisir.

*Objet perdu*

Un porte-monnaie contenant un billet de banque de cent francs.

Le rapporter contre récompense à Mme Brunet, hôtel Colombani.

*Marine*

Le paiement des délégation pour le 2e trimestre 1907, aura lieu à Bastia à partir du lundi, 29 du courant, de 8 heures et demie à 10 heures et demie du matin et de 2 heures et demie à 4 heures et demie du soir.

SI VOUS DÉSIREZ à Marseille un hôtel confortable, bien tenu et à des prix modérés, descendez à l'*Hôtel Nautique*, 7, Quai de la Fraternité.


*A vendre*

*par bonbonnes de 15 à 30 litres*

Très BON VIN de propriétaire des côteaux de Bastia

S'adresser 17, rue de l'Opéra, au 3me étage.

*Appartement à louer*

Huit pièces et deux cabinets au premier, jardin, cave, hangard au rez-de-chaussée, situés rue de Castiglione et Miollis, à louer de suite.

S'adresser à M. Thaissier Colomani, Bastia.


NOUVELLES RELIGIEUSES

A LA CONCEPTION. — Aujourd'hui aura lieu, à 6 heures et demie, en l'oratoire de ce nom, l'installation de la nouvelle officialité pour l'année 1907-1908, qui se compose de MM.

David Severoni, Prieur.
Joseph Barboni, Sous-Prieur.
Blaise Brunaud, 1er Assistant.
Joseph Dominici, 2me Assistant.

SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, à 8 heures et demie du matin.

Une délégation de la Fédération bastiaise devant être entendue au cours de cette réunion, on est prié d'être exact.

Le Président, Castellotti.

SYNDICAT DES OUVRIERS COIFFEURS. — Les ouvriers et apprentis coiffeurs, réunis en assemblée générale, ont décidé de convoquer Messieurs les patrons coiffeurs de la ville de Bastia, pour lundi, 29 du courant, à 8 heures et demie du soir, dans la salle de délibérations du Conseil municipal.

Messieurs les patrons de ne pas manquer.

Pour le Syndicat ;
Le Président, Boccheciampe.

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les ouvriers boulangers syndiqués et les syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi, 29 du courant, à 9 heures du matin, place Cabella.

Le Président, Emmy.

## Etat-Civil

NAISSANCES

Baggini Thérèse. — Bartoli Jeanne. — Bastiani Dominique.

DÉCÈS

Pasqualini Orsi-Pierre, célibataire, 45 ans. Ravaglia Alexandre, marié, 60 ans.


## *L'Union Vie*

**Fondée à Paris en 1829**

*Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat*

**RENTES VIAGÈRES**

*Assurances dotales, mixtes, combinées, etc.*

S'adresser à
Bastia, à M. Etienne Périer.
Ajaccio, à M. J.-T. Bartoli.
Corte, à M. Charles Mariani,
l'Ile-Rousse, à M. Léon Rossi.
Propriano, à M. Toussaint Sorba.

**MARSEILLE**
**Hôtel Nautique**
7, Quai de la Fraternité

*Maison Remise à Neuf*
*Electricité — Bains*
*Vue splendide sur la Mer*

PRIX MODÉRÉS

**V. RAYMONDO, Propriétaire**

*Succursale à Vichy*
HOTEL MAUSSANT

**Orezza-les-Eaux**

**HOTEL DE GRANAJOLA**
(VILLA MANFREDI)
*Ouvert du 20 juin au 1er octobre*

Le restaurant est dirigé par un ancien maître d'hôtel renommé.

Prix de la pension 5 francs par jour, chambres 2 fr.

Arrangements pour familles.

S'adresser pour renseignements à Mme Taloiet, Hôtel Granajola, (Orezza).


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

BOURSE DE PARIS

| | 25 juillet | 26 juillet |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95.05 | 95.10 |
| — de 3 0/0 amortis. | 96 40 | 95.30 |
| | ex-coupon. | |

## Faculté de Droit

Aix-en-Provence, 27 juillet.

M. Alexandre Gaudin et M. Ludovic Forcioli-Conti ont subi avec succès leurs examens de 3e année de licence en droit devant la Faculté d'Aix.

## Nouvelles Militaires

Paris, 27 juillet.

M. Scampucci, officier d'administration de 1re classe des bureaux de l'intendance, passe dans le cadre auxiliaire, et est affecté aux services administratifs de la 15e région.

*Réserve*

M. Franceschi, capitaine en retraite, est nommé capitaine de réserve et affecté au régiment d'infanterie de Corse.

∴

Sont promus au grade de sous-lieutenant et affectés au régiment d'infanterie de Corse les adjudants de réserve dont les noms suivent :

MM. Giudici, Dominici, Mainetti, Micheli et Pataccbini.

*Armée territoriale*

Sont promus au grade de sous-lieutenant au 146e territorial, les adjudants dont les noms suivent :

MM. Cantini, Bertoncini, Pagani et Parsi.

∴

M. Albertini, lieutenant au 146e territorial, est affecté aux troupes de supplément.

## Nouvelles Maritimes

*Défense mobile*

Paris, 27 juillet.

M. l'enseigne de vaisseau Duval est désigné, par décision ministérielle, pour être embarqué comme officier en second sur un torpilleur de la deuxième flotille de la Méditerranée.

Cet officier rejoindra son poste par le paquebot partant de Marseille le 9 août, à destination d'Ajaccio.

PROCHAINE RÉUNION
DU
## Conseil des Ministres

Paris, 27 juillet.

M. Fallières, présidera le Conseil des ministres qui se réunira, mardi prochain, au château de Rambouillet.

## GRAVE ACCIDENT à bord d'un cuirassé

Toulon, 27 juillet.

Un grave accident s'est produit à bord d'un navire cuirassé de l'escadre de la Méditerranée.

Le matelot François-Xavier Chipponi, de Chiatra, chauffeur à bord du *Jauréguiberry*, a été grièvement blessé aux jambes à la suite d'une chute qu'il a faite dans une soute à charbon.

## LA CRISE VITICOLE

### LES ÉVÉNEMENTS DU MIDI

**Condamnation de conseillers municipaux**

Carcassonne, 27 juillet.

Le tribunal correctionnel de Carcassonne, dans son audience d'aujourd'hui, a condamné M. Cassaniol, conseiller municipal, à quinze jours de prison, pour avoir adressé une lettre de démission au préfet de l'Aude, conçue en termes injurieux.

Deux autres conseillers municipaux, signataires de la même lettre, ont été condamnés à huit jours de prison avec application de la loi de sursis.

**La Délégation des Conseillers généraux à Paris**

Berlin, 27 juillet.

Une délégation de conseillers généraux des départements de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, sera reçue, lundi matin, par M. Clémenceau, président du Conseil des ministres.

Cette délégation sera présentée par M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, président du conseil général de l'Aude.

**Inspection des finances municipales**

Paris, 27 juillet.

Le ministre des Finances vient de désigner un inspecteur, qui partira incessamment, pour procéder au contrôle des dépenses municipales du département de l'Aude et notamment de la ville de Narbonne.

**Les élections dans le Midi**

Narbonne, 27 juillet.

Le Congrès des républicains radicaux socialistes et des socialistes non unifiés vient de lancer un manifeste engageant les électeurs à voter dimanche pour les candidats viticulteurs.

**Le Comité de Béziers recommande l'abstention**

Béziers, 27 juillet.

Le Comité de défense viticole de Béziers avait recommandé aux électeurs de s'abstenir de prendre part aux élections qui doivent avoir lieu dimanche, sous peine, pour les votants, d'être rayés des contrôles du Comité.

A la suite de ces manœuvres d'intimidation, le Comité de Béziers sera probablement poursuivi judiciairement.

**Rejet du pourvoi des prisonniers d'Argeliers**

Paris, 27 juillet.

La Chambre criminelle de la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé par M. Ferroul et ses coïtimus contre l'arrêt rendu le 2 juillet dernier, par la Cour d'appel de Montpellier, qui avait refusé leur mise en liberté provisoire.

## EN ESPAGNE

Madrid, 27 juillet.

Le capitaine Kindelan, montant le ballon espagnol *Maria Teresa*, dont on était sans nouvelles depuis cinq jours et que l'on supposait perdu, a télégraphié qu'il avait été recueilli en mer par un navire de nationalité anglaise.

## EN BELGIQUE

**Menaces de mort contre le Roi**

Anvers, 27 juillet.

Le roi Léopold, qui se trouve en ce moment à Anvers, a reçu à bord de son yacht *Alberta*, une lettre le menaçant de mort.

## LES RELATIONS Nippo-américaines

**Arrestation d'espions**

Austin, 27 juillet.

La police de la ville d'Austin, dans l'Etat du Texas, a surpris des officiers japonais photographiant les batteries et les ouvrages fortifiés qui entourent la ville.

C'est avec peine que les espions ont été soustraits à la fureur de la foule qui voulait les lyncher.

## EN RUSSIE

**Le socialisme en Russie**

Saint-Pétersbourg, 27 juillet.

Le bureau central de tous les syndicats des chemins de fer de la Russie a adopté une décision des socialistes révolutionnaires ayant pour but d'arrêter tous les trains destinés à transporter les électeurs du deuxième degré, afin de rendre impossible l'élection des membres de la troisième Douma.

**Des révolutionnaires dans la Garde impériale**

Saint-Pétersbourg, 27 juillet.

A la suite d'une perquisition opérée dans la caserne occupée par le régiment de la garde impériale Semenoff, on a découvert des documents révolutionnaires.

Plusieurs arrestations ont été opérées parmi les officiers et les hommes de ce régiment.

Le colonel a été déplacé.

## TIFLIS

**Un lieutenant-colonel tué par ses soldats**

Saint-Pétersbourg, 27 juillet.

Un télégramme de Tiflis annonce que le lieutenant-colonel du 20e régiment, en garnison à Tiflis, a été tué à coups de revolver par ses soldats.

Les auteurs de ce lâche assassinat sont demeurés inconnus.


**VICHY**

**Hôtel de Norvège**

*entièrement remis à neuf*
*près des Sources et du Casino*
*Chambre et Pension depuis 5 50*
*Arrangements pour familles*

EDSCHAMPS, propriétaire

**Société forestière**

demande à échanger un JOLIE FORÊT de plus maritimes ou pins laricx de grandes dimensions pouvant être facilement exploités.

Faire offres avec détails à M. de Santarelli, au bureau du journal.

CHIRURGIEN-DENTISTE

**M. ÉDOUARD NICOT**

Diplômé de l'Ecole Dentaire et de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat en assistant des Hôpitaux

CABINETS DENTAIRES :
*AJACCIO, 29, Cours Grandval*
*BASTIA, 29, Boulevard Paoli*

Atelier spécial de prothèse
pour le fabricant des dentiers

Extractions sans douleur. Obturations ciment, émail, amalgame platine aurifications, nettoyage et émaillage des dents. Dents artificielles, dentiers, appareils de tous systèmes, vulcanite, celluloïde, or, etc. Bridge Work. Redressements.

AVIS. — Nous informons les personnes qui ont des pièces d'anciens systèmes cassées ou défectueuses, que nous nous chargeons de les réparer.

*Cabinets ouverts de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures du soir.*

**Café des Gourmets**

*Boulevard Paoli, 23, Bastia*

A partir de 3 heures

**GLACES**

Plombière et Fraise
SERVICE EN VILLE

Bière Tourtel
*Brune et Blonde*

SANDWICHS

**AVIS**

La Maison Dominique MATTEI aîné, Place Saint-Nicolas, Bastia, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 10 courant, elle a mis en vente savoir :

Sel, 11 fr. 50.

Soufre sublimé pur, 9 francs la balle de 50 kilos.

Sulfate de cuivre, 88 fr. les 100 kilos.

**CHOCOLAT MENIER**


96 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

IV

CONSEIL DE FAMILLE

— Lui, vivant, jamais je n'aurais osé te faire connaître le secret de mon cœur ! Oh ! cet homme, comme je le haïssais ! Cet homme, ce tître, avec quelle ivresse je l'aurais poignardé, lentement ! Vingt fois, cent fois, je fus prêt à te dire :

« Noémie, je t'aime ! La passion ardente que je ressens pour toi me fait tout oublier ! Tu ne fus pas coupable, d'ailleurs, et, pour moi, tu restes pure ; cette souillure de ton corps ne t'enlache point. Je t'aime... Sois ma femme ! »

Mais je n'osais pas prononcer ces paroles. J'en revenais toujours à ceci :

« Il faut d'abord tuer l'autre ! Après, seulement, j'aurai lui avouer mon amour ! »

Puis, je me désespérais, car je pensais aussi :

» Peut être qu'elle l'aime encore ! Et si elle l'aime, s'il revient, ne vaudrait-il pas mieux qu'il rachetât son crime en l'épousant, ne fût-ce que pour l'enfant ? »

Tout heureux et en même temps profondément désespéré, le jour, je m'enivrais de la présence, et, la nuit, j'errais à travers champs, à travers bois, je pleurais de rage. J'ai souffert atrocement ! Je peux le dire tout cela, à présent, ma bonne Noémie ! Vingt ans ont passé depuis cette époque, et, si je t'aime encore aujourd'hui, c'est d'une amitié toute fraternelle, d'une amitié qui ne pourrait s'accroître, car tout mon cœur t'appartient pour toujours !

Le docteur prit la main de Noémie, il la baisa, tendrement, et il y laissa des larmes qui avaient jailli de ses yeux, soudain.

Madame Noémie s'était étendue sur son fauteuil. Son visage, pâle, fortement éclairé par la lueur de la lampe, avait une indicible expression de reconnaissance pour tant d'amour, pour tant de bienfaits !

Elle sentait que cet être d'élite, de qui tant de joie lui était venue, l'avait aimée jusqu'au culte ! Recueillie, les yeux mi-clos, elle l'écoutait parler, pénétré d'allégresse, comme en extase !

— Mon frère, lui dit elle, mon frère bien aimé ! Je te vénère, je t'admire ! Tu es grand et noble parmi les plus nobles ! Toute mon âme t'appartient ! Avec ma fille adorée, tu es l'être que j'aime le mieux, ici-bas. Tu as été pour moi le meilleur. Par toi, ma vie fut heureuse. Tu ne m'as donné que des joies. Sois béni, mon frère, sois fier. Tu as fait une œuvre. Tu as racheté une pauvre fille, qui, sans toi, serait morte en maudissant Dieu même !

Ils restèrent, ainsi, la main dans la main, profondément émus.

Autour d'eux, tout était tranquille. Cette belle nuit, si lumineuse, si étoilée, si pleine de senteurs parfumées, était pure, comme eux ! Leur extase, que le dernier cri d'un amour profond, jamais révélé, avait fait naître, dura longtemps. Enfin, le docteur, dont le visage s'était, pour ainsi dire, illuminé, poursuivit :

— Un an se passa !... Alors, je me décidai à rechercher... l'autre : M. de Pardayant !.. Ma résolution définitive était prise !..

J'avais fait taire les appels de mon cœur !.. J'avais compris que je ne pouvais être ton époux !.. Quelque chose me disait :

« Elle a aimé... ce misérable !.. Elle l'aime toujours !.. Un lien les unit : l'enfant ! »

Si elle le revoit, elle le maudira d'abord ; puis, peut-être lui pardonnera-t-elle !.. Qui sait ?.. Elle ne dira que son crime, si grand qu'il ait été, fut commis sous l'influence d'une passion poussée à son paroxysme, d'une passion qui l'avait rendu fou, et, jusqu'à un certain point, peut être irresponsable !.. S'il revenait à elle, profondément épris toujours... et suppliant, implorant, à genoux, le pardon de son crime exécré ! Moi-même je dirais à Noémie :

« Pardonne ! Il a souffert ; il a expié ! Ton mariage avec lui constituera, pour toi, aux yeux des hommes, une réhabilitation ! Tu ne fus pas coupable, sans doute, et tu n'as pas besoin d'être réhabilitée, à mes yeux ; aux yeux de ceux qui connaissent ton secret... mais, devant la société, devant la loi, tu es mère sans époux, et ton enfant est une bâtarde ! Or, il faut que tu aies un époux ! Il faut que ta fille ait un père. Si je me suis trompé sur tes sentiments, si tu n'aimes pas M. de Pardayant, pouriant, je veux le retrouver : il faut qu'il rachète son crime, enfant que possible, et pour cela, il faut qu'il le donne, ainsi qu'à sa fille, un nom, qui sera pour toi une réhabilitation qu'il te doit. Après il s'en ira, si cela vous convient mieux à tous les deux. »

Je me mis donc, ardemment, à la rechercher du vicomte ! Hélas ! Pendant plus d'une année, je le cherchai et je le fis chercher vainement ! Toutes mes démarches demeurèrent infructueuses ! Il s'était bien engagé dans un bataillon de francs-tireurs ; c'était un fait qu'on n'avait connu. Ne l'avais-tu pas vu, comme toi, en cette hôtellerie où le crime fut commis ? On put retrouver trace de son passage, avec sa compagnie, jusqu'aux environs de Nuits-sous-Beaune, à quelques lieues d'ici. Puis plus rien ! Pacquis, bientôt, la certitude qu'il avait été tué, pendant une escarmouche, et enterré par les siens, avec d'autres morts, au milieu de quelque champ, ainsi qu'on le faisait, souvent pendant la campagne.

*(A suivre).*


**VIN** du Domaine de Vignale à 18 fr. l'hectolitre.

S'adresser à M. Vallosi, Vescovato

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907
NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON & ÉTÉ
Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline
APPRÊT DU NEUF
*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*

MONTRES GRATUITES
*pour Hommes et pour Dames*



ARGENT MASSIF contrôlé ou doréà TITRE ZACCHA.

Belle chaîne gourmette, en argent contrôlé ou doré TITRE ZACCHA, maillons ciselés, anneau à ressort et magnifique médaillon, le tout présenté dans un bel écrin.

Superbe sautoir en argent contrôlé ou doré *TITRE ZACCHA*, avec joli coulant ciselé et anneau à ressort, le tout présenté dans un bel écrin.

5.000 fr. seront payés à toute personne qui ne trouvera pas une montre gratuitement.

Nous distribuons actuellement environ de ces montres absolument gratis et à titre de réclame. Pour en obtenir une ! Ecrivez aujourd'hui même pour être sûr d'arriver à temps en joignant un timbre pour réponse. Alors nous vous informerons de la condition à remplir et l'envoi vous sera fait franco à domicile.
Bureau 23, de la ZACCHA, 72, rue Lafayette, Paris

M. le Directeur, bureau 23 de la ZACCHA
72, Rue Lafayette, Paris.
Veuillez m'informer de la condition à remplir pour obtenir la montre ZACCHA gratuitement. Veuillez faire vite pour répondre.
Nom.....
Adresse.....



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBANT-ILS?
*Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux scientifique. Résultats toujours garantis. Succès toujours croissants.*
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs Parfumeurs en Gros et demi-Gros :
ENTREPOT : 20, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
*Saison Printemps-Eté 1907*
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc
*Choix considérable de Pantoufles*
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe dernier modèles en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
*La Maison se charge des réparations*

MAISON DE CONFIANCE
BIJOUTERIE MATTEI
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, alliances, etc., etc., broches or et argent 1er titre

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

*Spécialité de stylets Vendetta-Corse.* Réduction de 10 pour cent se garantit 18 karats.

IMPORTANTE Société Mutualiste, connue et appréciée, ayant obtenu les plus hautes récompenses, demande agents en Corse. Traitement et commissions élevées ; mais références de 1er ordre sont exigées. S'adr. à M. Gnesi, 2, Bd de la Bancarde, à Marseille.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
*Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1-4

RHUMATISME
Les personnes atteintes de *douleurs*, tremblements *musculaires et articulaires*, *goutte*, *névralgies*, *migraines*, grande sensibilité au froid ou au chaud *rémoins le matin*, *vertiges*, *ataxie*, *dépositions pileuses*, *coïncidant avec les variations de la température et de l'humidité*, ont intérêt à s'adresser à l'*Institut antirhumatismal*, *11, rue Jacquemont*, *Paris*, qui envoie *gratis* le moyen de guérir rapidement.

A LOUER
Divers locaux, grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Togs.
— Villa au lieu dit Forcone.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.




LA KABILINE
*Véritable Teinture des Ménages*
LA KABILINE
*Pour rendre neufs vos Vêtements*
LA KABILINE
*Adoptée par les Personnes économes*
LA KABILINE
*Vendue dans le monde entier*
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet : 40 Centimes.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de fausse articulation.

*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

HUNYADI JANOS
EAU DE TABLE & BAIN PURGATIVE NATURELLE

Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
*à base de Quinquina*
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
*Apéritif Tonique Fortifiant*
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.
*Demandez dans tous les bons Etablissements un* Vin du Cap Mattei

TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 208 LUNDI 29 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Réclames, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

# LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS CANTONALES

*LE CALENDRIER*

*Fête d'Aujourd'hui* : Saint Nazaire.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 20 m. — Coucher 6 h. 55 s.
Dernier quart., le 31 Nouv. Lune, le 8.
Fête du Demain : Sainte Marie vierge.

*28 JUILLET*

## La Fraude ET LES FRAUDEURS

« Si j'empoisonnais mon gargotier, disait Alphonse Karr, on m'enverrait pour le moins au bagne ! Mon gargotier m'empoisonne, il s'enrichit et il se retire des affaires avec la considération publique ! » C'est toujours vrai bien qu'humoristique.

Cependant, autrefois, en France, on était très sévère contre la fraude alimentaire ; on ne distinguait pas entre l'adultérateur d'aliments et l'adultérateur de monnaie : falsificateur et faux monnayeur voisinaient au même gibet.

La fraude est vieille comme l'humanité, vieille comme le mensonge et le vol. Voici près de deux mille ans que Pline l'ancien l'écrivait, dans son *Histoire naturelle*, à propos de notre Midi viticole : « Aux environs de Marseille, entre les Pyrénées et les Alpes, les Gaules donnent un vin gras et épais qui est bon pour assaisonner les autres vins. Le vin de Béziers n'a de réputation que dans les Gaules. Quant aux autres vins de la province narbonnaise, on ne saurait dire au juste ce qu'ils sont, parce que les gens du pays font métier de les sophistiquer en les enfermant, et, ce qui est encore pire, en y mêlant des drogues et des herbes nuisibles. Ils emploient jusqu'à de l'alcès pour leur donner du goût et de la couleur. »

Et cependant l'intérêt bien entendu ne conseille pas de frauder, il ordonne d'être probe. En tête de son livre de comptes, l'Anglais écrit cette devise : « *Honesty is the best policy.* L'honnêteté est la meilleure règle de conduite. »

« Aussi, écrit M. Hugues Le Roux, demandez aux explorateurs, à ceux qui, à travers les pays où il n'y a pas de boutiques, ont fait les routes de voyage difficile, pourquoi ils sont si attachés à certains produits et articles anglais. Ils vous répondront : « Quand un Anglais écrit sur la marchandise qu'il vend le mot « *genuine*, c'est-à-dire *indiscutablement authentique*, peut-être il vous a fait payer cher, mais jamais il ne vous a trompé. »

Une preuve encore que l'intérêt bien entendu ordonne de ne pas frauder nous est fournie par les vicissitudes mêmes du commerce du vin. Le vin a fait a notre race, il a contribué à lui donner cette promptitude de pensée, cette belle humeur qui sont les caractéristiques de l'esprit français. D'où vient que tout d'un coup les Français se soient brouillés avec le vin ? Pourquoi a-t-il disparu de la table des riches, remplacé par le lait ou le thé, ou l'eau minérale ou *l'aqua simplex* bouillie ?

Tout le monde connaît l'histoire de cette désaffection. Le phylloxéra a été jeté sur nos vignes et avait dévoré les ceps les plus fameux. Comment faire pour masquer cette faillite à la clientèle du monde et pour l'entretenir dans sa confiance ? Des fraudeurs ont profité de l'occasion pour exercer leur coupable industrie. Ils ont versé le produit artificiel dans la noble bouteille de Bordeaux ou de Bourgogne qui n'avait jamais contenu que la glorieuse « purée septembrale ». Au moment où ce liquide passait par le palais d'un buveur qui n'était pas expert, le vin, par son bouquet factice, justifiait un instant les promesses de son étiquette. Mais, par la suite, ce buveur se sentait de l'engourdissement vers la nuque, et bientôt son estomac demandant grâce, le médecin ordonnait le lait ou l'eau et le patient est resté à ce régime.

Cependant voici que notre vignoble est reconstitué, que le vin pur et sain est en abondance, mais on a été trop cruellement trompé par ses apparences de jadis que l'on ne veut plus croire à sa sincérité. C'est du mensonge d'autrefois que meurt aujourd'hui le Midi viticole.

Peut-être les lois énergiques qu'avant de se séparer la Chambre et le Sénat ont votées pour la répression du sucrage et du mouillage le sauveront-elles en décourageant et en tuant la fraude.

Etant données les obligations imposées aux viticulteurs par la loi du 29 juin c'est-à-dire la déclaration de superficie des vignes en état de production, de la quantité des vins obtenus, et des stocks préexistants dans les caves, l'interdiction de fabriquer le vin de sucre et les piquettes autrement que pour les besoins familiaux, etc., les propriétaires ne pourront se livrer à la fraude qu'au risque très grand de tomber sous l'application de pénalités graves.

D'un autre côté, le viticulteur sera sérieusement protégé contre les fraudes qui pourraient être commises par les commerçants, puisque les achateurs de raisins et de moûts seront soumis aux mêmes obligations et aux mêmes interdictions que les propriétaires et que les vins expédiés aux commerçants et débitants seront soumis au contrôle de la régie.

Mais la loi serait encore une fois lettre morte si le fraudeur continuait à jouir de la même immunité qui a fait dire un jour que, derrière chaque gros bonnet de la fraude, il y avait une grosse influence politique qui s'exerçait à son profit.

Depuis le moment où MM. Brousse, Razimbaud et Lasies ont attiré l'attention de la Chambre sur les coupables et leurs complices, les faits se multiplient qui rendent de plus en plus évidentes les responsabilités assumées par les pouvoirs publics et par leurs dépendances, qu'elles soient administratives, parlementaires ou franc-maçonniques.

Le criminel scandale qui éclate comme un pétard mortel sous les pas tremblants d'un ancien garde des sceaux, le sénateur Chaumié, en est une preuve éclatante de plus.

Déjà, et c'était vraiment bien édifiant aussi, nous avions cette lettre confidentielle adressée par le procureur de Béziers au procureur général de Montpellier : « M Bousquet est le beau-frère de M. Laferre, c'est à-dire d'un homme politique influent, et je m'étonne qu'on n'ait pas tenu compte de cette considération. Je ne m'explique pas davantage qu'on ait saisi le juge d'instruction de cette affaire, sans avoir au préalable sollicité vos instructions à cet égard. »

Avec un pareil état d'âme de la Justice, on comprend le découragement de ce directeur des Contributions indirectes de la Loire-Inférieure faisant à M. Emmanuel Brousse, cette déclaration que le député des Pyrénées Orientales, qui s'est signalé au pourchas de la fraude, s'est empressé d'enregistrer : « Nous sommes découragés, désarmés. Les employés, sachant que leurs efforts n'aboutiront à rien, ne font plus de prélèvement d'échantillons et n'opèrent plus. Nous perdons toutes les affaires aussi. Nous n'en rechercherons plus, car c'est jouer la répression à pile ou face. »

La Rouvraye.

## La Corse à Alger

La Fédération des Sociétés Régionales Françaises d'Alger avait organisé dans le parc du Jardin d'Essai, les 14 et 15 juillet courant, une grande kermesse à laquelle, à juste titre, pouvait être donné le nom de Kermesse Nationale. Les Associations fédérées avaient, en effet, rivalisé d'activité, de bon goût et d'originalité dans l'installation des stands et comptoirs de vente dont l'ensemble ou la décoration représentaient les aspects les plus répandus des petites patries. Dans chacun, des demoiselles et garçonnets, en costumes nationaux, offraient, à la dégustation, les produits variés et exquis du pays natal ; très remarquée les pavillons de l'Ain, de l'Ardèche, la Corvette de l'Armorique, le Beffroi d'Arras, le Moulin à vent du Lot, la Grotte de Sisteltines de la Bigorre et les Capulets rouges des Bigourdanes, les Grands Navets doux des Alsaciennes, les Châtets du Gard, du Vaudaise, du Poitou et du Lot.

Le Pavillon de la Corse, édifié par les soins de la Société de la « Corse Nationale, » dont le président est M. le délégué financier Tellaschi, avocat, eut un grand succès et fit l'admiration des milliers de personnes évoluant parmi toute l'harmonie des sociétés musicales à l'ombre des bananiers, des figuiers et des palmiers du parc.

Il représentait une des tours moyenageuses, élevées sur les promontoires cornes pour la défense du pays. Le château fort abritait, non de farouches bandits, mais de charmantes Colombe en costumes anciens et modernes de l'île. Sous le vert entrelacement des branches de châtaigniers, le gracieux groupe costumé offrait, au public nombreux, les fleurs d'Orezza trappées, les vins et cédratines du Cap Corse, les canestrelli et biscotti aimé que les fines vanneries de Valle d'Istria, etc., etc.

« Laissez vous tenter et comment résister, » écrivit un journal d'Alger au lendemain de ce beau succès Corse. En effet,

---

97 — Feuilleton du Petit Bastiais

LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

IV

CONSEIL DE FAMILLE

— Ainsi donc, l'endroit exact de sa sépulture, même, restait inconnu. Ce qui acheva de m'allumer dans cette idée qu'il avait été tué, c'est ce fait. Peu après la guerre, sa tante, la baronne de Noisy de Noirmont, était morte. La fortune de la baronne était considérable ; on l'évaluait à trois millions, environ. M. de Pardayant était l'unique héritier de la baronne. Or, il ne se présenta pas pour recueillir le susdit héritage. Je me dis, lorsque ces faits me furent enfin connus : le vicomte est mort, ce n'est que trop certain ! Que faire ? Et je me traçai une ligne de conduite pour l'avenir. Je décidai que je ferais tout au monde pour te donner, près de moi, tout le bonheur possible ; je décidai que, sauf quelques amis sûrs, personne ne connaîtrait rien du sombre passé ; que je l'entourerais de soins attentifs ; que je m'efforcerais de te faire oublier tes douleurs, et, enfin, que je m'occuperais de ta fille, que je l'aimerais comme ma propre enfant, et que je tenterais tout ce qu'il serait possible humainement de tenter pour assurer son bonheur. A cette heure, ma tâche, cette tâche que je me suis imposée, qui m'a été bien douce, qui a fait la joie de ma vie, est accomplie, en partie. Il ne me reste plus qu'à l'achever, je l'achèverai ! Pour le moment, nous n'avons qu'à attendre. Attendons patiemment. Je te le répète, M. Bernard aime notre Louise ; selon moi, avant longtemps, il nous demandera sa main. Alors, nous verrons ce que nous devrons faire. Ne t'inquiète donc pas, ma chère Noémie, nous toucherons au but ! D'ailleurs, je suis là, compte sur moi !..

— Attendons, répondit Noémie. Attendons ! Tu le dirais-je ? Je ne sais pourquoi, j'ai peur !

— Comment ?

— Il me semble que nous touchons à un moment terrible !

— Impressionnabilité ! Moi, au contraire, j'ai confiance !

— Dieu veuille que tu ne te trompes point !

Le docteur Marc Hémault se leva et s'approcha de la fenêtre.

— Le jour va naître ! dit-il.

Et, revenant vers sa cousine :

— Cette longue conversation, cette veille prolongée, t'ont fatiguée : il faut rentrer chez toi et te mettre au lit ! Va te reposer, ma chère Noémie, tu en as grand besoin ! Demain, nous tâcherons de nous retrouver seuls, et nous causerons encore. Va ! Sois vaillante, ma confiance ; avant longtemps, tu n'auras plus rien à redouter dans l'avenir, et tu seras heureuse, enfin, par ta fille !

Le brave homme embrassa, tendrement, la pauvre Noémie ; puis, il lui offrit son bras, sur lequel elle s'appuya pour sortir. Le docteur conduisit sa cousine jusqu'au pied de l'escalier par lequel on montait au premier étage. Le petit jour, l'aube naissante, éclairait, faiblement, le vestibule, dont la porte était grande ouverte sur le jardin, où, déjà, les oiseaux chantaient.

Noémie serra fortement la main de Marc. Elle soupira profondément. Puis, elle le quitta. Le docteur passa dans le jardin.

Il bourra sa pipe, et, l'ayant allumée, il erra, à travers les allées tout pensif, tête nue, cheveux au vent. La fraîcheur du matin lui faisait du bien. La douceur de l'aube le mettait en allégresse. Il marchait, lentement, dans l'herbe couverte de rosée, et il songeait à une vision du passé. Il revoyait, nettement, Noémie assise, là-bas, sous le grand noyer, et tenant, dans ses bras, Louise, toute petite. Il la revoyait, telle qu'elle était, vingt ans auparavant, peu après son installation dans la maisonnette, alors qu'il se cachait pour la regarder passer, alors qu'il se disait :

« Elle est libre de tout lien ! Je l'aime toujours ! Pourquoi ne serait-elle pas ma femme ? »

Il alla s'asseoir à cette même place, et il y demeura immobile.

— Si le vicomte Roger de Pardayant ne s'était pas trouvé sur son chemin, je l'aurais épousée peut-être ! Ah ! comme nous aurions été heureux ! Or, lorsqu'elle avait soupiré, un instant auparavant, lorsqu'elle l'avait quitté pour regagner sa chambre, Noémie avait eu la même pensée.

Cependant, le jour s'étendait, de plus en plus, sur la campagne — une splendide journée se préparait. Le docteur se leva, enfin.

— Allons, fit-il. N'y pensons plus ! Tous les deux, nous avons passé à côté du bonheur ! Que l'enfant, au moins, soit heureuse. Il rentra. Le soleil avait surgi, au dessus de l'horizon. Rosalie apparut, bientôt, dans le jardin, toute fraîche, reposée, vigoureuse, après une bonne nuit. Elle leva le linge qu'elle avait étendu la veille, et qui avait séché pendant la nuit.

V

LES PARENTS DE BERNARD

— Et soignons le café, Jeannette ! Le café, quand il est bon, c'est la gourmandise de M. Roberval !

— C'est vrai, monsieur Martenot ! Vous connaissez mes goûts. C'est égal, on me traite comme un évêque, ici !

— Dame, qui donc traiterais-je mieux que vous, monsieur Roberval ! Grâce à vous, je vais vendre ma maison et faire une bonne affaire ! Ou ne me la paie que ce qu'elle vaut, soixante mille francs, c'est vrai ; mais je n'espérais pas, je l'avoue, trouver un acquéreur à ce prix ! A votre santé, monsieur Roberval !

*(A suivre).*

l'enthousiasme admiratif accordé au Château Cyrnos fut la meilleure des propagandes en faveur de l'Ile de Beauté. On céda aux invitations patriotiques et vineuses des Colombe et l'on revenait toujours à la fraîcheur réconfortante de l'Eau d'Orezza offerts gracieusement par le dépositaire général en Algérie, M. Nellini, de Bône.

Ce fut un sincère et unanime succès qui couronna bien les efforts considérables des Corses Algériens en faveur de la propagande insulaire.

Le souvenir du pays natal, des habitudes, des traditions, revivait vivifiant et pur au concert chacun et se rendit que plus étroite la solidarité patriotique des Corses de la Capitale de l'Afrique française.

La Société « La Corse » témoignera toute sa gratitude à Mme de Chevarrier, présidente de la « Cyrna » à Bastia, qui a bien voulu détacher de son petit Musée, une collection de gravures types des costumes corses. A l'exactitude de ces fins modèles et à l'amabilité distinguée de Mme de Chevarrier, les organisateurs doivent le succès de sincérité et de charme qui fut un des succès du Château Cyrnos pendant les deux jours de fête.

En la même circonstance, on félicita MM. Acquatella, vice-président, et Fiaschi François, trésorier de la Société « La Corse, » qui, à l'occasion du 14 juillet, ont reçu, du Président de la République, la médaille de bronze de la Mutualité.

S.-P. ARCTO.

## SYNDICAT DES CHARGEURS

Les membres de la commission du Syndicat des Chargeurs sont priés de se réunir lundi, 29 du courant, à 8 heures et demie du soir, dans la salle fixée pour les réunions.

## Les Décorés du 14 Juillet

Parmi les décorés du 14 juillet nous relevons avec plaisir les noms de quelques compatriotes.

Tous, dans cette grande armée française, font honneur à notre île par les nobles qualités dont ils ont fait preuve au cours de leur carrière.

Sur le continent, aux colonies, ils ont toujours rempli leur tâche parfois pénible et périlleuse, avec le plus grand dévouement.

Pour leurs compatriotes, ils ont été — nous pouvons l'affirmer — des guides précieux, des conseillers affectueux. Que de traits de fraternité pourrions-nous rappeler à leur actif si, pour ne pas froisser leur modestie, vous ne tenions à les grouper ici dans des félicitations communes.

Saluons donc, une fois de plus, ces grands cœurs, ce sont :

M. le capitaine Borcel, officier d'habillement au 163e, qui compte deux campagnes au Tonkin.

M. le capitaine Benedettini, du 28e d'artillerie, un enfant de Bastia.

M. le capitaine du génie Campana, un autre enfant de Bastia.

M. l'officier d'administration de 1re classe Peuvergne, lui aussi de Bastia, gestionnaire de l'hôpital militaire d'Ajaccio.

M. l'officier d'administration de 1re classe Dias, ancien élève du lycée de Bastia, attaché à l'état-major général de l'armée. Le poste important qu'il occupe indique suffisamment combien il est apprécié en haut lieu.

Enfin, M. le capitaine Bartoli, du 163e, arrivé en Corse depuis peu.

A tous ces vaillants Officiers nous renouvelons ici l'expression de notre satisfaction bien sincère pour la distinction méritée qui leur a été décernée.

## *Abonnements de Saison*

Comme les années précédentes, le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs, partant en villégiature, des *Abonnements de Saison* au prix de cinquante centimes par semaine.

## Causerie Agricole

### *La Vinification en Blanc*

La fabrication des vins blancs exige plus de soins que celle des vins rouges. Ce sont des vins plus délicats, plus fins, dont on peut très facilement altérer les qualités.

Nos lecteurs trouveront sans doute qu'il est un peu tard pour les entretenir de vendanges, c'est là un travail fait depuis plusieurs semaines déjà, les vins blancs comme les vins rouges ont pour la plupart terminé la fermentation tumultueuse. A notre avis on met toujours trop de hâte à vendanger, surtout à vendanger les raisins blancs. Ces derniers peuvent mieux que les raisins colorés s'aérer aux intempéries, leur pellicule peut se rider, sans qu'il en résulte une dépréciation.

Dans la vinification des raisins rouges le cuvage permet au moût de reconnaître tous les principes qui sont contenus dans la pellicule comme dans la pulpe ; à la faveur de l'élévation de température due à la fermentation, toutes les matières sapides et odorantes sont diffusées.

Il n'en est pas de même pour les raisins blancs. Après le foulage ils sont portés au pressoir et le moût est aussitôt séparé du marc auquel il ne pourra plus emprunter aucun de ces principes qui font le caractère d'un vin.

Avant la récolte, il faut donc que cette diffusion qui a lieu à la cuve pour les vins rouges se fasse dans les raisins eux-mêmes, à travers les cellules de la pellicule et de la pulpe.

Il y aura donc toujours avantage à ne vendanger les raisins blancs qu'à leur plus complète maturité ; alors seulement les raisins donneront des vins non acides, fins, délicats. Le sucre obtenu en excès se traduira par une certaine douceur, redoutée chez les vins rouges, mais recherchée dans les vins blancs.

Dans notre région on ne devrait vendanger les raisins blancs qu'après la mi-octobre.

Pour vinifier les raisins blancs il faut éviter de se servir le plus possible d'instruments métalliques. La suppression des sceaux en fer pour les vendanges est toute indiquée ; il faudra leur préférer les paniers ou les seaux en bois.

La vendange sera soumise à un triage attentif ; les grains pourris sont la principale cause de la maladie de la casse que nous avons eu l'occasion de constater bien souvent. De plus le jus des grains avariés a un goût qui manque toujours, ces grains normaux dans une faible proportion, le goût lui et dét ruit que l'on cherche à obtenir.

Les raisins conduits au cellier devront être foulés aussitôt. Le foulage sera très complet, car le moût blanc, frais et vineux, s'échappe difficilement du marc. Souvent les raisins sont foulés à deux reprises ; on a soin de les laisser égoutter entre les deux opérations. Il faut éviter de trop resserrer les cylindres, il ne faut pas trop déchiqueter les pellicules et encore moins broyer les pépins. Les broyeurs manoy indiqués à lames, du système Simon frères, procédant par broyage progressif, nous ont toujours donné de très bons résultats.

L'égrappoge des raisins est inutile les râfles facilitent le pressurage et la filtration du moût, et grâce à la maturité très complète des raisins, elles ne continuent en aucune façon à aigrir le peu de matières acides ou tanniques pouvant exercer une influence même faible sur le goût du vin.

Le pressurage aura lieu immédiatement après le broyage ; il importe, en effet, de ne pas laisser la vendange au contact de l'air il en produirait des oxydations toujours nuisibles au vin, qui en accentueraient la couleur et se feraient déprécier. La cage du pressoir devra être remplie à mesure et la pression donnée aussitôt qu'il sera possible. Les marcs de vins blancs sont très d'asliques, les râfles n'ayant pas été ramollies par le cuvage, les fibres ligneuses qui en constituent la charpente conservent toute leur élasticité ; d'où la nécessité de faire des pressées peu épaisses, d'un mètre au plus. La pression sera lente au début pour permettre au jus de s'écouler facilement et de se filtrer à travers la masse du marc ; le volume des lies que l'on retrouvera au premier soutirage sera ainsi considérablement diminué.

On doit laisser égoutter doucement ; chaque pressée dure deux à trois heures, suivant l'importance du gâteau pressé. Ce travail terminé, le marc est divisé à la main et remis au pressoir. Cette seconde opération a une durée environ double de la première.

Les moûts des deux pressées sont conduits dans une cuve ou un foudre où s'opérera leur mélange et où sera fait le débourbage.

Le moût étant abandonné à lui-même, une partie des matières entraînées lors du

Lire à la troisième page
«NOS TÉLÉGRAMMES»

## CONCOURS DE POULINIÈRES

Un concours de poulinières aura lieu à Bastia le jeudi 23 septembre prochain, à 8 heures du matin.

## IDÉES NOIRES
## IDÉES ROSES

### Un changement profitable par les pilules Pink

Notre correspondante d'aujourd'hui habite La Corse, (Bouches du Rhône) ; son adresse est 22, rue Leïra-Rollin, et elle se nomme Mlle Elisabeth Astégiani. Après son mariage civil, son portrait que voici.



*Mademoiselle Elisabeth Astégiani*

Mlle Astégiani, comme beaucoup de jeunes filles malheureusement, était devenue anémique. Elle n'en se goûte, puis on l'a soigné, mais de n'en connaît dans l'autre cas elle n'a pas senti la moindre amélioration. Naturellement, voyant son état empirer contre son attente, elle s'est mise à se tourmenter, à désespérer même. Aux souffrances de la maladie, elle a ajouté la dépression que cause toujours une grande inquiétude de l'esprit. Elle a été en proie aux idées noires et a aggravé encore son état si possible. Il n'y avait pas de remèdes pour son mal, elle était condamnée, et cependant, ce remède inespérément elle en a trouvé l'insticat on fut... Tout simplement dans son journal qu'elle s'était un jour décidée à lire pour se faire diversion. Elle a lu que les pilules Pink guérissaient l'anémie. On ne faisait pas que le dire, on en donnait la preuve en citant un cas de guérison qui n'est ce jour-là celui d'une personne habitant Toulon. Elle s'est renseignée ; tout le monde lui a parlé favorablement des pilules Pink et elle les a prises. Trois semaines après les pilules Pink l'avaient guérie, les idées noires étaient parties, remplacées, grâce aux pilules Pink, par les idées roses.

Ces lignes tomberont peut-être bien sous les yeux de quelques anémiques qui auront pris le journal pour faire diversion à leurs idées noires : et si, à souhaiter. Ce seraient autant de guérisons en perspective pour les pilules Pink.

Elles sont recommandées contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, douleurs, irrégularités.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Phie Gablin, 23, Rue Balle, Paris. 3.50 la boîte, 17,50 les 6 boîtes francs.

## *Petite Gazette*

### Variations Atmosphériques du 27 Juillet

*Thermomètre* — 7 heures du matin + 23.5, à midi : 30.6 à 5 heures du soir + 23.4
Maxima + 29.6 Minima — 20.

*Baromètre* — 7 heures du matin, 760 mm. à midi, 760 mm. 6 heures du soir, 758 mm.
Vent — Dans la matinée, N.-E.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

⁂

*Cour d'assises*

L'audience d'aujourd'hui commencera, à 1 heure précise, par la plaidoirie de Me Sébastien de Carraffa.

⁂

*Nos tramways*

En présence ses faits et gestes de certains conducteurs de ces carricoles presque toujours intelligents et incommodes, l'édilité bastiaise serait bien avisée en imposant une réglementation quelconque.

Il n'est pas rare d'attendre longtemps cet omnibus pompeusement dénommé tramway et lorsque votre attente a été couronnée de succès, il n'est pas rare de se voir déposer au beau milieu de la course, sous prétexte qu'une course plus avantageuse se présente dans le sens opposé à celui que vous suivez.

Nous avons vu des dames aller à la place en tramway obligées de continuer la route à pied.

Du moment, que des voyageurs sont pris en charge, le conducteur devrait être tenu de finir le parcours.

Nous comprenons parfaitement qu'un arrêté de plus ou de moins ne changera rien à l'ordre des choses si on ne se décide à tirer certains agents de leur torpeur : mais nous aurons toujours l'espoir de compter sur un serviteur zélé et sur un arrêté et c'est ma foi une consolation comme une autre.

⁂

*Marine*

Le paiement des délégation pour le 2e trimestre 1907, aura lieu à Bastia à partir du lundi, 29 du courant, de 8 heures et demie à 10 heures et demie du matin et de 2 heures et demie à 4 heures et demie du soir.

⁂

*Avis*

Le bureau de l'enregistrement rue Miot numéro 5, a été transféré, 33 de Cardo, n. 2, au 3e étage.

⁂

*Avis*

M. Cecca'di, professeur en retraite a l'honneur de prévenir les familles qu'il donnera des leçons à des élèves qui doivent suivre les classes de 9me, 8me et 7me du Lycée.
Rue de l'Opéra, 21.

⁂

*A vendre*

Calèche, moitié prix de sa valeur. S'adresser à M. Antoine-Pierre Croce, Bastia.

⁂

*A louer*

POUR LA SAISON D'ÉTÉ A RAPALE, un appartement de cinq pièces, meublé ou non, très belle situation.

S'adresser à M. de Petriconi, Bar des Platanes.

⁂

*A vendre*

Pour cause de départ, joli mobilier de salon et salle à manger en noyer.

S'adresser 17, rue de l'Opéra, au 3me étage.

⁂

*A vendre*

Un bateau avec ses accessoires, appartenant au Cercle de la Méditerranée, rue Abbatucci, 2.

**Hôtel du Torrent**
SAINT-PIERRE DE VENACO
**André Mariani**, propriétaire

Situation splendide au milieu des châtaigniers, à 800 mètres d'altitude dans un site délicieux d'ombrage et de fraîcheur.

Nombreuses promenades à faire sans fatigue. Fréquenté par la meilleure société Bastiaise et Ajaccienne.

Chambres hygiéniques et confortables.

Nourriture française très soignée.

Pension, 5 à 6 francs par jour, suivant la chambre, tout compris.

Voiture à la gare de Venaco.

Par sa table et son confort, *l'Hôtel du Torrent* peut soutenir la comparaison avec les meilleurs hôtels du pays.

**Grand entrepôt de Vins**
FINS ET DE TABLE
de toutes provenances
**ORESTEBIAGINI**
*5, Avenue Carnot, Bastia*
2 Grands Prix. 1 Diplôme. 6 Médailles obtenus aux diverses Expositions
*Vente en Gros et au détail*
LIVRAISON A DOMICILE

VINS DE TABLE
Rouge, 0,20 et 0,25, 0,30 et 0,40 c. le litre ; Blanc, 0,30 et 0,40 c. le litre.
VINS FINS DE CORSE
0,80 et 1 fr. la bouteille verre compris.
VIN DE CHIANTI (Italie)
1fr. 40 la flasco, 0,70 le 1/2 flasco.
VIN DE MARSALA (Sicile)
1.60 1.75 et 2 fr. la bout., 0,80 c. le 1/2 b.
3 fr. le flasco, 1 fr. 60 le 1/2 flasco.
VINS DE BORDEAUX (Médoc vieux)
1 fr. 25 la bouteille.
VINS D'ASTI mousseux
1 fr. 75 la bouteille.
VINS BARBERA d'Italie
1 fr. 50 la bouteille.
VINS de MADÈRE et de MALAGA (Espagne)
1 fr. 40 la bouteille, 0,90 le 1/2 bouteille.
MUSCAT DE FRONTIGNAN vieux
1 fr. la bouteille, 0,90 le 1/2 bouteille.
Vermouth de Turin 1 fr. 50 la bouteille.
Quinquina Pomponnet 1 fr. 40 id.
Vermouth Supérieur 1 fr. 40 id.
Apéritif « Le Pif » 1 fr. 50 id.
Gentiane 1 fr. 40 la bouteille.
VINS DE CHAMPAGNE
Greffen et Meyer 3 fr. 25 et 3 fr. 75 la bout.
Don Reynaud de Chamousseau 2 fr. 50 et 2 fr. 75 la bouteille.
Fruit à Eperney 4 fr. 50 et 5 fr. la bout.
SUIRE DE BOIS BLANC (Fin)
Prise en magasin 1 fr. le sac.
Rendue à domicile 1 fr. 25 le sac.
Vente de Planches — Lattes — Liteaux — Postelles
*Prix réduits*

*Demander partout*
**« UN MORELLI »**
Grand Vin Apéritif
Grand Prix à l'Exposition Internationale (Bastia 1906)
*En vente Maison Bartolomeo*

## SOCIÉTÉS et SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS COIFFEURS. — Les ouvriers et apprentis coiffeurs, réunis en assemblée générale, ont décidé de convoquer Messieurs les patrons coiffeurs de la ville de Bastia, pour lundi, 29 du courant, à 8 heures et demie du soir, dans la salle de délibérations du Conseil municipal.

Messieurs les prêts de ne pas manquer.

Pour le Syndicat ;
Le Président, Bocchecciampe.

SYNDICAT DES BOULANGERS. — Les ouvriers boulangers syndiqués et non syndiqués sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi, 29 du courant, à 9 heures du matin, place Calette.

Le Président, Ermicy.

Les visiteurs des concerts du
**THÉATRE**
etc., ne devraient pas oublier de se munir, avant la représentation, du
**LUCERNA.**
**Chocolat** apprécié *dans 5 parties* du monde par toutes les PERSONNES

Le monde entier. . . . . se délite du chocolat au lait Lucerna
Corylas broyé. . . . . } les plus fines chocolats aux noisettes.
Avellana avec la noisette entière. }
Le meilleur du Bon . . . . . Lucerna chocolat fondant.
L'aide indispensable à la table de famille . . . . . Lucerna cacao soluble.
Le dessert de tous les gourmets . Lucerna bonbons fins.
Le déjeuner rapide . . . . . Lucerna chocolat au lait pour cuire.

**Endroit** de la fabrication : Hochdorf-Lucerne (Suisse).
**Du temps** pour se procurer du chocolat Lucerna on en trouve toujours

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

## RÉSULTATS des Elections Cantonales

### Renouvellement de la 2e série

### BASTIA

*Conseil d'Arrondissement*

**Canton de Terravecchia**

Inscrits, 3,000. — Votants, 916
Suffrages exprimés : 899
Ont obtenu : MM.
Valery Pierre, c. s. 395 voix.
Augustin Rappallini, 194.
Lusies Joseph, 169.
Giansily, 141.

**Canton de Terranova**

Inscrits, 1847. — Votants, 665
Suffrages exprimés : 664
M. Lucien Dapelo, est réélu par 649 voix.
M. Germani Furiani, en a obtenu 15.

## CONSEIL GÉNÉRAL

*Arrondissement de Bastia*

Canton de Borgo

Inscrits 766 — Suffrages exprimés 431

M. Jean-Pierre Merati est réélu sans concurrent.

Lama

Inscrits 681 — Suffrages exprimés 431

M. Grimaldi Jean-Victor est réélu par 250 voix contre 130 à M. Bonavita, employé au ministère des Travaux publics.

Murato

Inscrits 860 — Suffrages exprimés 450

M. Charles Decori est élu, sans concurrent, par 437 voix.

M. Casabianca Jacques-Toussaint, conseiller sortant, n'était pas candidat.

Nonza

Inscrits 1017 — Suffrages exprimés 295

M. le docteur Alessandrini est réélu par 325 voix, sans concurrent.

Oletta

Inscrits 728 — Suffrages exprimés 468

M. Mathieu Piazza-Alessandrini a été élu par 278 voix contre 190 à M. Romanacce.

M. Casale, conseiller sortant, ne demandait pas le renouvellement de son mandat.

Pero-Casevecchie

Inscrits 902 — Suffrages exprimés 444

M. le docteur Franchetti a été réélu par 442 voix, sans concurrent.

La Porta

Inscrits 1651 — Suffrages exprimés 836

M. le vicomte Horace Sebastiani a été élu par 742 voix contre 124 à M. le docteur Querrini.

San-Martino-di-Lota

Inscrits 703 — Suffrages exprimés 227

M. Hyacinthe Cagninacci, avocat, est réélu par 333 voix, sans concurrent.

San Nicolao

Inscrits 706 — Suffrages exprimés 463

M. Battesti, ancien conseiller général, a été élu par 333 voix contre 129 à M. Louis Germani.

Vescovato

Inscrits 2324 — Suffrages exprimés 1067

M. Gavini Jean-Pierre est réélu sans concurrent, par 1049 voix.

*Arrondissement d'Ajaccio*

Evisa

M. Toto Versini est réélu, sans concurrent.

Salice

M. Emile Pinelli est réélu.

Sainte-Marie-Sicché

M. Emmanuel Arène est réélu, sans concurrent.

Sarrola-Carcopino

M. Tiburce Cuneo d'Ornano est réélu.

Soccia

M. l'abbé Ottavy, conseiller sortant a obtenu 175 voix ;

M. Antoine Leca, vice-consul de France à Palerme, en a obtenu 238.

M. Ceccaldi, secrétaire de la rédaction du *Rappel*, a obtenu 161 voix.

Il y a ballottage.

Vico

M. Raphael Casanelli d'Istria, ancien secrétaire général du territoire de Belfort, candidat aux dernières élections législatives, a été élu par 644 voix, contre 515 à M. Colonna, maire de Vico, conseiller sortant.

*Arrondissement de Calvi*

Belgodere

M. le docteur Orabona, conseiller sortant, est réélu sans concurrent.

Calenzana

M. Antoine Fabiani, fondé de pouvoirs à la recette des finances de Calvi, est élu par 90 voix de majorité, contre M. Marini Xavier, juge suppléant près le tribunal de Calvi, conseiller sortant.

*Arrondissement de Corte*

Corte

Par suite du décès de M. Barthélemy Mignucci, il a été procédé à son remplacement, bien que ce canton soit compris dans la 1re série renouvelable en 1910.

Trois candidats étaient en présence.

M. Antoine Lorenzi, président du conseil d'arrondissement, a été élu par 582 voix, contre 392 à M. Pierre-Joseph Mignucci, entrepositaire des poudres, et 37 à M. Zuccarelli, juge au tribunal de Lure.

Moita

M. Pierangeli, député de Bastia, est réélu, sans concurrent, par 551 voix.

Morosaglia

M. Paul Giannettini, avocat à la cour d'appel de Paris, est élu par 440 voix contre 418 à M. le docteur Valentini, conseiller sortant.

Piedicorte-di-Gaggio

M. Benedetti Charles, ancien conseiller général, a été élu par 385 voix, contre M. le docteur Antoniotti, maire de Pietrasorena, qui en a obtenu 349.

Castifao

M. le docteur Zuccarelli est réélu par 335 voix, contre 313 à M. Casaire Colomban, greffier de la justice de paix.

Ghisoni

M. Corvetti Alexandre a été réélu par 492 voix, contre 403 à M. Otavy, avocat à la cour d'appel de Paris.

Valle d'Alesani

M. Bornei, maire de Folelce, a été élu par 361 voix, contre 229 à M. Leoni, propriétaire.

M. Gavini Sebastien, conseiller à la cour d'appel, ne se représentait pas.

Saint-Laurent

M. le docteur Morocchini est élu par 257 voix contre 215 à M. Angeli.

Vezzani

M. Jean-Baptiste Battesti est élu.

*Arrondissement de Sartene*

Petreto-Bicchisano

M. Celestin Caitucoli a été réélu par 500 voix de majorité.

Sainte-Lucie de Tallano

M. Jacques Orsatti, professeur agrégé au lycée de Bastia, a été élu par 403 voix, contre 390 à M. Qualichini, maire de Sartene, avocat, candidat aux élections législatives.

M. Arrii, conseiller sortant, ne se représentait pas.

Sartene

M. Pietri Louis, propriétaire, a été élu contre M. Pietri Sylvestre, propriétaire.

M. Hector Durazzo, conseiller sortant, ne se représentait pas.

### MARSEILLE

M. Chanot, maire de Marseille, est élu conseiller général dans le 1er canton, contre M. Estier, président du Conseil général, conseiller sortant et M. H. Bayle, socialiste.

⁂

M. Duverger, socialiste unifié, est réélu dans le 4e canton.

⁂

M. Schurrer, socialiste, est réélu dans le 5e canton.

⁂

M. Clément Lévy, socialiste unifié, est élu dans le 7e canton contre M. Jules Dechavanne, conseiller sortant.

⁂

Il y a ballottage entre M. Larguier, socialiste ; M. Michel-Baudoin, socialiste ; M. Maurice Roux, avocat, socialiste, et M. A. Saravelli, conseiller d'arrondissement, socialiste unifié.

### HÉRAULT

Les bureaux de vote n'ont pu être formés.

### NARBONNE

Dans tout l'arrondissement, grève absolue d'électeurs et de candidats.

### PERPIGNAN

Dans la plupart des cantons de l'arrondissement de Perpignan, les candidats et les électeurs ont fait grève.

### BÉZIERS

La constitution des bureaux de vote s'est effectuée dans cinq sections, sans incident, sous la présidence d'un délégué de l'administration.

Dans plusieurs communes de l'arrondissement de Béziers, les bureaux de vote n'ont pu être formés.

## Conseil d'Arrondissement

*Arrondissement de Bastia*

Canton de Brando

Inscrits 1132 — Suffrages exprimés 647

M. Angeli Dominique a été réélu par 437 voix contre 210 à M. Sisco.

Campile

Inscrits 1467 — Suffrages exprimés 792

M. Pasqualini Charles a été élu par 546 voix contre 223 à M. Gaustiniani.

Campitello

Inscrits 962 — Suffrages exprimés 618

M. Bagnoli a été élu par 320 voix contre 297 à M. Casciaguerra.

Cervione

Inscrits 834 — Suffrages exprimés 419

M. Ferrali Jean-Baptiste a été réélu sans concurrent, par 427 voix.

Luri

Inscrits 1244 — Suffrages exprimés 336

M. le docteur Luigi a obtenu 330 voix.

Il n'y a pas eu d'élection à Maria.

Rogliano

Inscrits 1380 — Suffrages exprimés 446

M. Lentieri Antoine-Simon a été réélu par 445 voix.

Saint-Florent

Inscrits 565 — Suffrages exprimés 206

M. de Gentile François a obtenu 141 voix.

M. Pucci en a obtenu 65.

Il manque les résultats de la commune de Saint-Florent.

Santo-Pietro-di-Tenda

Inscrits 657 — Suffrages exprimés 203

M. Mathieu de Petriconi a été élu par 293 voix, sans concurrent.

*Arrondissement d'Ajaccio*

Ajaccio

M. Berlini Ignace est réélu.

Bastelica

M. le docteur Colicelloni est réélu.

Pinna

M. Giovannelli Ange est réélu.

Zicavo

M. Bartoli, dit Manetta, est réélu.

*Arrondissement de Calvi*

Calvi

M. Savelli François est réélu.

Ile-Rousse

M. Muzio-Olivi Hippolyte et M. Francisci Auguste sont réélus.

Muro

M. Colonna-Ceccaldi Antoine-François et M. Luiggi Joseph-Marie sont réélus.

*Arrondissement de Corte*

Corte

M. Denobili a été élu par 554 voix contre 343 à M. Nicoli, avocat.

Cmessa

M. Felici a été élu par 364 voix.

Pietra-di-Verde

M. Grimaldi Toussaint est réélu, sans concurrent, par 392 voix.

Venaco

M. Foli Jean-Thomas est réélu par 380 voix contre 211 à M. Filippi et 165 à M. Rinieri.

## Perpignan
## Nouveaux Incidents
### au 53e d'infanterie

Perpignan 28 juillet.

Trois cents hommes environ du 53e régiment d'infanterie, à Tarbes, et présentement à Perpignan, très mécontents, de la punition de trente jours d'arrêts de rigueur infligée à leur colonel par le ministre de la Guerre, et furieux du maintien de leur régiment à Perpignan, décidèrent de faire, hier soir, une démonstration, en quittant la caserne et en rentrant à Tarbes par le train de minuit.

A l'heure fixée, les soldats se mettent en tenue de campagne, les clairons sonnent l'alerte et les 300 cents mutins se mettent en route.

Les officiers, ayant été prévenus assez à temps, s'empressèrent d'accourir au devant des mutins et furent assez heureux de les ramener à la caserne.

## UN SUICIDE
### *au 3e Colonial*

Rochefort, 28 juillet.

Le sergent-clairon Alberti, du 3e régiment d'infanterie coloniale, a mis fin à ses jours en se tirant un coup de revolver au cœur.

La cause de ce suicide est due à des chagrins intimes.

## EN ALLEMAGNE
### *VISITE*
### de Guillaume II
### à l'Impératrice Eugénie

Berlin, 28 juillet.

L'ex-impératrice Eugénie est arrivée ce matin à Bergen, à bord de son yacht *Thistle*.

L'empereur d'Allemagne s'est empressé de rendre visite à l'ex-impératrice des Français.

Cette visite a duré plusieurs heures.

## AUX ÉTATS-UNIS
### Un vapeur en flammes à Auburn

New York, 28 juillet.

Le vapeur *Frontenac*, ayant à bord cinquante passagers, a été détruit par un incendie, non loin du port d'Auburn, dans l'Etat de New-York.

Neuf passagers se sont noyés en voulant se sauver.

Plusieurs autres passagers ont été blessés.

## EN ANGLETERRE
### Lancement d'un grand cuirassé

Portsmouth, 28 juillet.

Une grande fête a eu lieu aujourd'hui dans le grand port militaire du royaume, à l'occasion du lancement du cuirassé de premier rang, de 18,600 tonnes, le *Bellerophon*.

L'opération du lancement a parfaitement réussi.

CHIRURGIEN-DENTISTE
**M. ÉDOUARD NICOT**
Diplômé de l'Ecole Dentaire et de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat en sortant des Hôpitaux
CABINETS DENTAIRES :
*AJACCIO, 20, Cours Grandval*
*BASTIA, 28, Boulevard Paoli*
Atelier spécial de prothèse
*pour la fabrication des dentiers*
Extractions sans douleur. Obturations ciment, émail, amalgame platine scarifications, nettoyage et émaillage des dents. Dents artificielles, dentiers, appareils de tous systèmes, caoutchouc, métallique, or, etc. Bridge Work. Redressements.
AVIS. — Nous informons les personnes qui ont des pièces d'anciens systèmes cassées ou défectueuses, que nous nous chargeons de les réparer.
*Cabinets ouverts de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures du soir.*

**Déménagements**
*pour tous les pays*
Prix très réduits
Cadres de déménagements; garde meubles pour entreposer le mobilier.
Camionnage et emballage soignés.
Agence Maritime, 7, route du Cap, Bastia.

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907
NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON A ÉTÉ
Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline
APPRÊT DU NEUF
*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*



MONTRES GRATUITES
*pour Hommes et pour Dames*




5.000 fr. seront payés à toute personne qui ne trouvera pas une montre gratuitement.

Nous distribuons actuellement gratis de ces montres absolument gratis et à titre de réclame. Pour en obtenir une ! Ecrivez aujourd'hui même pour être sûr d'arriver à temps en joignant un timbre pour réponse. Alors nous vous informerons de la condition à remplir et l'essai vous sera fait France à domicile.
Envoi 25, de la ZACCHA, 25, rue Lafayette, Paris



MANUFACTURE FRANÇAISE D'ARMES & CYCLES DE SAINT-ÉTIENNE








Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS? *Si oui,*
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux connu. Résultats incroyables. Vente toujours croissante.
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations
*ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS*



Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
*Saison Printemps-Eté 1907*
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc
*Choix considérable de Pantoufles*
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe dotops modèles en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
*La Maison se charge des réparations*



IMPORTANTE Société Mutuelle, connue et appréciée, ayant obtenu les plus hautes récompenses, demande agents en Corse. Traitement et commission élevés ; sans références de 1er ordre sont exigées. S'adr. à M. Gusti, 2, Bd de la Blancarde, à Marseille.



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tous tes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
*Fers à Barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Rouens artificiels.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.



RHUMATISME
Les personnes atteintes de douleurs, tenaillements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande lassitude ou bien encore celles qui ont froid ou au chaud suivant le matin, sont gas, etaient, dyspepsies pénibles, consécutives avec chaque variations de la température et de l'humidité, n'hésitent pas à s'adresser à l'Institut antirhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.



A LOUER
Divers locaux, grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.
— Villa au lieu dit Forcone.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.








LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet: 40 Centimes.



ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti*



Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
*à base de Quinquina*
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
*Apéritif Tonique Fortifiant*
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.
*Demandez dans tous les bons Etablissements un* Vin du Cap Mattei



*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.



HUNYADI JANOS
UN VERRE A JEUN PURGE AGREABLEMENT



TRENTE-DEUXIEME — ANNÉE N. 209 — MARDI 30 JUILLET 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Réclames, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 25 » | 12 » 50 | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits qui lui



00415


## COUR D'ASSISES DE LA CORSE

# L'ASSASSINAT DU LIEUTENANT DE GEYER D'ORTH

## *(LE VERDICT)*

### *LE CALENDRIER*

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Marthe.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 20 m. — Coucher, 6 h. 55 s.
Dernier quart., le 31 — Nouv. Lune, le 8.
Fête de Demain : Saint Abdon.

*29 JUILLET*

### POUR L'HONNEUR

Je viens d'accomplir un petit raid judiciaire.

Mardi soir, à cinq heures et demie, j'assistais, dans le scandaleux tumulte des Assises de la Seine, à la condamnation de Soleillant, et me voici à la Cour d'assises de la Corse, aujourd'hui jeudi, attendant que commencent les débats du procès Antonetti. Antonetti est le meurtrier du lieutenant d'infanterie de Geyer d'Orth, lequel aurait été l'amant d'une petite servante d'hôtel, sa sœur Angèle Antonetti.

Cette affaire était-elle une réplique de l'affaire Balmaceda-Waddington ou son pendant ? De quelle manière, autre ou semblable, un même mobile faisait-il agir à Bruxelles un fils de diplomate et un journalier corse à Ajaccio ? Il me semblait intéressant de l'étudier. Et puis, j'avais le désir de voir, dans le décor romanesque et fleuri de la Corse, se dérouler un drame pareil à celui pour lequel j'avais, le mois dernier, traversé les plaines bourgeoisement fertiles du Brabant.

Voilà pourquoi l'affaire Soleillant terminée, après douze heures de rapide et quinze heures de bateau, ce matin, à quatre heures et demie, je regardais défiler, du haut du pont du *Golo*, la côte du cap Corse. Le soleil n'était levé dans un ciel d'orage et de pluie ; il teintait d'or roux et poudrait de lilas les sommets déchirés des hautes roches grises. Dans la montagne verdoyante, que voilait une brume légère, il allumait çà et là des vitres de maisons blanches ou d'églises ; au pied du mont, contre la mer, d'autres maisons, semées le long du flot noir, blanches aussi dans le crépuscule bleu du matin, dormaient encore. Nous arrivions à Bastia.

Et me voici au Palais de justice dont le haut escalier ne ressemble guère à celui de notre place Dauphine. Nulle triste sculpture ne l'orne, des massifs en fleurs de lauriers blancs et roses embaument de leur parfum subtil l'abord du temple judiciaire qui s'adosse à la montagne plantée de vignes, de cyprès et d'eucalyptus.

*Une affaire commencée d'hier* s'est, contre toute prévision, prolongée ce matin et continue encore cet après-midi, si bien que j'ai le loisir, avant les interrogatoires, de résumer en ses grandes lignes le procès.

Et d'abord laissons là toute comparaison fade avec aucune autre affaire. L'intérêt de ce procès est en lui-même ; il est dans le mystère qui enveloppe à la fois la préface du crime et les mobiles des accusés, car ils sont trois accusés : Antonetti Philippe, son frère Antonetti Jules, et leur sœur Antonetti Angèle, une enfant de seize ans, l'héroïne du drame.

Le meurtre en lui-même est bref et simple à conter. Le 4 avril dernier, dans la soirée, Philippe Antonetti a tiré quatre coups de revolver sur le lieutenant de Geyer d'Orth, qui était en train d'allumer un cigare au bureau de tabac du cours Napoléon, à Ajaccio. Le malheureux officier, atteint dans les reins, s'affaissait, tandis que son meurtrier prenait la fuite. Un gendarme, accouru, poursuivit l'agresseur ; mais l'homme, tout en courant, se retourna, tira une balle encore et puis disparut dans la nuit. Le lendemain matin, M. de Geyer d'Orth mourait à l'hôpital. Huit jours après, son assassin se constituait prisonnier.

Pourquoi ce meurtre ? Deux explications diamétralement opposées en sont données, et afin d'être impartial il faut, pour ainsi dire, exposer deux fois toute l'affaire. Voici la version de la défense, qu'on doit placer la première pour la clarté du récit, car les accusés en ce procès affirment, et c'est la partie civile et l'accusation qui nient.

Angèle Antonetti était, à l'hôtel Lagorio, une petite bonne ; elle servait à table les officiers qui y prenaient pension. Elle était gentille, fraîche, rieuse, de bonne réputation, mais un peu coquette et aimant à plaisanter, disent les renseignements de police. Qu'on aime à rire à seize ans ou qu'on plaisante, lorsqu'on est la petite servante qui s'occupe de messieurs les lieutenants ! voilà qui n'est pas bien grave. La jeune fille arrivait à sept heures du matin, partait à dix heures du soir, et directement rentrait chez ses parents, son père, Pascal Antonetti et Marianne sa femme. Elle y retrouvait sa sœur *Françoise, âgée de dix-sept ans*, mariée à un honnête garçon, Jean-Baptiste Rigolini, et ses deux frères, ses co-accusés actuels.

Si l'on en croit la fillette, le lieutenant de Geyer lui fit la cour. Sans doute ne vit-il pas dans cette tentative un bien grand crime... *Une fille d'auberge ? Y a-t-il grand mal à la courtiser ? Le métier est si dur ! On voit la pauvrette si* constamment à l'ouvrage qu'on croit la distraire en s'amusant d'elle ; dans la caresse qu'on lui donne, on met avec son désir un peu de pitié sincère ; et puis, faut-il croire, peut-on croire à la sagesse d'une servante d'hôtellerie ?

En admettant même qu'il l'ait voulu séduire, M. de Geyer d'Orth, quoique marié, lui promit-il le mariage ? Angèle Antonetti l'affirme. Elle assure que, sans croire tout à fait à la réalisation de cette promesse, elle espérait du moins qu'il l'emmènerait à Sartène, à son prochain changement de garnison, et que la liaison qui lui était offerte serait longue. En tout cas, charmée, affolée, prise d'amour, elle se donna, dit-elle ; plusieurs tête-à-tête eurent lieu ; enfin, le 1er avril, le lieutenant l'emmena chez lui et l'y garda toute la nuit.

C'était la première fois qu'Angèle Antonetti ne rentrait pas chez elle, sitôt son service fini. Croyant à quelque malheur, son père et sa mère, très inquiets dès minuit, la cherchèrent partout vainement ; le lendemain matin, à l'hôtel Lagorio, on leur dit que leur enfant ne risquait rien, que c'était un petit malheur, qu'elle avait passé la nuit chez le lieutenant de Geyer d'Orth.

Alors, ce fut chez les Antonetti une terrible colère ; toute la famille était outragée par ce déshonneur public de la jeune fille. Il se tint une sorte de conseil de famille ; on envisagea la situation ; on prit des résolutions, et le soir on décida d'aller chercher l'enfant chez l'officier en le sommant de réparer l'injure.

Le soir du 2 avril, place Grandval, on vit, se rendant chez l'officier, tous les Antonetti : le père n'était pas là, mais la mère s'y trouvait et les deux fils, Jules et Philippe, et Françoise et son mari, Jean-Baptiste Rigolini. En route, ils rencontrèrent Angèle, qui fut empoignée par ses frères et ramenée rudement à la demeure du lieutenant.

La députation ne fut pas reçue. M. de Geyer d'Orth n'ouvrit pas sa porte.

Les deux frères, avec la sœur — les trois accusés d'aujourd'hui, — revinrent seuls le lendemain. M. de Geyer d'Orth les accueillit avec la plus extrême froideur, leur parla d'un ton hautain, tenant devant *lui sur sa table son revolver* d'ordonnance.

— Vous avez compromis notre sœur, lui disaient en substance les deux frères ; que comptez-vous faire pour réparer ?

M. de Geyer d'Orth répondit qu'il n'avait rien à réparer, qu'il n'avait ni séduit, ni compromis, ni même courtisé la petite Angèle. ¿Celle-ci a'indigna. *Quoi ?* elle n'avait pas passé la nuit du 1er avril chez lui ? Elle n'était pas sa maîtresse depuis deux mois ?

M. de Geyer d'Orth répondit que c'était là une fable et il interrompit l'entretien.

. . . . . .

Enfin quelle duplicité serait celle de cette fille de seize ans ! Dans la tunique du mort, on a trouvé ces deux billets et cette carte postale qu'elle lui avait adressés et qu'il avait gardés, sans rien dire, jusqu'au 2 avril.

*Mon cher petit chéri, je suis malade dimanche coure Grandval, soyez 2h. parti ferme à dix heures, pas pu ; faites-moi savoir le jour que vous pouvez ; lundi ou mit un billet dans les escaliers le jour que vous voudrez, à partir de trois heures jusqu'à cinq heures, et le dimanche à une heure jusqu'à six heures. Adieu mon chéri, mon ange d'amour.*

*Angèle ANTONETTI.*

*A M. le lieutenant de Geyer Paoli, Ajaccio (Corse).*

Voici, dans son orthographe de petite bonne, l'autre billet doux :

*Mon cher petit, je viendrai aujourd'hui à 3 h. Arrrevoir, mon chéri.*

Enfin, au dos d'une carte postale en couleurs représentant des pensées en relief, elle avait écrit :

*Je vous prie de me dire dans les escaliers le jour et l'heure dont je pourrais vous causer, parce que j'ai beaucoup de choses à vous dire.*

*Votre amie sincère, votre petite aimée qui va a donné le cœur pour toujours.*

Sont-ce là des billets de comédie ? Ne prouvent-ils pas la réalité des relations ? La sincérité de l'amour qui a pu décider l'enfant à se donner d'abord et à tout quitter ensuite pour l'officier qui lui demandait une nuit entière ? Et la défense, accusant la victime d'imposture et de lâcheté, soutient qu'il n'a nié ses relations avec la jeune fille que lorsqu'il a vu où l'entraînait ce qu'il avait considéré comme un caprice de quelques jours.

Tels sont les éléments du procès qui n'a fait que s'ouvrir à Bastia et dont je vous télégraphierai demain les débats.

Il serait prématuré et fort imprudent de formuler auparavant une opinion ni même une impression. Mais entre les deux versions ennemies, un souvenir me venait à l'esprit tandis que je recueillais les éléments de cet exposé parmi les hôtes obligeants qui m'ont ici réservé le traditionnel accueil de la Corse hospitalière, je me rappelais l'affaire de la Roncière, les billets qu'écrivait Mlle de Morel et je me demandais s'il n'y avait pas là par hasard une hypothèse à envisager. Nous verrons demain ce qu'elle vaut ; sans doute pas grand'chose puisque ceux qui connaissent l'affaire n'y ont pas pensé.

HENRI VARENNES.

*(Le Figaro).*

### *COUR D'ASSISES*

Audience du 29 juillet 1907

*Présidence de* M. GAVINI, *conseiller*

### L'ASSASSINAT du lieutenant de Geyer d'Orth *à Ajaccio*

Dernière journée

Nous voici à la dernière étape de ce lamentable drame, dont la responsabilité a, un instant, pesé sur la Corse entière. Au moment où nous écrivons ces lignes l'audience n'a pas encore commencé, et il nous est impossible de préjuger de l'issue du procès.

MM. les jurés, comprenant la lourde responsabilité qui leur incombe, rétabliront-ils notre pays, ou bien l'associeront-ils au crime de ceux qui sont assis sur le banc d'infamie ? Question angoissante que l'auditoire entier se pose, et dont nous connaîtrons bientôt la solution.

### *Plaidoirie de Me Roux*

Me Roux a, le premier, présenté la défense des trois personnages, assis sur la sellette. Le jeune avocat du barreau d'Ajaccio s'est fort bien acquitté de sa tâche difficile et ingrate.

Me Roux s'est tout d'abord efforcé de remonter le courant de l'opinion, et adresse aux accusés. Il a essayé de les dépeindre sous un jour sympathique.

Il a consolé avec vigueur les renseignements fournis sur le compte de Philippe par la police Ajaccienne. Cet agents dangereux, ce scanneur a un cœur judiciaire vierge de toute condamnation. Il est dès lors difficile de légitimer les fables policières.

Quant à Angèle, elle a toujours été une bonne fille qui n'a eu que le tort de se laisser capiver par les paroles du lieutenant de Geyer, son seul amant.

L'honorable défenseur discute ensuite les arguments de l'accusation. Il s'efforce de prouver que les Antonetti n'ont jamais complété la mort du *Policier séducteur* de leur sœur. Philippe a frappé M. de Geyer dans un moment d'affolement. Il a vu rouge et a tué celui, qu'à juste titre, il considérait comme l'amant de sa sœur déshonorée.

Dans une belle péroraison, Me Roux réclame l'acquittement d'Angèle et de Jules-Antoine, véritables comparses dans ce drame et aussi celui de Philippe, qui a lavé le déshonneur familial.

### *Plaidoirie de Me de Caraffa*

Le vaillant maître se lève à son tour pour présenter la défense des trois accusés. L'honorable défenseur commence ainsi sa plaidoirie :

« L'affaire sur laquelle MM. les jurés ont à se prononcer, dissit M. l'Avocat général, a eu dans la France entière un grand retentissement. Nous le reconnaissons avec lui. Certes, on a fait autour de ce procès plus de bruit que de raison. Si les mêmes faits s'étaient passés sur le continent, on les aurait examinés froidement, sans en exagérer la gravité. Mais ils s'étaient passés en Corse, et aussitôt l'opinion publique a généralisé et l'on s'est écrié : « En Corse, terre classique de l'hospitalité, on

agressive dans les rues, et on assassine pour de l'argent. » Cette affaire ne saurait légitimer une opinion aussi fausse; elle peut prouver seulement que dans notre île, quelconque a reçu un outrage sanglant, n'hésite pas à se faire justice s'il y est contraint.

« La victime est particulièrement intéressante, M. de Geyer d'Orth était officier ! Mais vraiment qu'a-t-elle à faire l'armée dans ce drame ? La qualité de M. de Geyer d'Orth n'importe pas. Il aurait subi le même sort s'il était fonctionnaire, négociant ou artisan ; il a été frappé uniquement parce qu'il a séduit une honnête fille, et qu'il n'a pas réparé son tort. »

Me de Carsalla fait ensuite un portrait de la malheureuse victime. Il n'hésite pas à proclamer qu'il fut toujours un honnête soldat, un officier probe, un camarade sûr, mais il avait un défaut : il aimait trop la femme. Sa passion l'a perdu.

Très habilement, le distingué avocat s'efforce de prouver que la malheureuse victime a eu des relations suivies avec Angèle Antonetti. En vain, l'accusation reproche des contradictions à cette fille, son système est son seulement vraisemblable, mais évidemment véridique. Les constatations matérielles viennent les confirmer : les rapports médicaux sont aussi très concluants.

Il est naturel que la mère et les frères Antonetti aient été affolés lorsqu'ils ont appris la triste vérité. Angèle a découché et sa famille la recherche. Ses frères la retrouvent, la battent et apprennent que cette malheureuse s'est livrée à un lieutenant.

L'honneur de la famille, de cette famille corse pauvre, mais honnête, était souillé. Il fallait que la victime répare ses torts. On l'y invitera, et l'on se rendra chez lui, non pas avec la menace à la bouche et les armes à la main, mais très courtoisement, très pacifiquement.

Paul de Geyer d'Orth reçoit très mal ses visiteurs, les menace et les insulte. Ils n'en vont ployés sous le poids du mépris insultant du séducteur, mais ils n'en vont sans aucune idée de tuer l'amant de leur sœur outragée. Le rôle d'Angèle et de son frère aîné est terminé, ils n'ont rien à se reprocher ; il ne se dresse aucune preuve de complicité d'assassinat contre eux, car dans cette affaire il n'y a qu'un simple meurtre qui a été commis par un seul individu, sans aide, ni assistance d'aucune sorte.

Avant d'entrer dans la discussion du crime même, Me de Carsalla détruit tous le reproches de ses contradicteurs contre la thèse des ridicules intimes dont il retient l'absolue vérité.

L'honorable avocat tient aussi, avant de présenter la défense de Philippe Antonetti, à discuter Antonetti Jules-Antoine et Antonetti Angèle. Il conteste les propos prêtés par le soldat Taddei à Antonetti Jules-Antoine. Ces propos n'ont pas été tenus, mais si on les admet, ils n'ont aucune portée et ne sauraient constituer l'élément constitutif de la complicité. Quant à l'affirmation du témoin Vincitguerra, soutenant que Jules-Antoine a suivi la victime le samedi soir, elle n'est nullement sérieuse, car elle ne peut être contrôlée. Enfin les prétendues menaces dirigées par cet accusé contre M. Leguelo et quelques officiers ne peuvent être retenues à son encontre car elles ne reposent sur aucune base. Cet homme honnête doit être rendu à la liberté.

Quant à Angèle, quelle est sa participation au crime ? On lui reproche d'être l'antagoniste de l'acte de ses frères, de les avoir conduits chez le lieutenant de Geyer, de les avoir poussés au meurtre. Ce sont là affirmations gratuites, que l'accusation a oublié d'établir. Il est naturel que cette fille réduite au déshonneur se fasse à sa famille, mais cette malheureuse n'a pas armé le bras de ses frères : elle a été victime bien plus que coupable.

Le vaillant maître aborde enfin la discussion de la responsabilité d'Antonetti Philippe, le principal accusé. Il le lave d'abord de la tentative de meurtre qu'il aurait commise sur le gendarme Latreille dans l'exercice de ses fonctions, alors que cet agent le poursuivait après l'homicide de M. de Geyer. Cette accusation si grave n'est pas certaine : la déposition du gendarme est intéressée, quant aux deux témoins qui en ont déposé, ils sont très peu affirmatifs et très peu précis. La peine qui frapperait Philippe serait la plus grave de celles édictées par le loi, et le jury ne saurait la lui infliger pour un crime aussi peu probable.

Me de Carsalla aborde ensuite, avec son habilité accoutumée, le scène du meurtre proprement dit. Il s'attache à détruire les circonstances aggravantes de la préméditation et du guet-apens. Antonetti Philippe a tué sous l'empire d'une surexcitation à laquelle il n'a pu résister.

Cet homme n'est pas un misérable. Il a un casier immaculé, et tout ce que peut prétendre la police judiciaire ne saurait réfuter ce document éloquent, corroboré par d'honorables négociants de la ville.

Cet homme est donc un justicier, et uniquement un justicier qui a vengé l'honneur d'une sœur en frappant, dans un moment d'affolement, son séducteur.

En une émouvante péroraison, l'éminent défenseur demande au jury d'acquitter Antonetti Philippe.

### *Réplique de Me Decori*

A la plaidoirie très complète de Me de Carsalla, l'éminent organe de la partie civile répond par une brillante et impitoyable argumentation.

Avec émotion, Me Decori relève les propos échappés à la défense. On n'a pas craint de ternir la mémoire du mort, on lui a reproché d'être un mauvais fils, un mauvais mari, un mauvais père.

Mauvais fils, uniquement parce qu'il avait forcé la volonté paternelle en faisant les actes respectueux pour épouser celle qu'il aime, qui a reçu le gage de son amour, qui a vu ses serments. Ah ! ce guillotinomane a vite réparé ses torts envers son père, qui lui a bientôt pardonné, car il a compris la noblesse du sentiment qui avait poussé son enfant à épouser celle qui était mère.

Mais, a-t-on dit, il fut mauvais époux. Certes M. de Geyer père était bien aviné, lorsqu'il s'opposait à l'union de son fils avec la femme Meyer, car et quelqu'un fut coupable dans le ménage ce fut l'époux. Elle abandonna son mari malade à l'hôpital et ne cessa aujourd'hui de salir la mémoire du mort. L'opinion publique a jugé cette femme, comme elle le méritait.

Mais, reproche plus grave, Geyer fut mauvais père. Sur quoi base-t-on cette accusation ? sur les calomnies honteuses de la femme Meyer. Il suffit de relire la correspondance du malheureux lieutenant pour voir s'étaler à chaque ligne la preuve de son amour paternel.

Geyer d'Orth resta donc l'honnête homme, l'homme d'honneur que tout le monde a connu et aimé. Que le poids des accusations calomnieuses retombe sur celle qui les a portées !

Me Decori relève les nombreuses inexactitudes qui se sont glissées involontairement dans les plaidoiries de ses contradicteurs ; il combat leur argumentation, chancelante. Il démontre savamment que la fille Angèle n'a jamais été dans l'appartement du lieutenant avec ce dernier ; et elle va conserver l'ameublement, s'est que l'ordonnance Taddei le lui a fait visiter, sans se douter de ses projets criminels, longuement préparés.

Dans un dernier et suprême appel au jury, Me Decori réclame justice contre d'affreux criminels. Il les supplie de lever l'injure faite à la Corse par des lâches assassins qui ont jeté la discrédit sur notre pays.

### *Réplique de Me Roux*

Me Roux répond en quelques mots à la belle réplique de Me Decori. Il regrend quelques points de l'affaire et les reprend au jury, et termine en réclamant l'acquittement des trois accusés.

Me de Carsalla demande à la Cour de poser la question de provocation violente en faveur d'Antonetti Philippe.

### *Le Verdict*

Dix questions sont posées à Messieurs les jurés, qui rentrent dans la salle de leur délibération à 5 heures 20 et en ressortent à 6 heures, rapportant le verdict suivant :

1re question. — Antonetti Ange-Philippe est-il coupable d'avoir volontairement donné la mort à M. de Geyer d'Orth.

Réponse. — Oui à la majorité.

2e question. — A-t-il agi de préméditation ? — Oui à la majorité.

3e question. — A-t-il agi de guet-apens ? — Oui à la majorité.

4e question. — Antonetti Angèle est-elle complice de l'homicide de M. de Geyer d'Orth ? — Non.

5e question. — Antonetti Jules-Antoine est-il complice ? — Non.

6e question. — Antonetti Philippe a-t-il tenté de donner la mort au gendarme Latreille ? — Non.

7e question. — Le gendarme est-il dans l'exercice de ses fonctions ? — Annulée.

8e question. — Antonetti Angèle, mineure de 16 ans, a-t-elle agi avec discernement ? — Annulée.

9e question. — Antonetti Philippe a-t-il été provoqué à l'homicide commis sur le lieutenant de Geyer d'Orth ? — Non à la majorité.

10e question. — Antonetti Philippe a-t-il été provoqué à l'homicide commis sur le lieutenant de Geyer d'Orth ? — Non à la majorité.

## Le Jugement

En conséquence, Antonetti Angèle et Antonetti Jules-Antoine sont déclarés non coupable du crime de complicité de l'assassinat du lieutenant de Geyer d'Orth.

Antonetti Philippe est déclaré non coupable de la tentative commise sur le gendarme Latreille. Ils sont acquittés de ces chefs d'accusations.

Philippe Antonetti est reconnu coupable du crime d'assassinat sur la personne du lieutenant de Geyer d'Orth, mais bénéficie des circonstances atténuantes.

La Cour condamne Antonetti Philippe à vingt ans de travaux forcés et à 1 franc de dommages-intérêts.

### *Incident*

Pendant que la foule s'écoule bruyante, Antonetti Philippe lance des regards courroucés sur les témoins, qui sont venus apporter des preuves contre lui. Excité sans doute par la haine de son frère et de sa sœur, encouragé, peut-être aussi, par l'indulgence excessive de ses juges, il ne peut contenir sa colère, et frappant de grands coups de poings sur la sellette, il invective l'ordonnance Taddei et sa femme. « Je reviendrai, leur crie-t-il, vous aurez de mes nouvelles, je vous retrouverai. »

Procès-verbal est immédiatement dressé contre le condamné, qui, demain, viendra répondre, devant la Cour, du délit de menaces verbales de mort envers des témoins.

***

Avant de terminer cet hâtif compte-rendu, nous tenons à remplir un devoir sacré. Nous tenons à protester une dernière fois, au nom de la Corse, contre l'acte odieux d'un misérable qui a déshonoré sa Patrie d'origine. Nous tenons à affirmer que, plus sévère que le jury, le pays entier a prononcé un verdict impitoyable contre celui où ceux qui ont trempé dans cet assassinat.

Le plaie a prononcé son arrêt : il faut nous incliner respectueusement. Prions seulement la famille de Geyer d'Orth d'agréer l'expression de la douloureuse et affectueuse sympathie de nos compatriotes. Que le vieux père, la vieille mère et le frère de Paul de Geyer d'Orth demeurent convaincus qu'aucun soupçon injurieux ne pèse sur la mémoire de leur fils. Il fut toujours un gentilhomme, un honnête homme.

***

Audience d'aujourd'hui :

Colombani Jules-François, soldat au 53e et Gavi Antoine Simon, demeurant à Bastia, vols qualifiés.

Ministère public, M. Mancini, substitut du Procureur général.

Défenseurs, Mes de Montera Junior et Decori.

Cette affaire occupera deux audiences.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

*Programme du 30 Juillet à 8 h. 1/2*

| | |
|---|---|
| Allégro militaire, | XXX. |
| La Petite Mariée, cav., | Lecocq. |
| Pavane Canti, | Vasseur. |
| Rip-Rip, fant., | Planquette. |
| Joconnette, mazurka, | Brun. |

*Le Sous Chef de musique*, TOULOUSE.

***

### Retraite en musique

*Itinéraire du Mardi 30 juillet 1907*

Rue du Nouveau Port, Avenue Carnot, rue de l'Opéra, rue Salvator Viale, Bd Paoli, rue Miot, Place Saint Nicolas, Bd Sébastiani. Rentrée.

## *Bulletin Financier*

Paris, 29 juillet 1907.

Aujourd'hui marché calme. Les cours ne varient guère. Notre Rente 4 0/0 perpétuel ancien est à 99.85. Fonds russes : Les Consolidés 4 0/0 sont tenus à 96.60

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907
NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON A ÉTÉ
Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline
APPRÊT DU NEUF
*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*



MONTRES GRATUITES
*pour Hommes et pour Dames*



ARGENT MASSIF contrôlé ou doréen TITRE ZACCHA

Belle chaîne gourmette, en argent contrôlé ou dorée TITRE ZACCHA, maillons ciselés, anneau à ressort et magnifique médaillon, le tout présenté dans un bel écrin.

Superbe sautoir en argent contrôlé ou doré *TITRE ZACCHA*, avec joli coulant ciselé et anneau à ressort, le tout présenté dans un bel écrin.

5.000 fr. seront payés à toute personne qui se trouvera pas une montre gratuitement.

Nous distribuons actuellement un nouveau de ces montres absolument gratis et à titre de réclame. Pour en obtenir une ! Ecrivez aujourd'hui même pour être sûr d'arriver à temps en joignant un timbre pour réponse. Alors nous vous informerons de la condition à remplir et l'envoi vous sera fait franco à domicile.

Bureau 25, de la ZACCHA, 78, rue Lafayette, Paris



MANUFACTURE FRANÇAISE D'ARMES & CYCLES DE SAINT-ÉTIENNE






Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête instantanément les Pellicules. Il est le SEUL régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Vendu toujours contre remboursement.
Exiger sur les Cartons les mots Royal Windsor. Se trouve dans les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
*EN TRÉPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS*
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations



**Cordonnerie Modèle**
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
*Saison Printemps-Eté 1907*
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc
*Choix considérable de Pantoufles*
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe dernier modèle en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
*La Maison se charge des réparations*



IMPORTANTE Société Mutuelle, connue et appréciée, ayant obtenu les plus hautes récompenses, demande agents en Corse. Traitement et commission élevés ; mais références de 1er ordre sont exigées. S'adr. à M Guesi, 2, Bd de la Blancarde, à Marseille.



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouges artificielles*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1



RHUMATISME
Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines grande consolation au réveil ou au chaud coidores le matin, vertiges, ataxie, digestions pénibles, concordant avec les variations de la température et de l'humidité, cautérisé à s'adresser à l'Institut entérhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris, qui enverra gratis le moyen de guérir rapidement.



A LOUER
Divers locaux, grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Togs.
— Villa au lieu dit Forcone.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.




PONDRE LES POULES
sans interruption
2.500 OEUFS
par an pour 40 poules
NOTICE gratis et franco



LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes.



ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans dans embarras — ex élèves chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs artificielles


*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.


Bastia, Imprimerie Ollagnier.



HUNYADI JANOS
UN VERRE A JEUN FORCE AGRÉABLEMENT



Aux tempéraments délicats offrez un
# VIN DU CAP CORSE
*à base de Quinquina*
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
***Apéritif Tonique Fortifiant***

Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.

Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilité la digestion.

*Demandez dans tous les bons Etablissements un* **Vin du Cap Mattei**



TRENTE-DEUXIEME ANNÉE — N. 210 — MERCREDI 31 JUILLET 1907

00417

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale et autres Etats le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

*On ne répond pas des manuscrits déposés.*


## LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Abdon.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 23 m. — Coucher, 6 h. 56 s.
Dernier quart., le 31 — Nouv. Lune, le 8.
Fête de Demain Saint Ignace de Loyola

*30 JUILLET*

## L'Anarchie Maritime

**L'anarchie d'en haut et l'anarchie d'en bas. — Rien n'a changé depuis Colbert. — Comment fonctionnent les services de la Marine.**

Sous ce titre, nous commencerons demain samedi la publication d'une série d'articles sur la désorganisation de la marine, dus à la plume autorisée de M. C. Ferrand, ancien ingénieur en chef de la marine.

M. Ferrand, qui a quitté le service depuis quelques années, a rempli pendant longtemps les fonctions de chef du bureau des constructions navales au ministère de la rue Royale ; nul ne pouvait être mieux qualifié que cet éminent fonctionnaire pour apprécier les causes et les résultats de la désorganisation actuelle.

La marine est, sans aucun doute, bien malade : à voir le nombre des docteurs qui se pressent à son chevet et emplissent la presse de leurs consultations, on ne peut qu'éprouver quelque hésitation à venir ajouter à tant d'autres un nouveau diagnostic. Il y a longtemps qu'elle est malade et ceux qui la connaissaient bien l'ont avertie depuis des années que, sous peine de périr, elle devait chercher à refaire sa constitution : hélas ! elle n'a pas écouté les hygiénistes qui lui prêchaient des réformes ; elle est tombée dans la main des charlatans et elle en meurt. Aujourd hui, il est peut-être trop tard. La situation est telle[qu'il ne s'agit plus de savoir si nos bâtiments sont plus ou moins inférieurs aux bâtiments étrangers, s'ils ont de bonnes chaudières, une bonne artillerie, si nos ports sont doués de tout l'outillage nécessaire. Avec des dépenses toujours écrasantes, nous avons une institution dont le rendement tend vers zéro et nous nous acheminons à grande allure à n'avoir plus que des apparences d'escadres appuyées sur des apparences d'arsenaux. Il n'y a plus une question de plus ou de moins, il y a la question d'être ou ne pas être, ou plutôt la question de savoir si la France doit dépenser trois cents millions par an pour entretenir une marine qui ne sert plus que de champ d'exploitation pour politesses ou pour officier arriviste.

Nous ne nous occuperons pas des manifestations extérieures de l'état de notre marine ; les accidents de mer de plus en plus répétés, l'invraisemblable lenteur de nos constructions navales, le désordre de nos arsenaux ne sont que des manifestations extérieures de la maladie qui la ronge. C'est la source du mal qu'il faut préciser : la plupart des écrivains qui s'occupent de la marine ne l'aperçoivent pas nettement. Elle se résume cependant en peu de mots : la marine succombe à une « anarchie double », anarchie d'en haut, due à une organisation surannée des services centraux du ministère, qui a permis à la politique de réduire en quelques années tous ces services à un état d'impuissance et d'irresponsabilité complètes ; anarchie d'en bas due également à l'intrusion de l'élément politique de nos arsenaux, intrusion grâce à laquelle ceux-ci ont cessé de pouvoir construire et entretenir la flotte.

Hâtons-nous de dire qu'il n'y a pas ici de questions de personnes : sans doute certaines des mains qui ont dirigé la marine ont été faibles ou imprévoyantes, mais les plus grands administrateurs que l'histoire moderne ait connus, les Colbert, les Louvois ou les Bonaparte, eussent été eux-mêmes impuissants pour faire fonctionnner la machine vermoulue qu'est notre administration centrale de la marine : il est vrai qu'ils auraient sans doute aperçu le mal et n'auraient pas hésité, ce que n'osent nos ministres éphémères, à briser ces cadres absurdes ou surannés. Toutefois, cette anarchie d'en haut, les remèdes seraient aisés : quelques lois bien faites — si notre Parlement était capable d'en élaborer de telles — en auraient vite raison. Quant à l'anarchie d'en bas, elle est autrement grave : grâce à elle, notre flotte n'est plus entretenue et on se demande avec effroi vers quelle catastrophe elle s'avance. Les flottes modernes sont sans doute des merveilles de mécanisme : mais ces merveilles exigent un entretien constant qui, de plus en plus, fait défaut. Si la situation de certains de nos arsenaux dure non pas dix ans, mais un an ou deux, c'en sera fait de notre Etat maritime. Contre cette anarchie d'en bas, dont les conséquences sont si redoutables, des remèdes immédiats et vigoureux s'imposent.

***

On a publié la correspondance de Colbert et on a pu constater que Colbert rédigeait lui-même une grande partie de ses instructions aux arsenaux et aux escadres : avec quelques commis il constituait à lui tout seul le ministère de la marine. Quelque paradoxale que paraisse cette affirmation, rien n'a changé depuis cette époque : le ministre d'aujourd'hui constitue à lui seul tout le ministère de la marine.

Toutes les questions qui sont du ressort de l'administration centrale sont décidées par lui *tout seul* ; telle est, en effet, la vraie signification d'une organisation d'après laquelle le ministre prend, en les revêtant de sa signature, la responsabilité de toutes les décisions qui lui sont soumises par ses bureaux.

En théorie, les bureaux, sous la forme la plus générale, directeurs, chefs de bureaux, rédacteurs, préparent les dossiers et soumettent des solutions au ministre : les conseils et comités, les inspections générales lui fournissent leur avis. Il est le centre de tout et lui seul a qualité et pouvoir pour donner l'impulsion. Mais si une telle organisation est valable avec un petit nombre d'affaires, qui ne voit à quelle inextricable situation elle aboutit, lorsque les affaires se multiplient outre mesure, et que le ministre est seul à servir de régulateur entre les intérêts et les exigences divergentes de ses services. Un exemple concret le fera saisir, nous prendrons pour exemple l'intervention du ministre dans la construction d'un grand bâtiment de combat.

Le premier soin est de fixer le programme du bâtiment : il incombe en principe au conseil supérieur de la marine, lequel est présidé par le ministre, et qui ne donne qu'un avis consultatif. En réalité, c'est le ministre qui impose toujours sa manière de voir, soit par persuation, soit par le fait de son autorité. C'est à Félix Faure que nous devons les croiseurs cuirassés *Châteaurenault* et *Guichen*, qui ne répondent à aucune conception militaire sérieuse ; c'est M. Pelletan qui, au moment où le cuirassé devenait partout ailleurs l'instrument de combat à peu près unique, a doté notre flotte des *Renan*, *Quinet*, *Michelet*, *Waldeck-Rousseau*, dont l'armement est entièrement sacrifié à la vitesse.

Il est juste de reconnaître, d'ailleurs, que c'est à M. de Lanessan que nous devons les cuirassés du programme de 1900, qui, s'ils avaient été construits dans des délais raisonnables, auraient représenté ce qui pouvait être fait de mieux à cette époque, et que c'est également l'intervention personnelle de M. Thomson qui a fixé le programme des bâtiments en chantrie aujourd'hui : cette simple constatation de l'influence personnelle du ministre pour décider le programme d'une flotte qui coûte 300 millions, n'est-elle pas la condamnation même du système ? Est-il admissible qu'un homme politique, bombardé par des considérations parlementaires ministre de la marine, puisse imposer, fût-ce dans un sens excellent, sa manière de voir ? Nous n'ignorons pas que les conseils de la marine ont été loin de se montrer toujours à la hauteur de leur tâche et qu'il est heureux, dans certains cas, que leurs avis n'aient pas été suivis. Mais peut être ces conseils gagneraient-ils à recevoir une autorité, surtout une responsabilité plus effective et n'être pas seulement, ce qu'ils sont trop souvent, une retraite anticipée pour quelques-uns et un poste d'attente pour d'autres. L'effort des ministres de s'appuyer sur des avis autorisés a-t-il été toujours sincère, et n'ont-ils pas cherché plutôt, dans leurs conseils consultatifs, un écran complaisant pour leur propre responsabilité?

C. FERRAND.

*(La Liberté)*

## Anciens Souvenirs Bastiais

*L'amour filial d'un fils de prisonnier. — Un Podestat de village facétieux. — Un bal officiel à notre ancien Théâtre.*

Sur la place de la Citadelle, d'un pittoresque charmant, qui fut jadis le salon de Bastia, en face de l'ancienne maison communa, où siégèrent tant de Podestats, se dresse l'ancien Château-Fort, de Leonello Lomellino, flanqué de son Donjon, qui servait de prison.

Ce Donjon, qu'on appelait autrefois : *il marchio*, parce qu'il était la partie la plus forte du château, avait un cachot taillé dans le roc, qui reçut au seizième siècle, un prisonnier politique de marque, dont la libération, ingénieuse, coûta la vie à son fils, et que l'Hermite de Soulière, dans les « Corses Français » raconte ainsi :

« Léonard de Casanova, qui accompagnait Sampiero Corso lorsqu'il fut assassiné, fut enfermé dans la prison de Bastia.

» Aucun membre de sa famille n'eut la liberté de le visiter ; il lui fut seulement permis de se faire porter à manger par une servante. Son fils Antonpadoan se travestit des vêtements de la même servante, en portant sur la tête, dans une corbeille, les repas du jour ; il traversa toutes les portes de la prison, sans que les gardes s'aperçussent de ce déguisement ; il resta son père, fit échange de ses vêtements de femme, et lui ouvrit de cette sorte le chemin de la liberté, pour le livrer à soi-même.

» Les Génois, dupités de cette surprise, que leur causait la sortie d'un illustre ennemi, se rendirent maîtres par une expédition, du château de Trani, où ils firent transporter le jeune libérateur de son père ; ils le sacrifièrent à leur ressentiment, le faisant pendre à une des fenêtres de ce château, qui fut rasé, avant de se retirer. »

***

Dans un de nos villages, sous le règne de Louis XV, un Podestat, au lieu de faire afficher dans sa pièce les ordonnances qui lui étaient adressées, les portait à une vigne qu'il avait à l'entrée de son village, et y attachait une ordonnance à chaque souche. Lorsqu'on venait lui demander quelque renseignement, sur les ordres du Roi, il répondait d'un air grave et solennel : *il faut aller dans ma vigne, et là vous trouverez la Loi et les Prophètes.*

M. le premier président du Tressan, qui en fut informé, le fit venir à Bastia pour rendre compte de cette conduite.

Le maire lui répondit, en riant : « Je me suis aperçu, depuis que Messieurs les Français sont en Corse, qu'ils traitent en badinant les affaires les plus sérieuses : je les imite pour leur faire la cour. »

On voit par cette réponse, que notre podestat, qui était un homme d'esprit, considérait les Français d'alors, comme grands, dans les choses petites, et petits, dans les choses grandes !

On considéra de même, à Venise, comme tels, les membres du Conseil des Dix, lorsqu'ils proclamèrent un décret futile, en termes pompeux, contre l'usage des grandes perruques à la française.

Enfin, ce fut peut-être M. du Tressan, cité plus haut, qui présida le Conseil Supérieur de révision des blasons des familles Corses, et les armes de nos villes : Bastia en tête, avec la Bastille, en souvenir de son origine militaire.

***

Le 3 novembre 1835, la ville de Bastia offrit un grand bal paré, à Mgr le Duc d'Orléans, dans la salle de spectacle de notre ancien Théâtre, fâcheusement décorée et illuminée pour la circonstance.

S. A. R. en uniforme de général de division, y donna deux contredanses : la première, pour ouvrir le bal, avec la fille du maire Antoine Hyacinthe Lota, Mlle Louise Lota, mère de la comtesse Sébastien Gregory ; la seconde, avec la fille du premier président comte Alexandre Colonna d'Istria, Mme de Suzzoni.

Par une heureuse coïncidence, les deux distinguées Bastiaises, dansentes du Duc d'Orléans, sont devenues les bisaïeules maternelles des enfants de M. Jacques Gregory, banquier.

En ce bal officiel, si du côté des messieurs, l'habit noir, uniforme, battait son plein, l'œil, en revanche, trouvait à se charmer du côté des dames, aux riches toilettes assorties, sans parler des officiers et fonctionnaires aux costumes brillants.

A cette occasion, on adossa à la façade du théâtre, un grand escalier, en bois, recouvert de tapis, pour permettre au prince l'accès de sa loge, de plain-pied ; on démolit pour cela le parapet de la fenêtre centrale.

Cette façade était illuminée « à giorno » comme la salle.

Le Duc d'Orléans, qui était jeune, beau et blond, de taille élancée (dont le portrait est à la mairie), laissa pour son exquise amabilité, un agréable souvenir de son passage à Bastia.

Il fut accompagné en Corse par le maréchal Sébastiani, dont le beau portrait en pied se voit en notre salle municipale des mariages.

Quelques jours après le bal, les factures de fournisseurs de choses et autres, affluèrent à la mairie ; parmi elles, il y en eut une des fournitures d'épingles, pour fixer les plis des draperies, etc., présentée par un certain B..., qui se montrait délicatement à la très modeste somme de 150 francs !...

Ce fut un étonnement général ! d'abord au Conseil municipal ; ensuite, en ville, lorsqu'on apprit la somme demandée pour les dites épingles, et l'honnête commerçant ! devant la folie générale, dut en rabattre, et de beaucoup, mais beaucoup ! sur ce qu'il demandait, pour être payé au juste prix.

*Un Amateur d'Histoire locale.*

## L'Honneur et l'Argent

*L'Affaire Antonetti*

Lady Macbeth avait tué le sommeil : l'affaire Antonetti l'abrège seulement, mais semblen ! Il est huit heures et l'audience est ouverte. Un juré avait demandé que l'on ouvrit les débats à sept heures. Le président Gavini, tout de même, sous a accordé une heure de lit de plus. Mais, huit heures c'est tôt encore et le proverbe le dit : « Compte-rendu matin, chagrin. » Finira-t-on ce soir, cette nuit ou lundi ? Dans le doute, n'ayant eu fer et à mesure des débats, que je vais les résumer.

Deux dépositions importantes : d'abord celle du lieutenant Marchand, puis celle du soldat Taddei.

Le 1er avril au matin, à sept heures et demie, après être allée dire à l'hôtel Lagorio qu'elle ne prendrait pas son service, Angèle Antonetti s'en venait frapper à la

porte du lieutenant d'artillerie Marchand, un des officiers qu'elle aurait à tuer. L'ordonnance lui ouvrit, la fit entrer au salon, elle prévoit le lieutenant encore habillé. La jeune servante insistait pour le voir, M. Marchand se leva fort surpris.

. . . . . .

A l'officier succède l'ordonnance de M. de Geyer d'Orth, le soldat Taddei qui, par une rare fortune, avait la permission de coucher en ville et demeurait avec sa femme, couturière, dans une chambre de l'appartement de Geyer d'Orth, dont il était ordonnance. Quinze jours avant le crime, Angèle Antonetti vint chez le lieutenant en son absence ; elle avait, disait-elle, une commission à faire au lieutenant lui-même.

. . . . . .

C'était vraiment une étrange famille que la famille d'Angèle Antonetti, et cette démarche fait bien justement à Me de Casalta, défenseur d'Angèle : « Si cela est vrai, pourquoi la sœur n'est-elle pas sur ce banc ? »

L'ordonnance a assisté à l'entrevue des trois accusés et de son lieutenant ; c'est lui qui leur a ouvert la porte : « Nous venons voir le lieutenant de Geyer, dit Philippe Antonetti ; puisqu'il a couché avec ma sœur, nous voulons savoir dans quelle intention il a fait cela. » Et ils entrèrent.

. . . . . .

Les trois accusés parlent. L'ordonnance les rencontre encore ce jour-là et le lendemain rôdant et guettant l'officier. Philippe, le jeudi après-midi, aborda l'ordonnance. Il avait reçu la convocation du commissaire ; il savait que le lieutenant ne serait plus seul et, comme on dit ici, qu'il se garderait. « Qu'il fasse ce qu'il voudra, dit Philippe au soldat ; il faut qu'il tombe. »

. . . . . .

Voilà tous les éléments du procès exposés. Les derniers témoignages sont négatifs ; ils sont charmants. Ce sont les voisines de M. de Geyer d'Orth, la femme Taddei, la couturière, la repasseuse de la maison et une ouvrière qui viennent déclarer n'avoir jamais vu Angèle monter l'escalier du lieutenant. Quand je dis que ce sont des témoignages charmants, je veux dire que ce sont de charmants témoins.

Trois bastiaises : l'une a vingt-deux ans, Lucie Massoni, brune aux cheveux en casque noir qui brille, aux beaux yeux noirs brillants, à la physionomie ouverte, caressante et grave, la peau fraîche et la lèvre ombrée ; l'autre, Pauline Negotti, dix-huit ans, mignone blonde avec, dans sa figure d'Italienne, des yeux bleus étonnés, tête nue et, sortant de son courtes manches légères de mousseline, de fins bras nus dorés. La dernière, Mme Monnot, est au deuil : elle a quarante ans ; un châle noir tombe de ses épaules et l'enveloppe harmonieusement ; le classique « mezzaro » des femmes l'encapuchonne, encadrant sa face maigre, pâle, et qui semble dévorée par des yeux énormes, agrandis par des larmes.

Et je puis passer sur la déposition du gendarme Latrelle qui, suivant la jurisprudence, a poursuivi le bandit fuyant vers la montagne, a essuyé son coup de feu et, finalement, ne l'a pas arrêté. J'arrive aux plaidoiries. Me Ch. Denoni, qu'assiste Me Mancini [se présente au nom de la partie civile ; M. de Geyer d'Orth, le père du mort, conservateur des hypothèques à Arras, a pris place à son côté, après avoir fait hier une très courte déposition. Me Denoni, avec une chaleur et une ampleur de voix superbes, est venu défendre la mémoire de l'officier sur lequel, en dossier de l'information, se trouvent des renseignements fâcheux que la famille a tenu à réduire à néant ; puis, après avoir rappelé le crime et montré le prémédiation, l'éloquent avocat a étudié le mobile.

Philippe Antonetti, qui fut vagabond spécial et apache à Marseille, revient dans l'île pour y jouer les justicier et vengeur d'une vertu trop facile, c'est là, dit-il, une sinistre et macabre comédie inventée dans un but cherché, comédie dont le prologue, la raison de l'officier et de l'amende ne s'appuie sur rien que sur les dires de la jeune Angèle ; pas une preuve, pas un témoin ; les mensonges de cette fille de seize ans, fine, rusée et d'intelligence au-dessus de son âge, et qui s'est défendue à l'audience avec une aisance, un sang-froid, une sorte de talent, qui a frappé tout le monde, sont aujourd'hui résolus à néant. Qu'il y ait là l'invention d'une fille violentée bien avant le fait, on ne sait par qui, on bien qu'il y faille voir un complot de famille, l'innocence de M. de Geyer d'Orth, victime, dont on a voulu faire l'accusé, devient sans contestation possible et Me Denoni, à un nom de respect traditionnel professé en Corse pour l'étranger, au nom du sentiment de l'honneur si développé dans le pays, au nom des mânes pures de l'île, » supplie le jury de ne pas condamner une vengeance légitime au sanglant hache et odieux.

M. l'avocat général Angeli, après la partie civile, a ressemblé en un faisceau des plus solides les éléments du système de l'accusation. Son analyse adroite et claire a été écoutée avec le plus vif intérêt par une foule des plus pittoresques ; hommes et femmes vêtus en clair, s'éponguent, s'éventaient avec une conviction digne de plus de fraîcheur. On s'entendait d'ailleurs que la bruit des éventails et malgré tant de curiosité excitées, chacun restait à sa place et intensif à l'audience un aspect d'assemblée de justice.

L'organe du ministère public rappelle les mensonges d'Angèle, mensonge sur l'heure de la prétendue sortie matinale, mensonge sur le durée des prétendues amours, mensonges sur le lieu des rendez-vous (elle ignorait encore, le 15 mars, la disposition de l'appartement de l'officier). Elle a déchiré les prétendues lettres reçues. Quelle preuve lui reste-t-il de ses dires ! Elle a découché. Donc, elle a couché chez M. de Geyer d'Orth. Voilà la logique de la défense. Elle a découché ? A-t-elle seulement découché ? Tandis que la famille courait Ajaccio dans la nuit du 1er avril, le réglement à tous échos, qui sait si, dans son lit, elle n'attendait pas l'heure d'entrer en scène, et continuant la comédie, du ouvrir clamer à tout venant son enlèvement par M. de Geyer et même demander au lieutenant d'artillerie Marchand des conseils sur l'attitude à prendre pour une fille séduite au lendemain de l'enlèvement. Comédie à fin de chantage, pourvoit l'avocat général. La cour n'hésite pas à demander à l'ordonnance d'aider ses frères, à « choper » Angèle dans la chambre du lieutenant.

Et que voulait on de lui ? La jeune bonne avoue qu'elle ne s'attendait pas au mariage ! C'est donc une réparation d'argent qu'on réclamait de l'officier qu'on savait généreux. Il refuse. On le menace. On le tue. L'avocat général, dans une péroraison vigoureuse : demande que, confiante dans la préparation de l'assassinat, les trois accusés soient solidaires dans le châtiment.

Après cet excellent réquisitoire de M. l'avocat général Angeli, la parole a été donnée à la défense.

HENRI VARENNES.

(*Le Figaro*).

# LES ÉLECTIONS CANTONALES

## Conseil Général

### *Arrondissement de Bastia*

### La Porta

Le Vicomte Horace Sebertiuli adresse aux électeurs du canton de la Porta la lettre de remerciements et après :

Mes chers Amis,

C'est un devoir bien doux pour moi que celui qui m'incombe aujourd'hui : vous remercier de l'imposante manifestation faite par vous sur mon nom, dimanche dernier.

J'en suis, je vous assure, bien vivement touché, et soyez persuadés que je ne l'oublierai pas.

Croyez bien que je tiendrai à cœur de me rendre digne de l'honneur que vous m'avez fait en me consacrant, d'une façon toute particulière, aux intérêts de notre cher canton et aux réformes démocratiques et républicaines.

*Votre tout dévoué Conseiller général*
VICOMTE H. SEBASTIANI

### *Arrondissement de Calvi*

### Calenzana

| | Fabiani | Marini |
|---|---|---|
| Calenzana | 409 | 333 |
| Zilia | 91 | 64 |
| Cassano | 58 | 27 |
| Lunghignano | 45 | 47 |
| Montemaggiore | 81 | 63 |
| Moncale | 35 | 69 |
| Galeria | 106 | 102 |
| Manso | 44 | 50 |
| | 809 | 755 |

### Olmi-Cappella

| | Ciavaldini | Grimaldi |
|---|---|---|
| Olmi-Cappella | 167 | 163 |
| Vallica | 48 | 31 |
| Mausoleo | 47 | 37 |

Dans la commune de Piegglola le résultat est encore inconnu. L'urne a été précipitée par la fenêtre, à la suite d'incidents tumultueux.

### *Arrondissement de Corte*

### St-Laurent

| | Moracchini | Angeli |
|---|---|---|
| Alu | 47 | 34 |
| Cambia | 48 | 28 |
| Carticasi | 48 | 50 |
| Erone | 16 | 7 |
| Lano | 44 | 7 |
| Rusio | 0 | 65 |
| St-Laurent | 58 | 32 |
| | 257 | 215 |

Les partisans de M. le docteur Moracchini n'ont pas pris part au vote dans la commune de Rusio.

## Conseils d'Arrondissement

### *Arrondissement de Bastia*

### Canton de Terravecchia

M. Giansily, directeur de « l'Aspic » adresse la lettre suivante à ses électeurs :

Dans la lutte électorale d'hier j'avais groupé contre moi les républicains, les bonapartistes et les ouvriers.

Il s'est trouvé, malgré tout, 141 électeurs qui m'ont honoré de leur confiance. Je les en remercie sincèrement. Il est des défaites qui sont plus honorables que certaines capitulations... Je ne déserte pas pour cela la lutte.

Fidèle à la parole donnée, j'engage tous mes amis à se grouper dimanche plus fermes et plus résolus que jamais, autour de l'ouvrier probe et intègre qu'est le camarade Rappalini, seul porte drapeau maintenant des revendications sociales.

F.-A. GIANSILY
Directeur de l'*Aspic*

### *Arrondissement de Sartene*

### Olmeto

M. Peretti, maire, est réélu avec 94 voix de majorité. Il avait pour concurrent, M. Antoine-Marc Pajanacci, propriétaire.

## *COUR D'ASSISES*

Audience du 30 juillet 1907

*Présidence de M. GAVINI, conseiller*

### *Vols qualifiés*

Deux jeunes gens comparaissent aujourd'hui devant MM. les jurés. L'un est soldat au 163e et répond au nom de Colombani Jules-François ; l'autre est âgé de 24 ans et s'appelle Gavi Antoine-Simon. Ils sont accusés d'avoir ensemble et de complicité commis divers vols qualifiés dans la plaine de Biguglia, du 1er avril 1906 au 24 décembre de la même année.

L'acte d'accusation relate ainsi les faits de la cause :

*Acte d'accusation*

Dans le courant de l'année 1906 et dans les premiers mois de 1907 de nombreux vols ont été commis dans des maisons de campagne aux environs de Bastia et sur le territoire de Biguglia. Des fusils, des munitions de chasse, des provisions de bouche et même de l'argent ont été soustraits. Tous ces vols semblaient à l'abri du même procédé consistant à faire sauter la serrure à l'aide d'un instrument en fer, provenant manifestement des mêmes personnes.

L'information a établi qu'ils sont imputables à Colombani Jules-François soldat au 163e rég. d'inf. à Bastia et à Gavi Antoine-Simon, ouvrier boulanger, son camarade inséparable qui, tous deux, se livraient de façon constante à la chasse dans la plaine de Biguglia. C'est ainsi que du premier au 2 avril 1906 et du 3 au 4 novembre de la même année, du 21 décembre 1906 au 1er janvier 1907, du 10 au 11 mars 1907 la maison de campagne occupée par le sieur Ferrarini Joseph fermier du Comte Pozzo-di-Borgo a été cambriolée, il a été soustrait à l'aide d'effraction et perfide d'escalade, des outils des cartouches, des balles, de la poudre, des provisions de bouche et une calotte.

Le 23 septembre 1906, on volait dans les mêmes conditions au sieur Pellicia Jean Baptiste un fusil, on recevrait et une montre en argent avec chaîne.

Dans la nuit du 19 au 20 novembre 1906 un vol avec effraction était commis dans la maisonnette de Rinieri Mathieu auquel on dérobait un fusil et une boîte à poudre, la même nuit la baraque de Singuera Erasme voisine de celle de Rinieri était également visitée par les malfaiteurs qui s'emparaient d'un fusil.

Du 25 au 26 novembre 1906 la maison de campagne de Sanguinetti était dévalisée par le Lavaier Palmieri Pierre était visitée par les malfaiteurs qui y pénétraient à l'aide d'effraction et d'escalade et volaient un fusil et des cartouches.

Du 23 au 24 décembre 1906, la maison de campagne de Sanguinetti était dévalisée nouveau cambriolée et les voleurs emportaient des provisions de bouche et des balles. Le fusil du sieur Sanguinetti a été trouvé en possession de Colombani et remis par le père de celui-ci à son propriétaire. De même le fusil volé à Singuera Erasme, a été trouvé dans la maison Sanguinetti. Dans les mêmes conditions, le fusil dérobé à Rinieri Mathieu a été retrouvé dans la baraque Singuera. D'autre part, une lame ayant le vol commis à son préjudice, Pellicia Jean-Baptiste a rencontré le soldat Colombani et Gavi Simon en compagnie de Dinelli Jacques et le frère de ce dernier Ange Toussaint, a même aperçu sur la place de la maison Pellicia, Colombani Jules-François qui, à son aspect, a cherché à se dissimuler.

Dans les premiers jours d'octobre 1906, Benoni Chérubin, occupé à distiller du l'eau-de-vie à la propriété Pozzo di Borgo, aperçut, vers 10 heures du soir, un militaire et un civil qui cherchaient à pénétrer dans le domaine et qui prirent la fuite en l'apercevant.

Les mêmes personnes furent rencontrées au cours de la même nuit par d'autres témoins. Enfin, Colombani a avoué les vols commis au préjudice de Sanguinetti et de Singuera, déclarant dès la première heure qu'il les avait perpétrés avec l'assistance de Gavi. Celui-ci a protesté de son innocence, mais tous ses interrogatoires renferment des allégations mensongères et de nombreuses contradictions. Gavi n'a pu d'ailleurs justifier de la provenance d'un fusil trouvé chez son patron, le sieur Laurenti, ainsi que d'un revolver que le brigadier de police Bertrand a découvert au domicile de la mère de Gavi, dissimulé sous un meuble. Il résulte au surplus, que des constatations faites sur les lieux par M. le Juge d'instruction, que le premier vol commis au préjudice du sieur Sanguinetti n'a pu être perpétré qu'avec le concours de deux personnes.

***

M. Mancini, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me Denoni et de Montera jeune sont chargés de la défense des accusés.

*Interrogatoire*

Colombani, sur le compte duquel sont fournis de mauvais renseignements et qui a déjà été condamné pour vols, reconnaît les vols commis au préjudice de MM. Sanguinetti et Singuera. Il prétend les avoir commis avec Gavi. Il nie énergiquement les autres chefs d'accusation.

Gavi, qui n'a pas de passé judiciaire, nie avoir jamais prêté assistance à son co-accusé. Il n'a aucun délit à se reprocher.

*Audition des Témoins*

Dix neuf témoins sont assignés dans cette affaire.

Après l'audition de MM. les docteurs Giorgi et Zoccarelli, qui viennent affirmer l'entière responsabilité de Colombani, défile une série de témoins qui rencontrent les vols dont ils ont été victimes et les circonstances qui les ont accompagnés.

La suite des débats est renvoyée à demain.

## *Bulletin Financier*

Paris, 29 juillet 1907.

Le marché est comme hier sans animation. Notre Rente ne varie pas à 95.40. Les Fonds Etrangers ne présentent que de très légères oscillations et restent fermes en général. Non tentées du Crédit sont toujours bien tenues. La Crédit Lyonnais s'avance à 1.167. Les autres valeurs sont aux mêmes cours que la veille.

Les obligations 3 0/0 du Port de Bahia sont toujours demandées à 459. On recherche à 483 l'obligation hypothécaire 3 0/0 du chemin de fer de Goyaz, coupon de 17,50 à détacher le 1er septembre. Les actions de la Cie des chemins de fer du Midi de l'Italie sont en faveur à 273.

La Mahiwal Copper se négocie à 65. Le Capitaine est ferme à 71. La Société Française Electrolytique s'échange à 121.50, conservant son cours malgré les fluctuations qui se sont produites sur le cuivre métal.

D'après une étude parue dans le journal l'« Evolution Industrielle, financière et coloniale », l'exploitation des Plantations de café Las Maravillas serait une affaire susceptible de servir dès le premier exercice un dividende de 7 fcs 40 net au capital engagé.

Nos chemins de fer restent bien disposés.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 30 juillet

Thermomètre. — Thermomètre de Janelle : 23 5. à midi + 26 8 à 3 heures du soir + 23 4 Maxima + 29 6 Minima : 20°.

Baromètre. — Thermomètre de Janelle, 760 mm. à midi, 760 mm. à 3 heures du soir, 758 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. E.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à 7 h. du matin : 0 mm.

***

*Licence en droit*

M. Alexandre Gandin vient de terminer brillamment ses études de licence en droit.

Nous lui adressons toutes nos félicitations. M. Gandin saura vite se créer une situation enviable au palais, où l'on garde le souvenir de son regretté père, M. Albert Gandin, ancien bâtonnier, et où son distingué oncle, M. Auguste Gandin, maire de Bastia, jouit d'une si légitime considération.

***

*Médecins de réserve*

M. Joseph Thiers, étudiant en médecine à Paris, vient d'être reçu à l'examen de médecin auxiliaire de l'armée de réserve, avec la mention très bien et les félicitations du jury.

***

*Carnet mondain*

On annonce le prochain mariage de Mlle Pauline Maglioli, fille de M. Maglioli, inspecteur à Jolat des eaux et forêts en retraite, à Bône, avec M. Martinucci, négociant des contributions directes à Guelma.

***

*Faculté de Droit*

M. Paul-Louis Peroni a subi avec succès la deuxième partie du 1er examen de droit devant la Faculté d'Aix.

Toutes nos félicitations.

***

*Sauvetage*

Lundi soir, vers 5 heures et demie, deux gamins qui se baignaient à la plage, perdirent pied et se seraient infailliblement noyés, sans la présence de M. Bali, maître-tailleur au 163e de ligne, qui se jeta à l'eau tout habillé et réussit, après des efforts surhumains à les retirer de l'eau, sains et saufs.

Nos meilleures félicitations à ce dévoué sauveteur.

CHIRURGIEN-DENTISTE

M. ÉDOUARD NICOT

Diplômé de l'Ecole Dentaire et de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat ex-assistant des Hôpitaux

CABINETS DENTAIRES :
*AJACCIO, 20, Cours Grandval*
*BASTIA, 28, Boulevard Paoli*

Atelier spécial de prothèse
pour la fabrication des dentiers

Extractions sans douleur. Obturations ciment, devil, amalgame platine scarifications, nettoyage et cimentage des dents. Dents artificielles, dentiers, appareils de tous systèmes, volcanite, celluloïde, or, etc. Bridge Work. Redressements. AVIS. — Nous informons les personnes qui ont des pièces d'anciens systèmes cassées ou défectueuses, que nous nous chargeons de les réparer.

*Cabinets ouverts de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures du soir.*

Orezza-les-Eaux

HOTEL DE GRANAJOLA
(VILLA MANFREDI)

*Ouvert du 20 juin au 1er octobre*

Le restaurant est dirigé par un ancien maître d'hôtel renommé.

Prix de la pension 5 francs par jour, chambres 2 fr.

Arrangements pour famille.

S'adresser pour renseignements à Mme Talclet, Hôtel Granajole, (Orezza).

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

DC418

BOURSE DE PARIS

| | 29 juillet | 30 juillet |
|---|---|---|
| Rentes de 3 0/0 ancien | 95 40 | 95.05 |
| — de 3 0/0 amortis. | 95 30 | 95.30 |
| | | ex-coupon. |

## *DOUANES*

Paris, 30 juillet.

Le « Journal Officiel » publie aujourd'hui les nominations suivantes :

M. Roux, capitaine des douanes à Ajaccio, (inspection de Bastia), est promu à une classe supérieure et maintenu à son poste.

M. Bize, lieutenant indépendant à Macinaggio, est nommé aux mêmes fonctions à Bastia, en remplacement de M. Fioret, promu capitaine à Bréil.

M. Vitti, lieutenant dépendant de la direction de la Rochelle, est appelé à Macinaggio.

M. le brigadier des douanes Orsini, de la direction de Bastia, a été reconnu admissible au grade de sous-lieutenant, à la suite du dernier concours.

## Nouvelles Maritimes

*Commandement à la mer*

Paris, 30 juillet.

M. le contre-amiral Berryer est nommé major général de la Marine à Cherbourg.

***

M. le capitaine de vaisseau Rouyer est appelé au commandement du navire école « Borda. »

M. le capitaine de vaisseau Habert est appelé au commandement du « Léon Gambetta. »

***

M. le lieutenant de vaisseau Dumont est appelé au commandement du torpilleur « Truite. »

M. le lieutenant de vaisseau de Jerros est appelé au commandement du torpilleur « Sabre. »

## Nouvelles Militaires

### LE FUTUR GÉNÉRALISSIME

Paris, 30 juillet.

Plusieurs journaux annoncent que le gouvernement s'est déjà préoccupé de désigner un successeur au général de Lacroix, le nouveau vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, dans le cas où celui-ci se démettrait de ses hautes fonctions.

Le général Tremeau, aurait été désigné pour être adjoint au nouveau généralissime.

## RÉSULTATS des Elections Cantonales

Paris, 30 juillet.

D'après une statistique officielle et définitive du ministère de l'Intérieur, le gouvernement a gagné 84 sièges de conseillers généraux.

Les réactionnaires en ont perdu 20, les nationalistes 17 et les progressistes 47.

## Echec de M. Paul Loubet

Paris, 30 juillet.

Parmi les vaincus du scrutin de dimanche dernier, figure M. Paul Loubet, fils de l'ancien président de la République.

Cet échec est l'objet des commentaires de la presse.

## Conseil des Ministres

Paris, 30 juillet.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont rendus ce matin à Rambouillet et ont tenu conseil sous la présidence de M. Fallières.

*L'affaire Porteau*

M. Briand, ministre de l'Instruction publique a annoncé que l'enquête qu'il avait prescrite au sujet de l'incident du lycée de Douai, a démontré que M. Porteau avait eu de graves torts envers l'officier qui l'a giflé pour son attitude à l'égard de son fils, coiffé du casque de gendarme au milieu de la classe.

M. Briand a fait savoir qu'il déplacerait le professeur Porteau, et de plus le soumettrait à la censure du conseil supérieur de l'Instruction publique.

*L'acte additionnel de Bruxelles*

M. Caillaux, ministre des finances, a fait approuver par le conseil l'acte additionnel à la Conférence de Bruxelles.

*Service des vacances*

Les ministres ont ensuite désigné ceux d'entre eux qui seront chargés des intérims des divers départements ministériels pendant l'absence des titulaires.

*Les incidents du 53e de ligne*

M. le général Picquart, ministre de la Guerre, a rendu compte des nouveaux incidents qui se sont produits au 53e d'infanterie, lesquels incidents n'ont pas revêtu le caractère de gravité que leur ont prêté les journaux.

*La situation à Raon-l'Etape*

M. Clémenceau, président du Conseil, a donné connaissance du rapport préfectoral sur les incidents qui se sont produits dimanche à Raon-l'Etape.

La situation continue à être grave.

*Affaires courantes*

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

## ATTENTAT contre le prince Orloff

### Le Prince est blessé
### Arrestation du coupable

Paris, 30 juillet.

Le prince russe Orloff passait en automobile dans une rue de Paris, lorsqu'un individu lança à sa tête une pioche.

Le Prince n'a pas été grièvement blessé ; il n'a eu que quelques contusions au visage.

L'auteur de cet attentat a été aussitôt arrêté. Il semble avoir agi en état d'ivresse.

## A RAMBOUILLET

### Déjeuner présidentiel

Paris, 30 juillet.

A l'issue du Conseil des Ministres, le Président de la République et Mme Fallières ont retenu à déjeuner tous les membres du Cabinet.

Ce déjeuner a, peut-on dire, été aussi un déjeuner de séparations. La plupart des ministres vont, en effet, profiter des vacances pour visiter diverses régions.

Vers cinq heures, les ministres sont rentrés à Paris.

## Terrible Incendie à Valence-sur-Rhône

### *1 Million de dégâts*

Valence-sur-Rhône, 30 juillet.

Un incendie qui a immédiatement pris de très grandes proportions, a éclaté à l'hôtel de la Croix-d'Or à Valence-sur-Rhône.

Le feu a détruit tout l'établissement, et il a fallu lutter pendant de longues heures pour circonscrire l'incendie et empêcher la destruction de l'Hôtel des Postes attenant.

Il ne s'est heureusement produit aucun accident de personne, mais les dégâts matériels sont considérables ; ils s'élèvent à un million de francs.

## Visite du roi Edouard à l'empereur d'Autriche

Paris, 30 juillet.

S. M. Edouard VII se rendra le 14 août prochain à la grande station balnéaire de Ischl, où il sera l'hôte de l'empereur François Joseph.

De grandes fêtes seront données en l'honneur du roi d'Angleterre.

## Nouveaux Incidents A RAON-L'ETAPE

### Le général de Latour insulté et battu

Raon-l'Etape, 30 juillet.

De nouveaux incidents tumultueux se sont produits à Raon-l'Etape, où de longs cortèges d'ouvriers grévistes se livrent à des manifestations.

Le général de Latour a été pris à partie par les grévistes et fort malmené par eux.

Le général a été hué et sifflé.

Les grévistes qui l'entouraient, lui ont même donné des coups de poing et de pied.

Le général n'a pas hésité à gifler un de ses agresseurs, au moment où il lui portait un coup de poing.

Le général de Latour a été bientôt dégagé par un bataillon de chasseurs.

### Mort d'un sous-officier de gendarmerie

Un nouveau nom vient s'ajouter à la liste des victimes des grévistes de Raon-l'Etape.

Le brigadier de gendarmerie Naudin a, en effet, succombé aux suites de ses blessures, rapportées lors de l'échauffourée de dimanche.

### Le nombre des grévistes

A l'heure actuelle, le nombre des grévistes de Raon-l'Etape dépasse 5.000.

Ils sont tous solidaires et prêts à résister énergiquement à la force publique.

La situation est grave.

## LA CRISE VITICOLE

### Libération imminente des prisonniers

Montpellier, 30 juillet.

La mise en liberté de MM. Ferroul, Marcellin Albert et de leurs co-accusés est imminente.

## EN ALLEMAGNE

### Entrevue DU TZAR ET DU KAISER

Berlin, 30 juillet.

La rencontre annoncée de S. M. Nicolas II avec l'empereur Guillaume aura lieu dans la matinée du 3 août prochain.

Le Kaiser se portera au devant du yacht du tzar, et l'entrevue des deux souverains aura lieu en pleine mer.

Hôtel du Torrent

SAINT-PIERRE DE VENACO

**André Mariani**, propriétaire

Situation splendide au milieu des châtaigniers, à 800 mètres d'altitude dans un site délicieux d'ombrage et de fraîcheur.

Nombreuses promenades à faire sans fatigue. Fréquenté par la meilleure société Bastiaise et Ajaccienne.

Chambres hygiéniques et confortables.

Nourriture française très soignée.

Pension, 5 à 6 francs par jour, suivant la chambre, tout compris.

Voiture à la gare de Venaco.

Par sa table et son confort, l'*Hôtel du Torrent* peut soutenir la comparaison avec les meilleurs hôtels du pays.

En vente chez M. Marfisi,
Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse de Patrimonio.

99 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

V

LES PARENTS DE BERNARD

Je vous recommande, tout particulièrement, ce petit vin là. Ça n'a l'air de rien, et c'est du Volnay qui a neuf ans de bouteille, tout simplement. Je vous garantis que le président de la République n'en boit pas de meilleur.

— A votre santé !

Cette conversation avait lieu dans la petite salle à manger de l'auberge du Cygne, à Lagny, entre notre vieille connaissance Félicien Martenot, l'ex-tranchetier que ses camarades avaient surnommé Alcide, l'ex-jardinier de la baronne de Nolay de Noirmont, l'amoureux de la gentille Benoîte... et Me Roberval, notaire à Meaux.

Le notaire avait déjeuné à l'auberge avec Félicien et Benoîte. C'était un petit homme de cinquante ans, rondelet, rougeaud, sanglé dans une redingote bien coupée, d'où émergeait, montée sur un cou d'apoplectique, sa grosse tête, aux yeux malins, ornée de deux favoris dits : pattes de lapin.

Félicien, qui était alors dans toute la force de l'âge, avait à présent, en largeur, une corpulence tout à fait en rapport avec sa très haute taille. Aussi pesait-il cent soixante deux kilos, bon poids ! Il portait un veston en velours marron ; le ruban de la médaille militaire qu'il avait reçue après la guerre, et qu'il portait avec un légitime orgueil !

Sa tête, toute petite — et qui paraissait plus petite encore sur son corps immense — lui constituait par le contraste, une ressemble tout exceptionnelle.

Il avait quelque chose de ces êtres qu'on montre — dans les fêtes foraines — comme phénomènes. Maintenant il avait des moustaches, des moustaches énormes, très longues, faites de poils durs, d'bourrille, qui lui eussent donné un aspect féroce d'ogre, si des grands yeux, très doux, n'avaient pas imprimé à l'ensemble de sa physionomie, une expression saisissante de bonhomie.

Félicien était, en effet, le meilleur garçon de la terre, bon vivant, grand mangeur, bon buveur — lui qui était, jadis, d'une sane pareille sobriété. Mais quoi, aubergiste, calorifère, il avait bien fallu qu'il consentît à tremper parfois, avec le client.

D'ailleurs, il avait fini par trouver que le vin, à tout prendre, est une bonne boisson, digne de l'homme depuis le père Noé, tandis que, depuis que le monde est monde, l'eau était un liquide qui semblait avoir été fait uniquement pour les grenouilles ! Il disait souvent, en faisant allusion au danger qu'il avait couru d'être failli pendant la guerre :

— On apprécie mieux les meilleures choses que le bon Dieu a faites, quand on a été, comme moi, sur le point de s'en voir privé pour l'éternité !

Félicien avait l'air ennui d'un propriétaire qui ne se fût point laissé couper une oreille pour une pièce de cent mille francs. De toute son immense personne, se dégageait un je ne sais quoi qui semblait la prospérité, la réussite en toutes choses, ce contentement parfait, de soi et des autres, qui constitue le vrai bonheur !

Quant à Benoîte, c'était une fort appétissante personne, qui portait très agréablement la quarantaine. En sa maturité elle était plus belle que jamais, grasse à point, haute en couleur, pleine de santé. Très gracieuse, avec son joli sourire qui faisait s'épanouir, à son menton, une adorable fossette, elle avait l'aspect fort avenant.

Elle était vêtue simplement ; mais sa petite robe grise, ornée d'étroites bandes de velours noir, l'habillait bien, et dessinait la forme arrondie de ses épaules, de son corsage plantureux, de sa taille encore svelte, et de ses hanches, aux contours puissants. Un mignon bonnet en dentelle, dont les brides pendaient sur son dos et qui lui seyait à merveille, était fixé sur son chignon lourd.

Dans une broche attachée à son corsage, elle portait le portrait de Félicien, en redingote, et avec sa médaille. Félicien était fier de « son épouse », la plus jolie « dame » du pays. Il l'adorait tout simplement, et elle le lui rendait, certes ! On n'eût pas trouvé ménage plus uni à vingt lieues à la ronde ! Dans le pays, on les blaguait volontiers. On trouvait qu'ils s'aimaient trop, à leur âge. Des tourtereaux de quarante ans ils étaient grotesques. Eux, ils s'en fichaient comme de rien. Ils vivaient dire, se trouvant heureux tels. Ils pouvaient bien s'aimer ! Il ne s'en était pas fallu de beaucoup qu'ils ne fussent séparés pour toujours !

Certes, Félicien était revenu de loin, comme on dit ! Le jour où, dans la salle de cette usine où on l'avait ramené, avec son lieutenant, M. Frédéric Gerfault, il avait si bien démoli la porte et cassé le mobilier, il n'était bien dit qu'il ne reverrait jamais sa Benoîte aimée !

Toujours ! Quand il y pensait, après vingt ans pourtant, parole d'honneur, ça lui donnait encore froid dans le dos ! Ah ! sa médaille, il avait le droit de l'exhiber fièrement : il ne l'avait pas volée ! Et la Benoîte, donc, elle avait bien cru, elle aussi, que son Félicien était mort !

Bidame ! rapport à la lettre, à cette fameuse lettre qu'Alcide avait écrite, lâche, pendant que les camarades « cuisinaient » le lapin de la vieille ! Un lapin qui avait failli coûter, à Félicien, plus cher qu'un marché !

(*A suivre*).

Teinturerie et Blanchisserie de la Méditerranée
H. FRAISSINET & Cie
MARSEILLE

17 Magasins dans Marseille — 20 Succursales au dehors
*La plus importante Maison du Midi*

SAISON PRINTEMPS-ÉTÉ 1907
NETTOYAGE DE TOUS LES ARTICLES DE DEMI-SAISON & ÉTÉ
Batiste - Flanelle - Toile - Piqué - Zéphyr - Mousseline
APPRÊT DU NEUF
*Nettoyage des Ombrelles et des Chapeaux Panama*

TEINTURES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
Mordoré — Rouge Cerise — Grenat de France

Nous engageons nos clients à ne pas renfermer les vêtements d'hiver sans les avoir fait nettoyer à sec par nos procédés spéciaux. L'action de la benzine traitée particulièrement empêche les atteintes des mites.

CONSERVATION DE VÊTEMENTS PENDANT L'ÉTÉ

Dépôt de Bastia :
Chez M. SAUVEUR AYMO
*BASTIA, 17, Boulevard Paoli, 17, BASTIA*



JE SUIS EN PARFAITE SANTÉ
POUVEZ-VOUS EN DIRE AUTANT ?



UNE PREUVE
Un malade m'écrit :
« Je souffrais horriblement depuis deux ans de douleurs de l'estomac et du ventre, de maux de reins et de dos, de faiblesse sexuelle générale, et je désespérais de guérir à mon âge (Septuagénaire) ces ennuis de jadis, quand votre merveilleux Electro-vigueur.
« Depuis trois mois que j'en fabrique, j'en suis très satisfait, car je vous dois entière ment guéri.

POUR LES INCRÉDULES
Une preuve telle que cette que nous reproduisons ci-contre pourrait même convertir un Sceptique douteur de la vieille école, qui ne trouve bon que parler en ergoter.
Donnez-moi un homme qui souffre cruellement dans les muscles ou les jointures de douleurs rhumatismales, de névralgies, lumbago ou de toute autre douleur, et nous mettrons vigueur répondre l'huile de vie dans le corps du malade et disparaîtra vite toute souffrance.

TOUTE personne affaiblie demande à se sentir vigoureuse de nouveau ; à se sentir réellement — avec la joyeuse étincelle de la vie nerveuse — infuser à nouveau dans son corps une ardente vitalité ; à se sentir le magnétique enthousiasme de l'énergie de jeunesse ; à se sentir heureux, gai et remplie de joyeuses impulsions ; — en un mot, à se sentir débarrassée d'accès de découragement, d'égarement cérébral, de cette lugubre et stupide sensibilité ; à avoir confiance en soi, l'estime de soi-même et l'admiration des hommes et des femmes.
Tels sont les désirs de toute personne, et ces désirs peuvent être réalisés.

L'ÉLECTRO-VIGUEUR

rend l'homme supérieur ; il fait tressaillir les nerfs de la joyeuse activité juvénile ; il remplit le cœur d'une sensation de bonheur, fait tout voir sous un aspect agréable et rend les muscles aussi durs que des barres d'acier.
L'ÉLECTRO-VIGUEUR opère ainsi pendant votre sommeil par l'Electricité, énergie de la nature.
Brochure Gratuite Je prie tous les malades de lire ma brochure et me communiquer de suite le numéro complet de la bonne loi de mon raisonnement. Je vous enverrai cette brochure fermée et sous enveloppe.
*Si vous le pouvez, venez vous-même.*
Consultation médicale gratuite de 10 h. à 6 h. 30.
Dimanche de 10 h. à 1 heure.

SOIN pour le livre illustré gratuit valant 5 francs
Docteur B.-N. MACLAUGHLIN
14, bd Montmartre, Paris.
Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.
Nom.....
Adresse.....

Dr B.-N. MACLAUGHLIN, 14, Boulevard Montmartre, PARIS



MANUFACTURE FRANÇAISE D'ARMES & CYCLES
DE SAINT-ÉTIENNE








Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux modernes. Résultats instantanés. Toutes toujours enchantées.
Exiger sur les Flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Flacons et demi-Flacons.
ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations



Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire
*Saison Printemps-Eté 1907*
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures en coutil gris et blanc
*Choix considérable de Pantoufles*
Prix très réduits



Rayon spécial de chaussures de luxe dernes modèles en noir et couleurs à la mode fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
*La Maison se charge des réparations*



IMPORTANTE Société Mutuelle, connue et appréciée, ayant obtenu les plus hautes récompenses, demande agents en Corse. Traitement et commission élevée ; mais références de 1er ordre sont exigées. S'adr. à M Gueit, 2, Bd de la Blancarde, à Marseille.



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
*Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.



RHUMATISME
Les personnes atteintes de douleurs, tremblements musculaires et articulaires, goutte, névralgies, migraines, grande sensibilité au froid ou au chaud, raideurs le matin, vertiges, aigreurs, digestions pénibles, consacrant avec ses variations de la température et de l'humidité, ont intérêt à s'adresser à l'Institut antirhumatismal, 11, rue Jacquemont, Paris, qui envoira gratis le moyen de guérir rapidement.



A LOUER
Divers locaux, grands et petits, situés dans l'ancienne Usine de Toga.
— Vi la au lieu dit Forcone.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, 15, Place Saint-Nicolas.






2,500 ŒUFS par an pour 25 poules
NOTICE gratis et franco
Revue CONSEILS D'AVICULTURE à PÉRIGUEUX (Dord.) France



LA KABILINE
« Véritable Teinture des Ménages »
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes.



ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
*Bd Paoli, 18, au 1er*
*Maison Benedetti*
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certaines charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles et le cruel pour la fabrication de dents artificielles.



*Le Directeur-Gérant,*
J.-B. OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.



HUNYADI JANOS



Aux tempéraments délicats offrez un
VIN DU CAP CORSE
*à base de Quinquina*
de la Maison L.-N. MATTEI, & Cie — BASTIA (Corse)
*Apéritif Tonique Fortifiant*
Ce vin que nous offrons avec confiance aux Consommateurs diffère complètement de tous ceux connus à ce jour ; d'un goût agréable au palais, il est à la fois tonique et apéritif.
Pris avant les repas, il excite l'appétit, pris après il active et facilite la digestion.
*Demandez dans tous les bons Etablissements un Vin du Cap Mattei*



TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N. 211 — JEUDI 1er AOUT 1907

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 32 » | 16 » | 8 » |

Union postale, et autres Pays le tout en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.


## LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Pierre, apôtre.
Soleil : (heure authentique)
Lever 4 h. 23 m. — Coucher 6 h. 51 s.
Dernier quart., le 31 — Nouv. Lune, le 8.
Fête du Dimanche : N. D. des Anges.

*31 JUILLET*

## LES CHAMPIGNONS

De l'avis de tous, sans exception, le champignon est un mets excellent et nutritif. Très rares sont les personnes qui ne se délectent pas de cet aliment à la fois substantiel et délicat, et l'on peut affirmer que ceux qui s'en abstiennent, ne le repoussent que par la crainte d'une erreur sur la qualité, par la crainte d'un accident trop souvent mortel. D'autre part, le champignon est très répandu ; la nature nous le fournit à foison ; il ne nécessite aucune culture ; la culture même le gâte, à preuve les champignons dits de *couche* ou artificiels qui sont, de tout point, inférieurs à ceux que l'on récolte dans les champs. Aussi, en même temps qu'il faits le régal des riche, le champignon est l'aliment du pauvre ; il est à la portée de toutes les bourses, disons mieux, de toutes les mains.

Il y a donc un intérêt supérieur à ce que la science découvre un moyen certain de distinguer les bonnes des mauvaises espèces, les espèces nuisibles de celles qui ne le sont pas. Et cependant, parmi ant de savants, tant d'hommes de mérite qui travaillent dans les laboratoires des sciences naturelles, on n'en cite aucun qui poursuive la solution d'un problème qui intéresse cette branche d'alimentation des plus importantes. Chaque année, les journaux enregistrent les décès dûs à la mauvaise qualité de champignons consommés par des personnes imprudentes, et il semble que ces catastrophes périodiques n'aient pas encore provoqué des études suivies tendant à déterminer le moyen de les prévenir d'une manière définitive et infaillible.

Cette indifférence du monde savant ne s'explique guère ; certes, il est pas mal de questions graves qui sollicitent son attention, mais celle dont nous parlons a une importance réelle, on ne saurait le contester. Et nous estimons que celui qui mettra nos ménagères à l'abri de toute surprise, en matière de champignons, méritera une récompense nationale. Est-ce exagérer que de parler de récompense nationale ? Evidemment non. Le nom de Parmentier est resté justement populaire, parce qu'il a vulgarisé en France l'usage de la pomme de terre, et qu'il a ainsi ménagé à la plus grande partie de la population un nouvel élément d'alimentation.

Nous pensons que le champignon est supérieur à la pomme de terre, et il a, sur cette dernière, l'avantage très réel de pousser spontanément, de n'exiger aucune culture, aucune préparation du terrain, en un mot aucun travail préparatoire. Nous ajouterons que le champignon est susceptible de conservation ; l'industrie en livre déjà, en grande quantité, aux conserves ; elle le livre également sec ; dans les deux cas, sans valoir les champignons frais dont la saveur est inappréciable, les champignons sont encore une nourriture saine et agréable.

Beaucoup de nos villageoises savent distinguer les bonnes des mauvaises espèces d'une manière infaillible, c'est, chez elles, une sorte d'instinct qui ne les trompe jamais. Malheureusement cet instinct constitue une qualité personnelle qui ne se transmet guère en l'enseignant, et celle qui est maladroite ou étourdie, causera les plus grands malheurs, quoiqu'elle ait reçu des leçons de ses compagnes plus expérimentées. Il faut donc absolument que la science nous fournisse des signes infaillibles au moyen desquels tout danger sera évité.

P.

## LE SPECTACLE AUX ASSISES

### INTERVIEW DE M. GABRIELLI

*Le député de la Corse, ancien magistrat, nous expose les raisons qui le font interpeller le Garde des Sceaux sur les incidents du procès Soleilland.*

M. Thadée Gabrielli, député de la Corse et ancien procureur de la République, vient d'adresser à M. Guyot-Dessaigne, ministre de la Justice, une une lettre où il proteste — ainsi que nous l'avons dit — contre la tendance de transformer les salles d'assises en salles de spectacles.

Nous nous sommes rendus chez l'honorable député, qui a bien voulu nous développer sa pensée, et nous résumer l'interpellation qu'il doit déposer à la Chambre, à la rentrée.

— Avant tout, nous a-t-il dit, ne voyez dans les critiques que je vais formuler aucune attaque d'aucun genre contre M. le Garde des Sceaux, ni contre le président d'assises aux débats de l'affaire Soleilland. Je ne puis que louer la manière dont ces débats ont été dirigés par M. Drioux. Mais je crois que le spectacle donné aux assises est déplorable, et je ne puis admettre que la justice soit ainsi ravalée au rang d'un divertissement public.

« Ce qui me fait intervenir au sujet des manifestations qui se sont produites durant ces débats, c'est ma qualité d'ancien magistrat. Je ne tiens pas à me faire de la réclame ; car je suis plutôt magistrat qu'homme politique et je ne suis entré à la Chambre que sur l'instance des docteurs de Sartene, qui furent auparavant mes justiciables. D'ailleurs, remarquez que ma lettre porte la date du 23 juillet, et qu'elle est antérieure à celle de M. Lebourq. Si j'avais prévu que mon confrère interpellerait sur cette question, je me serais abstenu d'écrire au garde des sceaux.

« Voyez donc en mes paroles de simples critiques d'ordre moral.

« La lecture des faits qui se sont passés à la cour d'assises m'a péniblement surpris. Certes, le président, en distribuant un nombre supplémentaire de cartes, sans surveiller à qui elles étaient destinées, ne s'est pas figuré qu'il allait favoriser les appétits d'une curiosité malsaine. Aussi, je tiens à critiquer seulement la tendance générale actuelle à transformer les salles d'audience en salles de spectacles. Cette tendance porte atteinte à la dignité de la justice.

« Lorsque, dans une affaire, il entre certains détails pouvant effaroucher la morale, il appartient au magistrat chargé de la police de la salle de prononcer le huis clos. Il n'est pas bon de donner certains récits scabreux en pâture aux personnes qui viennent aux audiences dans un but plus ou moins répugnant. D'ailleurs, il existe des circulaires formelles, émanant de la chancellerie, à l'effet d'interdire ces exhibitions.

« Il semble, en outre, qu'un tribunal doit être un lieu sacré, d'où le rire soit banni ; et je vous signale, à ce sujet, la tendance de trop de magistrats à faire de l'esprit, soit en interrogeant les témoins, soit en donnant une appréciation.

« Ils soulèvent l'hilarité de la salle et provoquent ainsi le désordre.

— Ne croyez vous pas aussi, monsieur le député, que les plaisanteries ou les rires de la salle peuvent influer sur la décision des juges ?

— Certes, oui. Dans le cas de Soleilland, par exemple, il est de toute évidence que l'accusé a pu se faire que la gaîté ambiante, l'excitation de la salle, rejaillissant sur l'esprit des magistrats et qu'ils soient portés à juger avec complaisance.

« Le cas, heureusement, ne s'est pas produit dans l'occurence.

« Enfin, laissez-moi terminer en disant que, si dans toutes les affaires, le rire est déplacé, il l'est d'autant plus dans un cas comme celui-ci, où un meurtre infâme a été commis et plonge toute une famille dans une désolation profonde. »

(*Messidor*).


Lire à la troisième page
«NOS TÉLÉGRAMMES»


## L'Honneur ou l'Argent

### *L'affaire Antonetti*

Je pourrais ne compte rendu communiqué il y a douze heures et j'écoutais avec intérêt Me Paul Roux, défenseur des accusés, s'efforcer de rendre un peu d'unité au récit des amours d'Angèle et de M. de Guyer, lorsque sa plaidoirie m'a causé une grande joie. Pour excuser Philippe Antonetti de ce que le jeune et vaillant avocat nomme un mouvement impulsif (la tentative de meurtre du gendarme), il a lu la lettre militaire de l'accusé, qui porte à la seconde page cette mention : *Réformé pour hystérie épileptiforme constatée à l'hôpital.* « Philippe est un malade, un hystérique ! » s'écrie Me Roux.

Mais alors ne sont-ce pas...

Je craignais, dans mon explication personnelle de l'affaire, d'apporter un élément artificiel, de me faire mon impression avec des souvenirs d'école et de lectures, et voilà que du carnet matricule de ce Philippe Antonetti sort, à la dernière heure, après dix neuf heures d'audience et quatre mois d'enquête, un petit détail qui illumine l'affaire. Ce qui est quelque chose et qui donne raison à mon hypothèse, ce qui est beaucoup — cette fille à la figure sans traits, au regard faux, à la bouche inquiétante, a pour frère un réformé atteint d'hystérie épileptiforme. En vérité, je vous le dis, je n'avais pas si tort de ma souvenir ici de l'affaire Le Hodey. Si, disait tout à l'heure Me Roux, M. Guyer d'Orth n'a fait intervenir aucune influence occulte, ce n'est que n'ayant pas les faiseurs de romans les plus affreux et les plus ténébreux. C'est fort vrai, mais les persécutions et les persécutrices on imaginent de pires.

Après la plaidoirie de Me Roux, la suite des débats a été renvoyée à lundi. L'audience durait depuis douze heures et par conséquent de degrés, grands deux !

* * *

Me de Carafa reprendra demain, pour l'étayer, le récit des amours de la jeune Anglais et de M. de Guyer d'Orth, reconstitué hier par Me Paul Roux. Les lettres de la jeune fille, gardées par l'officier jusqu'au jour du scandale, lui seront un puissant argument.

Ces lettres, Me Ducrot et l'avocat général y ont vu des invites d'une fille qui s'offre ; ils n'ont pas dit, ils n'avaient pas à dire pourquoi M. de Guyer d'Orth les a gardées.

---

99 — Feuilleton du Petit Bastiais

LES DRAMES DE LA FAMILLE

## L'ENFANT DE LA MORTE

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

V

LES PARENTS DE BERNARD

Oui, le Parisien, en faveur de Parisien à qui Alcide avait confié sa lettre, pour sa Benoîte chérie, cette lettre que le Parisien devait apporter à la fiancée du franc-tireur dans le cas où il serait tué... Eh bien, il l'avait apportée, tout de bon, fidèle à son serment, et sûr que le camarade, de qui il n'avait eu aucune nouvelle, avait été fait prisonnier et fusillé par les Prussiens, comme tant d'autres pauvres diables !

Elle était tombée raide, la douce Benoîte, quand elle avait appris la terrible nouvelle ! Félicien... Félicien... toi ! Quel coup ! Son Félicien, son amoureux, son promis, mort ! Elle avait failli en devenir folle.

Mademoiselle de Noirmont avait dû la soigner pendant plus d'un mois. Même que c'était elle, la noble demoiselle, qui l'avait sauvée, bien sûr. Sans elle, il n'en fallait point douter, Benoîte serait morte ! Remise enfin, elle s'était vêtue de deuil. Elle avait juré qu'elle resterait fidèle à son amoureux. C'était décidé, elle ne se marierait jamais !

Et avait-elle fait dire des messes pour le repos de l'âme du héros, mort glorieusement au champ d'honneur, en défendant la patrie ! Et puis, voilà qu'un jour, comme elle était assise dans le parc des Saulaies, sur un banc, à côté de mademoiselle de Noirmont, comme elles parlaient de lui, précisément, voilà qu'elle l'avait vu, soudain devant elle, pâle, amaigri, couvert de haillons ; deme, il avait mené la vie dure là-bas !

Quel cri de joie elle avait poussé, alors, la Benoîte. Elle s'était levée ; elle s'était jetée dans ses bras ; elle l'avait embrassé follement. Puis, elle s'était évanouie. Ah ! oui, elle l'avait embrassé, son promis. Elle s'était montrée moins cruelle que lorsqu'il avait voulu lui prendre un baiser dans la petite chambre de l'hôtellerie du Cygne, alors tenue par Lacoste.

Dame, la situation n'était plus la même, aussi ! Ils avaient bien ri des tortoreaux de quarante ans, les facétieux du pays. De pareils souvenirs attachent, pas vrai ?

Depuis vingt ans qu'ils étaient unis, pas un nuage dans leur amour ! Félicien brillait bien un peu, parfois, mais ça ne tirait pas à conséquence. Finalement, il en passait toujours par la vouloir de Benoîte. Il reconnaissait, d'ailleurs, qu'elle était cent fois plus « fatée », seulement dans son petit doigt, que lui, dans toute sa grande et grosse personne !

Les mêmes instincts prétendaient ainsi que, chez les Martenot, la Benoîte portait la culotte ! Félicien les laissait dire, toujours ! De vrai, Benoîte faisait marcher la maison, car c'était une femme de tête, et, comme elle était aussi intelligente que modeste, quand elle avait roussi, dans quelque entreprise, elle s'effaçait pour en laisser tout l'honneur à son mari, qui s'en enorgueillissait, naïvement et sincèrement : sa femme ayant le talent de lui persuader que la réussite venait vraiment, de son fait !

... La Jeannotte, la servante principale de l'auberge, une robuste fille de trente ans, au minois chiffonné et agréable, servit le café.

— Je ne sais pas s'il sera à votre goût, monsieur Roberval, dit Félicien, mais il sent joliment bon.

— Il embaume tout simplement, répliqua le notaire.

Ce disant, il but, et s'écria :

— Excellentissime ! Excellentissime ! Je n'en ai jamais pris de meilleur.

— Fort bien, Jeannotte, je suis satisfait ! reprit Félicien, majestueusement.

Puis, il offrit des cigares.

— Lesquels de choix ?

— Volontiers.

Le notaire prit un cigare et l'alluma, pendant que Félicien bourrait une pipe. La Jeannotte enleva le dessert ; Benoîte apporta les liqueurs des meilleures marques connues. La salle à manger donnait sur le jardin, qui s'étendait derrière l'auberge.

Par la fenêtre grande ouverte, le soleil dardait, dans cette pièce, un beau rayon doré, qui l'éclairait gaiement, et faisait briller les pièces de lourde argenterie étalées sur le dressoir, en bonne place, parmi les porcelaines et les cristaux.

— Or ça, maintenant, si vous le voulez bien, monsieur Roberval, causons de nos affaires ! dit Félicien, en chassant une énorme bouffée de fumée qui forma un épais nuage au-dessus de sa tête.

— Causons ! répondit le notaire. Je suis tout à votre disposition, monsieur Martenot, vous le savez !

Il se leva, prit sur le dressoir un serviette, une volumineuse serviette, en maroquin noir, bourrée de papiers ; puis, il se rassit à la même place. Benoîte se rétablit entre son mari et le notaire, qu'elle avait mis à sa droite pour lui faire honneur.

En dégustant son café, par petites lampées, tout comme une chatte gourmande, elle se disposa à écouter, avec la plus vigilante attention, la conversation assez importante, sans doute, qui allait s'engager. Elle voulait être prête, au besoin, à s'y mêler.

Maître Roberval avait tiré, cependant, de sa serviette, plusieurs pièces, qu'il posa sur la table à côté de sa tasse.

Voici, d'abord, l'état de votre compte personnel, dit-il. Mon premier clerc l'a arrêté, ainsi que vous me l'avez demandé, à la date d'hier.

Le notaire lut, à haute voix, ce qui suit :

(*A suivre*).